L'émigration/l'immigration marocaine à l'ère de la mondialisation

L'émigration/l'immigration marocaine à l'ère de la mondialisation

Coordination
Mohamed AIT HAMZA
Hossain BOUDILAB
Elkbir ATOUF

2013

L'émigration / l'immigration marocaine à l'ère de la mondialisation

Sous la direction de :
EL KBIR Atouf

Actes du colloque international

Organisé à Agadir
les 10 et 11 décembre 2010

Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe
Centre des Etudes Historiques et Environnementales
Série : Colloque et séminaires N° 34

- **Titre :** L'émigration / l'immigration marocaine à l'ère de la mondialisation
- **Coordination et suivi :** Mohamed Aït Hamza. et Houssain Boudilab.
- **Sous la direction de :** Elkbir ATOUF
- **Couverture :** Unité d'édition - CTDEC
- **Éditeur :** Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat, Maroc
- **Imprimerie :** Imprimerie El Maarif Al Jadida / 2013
- **Dépôt légal** : 2013 MO 1664
- **ISBN :** 978 - 9954 - 28 - 147-5
- **Copyright :** ® IRCAM

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- Mohamed AIT HAMZA - IRCAM, Rabat
- Hossain BOUDILAB - IRCAM, Rabat
- M'hamed AHDA, Université Ibn Zohr-FLSH, Agadir
- Elkbir ATOUF, Université Ibn Zohr-FLSH, Agadir
- Mohammed CHAREF, Université Ibn Zohr-FLSH, Agadi
- Mohamed EL MAZOUNI, Université Ibn Zohr-FLSH, Agadir
- Brahim LABARI , Université Ibn Zohr-FLSH, Agadir
- Abdelkrim MADOUN, Université Ibn Zohr-FLSH, Agadir

Ce livre est dédié à la Mémoire(s) de tou(te)s
les « Marocain(e)s du monde »
Le contenu des articles du présent ouvrage n'engage que leurs auteurs

Sommaire

Préambule **7**

AXE I
L'EMIGRATION/L'IMMIGRATION DANS L'HISTOIRE DU MAROC

Mohamed EL MAZOUNI, Université Ibn Zohr-FLSH, Agadir : **11**
« Les migrations morisques et juives : motifs et enjeux ».

Elkbir ATOUF, Université Ibn Zohr-FLSH, Agadir : **19**
« Identités, mémoires et représentations collectives. L'exemple des Juifs et Morisques du Maroc (1492-1614).

Mimoun AZIZA, FLSH de Mekhnès : **35**
« Les origines de l'émigration marocaine en Espagne ».

Mbark WANAIM, IRCAM. Rabat : **53**
« Les anciens combattants marocains en France, histoire et rebondissements ».

AXE II
ETUDIANTS ETRANGERS AU MAROC, ET ETUDIANTS MAROCAINS A L'ETRANGER EN RAPPORT AVEC LE NATIONALISME

Elkbir ATOUF, Université Ibn Zohr, FLSH - Agadir : **73**
« Le rôle du premier mouvement d'étudiants marocains dans l'autonomisation politique nord-africaine ».

Bruno LAFFORT, Université de Besançon, France : **87**
« L'immigration des intellectuels marocains en France. Retour sur une génération d'étudiant (1975-1982) ».

Mohammed CHAREF, Université Ibn Zohr-FLSH-Agadir et ***Christian Jost***, l'Université Paul Verlaine, Metz..... **97**
« Les migrations qualifiantes au Maghreb en général et au Maroc en particulier »

Ahmed BELKADI, Université Ibn Zohr - Agadir : **113**
La migration étudiante au Maroc à l'heure de l'internationalisation du système de l'enseignement supérieur marocain

AXE III
FEMINISATIONS, MIGRATIONS INTERNATIONALES ET MONDIALISATIONS : QUEL IMPACT SUR LES SOCIETES MIGRATOIRES

Mohamed BEN ATTOU, Université Ibn Zohr, FLSH - Agadir : **139**
« Emigration internationale, mondialisation et changement urbain, Agadir une ville d'émigrés dans le système monde ».

Mohammed CHAREF, Université Ibn Zohr-FLSH, Agadir et ***Juan A. CEBRIAN,*** Institut d'Economie, Géographie et Démographie, CCHS, CSIC, Madrid, Espagne... **151**
« Le rôle du Maroc comme interface migratoire, au présent ».

Ahlame RAHMI, Doctorante, LAMES/MMHS, Université de Provence – France:.... **161**
« Déplacement de main d'œuvre ou migration? Le cas du travail agricole des marocaines en Espagne ».

Mohamed NAIM, Université Cadi Ayad, faculté Poly disciplinaire de Safi : **173**
« Les flux migratoires marocains vers l'Espagne : destination alternative ».

AXE IV
DEVELOPPEMENT MIGRATOIRE ET TRANSFORMATIONS SOCIODEMOGRAPHIQUES, LITTERAIRES, CULTURELLES ET ECONOMIQUES

Abdelkhaleq JAYED, Université Ibn Zohr, FLSH-Agadir : **189**
« La littérature ou le dialogue des différences ».

Mohamed BENITTO, Université du Maine – France : **195**
« Des quelques données sociodémographiques des migrants marocains au Québec ».

- Préconisations et recommandations..... **203**

Préambule

Nous ne pouvons absolument pas comprendre nos sociétés contemporaines sans prendre en compte le processus migratoire qui les a façonné et forgé. Pour mieux analyser la société marocaine, française, américaine, canadienne ou australienne, par exemple, on ne peut guère négliger l'immigration et son apport économique, démographique et culturel. Par conséquent, il faut toujours conjuguer ces sociétés au (passé et présent) Pluriel (avec un grand P). L'immigration n'est en définitif que l'image révélatrice des vraies questions posées par nos sociétés de plus en plus mondialisées.

Par ailleurs, faut-il observer attentivement que depuis les années 1960, le Maroc s'est transformé en l'un des principaux foyers migratoires mondiaux. Les Marocains constituent une communauté migratoire considérée parmi les plus larges et les plus dispersées dans le monde. Ainsi, si la colonisation a joué un rôle très important dans l'accélération, la provocation et l'institutionnalisation des migrations marocaines dans le Capital international, les regroupements familiaux, eux, ont joué le rôle capital et décisif dans la féminisation de ces migrations, et ce, depuis les années 1973-1974 (l'arrêt officiel des migrations de main-d'œuvre).

Selon les statistiques de la « Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger », (dits « MRE ») : 3,2 millions de citoyens « d'origine marocaine » vivent en dehors du Maroc, dont plus de 2 600 000 personnes (issues de l'émigration) sont installées actuellement en Europe. Si on comptabilise les Marocains vivant dans les pays arabes (280 000) et les juifs marocains d'Israël (plus de 270 000), ainsi que les milliers « d'illégaux », nous sommes obligés de reconnaître qu'environ quatre millions de Marocains ou/et « d'origine » marocaine vivent à travers le monde. Soit plus de 10% environ de la population, estimée à plus de 34 millions d'habitants en 2008.

Depuis les années 1980, l'Espagne, l'Italie et le Portugal sont complètement incorporés en tant que nouvelles destinations migratoires, mais aussi les pays scandinaves et la Grèce. Plus récemment encore, un nombre croissant d'émigrés marocains s'est installé au Canada et aux Etats-Unis. Sachant que le Maroc semble devenir un pays de transit voire un pays d'immigration pour les subsahariennes et les Asiatiques (notamment des Chinois) qui n'ont pas réussi à transiter vers « l'Eldorado européen » et qui y sont restés pour occuper des emplois moins payés à Casablanca, Rabat, Tanger, Tétouan, Agadir et les autres grandes villes côtières du Royaume.

Ainsi, même s'il faut reconnaître les efforts consentis et remarqués (au niveau de la recherche scientifique notamment) depuis l'institutionnalisation officielle du CCME (colloques, tables rondes, promotion et communication, le 16 e et 17 e Salon du Livre de Casablanca, etc.). Le présent ouvrage reprenant les actes du colloque international tenu à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Agadir souhaite partager le résultat du constat sur les transformations migratoires marocaines.

En fait, et dans l'état actuel des choses, le concept de l'identité dans les pays migratoires fait l'objet d'un débat tortueux et houleux, à tel point que Samuel P. Huntington n'hésite pas à instrumentaliser le concept de «Choc des civilisations»; tandis que Amin Maalouf, préfère, lui, véhiculer «Les identités meurtrières».

Dans ce sens le sociologue algérien Abdel Malek Sayad parle de la «Double absence»: en termes de déracinement et d'«Elghorba» dans l'exil migratoire forcé, alors que Tahar Ben Jelloun analyse, avec une grande finesse et perspicacité ce qu'il a nommé «La plus haute des solitudes», renvoyant aux désarrois socio-psychologiques et aux dilemmes inévitables de l'acculturation subie et imposée par la culture dominante des pays d'accueil.

Par ailleurs, lorsque l'on quitte son pays natal, on fait en quelque sorte le deuil de ses repères socioculturels, identitaires et sociétaux. On se prive de sa famille, de ses amis et de son entourage. Et on demeure toujours nostalgique par rapport aux odeurs, bruits, couleurs, musiques et saveurs.

Mais, et sous un autre angle la migration représente une chance inouïe pour le brassage cosmopolite des peuples. Elle façonne et ce depuis très longtemps, l'histoire de l'humanité qui n'est autre que l'histoire des flux consécutif et incessants des personnes. C'est ce que nous préférons retenir et c'est ce que nous ne devons pas oublier.

Ceci dit, «l'herbe n'est pas forcément plus verte ailleurs»; et si c'est juste un problème de verdure, «pourquoi ne pas arroser son gazon afin de rendre son herbe plus fraîche et verte?». Seulement, il faut inscrire cette verdure et cette fraicheur sur la longue durée, chère à Fernand Braudel, pour que le gazon en question garde sa couleur et sa fertilité lui permettant de conserver sa mémoire identitaire intacte.

Au terme de ces lignes, nous remercions les organismes, ainsi que les collègues qui ont activement œuvré pour la conceptualisation et à la réussite de ce colloque international. Parmi ceux-ci figurent le Département d'Histoire, qui a initié et porté ce projet, la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir via son Doyen le Professeur Ahmed Sabir, l'Université Ibn Zohr à travers le Professeur Omar Halli, et l'ORMES (l'Observatoire Régional des Migrations) dirigé par le Professeur Mohammed Charef.

Nous remercions infiniment le CCME, et notamment Mr Driss El Yazami, qui a manifesté son soutien et sa solidarité dés la première conception du colloque.

Nous remercions également l'IRCAM qui a largement accordé son soutien incontournable à notre colloque, proposant et manifestant sa vive volonté pour publier les Actes du colloque.

Parmi les autres personnes, nous citons notamment les collègues du Département d'Histoire : M'hamed Ahda, Mohamed El Mazouni, Abd Elkrim Madoun, ainsi que Brahim Labari (du département de Sociologie), qui ont formé avec le professeur Mohammed Charef (du département de Géographie) l'ossature du Comité d'organisation de la Faculté des Lettres d'Agadir. Aussi, nous tenons à remercier tous les intervenants venant des universités marocaines et étrangères.

AXE I

L'EMIGRATION/L'IMMIGRATION DANS L'HISTOIRE DU MAROC

Les migrations morisques et juives : motifs et enjeux (1492-1614)

Mohamed El Mazouni
Professeur à l'Université Ibn Zohr, Agadir

Certes, les facteurs poussant les migrations juives et morisques, depuis leurs expulsions (d'Espagne) respectives en 1492 et 1609-1614, sont diversifiés par le poids des éléments qui entrent en ligne de compte. Pour le cas espagnol, le facteur religieux est loin d'être suffisant à lui-même. Unité du «peuple chrétien» et unité de la «*umma islamique*», il y a effectivement, dans ces représentations, des formes d'appartenance qui mobilisent effectivement des populations entières, mais elles ne sont ni toujours ni partout opératoires. Surtout, elles entrent en concurrence avec d'autres formes de solidarité. Il importe donc de rompre avec les historiographies confessantes qui négligent, en traitant des événements traversant plus de quatre siècles, les divergences entre monarchies chrétiennes confrontées à la poussée de l'Empire ottoman ou la volonté de ce même Empire de soumettre à son autorité des sociétés majoritairement musulmanes qui ont, avec plus ou moins de vigueur, combattu ses armées.

Le cadre problématique étant posé, justifiant avec pondération l'expression de «migrations religieuses», la question se pose de l'estimation de la minorité visée. Les sources sont d'un traitement très délicat sur ce point: un auteur visant une minorité peut, tel Saint-Simon, gonfler son importance en vue de mettre en évidence un danger potentiel ou, à l'inverse dans le cas ottoman, sous-estimer le nombre des migrants pour manifester la force de la majorité. Combien, donc? 200 000 juifs et peut-être le double de musulmans, Ces nombres disent finalement peu. D'abord parce que la valeur absolue doit être rapportée à l'importance de la population d'origine, ensuite parce que les modalités du départ connaissent de singulières variations. Mais, dans chacun de ces cas, les conséquences économiques et culturelles sont très importantes.

1. L'unité de la couronne d'Espagne

La défaite des Almohades en 1212, appelée Al Uqab par les musulmans et Las Navas de Tolosa par les chrétiens, constitue un tournant décisif[1]. A compter de cette date, le pouvoir musulman dans la péninsule ibérique ne cesse de se réduire. L'Andalousie a, pour un temps, disparu de l'horizon politique des dynasties marocaines en raison de la faiblesse de leur pouvoir et de la poussée de la puissance ottomane en Afrique du Nord où le Portugal a un point d'appui dès le début du XVe siècle[2]. La chute de Constantinople, en 1453, rend un écho à l'autre bout de la Méditerranée. Les Ottomans

1. Laroui, Abdellah, ***Histoire du Maghreb,*** petite collection Maspero, Paris, 1976; T2, p.183.

2. Il ne faut pas oublier que les Portugais ont pu avoir un point d'appui en Afrique du Nord dès le début du 15 ° siècle

ne cachent pas leur stratégie qui vise à atteindre les côtes de l'océan Atlantique de part et d'autre du détroit de Gibraltar. Voir dans la chute de Grenade (1492) une simple réponse à celle de la capitale byzantine n'est pas satisfaisant[3]. Certes, la Porte affirme conduire un jihâd contre les « infidèles » (chrétiens), notamment ceux de la péninsule ibérique, et la Couronne d'Espagne use également de l'argument de la défense de la Chrétienté contre les « infidèles » (musulmans). Mais la donne géopolitique est plus complexe. Pour l'un comme pour l'autre, au-delà des déterminations confessionnelles, le nord du continent africain apparaît comme un lieu de conquêtes potentielles sur lequel les appétits s'aiguisent.

Sur fond de difficultés économico-sociales, les choix politiques qui aboutissent à l'expulsion des non chrétiens s'appuient sur des références confessionnelles que recouvre en partie le terme de ***reconquista***. L'Espagne des XVe et XVIe siècles est secouée par des crises économiques. Les opérations militaires de Philippe ii appauvrissent le trésor public. La monarchie espagnole entend resserrer l'union politique et idéologique des « vieux chrétiens » en utilisant l'élément religieux. Selon les estimations approximatives il y a, à la charnière des deux siècles, entre 300 et 400 000 musulmans (morisques ou non) et autant de juifs (marranes ou non) sur un total de 8,5 millions d'habitants. La concentration serait de 20 % dans les royaumes de la Couronne d'Aragon, elle s'élèverait à près de 40 % dans le pays valencien. La noblesse de ces communautés a conservé ses titres, ses charges sociales et ses richesses. Pour un tiers, ce sont des propriétaires terriens et certains prêtent même de l'argent à la vieille noblesse espagnole. Pour s'intégrer davantage, cette élite a même pris des noms d'origine ibérique. Cependant, un siècle après leur conversion forcée au christianisme, une majorité de musulmans et de juifs se maintiennent en marge du reste de la société, comme un groupe social solidaire et cloisonné. Malgré la perte de l'usage de leurs langues au bénéfice du castillan, malgré un affaiblissement de la connaissance de leurs rites, certains continuent à pratiquer leur religion en secret. Et l'accroissement démographique des morisques, confirmées par les recensements des années 1565-1572, suscite l'inquiétude de la population catholique.

Après « un millénaire d'histoire et d'intense métissage entre Ibères, Celtes, Romains, Juifs, Arabes, Slaves et Berbères, écrit l'historien Juan Eslava Galan, on ne pouvait plus distinguer entre les origines ». Or, aux yeux des responsables politiques et religieux, la cohabitation paraît impossible. Tout au long du XVIe siècle, à Grenade et à Valence, le clergé dénonce la persistance de pratiques non chrétiennes. Les morisques comme les marranes, lit-on dans les sources ecclésiastiques dont l'intérêt est – selon les moments et selon les rédacteurs- soit de minimiser soit d'exagérer le phénomène, ne se soumettraient qu'extérieurement aux traditions chrétiennes. Cet échec de l'évangélisation est attribué aux carences de l'encadrement paroissial et à ce qui est qualifié de « duplicité » de la part des convertis. L'attitude de dissimulation imputée aux musulmans comme aux juifs est associée au concept de taqiyya.

3. Les historiens musulmans pensent toujours que les Turques ont pu sauver la communauté musulmane avec rigueur contre les conquêtes chrétiennes ibériques notamment, et ce, malgré le fait de soumettre cette communauté musulmane/nation (Umma) sous leur pouvoir politique.

2. L'expulsion des juifs

Dès 1412, une ordonnance royale contraint les juifs, qui ont vécu au milieu du peuple castillan depuis plus de dix siècles, à rester cantonnés dans des ghettos. Elle leur interdit également d'exercer plusieurs charges publiques comme celle de vendre de la viande. Les arguments à leur encontre visent à les présenter comme une menace pour la majorité de la population. Les juifs essaieraient de soustraire les catholiques à leur foi en les instruisant des cérémonies et observances de la loi mosaïque et des traditions qui en découlent (circoncision, jeûnes, fêtes comme la Pâque), en cherchant à leur apporter du pain azyme et des viandes abattues rituellement, en spécifiant les interdits qu'ils souhaitent respecter, notamment dans le domaine alimentaire, ou encore en discutant de questions doctrinales.

L'expulsion des juifs s'effectue en un seul temps, sans demi-mesure. Le décret de l'Alhambra, publié le 31 mars 1492[4], ordonne aux juifs de Castille et d'Aragon de choisir entre la conversion au christianisme et l'exil, sans aucune possibilité de retour, sous peine de mort. Les rois catholiques leur accordent jusqu'au 31 juillet de la même année pour procéder à la vente de leurs biens. Contrairement aux prévisions des monarques, la majorité choisit de quitter le pays en direction du Maghreb, de l'Europe méridionale (Portugal, pour une courte période, Italie) et de l'Empire ottoman où le sultan Bayazet II accepte de les accueillir. Les estimations chiffrées concernant l'importance numérique des expulsés ont été sujettes à controverse, variant entre 40 000 et plus d'un million. La majorité des historiens contemporains estiment que le nombre réel se situe entre 150 et 200 000, mais une minorité, dont l'historien espagnol L. Suarez, avance le chiffre de 100 000.[5]

3. L'expulsion des musulmans en plusieurs temps

Moins de dix ans après le décret de l'Alhambra et après la défaite d'Albaicin (1501) subie par les morisques révoltés contre les décisions de l'archevêque Francisco Jiménez de Cisneros, les rois catholiques décrètent l'expulsion des musulmans âgés de plus de 14 ans, d'abord de Grenade puis, en 1502, de l'ensemble des territoires sous la couronne de Castille[6]. Le décret vise donc les Modéjares des villes castillanes qui vivaient depuis plusieurs siècles, pacifiquement, sous la domination chrétienne. En 1526, un autre décret d'expulsion conduit la plupart des musulmans d'Aragon à se faire chrétiens : eux et leurs descendants sont alors désignés sous le nom de Moriscos. Une minorité se résout à un exil en Afrique du Nord. Dès lors, les seuls musulmans non convertis tolérés dans les Etats espagnols sont les esclaves, qui ne sont pas concernés par les décrets d'expulsion.

---

4. «Nous avons décidé d'ordonner à tous les juifs, hommes et femmes, de quitter nos royaumes et de ne jamais y retourner. A l'exception de ceux qui accepteront d'être baptisés, tous les autres devront quitter nos territoires à la date du 31 juillet 1492 et ne plus rentrer sous peine de mort et de confiscation de leurs biens ». Voir : Henri, Tincq, « L'expulsion des Juifs d'Espagne ou la pureté du sang », in Le Monde. Fr. Culture, publié le 2- 8- 2007.

5. Ces chiffres sont présentés dans diverses recherches concernant l'expulsion des Juifs, telle que l'étude de Youssef Elidrissi, « Les racines de l'exclusion », in Maroc Hebdo, N° 512, Juillet 2002.

6. Antonio de Menjez, Tarikh muslimi Al Andalous, Dar Al Echraf, Qatar, 1988, Traduction en arabe par Abdelal Saleh Taha, p.116.

La montée sur le trône de Philippe II rend plus précaire la situation des morisques. Le jeune roi est décidé à appliquer la Réforme catholique dans ses Etats, à combattre l' « hérésie », que ce soit celle des calvinistes des Pays-Bas ou des morisques de Grenade et de Valence considérés comme non réellement convertis au christianisme[7]. Pour ce faire, il déploie un programme d'expulsion et de reconquête de la terre dès 1559. La réaction à cette politique est la révolte de 1568-1571, amorcée par un soulèvement dans le quartier de l'Albaicin à Grenade. Le chef de cette rébellion n'est autre qu'un descendant des Omeyyades, Hernando de Valor, qui prend le nom d'Ibn Oumayya. Son mouvement gagne toute la vallée de Lécrin, puis s'étend aux montagnes de l'Alpujarras. Il est écrasé par Don Juan d'Autriche et les morisques de Grenade sont dispersés dans toute l'Espagne. Pour la population catholique, l'événement est la preuve de l'existence d'un problème de sécurité collective: les morisques sont présentés comme un danger potentiel d'autant plus grand qu'ils sont accusés de complicité avec les ennemis pluriséculaires des rois catholiques : les Turcs et les pirates barbaresques du Maghreb[8].

Le soupçon grandit à l'encontre des morisques durant le dernier tiers du XVIe siècle. Les échecs de l'action de l'Inquisition et, plus globalement, de l'évangélisation, qu'ils soient avérés ou non, sont attribués par certains ecclésiastiques espagnols à un défaut de méthode d'une part, aux modalités d'application des accords de reddition de la ville de Grenade négociés avec le roi vaincu Abû 'Abdallâh d'autre part ; ces accords prévoyaient que les musulmans seraient autorisés à conserver leur religion. D'autres ecclésiastiques préconisent une forme de tolérance religieuse avec, ou non, une visée de conversion à terme. Ils sont relayés en cela par des nobles d'Aragon et de Valence qui y voient l'opportunité de bénéficier d'une main d'œuvre peu coûteuse pour l'exploitation de leurs terres[9]. A l'inverse, les paysans catholiques de basse condition considèrent ces musulmans et morisques comme des rivaux. Or, la situation économique et sociale de l'Espagne se dégrade pour plusieurs raisons : coût des guerres menées par Philippe II ; baisse des revenus en provenance des implantations

7. Tout le monde des « vieux chrétiens » voyait que les Morisques représenteront toujours un danger permanent, soit par leur accroissement démographique ; soit par leur dévouement fatal à la révolte contre le régime chrétien. D'ailleurs on divulgue à chaque événement leur appui aux « Corsaires nord-africains » ; mais la réalité approuve que c'étai seulement des rumeurs qui relèvent de la propagande. Cette dernière est largement manipulée et véhiculée par les inquisiteurs, fabricant ainsi toute une représentation collective stéréotypée pour légitimer les expulsions juives (1492) et morisques (1609-1614).Voir: José Maria Perceval, ***L'image du Morisque dans la monarchie espagnole aux XVI° et XVII° siècles,*** thèse inédite dirigée par Bernard Vincent, EHESS, 1993.

8. Et pour prouver ce sentiment de crainte d'une révolte des Morisques, le conseil d'Etat a reçu d'un captif espagnol, retenu à Tétouan (Maroc) une lettre suppliant le roi d'intervenir pour chasser tous les Morisques d'Espagne. Parmi les informations apportées par ce captif : « beaucoup de Morisques d'Espagne préparent une révolte avec le soutien du roi du Maroc, même un Morisque de Tolède, en visite au sultan Turque, essaie de convaincre celui-ci pour mener une expédition militaire en Espagne, car elle abrite plus de 500 000 musulmans tous seront engagés à sa réussite ». Lettre de Touloumi di Yanous Alrkoun, 28- 01- 1601, in A. de Meniez, op. cit. p. 164.

9. Abdelkader Boubayat, « Tarikh Al Andalous li moalifin majhoulin », in ***Revue Al Manahil***, n°85, 2008.

du Nouveau Monde ; augmentation des taxes ; épidémies et famines conduisant à des chutes démographiques (15% de la population castillane, selon certaines sources)[10]. Les efforts du grand Duc de Lerma pour établir un régime plus solide ne suffisent pas, la gronde sociale aggravée par la crise monétaire trouve un exutoire dans la stigmatisation d'un bouc émissaire.

L'historien Fernand Braudel a analysé le climat psychique des « vieux chrétiens » ébranlés, non par « haine raciale » mais par « haine de civilisation, de religion »[11], à l'idée de savoir les morisques « plantés là, dans le cœur, dans le 'rognon' espagnol », toujours plus nombreux, dont d'aucuns prétendent qu'ils se mobilisent autour de forteresses ou d'alcazars. Le principe de cohabitation entre les croyants des trois religions monothéistes, fait de compromis et ponctuellement d'accès de violences, qui a prévalu pendant presque neuf siècles en Andalousie (entre le début du VIIIe et la fin du XVIe siècle) est donc abandonné. Durant l'été 1580, à Séville, le bruit court d'une vaste conspiration soutenue par le Maroc. La rumeur n'est qu'en partie fondée, le sultan Saadien Ahmed al-Mansûr al-Dahbi (1578-1603) prépare certes une entreprise militaire, mais vers le Soudan et non directement vers l'Espagne[12]. Al Mansûr justifie son expédition en évoquant la nécessité de bénéficier des richesses soudanaises pour reconquérir Al Andalûs. Il bénéficie, pour ce faire, de l'appui d'ulémas, tel le cheikh Ahmed al Qarafi, grand savant malékite d'Egypte, qui promulgue une fatwa l'autorisant à conquérir une « terre musulmane » dans le but de consolider sa puissance militaire contre l'objectif ultime : l'Espagne chrétienne. En réalité, les sources marocaines révèlent qu'al-Mansûr n'a ni la volonté ni la capacité militaire de mener à bien ce projet. Ce qu'il entend faire, c'est rompre l'encerclement de fait imposé par les Espagnols chrétiens au Nord et les Ottomans à l'Est afin d'assurer un nouvel élan au Maroc.

A l'été 1588, les troubles en Aragon entraînent une délibération du Conseil d'Etat évoquant un danger intérieur à combattre sans tarder pour éviter la reproduction de la révolte de 1568. En 1600, un rapport présenté au roi Philippe III fait état de négociations entre la France et les morisques présentés comme des « ennemis intérieurs ». Au début de l'année suivante, le Conseil d'Etat reçoit d'un captif espagnol, retenu à Tétouan, une lettre suppliant Philippe III d'intervenir pour chasser tous les morisques d'Espagne. Le prisonnier, Touloumi dy Yanous Alrkoun, rapporte des informations qui ont vocation d'avertissement : « beaucoup de Morisques d'Espagne préparent une révolte avec le soutien du roi du Maroc, même un Morisque de Tolède, en visite au sultan Turque, essaie de convaincre celui-ci pour mener une expédition militaire en Espagne, car elle abrite plus

10. On sait aussi que les dépenses militaires ont dépassé la barrière de 12 millions de Ducats par an ; d'autant plus que les revenues du nouveau monde ont diminué ce qui a poussé le gouvernement espagnol à faire augmenter les taxes. Ajoutant à tout cela, les perturbations des échanges commerciales entre l'Espagne et ses colonies d'Amérique. F. Braudel, op.cit, T 2, p. 127.

11. F. Braudel, op.cit, T 2, p. 127. Voir aussi: Louis Cardaillac, ***Morisques et Chrétiens. Un affrontement polémique (1492-1640),*** Paris, Ed. Klincksieck, 1977, pp. 186-187.

12. Pour mieux se renseigner sur cette question, il faut consulter les écrits marocains de l'époque, tel que : ***Manahil assafa, Nouzhat al hadi,*** ou encore les lettres chérifiennes annotées par le chercheur Nehlil et autres. Voir la bibliographie finale.

de 500 000 musulmans tous seront engagés à sa réussite ». La réponse du Conseil d'Etat est claire : « Il faut en finir avec la question des Morisques, car ils deviennent un grand danger pour la sécurité des états espagnols ; ils peuvent en profiter de toute occasion pour faire la révolte. Ils sont des vrais musulmans ». D'autres rapports confortent cette perception. En 1604, l'Espagne signe une trêve avec l'Angleterre, en 1609 elle fait de même avec les Provinces Unies. Les conditions apparaissent alors réunies pour prendre une mesure radicale à l'encontre des morisques.

La décision politique est prise à la suite de la présentation, par le père Soprano, d'un mémorandum articulé sur trois idées maîtresses[13] : l'expulsion est un acte qualifié de divin, il s'appuie sur les recommandations du « Ciel » ; les morisques restent fascinés par leur « charia islamique » et leur dévouement à la religion musulmane est très profond ; la décision de les expulser doit être irréfutable. Dans son décret, daté du 22 septembre 1609, Philippe III expose ses motifs : la vaine tentative de christianisation des morisques de la péninsule ; le recours infructueux au clergé et aux savants catholiques pour régler la question selon la volonté divine ; la découverte, par un travail d'information, du caractère duplice des morisques ; la nécessité de préserver la sécurité de la péninsule, à commencer par le royaume de Valence. La conclusion tombe, irrémédiable : « j'ai décidé d'expulser tous les Morisques de ce royaume et de les faire exiler au pays des Berbères »[14].

Le savant musulman Al-Hajjari[15], contemporain des faits, évoque également la résistance des morisques aux tentatives d'évangélisation et d'assimilation entreprises par le clergé et les rois catholiques mais, selon lui, les motifs réels de l'expulsion sont d'abord de nature démographique au sens où, n'étant ni sujets au combat du fait de l'interdiction de porter des armes, ni sujets au célibat du fait de l'absence d'engagement dans le clergé, ils auraient fini par l'emporter en nombre.

4. De la confession à la nation

Sans l'associer aux mêmes causes ni aux mêmes conséquences, les historiens reconnaissent, à la suite des études de Henri Lapeyre[16], la différence des rythmes d'accroissement démographique entre les communautés. Ils insistent cependant davantage sur les enjeux politiques : l'édification d'un Etat unifié dans la péninsule répond à la fois à un mouvement européen en faveur du sentiment national et à un mouvement propre lié à la dynamique volontariste qui a suivi l'unification des royaumes de Castille et d'Aragon. Ils font également état des limites de l'évangélisation et de l'assimilation, constatées par des figures aussi centrales que celle de l'archevêque de Valence, le patriarche Ribera, et par Rome au-delà. Cette observation doit cependant être pondérée car un courant soulignait cet échec partiel pour mieux insister sur la néces-

13. Do Menquez, op.cit.p 204.

14. Voir le décret in: Ahmed, Razouk, Les Andalous et leurs migrations au Maroc pendant les 16° et 17° siècles, Afrique- Orient, 1989, p.120.

15. Ahmed Al Hajari Al Andalousi (connu sous le nom d'Affouquay), Nasser Eddine Al AL Kaoumi Al Kafirin. Cet œuvre présente le séjour d'Al Hajjari dans certains pays d'Europe. Il a été édité et annoté par : Ahmed Razouk, Ed. Al matbaa Al Najah Al Jadida, 1987.

16. Lapeyre, Henri, Géographie de L'Espagne morisque, Ed. Sevpen, Paris, 1959.

sité d'expulser les éléments considérés comme atypiques –juifs et musulmans venus d'Orient, ayant conservé des traits culturels en lien avec leur univers de référence religieux initial- par rapport aux héritiers des Wisigoths[17]. Les historiens, en revanche, divergent quant à l'évaluation du danger potentiel représenté par les victoires du sultan Moulay Zidane (1603-1627) sur son frère Mohamed Cheikh Al Ma'mûn au printemps 1609 : cause réelle, comme l'écrit Julio Caro Baroja, ou simple prétexte utilisé par l'administration et le clergé espagnols afin de provoquer la décision de Philippe III ?

Pour mieux saisir le contexte de cette affaire, il faut croiser les sources espagnoles avec les sources marocaines. Ces dernières révèlent que la guerre fratricide n'a pas eu de relation effective avec le problème morisque dans la mesure où le sultan Zidane n'avait pas les moyens de s'engager dans une expédition militaire en direction de la péninsule ibérique. Le conflit relève d'abord d'un enjeu de politique interne[18]. Conscients de l'état de détérioration de l'Empire du grand Al Mansûr, les deux frères sont en quête d'une légitimité auprès des Marocains. L'appel de Zidane à reconquérir Al Andalous peut ainsi être compris comme une manière de consolider les rangs contre son frère Al Mamûn qui, depuis ses premières défaites militaires, cherche des appuis en Espagne. En 1610, il offre d'ailleurs Larache à la couronne espagnole pour obtenir son concours afin de retrouver le trône perdu. Cet acte provoque une polémique entre oulémas -ceux qui le justifièrent et ceux qui le condamnèrent-, et la colère de nombreux Marocains se demandant comment une partie de la « terre d'islam » pouvait être accordée à des chrétiens ayant expulsé les musulmans de leur « Paradis » ou « Terre promise » (Al Andalus).

Engagée dans un vaste processus de changements, politiques, économiques et religieux qui mobilisent des représentations collectives, comme celle des croisades, les Espagnols créent les conditions de leur domination dans le commerce atlantique. Ce faisant, ils pèsent sur le rapport de forces entre monde majoritairement chrétien et monde majoritairement musulman. Les Ottomans, qui font figure de rivaux principaux dans ce domaine, ne parviennent pas à sortir du lac méditerranéen fermé. Ils sont bloqués par les Espagnols d'un côté et, de l'autre, par les Marocains qui remportent la bataille de Oued Al Makhzen (1578) contre les Portugais mais s'accordent pour faire échouer le plan ottoman de récupération du port atlantique de Larache en raison de la responsabilité attribuée à des soldats turcs dans le décès du sultan Abdelmalîk. Cette donne géopolitique, parmi d'autres évoquées préalablement, montre que les divisions internes aux ensembles confessionnelles doivent être prises en compte pour saisir les mouvements de longue durée et les basculements des centres de la puissance.[19]

17. El Alaoui, Youssef «L'expulsion des Moresques de Valence. L'heure fatale à travers les tableaux de la collection Bancaja (1612-1613)», Publications numériques du groupe d'Etude et de recherches Editer/Interpréter (Université de Rouen), p. 3.

18. Pour mieux comprendre le contexte de cette affaire, il faut consulter les écrits marocains: Nouzhat Al Hadi du grand historien M, Asgir Al Ifrani, et Le Tarikh Addaoula Assaadia d'un auteur anonyme, Lettres Chérifiennes, manuscrites, Bibliothèque Nationale, Rabat, K: 270. Voir liste bibliographique

19. Pour mieux se renseigner sur les enjeux de cette bataille, il faut revenir aux Sources Inédites de l'histoire du Maroc, éditées par Henri Le Castries en plusieurs volumes, surtout les séries Espagnoles et Portugaises et Anglaises. SIHM, Edit, Ernest Leroux, Paris, 1905-1953.

Bibliographie[20]

- Laroui, Abdellah, Histoire du Maghreb, Petite collection Maspero, Paris, 1976.
- Bachtaoui, Adel Said, Les Andalous Morisques : étude historique des Andalous après la chute de Grenade, Dar Sama, Damas, 1985.
- Mantran, Robert (Editeur), Histoire de L'empire Ottoman, FAYARD, Paris, 1989.
- Braudel, Fernand, La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, Librairie Armand Colin, Paris, 3eme édition, 1976.
- Redondo, A, Les Représentations de l'Autre dans l'espace ibérique-américain, presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 1993.
- Lapeyre, Henri, Géographie de L'Espagne morisque, éd. Sevpen, Paris, 1959.
- Meseguer, Juan Fernandez, « Fernando de Talavera, Cisneros y la
- Galan, Eslava, La Historia de Espagna contada para escépticos, Planeta, Barcelona, 2004.
- Elidrissi, Youssef « Les racines de l'exclusion », In Maroc Hebdo, No : 512, Juillet 2002.
- Menguez, Antonio, de, Tarikh muslimi Al Andalous, Dar Al Echraf, Qatar, 1988, Trad. En arabe par Abdelal Saleh Taha.
- Nehlil, Mohamed, Lettres chérifiennes, Ed. Guilmoto, Paris, 1915.
- A. Cour, L'Etablissement des dynasties des chérifiens au Maroc (1509- 1830), Paris 1904.
- Arenal, Garcia, Los moriscos del campo de caltrava después de 1610, in Cahiers de Tunis, 1978
- Al - Hajari Al Andaloussi (Affouquay), Nasser Eddine Al AL Kaoumi Al Kafirin ; édité et annoté par : Ahmed Razouk, Al matbaa Al Najah Al Jadida, 1987.
- Al Izzou Wa Al Manafi Lil Al Moujahidin Bi Al Madaafi, œuvre manuscrite : Bibliothèque Nationale, Rabat, code : J. 87.
- Mansour, Abdelwahab(Ubn), Ahmed Ben Kacem Al Hajjari : Akhir morisqui youalifou bi Al Arabia wa you Dafia Jahratan Ani Al Islam, imprimerie Royale, Rabat, 1996.
- El Alaoui, Youssef « L'expulsion des Morisques de Valence. L'heure fatale à travers les tableaux de la collection Bancaja (1612-1613), Publications numériques du groupe d'Etude et de recherches Editer / Interpréter, Université de Rouen.
- Al- Ifrani, Mohamed Assaghir, Nouzhat al hadi Fi Akhbar Moulouk Al Quarn Al Hadi, édité et annoté par : Chadili, Abdellatif, Imp. Annajah Al Jadida, Casablanca, 1998.
- Razouk, Mohamed, Al Andaloussien Wa Hajartouhm Khilal Al Quarnien 16 et 17, Afrique- Orient, Casablanca, 1989.

20. Ne sont cités dans cette bibliographie que les ouvrages et articles auxquels renvoient les notes en bas de page.

Identités, mémoires et représentations collectives L'exemple des (Juifs et) Morisques du Maroc (1492-1614)

Elkbir Atouf [1]

Avant d'entrer dans le vif d'un sujet aussi important, nous soulevons quatre remarques méthodologiques qui s'imposent : premièrement, en mettant l'accent sur les Morisques, nous n'aborderons les Juifs qu'à titre comparatif. Deuxièmement, nous utilisons le terme « Morisque » tel qu'il a été d'usage à l'époque étudiée, en acceptant son historicité chargée socialement, politiquement et idéologiquement, avec toutes les idées reçues et stéréotypées que cela comporte. Troisièmement, le terme morisque a été utilisé pour la première fois dans les documents des tribunaux d'inquisition vers les années 1499-1500, et par conséquent nous n'utiliserons ce terme que pour la période postérieure aux années 1500. Quatrièmement, concernant le pourquoi de notre période chronologique 1492-1614 : faut-il rappeler que 1492 représente la chute de Grenade et l'expulsion des Juifs d'Espagne, alors que 1614 est la date de la dernière vague migratoire des exilés morisques au Maroc.

Tout peuple se définit par son mode de vie, sa manière d'agir et de se comporter dans un environnement sociétal qui ne peut que « l'influencer, forger sa personnalité, son caractère[2] » et son imaginaire. D'où la pertinence de se poser les questions suivantes :

Quelles représentations collectives porte l'opinion sur les Morisques dans le « pays d'origine » (l'Espagne) ainsi que dans un pays d'exil/d'accueil comme le Maroc? Quelles sont les spécificités et les valeurs patrimoniales de l'identité morisque marocaine ? Quel est la nature de l'héritage culturel et historique hispano judéo-musulman et morisque au Maroc? Quelles pistes de réflexion ou préconisations pouvant nous aider à construire et sauvegarder la mémoire collective hispano judéo-musulmane et morisque du Maroc ?

1. Représentations, identité(s) et mémoire(s) morisque en Espagne

Parmi les causes avancées pour justifier l'expulsion, on peut évoquer les échecs successifs de la politique d'évangélisation et d'assimilation, la peur permanente d'une révolte comme celle de Grenade en 1568-1570, la peur des actions de piraterie, des supposées éventuelles conspirations avec les Ottomans, la peur d'une invasion musulmane, etc...

---

1. Elkbir Atouf est membre de plusieurs laboratoires dont *l'ORMES et Sociétés sahariennes …*, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Zohr - Agadir, et membre également des comités de pilotage du *Master Migrations et Développement Durable* (MMDD) ainsi que le *Master Histoire du Sud marocain.* E-mail : **kebir37@yahoo.fr.**

2. Mohammed Turki, « Personnalité de l'Andalous-Morisques. Traits de caractères », in *Mélange Louis Cardaillac,* Tunis, 1995, p. 699 (article pp. 699-708).

La peur de ce qui a été appelé à l'époque la « solidarité islamique » était l'élément qui avait le plus de poids dans l'imaginaire collectif espagnol, à tel point que « chaque morisque musulman devenait suspect pour les chrétiens et chaque chrétien, aux yeux des Morisques, était considéré comme un espion potentiel travaillant pour l'Etat inquisiteur »[3]. « Solidarités islamiques », propagandes, imaginations diverses fondées ou non fondées, l'aide potentielle des Turks et des Protestants, la montée démographique des Morisques: toutes ces questions représentaient un vrai dilemme pour l'imaginaire populaire espagnol.

D'ailleurs, c'est ladite « solidarité islamique » qui a retardé l'expulsion morisque depuis la chute de Grenade car le contexte de la fin du XV° siècle est mal approprié pour expulser les Juifs et les Musulmans en même temps. En outre, on a expulsé les Juifs car ces derniers n'avaient pas un Etat ou des « Etats communautaires solidaires » pouvant les défendre et les protéger symboliquement ou réellement, contrairement aux Musulmans qui ont été « soutenus » par les Ottomans et défendus historiquement par les « Sultans marocains »[4].

On est ici face à un projet bien conçu concernant la construction des images négatives, légitimant l'expulsion morisque et servant le projet de la construction de l'identité espagnole catholique unifiée. En d'autres termes, on a inventé deux mondes compacts et différents, la vision de l'un est contre celle de l'autre dont le « vivre ensemble est impossible » : c'est ce qui ressort de la lecture attentive de la thèse de Louis Cardaillac[5] qui soulève magistralement « l'absence totale des signes de compromis, voire de l'acculturation ». Cette représentation stigmatisée est véhiculée par l'Eglise et des historiens espagnols, eux-mêmes endoctrinés.

1-1. Position des historiens espagnols de la question morisque

Miguel Angel, l'un des grands spécialistes de l'histoire morisque, révèle dans son livre Les Morisques du Maroc, la position des historiens espagnols contemporains par rapport à la question morisque. L'auteur nous confirme que les « documents sont systématiquement censurés, à tel point que des informations importantes critiquant l'Eglise ont été cachées au Roi »[6], car il était inconcevable de critiquer les autorités religieuses qui avaient un pouvoir considérable. Les documents espagnols publiés durant les XVI°-XVII° siècles sont donc douteux ; d'où la prudence et la comparaison documentaire qui s'imposent. C'est ainsi que les historiens espagnols des XVI°-XVII°

3. Antonio Dominez Hourtez et Bernard Bentent, *Tarikh Muslimiy Al Andalous AlMouriskiyyin,* traduction de l'espagnole en arabe par Abd AlAli Salah Taha), Beyrouth, Ed. Dar Al Achrak, 1980, p. 71.

4. À ne pas oublier les interventions militaires des Almoravides, des Almohades et les Mérinides, pendant les XI° et XV° siècles.

5. Louis Cardaillac, Un affrontement polémique (1492-1640), Paris, Ed. Klincksieck, 1977, pp. 186-187, (543 p.).

6. Miguel Angel de Bunes Ibarra, Los moriscos en el pensamiento historico, (traduction en l'arabe de Wisam Mohammed Jazar), Le Caire, Ed. Almajlis Ala'la lithaqafati, document n° 909, 2005, pp. 9-10 (211 p.).

siècles, selon Miguel Angel, « étaient tous pour l'expulsion des Morisques, à l'image de toute l'opinion générale et il fallait attendre le XX° siècle pour lire une autre version concernant la question morisque. Les autorités religieuses et politiques savaient que le Morisque ne représentait aucun danger réel pour la sécurité de l'Espagne, mais elles ont exploité cet état de fait pour des fins politiques. [Pire encore] ces historiens espagnols se transformaient en tribune de propagande pour justifier l'expulsion »[7].

Dans le contexte décrit ici, on pense sérieusement que les représentations morisques ont été fabriquées de toutes pièces, pour que tout concorde ainsi avec la position officielle.

1-2. Images et représentations collectives

Les principaux idéologues de l'expulsion étaient l'archevêque de Valence et le patriarche Ribera notamment, sans oublier un certains nombre d'auteurs apologistes, qui préparaient le terrain, ces idéologues « ne reconnaissaient pas l'hispanité aux Morisques » qui représentaient selon eux « un danger permanent. Le héros de l'Espagne était Philippe III, qui avant enfin achevé la Reconquista, cette fois pour de bon »[8].

Les documents de la collection Holland (Mémoires et correspondances datées de 1542 à 1610)[9], démontrent que le grand théoricien de l'Etat espagnol raciste est le dominicain membre du tribunal de l'inquisition de Valence. Fray Jaime Bleda : il est l'auteur d'un livre où il expose ses théories, démontrant que « l'élimination des morisques est une nécessité urgente »[10].

La position générale des idéologues qui sont derrière l'expulsion peut se résumer ainsi : « les Morisques étaient pour eux des Maures, ils étaient arrivés en Espagne en tant que Musulmans, ils devaient la quitter en tant que tels »[11]. En effet, ces idéologues de l'inquisition avaient fait le travail de la désinformation et la propagande en amont et avaient préparé minutieusement et activement le terrain afin que l'opinion publique accepte les mesures d'expulsion.

Pedro Aznar Cardona, dans son activité investigatrice, nous rapporte comment « leurs manières étaient celles d'enfants et familles de Satan. Tout morisque est suspect par ce qu'il participe à quelque conspiration »[12].

---

7. Miguel Angel de Bunes Ibarra, Los moriscos en el pensamiento historico, 205 op. cit., pp. 9-11
8. Cf. L'article de Youssef El Alaoui, « L'expulsion des Morisques de Valence (1609). L'heure fatale à travers les tableaux de la Collection Bancaja (1612-1613)», pp. 3-4, article (de 13 p.) téléchargé et consulté sur le net le 21 mai 2010: www.cerventesvirtual.com/SirveObras/8914840876146969536567 9/sharq13/sharq13/08pdf.
9. Cf. Rodrigo de Zaya, «En 1609, premier cas morisque de purification ethnique», in Le Monde diplomatique, Archives-Mars 1997, pp.2-6.
10. Rodrigo de Zayas, l'article publié dans le Monde diplomatique, 1997,op. cit., p. 5.
11. Miguel Angel de Bunes Ibarra, 2005, op. cit., p. 112.
12. José Maria Perceval, «L'image du Morisque dans la monarchie espagnole aux XVI°-XVII° siècles», thèse inédite dirigée par Bernard Vincent, EHESS, 1993, p. 5.

L'imaginaire espagnol de l'époque se résume ainsi à la production et à la reproduction des images négatives et stéréotypées envers les Morisques comme les Juifs auparavant et postérieurement : contes, légendes, proverbes, actes racistes, faux témoignages, chants populaires, etc. Les Morisques imaginés par les vieux chrétiens n'ont pas ni histoire, ni géographie, ni patrie ; ils ont par contre droit aux représentations les plus discriminées, légitimant leur infériorisation systématique pour fabriquer d'eux un bloc compact facile à désigner, attaquer et expulser.

1-3. Le mythe fondateur de la construction identitaire d'Espagne

Les Rois Catholiques étaient les premiers à comprendre l'importance capitale des représentations collectives pour consolider aisément leur pouvoir et en assurer la continuité. On assiste dans ces conditions à « l'édification d'un mythe national », ayant pour mission sacrée d'associer et de fédérer les chrétiens d'Espagne et leurs Rois unis contre les infidèles : Juifs, Maures, Morisques, Musulmans, Turcs, Protestants, hérétiques, etc.

L'Espagne des XVI°-XVII° siècles relève donc d'une construction identitaire que ses Rois voulaient fédératrice, comme le creuset par lequel toute la « nation » espagnole devait adhérer à l'unification religieuse d'abord: pour que ce projet soit réalisable, il fallait expulser les Juifs (1492) et les Morisques Musulmans (1609-1614), et se débarrasser aussi des Protestants.

Les spécialistes de la question morisque tels que Louis Cardaillac, Miguel Angel de Bunes Ibarra, Antonio Dominguez, Bernard Vincent, Guillermo Gosalbes Busto, ou encore Raphaël Carrasco, ont tous soulevé chacun à sa manière : les rapports d'affrontements douloureux et tortueux, culturels voire civilisationnels, qui trouveraient leurs origines initiales dans le refus mutuel de l'autre, le refus du compromis, à l'image des « tensions polémiques » fortes illustrées dans les années 1520 par le « racisme d'Etat », pour utiliser l'expression de Rodrigo de Zayas[13].

2. Représentations, identité(s) et mémoire(s) morisque au Maroc

Le sociologue marocain Abdellatif Felk[14], distingue quatre marqueurs de l'identité : la langue, la religion, l'appartenance et la citoyenneté ; sans l'un de ces éléments il est illusoire de parler de l'identité dont la construction est conditionnée par un processus long et difficile à cerner.

2-1. Représentations et identité(s)

Déjà en Espagne, avant leur expulsion, les Andalous-Morisques formaient un groupe original et très solidaire ; une fois au Maroc, ces mêmes valeurs d'entraide se reproduisent et se cultivent spontanément d'une génération à l'autre. Ce regroupement solidaire s'est fait naturellement, car la même origine andalouse (aragonaise, catalane, grenadine, etc.) de cette immigration forcée a largement contribué à la formation d'une communauté morisque compacte.

---

13. Rodrigo de Zayas, *Les Morisques et le racisme d'Etat,* Paris, Ed. La Découverte, 1990.

14. Abdellatif Felk, «Identités et métissage», in conférence donnée à l'occasion du «premier forum des jeunes marocains du monde», qui s'est déroulé à Ifrane (Maroc), les 27 et 28 juillet 2010. Forum organisé par le CCME (Conseil Consultatif des Marocains résidents à l'Étranger).

Le comportement général des Andalous-Morisques se résume à la sociabilité, la discrétion, la sincérité et le sérieux qui caractérisent leurs principes moraux fortement teintés et conditionnés par un certain mélange de noblesse et de générosité. Cependant, le trait dominant du caractère de l'Andalous-Morisque est sa « fierté allant jusqu'à la vanité ». Déjà, « les premiers immigrés avaient suscité la jalousie et l'envie des autochtones en tirant vanité et orgueil de leur richesse et de leur supériorité. L'Andalous Morisque est très fier dans son orgueil, même si la réalité ne s'applique pas à lui. Une espèce de sentiment de supériorité est toujours présent pour pallier à son sentiment d'infériorité[15].

Cette représentation renvoie au fait que ces Morisques ont bien réussi leur « intégration » jugée difficile et longue, mais certaine et aisée, ce qui peut effectivement créer un sentiment de frustration socio- psychologique menant à la jalousie. Surtout que ces Andalous se distinguaient par un capital socioculturel très élevé par rapport aux populations autochtones.

L'Andalous-Morisque, tel qu'il est décrit souvent par les documents est : « fier, soigné de sa personne et dans son travail, amateur de musique et de fleurs ». Pourtant, ce dernier « a toujours senti peser sur lui la peur du lendemain, face à l'hostilité et à la persécution des autorités »[16].

C'est se sentiment confus qui a fini par favoriser ou engendrer l'apparition de ce qu'on peut appeler « le complexe de supériorité » vanté par ces immigrés atypiques qui n'hésitent pas à véhiculer cette image idéalisée de « l'Andalous supérieur ». En définitive, c'est quelque part une sorte de refuge et de défense ; c'est leur façon de se protéger contre les agressions de l'extérieur qui peuvent se résumer aux diverses vexations et au mépris social des autochtones.

Le groupe andalous qui a laissé le plus de traces patrimoniales et qui s'est forgé une identité et une mémoire très originales et distinguées, n'est autre que le groupe constitué par les Grenadins implantés à Tétouan, laissant ainsi leurs traces indéniables sur cette ville marquée à jamais par le patrimoine culturel et civilisationnel andalous grenadin. Ce qui nous emmène à étudier les caractéristiques et les valeurs identitaires qui ont fait la mémoire andalouse tétouanaise.

2-2. Pour la mémoire de Tétouan l'Andalouse

Le caractère de la personnalité morisque andalouse est illustré surtout dans la construction des villes utilisant une technique qui avait le double but de prévoir et d'interdire les incursions à caractère militaire. Et on imaginait mal ces immigrés andalous voulant vivre à part, construire ou reconstruire des villes ordinaires, d'où la pertinence et l'utilité défensive des constructions de remparts protecteurs et des fortifications intenses à l'image de Tétouan.

---

15. Mohammed Turki, «Personnalité de l'Andalous-Morisque. Traits de caractères», in Mélange Louis Cardaillac, 1995, op.cit., pp. 704-705.

16. Ibid., p. 706.

2-2-1. Le choix géostratégique de Tétouan qui prospère

Les barrières naturelles que constituent les deux montagnes qui entourent la ville au Sud et au Nord et l'ouverture sur la mer offraient à Tétouan une position stratégique de choix. Initialement forteresse destinée à protéger les Andalous, bâtisseurs de la ville qui s'agrandira rapidement par l'accroissement démographique interne et les migrations successives grenadines qui ont marqué le dernier quart du XV° siècle ainsi que la période 1609-1614.

Tétouan est la « Colombe blanche » pour les poètes arabes, la « Fille de Grenade » pour les Andalous-Morisques ou encore « la Petite Jérusalem » pour les Juifs du Maroc. Unique par la diversité de ses origines, ses fondateurs ainsi que ses habitants actuels cosmopolites.

Tétouan a largement intégré « l'architecture andalouse » à travers : ses murs, sa kasbah, ses petites maisons et ses palais uniques et merveilleusement décorés, ses minarets, ses mausolées et ses hôtels. Elle a su conserver, au fil du temps, son âme tout à fait andalouse et grenadine, qui fait d'elle la ville la plus hispano andalouse grenadine de toutes les villes marocaines.

Durant les XVI°-XVII° siècles, Tétouan connaît un véritable essor économique et socioculturel renvoyant au développement du commerce régional, national et international intense dû à sa situation géostratégique. Faut-il rappeler que Tétouan était le seul port marocain n'étant pas colonisé, d'où le fait qu'elle constituait une plaque tournante concernant le transit principal de nombreuses marchandises précieuses.

2-2-2. Ali Al-Mandari : fondateur ou reconstructeur de Tétouan ?

Tétouan qui n'est qu'à 40 Kms du Sud de Ceuta va jouer un rôle capital dans les transformations qui se sont déroulées au détroit de Gibraltar, notamment après sa reconstruction par les exilés de Grenade. Ce sont « les 300 guerriers de Si Ali AL-Mandari, qui ont pu construire les remparts, les fortifications, les mosquées et les maisons de Tétouan, c'était en 1484-1485 », lit-on dans la source de Hassan El Wazzan dit Léon l'Africain[17]. C'est ainsi que l'histoire de Tétouan risque de se confondre avec Ali Al-Mandari et sa famille qui ont largement marqué de leurs empreintes andalouses les aspects généraux de cette ville. Cette remarque judicieuse n'a pas échappé à l'historien de Tétouan par excellence, Mohammed Daoud qui n'est autre que l'un des descendants d'une famille andalouse grenadine, il est décédé à Tétouan même en 1985, après avoir consacré toute sa vie pour écrire l'histoire et la mémoire de sa ville natale, et ce, à travers un gigantesque travail monumental, livre[18] testament composé de huit volume : Tarikh Tétouan, œuvre écrite en arabe et qui n'est pas encore traduite ni en français ni en espagnole.

---

17. Jean Léon l'Africain, *Description de l'Afrique,* traduction de l'italien en français par Alexis Epaulard, Paris, Ed. Librairie d'Amérique et d'Orient, I, 1956, p. 234.

18. Mohammed Daoud, *Tarikh Tétouan: Histoire de Tétouan,* (en 8 volumes: 1965-1979), T.1, 1959, p. 98, (voire la partie réservée à l'histoire des Grenadins andalous de Tétouan en pp. 86-124).

2-2-3. Les noms patronymiques symboles et vecteurs de la Mémoire

L'historien espagnol Guillermo a pu faire une étude plus complète et actualisée que celle effectuée par Muhammed Razouk[19], sur les noms de familles tétouanaises. Guillermo a recensé et étudié « 169 noms de familles »[20] qui vivaient et qui vivent toujours et encore à Tétouan, sachant que la part du lion des noms andalous a complètement disparu ou déformés voire transformés. Déjà lors de l'enquête menée par Mohammed Daoud, en 1925, des centaines de noms de familles ont été désignés par cette expression un peu vague : « inexistant actuellement »[21].

Certains Andalous ont adopté ces noms pendant leur « christianisation » décrétée en 1502, d'autres ont changé leur nom après leur arrivée en terre d'Islam, pour oublier à jamais l'humiliation de leur expulsion, d'autres encore ont pris des noms espagnols depuis leur naissance et préfèrent garder ces noms transmis d'une génération à l'autre.

Parmi les noms qui sont toujours d'actualité : Al Malagui (de Malaga), donnant naissance par la suite à Al Malki, Ibn Al Ahmar, Al Andalousi, Bays, Al Banzi, Bargach (dérivé de Bargas), Al Biruni, Al Khatib, Daoud, Al Garnati (littéralement le Grenadin), Torres, Moulina, Raylan, Madina, Martil, Moreno, Al Mandari, Moulatou, Salas, Garcia, Alqaiisi, Assarraj, Skirj, etc.

2-2-4. L'institutionnalisation de la communauté juive andalouse tétouanaise

Faut-il insister sur la nature des relations sympathiques et pacifique nouées dans les terres tétouanaises, entre Juifs et Morisques Andalous. Même si les Juifs sont très peu nombreux par rapport aux Morisques, ils ont beaucoup de points en commun : la langue et la culture andalouse, l'expulsion et l'exil dans la même terre tétouanaise, etc.

Autres points en commun observés par Marmol : « les commerçants, écrit-il, juifs et morisques andalous dominent les centres-villes de Fès, Tétouan et Tanger où ils excellent dans tout ce qui est industrialisation et commercialisation de textiles, soies, tapis de luxe et produits artisanaux »[22].

Parmi les grandes familles juives de Tétouan les plus influentes, on peut citer: Isaak bnu Fermi, Almonsino, Bendelas, Casès, Coriat, Crudo, Falco, Taurel, Ben Brahim, Isaak Tayab, Moisés Rote, Bibas, Yousef Cohen, Samuel Biminda, etc.

---

19. M. Razouk, *Al Andalousiyyouna wa hajaratuhumu ila Al Maghrebi, khilal al qarnaini 16-17 (Les Andalous et leurs migrations au Maroc pendant les XVI°-XVII° siècles),* Casablanca, Ed. Afriquiya Chcharq, 1998, pp. 321-23. (345 p.)

20. Voir la liste de ces noms: Guillermo Gosalbes Bustos, *Almourisquiyyoun fi Al Maghrib, (Les Morisques au Maroc),* traduit de l'espagnol par M. Ibrahim Marwa, publication de la Haute assemblée de la culture, Le Caire, 2005, (455 p.) pp. 99-144.

21. Mohammed Daoud, *Tarikh Tétouan,* T.1, 1959, op.cit. p. 102 et suiv.

22. Marmol Carvajal (Louis de), *L'Afrique*, traduction de l'espagnole (en français) de P. D'ablancourt, T. 2, 1667, p. 300.

Les Juifs andalous constituaient la plus importante communauté du Nord du Maroc. Ces Juifs étaient fiers de leurs cultures judéo-espagnoles, c'est pourquoi ils ont tenté, avec beaucoup de succès d'ailleurs, d'imposer leur identité, comme en témoigne Rabbi Yehouda Ben Attar : « Fès, Larache, Mekhnès et Séfrou suivent les coutumes des expulsés de Tétouan, alors que le tribunal de Tétouan jouissait d'une autorité incontestée dans toute la région »[23].

Les milieux juifs considèrent 1530 l'année de « la création officielle de la communauté juive andalouse ». C'est au cours de cette date que les Juifs de Tétouan ont demandé au Rabbin Hayim Bibas, descendant d'une famille juive expulsée d'Espagne, de devenir, au même temps, leur rabbin et juge officiels. C'est ainsi que Rabbi Hayim devient dans la mémoire collective juive le « Père fondateur » de la communauté juive andalouse tétouanaise.

2-2-5. Edifices morisques andalous

Ce sont les premiers immigrants andalous morisques arrivés successivement durant les XV°, XVI° et XVII° siècles, qui ont pu construire des mosquées, des souks, des fortifications et remparts, des portes, des fontaines, des jardins, et autres édifices « qui ne sont pas habituels » pour les Marocains autochtones (cf. Illustrations 1, 2, 3 et 4 : voir annexe). Il s'agit des constructions caractérisées par une finesse extraordinaire, en terme d'architecture, de sculpture, de peinture, de « mariage des couleurs adaptées », etc.

Très respectueux de la religion musulmane, c'est ce qui explique le nombre important de mosquées construites à Tétouan durant le XVII° : le siècle des constructions religieuses andalouses grenadines par excellence. A titre d'exemple, on peut citer, la mosquée de Sidi As s'aîdi construite en 1609 par Alhaj Sidi kacem, qui se distingue par son merveilleux zellige et sa belle sculpture (cf. Illustration 5).

D'autre part, les « tombes andalouses » (cf. Illustration 6), restent des traces tangibles qui nous renseignent sur le sentiment religieux et spirituel andalous: ces tombes étudiées par Guillermo et qui sont situées dans le Nord de la ville, souffrent actuellement de l'usure du temps. Elles concernent probablement les familles nobles de Bani Nasr (Nasrides) car elles sont bien faites matériellement, architecturalement et esthétiquement.

Ce qui ressort d'après la présentation schématique et rapide des édifices andalous morisques, est surtout l'aspect défensif, sécuritaire et militaire, illustré notamment à travers les nombreuses fortifications, remparts et portes qui marquent indéniablement ces constructions.

L'empreinte artistique florissante des Andalous-Morisques s'étend indéniablement de Tétouan à Rabat-Salé, de Chefchaouen à Fès-Meknès. Elle est largement visible perpétuellement dans les travaux du Zellige, du stuc, du bois (cf. Illustration 7,8 et 9: voir annexe), ou encore du marbre, sur les vêtements des femmes ainsi que sur les broderies, les bijoux, etc.

---

23. Isaak Guershon, Tétouan, «Une communauté hispanique…», *in www. Sefarade.org* (article consulté le 10 juin 2010).

EN GUISE DE CONCLUSION

Nous développons ici 4 points importants :

1. Les rois catholiques comprenaient l'importance capitale d'instrumentaliser la mémoire d'Espagne, élaborant une perception collective faite de « purs chrétiens », constituant ainsi le mythe fondateur de l'Espagne au détriment des juifs et Morisques expulsés.

2. La culture andalouse fait partie intégrante de notre Culture(s) et elle est par conséquent un élément essentiel dans la formation de l'Identité marocaine conjuguée au pluriel, mais elle n'est pas la seule, car malheureusement, d'autres composantes minoritaires sont encore marginalisées. Néanmoins, l'impact de cette culture andalouse sur le Maroc est très profond et durable. Les orchestres de Fès, Tanger ou Tétouan utilisent encore des instruments de la musique andalouse qui porte son nom encore aujourd'hui. Au Maroc, cette musique andalouse est encore appelée Ala et a depuis longtemps été encouragée voire favorisée par le pouvoir marocain.

3. En 1980, l'Etat espagnol a présenté ses « Excuses », demandant « Pardon » aux Juifs expulsés en 1492, on attend toujours par contre, un geste semblable en faveur des Morisques. Ce geste officiel pourra être un signe de reconnaissance réconciliant la mémoire collective morisque, c'est la seule façon pédagogique et didactique capable de faire le deuil. La mémoire espagnole s'acharne encore à ranger dans les placards de l'oubli volontaire des siècles entiers (711-1609) de coexistence pacifique entre Musulmans, Juifs et Chrétiens.

4. On constate amèrement la quasi absence de lieux de Mémoire relatifs à l'immigration, au Maroc et en Espagne, alors qu'en France, on a opté pour « la Cité nationale de l'histoire et de la mémoire de l'immigration », institutionnalisée à la Porte Dorée à Paris, en 2007.

Pistes de réflexions et préconisations

Nous évoquons deux questions essentielles :

1. En tant qu'historien d'abord, espérons que ce travail, si modeste soit-il, suscite un débat de fond permettant l'inscription de la mémoire collective des Andalous marocains (juifs et morisques) dans le patrimoine culturel et civilisationnel régional et national.

2. Notre responsabilité est grande vis-à-vis des jeunes générations auxquelles il faut transmettre cette mémoire intergénérationnelle à travers des repères solides : à savoir un musée qui peut porter le nom de « Musée national d'immigration », dédié à toutes les minorités composant la société marocaine plurielle. Ce « musée migratoire » doit avoir un triple objectif :

- il est le repère symbolique, réel et le centre de ressource et de mémoire de l'immigration.

- c'est un lieu de mémoire pour sauvegarder les traces migratoires passées (archives matérielles et orales, ressources radiophoniques et visuelles, supports pédagogiques, etc.).

- il représente une visibilité nationale et internationale pour les autres andalous d'Afrique du Nord, avec lesquels des pistes de travail peuvent être envisagées dans le futur.

L'objectif de ces initiatives est surtout de promouvoir « les études moriscologiques au Maroc », et ce, dans le cadre d'un travail partenarial négocié par les Etats en question. Ce Musée sera aussi un lieu d'expression des cultures du monde et de partenariats économiques et éducatifs Nord-Sud. Il aura également une dimension immédiatement régionale, voir locale puis euro-méditerranéenne.

Annexe : illustrations

Illustration 1 : *vue d'ensemble de Tétouan, 2010 (fenêtres qui portent sur l'extérieur)*

Illustration 2 : *la Médina (le vieux centre ville), 2010.*

Illustration 3 : *l'une des sept 7 portes tétouanaises entourant la ville*

Illustration 4 : *édifices typiquement andalous*

Illustration 5 : *la mosquée de Sidi As s'aîdi à Tétouan*

Illustration 6 : *cimetière andalou-morisque*

Illustration 7: *artiste traditionnel à l'andalouse*

Illustration 8 et 9 : *Artisanat andalou dans un atelier tétouanais*

Sources et Bibliographie

Sources :

- Marmol Carvajal (Louis de), *L'Afrique*, traduction de l'espagnole (en français) de P. D'ablancourt, T. 2, 1667.
- Mohammed Daoud, *Tarikh Tétouan* : *Histoire de Tétouan*, (en 8 volumes : 1965-1979), T.1, 1959.
- Jean Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, traduction de l'italien en français par Alexis Epaulard, Paris, Ed. Librairie d'Amérique et d'Orient, I, 1956.

Bibliographie :

- Mohammed Turki, « Personnalité de l'Andalous-Morisques », in *Mélange Louis Cardaillac,* Tunis, 1995, (article pp. 699-708).
- Antonio Dominez Hourtez et Bernard Bentent, *Tarikh Muslimiy Al Andalous AlMouriskiyyin*, traduction de l'espagnole en arabe par Abd AlAli Salah Taha), Beyrouth, Ed. Dar Al Achrak, 1980.
- Louis Cardaillac, *Un affrontement polémique (1492-1640)*, Paris, Ed. Klincksieck, 1977, (543 p.).
- Miguel Angel de Bunes Ibarra, *Los moriscos en el pensamiento historico*, (traduction en l'arabe de M. Wisam Jazar), Le Caire, Ed. Almajlis Ala'la lithaqafati, document n° 909, 2005, (211 p.).
- Rodrigo de Zaya, « En 1609, premier cas morisque de purification ethnique », in *Le Monde diplomatique***,** Archives-Mars 1997, pp.2-6.
- José Maria Perceval, « L'image du Morisque dans la monarchie espagnole aux XVI°-XVII° siècles », thèse inédite, EHESS, 1993.
- Rodrigo de Zayas, *Les Morisques et le racisme d'Etat*, Paris, Ed. La Découverte, 1990.
- Muhammed Razouk, *Al Andalousiyyouna wa hajaratuhumu ila Al Maghrebi …* , Casablanca, Ed. Afriquiya Chcharq, 1998.
- Guillermo Gosalbes Bustos**, *Almourisquiyyoun fi Al Maghrib*, (*Les Morisques au Maroc*),** traduction de M. Ibrahim Marwa, publication de la Haute assemblée de la culture, Le Caire, 2005, (455 p.).

Articles consultés sur le net

- Youssef El Alaoui, « L'expulsion des Morisques de Valence (1609). L'heure fatale à travers les tableaux de la Collection Bancaja (1612-1613) », (article de 13 p.) téléchargé et consulté sur le net le 21 mai 2010 : *www.cerventesvirtual.com/SirveObras/sharq13/sharq13/08pdf.*
- Isaak Guershon, Tétouan, « Une communauté hispanique … », in *www. Sefarade.org* (article consulté et téléchargé le 10 juin 2010).
- Illustrations 1, 2, 3 et 4, in : *http://musique.arabe.over-blog.com/article-20862738.html*
- Illustration 5 :*http://www.casafree.com/modules/xcgal/displayimapid=16356*
- illustration 6: *http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:La_Expulsi%C3%B3n*
- illustration 7, 8 et 9 : *http://www.maghress.com/fr/lagazette/9298sessionid-*

Les origines de la migration marocaine en Espagne : 1956-1991

***Mimoun AZIZA*[1]**

Introduction :

Jusqu'à une date récente l'Espagne était un pays de transit pour les marocains qui se rendaient en France, en Belgique ou en Allemagne. A partir du milieu des années quatre vingt, elle est devenue une destination qui commença à marquer le phénomène migratoire marocain. Elle constitua une alternative favorable au bouclage des frontières des pays traditionnels d'immigration. Sa législation sur l'entrée et le séjour des étrangers était moins rigoureuse et l'État manquait d'expérience en matière de politique de régulation des flux migratoires. Aussi, le renouveau économique, durant la période 1986-1992, matérialisé par l'adhésion à la communauté européenne et le lancement des grands travaux d'infrastructure, avait rendu le pays très attractif. Jusqu'à la fin des années 60, le nombre des départs vers l'Espagne était réduit et concernait, pour des raisons historiques et de proximité géographique, les régions du Nord ou de l'extrême Sud du Maroc en particulier. On pourrait distinguer trois phases principales dans l'histoire de cette migration[2]:

- Une première phase post coloniale, limitée à la période entre 1956 et 1974, avait un caractère urbain et concernait les familles juives des principales villes du Nord et de la côte atlantique (Tanger, Tétouan, Larache, Ksar El Kébir, Casablanca, Rabat, El Jadida et Essaouira). Ces dernières s'installaient essentiellement dans les deux métropoles Madrid et Barcelone.

- La deuxième phase, après 1973, a concerné deux catégories d'émigrés. Celle des irréguliers, qui choisirent de s'installer en Espagne après s'être vue interdire le passage en France. Et puis celle des ouvriers agricoles qui commencèrent progressivement à s'installer en Catalogne.

- La troisième phase coïncide avec l'intégration de l'Espagne à la CEE en 1986 et la recherche de l'Espagne, à travers la promulgation de loi sur le séjour des étrangers, d'harmoniser ses lois migratoires avec la législation européenne.

Il convient de signaler que lorsqu'il s'agit d'aborder la question de la migration marocaine en Espagne, les chercheurs insistent souvent sur le caractère récent de ces flux, en négligeant ses aspects historiques**.** Alors que les origines de cette migration remontent à plus de trois décennies[3]. Notre objectif dans cette étude est suivre l'évolution historique de ces flux migratoires vers le pays voisin.

---

1. Professeur d'Histoire Contemporaine, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Meknès.

2. López García B., (1993), «España y la inmigración magrebí: de país de tránsito a país de Destino» *RGM,* Rabat, n° 1-2, , p.29

3. Moreras J. parle même de quatre décennies pour la présence des Marocains en Catalogne voir son article intitulé «Marroquíes en Cataluña, cuatro décadadas de historia», *Atlas de la Inmigración marroquí en España, Université Autonome de Madrid, 2004, 305-313.*

I. L'Etat de la recherche en Espagne sur la question migratoire

La tradition scientifique et de recherche sur l'immigration en Espagne remonte à un peu plus de deux décennies, au moment de l'élaboration de la première loi sur le séjour des étrangers qui coïncidait avec l'entrée de l'Espagne dans l'Union européenne en 1986. Les premières études accordaient une attention particulière aux conditions de vie difficiles des immigrés. Antérieurement, la recherche historique en Espagne s'est occupée de l'émigration espagnole à l'étranger : l'Europe, l'Amérique latine et même vers l'Afrique du Nord[4] ; du fait que l'Espagne était plutôt un pays d'émigration. Dans son bilan bibliographique sur les migrations en Espagne, Pascual de Sans écrit en 1983 : « dans les années 60 les études sur les migrations menées par les chercheurs espagnols portaient presque exclusivement sur l'émigration espagnole à l'étranger. Progressivement, vers la fin de cette décennie, la question de retour commence à se poser, elles sont nombreuses les études sur cette question. Mais l'immigration étrangère en Espagne a été très peu étudiée."[5] Quand en 1984 Caritas espagnole, avec l'appui financier du Ministère du Travail a chargé le Collectif Ioé[6] de réaliser une première étude globale sur l'immigration en Espagne. Seulement une trentaine de travaux existaient, réalisés pour la majorité par des associations caritatives. Cependant, vers la fin des années 80 et le début des années 90, l'étude de l'immigration a pris un élan considérable dans lequel sont impliquées plusieurs institutions publiques et privées. Ainsi, apparaissent les premiers travaux significatifs à Santander (1982), Pontevedra (1983), Miranda de Ebro (1984), Madrid (1984), Barcelone (1984), Pamplona (1984), Asturias (1985), Sevilla (1985), Viscaya (1988), etc.[7] Il s'agit en général des organisations de l'église catholique au niveau local : Caritas, Délégations diocèses de migrations, paroisses…etc. Ces dernières étaient en lien permanent avec les immigrés. Ces premiers rapports sont en général simples et n'ont pas de finalité scientifique. Cependant, ils nous ont servi comme documents de base afin d'exploiter les informations et renseignements qu'elles contiennent et aussi afin de nous indiquer des pistes pour des recherches plus approfondies.

Les mémoires des organisations comme la Croix Rouge, le Comité Espagnol d'Aide au Réfugié (CEAR), la commission Catholique Espagnole de Migration fournissent

4. Certains ouvrages intéressants retracent l'histoire de la migration espagnole au Maghreb : Bonmati Antón, J. F., 1992, *Españoles en el Magreb, siglos XIX y XX,* Madrid. Juan Bautista Vilar (1975) , *Emigración española a Argelia (1830-1900),* CSIC Madrid ; *Los españoles en la Argelia francesa (1830-1914),* (Universidad de Murcia 1990) ; Fernández Flóres, A. 1929-1930, «Argelia y los españoles: estudio sobre la participación de los españoles en el desenvolvimiento y progreso de Argelia», *Boletín de la Inspección general de Emigración,* Ministerio de Trabajo y Previsión, vol. I.

5. Pascual de Sans A. travaux espagnols sur les Migrations en *Current sociologie,* n° 31, 1983, pp. 126-127.

6. Colectivo Ioe est une équipe de recherche composée de Walter Actis, Carlos Pereda et Miguel Angel de Prada. Elle ocupe une place de choix dans l'analyse sociologique de la question de l'immigration en Espagne.

7. Colectivo Ioé,(1992), *Balance-Analisís de los trabajos realizados o en curso sobre la inmigración en España.* Madrid.

des informations précieuses. Ces informations concernent essentiellement les aspects sociaux et les conditions de vie de ces pionniers de l'immigration marocaine en Espagne. Quant aux services centraux de Caritas Espagnole, ils ont financé entre 1984 et 1986 une importante étude réalisée et publiée par le Collectif Ioé en 1987. Cette étude fut pendant longtemps la principale source d'informations pour les chercheurs et les medias.

A l'université espagnole, les études sur l'immigration ont commencé tardivement, elles ont eu lieu dans le cadre des programmes interdisciplinaires comme c'est le cas dans les départements de Sociologie et d'Anthropologie Sociale (Carlos Giménez) et Etudes Arabes et Islamiques (Bernabé López García) de l'Université Autonome de Madrid, à l'Université Complutense (Madrid), à l'Université Autonome de Barcelone…etc. A Barcelone, la Fondation Bofill octroie des bourses pour les jeunes chercheurs sur les thèmes de l'immigration. Le Centre d'Information et de la Documentation Internationale (CIDOB) a constitué un espace d'études sur les migrations.

L'administration publique s'est également intéressée à ce thème, c'est le cas du Centre des Recherches Sociologiques qui a publié plusieurs enquêtes entre 1989 et 1991. La Direction Générale des Migrations, en plus de promouvoir plusieurs études sur l'immigration, a accordé en 1991 une trentaine de bourses afin de mener des recherches sur les flux migratoires vers l'Espagne. Suite à cela, s'est ouverte en Espagne dès la fin des années 80, une réflexion collective sur la question de l'immigration.

Vu l'importance et l'ancienneté de la communauté marocaine en Espagne, elle a été la première à faire l'objet de plusieurs études académiques, à partir de 1986 et surtout au début des années 1990. Plusieurs projets de recherche ont vu le jour pendant cette période. Dans ces années quatre vingt, la présence des immigrés marocains en Espagne est devenue plus visible. De nombreuses universités et institutions scientifiques ont lancé des programmes de recherche qui visent à connaître cette nouvelle réalité.

II - Les origines de l'émigration marocaine en Espagne

1. Les débuts de cette migration :

La communauté marocaine est la plus ancienne des communautés immigrées installées en Espagne. L'arrivée des premiers immigrés a commencé juste après l'indépendance du Maroc en 1956. Ces premiers Marocains installés essentiellement en Catalogne, à Madrid et en Andalousie et un peu plus tard dans les Iles Canaries, proviennent essentiellement de l'ancienne zone du Protectorat espagnol dans le Nord du Maroc. Pendant cette période les villes de Ceuta et Melilla ont joué le rôle de relais. Les premiers Marocains à émigrer en Espagne après l'indépendance du Maroc, proviennent essentiellement des alentours de ces deux villes. Des zones où l'influence espagnole était importante ont également fourni les premiers migrants, c'est le cas de Tanger, Tétouan, Nador et Al-Hoceima. On remarque qu'à partir des années 1980, apparaissent de nouveaux foyers: Les deux centres urbains de Casablanca et de Rabat-Salé et la région de la Chaouia Ouardigha (provinces de Settat, de Khouribga) et la région de Béni Mellal. Mais de plus en plus d'autres régions, telle Oujda, sont impliquées dans ce flux migratoire à destination de l'Espagne, alors que les provinces du Nord, traditionnellement émettrices de flux migratoires, ont vu leur importance diminuer.

La communauté marocaine en Espagne s'est développée de manière rapide en un laps de temps très court. Elle passe de 11.596 en 1987 et 61.603 en 1993, pour atteindre 170.517 personnes en 2000.[8]

Tableau I :

Evolution de l'immigration marocaine en Espagne (1964-1992).

Année	L'ensemble des immigrés	Les Marocains	% des Marocains
1965	99.582	663	0,7
1970	148.400	1.710	1,2
1975	165.039	2.277	1,4
1980	183.422	2.964	1,6
1985	241.971	5.817	2,4
1990	407.647	16.665	4,1
1992	393.100	54.105	13,8

Source: Anuario Estadístico de España. Instituto Nacional de Estadísticas (INE).

2. Le processus d'installation des Marocains en Espagne.

La question de la présence des immigrés Marocains sur le territoire espagnol n'a attiré l'attention des medias et des pouvoirs publics qu'à partir de la fin des années 80. L'étude de ces premiers flux migratoires est une tâche difficile dans la mesure où les sources statistiques habituelles apportent très peu de données sur la question. La source principale d'informations c'est le fichier des Résidents de la Direction Générale de Police, mais ce dernier se limite au nombre et à la nationalité. Seulement, à partir de 1981 d'autres variables apparaissent dans les recensements comme le sexe et l'âge. Cependant, à travers l'exploitation des inscriptions consulaires des Consulats marocains en Espagne[9], on peut suivre le processus d'installation de la communauté marocaine en Espagne. Même si seuls les immigrés en situation légale avaient droit de s'inscrire aux consulats. Ces registres offrent une information riche surtout en ce qui concerne les origines de ces immigrés, le sexe, l'âge et la profession. Afin de mieux saisir les caractéristiques de chaque période, nous allons suivre les différentes vagues migratoires :

8. Anuario de Migraciones 1990-1992, Direction Générale des Migrations, Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, Madrid.

9. L'équipe de TEIM (Taller de Estudios Internacionales Mediterráneos) de l'Université Autonome de Madrid dirigée par Bernabé López García, a été la première à exploiter cette source importante lors de l'élaboration de l'Atlas de l'immigration maghrébine en Espagne, en 1996.

a. A l'époque du Protectorat

A l'époque coloniale, il n'a pas eu de mouvements d'émigration importants partant du Maroc vers l'Espagne, comme il y a eu entre le Maroc et la France et comme c'était le cas dans la plupart des puissances coloniales. A cette époque là, l'économie espagnole était faible et n'avait pas besoin de la main d'œuvre coloniale. Cependant il convient de rappeler que parmi les 70.000 soldats marocains ayant participé à la guerre civile espagnole (1936-1939) dans les rangs franquistes, une petite partie est restée vivre dans ce pays. Il suffit de rappeler que la garde personnelle de Franco appelée « *la guardia mora* », se composait de soldats marocains. Il y avait aussi un certain nombre de commerçants qui se rendaient en Espagne pour se procurer des marchandises ou vendre les produits de l'artisanat marocain. Nous avons trouvé dans les archives espagnoles, à partir des années 1940[10], les traces des demandes d'autorisations pour se rendre en Espagne. Pour pouvoir entrer en Espagne, à l'époque, il fallait demander une autorisation auprès des autorités coloniales et justifier les motifs de voyages. Dans les dossiers que nous avons consultés reviennent les motifs suivants : commerce, visite familiale, étude, soins médicaux…ces données nous permettent de conclure qu'il y avait des familles marocaines installées en Espagne et que les liens familiaux jouaient un rôle principal dans l'émigration vers l'Espagne. Il s'agissait particulièrement des familles qui avaient des liens étroits avec les autorités coloniales, des familles des notables par exemple…etc.

b. La période post-coloniale :

La première phase proprement dite de l'immigration marocaine vers l'Espagne remonte à la période comprise entre l'indépendance du Maroc en 1956 et la fin des années soixante. Durant cette période, il y a eu 2.000 inscriptions au Consulat du Maroc à Madrid auquel correspondait toute la moitié Nord de l'Espagne, avant que le quart oriental dépende du Consulat de Barcelone ouvert en 1972. En 1968, le chiffre qu'offre le registre des Résidents de la Police s'élève à 1.700 le nombre total de Marocains en Espagne. Selon Bernabé López García, les sources espagnoles sont insuffisantes pour reconstruire l'histoire de cette migration. Du fait qu'elles ne signalent qu'une petite partie : 16.650 résidents officiellement en décembre 1990, alors que le nombre de Marocains présentés au processus de régularisation de 1991 est de 56.000, d'où la nécessité de consulter d'autres sources comme celles des registres consulaires marocains en Espagne qui recueillent une bonne partie de données[11]

Durant toute cette période, l'Espagne est un pays d'émigration par excellence. A l'exception des habitants de l'ex-zone du protectorat espagnole et de Tanger, l'Espagne n'apparaît pas comme pays qui exerce une grande attraction sur les immigrés marocains. Ces derniers préféraient plutôt partir vers les pays de l'Europe de l'Ouest. L'arrêt de l'émigration en 1974 va engendrer la constitution de poches d'immigration illégale dans les provinces espagnoles limitrophes de la France, à savoir la Catalogne et les Pays Basques. Une bonne partie de ces immigrés a fini par s'installer en Catalogne comme en témoignent les données du Consulat du Maroc. Cette province sera le principal pôle

10. Il s'agit d'Archive Générale de l'Administration (AGA) à Alcala de Henares.

11. López García B. (Coord.) 1996, Atlas de la inmigración magrebí en España, UAM, Madrid, p.68.

d'attraction de l'émigration marocaine durant cette période, elle accueillera entre 1976 et 1980 plus de 5 500 immigrés. Après une évolution lente et progressive jusqu'au milieu des années quatre-vingt, la communauté marocaine en Espagne va connaître une croissance rapide et brutale à partir de 1987, peu après la promulgation de la loi sur les étrangers. La plus grande vague d'émigration a été enregistrée en 1990 et 1991, comme en témoigne le nombre d'inscrits dans les consulats marocains en Espagne : on passe de 2 438 en 1982 à 9 446 en 1990, puis à 13 698 en 1991. Le nombre de Marocains régularisés en 1991 a dépassé les 40.000[12].

c. La fermeture des frontières : 1970-1985

Cette période commence au début des années soixante-dix et se termine en 1985 avec l'approbation de la loi sur le séjour des étrangers. On peut la diviser en deux phases: la première correspond au début de la décennie 70. En même temps que l'Espagne continue d'être un pays d'immigration, elle enregistre une augmentation des flux migratoires importants. Il s'agit encore de chiffres modestes, mais on observe une augmentation permanente dans le nombre des inscrits au Consulat marocain à Madrid, leur nombre atteint 2.300, un chiffre qui quadruple celui de 1970. Une petite baisse a été enregistrée en 1974, mais ils vont augmenter en 1977, cela est dû certainement à la fermeture des frontières en Europe. Jusqu'à cette date, les Marocains qui travaillaient d'une manière temporaire en attendant de passer vers la France ou vers d'autres pays européens, commencent à se fixer en Espagne. C'est le cas de la région de Catalogne où les occasions de travail dans le secteur industriel ou agricole étaient plus importantes par rapport à d'autres régions espagnoles. Ils ont profité également de l'absence du contrôle policier des étrangers. Cependant, il convient de signaler que lors de conflits politiques entre l'Espagne et le Maroc dû à la question du Sahara, les autorités espagnoles ont expulsé un nombre important de Marocains qui se trouvaient en Espagne sans permis de séjour. « *354 détenus sont incarcérés à la Prison Provinciale de Carabanchel. Dans un seul jour (le 19 septembre 1974) 105 Marocains ont été incarcérés. Le mois d'octobre suivant 197 autres ont été détenus. Devant l'absence d'une loi qui régit le séjour de travailleurs immigrés en Espagne, le destin dépendait des circulaires de la Direction Générale de la Sécurité»*[13].

Malgré ce début d'installation, la migration marocaine se caractérisait par la grande mobilité, avec des caractéristiques de l'émigration temporaire non régulée. Selon les résultats de l'enquête réalisée par le groupe de recherche Ioé » en 1987[14], 16% des immigrés marocains en Espagne sont venus d'autres pays européens après le durcissement de la politique migratoire au début des années 70, un sur quatre des Marocains interrogés (sur un échantillon de 181) avait comme projet d'immigrer vers un autre pays européen, 60% de Marocains ont bénéficié d'aide d'autres membres de la famille ou des amis pour s'installer en Espagne. Par rapport au profil socioprofessionnel, ils sont dans leur majorité des ouvriers non qualifiés, il y a très peu d'agriculteurs qui

12. López García B. (2004), "Evolución de la inmigración marroquí en España (1991-2003)" in *Atlas de inmigración marroquí en España, UAM, Madrid.*

13. La Vanguardia, 10 octobre 1974.

14. Colectivo Ioé, (1987). «Los inmigrantes en España», *Documentación Social,* n° 66.

travaillent pour leur compte. 53% vivent en famille constituée en Espagne, 15% des adultes mariés maintiennent leur famille au Maroc et 25% sont célibataires, ils vivent seuls ou en groupes[15]. La région du Nord continue de fournir la majorité des migrants, voire même avec plus d'intensité. Il faut noter qu'il y a eu un déplacement vers le Rif et vers les zones rurales. La province d'Al Hoceima devient la principale zone émettrice.

Tableau III
Tableau comparatif des principales provinces marocaines émettrices des immigrés dans les différentes Communautés Autonome espagnoles (en %). En se basant sur les demandes de régularisations de 1991.

Origine	Espagne	Catalogne	Madrid	Murcie	P. Basque
Rif	**34,6**	**38,6**	**43,3**	**1,8**	**27,1**
Alhuceima	14,3	5,8	34,5	0,6	18,5
a	20,1	32,8	8,8	1,2	8,6
Nador					
Jbala	**26,1**	**32,7**	**27,3**	**1,6**	**24,5**
Chouen	2,7	4,7	0,8	0	2,3
Larache	11,8	16,6	9,4	0,6	5,2
Tanger	7,7	8,5	10	0,4	6,3
Tétouan	3,9	2,9	7,1	0,6	10,7
Oriental	14,6				**0,4**
Oujda		7,4	3,1	60,2	
Zone Atlantique				**6,8**	**11,5**
	5,5	3,9	7,4	0,8	3,3
Casablanca	1,5	1,8	1,3		
Kenitra					
Centre		**2,9**	**0,7**	**0,8**	**0,7**
Taza	1,8				
Le Reste	16,1	12,7	16,9	28,0	32,5

Source: Colectivo Ioé, (1994), Presencia del Sur, Marroquíes en Cataluña, Fundamentos, Madrid, p. 166.

15. Ibid.

La présence des femmes s'affirme, elles sont presque exclusivement *jablies*. Cela est important quand il s'agit de savoir les origines des premiers composants de la deuxième génération. Se sont les enfants des femmes qui sont arrivées avant les années 1980, ils sont maintenant des jeunes qui ont été scolarisés en Espagne.

d. L'impact de la Loi sur le séjour des Etrangers en Espagne (1986-1991)

La troisième phase est marquée par l'approbation de la loi sur le séjour des Etrangers en juillet 1985 et coïncide avec le "boom" de l'immigration marocaine en Espagne qui se produit deux ans plus tard. L'entrée en vigueur de cette loi et son règlement l'année d'après a introduit des changements importants quand à la conception qu'avaient les immigrés de leur situation en Espagne. Auparavant, ils circulaient librement entre le Maroc et l'Espagne. Lorsqu'ils se trouvaient sans travail en Espagne, ils rentraient au Maroc et puis ils revenaient sans problème. Mais à partir de l'application de cette loi, ils devraient se fixer « définitivement » pour pouvoir régulariser leur situation. Il fallait s'adapter à la nouvelle situation. Surtout à partir de 1991, lorsque l'Espagne impose le visa aux Marocains. Cette période coïncide avec un grand dynamisme économique en Espagne qui enregistre un taux de croissance important. L'Espagne devient un pays attractif pour l'immigration internationale et le Maroc devient le principal émetteur de la main d'œuvre. A partir de cette date, l'immigration marocaine en Espagne devient «visible». Les statistiques officielles ne reflètent pas cette réalité, parce qu'une bonne partie de cette population résidait illégalement en Espagne. Malgré cela, nous observons un grand changement dans le rythme de croissance qui va atteindre son apogée en 1991 avec le deuxième processus de régularisation. Les inscriptions au Consulat Marocain de Madrid connaissent une augmentation importante durant cette période : 1988 (1.300), 1990 (3.500) et 1991 (4.000). Cela est dû aussi à d'autres facteurs comme le fait qu'à partir de 1990 le gouvernement marocain a facilité la concession du passeport à ses immigrés illégaux. La presse marocaine se déplace à Madrid et Barcelone pour suivre de près le processus de régularisation, et couvrir l'actualité de la communauté marocaine en Espagne d'une manière régulière[16].

e. Le processus de régularisation (1991-93)

Le 10 juin 1991, un mois avant l'imposition du visa pour les pays du Maghreb, l'Espagne met en marche un processus exceptionnel de régularisation pour les travailleurs étrangers. A travers ce processus, apparaît la notion des immigrés en situation irrégulière, ce qui va grossir les statistiques officielles. Le nombre de demandeurs est de 56 .000 c'est presque quatre fois le nombre des immigrés légaux (16.000). Au cours des années 80, la communauté marocaine va continuer d'augmenter d'une manière régulière dans les différents consulats. En 1976, un nouveau consulat est ouvert aux Iles Canaries (à Las Palmas) et en 1979 celui d'Algesiras a été déplacé à Malaga. En 1985 entre en vigueur la loi sur le séjour des étrangers, puis le premier processus de régularisation en 1986. A partir de cette date les inscriptions annuelles vont augmenter à telle point qu'elles ont doublée à Madrid et à Malaga. Cette augmentation atteindra son apogée en 1991 lors du deuxième processus de régularisation qui a permis au quatre cinquième de la communauté marocaine présente en Espagne de passer à la légalité. Presque 50.000 Marocains obtiendront leur permis de séjour.

16. Voir les articles de Bou Ghaleb Al-Attar dans le journal "Al Itihad al Ichtiraki" des années 1991-1992.

Tableau III:

Régularisations des Marocains entre 1991-1994

Opération de régularisation	Demandes	Concessions	Marocains	% de Marocains
Régularisation 1991	128.127	110.067	49.089	44.6
Régularisation familiale 1992	6.777	6.000	1.623	27.7
Contingent 1993	6.000	5.220	663	12.7
Contingent 1994	36.725	37.206	7.878	35.0

Source : Ministerio de Trabajo Asuntos Sociales, Anuario de Migraciones 1995

Une bonne partie travaillait dans l'agriculture 28,5% et dans la construction (24,4%), le reste est réparti dans divers services notamment le service domestique (14, 5), secteur très féminisé qui occupait 70,3% des marocaines régularisées. L'industrie occupe seulement 7,6%, se concentrant essentiellement en Catalogne. 35,3% des Marocains régularisés se trouvaient en Catalogne, ce qui représente 51,8% des étrangers concernés par le processus de régularisation. A Madrid il y avait 21,8% des Marocains ce qui représentait 29,7% des étrangers. En Andalousie ils représentent les 58% du total des étrangers. Dans la région de Murcie 9,5% ils représentaient presque la totalité des étrangers régularisés (87,6%). Le reste est réparti sur le reste du territoire[17].

III- les principales régions d'installation des immigrés Marocains

1. L'immigration marocaine en Catalogne:

a. La Catalogne terre d'immigration :

Grâce à son processus d'industrialisation, la Catalogne du XIX e siècle recevait déjà des vagues d'immigration provenant d'autres régions de l'Espagne. Jusqu'en 1930, les immigrants venaient d'Aragon, de Murcie, de Valence et des Iles Baléares. Pendant la guerre civile (1936-1939), ils viennent d'Andalousie, d'Estrémadure, de Castille et de Galice. Entre 1950-1975, plus d'un million et demi de personnes arrivent, dont 40 % d'Andalous[18].

17. López García B. (2004), "Evolución de la inmigración marroquí en España (1991-2003)" in *Atlas de inmigración marroquí en España, UAM, Madrid.*

18. Arango J., "Becoming a Country of Immigration at the End of the Twentieth Century: the case of Spain" in R. King, G. Lazaridis et C. Tsardanidis, (edits), *Eldorado orFortress? Migration in Southern Europe,* McMillan, Press, UK, pp. 253-276, 2000.

Tableau IV[19] :

Distribution des immigrés marocains par Communauté Autonome en 1992
(N° absolu, % sur l'effectif marocains en Espagne et la densité par rapportà l'ensemble de la population).

Communauté Autonome	N°	%	Densité
Espagne	63.881	100	100
Catalogne	21.545	33,7	0,36
Madrid	13.726	21,5	0,28
Andalousie	9.449	14,8	0,14
Murcie	4.678	7,3	0,45
C. Valence	3.435	5,4	0,09
Canaries	2.212	3,5	0,15
Estrémadure	1.632	2,6	0,15
Baléares	1.509	2,4	0,21
Pays Basque	1.102	1,7	0,05
Castille-La Manche	1.101	1,7	0,07
Aragon	731	1,1	0,06
Castille-León	464	0,7	0,02

L'entrée en vigueur de la première loi espagnole sur le séjour des étrangers en 1985 s'est avérée fondamentale pour rendre visible le phénomène de l'immigration en Espagne. La loi reconnaît officiellement l'existence des immigrés. Les immigrés commencent progressivement à se rapprocher des services publics de l'administration, mais la relation avec la population locale est encore minime. Au début des années quatre-vingt-dix, le processus migratoire se développe et la situation du travail se stabilise grâce au processus de régularisation de 1991. Et le regroupement familial prend de l'ampleur. Avec l'arrivée des femmes et des enfants la population immigrée devient plus visible et commence à être perçue comme étant installée d'une manière permanente. Le projet migratoire ne passe déjà plus dans la pratique par le retour au pays d'origine, même si le mythe du retour se maintient. Le regroupement familial marque la présence d'immigrés dans tous les espaces de la vie sociale de la ville : dans les marchés, dans les écoles, dans les transports publics, dans les centres de santé, sur les places, dans les parcs, etc. La perception des migrations comme des faits sociaux totaux qui affectent l'ensemble de la société réceptrice et aussi l'ensemble de la société de départ se confirme. C'est pendant cette phase que les immigrants commencent à être présents dans l'espace public, et c'est alors que la société d'accueil découvre la population immigrée. Rapidement, comme par surprise, la population et les institutions constatent combien le paysage culturel change, et qu'ils doivent désormais partager l'espace avec les immigrés.

19. Colectivo Ioé (1994), *inmigración marroquí en la escuela*, l'Université de Grenade, p.155.

a. Le processus d'installation des marocains en Catalogne :

L'étude du processus d'installation des marocains en Catalogne dans les années soixante dix s'avère intéressante vu les spécificités de cette migration par rapport à la période postérieure. Les marocains représentent la plus ancienne communauté d'immigrés installés en Catalogne. L'histoire de cette installation date déjà d'une quarantaine d'années. Avec un parcours migratoire très long ce qui explique son enracinement. Dans les années soixante et la moitié des années 70, la Catalogne et plus particulièrement Barcelone étaient un lieu de passage dans la trajectoire migratoire des Marocains qui partaient vers d'autres destinations européennes. Il est difficile de faire une estimation quantitative de cette présence marocaine durant ces années. Les statistiques municipales apportent quelques données (à peine) sur ce groupe. Cependant, dans les registres de séjour dans les hôtels et pensions de la Barcelone de 1962 apparaît inscrits 6.829 Marocains; en 1963, 12. 835 ; en 1964, 4.920 ; et en 1965, 7.702[20]. Autres données intéressantes sur la mobilité de cette communauté c'est que la grande partie de la documentation délivrée en cette période par le Consulat du Maroc à Barcelone (ouvert en 1972), étaient des documents de transit selon le rapport du Secrétariat de Coordination pour le Développement de la Justice et de la Paix[21] datant de 1972 intitulé : « les travailleurs nord-africains à Barcelone, Barcelone, 1972)[22]. La date clé pour situer le début de cette migration, est l'année 1967. Cette année-là l'Europe a connu une forte crise, les Etats européens ont procédé à l'expulsion des travailleurs immigrés illégaux. Les premiers marocains arrivées à Barcelone viennent d'un autre pays européens et non pas du Maroc. Ce premier flux a facilité l'arrivée d'autres marocains par la suite. Le nombre de nouveaux arrivés à Barcelone en 1970 est estimé entre 25.000 et 40.000. Suite à la fermeture des frontières françaises à partir du début des années 70, le nombre de Marocains installés à Barcelone, en attente de franchir les frontières, a augmenté.

La presse locale a fait de cette migration son thème préféré entre 1973 et 1978. Dans l'ouvrage de María Angels Roger y Carmen Arranz[23], on trouve plus de 70 articles de presse. Soit des journaux catalans comme *Diario de Barcelona*, *la Vanguardia*, *El Correo Catalán* ou des journaux nationaux comme *El Pueblo*, *ABC*, *Arriba*, *Ya*. L'ensemble de ces journaux tiraient la sonnette d'alarme sur la situation difficile des ces premiers immigrés marocains, sur «le trafic clandestin des nord-africains»[24], sur les «nouveaux esclaves» (Mundo Diario, 10 octobre 1975), la qualifiant de «main d'œuvre pour le développement espagnol» (Noticiero Universal, 29 novembre de 1973).

---

20. Morera J. (2004), "Marroquíes en Cataluña, cuatro décadas de histori", *Atlas de la inmigración marroquí en España.* TEIM, UAM. Madrid

21. Secretariado de Coordinación para el Desarrollo de Justicia y Paz, (1972), *Situation des travailleurs nord-africains à Barcelone.* Barcelona.

22. Il faut noter que la plupart des sources, notamment la presse, utilisaient le terme nord africains mais il s'agit en fait des Marocains, vu que le nombre des Algériens et des Tunisiens étaient insignifiant

23. *Marroquíns a Barcelona. Vint-i-dos relats, (les Marocains à Barcelone, vingt deux récits),* Editorial Laertes, 1983, Barcelona.

24. Mundo Diario, 16 de mayo de 1974

Les chiffres avancés par ces articles de presse sont exagérés. *La Vanguardia* parle de 25.000 marocains dans la province de Barcelone le 10 novembre 1972. *Le Correo Catalán*, *Pueblo*, *Tele/Exprés* et *Diario de Barcelona* fournissent le chiffre de 35.000 à la fin de novembre 1973. *ABC* avance le chiffre de 50.000 pour toute la Catalogne (le 9 novembre 1973). Quelques années plus tard, Gregorio Roldán dans *le Diario* 16 de 6 juillet 1977, parle de « *cent mille marocains qui vivent clandestinement en Espagne*". Mais derrière le sensationnalisme de ces chiffres certainement exagérés, il y avait sans doute une réalité dramatique. La situation de ces marocains était tellement difficile que la Commission Diocèse des Migrations de Barcelone a publié un document à l'occasion de la journée des Migrations le 20 novembre 1973, dans lequel elle dénonce les conditions d'exploitation dans les secteurs de la construction, l'agriculture de cette population des provinces de Barcelone et de Gironne.

Le chiffre officiel des marocains en Catalogne est de 428 à peine, il atteint 646 en 1980. Certainement très loin de la réalité mais la documentation consulaire utilisée par TEIM[25] permet de voir la grande augmentation du nombre de marocains dans cette région espagnole dans les années soixante dix. Au lieu des 80 inscriptions annuelles des années soixante, entre 1970 et 1974 on compte déjà quelques 450 inscriptions annuelles et à partir de 1975 plus de 1.400. Cette forte présence des marocains en Catalogne a poussé les autorités marocaines à ouvrir un consulat à Barcelone en 1972. L'année même où se sont inscrits 1.414 marocains dans les registres de ce consulat, chiffre qui ne va pas être dépassé jusqu'à 1980. L'ensemble des inscriptions qui correspond à la Catalogne dans les institutions consulaires en Espagne, atteint 10.000 pour la période comprise entre 1966 et 1980. Chiffre loin des données officielles espagnoles comme des estimations de la presse, d'une part, parce que le consulat recueille seulement une partie des résidents marocains et d'autre part, la presse calculait d'une manière exagérée pour attirer l'attention sur le problème.

Si au début les marocains se concentraient principalement dans la ville de Barcelone et sa périphérie, à partir des années 80 et le début des années 90 ils commencent à se déplacer vers d'autres villes moyennes de Catalogne comme Gironne, Tarragone, Lérida. D'autres immigrés marocains arrivaient directement dans ces villes sans passer par Barcelone qui a cessé d'être leur ville préférée. Cela est spécifique aux Marocains par rapport aux autres immigrés qui continuent de ce concentrer à Barcelone.

Le rapport de SECOD, déjà signalé, nous aide à reconstruire le début de ce processus d'installation. A Barcelone, ils se concentraient dans la vieille ville (Ciutat Vella) principalement dans les quartiers de Raval, de Barceloneta et Santa Maria del Mar. Plus tard, ils ont commencé à se déplacer vers les quartiers de la banlieue barcelonaise ou vers les zones industrielles (Sta. Coloma de Gramenet, Hospitalet del Llobregat, St. Vicens dels Horts) et vers les régions agricoles (Viladecans, Maresme). Il s'agit d'une immigration masculine, majoritairement des ouvriers non qualifiés, les conditions de logement difficiles : ils sont plusieurs à partager les mêmes logements ou à vivre dans des baraques. Le secteur du bâtiment et les grands travaux d'infrastructure comme les autoroutes occupaient un nombre importants.

25. Taller de Estudios Internacionales y Mediterráneos est un groupe de recherche à l'Université Autonome de Madrid.

2. Les Iles Canaries : une vieille destination des marocains.

a. Les origines historiques et géographiques de cette migration

Les origines historiques de la présence des marocains dans l'archipel canarien remontent aux années cinquante, mais leur nombre est resté limité. La recherche menée par Ramón Díaz[26] établit les différentes étapes de cette immigration et les événements politiques qui déterminent la croissance de certains groupes. Lors de l'indépendance de Sidi Ifni en 1968 et du Sahara en 1975, on remarque une certaine croissance du nombre de Marocains aux Canaries due aux départs des familles mixtes, des personnes qui avaient des liens étroits avec les Espagnols. Afin de mettre la présence marocaine dans ces terres dans son contexte historique, il faut tenir compte de l'ancienne migration des canariens à Sidi Ifni et au Sahara à l'époque coloniale. Cette question n'a pas fait l'objet de suffisamment d'études, sachant que la plupart des travaux réalisés jusqu'à maintenant sur la présence coloniale espagnole au Maroc, se limitent essentiellement au Protectorat espagnol dans la zone Nord. Ces liens historiques se manifestent dans l'occupation espagnole du Sidi Ifni jusqu'à 1968 et le Sahara jusqu'à 1975. La forte présence des Espagnols sur ces territoires est un facteur important qui explique les débuts de l'émigration marocaine vers l'archipel canarien. En 1980 cette communauté comptait déjà 1.404 personnes recensées officiellement. Entre 1982 et 1984 on enregistre l'arrivée 249 personnes pour atteindre 1.546 personnes en 1986. Cependant les flux postérieurs n'apparaissaient pas dans le recensement de 1991, puisqu'il compte de 1.394 personnes chiffre inférieur même à celui de 1986. Mais plus tard la communauté marocaine va connaître une augmentation rapide pour atteindre 2.402 en 1994 et 4. 325 en 1996[27].

Tableau V :

Evolution de la communauté marocaine aux Iles Canaries (1980-1996)

Dénombrements officiels	Nombre d'immigrés	croissance en %
1980	1.404	100,00
1986	1.546	110,00
1991	1.394	99,69
1996	4.325	308,04

Source: Dias Hernández R. (2004), "La inmigración marroquí en Canarias". Atlas de inmigración marroquí en España, p. 273.

26. Dias Hernández, R. (1994), "Análisis geodemográfico de la inmigración llegada a Canarias desde el África Occidental". *Revista Espacio y Tiempo.* Sevilla: Ed. Facultad de Ciencias de la Educación de la Universidad de Sevilla

27. Dias Hernández, R. (1994), "La inmigración marroquí en Canarias" en Atlas de la inmigración marroquí en España, Taller de Estudios Internacionales Mediterráneos. UAM, p. 273.

L'analyse de l'origine géographique de cette migration démontre que les premiers flux importants provenaient du Sud du Maroc et de l'ancienne zone du Protectorat espagnol dans le Nord. Il s'agissait des populations rurales qui avaient déjà une expérience migratoire à l'intérieur du Maroc. Vue sa proximité géographique et les liens commerciaux et maritimes avec les Iles Canaries, la côte atlantique du Sud (d'Agadir à Laâyoune) fournit également une bonne partie de cette migration. De point de vue quantitatif, Josefina Domínguez[28] présente la première approche de l'origine des immigrés marocains à Las Palmas, analyse les régions de leur provenance selon les données des autorisations du travail présentées à la Direction Provinciale du Travail entre 1988 y 1992. Parmi les 1.298 fiches consultées, 737 soit 70%, proviennent de la province de Nador, 8% de Tétouan, 7,1% de Tanger, 2,6% des Iles Canaries, 2,4% de Casablanca.

Une deuxième analyse est faite par le groupe de recherche TEIM dans *l'Atlas de l'Immigration maghrébine en Espagne* en 1994, se basant sur les dossiers du processus de la régularisation de 1991. Selon cette étude le premier groupe le constitue les Rifains de la région de Nador suivi par la côte Nord-ouest : Rabat-Salé, Casablanca, Mohammedia, Essaouira et le port de Safi. La région du Sahara vient en troisième place et en quatrième place vient le Nord-Ouest : (Tétouan, Chaouen y Larache). Selon l'enquête menée par Vicente Gozálvez en 1995, sur les 489 immigrés marocains, prédominent ceux qui sont originaires de l'ancienne zone du Protectorat espagnol (56%), surtout de Tétouan, Nador[29]. Dans cette dernière province, il y a le cas particulier de des hommes de la tribu de Beni Sidel vers les Iles Canaries. R. Bossard écrit en 1979 :

Les premiers sont partis dans les années trente et d'autres dans les années soixante. Ils parlent espagnol et sont commerçants. Tenant des bazars, ils vendent des objets artisanaux marocains aux touristes, des transistors ou des magnétophones comme à Melilla. Dans la partie inférieure du douar Imohai, sur 16 émigrés, on en comptait 5 aux Canaries. C'est l'un des rares cas d'émigration de commerçants enregistré dans la province, alors que Tunisiens et Marocains du Souss achètent fréquemment des boutiques d'épicerie en France[30].

28. Domínguez Mujica J. *La inmigración extranjera en la provincia de Las Palmas.* Las Palmas de Gran Canaria: Ed. Centro de Investigación Económica y Social. Caja Insular de Ahorros de Canarias, 1995

29. Gozálvez V. (1996), « L'immigration étrangère en Espagne (1985-1994) », Revue européenne de migrations internationales, Volume 12, Numéro 1.

30. R. Bossard (1979), Un espace de migration, *les travailleurs du Rif oriental (Province de Nador) et l'Europe.* Thèse de Troisième cycle, Université de Montpellier. 1979, 122

Tableau VI :
les régions d'origine de l'immigration marocaine aux Iles Canaries en 1991.

Régions	Année 1991
Jbala	8,60
Rif-l'Oriental	38,90
Le littoral Atlantique et plaines intérieures	21,50
Saïs-Moyen Atlas-Tafilalet	3,01
Sous-Oasis de Draâ	10,40
Sahara-Sud	16,20
Espagne et autres	1,40
Total	100,00

Source : Consulat du Maroc aux Iles Canaries, cité par López García B. y Diaz Hernández R. (2004), Atlas de la inmigración marroquí en España, p. 279.

CONCLUSION

Cette étude nous a permis de vérifier le rôle des différents facteurs qui interviennent dans l'orientation de cette migration. Il s'avère que les facteurs historiques sont les plus déterminants surtout au début de ce phénomène. La quasi-totalité des immigrants de cette première vague provenaient de l'ancienne zone du Protectorat espagnol et du Sahara marocain qui était aussi une colonie espagnole. Ils manifestaient une certaine affinité avec le mode de vie espagnol, la langue espagnol notamment ceux qui provenaient des grandes villes comme Tétouan ou Tanger ou ceux qui fréquentaient les villes de Ceuta et Melilla. Une bonne partie avait travaillé dans des entreprises espagnoles (le cas des Mines du Rif dans la région de Nador), dans l'administration ou dans l'armée espagnole. La proximité géographique a également incité les gens du Nord à partir tenter leur chance en Espagne. C'est le cas de nombreux commerçants, marchands ambulants, des marchands forains dans les zones touristiques. Les premiers marocains propriétaires des bazars sur la costa del sol, aux Iles Canaries comme à Madrid ou à Barcelone sont des Rifains de la ville de Nador ou d'Al-Hoceima. Un peu plus tard, à la fin des années soixante, beaucoup d'étudiants partent poursuivre leurs études en Espagne. Une partie a fini par s'installer définitivement dans le pays et une autre est retournée au Maroc après la fin des études. Ainsi, après l'indépendance du Maroc, toute une génération de médecins, ingénieurs et architectes dans les villes comme Tétouan, Tanger, Larache, Nador ou Al-Hoceima, sont formés en Espagne. C'est sur la base de ces «immigrés pionniers » que s'est formée par la suite l'immigration marocaine en Espagne. Cette migration qui

connaîtra des transformations importantes à partir des années quatre vingt. Comme nous l'avons déjà expliqué, au début l'ex-zone du protectorat espagnol, constituait le principal foyer d'émigration à destination de l'Espagne. Mais, à partir des années 1980, deux nouveaux foyers apparaissent: Casablanca et Rabat Salé. Motivés par le désir de bien gagner leur vie dans un pays européen qui dispose désormais d'une économie à forte croissance. À mesure que se renforce le processus d'installation, la composition sociale de cette population se diversifie : familles résidant en Espagne depuis des décennies, jeunes célibataires, femmes ou mineurs non accompagnés etc. Les secteurs économiques dans lesquels les immigrants peuvent travailler se diversifient également. Ils ouvrent leurs propres commerces, beaucoup d'entre eux étant destinés à la communauté elle-même comme les boucheries *halal*, les restaurants, vidéoclubs, salons de coiffure[31]. Les centres religieux se multiplient également, spécialement les oratoires musulmans. Ainsi l'on passe d'une période de simple présence des immigrants à une époque où ils transforment le paysage public : dans les rues, dans les immeubles, de nouvelles odeurs apparaissent, de nouvelles musiques, de nouveaux mots.

31. Pour plus de détails sur cette question voir l'article de Natalia Ribas Mateos (2004), « Empresarios marroquíes en Cataluña: el mercado de los mercados » in *Atlas de inmigración marroquí en España, UAM, Madrid*. 2004, pp. 313-315.

Bibliographie

- Actis W. Perada C, Miguel A. (1992), "La inmigración magrebí en España", [España- Magreb siglo XXI: el porvenir de una vecindad], coord. López García B. pp. 233-248.

- Collectif IOE. (1987), Los inmigrantes en España, *Documentación Social*, n° 66.

- Collectif IOE, (1995), Presencia del Sur, Marroquíes en Cataluña, Fundamentos, Madrid.

- Díaz Hernández, R. (1994) "Análisis geodemográfico de la inmigración llegada a Canarias desde el África Occidental", *Revista Espacio y Tiempo*. Sevilla: Ed. Facultad de Ciencias de la Educación de la Universidad de Sevilla,

- Gozálvez Pérez, V. (1996), « L'immigration étrangère en Espagne (1985-1994) », *Revue Européenne de Migrations Internationales*, vol. 12, n° 1, pp. 11-38.

- Izquierdo, A. (1989) « L'Espagne, pays d'immigration », dans Population, 2, pp. 257-289.

- Izquierdo, A. (2002), "La inmigración en España entre dos regularizaciones", la revista Economistas, n° 91, Pp. 227-283.

- Jiménez, Carlos (Coord) (1992), *Los trabajadores inmigrantes en España: una perspectiva multidisciplinar*. Universidad Autónoma. Madrid.

- Khachani M.(2002), « La question migratoire dans les relations entre le Maroc et l'Espagne » , *Migrance*, n°21, p.154

- López García, B. et Berriane. M. (dir.) (2004), *Atlas de la inmigración marroquí en España,* Taller de Estudios Internacionales Mediterráneos, Madrid.

- López García B. y otros (1993). *Inmigración magrebí en España. El retorno de los mo*riscos. Madrid: Ed. Mapfre.

- López García, B. (1993), 'España y la inmigración magrebí: de país de transito a país de Destino'' RGM, n° 1-2, p.29.

- Morales Lezcano, V. (1993), Inmigración africana en Madrid: marroquíes y guineanos. Madrid: Ed. Universidad Nacional de Educación a Distancia.

- Moreras Jordi, (2004), "Marroquíes en Cataluña", en Atlas de la inmigración marroquí...op.cit pp. 305-312.

- Pumares Fernández P. (1994), Inmigración marroquí en la Comunidad Autónoma de Madrid, tesis doctoral, Universidad Complutense, Madrid.

Les anciens combattants marocains en France: histoire et rebondissements

M'bark WANAÏM, IRCAM.

I. Introduction générale

Aborder l'histoire des anciens combattants marocains de l'armée française, dans le but de comprendre l'origine de la cristallisation de leur pension, implique, préalablement, une étude approfondie de tous les faits marquants auxquels leurs formations militaires les ont, fermement, associées, depuis leur mise sur pied, sous le protectorat, jusqu'à la dissolution du dernier corps marocain à Dijon (France) en 1965.

Cette étude que nous livrons ici a pour mission de saisir le contexte historique durant lequel ce nœud gordien juridique, la cristallisation des pensions des soldats marocains, a évolué.

Venus en France, à partir des années 1990, dans l'espoir de revoir leurs pensions revalorisées, les anciens combattants marocains réalisent avec le temps, surtout après avoir pris connaissance de la nature de l'appareil administratif français et ses méandres auxquels ils font face, que leur chance de retourner, rapidement, au pays s'amenuise. Entamée dès leur arrivé sur le sol girondin, leur démarche contestataire, en dépit de l'emballement médiatique qui l'accompagnait, ne parvient pas pour autant à dissuader le Ministère de la Défense et le Haut secrétariat d'Etat aux anciens combattant à s'occuper sérieusement de leur cause. Bien que celle-ci s'avère légitime, du fait de la dimension historique du problème qu'elle soulève, les décideurs français ne semblent pas vouloir abandonner les affres juridiques sous les carcans desquels sont maintenues les pensions des anciens combattants, issus de pays anciennement administrés par la France. Voilà le rempart contre lequel les anciens combattants marocains entendaient livrer, dès leur arrivée à Bordeaux, leur ultime combat juridique en vue de revaloriser leurs pensions.

C'est dans cet esprit de séjour mouvementé que leur vie s'est, brutalement, muée à Bordeaux, amenant beaucoup d'entre eux à vivre dans les foyers Sonacotra, loin des leurs et dans des conditions souvent déplorables.

Pour mesurer l'impact de ce séjour forcé sur la nouvelle vie des anciens combattants marocains à Bordeaux et afin d'en comprendre tous les soubresauts politiques, historiques et sociaux nous tâcherons ici d'engager une réflexion d'ensemble afin de pouvoir disséquer ce sujet sous toutes ses facettes possibles. Les formations militaires « indigènes » à l'heure de la décolonisation en sont le premier point de base sur lequel nous espérons échafauder le socle historique de cette analyse. Ce premier point de base est, à notre sens, essentiel, pour appréhender le processus historique dans lequel s'inscrit la cristallisation, imposée aux pensions de tous les soldats issus de colonies françaises. Le deuxième point de taille, quant à lui, s'attelle à mettre en exergue les raisons profondes qui ont amené ces vieux baroudeurs à faire une irruption inattendue, au début des années

1990, à Bordeaux. Enfin, le troisième point sera consacré aux derniers rebondissements liés à la décristallisation, longtemps attendue par tous les anciens combattants issus de colonies françaises.

II. Etudes analytique et thématique de sources.

Cette communication au colloque international d'Agadir, portant sur la migration/ immigration, se fonde sur des matériaux d'archives auxquels nous avions, difficilement, eu accès pendant la préparation de note thèse. Ce fond archivistique, dont on a tiré l'essentiel de nos données, a été confronté à toutes les sources écrites jugées crédibles et susceptibles d'apporter un éclairage historique. Recueillis dans la même perspective d'appréhension historique, les témoignages oraux, d'un certain nombre d'anciens combattants marocains, résidant à Bordeaux et au Maroc, ont été sollicités, du fait de leur rôle prépondérant dans l'appréhension historique du contexte dans lequel s'est produite la cristallisation des pensions de tous les militaires et civils des anciennes colonies françaises.

Ainsi, l'extrait du journal inédit à ce jour du général Méric, rapporté par Daniel Rivet[1], offre la première clé saisissante pour mieux encadrer ce dit contexte. Le témoignage de ce général, alors en poste à Rabat à la vieille de l'indépendance[2], lève le voile sur la tempête politique qui s'est abattue sur le protectorat depuis le retour triomphal du sultan Mohammed V de son exil. Alors que l'émotion marocaine ne cesse de s'amplifier, les symptômes d'un affaissement immédiat du système du protectorat se dessinent à l'horizon. Délicat processus tant pour les Marocains, en quête d'indépendance, que pour les Français obnubilés par le sort de leur Empire. Ce processus de décolonisation enclenché orchestre bien le choix binaire devant lequel les Français se sont, amèrement, montrés résigné. Véritable coup de tonnerre, la plume du général Edouard Méric nous rapporte dans un message au colonel de Furst, tous deux pris dans l'émotion lorsque l'effritement du protectorat leur parait inéluctable : *« Le Maroc est sur la pente vertigineuse de l'indépendance. Retombera-t-il sur ses skis ou se cassera-t-il la gueule ? Bien malin est celui qui pourrait le prédire. Mais l'arrêter dans sa course serait une folie. On ne peut que freiner modérément ou guider »*[3]

La déclaration commune du 2 mars 1956 consiste, pour l'essentiel, à ce que le Maroc soit établit dans son indépendance. Elle appelle à la réalisation du principe suivant : obtenir la mise à mort définitive du régime du protectorat français. Autrement dit, réalisé son démantèlement, à la place duquel le Maroc indépendant devrait installer le sien. Faute d'avoir pu réunir les compétences marocaines, suffisamment formées pour gérer les institutions fraîchement créées, ce démantèlement escompté se fait alors très lentement. Dans certaines institutions aussi sensibles que délicates, les Français, encore

1. RIVET (Daniel), Le Maroc à vif : automne 1955/ printemps 1956, communication au colloque de l'université Mohamed V à Rabat, consacré au cinquantenaire de l'indépendance du Maroc, 2006, p. 1.

2. Dernier Directeur général de l'Intérieur du protectorat à la veille de l'indépendance du Maroc.

3. Meric, Edouard (général) au colonel de Furst, Rabat, 4 janvier 1956.

nombreux sur le sol marocain à l'heure de l'indépendance, sont même priés de porter appui, jugé nécessaire, pour le bon déroulement de la transition. L'exemple le plus patent s'est produit lorsque la France décide de liquider une partie de ses corps militaires, essentiellement composées de Marocains, au profit du Maroc indépendant.

Les Groupements de Tabors marocains sont les premiers corps militaires à être dissous pour permettre aux goumiers d'intégrer et de former l'ossature de la nouvelle armée marocaine, les Forces Armées Royales (FAR)[4]. Dans la même perspective de construction, une pléiade d'officiers issus des rangs de régiments de tirailleurs et de spahis marocains les ont rejoint.

Par ailleurs, ceux qui n'ont pas été retenus pour servir dans les FAR ou dans les corps marocains non dissous par la France sont, tout simplement, renvoyés à leurs foyers d'origines.

Pour marquer la rupture définitive avec l'héritage militaire qu'elle a produit, la France décide, quatre ans après l'indépendance du Maroc (25 décembre 1959) et sous l'impulsion du Général de Gaulle, de voter une loi portant sur « le statut des pensions, des rentes et d'allocations accordées aux militaires issus de pays, anciennement administrés par la France ». Pour l'essentiel, cette décision amène la cristallisation des pensions des anciens combattants des anciennes colonies françaises, ceci après les avoir transformées en indemnités annuelles calculées sur la base des tarifs en vigueur, en fonction du niveau de vie de chaque pays[5]. Hâtivement votée, puis rapidement mise en application, cette nouvelle mesure juridique allait, au fil des années, devenir un véritable socle juridique auquel se sont toujours référés les différents gouvernements français, de droite comme de gauche, pour maintenir la cristallisation établie depuis 1960.

Les pays les plus concernés par l'article 71 de la loi n° 59-1454[6] sont les suivants : Bénin, Burkina-Faso (anciennement Haute-Volta), Cameroun, Centrafrique, Comores,

---

4. Bourgund (Général), commandant supérieur des troupes françaises au Maroc, Rabat, 2 mai 1956, (3H2383).

5. «Article 71 ».

I– A compter du 1er janvier 1961, les pensions, rentes ou allocations viagères imputées sur le budget de l'Etat ou d'établissement publics, dont sont titulaires les nationaux des pays ou territoires ayant appartenu à l'Union française ou à la communauté ou ayant été placés sous le protectorat ou sous la tutelle de la France, seront remplacées pendant la durée normale de leur jouissance personnelle par des indemnités annuelle en francs, calculées sur la base des tarifs en vigueur pour lesdites pensions ou allocations, à la date de leur transformation.

II– Des décrets pourront fixer dans chaque cas les conditions et les délais dans lesquels les bénéficiaires de l'indemnité prévue au paragraphe I seront admis à opter pour substitution à cette indemnité d'une indemnité globale unique et forfaitaire égale au quintuple de l'indemnité annuelle.

III- Des dérogations aux dispositions prévues aux paragraphes précédents pourront être accordées par décrets pour une durée d'un an, qui sera susceptible d'être prorogée également par décrets» Journal Officiel de la République française, lois et décrets, n° 300, samedi 26 et dimanche 27 décembre1959 : « Loi de finance pour 1960 (n° 59 – 1454 du 26 décembre 1959) », p.12.

6. Dans l'Instruction n° 01-102-B3 du 14 novembre 2001, publiée au Bulletin Officiel de la Comptabilité publique, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie - 12/2001.

Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Syrie, Tchad, Togo et Tunisie.

Alors que les années s'écoulent, la pauvreté ronge les foyers de ces anciens soldats. Les écarts qui se sont creusés entre ce qu'ils perçoivent de l'Etat français, au titre de pensions, et ce que celui-ci accorde aux siens ne cessent de s'exacerber. Les trois cas de figure suivants représentent les différentes pensions concernées par la mesure juridique établie ainsi que les criards écarts engendrés depuis sa mise en application :

- La « retraite du combattant »[7], pour tout engagé d'une unité combattante pour une période de trois mois minimum, s'élève à 396€ par an (année1999) pour un ancien combattant français contre 50€ pour un ancien combattant marocain.
- La « retraite militaire proportionnelle», pour tout engagé militaire pour une période de quinze ans minimum, s'élève à 6235€ par an (année1999) pour un ancien combattant français contre 374€ pour un ancien combattant marocain[8].
- La « pension militaire d'invalidité », pour toute blessure reçue lors de combats, qui s'élève à 12417€ par an pour un taux d'invalidité proche de 100% (année 1999) pour un ancien combattant français contre 1357€ pour un ancien combattant marocain[9].

III. Les anciens combattants marocains à Bordeaux, retour sur les circonstances de leur irruption.

Aborder la présence des anciens combattants marocains à Bordeaux dès le début des années 1990 implique, préalablement, de situer leur déplacement symbolique dans le contexte dans lequel se sont produits un certains nombres d'événements ayant conduit à leur arrivée en France. Le principal élément déclencheur est, sans conteste, ce que l'on a appelé « l'affaire » Diop (ancien sergent-chef d'origine sénégalaise) derrière laquelle se sont mobilisées, dans les années 1980, de nombreuses associations des droits de l'Homme. Au plus fort de l'affaire, le Comité des droits de l'Homme dépendant des Nations Unies s'est saisit du dossier d'Amadou Diop. Le 6 avril 1989, il rend un verdict qui accable, juridiquement, les autorités françaises, vu les énormes préjudices causés au sergent-chef Diop ainsi qu'à ses camardes, du fait de leurs origines. Le constat rendu dudit Comité rappelle à la France ses responsabilités morales et politiques vis-à-vis d'un dossier injustement occulté et, sciemment, noyé dans une loi établie dans des circonstances de décolonisation, mais dont les raisons demeurent, toujours, injustifiées. Voilà pourquoi la France se voit dans l'obligation de décristalliser les pensions de tous les anciens soldats issus des pays, anciennement, rattachés à son empire colonial : « *Ce n'était pas la question de la nationalité qui avait déterminé l'octroi de pensions aux*

7. Retraite irréversible et insaisissable. Elle s'éteint avec le décès de son possesseur. Elle est perçue semestriellement à partir de l'âge de 65 ans

8. Thomas (Florence), *Etude du dispositif d'accueil et de soins, par la Sonacotra et médecins du monde, des anciens combattants marocains primo arrivant à Bordeaux en 2003,* thèse de médecine, année 2004, université Bordeaux 2- Victor Segalen UFR sciences médicales, p, 15.

9. Ibid

auteurs, mais les services rendus dans le passé par les intéressés. Ils avaient servi dans les forces armées françaises dans les mêmes conditions que les citoyens français ; pendant les 14 ans qui ont suivi l'indépendance du Sénégal, ils ont bénéficié du même traitement que leurs homologues français aux fins des droits à pensions, malgré leur nationalité sénégalaise et non française. Un changement ultérieur de nationalité ne peut en soi être considéré comme une raison suffisante pour justifier une différence de traitement, vu la base retenue pour l'octroi de la pension était les services identiques qu'avaient rendus les auteurs et les militaires qui étaient demeurés français »[10].

Mais la formule la plus sensible dans le constat de l'organisme onusien, et ayant amené, peu après, la France à en prendre acte est celle évoquant, pour la première fois, le contenu discriminatoire de l'arsenal juridique sur lequel s'est appuyé l'Etat français pour perdurer l'injustice faite à tous les anciens combattant des colonies, et contre laquelle ceux-ci livrent aujourd'hui leur dernier combat. Recrutés pour servir sous le même drapeau et dans les mêmes conditions, la différence de traitement, souligne le Comité onusien, et dont les anciens militaires font l'objet dans ledit arsenal juridique *« n'est pas fondée sur des critères raisonnables et objectifs et constitue une discrimination interdite par le pacte »*[11].

Face au tollé de nombreuses associations qui ne cesse de prendre ampleur et écorne davantage son image, la France finit, enfin et modestement, par admettre que les doléances formulées par les anciens combattants de ses anciennes colonies sont recevables mais sous conditions préalables bien déterminées dans la nouvelle mesure juridique adoptée en ce sens le 31 décembre 1995. Même si elle est, tardivement, parvenue à donner espoir aux concernés, cette nouvelle perspective juridique qui s'ouvre aux anciens combattants leur permet, néanmoins, de se libérer de l'entrave classique : « la nationalité française », à laquelle les services de la Défense et le Secrétariat d'Etat aux anciens combattants français avaient eu recours pour justifier l'irrecevabilité de leurs dossiers. Véritable obstacle juridique les ayant, longuement, empêché de faire entendre leurs doléances et à être reconnus et traités sur le même pied d'égalité que les Français.

Voici en gros les détails que contient la nouvelle mesure juridique qui encadre la recevabilité de dossiers des combattants : « P*ar dérogation aux dispositions qui précédent, sont recevables les demandes d'attribution et de révision de pension d'invalidité ou d'ayant cause et les demandes de retraite du combattant déposées en 1996 au titre du code des pensions militaires d'invalidité et victime de la guerre. Article 101 : Le mentant maximal donnant lieu à majoration par l'Etat de la rente qui peut être constituée au profit des bénéficiaires visés par les dispositions du présent article est revalorisé au 1er janvier de chaque année en fonction de l'indice des prix de consommation hors tabac* »[12].

10. Onana (Charles), *La France et ses tirailleurs, enquête sur les combattants de la République*, éditions

11. Onana (Charles), op, cit, p 188.

12. *Journal Officiel de la République française,* 31 décembre 1995, « Loi des finances pour 1996, n° 95 –1346 du 30 décembre 1995 », p 19 044.

Dans les pays dont les citoyens sont concernés, au total 32 nationalités, les échos de la nouvelle mesure entérinée font, depuis sa mise en application, tâche d'huile, essentiellement dans les milieux des militaires ayant servi, antérieurement, sous le drapeau français. Parmi eux, les marocains dont bon nombre d'entre eux ont décidé, et malgré la fragilité de leur santé, de venir sur le sol français. Cette nouvelle démarche à laquelle ils viennent de prendre part allait, dans un temps record, bouleversé à jamais leur vie. Car les innombrables imprévus administratifs qu'ils affrontent sur le sol français, et auxquels ils ne s'attendaient, les plongèrent davantage dans des séjours mouvementés, amenant beaucoup d'entre eux à mener une vie dure et sombre, loin des leurs et dans des conditions rappelant celles de proscrits politiques.

IV. L'arrivée et les conditions d'accueil des anciens combattants marocains à Bordeaux.

A. L'arrivée

Le choix porté sur Bordeaux comme leur première destination, rappelons-le, est très symbolique pour ces vieux baroudeurs marocains. La ville a eu le privilège d'abriter, depuis plus de quarante ans, le tribunal militaire chargé de liquider leurs pensions. C'est aussi la ville la plus proche du Bureau Central d'Archives Administratives Militaires dépendant de la caserne militaire Bernadotte de Pau, dans laquelle sont, soigneusement, gardés tous les dossiers personnels des militaires marocains ayant servi sous les étendards des groupements de tabors ou de ceux des régiments de tirailleurs et de spahis marocains.

La démarche entreprise par les vieux soldats marocains s'inscrit, pour l'essentiel, dans la perspective d'assouplissement engagée par l'Etat français après avoir été, sévèrement, épinglé par le Comité des Nations Unies des droits de l'Homme. Individuellement ou par petits groupes, lorsqu'ils sont arrivés ce sont les associations caritatives locales qui se sont engagées à leurs venir en aide, le temps que leurs titres de séjours leurs soient délivrés par la préfecture. Ni les autorités locales et encore moins ces associations caritatives, Diaconat[13] entre autre, ne s'attendaient à une telle vague d'anciens combattants venus du Maroc. Pourtant aguerrie dans l'assistance sociale, du fait de l'expérience acquise dans le travail humanitaire et caritatif, l'association Diaconat s'est vue, en un laps du temps très court, et pour la première fois, submerger par le nombre conséquent des débarqués marocains.

Richard (D), alors journaliste, est parmi les premiers à avoir couvert, par sa plume, cette afflue combattante qui vers la fin des années 1990 se transforme en un véritable problème contre l'ampleur duquel les moyens humains et logistiques des ONG locales s'avèrent vite dépasser : « *Depuis le début du mois de mai (1999), 122 anciens combattants marocains ayant servi sous le drapeau français sont arrivés en Gironde. Ils ont rejoint 400 de leurs compatriotes qui les avaient précédés depuis quelques mois ou quelques années. Le Diaconat de Bordeaux qui gère le dispositif d'accueil de ces vieux*

13. Diaconat, membre de la fédération de «Entraide Protestante», association reconnue d'utilité publique, s'est occupée des Anciens Combattants Marocains depuis 1996 à tous les niveaux (accueil, logement, démarches administratives), association sous l'égide de la D.D.A.S.S [Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales].

soldats ne parvient plus à faire face. Les centres d'hébergement sont saturés et le flux ne semble pas vouloir se tarir. Il ne se passe pas deux jours sans qu'un vieil homme à la démarche hésitante ne vienne solliciter l'Entraide protestante. Si cette dernière assure l'essentiel de la prise en charge, elle est souvent relayée par les autres associations caritatives de la ville. Du Secours Catholique au Secours Populaire en passant par la Société de bienfaisance Israélite et le SAMU social. Tout le monde apporte son écot pour venir en aide aux anciens combattants »[14].

Rapportée par le journal local, cette révélation du journaliste illustre le premier épisode de ce long processus tortueux dans lequel allait se forger le destin de tous les anciens combattants marocains venus à Bordeaux. Episode essentiellement marqué, rappelons-le, par l'absence notoire de l'Etat français. Cette stratégie entretenue par celui-ci, et qui consiste à gérer de loin l'afflue des anciens combattants marocains au travers des ONG locales, aurait pour objectif principal de lui éviter, à nouveau, d'être épinglé sur l'un des vieux dossiers que ses gouvernements respectifs, la droite comme la gauche, s'emploient à esquiver, du fait de ses contre coups financiers sur le budget de l'Etat[15]. De Gaulle a, personnellement, oeuvré pour la mise en place de l'arsenal juridique sous le joug duquel les pensions des anciens combattants sont maintenues jusqu'à aujourd'hui. Le fait de ne pas vouloir le supprimer ou le modifier, par les différents gouvernements successifs, révèle non seulement l'extrême attention avec lequel son héritage est protégé mais de l'énormité du profit que les différents gouvernements ont gagné du maintien de la cristallisation en faisant des économies sur le dos des anciens combattants. Faut–il parler alors d'un véritable scandale d'Etat ? Quelle explication peut-on formuler pour comprendre les véritables enjeux derrières lesquels se cachent les atermoiements du gouvernement français, aussi responsable que coupable de ce dossier ?

Mohamed B. est l'un des anciens combattants qui a vécu l'aventure tentée à Bordeaux tout comme de nombreux de ses coreligionnaires. Aussi perspicace que subtile, sa mémoire, et malgré son âge (il est né en 1930) et les épreuves du passé, nous parait toujours intact. Il se rappelle de tous les détails concernant son aventure dans l'armée ainsi que ceux relatifs au périple l'ayant amené à débarquer à Bordeaux. Une mémoire bien marquée à jamais. Notre première rencontre a eu lieu au foyer Sonacotra de Bordeaux[16], lieu de sa résidence, tout comme celle de ses coreligionnaires. Il faut dire

14. Richard (Dominique), Journal *Sud – Ouest*, Grand Quotidien Républicain Régional d'Information, 30 Septembre 1999

15. Selon Laetitia Van Eeckhout la revalorisation qu'entendait Lionel Jospin appliquer aux pensions des anciens combattants des colonies, s'elle était appliquée aurait, selon elle, coûté un 1,83 milliard d'euros au budget de l'Etat, le journal *le Monde*, 1er avril 2010.

16. Son Conseil d'Administration comprend entre autres les représentants des ministères de tutelle : ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, ministère d'Etat, ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, chargé des Technologies vertes et des Négociations sur le climat, ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales.

que cette première rencontre ne nous pas été scientifiquement utile. Notre objectif en elle fut d'abord d'établir une confiance et faire ainsi disparaître toute sorte de méfiance vis-à-vis de notre démarche. Car le fait de vouloir l'aborder sur sa vie militaire ainsi que sur tous les grands faits marquant qui s'y rapporte, avouons-le, n'est pas une mince affaire. Lorsque nos questions deviennent plus précises un regard foudroyant suffit pour nous faire comprendre qu'il y a certaines choses dont il n'est pas encore prêt à parler. Mohamed B., nous semble t-il, aurait voulu se donner un temps de réflexion avant de pouvoir se décider de la suite. Car les questions posées visent, pour l'essentiel, à exhumer son passé lorsqu'il fut au sommet de sa carrière sous les drapeaux. Le rendez-vous qu'il nous donne pour le lendemain renforce en nous cette thèse de vouloir caler sa réflexion et prendre du recul. Il nous fixe rendez-vous, pour demain à 10h du matin, sur le même banc sur lequel nous nous sommes assis ce jour-là. Lorsque nous y retournons Mohamed B. est déjà là. Contrairement à la veille, il est souriant et, régulièrement, hochant sa tête lorsqu'il se remémore un événement. Sa méfiance en nous semble avoir alors disparu. Les renseignements que l'on a pu recueillir auprès de lui s'avèrent d'une valeur historique inestimable.

Après avoir contracté son premier engagement en 1950, Mohamed B. intègre le 31ème génie, spécialisé dans la construction de routes et le déminage. Sous l'étendard de son unité il prend la destination d'Indochine dans la même année. C'est là où son premier baptême du feu l'attend. Son exploit militaire le doit, essentiellement, à ses cinq années ininterrompues de service, passées en Indochine en tant que démineur. Tâche qu'il a accompli avec succès et au terme de laquelle il en est sortit indemne ; contrairement à nombres de ses coreligionnaires morts, portés disparus à jamais ou tout simplement rentrés mais, physiquement, mutilés à jamais. Lorsque les accords de Genève mettent un terme à l'enfer indochinois, Mohamed B. quitte ce pays pour le sien en 1955. À son arrivée, il découvre un pays profondément englué dans une tension extrême. Un pays en pleine ébullition politique du fait du chemin de la décolonisation qui se dessine à son horizon. C'est dans ces circonstances que sa radiation des contrôles s'est réalisée.

Fièrement exhibés à nous pendant la réalisation de l'interview, ses papiers jaunis, et auxquels il accorde toujours un soin particulier, illustrent ses cinq années de service passées en Indochine. Habile manière pour justifier son séjour à Bordeaux.

L'extrait de son témoignage ci-après nous fait, pour l'essentiel, part des grands moments de son arrivée à Bordeaux en 1995 ainsi que les stéréotypes alimentés à l'encontre des anciens combattants marocains et contre lesquels la municipalité bordelaise s'est employée à lutter en organisant la projection d'un documentaire portant sur le rôle important des troupes marocaine pendant les deux conflits mondiaux : « *Je suis venu à Bordeaux en 1995. Quand je suis arrivé, je ne connaissais personne nulle part. Le Foyer qui accueillait les anciens combattants était bourré d'anciens baroudeurs. On était une quarantaine, voire même une soixantaine d'anciens combattants marocains sans abri. La police bordelaise et les responsables nous avaient ouvert une salle à la Gare Saint Jean pour nous mettre à l'abri du froid. Les jeunes français, qui côtoyaient quotidiennement la Gare pour prendre les trains ou les bus, se moquaient de nous. Ils ne*

voulaient plus nous voir à la Gare. Pour apaiser cette hostilité, les autorités ont invité les jeunes, y compris les habitants, à la Place de la République pour visionner un film sur la Seconde Guerre Mondiale et la contribution des Marocains dans la libération de la France. Quand ils ont vu le film, à ce moment là, les jeunes nous ont respectés et nous saluaient désormais »[17].

Lorsque nous lui demandons si la France n'a pas trahi les anciens combattants marocains, il reste silencieux mais sans prononcé un mot, dans le geste symbolique de ses mains dont les paumes sont tournées vers le ciel en signe d'impuissance et d'incompréhension. Mais aussi, sans doute, en signe de désolation et d'amertume.

B. L'Etat français dans la prise en charge des anciens combattants marocains

Responsable à l'association Diaconat au moment où ses locaux furent l'objet de visites régulières des vieux baroudeurs marocains, en quête de prise en charge, Mohamed (I) est l'un des associatifs ayant été fortement marqué par le débarquement presque ininterrompu des anciens combattants marocains au siège de Diaconat. L'ayant rencontré, en fin décembre 2004 à son bureau dans le cadre des investigations entreprises sur le même sujet, Mohamed (I) nous a raconté cet événement.

Sur la nature de la prise en charge offerte par Diaconat aux anciens combattants, l'associatif souligne que son organisme était mobilisé, dès 1995, pour mettre au service de ces vieillards tout le dispositif, d'accueil et d'hébergement, dont il disposait pour leur venir en aide. Noble mission qui, en un laps du temps, place Diaconat au cœur de l'emballement médiatique. Mais, aujourd'hui « le dossier des anciens combattants marocains n'est plus à l'ordre du jour de notre association depuis l'année 2000, pourquoi ? Parce qu'à l'époque où nous avions les choses en mains, l'Etat français se sentait gêner par notre action et par l'action des journalistes qui publiaient des articles sur les combattants errant dans Bordeaux »[18].

À partir de l'année 2000, les choses vont prendre une nouvelle allure, essentiellement, marquée par l'entrée mesurée de l'Etat français dans ce dossier. Cette intervention étatique a eu comme conséquence immédiate la mise à l'écart de tous les organismes locaux, qui venaient en aide aux anciens combattants marocains. Désormais c'est Sonacotra, puissant organisme semi public, qui prend la relève. Fort de son réseau d'accueil si puissant et si implanté sur l'ensemble de l'Hexagone, Sonacotra impose ses règles. Parmi lesquelles celle relative à l'accès aux anciens combattants en vue de les interviewer, elle s'avère difficile. Les journalistes ainsi que les chercheurs sont les premiers concernés par ladite mesure. Toute personne entendant vouloir interviewer les combattants marocains doit, impérativement, prendre contact préalable avec la Direction Générale de la Sonacotra avant de se diriger vers ses résidences d'hébergement. Habile manœuvre qui a pour

17. Renseignements recueillis auprès de l'ancien combattant Mohamed (B), le 13 avril 2004. Foyer Dany (Bordeaux).

18. Renseignements recueillis auprès de M. Mohamed (I) responsable associatif, gérant les dossiers des anciens combattants marocains de 1994 à 2000 à l'Association Diaconat. Lieu d'interview: siège de l'Association, le 29 décembre 2004.

but d'asphyxier la pression médiatique alimentée à son encontre. Ce sont les diatribes de journalistes, tel Richard Dominique, qui embarrassent l'Etat. C'est dans le journal *Sud Ouest* qu'il publie l'essentiel de ses articles à ce sujet. Le numéro du 13 novembre 1999, publié sous le titre « Scandale continue » et dans lequel il rend responsable l'Etat français du malheur qui ronge les anciens combattants marocains : *« C'est un sujet de tristesse et de honte. Il n'est pas digne de traiter de cette façon des soldats qui se sont battus à nos côtés pour défendre des valeurs qui sont les nôtres »*[19].

L'introduction de Sonacotra dans la gestion et la prise en charge des anciens combattants marocains illustre ce deuxième épisode qui s'inscrit dans le processus de séjour mouvementé de ces combattants, très marqué par le retour en force du gouvernement face à la pression médiatique. C'est à partir de ce changement mesuré et voulu par l'Etat français que celui-ci est parvenu à réduire en cendres le rôle saisissant de Diaconat tout comme celui des autres associations caritatives, dans la gestion de ce dossier. Hâtivement mise en œuvre pour couper court à la polémique autour de l'injustice faite aux anciens combattants de ses anciennes colonies, cette nouvelle stratégie et à laquelle l'Etat s'est, fermement, initiée, par le biais de Sonacotra, fait du foyer Médoc de Bordeaux une plaque tournante dans l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement administratif des anciens combattants.

Faute d'avoir pu absorber les innombrables groupes qui ne cessent de débarquer, la direction du foyer, s'attribuant et s'appropriant la besogne de Diaconat, s'est vu également dans le rôle d'accompagner les nouveaux arrivés, dont la possibilité d'admission au foyer Médoc s'avère difficile, à être relogé ailleurs. C'est pourquoi leur retenue à Médoc n'est que provisoire, le temps que leurs papiers de séjour soient délivrés. Une fois obtenues, ils sont relogés dans les foyers Sonacotra situés à Milheuse, Montpellier, Limoge, Perpignan ou Beauvais. Cette stratégie de transite entreprise a permis à la Sonacotra de désengorger le dispositif de Bordeaux. Cependant, les combattants les plus âgés et tombant souvent malades sont retenus au foyer Médoc afin de leur permettre de suivre un traitement médical approprié.

Karim ben Tounes, alors directeur du foyer Médoc, était à la tête de ce dispositif. Les renseignements que l'on a pu recueillir auprès de lui nous ont été, extrêmement, utile dans l'appréhension de la nature de cette prise en charge accordée aux anciens combattants marocains. A propos de l'ancien combattant qui arrive pour la première fois à Bordeaux, Ben Tounes nous déclare : *« on l'accueille et on lui donne une chambre individuelle dans laquelle il peut y résider en attendant qu'il obtienne sa carte de séjour de dix ans qui lui permettra de s'inscrire à la Sécurité Sociale et à d'autres organismes sociaux »*[20]. Pour que le dossier de l'ancien combattant soit accepté auprès de la Préfecture, l'intéressé doit absolument fournir les pièces suivantes : Passeport en cour de validité, Acte de naissance, Acte de mariage, Carte du combattant, Livret militaire, Fiche d'état signalétique et 4 photos noir et blanc.

---

19. Richard (Dominique), « Scandale continue », journal *Sud Ouest*, Bordeaux, 13 novembre 1999.

20. Renseignements recueillis auprès du responsable gérant les dossiers des anciens combattants marocains, le 30 décembre 2004 au Foyer Médoc.

Pendant les trois premiers mois, la direction du foyer s'efforce à lui expliquer toutes les consignes de la sécurité intérieure concernant le fonctionnement du gaz et de l'électricité. En outre, le combattant reçoit gratuitement auprès de la même direction les produits vaisselles, les casseroles pour cuisiner, les draps et les oreillers. Ceux qui sont anciens, comme nous le soulignons, viennent rarement pour avoir les repas du midi et du soir distribués en leur faveur au rez-de-chaussée ; soit ils ne sont pas là (ils sont partis au Maroc) soit ils font leur propre cuisine, ce qui explique que ces anciens combattants, malgré leur âge avancée, ont toujours le désire d'être indépendant des autres. Concernant la nourriture servie, ce sont les restaurants de la Mairie de Bordeaux qui en ont la charge. Ils approvisionnent, régulièrement, le foyer en repas du midi (salade, poissons, yaourt, pain, etc.). Quant à celui du soir, c'est un restaurateur marocain situé Place Saint Michel qui en assure l'approvisionnement. Dans la même perspective de la prise en charge, chaque semaine les médecins du monde envoient un des leurs, le mardi et le jeudi, pour ausculter les combattants malades ou qui ont le désir de passer un quelconque examen médical.

L'étude faite par Malek Ben Mansour, portant sur le diagnostic médical auquel sont soumis les anciens combattants marocains admis dans le centre Albert, dépendant de l'Hôpital Saint André de Bordeaux, entre 1999 et 2000, a apporté un éclairage aussi déterminant que saisissant sur le type de maladies identifiées ainsi que le nombre des interventions chirurgicales réalisées en leur faveur. Les pathologies recensées par l'auteur concernent, pour l'essentiel, les cas de figures suivants: pathologie urinaire, cardio-vasculaire, digestive, articulaire, respiratoire, endocrinienne, ophtalmique, artérielle, dentaire, O.R.L, dermatologique, psychiatrique, hématologique et pathologie neurologique. Quant aux opérations chirurgicales réalisées sur les anciens combattants admis dans la même période et dans le même centre l'auteur nous en souligne 38 au total[21].

Statistiquement, de 2000 à 2004, la Sonacotra a accueillis plus de 800 anciens combattants marocains dans ses foyers ; à peine deux cent par an. Révélé par le responsable interviewé, ce chiffre ne concerne que les quatre dernières années. Par ailleurs, les statistiques concernant la période antérieure couvrant de 1994 à l'année 2000 ne sont pas disponibles. Raison pour laquelle la densité du mouvement de combattants marocains à Bordeaux pendant cette période demeure méconnue.

Sur leur origine géographique, les premiers groupes admis au foyer sont venus de grandes villes du Maroc ou à leurs alentours, Casablanca, Rabat entre autres. Mais, à partir de l'an 2000 leur origine géographique varie amplement. Les combattants rencontrés et qui sont arrivés après 2000 représentent à peu près les quatre coins du Maroc, ce qui montre l'extension du phénomène de ce type d'émigration. On peut évoquer, à titre d'exemple, les régions de Kelaa Sraghna, de Marrakech, puis celles les plus reculées du Maroc telles que Tata, Laayoun et Dakhla.

---

21. Benmansour (Malek), *Le parcours des Anciens Combattants Marocains en France : Analyse anthropologique et clinique. L'expérience bordelaise.* Université de Bordeaux 2- Victor Segalen, U.F.R. des Sciences Médicales, Thèse pour l'obtention du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, présentée et soutenue publiquement, juin 2002, pp 34 - 40.

C. Sur les avantages sociaux accordés aux anciens combattants marocains.

La délivrance de la carte de séjour de 10 ans, ultime sésame impératif pour la dignité de chaque immigré en France, est un droit auquel les anciens combattants ont, par ailleurs, l'accès facile une fois arrivée sur le sol Français. Contrairement aux immigrés économiques, les anciens combattants sont considérés comme étant la catégorie des « étrangers ayant rendu des services importants à la France ». Ce privilège par lequel ils se distinguent par rapport à d'autres étrangers prend, en effet, racine dans l'esprit de l'ordonnance n° 45 – 2658 du 2 novembre 1945 relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France. L'extrait du contenu de son article 16 lève le voile sur la nature des personnes susceptibles de remplir les normes déclinées. En leur qualité d'anciens combattants ayant pris part à des hostilités sous les étendards des unités levées par l'ancien empire colonial, le statut de cette catégorie de Marocains se reconnaît, par conséquent, pleinement dans l'esprit dudit article. Raison pour laquelle leur droit à la carte de résident privilégié leur est délivrée sans encombre, du fait de leur qualité d'étrangers « ayant rendu des services importants à la France ou ayant servi dans une unité combattante des armées françaises ou alliées. Ces étrangers ne seront soumis à aucune condition d'âge »[22].

Une fois obtenue, leur carte de séjour leur ouvre droit à une panoplie d'avantages sociaux en vigueur. Parmi lesquels le R.M.I[23]., auquel succédera l'Allocation spécifique de vieillesse dans un second temps. Pour celle-ci, disposer d'une résidence effective sur le sol français est, préalablement, indispensable pour pouvoir la percevoir auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation (C.D.C.)[24]. Il faut se souvenir, qu'en 1995, le gouvernement d'Alain Juppé, alors premier ministre, avait freiné la délivrance de visas

22. Ordonnance n° 45 – 2658 du 2 novembre 1945 relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France article 16, chapitre II, section III, dans le «Journal officiel de la République française n° 259,4 novembre 1945, p 7226.

23. R.M.I : Revenu Minimum d'Insertion

24. « L'allocation spéciale vieillesse est attribuée sous condition de ressources (plafond de 7 223,45euros annuels au premier janvier 2004 pour une personne seule), aux personnes de plus de 65 ans ayant la nationalité française et résident depuis plus de 10 ans en métropole. Elle est de 2 898,29 euros par an au premier janvier 2004. Concernant l'allocation supplémentaire du Fonds de solidarité vieillesse, elle soumise aux mêmes conditions. Elle est de 4 154,68 euros par an au 1er janvier 2004. Les deux prestations, sont gérées par la Caisse des Dépôts et Consignation. Elles permettent aux bénéficiaires de percevoir un revenu mensuel atteignant 587, 75euros par mois. Le bénéfice du fonds de solidarité créé par l'article 125 modifié de la loi du 30 décembre 1991 susvisée est ouvert aux anciens combattants qui ont participé : soit aux opérations effectuées en Indochine entre le 16 septembre 1945 et le 11 août 1954 et sont titulaires de la carte du combattant attribuée dans les conditions fixées par la loi n° 52 – 833 du 18 juillet 1952 et par la loi n ° 93 – 7 du 4 janvier 1993 ou titulaires du titre de reconnaissance de la nation institué par l'article la loi n° 93 -7 du 4 janvier 1993 précitée. Soit aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962 et sont titulaires de la carte du combattant attribuée dans les conditions fixées par la loi n°74 – 1044 du 9 décembre 1974, par la loi n° 82-842 du 4 octobre 1982 et par la loi n° 93 – 7 du 4 janvier 1993 ou titulaires du titre de reconnaissance de la nation institué par l'article 77 de la loi n°67 – 1114 du 21 décembre 1967 portant loi de finances pour 1968 (…) ». Pour de plus amples détails voir le Journal Officiel de la République française, n°75 du 26 mars 1997, p 4680.

aux anciens combattants marocains. Le courant reprend ensuite sous le gouvernement Jospin, surtout après la loi Chevènement de 1998 qui leur ouvre droit au Minimum Vieillesse. Outre ces avantages, les combattants marocains bénéficient d'un titre de transport en commun annuel gratuit, leur permettant de se déplacer facilement dans la ville. Une partie de leur loyer est également prit en charge par la CAF de la Gironde. Concernant leurs pensions militaires, pour lesquelles ils ont fait ce long « déplacement », elles demeurent toujours cristallisées.

Les renseignements qu'on a pu recueillir auprès d'un responsable de la C.D.C[25] de Bordeaux ont permis de comprendre ce « minimum vieillesse » versé aux anciens combattants. Selon les révélations recueillies auprès dudit responsable, toute personne de nationalité française ou étrangère et n'ayant jamais exercée une quelconque activité professionnelle dans sa vie ou en difficulté financière peut prétendre à la pension de la C.D.C., à hauteur de 587€ environ par mois. N'ayant pas exercé, depuis leur radiation des contrôles, une quelconque activité professionnelle sur le sol français, les anciens combattants marocains font figure de la catégorie d'étrangers pour laquelle le droit au minimum de vieillesse est garantit une fois les conditions exigées sont remplies par l'intéressé. Parmi lesquelles : le bénéficiaire doit avoir une résidence effective sur le territoire français ; dans la même perspective il doit, obligatoirement, s'engager à rester neuf mois sur douze sur le territoire français.

Statistiquement, les étrangers bénéficiant de ce montant « vieillesse » de la C.D.C. représentent 35% des bénéficiaires. Selon le responsable interviewé l'écrasante majorité des anciens combattants marocains ne respectent pas le délai de 9 mois, ils restent à Bordeaux deux à trois mois après ils repartent au Maroc ce qui oblige la C.D.C à leur suspendre les virements mensuels. De plus, ce minimum vieillesse est in-exportable à l'extérieur de la France. Habile mesure établie qui consiste à rendre irréversible ce minimum de vieillesse aux ayants droits du défunt[26].

V. Les derniers rebondissements de la cristallisation.

Quand ils avaient entamé les démarches à venir en France c'était pour plaider la décristallisation de leurs pensions scellées depuis la loi de 1959. Entre le peu d'avantages leur étant accordés, aujourd'hui, sur le sol français et le nœud gordien juridique sous le joug duquel ils sont, toujours, maintenus, l'opacité juridique est toujours en vigueur malgré l'impact de ce scandale juridique, relayé à plusieurs reprises par la presse française. Le statut quo auquel l'Etat français s'accroche consiste à faire disparaître le fond du problème (décristallisation des pensions) dans l'octroie des avantages aux combattants résidants à Bordeaux. Ce qui lui permet d'éviter d'être entraîné dans le délicat débat relatif à la cristallisation. Si les anciens combattants résidant à Bordeaux bénéficient, aujourd'hui, d'un minimum de reconnaissance, s'illustrant dans les avantages symboliques leur étant accordés, quant en t-il alors pour les leurs, retenus au Maroc malgré eux, faut d'avoir pu

25. C.D.C. : Caisse des Dépôts et Consignations.

26. Renseignements recueillis auprès de Patrice (L), au siège de la Caisse des Dépôts et Consignations de Bordeaux, le 29 décembre 2004.

obtenir le visa, tout comme ceux des autres colonies ? Jusqu'au ira le cynisme de l'Etat français dans cette injustice faite aux anciens combattants ? La France d'aujourd'hui aura-t-elle un jour le courage pour admettre l'inadmissible ? Procédera-t-elle, un jour, à la correction de l'erreur monumentale établie sous l'ère du général de Gaulle ? L'action associative suffira-elle seule à réaliser l'irréalisable ? L'autre imbroglio de taille s'illustre dans le lâche et notoire désistement des anciennes colonies françaises. Leur absence dans ce dossier avait permis, et pendant des décennies, aux différents gouvernements français de manœuvrer à leur guise en faisant des économies sur le dos de leurs nationaux.

Il faut attendre le 27 septembre 2006 pour que la classe politique française se réveille de sa léthargie après avoir été, brutalement, aiguillonnée par le cinéaste Rachid Bouchareb. Au lendemain de la projection de son film « Indigènes » consacré au rôle conséquent des troupes indigènes dans les conflits de l'ancien empire, la France se voit, à nouveau, rattraper par l'épineux dossier que constitue la cristallisation des pensions des anciens combattants africains. La projection réalisée, en France ou ailleurs, s'est, abruptement, soldée par de nombreux débats, souvent houleux et auxquels d'imminents spécialistes en histoire coloniale ont prit part. La France est à nouveau au banc des accusées. Son honneur et son prestige sont, depuis, soumis à dure épreuve. Le film projeté attire de plus en plus l'attention. L'affection, la colère et l'indignation n'y manquent pas. A la croisée des perspectives d'avenir, impuissante devant le tollé qu'il engendre, et pour couper court à la polémique éclaboussant davantage son image, la France, par le biais de son président Jacques Chirac, rompt le silence en s'exprimant en faveur de l'alignement intégral des pensions des anciens soldats africains sur celles des anciens combattants français. Un geste vivement salué de part et d'autres de la Méditerranée.

En scrutant le discours de M. Jacques Chirac nous sommes parvenu au constat suivant selon lequel les déclarations faites à ce sujet n'apportent, en réalité, qu'une solution partielle au problème posé depuis des décennies.

Les propos tenus par M. Jacques Chirac, président de la République, lors du conseil des Ministres du 27 septembre 2006[27] évoquent uniquement la décristallisation de deux allocations : la « retraite du combattant » et la « pension militaire d'invalidité ». Aucune allusion pour la « retraite militaire proportionnelle » n'a été faite. Pourtant sur une plaquette explicative du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants intitulé justement « La décristallisation » et produite en 2002, la retraite militaire figurait bien comme un des « types de pensions concernées par la revalorisation ».

En découvrant que 53588 allocataires des anciennes colonies et protectorats perçoivent la « retraite militaire proportionnelle» (dont 17778 Marocains) contre 48660 pour la « retraite du combattant » (17152 marocains) et 29905 pour la « pension militaire d'invalidité » (8066 marocains), on comprend mieux l'enjeu financier qui a, sûrement, pesé lourd sur la mise à l'écart de cette fameuse « retraite militaire proportionnelle », de peur du contrecoup financier qu'elle allait apporter au Budget de l'Etat français si

27. Disponible sur le site de l'Élysée : http://www. elysee.fr (voir dans la rubrique réservée aux discours et déclarations du Président de la République du 27 septembre 2006.

elle devait être alignée sur celle des allocataires français. Cette triste et peu honorable manœuvre de l'Elysée vient révéler, encore une fois, la duplicité de l'Etat français envers ses « indigènes ».

« *Dès 2002, j'ai voulu rompre avec la politique suivie depuis 40 ans et entamer la revalorisation des pensions des agents civils et militaires de la France ressortissant de ces pays ; c›était le sens des mesures d›équité prises par le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin. Pour tous ceux qui avaient connu le feu au service de la France, il fallait aller plus loin : c›était une question de solidarité, de justice, de reconnaissance. C›est ce que nous faisons aujourd›hui en alignant, dès 2007, la «retraite du combattant» attribuée à ceux qui ont participé à des actions de feu et leurs pensions militaires d›invalidité sur les montants versés aux combattants français* »[28]. Entre les propos de Jacques Chirac et la législation française qui est toujours en vigueur au sujet du droit à une pension dé cristallisée, persiste un immense problème, aux multiples facettes et auquel s'associent les enjeux financiers et politiques de l'Etat. Depuis cette sortie médiatique du chef de l'Etat et jusqu'aujourd'hui rien de concret n'a été fait qui pourrait nous faire croire que le mal dans lequel s'abîme l'honneur des anciens combattants de l'Ex-Empire (jetant ainsi davantage le discrédit sur les promesses des responsables français) semble en voie de disparition.

Après tant de promesses non tenues par le pouvoir exécutif français, faut-il encore lui faire confiance pour renflouer les derniers anciens combattants qui vivent une « retraite » misérable? La question des anciens combattants n'est-elle, réellement, pas devenue aujourd'hui un enjeu électoral sur laquelle rebondissent les politiques français dans leur politique étrangère en vue de s'imposer économiquement et politiquement dans leurs anciennes colonies ? Tous les symptômes de cet usage inhabituel et démesuré de la question des anciens combattants nous le faisons croire à tout point de vue.

Réputé pour ses décisions qualifiées souvent de « sages » le Conseil Constitutionnel français, alors haute instance constitutionnelle française, vient lui aussi de prendre part à la question de la cristallisation des pensions des anciens soldats de l'armée française. Sa mêlée au dossier survient lorsqu'il est saisit, le14 avril 2010, par le Conseil d›État sur « une question prioritaire de constitutionnalité posée par Mme Khedidja L. et M. Moktar L. et relative à la conformité aux droits et libertés que la Constitution garantit »[29]. Les requérants, tous deux d'origine algérienne, avaient saisit, le 1er mars 2010, le Conseil d'Etat après avoir été déboutés par le tribunal administratif de Nantes qui a rejeté leur demande d'annulation « de la décision implicite du ministre de la défense refusant de revaloriser leurs pensions militaires d'ayant cause à compter du 3 juillet 1962 »[29]. La décision rendue par la haute instance constitutionnelle, le 27 mai 2010, souligne que l'esprit des articles par lesquels la cristallisation est, juridiquement, maintenue est

28. Extrait du propos du Président Jacques Chirac en réaction à la polémique déclenchée par le film « Indigène ».

29. Voir la décision, n° 2010-1 QPC du 28 mai 2010, rendue par le Conseil Constitutionnel au sujet de la demande formulée par le Conseil d' Etat saisit par une ressortissante algérienne au sujet de la cristallisation de la pension de son père. Décision disponible sur le site : Conseil-constitutionnel.fr

contraire à la Constitution française. Sont visés particulièrement : l›article 26 de la loi n° 81-734 du 3 août 1981 de finances rectificative pour 1981 ; l›article 68 de la loi n° 2002-1576 du 30 décembre 2002 de finances rectificative pour 2002, à l'exception du paragraphe VII ; l'article 100 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007, à l'exception du paragraphe V[30]. Décision historique mais très tardive, du fait d'innombrables soldats qui ont disparu sans pouvoir être réhabilité de leur vivant. Fixé comme date butoir pour leur mise à mort juridique, le Conseil Constitutionnel souligne que l'arsenal juridique remet en cause n'aura plus raison d'être à partir du 1er janvier 2011. Un délai auquel veille soigneusement le gouvernement qui selon le journal le Monde promet, en réaction au jugement rendu, « à rédiger de nouvelles dispositions législatives dans les délais fixés par le Conseil, afin de faire respecter le principe d'égalité »[32]. A la veille du traditionnel 14 juillet, et auquel 13 dirigeants d'anciennes colonies françaises en Afrique sont invités, le président français, Nicolas Sarkozy, promet l'alignement intégral, dès le 1er janvier 2011, de toutes les pensions d'anciens soldats sur celles de leurs camarades français. Rappelons que l'ancien président Jacques Chirac, ému après avoir vu le film « Indigènes », n'avait promis, en effet, qu'un alignement au cas par cas. Alignement intégral pour « la retraite du combattant » et alignement partiel pour la retraite militaire de carrière et la pension d'invalidité. Nicolas Sarkozy aurait, à notre sens, maintenu ce statut quo s'il n'y avait pas eu d'intervention de la part du Conseil Constitutionnel qui met son gouvernement à l'épreuve d'une échéance pour réaliser l'abrogation de l'arsenal juridique jugé inconstitutionnel d'ici fin décembre 2010.

Constat général.

Les anciens combattants des pays, anciennement, administrés ou placés sous tutelle française, percevront, si l'on croît encore à la déchéance fixée par le Conseil Constitutionnel, des pensions décristallisées à partir du 1er janvier 2011. Autant dire intégralement alignées sur celles perçues par leurs camarades français. En dépit de ses conséquences notoires sur l'amélioration de leurs conditions de vie (en tout cas pour ceux qui le sont encore), cette nouvelle perspective juridique qui s'offre à eux amène la question concernant le processus dans lequel elle s'inscrit. D'où la nécessité de l'appréhender pour mieux comprendre ce processus de reconnaissance, visant à réhabiliter autant d'hommes dont la dignité et l'esprit de corps furent, tristement, galvauder par un arsenal juridique aussi injuste que discriminatoire ? S'agit-il réellement d'une démarche administrative, bien mesurée, et par laquelle l'Etat français entend, définitivement, clore ce dossier, qui coûte si cher à son image ? Quelque soit l'impact de l'évolution qui se dessine aujourd'hui, les souvenirs de cette cruelle bataille juridique livrée, par une poignée d'anciens hommes de poudre, à l'Etat français hanteront à notre sens, et pour longtemps, les esprits. Tout d'abord de ceux qui se sont, légitimement, estimés touchés dans leur chair et dans leur honneur, du fait de leur participation aux conflits auxquels

30. Ibid.

31. Ibid.

32. Roger (Patrick), Anciens combattants : la décision des Sages est saluée par la gauche et les associations, journal *le Monde*, dimanche 30-lundi 31 mai 2010, 66 année, n° 20325, p 8.

ils avaient, fermement pris part. Aventure au terme de laquelle ils se sont vus radier des contrôles puis renvoyés et oubliés. Cette injustice et le mépris français laisseront, également, des traces ineffaçables dans les esprits des leurs du fait des multiples épreuves auxquelles ils eurent à faire face lorsque le processus de décolonisation fut déclenché au début des années 1950 : épreuve de survie et de dignité. La réhabilitation matérielle supposée ne peut en aucun cas se substituer au devoir de mémoire pour lequel les deux rives méditerranéennes sont, expressément, appelées à travailler.

Qu'ils soient Marocains, Africains ou Indochinois, les combattants des Ex-colonies françaises, par leur sens de l'abnégation exprimé à chaque épreuve, ont, fortement, marqué les deux grands conflits mondiaux sans oublier bien entendu ceux éclatés dans les colonies de l'empire lui-même. Vu cette forte mêlée et vu aussi les détails si crus et si précieux dont elle dispose, la mémoire des anciens combattants a assurément de quoi appréhender de très nombreux événements qui, jusque là, étaient réservés à la spéculation pure. La préservation de la mémoire de ces « indigènes » pour laquelle nous plaidons ne doit pas se limiter à des musées symboliques mais à réaliser ce qui suit : Que les récits dont elle regorge puissent contribuer au questionnement de l'histoire et de son écriture afin de pouvoir mettre l'accent sur le non dit et ce qui a, sciemment été mis à l'écart par les historiographes contemporains. Que leurs dits récits amènent nos spécialistes contemporains à appréhender l'histoire coloniale et post-coloniale sous un autre angle de réflexion jusque-là étouffé par les affirmations établies.

Références bibliographiques

Nous tenons avant tout à remercier toutes les personnes qui nous ont accordé un peu de leur temps pour répondre à nos nombreuses questions et interrogations, particulièrement MM. Mohamed B., Mohamed I., Karim Ben Tounes et Patrice L.

- Benmansour Malek, *Le parcours des Anciens Combattants Marocains en France : Analyse anthropologique et clinique. L'expérience bordelaise*. Université de Bordeaux 2- Victor Segalen, U.F.R. des Sciences Médicales, thèse pour l'obtention du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, juin 2002.
- Bourgund (Général), commandant supérieurs des troupes françaises au Maroc, *Les goums*, Rabat, 2 mai 1956 (SHAT, 3H2383).
- Onana Charles, *La France et ses tirailleurs, enquête sur les combattants de la République*, éditions Duboiris, Paris, 2003.
- Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, *Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique*, - 12/2001. L'Instruction n° 01-102-B3 du 14 novembre 2001.
- République française, *Journal Officiel*, lois et décrets, n° 300, samedi 26 et dimanche 27 décembre1959 : Loi de finance pour 1960 (n° 59 – 1454 du 26 décembre 1959).
- République française, *Journal Officiel*, 31 décembre 1995, « Loi des finances pour 1996, n° 95 –1346 du 30 décembre 1995 », p 19 044.
- République française, *Journal Officiel* n° 259, 4 novembre 1945. Ordonnance n° 45 – 2658 du 2 novembre 1945 relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France article 16, chapitre II, section III.
- Richard Dominique, « Scandale continue », dans le journal *Sud Ouest*. Bordeaux, 13 novembre 1999.
- Rivet Daniel, « Le Maroc à vif : automne 1955/ printemps 1956 », communication au colloque de l'université Mohamed V à Rabat, consacré au cinquantenaire de l'indépendance du Maroc, 2006.
- Roger Patrick, Anciens combattants : la décision des Sages est saluée par la gauche et les associations, dans *le Monde*, dimanche 30-lundi 31 mai 2010, 66 année n° 20325.
- Thomas Florence, *Etude du dispositif d'accueil et de soins, par la Sonacotra et médecins du monde, des anciens combattants marocains primo arrivant à Bordeaux en 2003*, thèse de médecine, année 2004, université Bordeaux 2
- Victor Segalen UFR sciences médicales.

Sites internet consultés

http://www.elysee.fr

http://www.conseil-constitutionnel.fr

AXE II

ETUDIANTS ETRANGERS AU MAROC, ET ETUDIANTS MAROCAINS A L'ETRANGER EN RAPPORT AVEC LE NATIONALISME

Le rôle des premiers étudiants marocains dans l'autonomisation politique nord-africaine

Elkbir Atouf[1]

En 1956, les populations européennes du Maroc colonial sont entièrement scolarisées, les populations juives le sont à 80 %, et les Musulmans à 13 % seulement[2]. De ce fait, les Marocains musulmans qui ont accédé à l'enseignement supérieur sont très peu nombreux. Pour illustrer ce propos, il suffit de citer le nombre de bacheliers durant la période coloniale pour s'en convaincre: de 1912 à 1955, on ne comptait que « 540 marocains titulaires du baccalauréat pour une population évaluée à plus de 10 millions d'habitants »[3] à la veille de l'indépendance du pays.

Devant cette situation, les questions discutées autour de l'enseignement en général, par un petit cercle composé de quelques intellectuels et étudiants marocains originaires des vieilles villes ayant une tradition citadine et culturelle confirmée (notamment Fès, Rabat, Salé, ou Marrakech), prenaient un caractère sociopolitique et identitaire d'une importance cruciale. C'est dans cette mouvance qu'on assiste à l'institutionnalisation du premier mouvement estudiantin marocain en France, jouant intelligemment la carte des valeurs républicaines françaises, comme la démocratisation de l'enseignement et l'égalité des chances pour défendre la cause marocaine.

Comment s'est donc construit le premier mouvement des étudiants marocains en France? Combien étaient-ils dans l'immigration? De quelles origines géographiques et sociales étaient-ils? Dans quel espace socioculturel, politique et organisationnel se distinguaient-ils en métropole ?

I. L'institutionnalisation du premier mouvement d'étudiants marocains en France

Les jeunes marocains qui ont terminé leurs études secondaires entre 1925 et 1930, trouvaient dans leur milieu d'origine de nombreux sujets de contestations et d'inquiétudes sur les débouchés que leur réserve le Protectorat. En fait, aucun effort notable n'a été fait pour mieux « intégrer » ces jeunes qui étaient marginalisés dans un Maroc pratiquant les discriminations coloniales dans tous les secteurs clés de l'Etat.

---

1. Elkbir Atouf est membre de plusieurs laboratoires dont l'***ORMES et Sociétés sahariennes***, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Zohr - Agadir, et membre également du comité de pilotage du ***Master Migrations et Développement Durable*** (MMDD) ainsi que le ***Master Histoire du Sud marocain***. Il est également auteur de deux ouvrages (2009 et 2011) sur les migrations marocaines **(kebir37@yahoo.fr).**
2. Pour faire le point sur l'enseignement durant la colonisation : cf. A. Sekkat, *La politique de l'enseignement au Maroc*, thèse inédite, Grenoble, 1977, pp. 73 et suiv.
3. Note envoyée depuis Rabat, le 25 mars 1955, de La Résidence Générale du Maroc au Ministre des Affaires Etrangères à Paris : Archives Nationales de Rabat (non cotée à l'époque de la consultation : 1993-1994).

Les Jeunes (avec un « J » majuscule en tant que mouvement naissant) marocains ne vont pas rester les bras croisés sans réagir devant une situation coloniale qui n'a guère évolué, n'ouvrant aucune perspective crédible. Par conséquent, ils vont s'organiser dès 1919, dans les associations d'anciens élèves issus des écoles et des collèges de notables : comme le collège Moulay Youssef à Rabat, celui de Moulay Idriss à Fès, ou encore l'Ecole principale de Marrakech, pour ne citer que les institutions les plus importantes à l'époque. Certains membres de ces associations, les plus actifs et les plus dynamiques, ont compris l'intérêt et l'enjeu majeur de poursuivre leurs études en France, malgré les difficultés suscitées par les autorités du Protectorat qui cherchaient à les contrôler, et les canaliser par tous les moyens. C'est dans ce contexte que plusieurs jeunes sont partis en France, profitant ainsi des relations nouées avec d'autres étudiants et intellectuels anticolonialistes pour défendre leurs causes et faire connaître leurs revendications indépendantistes. La question est de savoir combien de personnes ont formé la première vague d'étudiants marocains en France ?

1. Le nombre d'étudiants marocains

Le Makhzen a envoyé des missions en Europe pour former les cadres dont il avait besoin, et ce, depuis le milieu de la deuxième moitié du XIX e siècle. Ainsi, selon A. Laroui[4], huit missions de formation totalisant environ 350 personnes, furent réparties entre les principaux pays européens, entre 1874 et 1888. Cependant, il est difficile de distinguer des étudiants proprement dits des cadres militaires qui étaient, il est vrai, majoritaires. Quant aux résultats de ces fameuses missions de formation, ils n'étaient pas à la hauteur ; à l'exception toutefois de *« Mohammad Al-Gabbâs qui, revenu d'Angleterre en 1888, eut le temps de prouver son utilité au Ministère de la Guerre »*[5]. Les raisons pouvant expliquer l'échec de ces missions s'inscrivent dans des réformes bureaucratiques imposées d'en haut, sans projet collectif cohérent, puisqu'on ne peut isoler le système éducatif des infrastructures de toute une société. D'autant que ces réformes / missions ne visaient que « le métier des armes », pour une raison renvoyant d'abord aux tentatives de consolider la structure militaire makhzenienne fortement fragilisée face à l'appétit des puissances européennes tentant de pénétrer le Maroc depuis le XIX e siècle.

Pourtant, pour avoir le premier étudiant marocain au sens strict du terme, en France, il fallait attendre 1923 : « *cette année là, il entra à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier où il passe deux ans (…). Son frère, premier jeune bachelier (…) le rejoignit en 1925 en France mais il se fit inscrit à la Sorbonne. Il passa ses quatre certificats de licence ès lettres, puis des diplômes d'Etudes Supérieures et enfin celui de l'Ecole des Hautes Etudes. Un troisième Fassi poursuivit les mêmes études et obtient également sa licence ès lettres* »[6], selon J. Ray.

4. Abdellah Laroui, *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain : 1830-1930*, Ed. Centre Culturelle Arabe, Casablanca, 1993, (481 p.), pp. 286-289.

5. A. Laroui, *Les origines sociales et culturelles du nationalisme …*, op. cit., p. 287.

6. Joanny Ray, *Les Marocains en France,* Ed. Maurice Lavergne, Paris, 1937, (396 p.), p. 242.

Quelques années plus tard, en 1927, on assiste au premier groupe important d'étudiants marocains envoyés en France, ce groupe est constitué par huit jeunes qui sont[7] : Mohamed Al Fassi; Mohamed El Khoulti; Ahmed Balafrej; Mohamed Hassan El Ouazzani ; Ahmed Mekouar; Mohamed El Ouazzani ; Ben Jelloun ; Fraj. Selon une note officielle archivée[8], en date de 1928, on dénombrait 230 étudiants nord-africains à Paris dont 120 tunisiens, soit plus de 50 % de l'effectif total concerné.

On peut dire que les étudiants nord africains en France, étaient au moins 270 personnes en 1928, dont plus de la moitié étaient tunisiens. Alors que les Marocains formaient une toute petite minorité, à peine une dizaine. Quant aux Algériens, ils étaient une trentaine déjà en 1928, d'après la thèse de Guy Pervillé[9]. En 1933, le nombre des étudiants marocains va évoluer pour atteindre les 37 personnes en France, d'après une source confidentielle[10]. En 1934, J. Ray[11] souligne la présence du même nombre d'étudiants marocains qu'en 1933, dont 28 parmi eux sont installés à Paris, soit plus de 75 % de l'ensemble de l'effectif demeurant stable.

2. Origines géographiques et sociales

Les documents consultés sont unanimes sur le fait que les étudiants marocains de l'entre-deux-guerres sont issus des grandes villes urbaines du Maroc[12]. Ainsi, selon une note précitée[13], les 37 étudiants marocains présents en France en 1933 se répartissaient, selon leurs origines géographiques, de la façon suivante: 14 étudiants marocains originaires de Fès, 12 sont de Rabat, 4 de Meknès, 2 de Marrakech, et 2 de Casablanca, 1 de Salé, 1 de Mazagan (l'actuelle El Jadida) et 1 de Tanger.

On remarque que presque toutes les grandes villes sont représentées mais d'une manière inégale. Avec une particularité de taille pour Fès et Rabat qui ont envoyé plus de 70 % d'étudiants en France (26 sur les 37). Rien d'étonnant lorsqu'on sait que Fès et Rabat sont deux vieilles cités impériales, commerciales et culturelles depuis des siècles : c'est ainsi que Fès a su profiter de l'apport socioculturel et économique prospère des familles juives et musulmanes arrivées de l'Andalousie depuis l'époque des Mérinides au moins, notamment les « Morisques » forcés de migrer massivement pendant les années de leur expulsion de l'Andalousie en 1609-1614. Quant à Rabat, elle se retrouve dans une situation similaire à Fès, elle fut un centre politique et urbain ouvert sur le port

7. M.- H. El Ouazzani, *Moudakirates hayat oua jihad,* (*Mémoires …*, (ouvrage publié en arabe), Ed. Mouassasat M-H. El Ouazzani, Casablanca, Tome I, 1984, (499 p.), pp. 438-439.

8. Note du 15 octobre 1928, du Ministre des Affaires Etrangères au Résident Général au Maroc : Archives du Quai d'Orsay, Série Afrique (1918/40), Affaires musulmanes, K-4-I-V. 15, p. 111.

9. Guy Pervillé, *Les étudiants algériens de l'Université française (1880-1962*), Ed. CNRS, Paris, 1984, p. 21 (345 p.).

10. Cf. note du 15 décembre 1933, intitulée : « liste de Jeunes marocains faisant leurs études en France » : Archives du Quai d'Orsay, Série Afrique (1918/40), Affaires musulmanes, K-4-I-V. 15, pp. 107-108.

11. J. Ray, op. cit. , p. 243.

12. G. Oved, T. 2, op. cit. , p. 25, J. Ray, op. cit. , pp. 242-243, et les Archives du Quai d'Orsay, Série Afrique (1918/40), Affaires musulmanes, K-4-I-V. 15, 33 et 35.

13. Note précitée du 15 décembre 1933, p. 107 : Archives du Quai d'Orsay, op. cit.

de l'Atlantique, bénéficiant, elle aussi, de l'indéniable apport interculturel des Juifs et « Morisques » exilés d'Espagne. Ce sont donc des conditions favorables à l'émergence et à la constitution d'une « bourgeoisie » marocaine spéculative et non productive dont le statut social dépend directement de son statut économique (commerçants prospères, propriétaires d'immeubles ou/et des terres, spéculations etc.). Il s'agissait alors des familles (musulmanes) issues de cette « bourgeoisie », qui ont bien compris, et ce depuis longtemps, l'importance d'envoyer leurs enfants faire des études supérieures en France.

C'est bien cette génération d'étudiants marocains arrivée en France entre 1927 et 1933 qui va se distinguer au quartier Latin. Utilisant ainsi l'espace associatif pour manifester leurs revendications politiques et faire connaître la question marocaine à l'opinion publique française et internationale.

3. Une structure indépendantiste : l'AEMNA

Selon l'historien Ch. R. Ageron[14], il existait quatre associations estudiantines à Paris : «l'Amicale franco-musulmane, l'Association Française des Etudiants Nord-Africains de Paris (AFENAP), créée en 1931; l'Association des Etudiants Musulmans Algériens en France (AEMA, fondée en 1931) et l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains (AEMNA, construite en 1927)». C'est cette dernière association qui fut incontestablement la plus influente, la plus prépondérante, et la plus politisée de toutes les structures nord-africaines dans l'immigration. La preuve est que plusieurs cadres importants des mouvements de libérations nationales marocaines et tunisiennes ont été des membres actifs et militants dynamiques au sein de la glorieuse AEMNA.

L'idée initiale de la création de l'AEMNA appartenait à quelques étudiants tunisiens et marocains, comme en témoigne M. H. El Ouazzani dans ses Mémoires[15]: « *le projet de l'AEMNA a été conçu, élaboré et préparé à la Maison Belge des étudiants où j'habitais avec Ahmed Ben Milad* [étudiant tunisien en médecine à l'époque] : *l'élément le plus actif et enthousiaste pour la réalisation de ce projet concernant l'Association qu'on a constitué avec l'aide de mon ami Ben Jelloun* ». Cette association a été fondée en 1927, publiée au Journal Officiel français du 1er janvier 1928. Son siège social fut établi dès le début au 16, rue Rollin dans le 5ème Arrondissement de Paris, puis s'installa définitivement au 115, Boulevard Saint-Michel. Ce siège de ladite AEMNA, a toujours été appelé « le cent quinze », dans la tradition estudiantine nord-africaine, (il existe toujours au même endroit).

Les objectifs affichés au départ de l'AEMNA, sont strictement corporatifs[16], ils visent à : créer un cercle d'intellectuels, une bibliothèque, un restaurant coopératif, une revue rédigée en français et en arabe, encourager l'arrivée des étudiants nord-africains pour qu'ils terminent leurs études en France (attribution des bourses pour les plus pauvres

14. Ch. R. Ageron, « L'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains en France durant l'entre-deux-guerres », in *Revue française d'Histoire d'Outre-mer*, n° 258-259, 1983, pp. 25-51

15. M. H. El Ouazzani, *Moudakkirates*, op. cit. , p. 451 et suiv.

16. M. H. El Ouazzani, op. cit. , p. 451, G. Pervillé, op. cit. p. 58, et le Rapport anonyme sur l'AEMNA (7 pages), daté du 1er avril 1935: Archives du Quai d'Orsay, Série Afrique (1918/40), Affaires musulmanes, K-102-I-V. 15, pp. 187-193.

d'entre eux), faciliter leurs séjours en resserrant les liens d'amitié et de solidarité entre ses membres. Cette association était formée par une vingtaine d'étudiants tunisiens et marocains. Les Algériens, quant à eux, étaient très peu présents au sein de l'AEMNA, ce qui fait que M. H. El Ouazzani ne cite qu'un seul membre[17]. Alors que G. Pervillé, souligne que « *la plupart des Algériens s'en séparent en 1930, pour former leurs propres associations (…). Conscients d'être les plus démunis, ils firent appel à la générosité de leurs compatriotes et à la bienveillance des autorités françaises* »[18].

Or en réalité, c'est à l'instigation de Balafrej et Ben Milad (étudiant tunisien), que pour la première fois, l'AEMNA manifesta ouvertement ses tendances politiques, en décidant d'exclure parmi ses membres les Algériens naturalisés français. Ce premier acte politique provoqua une rupture immédiate entre les étudiants algériens marginalisés et leurs camarades maroco-tunisiens, jugeant ainsi que ces étudiants algériens étant trop enfermés dans un statut colonial (l'Algérie française) qui les conditionnait. Par conséquent, les étudiants marocains et tunisiens reprochaient aux étudiants algériens d'être trop pénétrés par la colonisation française pour pouvoir la combattre. Force est de constater que l'avenir leur donna raison, dans la mesure où l'AEMNA n'hésita pas à être la première association estudiantine en France à déclarer publiquement l'indépendance de l'Afrique du Nord. Ce fut le premier coup de tonnerre secouant les fondements du pouvoir colonial dans l'immigration. Alors que pour les autres associations algériennes dépendantes des subventions françaises, cette question n'est pas encore d'actualité avant la Seconde Guerre. Ce changement d'attitude politique de l'AEMNA est manifesté depuis que M. H. El Ouazzani et Mohamed El Fassi sont élus respectivement Secrétaire général et Vice-président de cette Association en janvier 1929[19], et que Ahmed Balafrej leur succéda l'année suivante (en tant que Secrétaire général)[20].

C'est à partir de ce moment là que les rapports de police[21] commençaient à signaler la politisation de l'AEMNA, à tel point que ses activités ont largement alarmé les autorités coloniales. Cette situation périlleuse pour le Maroc colonial, justifia aux yeux de l'un des théoriciens de la sociologie coloniale marocaine, une surveillance policière accrue, pour ainsi mieux canaliser et maîtriser le milieu estudiantin : « *une action de surveillance basée nécessairement sur les connaissances (…) du milieu des étudiants (…) doit s'exercer (…) à condition d'être discrète* »[22], note le lieutenant colonel Justinard, visant particulièrement les étudiants marocains qui sont déjà distingués avec leurs camarades tunisiens dans l'espace parisien. C'est ainsi que l'AEMNA à peine née, déclara publiquement son hostilité à la domination française en Afrique du Nord : « la plupart des membres de l'Association s'affilièrent à L'Etoile Nord-Africaine (…) l'influence

17. M. H. El Ouazzani, op. cit. , p. 443.

18. P. Pervillé, op. cit. , p. 48.

19. Archives du Quai d'Orsay, Série Afrique (1918/40), Affaires musulmanes, K-102-3-V. 33, 34, 35.

20. Cf. Archives du Quai d'Orsay, op. cit.

21. Ibidem et G. Oved, T. 2, op. cit. pp. 370-372.

22. -Lt-Colonel Justinard, « Les travailleurs marocains de la banlieue parisienne », rapport de 13 pages, CHEAM n° 12/3, p. 164.

qu'exercèrent pendant cette période sur le protectorat indigène, les étudiants tunisiens et marocains est indéniable, ceux d'Algérie se tenant au contraire presque tous à l'écart, la presse communiste leur prêta son concours (…) et plusieurs d'entre eux, (…) publièrent de nombreux articles dans l'Humanité (…). Ils suscitèrent ainsi, notamment à Paris, une agitation qui devient assez inquiétante », lit-on dans une note ministérielle[23].

Cette dernière note ne fait que confirmer la passivité, voire l'absence des étudiants algériens de la scène politique dans le milieu parisien de l'entre-deux-guerres, contrairement à l'activité politique grandissante et intensifiée des étudiants maroco-tunisiens très actifs. Par contre, on n'a trouvé nulle part ailleurs de traces pouvant confirmer que des étudiants tunisiens ou marocains ont « publié de nombreux articles dans *l'Humanité* ». A notre avis, ce n'est qu'un moyen exagérant d'une manière diabolique une telle situation tentant de créer ainsi des liens avec les communistes qui furent bannis par le pouvoir colonial. Si on arrive à prouver le rapport de ces derniers avec les étudiants concernés, on ne peut, dans ces conditions, que légitimer des arrestations et des interventions brutales permettant de briser les agitations politiques qui commencent déjà à se manifester.

C'est ainsi que l'AEMNA est jugée telle qu'une organisation dangereuse pour les intérêts de la France, prenant conscience alors de son rôle idéologique et politique prépondérant dans les milieux de l'immigration. D'où le renforcement de la surveillance sur les éléments les plus actifs, particulièrement les étudiants tunisiens et marocains, et la perquisition des locaux de l'AEMNA (115, Bd. St-Michel) du quartier Latin en 1938. A partir de là, l'association en question se voit dans l'obligation de limiter ses activités politiques et de se fixer de nouveaux statuts en 1939, précisant ainsi sa position « *d'apolitisme total* »[24], d'autant que l'éclatement de la Seconde Guerre n'a fait qu'aggraver la situation politique et financière de l'AEMNA, compromise depuis 1938. En fait, l'Association s'est affaiblie sur tous les plans, depuis la dissolution du *Parti National* marocain et le *Néo-Destour* tunisien, ces deux partis qui lui accordaient des aides financières importantes. Par conséquent, l'AEMNA ne pouvait plus assurer ses actions corporatives et sociales. Mais, dès la fin de la guerre, elle renoua avec ses activités politiques et notamment la question de l'indépendance de l'Afrique du Nord qui absorbait toute l'énergie de cette association.

II. Trajectoires des étudiants marocains les plus politisés

Parmi les étudiants marocains les plus actifs sur le plan politique, il faut distinguer : Mohamed Ben Jelloun, Mohamed El Khoulti, Omar Abdeljalil, Mohamed El Fassi, et surtout Ahmed Balafrej et M. H. El Ouazzani, ce dernier qui fut tout simplement le premier Secrétaire général marocain de l'AEMNA, dont la trajectoire est significative et originale à plus d'un titre.

---

23. Note du Ministre de l'Intérieur au Ministre des Affaires Etrangères, Paris, le 23 mars 1930 : Archives du Quai d'Orsay, Série Afrique (1918/1930), Affaires musulmanes, K-102-I-s/d.

24. Valérie Simon, *La migration des étudiants maghrébins en France et ses transformations (1962-1994)*, thèse inédite, Université de Paris VII, 1997, p. 51 ; voir aussi son article bien fouillé : V. Simon, « Migrations des étudiants maghrébins en France : le poids de l'histoire », in *métissages*, n° 2-3, 1997, pp. 75-79.

1. Mémoire de Mohammed Hassan El Ouazzani

M. H. El Ouazzani est né à Fès, le 17 janvier 1910, issu de la famille des *Chorfas d'Ouezzan*, il a fait ses premières classes à l'école *El Mtyine* et au collège *Moulay Idriss* de Fès, puis au lycée Gouraud à Rabat où il est resté deux ans en tant qu'élève interne chez les Franciscains. Représentant la jeunesse marocaine « *fassie* », avertie, M. H. El Ouazzani découvre à travers ses nombreuses lectures les événements géopolitiques secouant le monde arabo-musulman de son époque. Dans ce contexte, il ne peut échapper à l'influence grandissante des idées de Jamal Eddine Al Afrani, Cheickh Mohammed Abdou, Mohammed Rachid Rida ou encore Chakib Arsalan. Néanmoins, ce sont bien les évènements de la guerre du Rif renvoyant au personnage mythique et historique qu'est Mohammed Ibn Abd Elkrim El Khattabi qui vont éveiller en lui « un fort sentiment patriotique qui ne le quittera jamais », sans oublier sa fascination pour Kamel Ataturk qui « libère la Turquie de l'ingérence étrangère ».

Avant de terminer son parcours scolaire secondaire, M. H. El Ouazzani décide de partir en France pour préparer son baccalauréat au Lycée Charlemagne. C'est ainsi qu'il est arrivé à Paris en 1927, avec les premiers étudiants marocains en France, formant ainsi un groupe composé de huit jeunes majoritairement originaires de Fès et Rabat. M. H. El Ouazzani s'inscrit à l'Ecole libre des Sciences politiques, dont il sera le premier diplômé marocain à l'époque, il suit également les cours de l'Ecole des langues orientales et fréquente en même temps l'Ecole parisienne de Journalisme.

Avec ses amis les plus proches, étudiants tunisiens et marocains de Paris, il est à l'origine de la création de l'AEMNA. M. H. El Ouazzani, (avec Ahmed Balafrej et Mohamed El Fassi) reste une figure emblématique du mouvement estudiantin marocain inauguré au Quartier Latin. Il est l'un des dirigeants les plus remarqués de l'AEMNA. Grâce à son apport indéniable et son dynamisme infaillible, il représente parfaitement la première génération estudiantine protestataire illustrant et jouant le rôle d'une école permettant à plus d'un étudiant marocain, voire nord-africain, d'apprendre ou/et d'approfondir des théories et des conceptions publiques et politiques.

Avec le temps passé en France et notamment à Paris, M. H. El Ouazzani acquiert une solide formation intellectuelle et politique qui marquera toute sa vie, ce qui lui permet d'avoir un capital relationnel et un « carnet d'adresse » impressionnants. En 1930, il rentre au Maroc et c'est à partir de cette année, qui marque l'histoire socio-politique du Maroc contemporain, qu'il révèle au monde son nationalisme qui ne fait que commencer. En effet, sa vie personnelle et professionnelle se confond désormais avec les actions politiques engagées, l'écriture et la lecture, la prison, l'éloignement et l'exil.

La première manifestation anticoloniale dans les rues de Fès

A peine rentré à Fès, la promulgation du dit «dahir berbère» du 16 mai 1930 lui donne l'occasion de se distinguer pour la première fois au Maroc colonial. Ainsi, M. H. El Ouazzani n'hésite pas à réunir (chez Abdeslam El Ouazzani) ses proches et ses amis pour leur exposer brillamment les risques et les dangers de la «politique berbère» qui consiste à diviser les Marocains entre eux pour faciliter la domination française. Pourtant, l'engagement et la conscience politiques de M. H. El Ouazzani ne s'arrêtent

pas à l'organisation d'une telle réunion, c'est pourquoi il est facilement repéré comme l'instigateur de choix pour organiser une grande manifestation à l'occasion de la prière du vendredi à la *Karaouyyîne*. Dans ces conditions, il préconise la récitation du *Latif* aboutissant à la première manifestation populaire organisée dans les rues de Fès contre la colonisation, ouvrant le chemin du début de la résistance politique nationale qui va marquer les mosquées urbaines dans les années suivantes.

« Militantisme organique », exil et libertés confisquées

Suite à l'organisation de cette première manifestation à Fès, M. H. El Ouazzani est arrêté au même titre qu'une vingtaine de ses camarades et militants de la cause nationale. Considéré comme la leader incontestable du mouvement nationaliste naissant à Fès, le pouvoir colonial lui inflige une bastonnade publique, tout en le condamnant à la prison à Taza où il passe trois mois. Et même après sa « libération », il est assigné à résidence surveillée à Fès.

Malgré les contraintes administratives imposées par la Résidence générale à Rabat, M. H. El Ouazzani quitte le Maroc pour revenir en France en 1931. Sous le faux nom de « Mouslim Barbari » (« Musulman berbère »), il publie chez Reider à Paris, durant la même année, un manifeste dénonciateur, intitulé, *Tempête sur le Maroc ou les erreurs d'une politique berbère*. Résultat d'un travail collectif élaboré avec des intellectuels français et d'autres Jeunes marocains du Quartier Latin où on assiste à l'épanouissement des talents prometteurs dans la littérature, la philosophie et le savoir-faire géopolitique, comme ses camarades Mohamed El Fassi ou encore Ahmed Balafrej.

Les activités politiques intenses du Jeune nationaliste marocain, M. H. El Ouazzani, ne peuvent que rendre sa présence indésirable en France. C'est ainsi qu'il s'exile en Suisse et rencontre le fin lettré l'Emir Chakib Arsalan qui dirige la célèbre revue *La nation Arabe* (à Genève) où le Jeune M. H. El Ouazzani publie plusieurs articles dénonçant la politique coloniale au Maroc. Un respect mutuel s'est instauré entre les deux hommes collaborant main dans la main pour la cause arabo-musulmane, à tel point que M. H. El Ouazzani est devenu l'un des correspondants et secrétaires de Chakib Arsalan, multipliant les contacts avec les nationalistes de l'Afrique du Nord et du monde arabe. Alors qu'aucun intellectuel arabo-musulman, en dehors de son compatriote Ahmed Belafrej n'a eu auparavant ce privilège auprès de l'Emir Chakib Arsalan.

A Genève, M. H. El Ouazzani entretient des relations étroites avec la délégation syro-palestinienne dont le président n'est autre que l'Emir Chakib Arsalan. Aussi, M. H.El Ouazzani donne des cours aux étudiants musulmans (venant de l'Europe, de l'Asie et des pays arabo-musulmans) sur la situation géopolitique dans le monde musulman en lien avec la colonisation et l'impérialisme international. Cette situation n'est pas posée pour plaire aux autorités helvétiques qui l'ont expulsé pour l'Espagne. A peine installé à Madrid, après avoir été refoulé de Ceuta à la demande de la Résidence générale, M. H. El Ouazzani trouve le temps de créer « l'association arabo-islamique », organisant des conférences analysant la situation de la colonisation et les mouvements nationaux en pleine naissance.

M. H. El Ouazzani est aussi l'un des fondateurs de la *Revue Maghreb* (1932-1934) patronnée par l'incontournable Robert Jean-Longuet, ce dernier qui n'est autre que l'arrière-petit-fils de Karl Marx, il est avocat à la Cour de Paris, journaliste confirmé et également rédacteur en chef de la *revue Maghreb* interdite à plusieurs reprises. Cette revue dénonçant violemment la colonisation au Maroc permet à M. H. El Ouazzani d'écrire des articles tout comme Ahmed Balafrej, devenant ainsi le « fond commun doctrinal » du nationalisme marocain renaissant. Le 4 août 1933, M. H. El Ouazzani crée à Fès et dirige le célèbre *Journal* en langue française *L'Action du Peuple,* appellation qui renvoie symboliquement à une « citation patriotique de l'une des figures emblématiques du socialisme » français qu'est Jean Jaurès (1859-1914). « A la suite de certaines intrigues, le numéro 18 du 1er décembre 1933 est saisi par une ordonnance du président du tribunal», ainsi, on assiste à l'interdiction de ce *Journal* jugé révolutionnaire par le pouvoir colonial. Comme il est infatigable et militant convaincu, M. H. El Ouazzani recrée un autre *Journal*: la *Volonté du Peuple*, et ce, le 8 décembre 1933. Au début de l'année 1934, M. H. El Ouazzani fait apparaître *L'Action du peuple* sans renoncer à *La Volonté du Peuple* qui « se trouve être fusionnée avec elle ». Après l'interdiction de *L'action du Peuple* en mai 1934 (réapparaît en janvier-avril 1937) M. H. El Ouazzani s'occupe de l'organisation du « Comité d'action Marocaine » qui présentera officiellement le « Plan de réformes marocaines » élaboré et présenté à la République française à Paris, à la Résidence générale à Rabat et au Sultan du Maroc. M. H. El Ouazzani ainsi que son ami Omar Abdeljalil se chargent de la présentation, la rédaction et la promotion de ce Plan à Paris le 1er décembre 1934.

A Paris, M. H. El Ouazzani exploite largement les milieux du quartier Latin pour rencontrer et nouer des relations privilégiées avec les intellectuels de gauche et d'extrême gauche anti-impérialistes, comme les dirigeants de la SFIO (Section française de l'Internationale Ouvrière). C'est ainsi qu'il rencontre Daniel Gerrin : l'une des grandes figures anticolonialistes, il est à l'époque « un Jeune socialiste de la Gauche révolutionnaire », qui défend bec et ongle la cause marocaine et les Jeunes marocains, en leur consacrant des articles dans: *Monde* ainsi que dans *Révolution prolétarienne*.

Les milieux de la colonisation critiquent et dénoncent M. H. El Ouazzani (au même titre que Messali Hadj le chef de l'ENA : l'Étoile nord-africaine construite en 1926) comme le symbole d'un nationalisme exacerbé, « *un marxiste-léniniste et agent de Moscou* »[25], lit-on dans les archives du Quai d'Orsay. En outre, M. H. El Ouazzani a largement marqué par sa présence les nombreuses manifestations et les meetings (au côté de Messali Hadj). Manifestations anticolonialistes, élaborées par des organisations politiques et syndicales progressistes (notamment la CGTU et le PCF)[26] qui se sont déroulées à la salle Wagram et à la Mutualité (au 5 e Arrondissement parisien) ou encore au siège du « Secours rouge international », pour la défense des étudiants et travailleurs nord-africains. Les 29 et 30 décembre 1934, il assiste à Bruxelles au Congrès constituant

25. Note précitée du 23 mars 1930 : Archives du Quai d'Orsay, Série Afrique (1918/1930), Affaires musulmanes, K-102-I-s/d.

26. La CGTU : la Confédération Générale des Travailleurs Unifiés. Le PCF : le Parti Communiste Français.

le « Comité International des Etudiants contre la guerre et le fascisme ». En mars 1935, il participe à la « Fédération des peuples opprimés ». A noter pour mémoire qu'il est aussi membre de l'ENA ainsi que de « l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires » à Paris.

A peine rentré au Maroc, M. H. El Ouazzani est à nouveau arrêté à la suite d'un meeting organisé à Casablanca le 14 décembre 1936, mais les protestations populaires organisées simultanément à Rabat et à Fès poussent le pouvoir colonial à le relâcher. Les événements survenus, en septembre 1937, à la suite du détournement des eaux d'Oued *Boufecrane*, précipitent et déclenchent des manifestations spontanées dans tout le Maroc. Par conséquent, Une vague d'arrestation et de répression est orchestrée par le Protectorat qui décide d'arrêter M. H. El Ouazzani, puis de l'exiler par dahir en date du 3 novembre 1937. Interné dans le centre du Maroc, à *Itzer* plus exactement où il se trouve en résidence forcée, son exil ne prendra fin qu'en mai 1946, soit 9 ans passés dans le silence, l'isolement, la méditation et surtout l'écriture et l'analyse politique.

A peine libéré, M. H. El Ouazzani n'hésite pas à organiser à Casablanca, en juillet de la même année, le Congrès constitutif du PDI (Parti Démocratique de l'Indépendance) dont il est devenu le chef charismatique.

Du chef du PDI au poste ministériel

En tant que chef du PDI, M. H. El Ouazzani quitte Tanger secrètement, en août 1951, pour le Caire, demandant l'appui de son ami d'université Mohammed Salah Eddine qu'il a connu à Paris dans les années 1930 et qui est devenu ministre des Affaires Etrangères, plaidant pour que la cause marocaine soit entendue auprès de la Ligue Arabe et l'O.N.U. Lors de la conférence qui se déroule en août 1955, organisée à Aix-les-Bains par le gouvernement Edgar Faure, M. H. El Ouazzani dirige et coordonne la délégation du PDI, et ce, depuis Lausanne. En novembre de la même année, il suit à Paris, les négociations de La Celles-saint-cloud qui mènent à l'indépendance du Maroc.

Pour terminer cette biographie qui demeure incomplète, vu la richesse et la diversité de sa trajectoire impressionnante et riche d'enseignement, il faut souligner que son éducation religieuse ainsi que sa formation universitaire « moderne et progressiste » l'opposent, par exemple, à Allal El Fassi, savant traditionaliste et *salafiste*. M. H. Ouazzani, comme la plupart des nationalistes convaincus, pense que l'indépendance du Maroc passe par la défense de l'Islam en tant que facteur de l'unité marocaine, mais il ne pense pas la colonisation et la domination comme « conflit de classes ». Ses « rapports privilégiés avec Chakib Arsalan »[27] ne vont que le renforcer dans cette logique, même s'il faut reconnaître toutefois qu'il s'est démarqué de l'arabisme comme le prouvent ses nombreux écrits « berbérophiles ».

M. H. Ouazzani joue un rôle primordial dans le nationalisme marocain menant à l'indépendance de son pays. Et même après la fin du Protectorat, il continue à jouer ce

27. Voir les détails de ces rapports dans notre livre publié récemment : Elkbir Atouf, *Aux origines de l'immigration marocaine en France (1910-1963).* Ed. Connaissances et Savoirs, Paris, 2009, (441 p.), pp. 195-199.

rôle important dans la vie politique et publique post-coloniale au Maroc, jusqu'à sa mort en 1978 : à l'image de sa nomination en tant que ministre d'Etat en juillet 1960 (premier gouvernement présidé par Hassan II) ou encore la création de son *Journal* hebdomadaire en langue arabe *Ad Dostour* (La Constitution) qui voit le jour en novembre 1962.

2. A. Balafrej, l'étudiant qui devenait ministre des Affaires Etrangères

Ahmed Balafrej est né en septembre 1908, issu d'une famille «bourgeoise» de Rabat. Il entre à l'Ecole des fils notables puis au Lycée Gouraud. Après le baccalauréat, il séjourne un an au Caire où il suit des cours à l'Université, puis se rend à Paris, accompagnant le premier groupe des 8 étudiants arrivés en 1927, où il prépare une licence d'histoire, puis un diplôme d'études supérieures à la Sorbonne. Il est nommé Secrétaire général de l'AEMNA en 1929-1930, Assesseur en 1931-1932 et Adjoint au Secrétaire général en 1932-1933. Selon un rapport de police[28], Balafrej demeurait au 40 rue Desbordes Valmore à Paris, il est d'après le même rapport « *un agent très actif du mouvement pan-arabe* ». Balafrej a eu le privilège d'être l'un des rares secrétaires de Chakib Arsalan. Il est également l'un des hommes de liaison et de coordination du mouvement de libération nationale du Maroc à l'étranger, ce qui explique ces nombreux voyages entre Paris, Genève, Madrid, Bruxelles, etc. Il est aussi l'un des éléments les plus dynamiques du mouvement national marocain en Europe, faisant l'objet de plusieurs correspondances et de rapports de police. Après l'indépendance du Maroc, il occupa le poste de ministre des Affaires Etrangères au sein du premier gouvernement marocain post-colonial.

3. Mohamed El Fassi : le premier président marocain de l'AEMNA

Comme son nom l'indique, Mohamed El Fassi est originaire de Fès, né le 26 août 1906, il fait partie du premier groupe représentant les étudiants marocains en France, arrivant à Paris en 1927, il se distingue avec l'AEMNA, en tant que Vice-président en 1929 et 1930 ; et surtout, il est le premier étudiant marocain nommé à la tête de l'AEMNA en tant que Président durant quatre ans, en 1931, 1932, et 1933-1934; avec ses camarades et amis (M. H. El Ouazzani et Ahmed Balafrej), M. El Fassi a fréquenté les intellectuels socialistes, communistes et anticolonialistes du quartier Latin (Daniel Gerrin, Robert-Jean Longuet, etc.), il a pu suivre épisodiquement les réunions et les activités de l'ENA de Messali Hadj. Il s'intéressait aux contes et aux récits de langue arabe, recueillis au Maroc avec Emile Dermenghem, spécialiste de la sainteté. Il est membre de « *l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires* **», il écrit et publie plusieurs ouvrages sur la «** politique berbère **»** au Maroc et a participé aussi à la rédaction et publication de *Tempête sur le Maroc* en 1931.

4. Omar Abdeljalil, l'un des fondateurs du Comité d'action marocaine

Omar Abdeljalil est le premier ingénieur agronome marocain, arrivé en France en tant qu'étudiant, probablement vers 1928-1929. Il était membre du Bureau de l'AEMNA depuis 1929-1930. L'un des fondateurs du *Comité d'action marocaine* construite en 1934 (dirigé

28. Cf. Archives du Quai d'Orsay, Série Afrique (1918/40), Affaires musulmanes, K-102-3-V. 34 ; et même Série, K-102-5-V. 38 ; ainsi que la thèse de G. Oved, T. 2, op. cit. p. 370.

et encadré par Allal El Fassi, M. H. El Ouazzani, Makki Naciri et Omar Abdaljalil). Il contribue aussi avec R-J. Longuet à la conception des revendications sociales exprimées dans *le Plan des réformes marocaines* présenté au Protectorat et au Sultan du Maroc. Le 1er **décembre 1934, il participe à la délégation qui remit au Président du Conseil à Paris** *le programme des réformes marocaines*.

5. M. El Khoulti, représentait officiellement les Marocains à l'ENA

Mohamed El Khoulti est natif de Fès, arrivé à Paris en 1927. Il a fait des études de droit, il est membre actif au sein du Bureau de l'AEMNA entre 1929 et 1931. M. El Khoulti est le représentant des étudiants marocains auprès de l'ENA de Messali Hadj en 1934. Après la disparition de la revue **« Maghreb »** à la quelle il collabore, il écrit sous le pseudonyme d'El Ançari, dans *El Ouma*. Il participe à la création de « l'Association de bienfaisance de l'ouvrier marocain » en mai 1935, dont l'objet est d'organiser et de politiser les travailleurs marocains de la région parisienne. Cette association tombe rapidement en sommeil, et M. El Khoulti s'efforce de la réveiller en janvier 1937, sous un autre nom : « l'Association de solidarité et de défense des Marocains en France » dont il est le Président, mais les résultats de cette démarche sont insignifiants. Revenu au Maroc, El Khoulti milite aux côtés d'Allal El Fassi dans le Parti National pour la réalisation des réformes et écrit dans le journal *l'Action populaire* inventé en 1937.

6. M. Ben Jelloun participe activement à la fondation de l'AEMNA

Mohamed Ben Jelloun est né le 25 janvier 1908 à Casablanca, fils de Haj Abd Louhab, il fut parmi le premier groupe d'étudiant arrivé en 1927 à Paris, il a participé à la fondation de l'AEMNA avec son camarade M. H. El Ouazzani et Ben Milad. Ben Jelloun habitait pendant son séjour estudiantin en France au **17 rue Eugène Manuel à Paris,** faisant ses études supérieures à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, située au n° 108, Boulevard Maleshrbes à Paris, si l'on croit un rapport de police[29].

Le nationalisme marocain doit beaucoup à l'apport incontournable des premiers étudiants marocains des années 1920 passés par l'immigration, à l'instar de M. H. El Ouazzani, le plus remarqué et certainement l'un des plus progressistes de sa génération. Ce dernier trouve dans l'espace migratoire parisien et européen la liberté qui permet une socialisation politique moderne largement exploitée pour sensibiliser, convaincre et internationaliser la cause marocaine à travers Paris, Genève, Madrid, Bruxelles, Le Caire, etc. Toutes ces capitales et d'autres encore sont sillonnées par M. H. El Ouazzani jouant ainsi, avec ses camarades et compagnons de route (Mohamed El Fassi et surtout Ahmed Balafrej), un rôle capital dans la construction du nationalisme politique marocain moderne menant à l'indépendance que l'on connaît.

29. Pour reconstituer ces riches biographies mais incomplètes, nous avons exploité les documents suivants : R. Gallissot (sous la direction de), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier : Maghreb, Maroc, des origines à 1956*, les Editions ouvrières, Paris 1998, pp. 180-182 (230 p.) ; G. Oved, T. 2, op. cit. , p. 370 et suiv. ; M. H. El Ouazzani, *Moudakkirates,* (ouvrage en Arabe), surtout T. 1, pp. 411-493, et T. 2, pp. 79-157, et enfin les Archives du Quai d'Orsay, Série Afrique (1918/40), Affaires musulmanes, K-102-3-V. 33, 34, 35 et le Rapport précité « sur l'AEMNA », en date du 1er avril 1935, même Série et sous-série : K-102-I-V. 15, pp. 187-193, *op. cit*.

EN GUISE DE CONCLUSION

L'AEMNA a joué un rôle prépondérant dans la lutte pour l'indépendance de l'Afrique du Nord, représentant une école de formation politique pour des centaines de futurs cadres, surtout pour les étudiants tunisiens et marocains qui sont ainsi devenus des leaders politiques ou publics dans leur pays respectifs, occupant des positions clefs dans la hiérarchie sociale. Ceci alla même jusqu'à des postes ministériels convoités, depuis la décolonisation (à l'image des Marocains : Mohamed El Fassi, M. H. El Ouazzani, Ahmed Balefredj, ou encore le tunisien Hadi Nouira). C'est au cours de la période de l'entre-deux-guerres qu'une tradition de contestation estudiantine marocaine s'est institutionnalisée dans l'immigration, plus précisément dans le quartier Latin : espace de liberté par excellence, symbole de confrontation des idées, alimentées et enrichies par les contacts et les rencontres des intellectuels anticolonialistes. C'est ainsi que les étudiants marocains du quartier Latin étaient les premiers à inaugurer et représenter « l'élite protestataire »[30] qui ne va que se perpétuer durant toute la période coloniale et post-coloniale.

Le mouvement estudiantin nord-africain en France se répartissait d'une manière inégale sur tous les plans tels que l'origine sociale, l'évolution numérique, et la conscience politique. En somme, on peut noter la distance remarquée des étudiants algériens à l'égard de l'AEMNA, et de la scène politique en règle générale, malgré le fait que leur nombre a toujours dépassé celui des étudiants marocains, et ce durant toute la période coloniale. Quant aux étudiants tunisiens, ils sont les plus nombreux quantitativement, mais largement présents sur le plan politique, ayant un comportement beaucoup plus ouvert sur le milieu de l'immigration prolétarienne nord-africaine. Même s'il faut reconnaître toutefois qu'ils sont les moins représentés en termes de compatriotes prolétarisés dans l'immigration (pas plus de 2 000 travailleurs tunisiens avant 1945). Les étudiants marocains, qui furent une quarantaine environ, les moins nombreux des étudiants nord-africains, sont issus d'un milieu socialement aisé contrairement à leurs camarades algériens par exemple. Force est de constater que ces étudiants marocains ont été les plus distingués sur le registre du nationalisme politique. Pourtant, et ce malgré leur présence remarquée au sein des l'ENA, on souligne tout de même que les démarches de socialisation initiées auprès de leurs compatriotes travailleurs immigrés en France, étaient un échec total ou presque. Mais cela n'a pas empêché l'institutionnalisation de « l'élitisme protestataire estudiantin » : une tradition qui va perdurer et marquer l'histoire sociale et politique du Maroc contemporain.

30. Valérie Simon, *La migration des étudiants maghrébins en France et ses transformations (1962-1994)*, thèse inédite, Université de Paris VII, 1997, p. 51 ; voir aussi son article bien fouillé : V. Simon, « Migrations des étudiants maghrébins en France : le poids de l'histoire », in *métissages*, n° 2-3, 1997, pp. 75-79.

Sources et bibliographie

Sources :

- Note du 15 octobre 1928, du Ministre des Affaires Etrangères au Résident Général au Maroc : Archives du Quai d'Orsay, Série Afrique (1918/40), Affaires musulmanes, K-4-I-V. 15.
- Note du Ministre de l'Intérieur au Ministre des Affaires Etrangères, Paris, le 23 mars 1930 : Archives du Quai d'Orsay, Série Afrique (1918/1930), Affaires musulmanes, K-102-I-s/d.
- Note du 15 décembre 1933, intitulée : « liste de Jeunes marocains faisant leurs études en France » : Archives du Quai d'Orsay, Série Afrique (1918/40), Affaires musulmanes, K-4-I-V. 15.
- Archives du Quai d'Orsay, Série Afrique (1918/40), Affaires musulmanes, K-102-3-V. 33, 34 et 35 ; et même Série, K-102-5-V. 38.
- Rapport (anonyme) sur L'AEMNA, en date du 1er avril 1935, rapport de 7 pages : Archives du Quai d'Orsay, Série Afrique (1918/40), Affaires musulmanes, K-102-I-V. 15.
- Lt-Colonel Justinard, « Les travailleurs marocains de la banlieue parisienne », rapport de 13 pages, 1930, CHEAM n° 12/3.
- Note envoyée depuis Rabat, le 25 mars 1955, de La Résidence Générale du Maroc au Ministre des Affaires Etrangères à Paris : Archives Nationales de Rabat (non cotée à l'époque de la consultation : 1993-1994).

Bibliographie :

- Ch. A. Ageron, « L'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains en France», in *Revue française d'Histoire d'Outre-mer*, n° 258-259, 1983.
- Elkbir Atouf, *Aux origines de l'immigration marocaine en France (1910-1963).* Ed. Connaissances et Savoirs, Paris, 2009.
- M.- H. El Ouazzani, *Moudakirates hayat oua jihad,* (*Mémoires …*, (en arabe), Ed. Mouassasat M-H. El Ouazzani, Casablanca, Tome I, 1984.
- R. Gallissot (sous la direction de), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier …,* les Editions ouvrières, Paris 1998.
- Abdellah Laroui, *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain : 1830-1930*, Ed. Centre Culturelle Arabe, Casablanca, 1993.
- Guy Pervillé, *Les étudiants algériens de l'Université française (1880-1962*), Ed. CNRS, Paris, 1984.
- Joanny Ray, *Les Marocains en France,* Ed. Maurice Lavergne, Paris, 1937.
- A. Sekkat, *La politique de l'enseignement au Maroc*, thèse inédite, Grenoble, 1977.
- Valérie Simon, *La migration des étudiants maghrébins en France et ses transformations (1962-1994)*, thèse inédite, Université de Paris VII, 1997.
- Valérie Simon, « Migrations des étudiants maghrébins en France : le poids de l'histoire », in *métissages*, n° 2-3, 1997.

L'immigration des intellectuels marocains en France : Retour sur une génération d'étudiant (1975-1982)

Bruno LAFFORT,
Université de Besançon, France

Introduction

Au début des années quatre-vingt, les étudiants étrangers les plus nombreux en France étaient constitués par des cohortes d'étudiants en provenance du Maghreb, et tout particulièrement du Maroc. Cet article évoque, à partir du recueil d'une cinquantaine de récits de vies, l'installation progressive de ces étudiants marocains dans la société française[1].

L'immigration des intellectuels marocains en France

Entre le milieu des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt, de nombreux Marocains sont arrivés en France - et notamment dans le Nord/Pas-de-Calais - pour commencer des études supérieures. Leur idée initiale était de ne rester en France que pendant la durée nécessaire à la réalisation de leurs études, et de retourner ensuite au Maroc, sitôt leurs diplômes en poche.

Vingt ans après, beaucoup ont effectivement terminé leurs études depuis longtemps, mais sont encore là. Ces anciens étudiants aujourd'hui quadragénaires sont tous en France depuis vingt ans pour les plus "jeunes", trente ans pour les plus "âgés"[2]. Dans tous les cas, ces anciens étudiants arrivés en France à l'âge de 18-19 ans ont passé aujourd'hui plus d'années de leur vie en France qu'au Maroc ! Certains sont enseignants à l'université, d'autres travaillent dans le secteur de la prévention spécialisée. Quelques-uns sont devenus médecins, dentistes, ou chefs d'entreprise. D'autres encore, qui pour diverses raisons n'ont pas pu aller au terme de leurs études, ont monté des commerces ou sont salariés comme cadres moyens ou supérieurs dans des secteurs d'activité les plus divers.

Beaucoup se sont mariés ici, en France, la plupart avec des jeunes femmes françaises. Tous sont aujourd'hui propriétaires d'une maison individuelle dans l'agglomération lilloise; beaucoup ont des enfants, bref, se sont installés de façon définitive en France.

1. Cet article constitue un court résumé de notre thèse : Laffort, B. (2009), *L'immigration des intellectuels marocains en France*, Paris, Ed. Karthala.

2. Notre enquête s'est focalisée sur les étudiants marocains arrivés en France entre les rentrées universitaires de 1975 et 1982, ce qui a constituée sans aucun doute la période faste du point de vue des arrivées. Les effectifs ont ensuite progressivement diminué, pour arriver à leur étiage le plus faible en 1986, avec l'instauration du visa par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur de l'époque. Aujourd'hui, même si les arrivées en France des étudiants marocains ont considérablement diminué, ces étudiants constituent encore la première « communauté » estudiantine en France.

Comment appréhender ce changement de perspective, qui, le temps aidant, s'est doucement, progressivement, imperceptiblement mis en place ? Est-ce que ces Marocains - dont la quasi totalité a par ailleurs acquis la nationalité française[3] - se trouvent, se *sentent* totalement et pleinement chez eux, ici en France ? Ou est-ce certains continuent à se "sentir mieux" au Maroc, pays qu'ils retrouvent épisodiquement pendant leurs périodes de vacances ?

Ainsi, en commençant nos investigations, nous nous sommes vite aperçus que cette immigration-là, par nombre de ses caractéristiques, était fort éloignée de "l'immigration traditionnelle" constituée par les primo-arrivants arrivés dans les années soixante pour travailler dans des conditions beaucoup plus difficiles dans l'industrie, les mines, le bâtiment et l'agriculture. Pour le formuler autrement, la référence emblématique du travailleur-immigré est-elle encore opératoire pour rendre compte de la diversité des phénomènes migratoires en France de ces vingt dernières années ? Il nous semble intéressant de pouvoir compléter les travaux réalisés notamment par Abdelmalek Sayad, qui avait lui-même entrevu cette évolution[4] sans pouvoir la conceptualiser jusqu'à son terme.

Ce travail est constitué de *44 récits biographiques*, recueillis entre juin 1999 et juillet 2003. Ce terme de *récits de vie* est à prendre dans son sens le plus littéral. Nous avons demandé à ces étudiants marocains installés depuis une vingtaine d'années dans le Nord de la France, de nous raconter, si ce n'est toute leur vie, du moins la plus grande partie de celle-ci, depuis l'époque de leurs premiers souvenirs liés à leur scolarisation au collège et au lycée. Pour rendre compte de l'ensemble de ces parcours migratoires à travers trois moments importants :

- *avant le départ pour la France* : Quelle image de la France avaient-ils, et comment cette représentation s'était-elle construite ?

- *Les premiers moments de leur arrivée en France* : La confrontation avec la réalité a-t-elle modifié leur image d'une France souvent idéalisée ?

- *Le point de vue actuel sur leur installation en France* : Quel est leur regard aujourd'hui sur leur installation en France ? Est-ce que leurs aspirations initiales ont pu se réaliser ? Quel est le rapport qu'ils entretiennent avec leur pays d'origine ? Envisagent-ils de retourner un jour au Maroc, ou ont-ils "fait leur vie" (mariage, enfants, achat d'une maison,...) en France ? Ce retour est-il encore possible, ou n'est-il pas déjà devenu un mythe ? Est-ce que des éléments biographiques singuliers (réussite professionnelle, affective,...) peuvent contribuer à expliquer ces parcours migratoires différents ?

3. En dehors de notre étude empirique qui le montre (2 ex-étudiants sur les 37seulement n'ayant pas la nationalité française à l'époque de notre enquête), cf. également : Chatou, Z. et Belbah, M. (2002), *La double nationalité en question. Enjeux et motivations de la double appartenance*. Paris, Ed. Karthala.

4. Sayad, A. (1977), « Les trois âges de l'immigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales,* n° 15, p. 59-79 (article repris dans son ouvrage *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, cf. note n° 6.

Enfin, au niveau de ces 44 récits de vie :

- 42 ont été réalisés avec des ancien(ne)s étudiant(e)s marocains(e)s, dont 37 avec des hommes et 5 avec des femmes[5]. Parmi ces 42 ex-étudiants(e)s, 2 sont rentrés définitivement au Maroc ; leur point de vue "décalé" contribue à enrichir cette recherche

- 2 avec des femmes françaises, mariées depuis plus de dix ans avec des anciens étudiants marocains arrivés à Lille il y a une vingtaine d'années.

44 récits de vie

(63 entretiens)

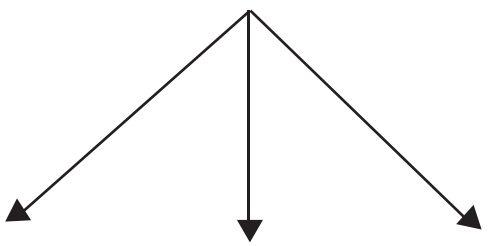

Ces récits de vie ont été complété avec des entretiens plus classiques auprès de personnes ayant côtoyé de près ces étudiants à un titre ou à un autre ; nous les appelons des « passeurs de culture », ou encore des « médiateurs informels ». À titre d'exemple, citons un prêtre-ouvrier, un responsable du service des étudiants étrangers à Lille, une professeure d'université lilloise aidant les étudiants à se réinscrire après un échec scolaire, mais aussi des ex-coopérants français au Maroc,…

Quels sont maintenant nos principaux résultats ? À partir de la capitalisation des travaux engagés par A. Sayad concernant l'immigration maghrébine traditionnelle[6] et des résultats de notre enquête de terrain, il est possible de reprendre ici les principales caractéristiques de ces anciens étudiants, afin de tenter une comparaison pour appréhender ce qui les rapproche/sépare de cette immigration traditionnelle.

5. Cette différence de pourcentage correspond à un double phénomène : d'une part, le très faible pourcentage, à l'époque, des femmes marocaines par rapport aux hommes venant étudier en France ; d'autre part, parmi ces dernières, le très faible nombre de celles qui sont restées en France. À ce titre, il existe bien une spécificité de la migration féminine marocaine en France à la laquelle nous consacrons un chapitre de notre thèse. Cf. également la contribution de Victor Borgogno et de Lise Andresen-Vollenweider, *Etudiants du Maghreb en France : spécificités du « rameau féminin » de la migration ?*, [Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs], sous la dir. de Vincent Geisser, Paris, Ed. CNRS, 2000, pp. 285-306.

6. Sayad, A. (1999), *La double absence. Des illusions aux souffrances de l'immigré*, Paris, Ed. Le Seuil ; et Sayad, A. (1991*), L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, Ed. de Boeck .

Quelles étaient les hypothèses que nous avions formulées au démarrage de cette recherche ? Tout d'abord, nous émettions l'idée qu'une émigration à visée universitaire devait être vécue sur un mode plus positif qu'une émigration strictement économique. Notre deuxième hypothèse revenait sur la durée de ce processus d'installation en France que nous imaginions plus court chez ces anciens étudiants. Enfin, la troisième hypothèse imaginait que ces étudiants pouvaient être porteurs d'une troisième voie, voie médiane entre le modèle d'intégration à la française et le modèle anglo-saxon plus communautaire. Revenons sur ce faisceau d'hypothèses avant d'appréhender, au niveau de leur inscription en France, quelques différences notables entre ces ex-étudiants et les primo-arrivants.

Au niveau de notre enquête, ces *processus d'installation* en France se sont déroulés globalement dans des conditions bien meilleures que celles des primo-arrivants dont A. Sayad a dressé un portrait magistral qui restera dans l'histoire de la sociologie de l'immigration. Au niveau temporel également, l'enquête confirme nos deux premières hypothèses : nous pensons que la façon dont se déroule ce processus n'est pas tant une affaire de *générations passées en France*, que de *capital social et culturel* que l'on détient en quittant son pays. La connaissance de la culture du pays d'accueil, ainsi que celle de son propre pays, facilite l'adaptation et l'ouverture. Le processus d'installation se trouve ainsi fortement réduit et facilité : il ne se compte plus en générations mais en années. Nous avons vu que le terme *intégration,* lorsqu'il était employé du bout des lèvres par ces anciens étudiants, désignait ainsi une intégration *forcément* réussie. Pour autant, ces bonnes conditions d'installation en France n'excluent pas les difficultés, les accrocs, notamment par rapport à la stigmatisation que peuvent ressentir encore aujourd'hui, dans certaines situations, ces anciens étudiants (nous allons y revenir). Enfin, un volet important de cette enquête permet de confirmer notre troisième et dernière hypothèse, relative à l'émergence d'une "troisième voie" portée par ces anciens étudiants qui plaident pour une plus grande ouverture du modèle républicain: si tous refusent le modèle communautaire anglo-saxon, tous en appellent à une plus grande reconnaissance des diversités culturelles au niveau des personnes qui vivent en France.

Voyons maintenant les principales différences entre ces deux populations, considérées ici dans leur forme "épurée", "idéale-typique", avant de regarder ce qui continue de les rapprocher. Évoquons une différence d'appellation tout d'abord, qui symbolise on ne peut mieux cette volonté de distinction. Ces anciens étudiants tiennent à revendiquer, vis-à-vis de l'immigration traditionnelle, leur différence et leur autonomie, voire pour certains leur distance : "il y a les étudiants et les immigrés" est une formule que nous avons entendue à maintes reprises et qui résume cet état d'esprit, cette volonté de se démarquer d'une population dont la plupart se sentent éloignés. Cette façon de se présenter, sur le modèle de "Nous et les autres[7]" est déjà éclairante en soi. Mais au-delà de ce niveau symbolique, qu'en est-il précisément ?

7. C'est un clin d'œil à l'ouvrage de Tzetan Todorov (Todorov, Z. (1989), *Nous et les autres. La réflexion sur la diversité humaine,* Paris, Ed. Seuil).

La spécificité de ces étudiants réside en premier lieu au rapport particulier qu'ils entretenaient avec la France, et ce, bien avant que leur projet de départ ne se concrétise. Nous avons vu que la scolarité dans les écoles marocaines était dispensée, jusqu'à la fin des années soixante-dix, par une majorité de coopérants français. Au-delà de leur présence physique, c'est autant celle de la culture française que ces enseignants représentaient. La langue d'abord, qui était de mise dès l'école primaire, via le bilinguisme arabe/français en vigueur, et ce, jusqu'au baccalauréat. Nous pensons qu'une langue véhicule bien plus qu'une simple façon de parler, de s'exprimer : elle est porteuse de sens, de valeurs, d'idées, d'imaginaire, pour devenir représentative de la culture toute entière à laquelle elle se rattache. L'acquisition de deux éléments fondamentaux que sont la connaissance initiale de la culture et de la langue française ont sans aucun doute favorisé cette adaptation rapide. Il faut souligner aussi l'importance, au Maroc, de la scolarité mais plus encore de l'ouverture familiale qui a donné à ces étudiants des bases solides pour appréhender leur propre culture. La connaissance de sa culture dans le sens le plus large - et non simplement réduite aux us et coutumes - permet également d'être mieux armé lorsqu'on se retrouve un jour dans un autre pays où la culture dominante n'est pas la sienne. Avec ce double bagage culturel, ces anciens étudiants sont à même de mieux s'adapter à la vie française, de mieux absorber le mode de vie occidental. Ils ont aussi acquis cette capacité pour "gérer" l'entre-deux et ainsi vivre plus sereinement leur expérience migratoire. Pour autant, cette constitution d'une élite francophone a bien sûr son revers pour le Maroc. Comme le note avec justesse Aïssa Kadri dans l'ouvrage qu'il a dirigé[8], la constitution du "champ intellectuel" - au Maroc comme dans les autres pays du Maghreb - peine à se réaliser, notamment à cause de cette césure entre intellectuels arabophones et intellectuels francophones.

Le second élément de distinction qui s'impose est bien sûr l'activité professionnelle. Certes, pour ces anciens étudiants, les difficultés pour mener à terme leurs études ont été incommensurablement plus grandes que pour un étudiant français de niveau social équivalent : cela ressort de manière aiguë dans la première partie de cette enquête. Mais au-delà de ces considérations, la grande majorité des anciens étudiants que nous avons rencontrés occupe un emploi qui correspond *grosso modo* aux études menées. Ceux qui ont pu finaliser leurs études jusqu'au niveau souhaité travaillent dans une branche en relation directe avec les études effectuées. D'autres ont pu créer leur propre emploi. Ces ex-étudiants se retrouvent ainsi très éloignés des univers de travail qui concernaient les primo-arrivants, décrits par A. Sayad comme des manœuvres ou des "O.S. à vie". Si la réussite professionnelle est sans doute un des éléments majeurs qui a conduit ces anciens étudiants marocains à finalement opter pour la France, on ne peut réduire ces processus d'installation au simple primat de l'économique et de la réalisation professionnelle. D'autres facteurs interviennent, comme l'ont montré les tentatives de retour au Maroc qui se sont soldées, chez certains, par des retours en France.

Au niveau de l'installation physique en France, par rapport à l'environnement spatial et au lieu d'habitat, les différences sont notables. Dans leur quasi-totalité, ces anciens

8. Kadri, A. (dir.), (1999), *Parcours d'intellectuels maghrébins en France,* Paris, Ed. Karthala.

étudiants sont propriétaires de leur logement, dans des quartiers où réside la classe moyenne française. La situation est plutôt l'inverse chez les primo-arrivants : la majeure partie est encore locataires quand l'heure de la retraite arrive, souvent dans des quartiers d'habitat collectif peu attrayants.

La formation de la cellule familiale est également différente. La rencontre du conjoint se réalise sur place, en France (ce qui n'était pas le cas des primo-arrivants, dont beaucoup ont dû assumer une solitude mordante avant d'envisager le regroupement familial). Dans la formation des couples, ce sont les unions mixtes qui sont majoritaires. Ces dernières ne bénéficient pas de la stigmatisation de l'environnement social qui se rencontre habituellement chez les couples mixtes de la "première génération". Cela confirme l'idée que les couples mixtes qui se forment dans les milieux de la classe moyenne semblent, sinon plus valorisés, en tout cas davantage épargnés par l'ostracisme du groupe social.

C'est peut-être dans la vie publique que les différences sont les plus flagrantes. L'inscription (politique, citoyenne,...) sur le sol français de ces anciens étudiants est finalement beaucoup plus effective que leurs compatriotes marocains de la "première génération". Pour comprendre ces différences notables d'appréciation, il faut se rappeler que les premiers Marocains, lorsqu'ils sont arrivés en France pour travailler, étaient peu enclins à la prise de parole d'autant plus que l'encadrement par les Amicales des travailleurs marocains, avec l'aval de la France, visait à les maintenir dans un état d'allégeance au royaume chérifien. Ces anciens étudiants ont une *vision du monde* très différente : leur registre n'est plus celui de la soumission (pour les primo-arrivants), mais plutôt celui de la contestation/construction qui leur permet une meilleure visibilité dans l'espace public. On ne retrouve plus ici cette notion d'invisibilité évoquée par A. Sayad pour dépeindre si justement l'immigration traditionnelle. Au contraire, ces anciens étudiants, quelle que soit leur sensibilité politique, s'immiscent dans le débat public en France. Cette meilleure visibilité dans l'espace public permet à ces derniers de formuler des propositions concrètes à l'égard des décideurs et des politiques, pour un réaménagement du "modèle républicain" (nous allons y revenir).

Autre différence, le type de rapport affectif entretenu avec le pays d'origine. Les primo-arrivants restent dans un rapport essentiellement *nostalgique,* davantage tourné vers le passé et la tradition, avec la tentation de "s'accrocher" à un modèle qui n'a plus court, y compris dans leur propre pays. Autrement dit, ce rapport nostalgique les conduit à rester centrés sur des valeurs culturelles que l'exil amène par ailleurs à renforcer. Enfin, ces primo-arrivants ont passé leur vie de travail en France dans l'idée d'un retour au pays qui ne se matérialise que rarement et devient une construction mythique. À l'inverse, ces anciens étudiants entretiennent avec leur pays d'origine un rapport plus *pragmatique* : en analysant leur situation en France avec un recul suffisant, ils ont pu arriver plus facilement à "faire le deuil" du retour pour mieux s'installer en France et construire leur vie, ici et maintenant, en gardant toutefois un lien très fort avec leur pays d'origine.

On retrouve aussi chez ces anciens étudiants une capacité de critique du régime marocain, sans tabou et sans état d'âme, qui n'existait pas chez les primo-arrivants. Ici, il n'est plus question d'allégeance au roi, mais au contraire de développer un discours critique sur le souverain hachémite. Pour reprendre une expression de Gabriel Gosselin,

ces étudiants considèrent que "la tradition n'est pas sacrée[9]" et critiquer sa propre culture est déjà une façon de s'en émanciper. Cette critique ne s'arrête pas au pouvoir marocain, mais peut atteindre la remise en question de certaines pratiques culturelles, dans des domaines aussi variés que la religion, les relations entre les hommes et les femmes, les rapports entre le groupe et l'individu,... Au-delà de l'accès à une véritable situation professionnelle, cette capacité d'autocritique et d'engagement dans la vie publique est sans doute la spécificité la plus intéressante de cette immigration. Enfin, plus que le niveau d'études, c'est le bagage intellectuel qui l'accompagne qui permet d'analyser les situations de l'existence avec plus de recul, moins de passion et plus de sérénité.

Enfin, la sécularisation de l'islam est bien en marche chez cette population. Il est dommage que les débats médiatiques – souvent très idéologiques – autour de l'islam ne permettent pas d'appréhender cette part importante de « musulmans-laïcs » - voire d'athées – qui pourrait prendre part aux débats. A force d'injonctions diverses et de se focaliser sur un « retour à la religion » - dans certains quartiers défavorisés (qui trouve sa source dans des causes éminemment sociales) - on oublie souvent qu'une grande majorité de Maghrébins – dont ces ex-étudiants font partie – se situe dans une voie de sécularisation des pratiques et du dogme.

Pour autant, si beaucoup de choses les éloignent des primo-arrivants, d'autres les en rapprochent. Tout d'abord, le mythe du retour. Certes, ce dernier est vécu d'une façon beaucoup plus sereine et distanciée. L'achat d'une maison en France *avant* celle qui ne manquera pas de sortir de terre au Maroc est en soi un signe de renoncement plus apaisé. Pour autant, cette enquête montre que cette idée du retour n'est jamais totalement évincée, mais reportée à la retraite. Que se passera-t-il réellement à cette époque? Ces anciens étudiants rejoindront-ils les primo-arrivants, dont beaucoup passent leur retraite à effectuer la navette entre la France et le Maroc (ou l'Algérie pour les immigrés algériens)? Nul ne le sait. La stigmatisation ensuite. Si cette meilleure visibilité et surtout cette insertion professionnelle se traduisent aussi par une participation plus active dans les affaires de la cité, cette dernière n'efface pas pour autant les affres du racisme et de la stigmatisation, toujours promptes à reparaître quand on ne les attend pas. Que l'on soit maître de conférences, médecin ou chef d'entreprise, que l'on ait acquis depuis longtemps la nationalité française, on reste aussi, dans le regard de la plupart des Français, un Marocain, voire un Maghrébin dans les actes de la vie courante. Cependant, si ces anciens étudiants ne sont pas toujours épargnés par le racisme ordinaire, ils développent des stratégies de contournement qui leur permettent d'en souffrir le moins possible.

Ainsi, ces étudiants sont porteurs d'une véritable rupture symbolique dans la problématique de l'immigration qu'ils contribuent grandement à renouveler. Quels sont les grands axes de cette évolution ? Ces anciens étudiants nous invitent à revoir une vision culturelle trop uniciste, héritée du jacobinisme. Dans le modèle d'intégration dit républicain, il est fortement demandé au sujet de choisir *une identité,* sous prétexte de n'être pas considéré comme totalement partie prenante de la société. Notre enquête

9. Gosselin, G. (1997), *Pluralisme juridique et pluralisme culturel*, [Aux sources des sociologies de langue française et italienne], sous la dir. de Cipriani, R., Paris, Ed. L'Harmattan.

montre au contraire qu'il est possible d'être à la fois marocain *et* français. Force est de constater que pour la plupart de ces ex-étudiants, la double culture est non seulement possible et viable mais assumée comme telle. Qui plus est, elle représente un atout. Cette opération de dépassement est salutaire dans la mesure où elle permet, en relativisant sa propre culture, d'aller vers l'Autre de façon beaucoup plus ouverte. Pour autant, ce sentiment d'appartenance à une double culture ne se *donne pas*, mais se *gagne*, dans le sens où il requiert un travail intellectuel et un travail important sur soi.

Quant à la décision de rester en France, cette dernière correspond plutôt à une succession d'événements rendant le retour de plus en plus improbable qu'à un choix rationnel et délibéré. Ces évènements s'organisent le plus souvent autour d'un triptyque qui regroupe la poursuite des études le plus loin possible, la rencontre du conjoint et l'insertion professionnelle progressive. Il faut cependant relativiser ce "choix de la France", dans la mesure où celui-ci reste chez certains un *choix par défaut*. En effet, on peut imaginer des résultats sensiblement différents (quant au taux de retour/non-retour) si le Maroc avait donné la possibilité à ces étudiants, à la suite de leurs études en France, de s'insérer professionnellement dans leur pays à la hauteur de leur espérance. Nous avons vu que nombreux sont ceux qui ont tenté de rentrer au Maroc une fois leurs études terminées, mais y ont renoncé devant l'absence de perspectives.

CONCLUSION

La migration estudiantine des années quatre-vingt s'inscrit dans un projet radicalement différent, et ce depuis son origine. Ainsi, ces départs du Maroc ne peuvent plus s'analyser uniquement en termes de contraintes, mais aussi par rapport à un désir, une envie de découvrir une autre société, un projet susceptible de prolonger les ressources intellectuelles acquises au pays. Loin de nous l'idée de ne pas souscrire à une vision globale de l'immigration maghrébine qui a accompagné une longue période de l'histoire de France, du début des années cinquante à la fin des années soixante-dix. Nous pensons que le travail de mémoire engagé par des personnes aussi différentes que Abdelmalek Sayad, Gérard Noiriel[10] ou Yamina Benguigui[11] doit être non seulement préservé, mais également poursuivi. Mais en même temps, notre enquête met en lumière cette nouvelle facette de l'immigration : une immigration nouvelle, représentée par des personnes diplômées, disposant aujourd'hui d'un fort capital social et culturel.

Si le sociologue doit éviter toute confusion des rôles entre "le savant et le politique"[12], il peut servir de lien et formuler des propositions à l'égard des politiques, à la lumière des conclusions de son enquête. Ces anciens étudiants aujourd'hui installés définitivement en France pourraient apporter, par leurs réflexions, des idées neuves aux décideurs et aux élus qui travaillent dans le champ de l'immigration, pour peu que ces derniers veuillent bien tendre l'oreille et les écouter. Plutôt que de continuer à penser de façon opposée les deux modèles théoriques de *l'intégration à la française* et du *communautarisme anglo-saxon*,

10. Noiriel, G. (1988), *Le creuset français. Histoire de l'immigration aux XIXe - XXe siècles*, Paris, Ed. Seuil.

11. Benguigui, Y. (1998), *Mémoires d'immigrés. L'héritage maghrébin*, Paris, Ed. MK2 (documentaire vidéo).

12. Weber, M. (2002), *Le savant et le politique*, Paris, Ed. 10/18 [1959 pour l'édition française].

à travers les idées apparues dans cette thèse, ces ex-étudiants nous invitent à s'orienter vers une "troisième voie". C'est une voie qui s'oppose au communautarisme et qui garde comme horizon, notamment dans les affaires publiques, la mise en place d'un système politique "universel". C'est aussi une voie qui souhaite une meilleure reconnaissance de la diversité culturelle de la population française. Voici quelques idées évoquées par ces anciens étudiants qui pourraient être mises en place pour aménager ce "modèle républicain" qui peine à reconnaître la diversité : prise en charge par l'État de l'apprentissage des langues comme l'arabe (littéraire et dialectal) et le tamazight, participation à la construction de mosquées dignes de ce nom, mise en place de lieux de formation pour les imams, développement d'animations festives à l'occasion du ramadan.

De manière plus générale, ces ex-étudiants en appellent à une meilleure visibilité dans l'espace public des populations issues de l'immigration maghrébine, qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi, mais aussi à l'appareil politique et aux médias. Enfin, et de manière implicite, l'attention que beaucoup d'anciens étudiants ont porté à notre travail montre qu'une meilleure connaissance de leurs parcours, voire une valorisation de ces derniers auprès de l'ensemble de la population française, est un élément qui leur tient à cœur. Pour conclure, en renouvelant la vision de l'immigré, c'est toute la problématique de l'immigration que ces anciens étudiants nous amènent à revoir. Par leurs actes, par leurs pratiques au quotidien, par leurs réflexions, ces derniers nous invitent à une nouvelle approche plus dynamique de l'immigration en France. Leur inscription de plus en plus forte sur le territoire pourrait amener chercheurs et politiques à envisager ce changement de perspective et peut-être, contribuer à mettre à bas bien des préjugés et des stéréotypes qui "collent à la peau" de l'immigration en général, et de l'immigration maghrébine en particulier.

Enfin, nous ne pourrions clore cet article sans évoquer les circulations estudiantines marocaines d'aujourd'hui, qui se situent à la fois en continuité et en rupture avec les migrations de leurs aînés. Si la continuité tient sans doute encore à la proximité lingusitique, ce sont les types d'étudiants et leurs réseaux sociaux qui diffèrent totalement : aux étudiants originaires, à l'époque de notre enquête, pour la plupart des classes moyennes et des milieux progressistes de gauche, se sont aujourd'hui substitués des étudiants aux origines sociales beaucoup plus diversifiées ; ce sont aussi des étudiants moins férus d'idéologie et plus pragmatiques dans leurs motivations, comme le montre les ouvrages de Mohamed Charef[13] et de Sylvie Mazzela[14]. Les réseaux de socialisation en France ne sont plus les mêmes : les mosquées mais surtout les réseaux sociaux[15] de type « Facebook » ont remplacé les syndicats et les organisations d'étudiants. À ce titre, nous ne pouvons que saluer le travail mené par l'UNEM entre 1975 et 1982, ce syndicat ayant joué en France un rôle considérable dans la conscientisation et la formation intellectuelle de ces étudiants.

13. Charef, M. (2002), *L'émigration marocaine en France. Un pont entre deux rives*. Rabat, Ed. Sud contact.

14. Mazzella S. (dir.), (2009), *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*. Paris, Ed. Karthala.

15. Marchandise S. (2010), « La construction diasporique marocaine sur le web : enjeux méthodologiques d'une nouvelle approche des migrations », *Migrations Société*, N° 132.

Bibliographie

- Charef, M. (2002), *L'émigration marocaine en France. Un pont entre deux rives*. Rabat, Ed. Sud contact.
- Chatou, Z. et Belbah, M. (2002), *La double nationalité en question. Enjeux et motivations d*e la double appartenance. Paris, Ed. Karthala.
- Gosselin, G. (1997), « Pluralisme juridique et pluralisme culturel », [Aux sources des sociologies de langue française et italienne], sous la dir. de Cipriani, R., Paris, Ed. L'Harmattan.
- Kadri, A. (dir.), (1999), Parcours d'intellectuels maghrébins en France, Paris, Ed. Karthala.
- Laffort, B. (2009), L'immigration des intellectuels marocains en France, Paris, Ed. Karthala.
- Mazzella S. (dir.), (2009), La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud. Paris, Ed. Karthala.
- Borgogno, V. et Andresen-Vollenweider, L. (2000), « Etudiants du Maghreb en France : spécificités du « rameau féminin » de la migration ? », [Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs], sous la dir. de Vincent Geisser, Paris, Ed. du CNRS, p. 285-306.
- Marchandise, S. (2010), « La construction diasporique marocaine sur le web : enjeux méthodologiques d'une nouvelle approche des migrations », Migrations Société, N° 132.
- Sayad, A. (1999), La double absence. Des illusions aux souffrances de l'immigré, Paris, Ed. Le Seuil.
- Sayad, A. (1991), L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, Bruxelles, Ed. de Boeck.

Les migrations qualifiantes au Maghreb en général et au Maroc en particulier

Charef Mohammed [1] ***:*** *Université Ibn Zohr d'Agadir*
et Jost Christian[2] ***:*** *Université Paul Verlaine de Metz.*

Préambule

A juste titre cette citation place les personnes, et non la ligne, voire la zone, au cœur de l'analyse des frontières[3]*, et ce qui départagerait les états, serait donc aussi fonction des groupes qui y vivent, de leurs pratiques quotidiennes, des politiques mises en place, etc...Aussi, il nous semble nécessaire de privilégier l'analyse des mobilités, en mettant l'accent sur ce qui circule, sur ce qui part d'un Etat, pour se rendre dans un autre, plutôt que la mise en avant d'une conception binaire, somme tout réductrice. Une telle démarche, met plus l'accent sur ce qui rapproche, interconnecte, uni consolide le continuum et l'interpénétration des espaces au dépend d'une approche désuète, qui privilégia pendant longtemps, à tort ou à raison, plus les limites, les fractures et les oppositions spatiales.*

De nos jours, la frontière entre les deux rives, n'est plus là où certains la plaçaient, simplement géographique. Penser la Méditerranée, nécessite de ne plus placer de limites entre une rive nord, riche et prospère ou du moins supposée comme telle ; une rive sud qui serait hautement sensible, que l'on accable de tous les maux et qui serait source de tourmentes et d'insécurités ! Il est plus judicieux d'appréhender l'espace méditerranéen, dans sa globalité, dans sa complémentarité, de retrouver les chemins de la confiance mutuelle et de révéler les convergences. Le Maghreb notamment, ne serais ce qu'à travers plus de quatre millions de ses ressortissants qui vivent et travaillent dans les pays de la Communauté Européenne[4] et de fait une composante, certes encore ignorée, sous estimée et très peu prise en considération par la rive nord, mais qui inéluctablement finira par s'y arrimer. Or, cette présence physique, dépasse quantitativement bien des

1. Directeur de l'ORMES, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Zohr d'Agadir, B.P 768 Agadir 80 000 Maroc. Tél/Fax ; 00 212 28 23 33 09, E.mail : anicharef@hotmail.com. Responsable du Laboratoire d'Etudes sur les Migrations, Anthropologie, Espaces et Sociétés (LEMAES) **et du Master Migrations et Développement Durable (MMDD).** Membre associé de MIGRINTER-Poitiers**.**

2. **Jost Christian** est Professeur des universités, Directeur du CEGUM, membre du Conseil scientifique de l'Université Paul Verlaine, Metz

3. Charef M. & Gonin .P (2003). Colloque Rural-Urbain : nouvelles liens, nouvelles frontières. Poitiers, les 4, 5 et 6 juin 2003.

4. M .Charef, 1999, La circulation migratoire marocaine : un pont entre deux dives, Editions Sudcontact, Agadir, 308 pages.

pays, qui eux font partie intégrante de la communauté. Elle contribue à sa manière au mouvement « d'affaiblissement des frontières culturelles » et œuvre pour l'établissement de passerelles entre les deux rives, selon un processus bien décrit par E. W. Saïd[5]. Cette démarche s'inscrit dans le droit fil, d'une réalité historique mouvante, d'un espace méditerranéen mutant selon les époques et les civilisations, sans aucun brin de nostalgie débordante, ni d'utopie excessive. Faut il le rappeler, il suffit d'interroger le passé avec nos questions d'aujourd'hui, car comme le souligne à juste titre, Haïm Zafranie : « avant 1492, les deux rives de la Méditerranée étaient liées. Rien ne distinguait l'Andalousie du Maghreb. Même après l'exil et l'inquisition, il y a eu une continuité dans ce mode de vie et de pensée (…) civilisation où il y avait des apports des deux côtés »[6]. La Méditerranée était même une mer au milieu des terres, une mer intérieure pour les Romains (*mare nostrum*).

A. La Méditerranée, ou la circulation migratoire dans une mer intérieure.

Il est certain que la chute du mur de Berlin, l'écroulement du bloc soviétique, l'élargissement de la communauté européenne aux Etats du Sud et de l'Est de l'Europe, l'union politique et économique de Maastricht, la convention de Schengen et la mondialisation du système économique, sont parmi les facteurs qui renforcent le hiatus économique et social entre les deux rives de la Méditerranée. De même, le déferlement des images, des modèles culturels des pays riches, rapproche virtuellement " l'eldorado-européen ", nourrit en permanence l'imaginaire collectif et incite à toutes les formes de migrations (touristiques, études, travail, peuplement ou installation définitive, …). Le tout, dans un contexte socio-économique où le travail rémunérateur se trouve de plus en plus difficilement, dans la rives sud**,** où le poids familial s'effrite peu à peu, où l'attraction de la modernité et les tentations de consommation grandissent de jour en jour, où la recherche de nouveaux concepts de l'autorité, de l'économie, de la liberté, de droit de l'homme et de la sécurité, émergent de plus en plus dans les revendications sociétales.

Aussi, vouloir partir, pour travailler et vivre à l'étranger est devenu une pratique courante pour les maghrébins, diplômés, sportifs, ou simple citoyen sans aucune formation ni qualification. Actuellement plus de cinq millions de maghrébins vivent et travaillent à l'étranger, soit respectivement environ trois millions de marocains, un million huit cent mille d'algériens et un million de tunisiens, mais ces données sont loin de refléter la réalité migratoire maghrébine. D'une part elles émanent des services consulaires : donc les ressortissants ayant acquis la nationalité des pays d'installation, comme les irréguliers ne sont pas toujours inscrits auprès des services consulaires. D'autre part, elles ne sont pas ventilées par groupes socio – professionnels, et de ce fait ne permettent pas de connaître la part des diplômés.

La modernisation des territoires et les nouvelles formes d'organisation de l'espace qui en découlent, ont conduit à développer de nouvelles hiérarchies socio-spatiales qui

5. E.W.Saïd, 2000, Culture et impérialisme, Fayard/ *Le Monde Diplomatique*, Paris, 308-309.

6. Cf. Haîm Zafrani, *Juifs d'Andalousie et du Maghreb*, Paris, Ed. Maisonneuve et Larose, 2002.

ont eu une incidence sur l'articulation spatio-temporelle des campagnes et des villes du Maghreb. Par ailleurs, l'existence de grandes inégalités spatiales (en terme de richesse économique et de développement humain, entre territoires, et notamment entre ville et espace rural, individus, groupes sociaux et entre réseaux) poussent au départ. Et ce, à un moment où les responsables occidentaux cherchent par tous les moyens à rendre les frontières hermétiques à l'immigration de travail et en sélectionnant une immigration de cadres, de dirigeants et de personnes hautement qualifiées nécessaires au déploiement des investissements à l'échelle planétaire.

Les émigrés potentiels, dont le nombre croit de plus en plus, notamment à causse du chômage, construisent une vision des pays d'accueil basée sur la fascination, l'idéalisation et le rêve d'un monde meilleur, qu'ils distillent à travers les médias. Leur regard vers l'étranger, est un regard de quête. Une quête d'argent, de confort, de démocratie, de méritocratie et de sécurité. Pour eux à tort ou à raison, le bonheur se situe «ailleurs «, à l'étranger qui a un effet " catalyseur " d'espoirs. A l'origine ce mouvement ne touchait que les sans qualification, les sans formation et les sans emploi, à savoir une forme d'émigration du " désespoir ". Mais depuis le milieu des années quatre-vingt, il a tendance à se généraliser.

Or, la nouvelle organisation économique du monde favorise et incite les déplacements des personnes à hautes compétences, des élites professionnelles (les techniciens, les ingénieurs et les cadres) et des sportifs de haut niveau (des athlètes et des footballeurs). Leur émigration apparaît comme une manière de résoudre des déterminismes économiques, politiques et sociaux, mais surtout de dépasser la crise de mobilité sociale qui bloque à des degrés divers la société maghrébine. Leur mobilité est liée aux difficultés de gravir l'échelle sociale par manque de transparence et de " méritocratie ". Aussi l'Europe, le Canada, les Etats-Unis, Les Etats du Golfe, l'Australie et l'Afrique du Sud deviennent l'objet d'un rêve enchanté voire une obsession pour cette élite, qui cherche à s'exprimer et à s'épanouir " ailleurs ".

B. La double contradiction des pays européens.

Notre monde actuelle est divisé entre Nord et Sud, entre riches et pauvres, aussi il vaut mieux être riche et en bonne santé et de porter le passeport d'un pays développé que l'inverse. Ce document ne signifie pas uniquement une appartenance nationale, une protection et un droit de citoyenneté, mais un surcroît de droit, en particulier un droit mondial de circulation sans entrave, limitant ainsi la frontière à une simple formalité d'embarquement, un point de reconnaissance symbolique. Pour les pauvres du Sud, la frontière est un obstacle qu'il faut affronter et un lieu qu'il faut plus, tenter de contourner que de traverser. Au risque de séjourner dans les zones de transit dans l'attente d'une expulsion, ou mieux, ou d'y laisser la vie au pire.

Aussi, la volonté manifeste de la construction de la libre–circulation des personnes à l'intérieur de l'espace Schengen se dédouble par une protection étanche face à l'extérieur. On peut le constater aisément à travers les définitions de base (espace, européen, citoyen, immigré, étranger, etc…) et, les mesures prises (harmonisation des conditions d'entrée, dans l'espace Schengen, la création du Système informatique Schengen (SIS), l'adoption

d'une convention déterminant l'état responsable de l'examen d'une demande d'asile –Convention de Dublin-, l'Accord relatif à la réadmission des personnes en situation irrégulière du 29 mars 1991, la Convention réglant le franchissement des frontières extérieures de l'Union européenne, l'obligation de visa et les sanctions imposées aux transporteurs. De telle sorte que certaines frontières ne sont plus du tout situées « aux frontières », au sens géographique, politique et administratif du terme, mais qu'elles sont ailleurs, là où s'exercent des contrôles sélectifs (par exemple sanitaires ou sécuritaires).

En même temps, les différentes études ont démontré que la population de l'Europe est en voie de vieillissement rapide. Ainsi, la Division de la population de l'ONU a publié en 2000 un rapport indiquant que, pour maintenir constant le niveau de leur population jusqu'en 2050, les anciens, 15 Etats membres de l'UE devraient accueillir environ 47 millions de migrants et que, pour maintenir le niveau de la population du groupe d'âge 15-64 ans, ils devraient en accueillir 79 millions; enfin, pour assurer le maintien à un niveau constant du taux de dépendance économique des personnes âgées, ils devraient en accueillir près de 674 millions. D'où, une forme de recours implicite aux immigrés clandestins et aux irréguliers qui vivent malgré eux en dehors des lois et dans une situation souvent précaire. Et les différentes opérations de régularisation mettent en évidence le déséquilibre entre la demande et l'offre en termes d'emplois.

Graphique N° 1.

Evolution de la population des 5 pays au Sud de la méditerranée de 1950 et 2050

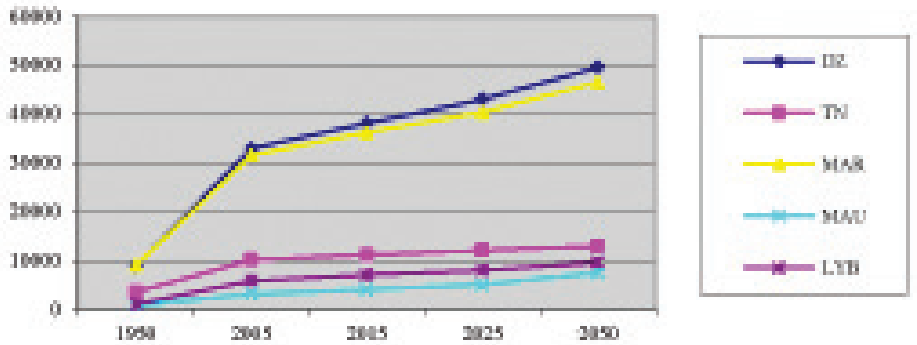

Source : S.M. Musette d'après les données des Nations Unies, 2005

Graphique N° 2.

Evolution de la population des 5 pays au Nord de la Méditerranée de 1950 et 2050

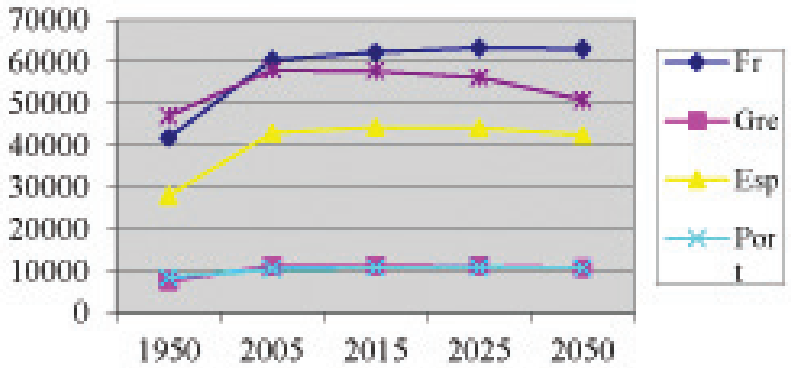

Source : S.M Musette d'après les données des Nations Unies, 2005

Les responsables politiques des pays de destination qui cherchent à satisfaire une grande partie de leur opinion publique qui accuse les immigrés et les migrations de tous les maux de la société[7] : insécurité, chômage, terrorisme, drogue, prostitution, maladies,…. amplifie les problèmes et surtout ils les transfèrent. Car nous restons persuadés pour notre part, que si il y a immigration, c'est qu'il y a un besoin et une demande de la part des employeurs. Pour qui cette main-d'œuvre docile, maniable et sous payée, est jugée comme le seul moyen pour affronter la concurrence des pays émergents. Aussi, les autorités européennes expriment leur émotion et leur tristesse chaque fois que des bateaux d'immigrants chavirent en Méditerranée, au prix de nombreuses vies ; mais ils incitent les pays de transit à jouer le rôle de gendarme, les poussent à installer des camps de rétention et pour cela ils sont disposés à octroyer des aides et même à engager un dialogue avec la Libye pour l'aider à mieux contrôler les mouvements migratoires qui traversent son territoire

Ainsi, les pays Européens, se trouvent pris dans une double contradiction de devoir à la fois prêcher les bienfaits du libéralisme et mettre en avant ses multiples vertus, tout en tentant de limiter l'immigration, qu'elle soit pour le travail, ou pour les études. Autrement dit, encourager la circulation des hommes qui font circuler les capitaux,

7. Comme le souligne justement Salvatore Palidda, qui note que : « Le fait de migrer devient un acte qui place en lui-même le migrant dans la catégorie criminalisée, dans les rangs des sujets potentiellement délinquants et qui donc doivent esquiver les polices. Cela amène à confondre les migrants avec les déviants et les délinquants, à commencer par le fait qu'ils sont contraints à commettre d'autres délits (notamment tous ceux qu'on peut classer dans la catégorie des délits d'immigration, à savoir l'immigration clandestine, l'occultation de l'identité, les faux (t) papiers, les faux en tout genre «.

tout en bloquant ceux que les capitaux font circuler au gré des délocalisations, de la flexibilité, du chômage, les laissés pour compte du libéralisme et ses 'naufragés' du sud. En concomitance, nous assistons à la politisation récurrente de cette thématique, depuis le milieu des années 70, qui se mesure à la fois au nombre de modifications législatives et à la multiplication des «débats» politiques. C'est un sujet qui est au cœur du débat public dans les pays d'immigration, sans mobiliser pour autant l'attention dans les pays d'émigration. Articulé à tort ou à raison à des problèmes socio-économiques, il alimente les controverses et les prises de position les plus extrémistes : le chômage, les banlieues, le terrorisme, l'insécurité, l'exclusion, l'école, l'Islam, la République…En dépit des indices discordants, et ils sont malheureusement nombreux, nous restons persuadé de l'importance des enjeux qui semblent se dessiner et qui impliquent un changement qualitatif «le monde de demain sera mobile ou ne sera pas !» pour paraphraser le célèbre aphorisme de Malraux .

C. « Fuite de compétence » ou « mobilité des compétence » ?

On parle d'une manière péjorative de «l'exode des cerveaux» ou de la «fuite des cerveaux», par analogie 'à la fuite des capitaux', d'autres préfèrent «l'exode des compétences[8]», mais il y a aussi ceux qui adoptent l'anglicisme «brain drain». Ce concept de brain drain est apparu au début des années soixante, dans un rapport de la Royal Society[9]. Ironie du sort cette appellation est apparue dans les années 1960 afin de rendre compte des départs de nombreux européens scolarisés, vers les États-Unis. Mais elle a surtout été utilisée pour désigner l'émigration des chercheurs des pays en voie de développement vers les pays industrialisés. On l'a également employée au cours des années 1990 pour décrire les très nombreux départs de scientifiques des ex-pays de l'Est vers l'Ouest. On évoque aussi la «décapitalisation humaine» ou le «team leader»…

L'exode des compétences (*brain drain)* a été identifié comme un problème, une chose contre laquelle les politiques devaient lutter et à agir par une prise de décisions volontariste. La notion de « brain drain » est restée en usage jusqu'en 1974 avec la résolution de l'Organisation des Nations Unies pour le commerce et le développement qui a fait apparaître une nouvelle notion. « Reverse Transfer of Technology » (transfert inverse de technologie). La question posée n'a plus été celle des cerveaux et des compétences, mais celle de connaître les effets de cette émigration sur l'économie. Or, jusqu'à la fin des années 1980, les politiques nationales et internationales, se sont focalisées en terme d'analyse, sur la notion du «capital humain». Logiquement, la personne qualifiée, résultat d'un investissement, est considérée comme un bien capital et sa migration une perte sèche pour les pays d'origine. Aussi, pour le défendre, il fallait soit restreindre sa mobilité, soit négocier une compensation financière. On peut donc, énoncer sans grand risque d'être contredit que dans leur grande majorité, depuis environ deux décennies les actions institutionnelles ce sont principalement évertuées à adopter

8. Nous entendons par compétences le capital de savoir et les capacités de l'utiliser, mais aussi la maîtrise des techniques professionnelles ou sportives.

9. Pour plus de détail sur la naissance et l'évolution de ce concept, cf. Gaillard. J. et Gaillard. A-M. (1998), « Fuite des cerveaux, retours et diasporas «, in *la Revue Futuribles*, n° 228, p-p 25-49.

des mesures de nature limitative si ce n'est restrictive. Et cela, sur un plan tout à la fois national et international. Élaborées avec grand soin sur le plan pratique elles n'en ont pas moins essuyé des échecs patents dans leur volonté première affichée de fonder une action curative manifeste, relative à la mise en place de solutions aux problèmes posés.

À cet égard il semble bien désormais avéré que le peu d'impact produit du fait de la mise en place de ces mécanismes «politiques» ; est essentiellement imputable au peu de cas fait, quant à certains aspects du problème. Parce que perçu uniquement sous l'angle théorique de facteur productif, le sujet s'est trouvé saisi en tant que valeur économique plus ou moins abstraite. Somme de produits (inputs) antérieurs l'ayant configuré (sur le plan du profil de compétence, du savoir-faire etc.). Par conséquent, toute solution quant à une éventuelle déperdition, passant par le tarissement forcé du flux de mobilité considéré; ou symétriquement, la mise en place d'une grille évaluative financière destinée à limiter les contrecoups matériels et d'une telle déperdition, option limitative s'il en est car fondamentalement située en deçà des multiples facettes du cas considéré. Cependant il n'en reste pas moins, que le mode de saisie d'un tel phénomène a quelque peu évolué au cours des années. Faisant que désormais on souligne un peu plus «le gain de compétence» que sont censés devoir constituer des élites intellectuelles et scientifiques expatriées pour le pays de départ. Principalement du fait que ces dernières n'auraient de toute façon pu trouver à s'employer localement dans les conditions qu'elles sont légitimement en droit d'attendre. Ainsi, cette approche ne prenant pas en considération les désirs, la volonté et l'opinion du candidat potentiel à l'émigration, fut un échec cuisant. Ceci d'autant plus, que parfois ceux qui retournent pour des raisons diverses, sont mal ou sous-utilisés où leurs compétences sont déconnectées de la réalité du pays, résultat **:** ils perdent ce qui les rendaient performants.

Depuis, il y a eu une évolution dans la conception de la mobilité des compétences, à tel point que de nos jours on insiste plus sur le *brain gain* (gain de compétences), basé sur l'idée que la population qualifiée expatriée peut être considérée comme un avantage potentiel plutôt qu'une perte définitive. Aussi, tout recours postérieur à ce type de compétences à fort capital en valeur ajoutée ne pouvant qu'entraîner un avantage comparatif certain pour le pays d'origine n'ayant pas à charge de former cette élite sur le plan du savoir pratique. Pour ce faire, il serait en mesure théoriquement de recourir à un retour programmé sur le plan institutionnel et préparé techniquement par ces dernières ; comme déjà concrétisé pour certains pays asiatiques. Encouragent leur retour et leur insertion dans un tissu technico-industriel, conséquent, de sorte, qu'ils puissent participer aux activités de recherche-développement et d'apporter leur savoir faire comme ce fut le cas notamment en Chine, en Corée et à Singapour, par contre ce fut un échec total dans les pays subsaharien[10].

10. Le Programme de réintégration des citoyens africains qualifiés de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en place de 1983 à 1999, n'a réussi à faire revenir que 2 000 Africains dans 11 pays participant au programme. Mais le grand problème est qu'une telle opération coûte très cher. Certains expatriés peuvent souhaiter rapatrier tous les membres de leur famille. D'autres peuvent demander des salaires comparables à ceux qu'ils gagnent dans les pays où ils se sont expatriés, ainsi que des ressources technologiques de pointe. Autre difficulté, le rapatriement ne fait revenir que l'individu expatrié et non le réseau de ressources auquel il est rattaché.

Soit, de considérer que l'environnement n'est pas encore propice pour le retour de ces expatriés. Dans ce cas il y a «l›instrumentalisation» indirecte de ses ressources expatriées; les amenant à coopérer solidairement à ces diverses actions développementalistes. Il y a ainsi, la possibilité de mobiliser à distance cette « diaspora scientifico-technique » et à solliciter sa contribution au développement du pays d'origine. Sans retour physique permanent, il suffit d'inciter, d'encourager la création de réseaux et de développer des liens à travers lesquels elle pourrait être connectées effectivement au pays et à son développement au sens large. Une telle approche est avantageuse, dans la mesure où non seulement elle laisse le libre arbitre au migrant, sans aucune contrainte, mais aussi, elle permet au pays d'origine de capitaliser sur des ressources préexistantes, sans nécessité d'investissement infrastructurel préalable important. Ceci d'autant plus que les compétences, peuvent à la fois baigner dans des structures de recherches pointues, être au courant de nouvelles découvertes et de nouveaux projets et développer par la même des relations de coopérations avec leur compatriotes dans les pays d'origines

Car quand bien même ceux-ci seraient passablement intégrés aux pays d›installation une bonne part d'entre eux n›en continue pas moins à se sentir concernée par le pays d'origine ; ne serait-ce qu›à travers le tissu dense des relations privées toujours entretenues. Dans ce dernier cas de figure il n'est même pas nécessaire pour la nation de départ d›investir en vue de l›établissement physique du capital humain ; d'où les économies d›échelle ainsi réalisées. Qui plus est, les occasions de coopération entre pays restant ouvertes ; ne serait-ce qu'à travers diverses opérations multiples et multilatérales existant sous forme de recherche, de projets concertés etc. Par ailleurs, le pays de résidence devenu formateur de ces nouvelles recrues scientifiques et techniques ne peut qu'y consentir, sans craindre de devoir subir la déperdition potentielle de ces derniers, qui ferait par exemple suite à leur retour au pays d'origine. Ils connectent les deux espaces et assurent une fonction de pont. Ils favorisent l'établissement de liens entre le local et le mondiale, la culture spécifique et la formation universelle.

La migration des compétences et des cerveaux est difficile à quantifier. Comme le note B. Badie et C Withtol de Wenden : « certains s'y sont essayés, sans parvenir à en mesurer l'ampleur car les chiffres sont, en tant que tel, inexistants «. Ils ajoutent : à la difficulté de définition de la population qualifiée et très qualifiée s'ajoute la disparité des sources : migration souvent à durée déterminée, sous contrat, recrutée bilatéralement avec les pays d'origine, boursiers, cadres d'entreprises, échanges interuniversitaires, étudiants qui cherchent ensuite à rester. Cette migration, perçue au départ comme temporaire, vise désormais à s'installer définitivement au Nord et échappe de plus en plus aux circuits formels de recrutement des pays du Nord, qui évitent de fournir des chiffres pour éviter les conflits avec les voisins du Sud »[11]. Généralement les réseaux d'expatriés de la connaissance identifiés sont classés en 5 catégories : réseaux étudiants/ académiques, associations locales d'expatriés qualifiés, groupes d'experts d'assistance

11. Badie B. et Withtol de Wenden C. (1993), «Migrations et relations internationales», in *Le défi migratoire : questions de relations internationales*, Paris, Ed. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p 23.

à travers le programme de transfert des connaissances par les ressortissants expatriés (Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals TOKTEN) programme du PNUD et enfin les réseaux diaspora scientifiques/intellectuels.

La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estiment qu'entre 1960 et 1975, 27 000 Africains ont quitté le continent pour les pays industrialisés. De 1975 à 1984, ce chiffre a atteint 40 000. On estime que depuis 1990, chaque année 20 000 personnes au moins quittent le continent. Il y aurait plus de 30.000 titulaires de Doctorat africains travaillent hors du Continent, selon le rapport 1998 du Bureau régional pour l'Éducation en Afrique (BREDA-UNESCO). Actuellement, selon les données récentes (octobre 2005) avancées par la Commission Mondiale sur les Migration Internationales CMMI[12], il y a presque 200 millions de migrants internationaux, en tenant uniquement compte de ceux qui ont vécu hors de leur pays pendant plus d'un an et de 9,2 millions de réfugiés, soit l'équivalent d'un pays comme le Brésil. Elle ajoute que les immigrés qualifiés et les membres de leurs familles représentent plus de 50% des migrants qui entrent en Australie, au Canada et en Nouvelle-Zélande. Pour le Maghreb, il n'y a pas de données fiables, qui permettent d'avoir une vue d'ensemble de ce phénomène. Des chercheurs isolés avances des chiffres, difficilement vérifiables. Ainsi, Mahdi Elmandjra[13], avance que «le nombre de chercheurs étrangers, au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) en France, dont la formation est du niveau du doctorat ou au-dessus. Nous trouvons que le Maroc en compte plus de 700 et vient, immédiatement, après les Etats-Unis, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Après l'Espagne, l'Italie et le Canada, arrive l'Algérie avec 500. Et après la Pologne et le Brésil, arrive la Tunisie avec 450. Selon une estimation plus récente, au moins 400 000 scientifiques et ingénieurs des pays en développement travaillent dans le secteur de la recherche-développement des pays industrialisés, contre 1,2 million de leurs collègues restés dans le pays d'origine[14]….. Le Maghreb a, donc, plus de 1.600 chercheurs rattachés à une seule institution sans compter ceux dans les universités et d'autres instituts spécialisés». Il ajoute à juste titre que, «nous ne disposons même pas de statistiques dans ce domaine ; nous devons, toujours, nous rendre à l'étranger pour obtenir de tels chiffres. Des chiffres que l'on n'obtient pas facilement et qui ne sont jamais complets».

Une chose est certaine, de nombreux cadres Maghrébins, tout particulièrement des scientifiques, essaiment, notamment en France, Canada, Grande Bretagne, Suisse, Etats-Unis et en Australie. Ce sont généralement d'anciens étudiants, qui une fois leur cursus universitaire achevé, demeurent sur place, pour des raisons familiales ou professionnelles. C'est aussi par manque des moyens techniques et financiers dont souffre la recherche

12. Les éléments ci-dessous sont transposés du site **Web :** http://www.gcim.org/attachements/Migration%20at%20a%20Glance%20French.pdf.

13. *Le journal Libération* (Casablanca), du 29 novembre 1992.

14. J.B. Meyer et M. Brown: *Scientific diasporas: A new approach to the brain drain* (Discussion Paper No. 41, document préparé pour la Conférence mondiale sur la science UNESCO-CIUS, Budapest, juin-juillet 1999).

au Maghreb. Or, la recherche pointue ne peut se faire dans des laboratoires sous équipés et en circuit fermé. Actuellement, dans la rive de la Méditerranée, le budget consacré à la recherche ne dépasse guère 0,3% du PNB (Produit National Brut). Aussi, renouer avec la mobilité des chercheurs telle qu'elle fut toujours enseignée dans la civilisation arabo-islamique, est une composante essentielle dans le développement et la diffusion de la connaissance. L'adage populaire est très explicite dans ce sens, il incite à «demander le savoir, quitte à marcher jusqu'en Chine». L'itinérance ou «*Rihla*» (en arabe classique) est considérée comme un ferment incontournable dans le processus de l'acquisition du savoir. C'est une condition sine qua non de la maîtrise des sciences et un impératif déterminant pour une meilleure connaissance des cultures**.**

C. L'évolution chaotique des départs et d'insertion des diplômés

Il est schématiquement possible de dessiner à grands traits, l'insertion des diplômés magrébins détenteurs de titres universitaires. Et cela, selon cycle ternaire. La première phase de ce cycle pouvant être qualifiée d'ascensionnelle demeure liée au lendemain de l'indépendance, période faste durant laquelle tout diplômé du supérieur était alors détenteur du sésame lui permettant d'accéder à un poste en rapport avec le niveau et le profil présenté. Les portes du recrutement étatique restant grandes ouvertes du fait du formidable appel d'air indirect généré par le départ de l'encadrement colonial ; de même que la mise à niveau technique et que infrastructurelle d'une administration nationale qui de plus s'ouvrait sur le plan régional, pour répondre à l'expansion démographique de ces années d'euphorie généralisée.

La deuxième que nous appellerions «linéaire» a poursuivi cette dynamique initiale d'engagement des promus au sein du marché du travail étatique, tout en manifestant un signe d'entropie grandissante touchant progressivement les différents degrés de l'échelle des diplômés. Mais il n'en demeure pas moins, que la généralisation de l'enseignement primaire puis secondaire et supérieur a créé à la fois une demande mais aussi une offre d'emplois, conséquente.

La troisième, plus contemporaine, correspond à un engorgement des effectifs dans l'emploi public (que les instances internationales du type BM ou FMI invitent avec insistance à « dégraisser »). Pays dans lesquels des diplômés de plus en plus spécialisés et de haut niveau viennent grossir le rang des chômeurs. Cela, sans que les pouvoirs publics puissent véritablement y remédier tant leur nombre est en croissance continue. Proposant pour ce faire, des mesures palliatives sans réel effet sur le long terme. À leur décharge il convient néanmoins de souligner la frilosité affligeante d'un secteur privé semblant uniquement soucieux de rentabilité directe, immédiate et exponentielle. C'est pourquoi l'expatriation a rapidement été vue comme une option devenue incontournable. Elle est d'abord le fait d'élites désireuses de se perfectionner ou d'accéder à un système d'enseignement autres auquel leurs études antérieures les ont préparé». Presque, certains a leur retour de trouver un emploi conséquent grâce à leur réseau toujours disponible de relations clientélistes. Le passage par l'étranger conférant ainsi de surcroît, une valeur ajoutée, au diplôme fraîchement acquis.

Pour la grande majorité, il s'agit plutôt d'une solution ultime, née du fait de la précarité de leur situation socio-économique et familiale. D'où les stratégies multiples et l'inventivité

très souvent déployées pour parvenir à décrocher le précieux visa, après un périple administratif des plus édifiants. Ou bien à tenter de travailler à défaut de continuer à étudier comme projeté, dans le pays de résidence. Situations qui, nous l'avons vu plus haut, reste perçue selon les différents points de vue, comme un déficit national ou un pis-aller obligé pour les nations émettrices. Choix ayant, pour motivation principale, le besoin économique. Cette fuite des compétences s'expliquant par l'impossibilité à trouver sur place, un environnement matériel, politique, scientifique, socioculturel adéquat. Soit, toutes choses qui seraient propices à un épanouissement professionnel mais aussi personnel. Avec parfois le sentiment plus ou moins fondés que leurs compatriotes semblent se désintéresser quelque peu de leurs activités de recherche ou centre d'intérêt (il suffit de voir, à ce sujet les budgets consacrés, les institutions existantes ou les crédits fournis pour la recherche scientifique). La considération tant recherchée et attendue, ne venant a posteriori qu'après une reconnaissance à l'étranger. Choix de départ aux raisons objectives quand c'est l'inexistence de structure nationale pour les sciences appliquées comme la physique nucléaire ou l'astronomie par exemple.

Quant au système d'enseignement et principalement celui du supérieur, il va devoir être amené à se réformer ne serait-ce que pour s'adapter à l'internationalisation de la recherche avec l'optique d'échanges universitaires, de projets de coopération à l'exemple de l'Europe, de soutien à la mobilité des chercheurs etc.. Internationalisme du savoir ayant de fait, toujours existé (en vérité présente depuis l'antiquité romaine). Mais dont les effets actuels relèvent de la négativité, car fonctionnant en tant que flux unilatéral de compétences (et parfois de drain institutionnalisé). Situation accroissant les potentialités des pays nantis éthique et dépeuplant les états du Sud de leurs élites scientifiques ou techniques, tout à la fois actuelles et futures. Système des plus paradoxaux où tout circule, autant les capitaux que les marchandises ou l'information sauf pourtant les hommes! Dans la pratique et pour voir s'inverser la tendance, il reste cependant à régler des écueils méthodologiques. A savoir entre autres, celui des exigences formulées par des institutions internationales soucieuses seulement d'économies drastiques ou de comptabilité nationale. De même pour le risque d'un transfert, consistant en un calque de modèles prégnants dans les pays développés, parfois inappropriés pour des sociétés en sous ou mal développement chronique

Autre question que celle de la réduction de la formation à la simple optique de l'emploi. Les deux nécessités n'obéissant pas à des dynamiques identiques l'une structurelle, l'autre étant beaucoup plus conjoncturelle. D'où la dérive capitalistique typiquement nord-américaine prégnante en Europe et appelée à s'étendre vers les pays du Sud **;** que celle d'une privatisation progressive et inexorable d'établissements supérieurs ; généralement ceux qui sont les plus prestigieux et prometteurs. Quid alors de la nécessaire liberté d'action dont la recherche fait d'une telle existence, la condition sine qua non. Vue comme un préalable quasi obligé, à toute possibilité de création scientifique et d'approfondissement technique.

D. Les étudiants maghrébins de France en général et des marocains en particulier.

Il y a eu depuis la fin des années quatre-vingt une chute des départs, due entre autres à : des conditions d'inscriptions de plus en plus difficiles ; la suspension des bourses qu'accordait presque automatiquement le gouvernement marocain à chaque étudiant à l'étranger; les difficultés à trouver un travail même avec un diplôme; l'arrivée de générations plus arabisées que la précédente et pas toujours ouvertes sur d'autres langues, etc... Toutefois, le nombre de départs est relativement important, même si on part, plus pour préparer un troisième cycle, que pour faire des études du premier et de deuxième cycle. Le Maghreb se distingue toujours par le grand nombre de ses étudiants à l'étranger, soit 5%, contre 2%**,** comme moyenne pour l'ensemble du monde. En France, en 2003-2004, il y avait 60 097 étudiants magrébins, sur un total de 200 723 étudiants étranger, soit 30% des étudiants étrangers et 4% de l'ensemble de la population estudiantine. Elle est la première destination des étudiants marocains, algériens et tunisiens, et au 5ème rang pour les étudiants libyens. Annuellement plus de 15 000 visas d'études sont délivrés pour les pays du Maghreb. Plus de 70% des étudiants maghrébins sont en deuxième (36,1%) ou troisième cycle (34,3%).

Pour l›année universitaire 1990-1991, il y avait 25 894 étudiants Marocains inscrits en France, 4 737 en Belgique, 849 en Espagne, 422 en Allemagne et 53 au Royaume-Uni, soit 33,6% de l'ensemble des étudiants originaires des pays sud-méditerranéens inscrits en Union-européenne. Le Maroc occupe la troisième place avec 3,1% de l›ensemble des étudiants expatriés, derrière la Chine, avec 8% et le Japon, avec 3,4%. L›auteur qui cite cette source, tout en remarquant que les échanges d›étudiants entre pays arabes sont minimes, note que le Maroc : « dispose aujourd›hui de la diaspora étudiante la plus nombreuse et la plus diversifiée au sein de l›Union –européenne (en France surtout, mais aussi en Belgique et en dehors de l›UE., Etats-Unis et ex-URSS, par exemple)»[15]. D'ailleurs, pour cette raison, il compare le Maroc aux nouveaux pays industriels d'Asie ; pour lui, il a les mêmes rapports et joue les mêmes rôles avec la France, que la Corée du sud vis-à-vis des Etats-Unis. A la même époque, l'Annuaire Statistique de l'UNESCO, avance le chiffre de 33 430 étudiants Marocains à l'étranger, soit 13,1% de l'ensemble des 254 467 étudiants que compte le Maroc, en 1992. La même année, il y avait 10 675 étudiants Tunisiens à l'étranger, et 25 055 Algériens, soit 10,8% du total de la population estudiantine du premier et 8,2% du second.

Ils étaient 3 116 nouveaux étudiants marocains admis à séjourner en France en 1990, 2418 en 1991, 1 283 en 1993 et 1 488 en 1993. Selon les statistiques de 1994, le stock d'étudiants Marocains en France est de 22 261, en baisse par rapport à l'année 1991, d'environ 4 000 étudiants en quatre ans. Ils sont inscrits dans près de 85 universités françaises. 42,4% d'entre eux suivent une formation de troisième cycle, 26,7% une formation de second cycle et 30,9% une formation de premier cycle. A la même époque,

15. Hallary C. (1994), *Les exilés du savoir : les migrations scientifiques internationales et leurs mobiles*, Paris, Ed l'Harmattan, p. 155.

ils étaient plus de 8 000 dans les anciens pays de l'union des républiques socialistes soviétiques (URSS), et 4 000 environ au Canada et aux Etats-Unis. Il y avait moins de 2 000 en Belgique, plus d'un millier dans les pays arabes et l'Afrique de l'Ouest. On trouvait environ 500 en Grande-Bretagne, une centaine dans les anciens pays du bloc de l'Est, et à peine une centaine en Suisse. La faiblesse de la population des étudiants dans ces pays, s'explique certainement par des problèmes de langue, mais aussi par les conditions financières de la formation, souvent plus élevées qu'en France, sans parler des relations historiques et de la présence de nombreux marocains, qui facilitent le premier accueil en France.

Néanmoins, c'est la France qui draine toujours, le plus grand nombre d'étudiants marocains. Ils représentent d'ailleurs la première population estudiantine étrangère avec plus de 15%, loin devant les algériens qui arrivent en deuxième position avec 8,5%, dans la répartition des étudiants étrangers dans les universités françaises pour les années universitaires 1999-2000, 2000-2001 et 2003-2004. Aussi, pour l'ensemble des filières d'enseignement supérieur, y compris les sections de technicien supérieur, les grandes écoles et les classes préparatoires, l'effectif total des étudiants marocains pour l'année universitaire 2000-2001 est de 21 338. Ce nombre est en nette progression par rapport aux années précédentes. En 2001-2002, selon les données de l'UNESCO[16], on trouve toujours une présence importante d'étudiants marocains à l'étranger, avec respectivement 24 284 en France, 6 285 en Allemagne, 4 894 en Belgique, 2 877 en Espagne, 1 956 au Pays Bas, 1 662 aux Etats-Unis, 926 au Canada et 599 en Tunisie, soit 45 037 étudiants sur les 310 258 que compte le Maroc en 2002.

La ventilation par discipline pour l'année 2000-2001, des étudiants marocains, fait ressortir la répartition suivante :

- 26,3% de l'effectif poursuit des études en sciences, techniques et grandes écoles;
- 23,2% en lettres et sciences humaines;
- 20,9% en sciences économiques;
- 11,5% en médecine;
- 9,8% en droit et sciences politiques;
- 7,9% dans des IUT.

Comme on peut le déduire de cette répartition, on trouve des étudiants marocains pratiquement dans toutes les disciplines. Enfin, il faut souligner la féminisation de la population des étudiants marocains en France. Elles représentent 40,7% de l'effectif des étudiants, en 2000-2001, contre 38,3% en 1999-2001. C'est une amélioration très significative, comparativement aux années soixante-dix et quatre-vingt.

16. Cf. Notamment : *l'Annuaire statistique de l'UNESCO*, pour l'année 2004. Paris : UNESCO. De même Coulon (A.), Paivandi (S.), 2003. – *Les étudiants étrangers en France: l'état des savoirs,* Rapport pour l'Observatoire de la Vie Étudiante, Université de Paris 8, (53 p.).

CONCLUSION

Dans l'état actuel du Maghreb et du constat à travers lequel des départs ont été et sont toujours enregistrés. Ils sont souvent le fait d'élites intellectuelles, de chercheurs ou d'étudiants et de sportifs, avec un taux de retour des plus minimes pour ne pas dire presque inexistant. Et que du côté des pays développés, le besoin et la demande en compétences techniques et scientifiques va se faire de façon quasi exponentielle, au regard du développement de ces pays. Que d'autre part les pays du Maghreb ne sont pas dans les dispositions multiples voulues, pour empêcher cette masse de chercheurs de s'expatrier. Ce qui dans certains cas relève d'une forme de connivence tacite ou de laisser-faire plus ou moins conscient.

Sachant que, ni les mesures incitatives développées dans d'autres pays jusqu'alors sous d'autres cieux, n'ont permis de retenir les partants. Et encore moins de favoriser le retour de leurs nationaux expatriés munis d'un savoir faire technique et ou scientifique. Ni le projet de création d'une « taxe », sur cette forme de « déperdition socio-économique » des pays de départ qu'est la fuite des cerveaux, ne s'avérée possible à mettre sur pied. Il semble qu'il faille désormais ne concevoir de solution réelle et réalisable que dans la perspective d'un accompagnement et un arrimage au sein duquel les trois partenaires que sont le pays de départ, celui d'installation et le « migrant », fonctionneraient de concert et trouveraient de ce fait chacun concrétisation de leur satisfaction. Chose ne pouvant être réalisée et réalisable que dans le cadre d'une mobilité bien comprise et assumée par toutes les parties en question. Aussi faut-il selon nous proposer des actions s'adressant aux deux zones concernées à savoir les pays de départ et d'installation. Sachant de plus, que certaines actions articulées, présentent à n'en pas douter un caractère d'intersectivité et parfois de complémentarité. Ce qui fait, que dans tous les cas, il serait nettement recommandable que les pays du Nord fassent l'effort d'accompagner les actions entreprises en ce sens, dans le Sud et parfois même favorisent de manière matérielle la mise sur pied d'actions probantes.

Promouvoir la recherche, l'innovation et le développement dans les pays de la rive sud, tout en mettant en place des structures d'information pour les jeunes chercheurs maghrébins, désireux de poursuivre leurs études et recherches en Europe. Il est nécessaire de mener une politique de motivation ou d'incitation pour que les jeunes élites se sentent véritablement valorisées et respectées, au sein de leur domaine de compétence. En faisant du savoir non plus le seul objectif de la réussite socio-économique ou de l'accès à une sécurité de l'emploi par le fonctionnariat ; mais l'appartenance à un monde du savoir et de la connaissance reconnus comme vraies valeurs sociétales, exemple création de «trophées de recherches».

Aussi, il est impératif de réussir la réforme de la mise en place du LMD, actuellement en cours, au niveau des pays du Maghreb. Par conséquent l'Europe doit les aider à atténuer la grande disparité entre les établissements, du Nord et ceux de Sud. Au sein même de ce dernier, il faut gommer aussi les disparités criantes entre «l'épicentre scientifique » et une certaine « périphérie » régionale. En remédiant pour ce faire, au manque de moyens financiers, à l'absence d'autonomie de gestion et de décision, au surpeuplement pléthorique et à la mobilité limitée des enseignants chercheurs.

Développer en outre, la mise en place d'un visa scientifique, tendant à favoriser et faciliter la mobilité des étudiants et des chercheurs en leur simplifiant les démarches administratives, en attribuant des visas de longue durée qui évitent ainsi aux chercheurs les nombreux allers et retours de type administratifs. De promouvoir le dialogue social et sensibiliser toutes les parties prenantes sur la question de la migration dans la région ; en développant l'idée que la migration est l'un des facteurs majeurs de l'intégration régionale et de développement[17].

17. Charef.M & Gonin.P (2005*). Emigrés - Immigrés dans le développement local.* Edition Sudcontact, Agadir, 361 pages.

La migration étudiante au Maroc à l'heure de l'internationalisation du système de l'enseignement supérieur marocain

BELKADI Ahmed
Université Ibn Zohr

Introduction

Le système de formation adopté par l'université marocaine, depuis sa création en 1957, s'était toujours inspiré dans son architecture, voire ses contenus, du système universitaire français. Cela s'explique par les relations très fortes entre les universités des deux pays, aussi bien sur le plan de la coopération maroco-française, que sur les relations directes entre certaines universités marocaines et françaises. Et lors de la mise en place du nouveau système « mondial » dit LMD, le Maroc a adopté la majeure partie de cette nouvelle structure pédagogique du système français issue du processus de Bologne, en s'ouvrant sur d'autres systèmes pour pouvoir internationaliser son système universitaire. Ce dernier, qui a été généralisé dans toutes les universités marocaines depuis 2003-2004, fait du Maroc un exemple à suivre et une destination principale pour les étudiants sub-sahariens qui sollicitent une inscription à l'étranger. Ainsi, le Maroc se trouve dans un état avancé sur ce plan par rapport aux pays voisins et africains sub-sahariens.

En effet, parmi les trois cent mille étudiants de l'enseignement supérieur au Maroc, existent plus de dix mille étudiants étrangers, répartis entre les établissements publics et privés.

Malgré cette présence encore limitée des étudiants étrangers au Maroc par rapport aux étudiants nationaux, soit entre 2% et 3% selon les années, leur effectif n'a pas cessé d'augmenter depuis plus de 10 ans, passant de près de 5 mille étudiants en 2001-2002 à plus de onze mille en 2008-2009.

Cette communauté provient de 74 pays, dont 70% d'une quarantaine de pays africains et ont accès au même titre que les nationaux à tous les cycles de formations et à toutes les filières et sont présents dans les différentes villes universitaires du pays. Ils ont le droit eux aussi de bénéficier d'une bourse d'étude, dont le montant est nettement supérieur à celle octroyée aux étudiants marocains[1].

A la lumière de tout ceci, au moins deux questionnements majeurs s'imposent, à savoir :

■ Cette présence de plus en plus importante des étudiants étrangers au Maroc s'explique t-elle seulement par l'accès sélectif aux universités européennes, ou aussi par le rôle géopolitique que jouent le Maroc et l'Algérie à cause des différends entre ces deux pays voisins ? Ou encore par la généralisation du système LMD dans toutes les universités marocaines ?

1. Le montant de la bourse octroyée aux étudiants étrangers est de 2250 dirhams par trimestre (200 euros), alors que celle destinée étudiants marocains diffère selon des critères socio-économiques et géographiques et varie entre 650 et 1300 dirhams par trimestre, soit de 220 à 430 dirhams par mois, payable sur 10 mois seulement.

■ A l'instar de la Tunisie, le Maroc serait-il en train de passer du statut de pays d'émigration de ses étudiants à celui de pays d'immigration d'étudiants sub-sahariens et maghrébins…? Ceci est-il le résultat de la politique d'accueil que le Maroc a adoptée dans le cadre de sa coopération en matière de formation en particulier, et dans le cadre de ses relations Sud-Sud en général, notamment avec les pays d'Afrique sub-saharienne?

Avant d'apporter quelques éléments de réponse à ces questionnements et avant la présentation de la politique d'accueil des étudiants étrangers par le Maroc, voyons l'état de l'université marocaine avant l'entrée en vigueur du système LMD et comment le Maroc a t-il pu mettre en place ce système ; pour consacrer le deuxième volet de cet article à une étude détaillée sur les étudiants étrangers au Maroc.

1. Luniversite marocaine a l'heure de la mondialisation du systeme de l'enseignement superieur

Dans le cadre de l'uniformisation de son système éducatif universitaire, l'Europe a lancé, depuis 1998, le système dit L.M.D (Licence, Maîtrise, Doctorat). Cette nouvelle architecture est devenue un exemple et une référence pour plusieurs pays limitrophes de l'Europe. Et ce, à cause des relations universitaires entre l'Europe et les pays d'Afrique.

Au Maroc et au Maghreb, en général, l'adoption du système L.M.D a commencé à partir de l'année universitaire 2003-2004. Ainsi ces pays se trouvent aujourd'hui en avance par rapport à plusieurs états africains. Comment le système L.M.D est-il appliqué dans les universités marocaines? L'avancé du Maroc dans la mise en place de ce système par rapport aux pays maghrébins et sub-Sahariens est-t-elle en train de faire de lui une destination pour les étudiants de ces pays vu les difficultés d'accès aux universités européennes et nord américaines?

1-1 : L'université marocaine à la veille de la mise en place du système LMD

Depuis sa création, l'université marocaine a connu plusieurs réformes et adaptations de son système de formation aux besoins du marché de travail. Dès l'ouverture de la première université (Université Mohamed V à Rabat) en 1957 et jusqu'au lancement du Plan d'Ajustement Structurel au début des années quatre vingt, l'université marocaine a contribué à la marocanisation des cadres et au pourvoi des établissements publics et privés en ressources humaines qualifiées. Cependant, ce système pédagogique qui avait réalisé ces objectifs ne pouvait plus répondre aux besoins du marché de travail et à l'effectif croissant des étudiants.

Si le Maroc, au lendemain de son indépendance, ne disposait que d'une seule université pour près de 3000 étudiants ; trente années après (1990) cet effectif avait atteint plus de 200 000 étudiants, pour arriver à 280 000 à la veille de la mise en place du système LMD et dépasser un peu plus les 300 000 étudiants en 2006-2007. Pour répondre à ce besoin croissant, il a fallu mettre en oeuvre une politique de renforcement des structures universitaires basée sur la décentralisation géographique et la diversification de l'offre de formation et l'encouragement au développement de l'enseignement supérieur privé.

En effet, le Maroc comptait à la veille de la mise en place du système LMD, 15 universités, dont une privée[2], regroupant 70 établissements de formation et 4 instituts de recherche[3]. Ces différents établissements comptent près de 370 mille étudiants. Pour pouvoir répondre aux besoins croissants, le Maroc avait déployé un effort important lors de la mise en place du LMD, et ce à travers l'ouverture de 15 nouveaux établissements entre 2002-03 et 2005-06. La majorité de ceux-ci, soit 11 établissements, sont de type faculté poly-disciplinaire. Quant au budget global de l'enseignement supérieur, il a enregistré une augmentation non négligeable, passant de 3,3 milliards à 5,5 milliards dirhams entre 1998 et 2007.

Du fait de l'appui que l'état a commencé à apporter au secteur privé, celui-ci aussi a pu développer son infrastructure et par la suite, l'effectif de ses étudiants. En effet, à la veille de l'entrée en vigueur de la nouvelle structure pédagogique au Maroc, le secteur privé comptait plus d'une centaine d'établissements d'enseignement supérieur privé accrédités par l'Etat, et abritant plus de 15 mille étudiants dont un nombre croissant d'étudiants étrangers.

Tableau 1 : Enseignement supérieur privé :
Evolution de l'effectif des établissements et des étudiants

	02-03	03-04	04-05	05-06	06-07	07-08	08-09
Etablissements	107	110	117	122	136	147	177
Etudiants	15 483	17 558	19 215	21 537	22 456	25068	30541
Etud. étrangers	1212	1335	1659	2198	2616	2779	3186

Source : Maroc Universitaire, Ministère de l'Enseignement Supérieur.

L'appui qui a été apporté par loi 01-00 à l'enseignement supérieur privé se résume essentiellement par l'accréditation et la reconnaissance, l'équivalence des diplômes, la représentation au niveau du conseil de l'université et les encouragements fiscaux…. Par conséquent, ce secteur allait connaître depuis l'entrée en vigueur de cette loi un développement impressionnant ; enregistrant, entre 2002-03 et 2008-09, une progression de 65,4% de ses établissements, 97,3% de ses étudiants et 162,9% des étudiants étrangers qu'y sont inscrits.

Malgré l'effort que le Maroc avait déployé pour mettre en place le système LMD, l'université marocaine souffre encore de quelques difficultés qui peuvent se résumer dans :

2. Il s'agit de l'Université Al Akhawayne à Ifrane.

3. Il s'ajoute à cela 34 établissements ne relevant pas des universités et formant des cadres dans différents domaines ; 55 établissements de formations de professeurs : Ecoles Normales Supérieures et Centres Pédagogiques Régionaux et Ecoles de Formation des instituteurs et 77 établissements de formation professionnelle ;

■ **Une structure universitaire déséquilibrée** : Ce déséquilibre est observé, aussi bien au niveau spatial qu'au niveau de la taille et la nature des établissements universitaires. En effet, la quasi-totalité des universités sont concentrées au sein du triangle Agadir-Oujda-Tanger, avec une très nette différence entre les universités situées sur l'axe Kénitra-El Jadida qui ont plus ou moins une structure diversifiée pour peu d'étudiants, et les universités limitrophes, dont la structure est dominée, en général, par les « facultés classiques » (Droit, Lettres et Sciences) avec un sureffectif d'étudiants.

■ **Un faible taux d'encadrement universitaire :** Le Maroc, avec ses 300 mille étudiants à l'aube du 21ème siècle, est le pays maghrébin qui enregistre le plus bas taux d›étudiants par apport à l'ensemble de la population, soit 1,12% seulement, contre 1,34% pour l'Algérie et 3,16% pour la Tunisie[4], contre une moyenne maghrébine de 1,45%.

1-2 : La mise en place du système LMD au Maroc : une avancée maghrébine

Le Maroc a entamé dès le début des années quatre vingt dix une réflexion sur la réforme de son système éducatif depuis le préscolaire jusqu'au cycle universitaire. Cette réforme s'est appuyée sur les principes et les orientations énoncés par la Charte Nationale d'Education et de Formation. Celle-ci avait constitué la base de l'élaboration de la loi 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur et la mise en place du système LMD au Maroc.

La réforme du système éducatif universitaire marocain a visé au moins deux objectifs fondamentaux ; à savoir :

■ L'harmonisation et l'uniformisation du système éducatif universitaire avec le système LMD européen[5],

■ Le dépassement de certaines contraintes d'ordre socio-économique, institutionnel et pédagogique. En ce qui concerne la contrainte socio-économique et institutionnelle, elle est due à un marché de l'emploi en pleine mutation par apport au système de formation inadéquat pour l'insertion des lauréats des universités au sein des entreprises. Quant à la contrainte pédagogique, elle est due essentiellement à la rigidité des programmes de formation, qui ne permettent pas tellement le développement de la personnalité de l'étudiant et le renforcement de sa capacité d'analyse et de synthèse…

Pour rompre avec l'ancien système, la loi 01-00 a octroyé à l'université une autonomie pédagogique, administrative et financière en plus de l'élargissement de ses missions sur le plan de la formation initiale, la formation continue, l'expertise et l'entreprenariat…. En outre, la nouvelle loi a permis pour la première fois l'implication des partenaires socio-économiques dans le développement de l'université, la diversification des sources de son financement et la promotion du secteur de l'enseignement supérieur privé.

---

4. Ces moyennes ont été calculées sur la base du nombre d'étudiants par rapport à la population totale qui est de l'ordre de 300 mille étudiants sur 30 millions d'habitants pour le Maroc en 2004, et 320 mille étudiants sur 10 126 000 habitants pour la Tunisie en 2006, et 456 mille étudiants sur 33 800 000 habitants pour l'Algérie en 2007.

5. Ce système est basée sur trois diplômes majeurs ; à savoir, la Licence en trois ans, le Master en deux ans et le Doctorat en trois ans (L.M.D). Quant à son architecture globale, elle est organisée en cycles, semestres, filières et modules.

Mais comment le Maroc a-t-il pu mettre en place ce système en le généralisant dans tout le pays depuis 2003-2004, alors que les pays voisins n'ont pas encore réussi cette opération, devenue une nécessité dans le cadre de la mondialisation ?

Pour mettre en place le système LMD, le Maroc a appréhendé ce processus à la fois au niveau externe et interne.

Sur le plan externe, le Maroc qui a toujours cherché à occuper une place privilégiée et avoir une certaine crédibilité vis-à-vis des instances internationales et des grandes puissances (USA, UE…), il a essayé toujours d'honorer ses engagements avec celles-ci. Sachant que le système LMD est considéré comme un engagement de la part du Maroc, car il fait partie des différents accords bilatéraux et multipartites (Accord d'Association avec l'Union Européenne, Accord de Libre Echange avec les USA, Accords du GATT qui furent signés à Marrakech en 1994 pour donner naissance à l'OMC sur la terre marocaine…). En outre, le Maroc avait reçu des aides techniques et financières de certains pays et organismes pour pouvoir appliquer ladite réforme universitaire. Il s'ajoute à cela les crédits qui ont été débloqués par les bailleurs de fonds pour cet objectif.

Sur le plan interne, il a fallu, d'un côté, plus d'une décennie de préparation de la nouvelle structure, et d'un autre côté, plusieurs «rounds» de négociation entre le ministère de tutelle et le SNESUP (Syndicat National de l'Enseignement Supérieur). De prime à bord, il a fallu créer, à partir de 1995, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, qui ne constituait auparavant qu'un département au sein du Ministère de l'Education Nationale. Ce nouveau ministère allait rester indépendant du ministère mère jusqu'à la fin de la première année de mise en application de LMD. Ainsi, à partir de Juin 2004 les différents départements de l'enseignement ont été regroupés en un seul et grand ministère, appelé «Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique» ; et divisé en 2 à 3 secrétariats d'état ou départements (Education Nationale, Education Non formelle, Enseignement Supérieur).

Durant toute la période de préparation de la mise en place du LMD, l'entrée en vigueur de la nouvelle structure pédagogique a été utilisée comme moyen de pression par le SNESUP pour arracher certaines revendications syndicales. Mais à partir de 1997, année d'arrivée de la gauche au gouvernement, l'opération allait être plus facile qu'auparavant, car le SNESUP, qui dépendait dans sa majorité de la gauche, et pour donner l'occasion à celle-ci pour réussir sa première mission gouvernementale, le syndicat s'est trouvé obligé de conclure un accord avec le ministère concernant ses revendications syndicales. En effet, la Loi 01-00 fut votée facilement en 2000, ainsi que l'adoption de la nouvelle structure pédagogique par les différentes instances de l'Etat. En outre, l'arrivée d'un partisan de l'USFP[6] en 2002 à la tête du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à l'occasion de l'investiture du 27ème gouvernement à l'issue des élections parlementaires de 2002, allait faciliter davantage la tache de la mise en application du LMD.

6. Parti de l'Union Socialistes des Forces Populaires qui avait présidé le 25ème, le 26ème et le 27ème gouvernement entre mars 1998 et juin 2004, et il a continué à participer au gouvernement jusqu'à nos jours sans avoir la majorité et ce dans le cadre d'une coalition de plusieurs partis de la gauche et de la droite.

En tous cas, le Maroc est arrivé à bout de la mise en place du système LMD, ce qui fait de lui le premier pays magrébin, voire africain, qui a pu lancer ce chantier et arriver à convaincre les différentes composantes de l'université pour « se mettre d'accord » sur sa mise en place. Cette avancée du Maroc par rapport aux pays voisins et africains a-t-elle eu des effets sur la mobilité des étudiants des pays de cette région ? Le Maroc constitue t-il une destination pour les étudiants de certains pays qui trouvent des difficultés pour accéder aux universités européennes et cherchent un diplôme du système LMD ? Le Maroc a-t-il adopté des mesures d'accompagnement pour accueillir les flux d'étudiants étrangers qui sollicitent de plus en plus à s'inscrire dans les universités marocaines et dans les établissements privés ?

2. Les étudiant étrangers au maroc : Une presence de plus en plus importante

L'enseignement supérieur au Maroc compte un peu plus de 300 mille étudiants, dont plus de 30 mille étudiants poursuivent leurs études dans les établissements universitaires privés. Parmi ceux-ci existent plus de dix mille étudiants étrangers poursuivant leurs études dans les établissements publics et privés. Un effectif qui n'a pas cessé d'augmenter d'année en année. Ainsi, on s'interroge sur l'origine géographique de ces étudiants ? Et comment ils sont répartis par genre, par domaine d'études, par cycle, par type de résidence et par type d'établissement ? Et quelle politique menée par le Maroc dans l'accueil des étudiants étrangers ?

2-1. Politique d'accueil des étudiants étrangers au Maroc

Pour des raisons géopolitiques, le Maroc n'a jamais négligé le développement d'une politique de coopération avec la plupart des pays du continent africain. Considérant, ainsi, que «le capital humain est la base de toute richesse et le support indispensable à toute stratégie de développement économique et social, le Maroc a fait de la formation de l'Homme africain le fondement de sa politique de coopération avec les autres pays du continent»[7]. C'est dans ce cadre que le Maroc a développé une coopération basée, d'un côté, sur la formation de cadres africains, et d'un autre côté, sur la coopération technique. Pour atteindre les objectifs tracés dans ce cadre, le Maroc a créé en 1986 l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI), qui a été placée sous l'égide du Ministère des Affaires Extérieures et de Coopération, pour en faire un outil d'exécution de la politique de coopération que fixe le gouvernement marocain et un instrument de mise en œuvre des programmes de coopération Sud-Sud du Maroc. En effet, les activités de l'AMCI intéressent une multitude de domaines et s'élargissent de plus en plus vers de nouveaux secteurs, mais la formation des cadres et la coopération technique, économique et financière demeure l'activité principale de cette agence.

En ce qui concerne la formation des cadres, l'AMCI a réalisé des résultats importants dans le cadre de la coopération du Maroc avec un nombre considérable de pays, notamment africains. En effet, parmi les milliers de cadres étrangers qui ont été formés

7. AMCI (2003): «Coopération sud sud, potentialités sectoriels du Maroc en matière de coopération tripartite» p3.

au Maroc, plusieurs occupent des postes de responsabilité et, par conséquent, jouent des rôles importants dans la politique extérieure de leur pays et contribuent à la consolidation des relations de leurs pays avec le Maroc. En ce qui concerne, la formation des cadres, le rôle de l'AMCI est de faciliter aux étudiants désirant poursuivre leurs études dans les universités marocaines, et se manifeste comme suit:

■ L'acheminement et le suivi des dossiers d'inscription qui parviennent à l'AMCI par voie des services consulaires. Le rôle de l'agence sur ce plan est primordial par le biais de la collecte des demandes d'inscription et leur envoi aux établissements demandés. En général, pour les établissements à accès illimité toutes les demandes sont satisfaites ; mais pour les autres institutions et pour les études doctorales, les demandes sont assujetties aux conditions d'accès[8]. Dans tous les cas, aucune inscription ne peut être faite sans l'autorisation de l'agence,

■ L'octroi d'une bourse d'étude de 750 dirhams par mois couvrant toute l'année civile et pour une durée réglementaire du cycle de la formation considérée, soit de 2 à 7 ans. Les bourses sont attribuées chaque année sur la base d'un quota par pays défini par le ministère des Affaires Extérieurs et de la Coopération. C'est un quota que l'agence se trouve obligée chaque année de dépasser à cause des demandes croissantes[9],

■ La construction de la Cité Universitaire Internationale à Rabat, qui est réservée *a priori* aux étudiants étrangers. Celle-ci a été ouverte en 1993, avec une capacité d'accueil de 530 lits dont 132 réservés aux filles. Cette cité constitue une structure d'hébergement pour des dizaines de nationalités différentes, qui vivent dans un cadre convivial, en organisant plusieurs cérémonies dans le cadre de la CESAM [10],

■ L'accueil des étudiants à leur arrivée au Maroc : si l'agence est sollicitée à l'avance, celle-ci saisit les autorités de police pour faciliter l'entrée au Maroc ainsi que les autres formalités administratives et douanières pour les étudiants.

---

8. En 2005-2006 l'agence avait reçu 2430 nouvelles demandes d'inscription dont 1780 demandes pour le 1èr et le 2ème cycle qui ont été satisfaites à 99%; quant aux 650 demandes pour le 3ème cycle, elles n'ont été satisfaites qu'à 61% à cause des conditions d'accès spécifiques à chaque établissement et spécialité.

9. A titre d'exemple pour l'année universitaire 2006-2007 le quota officiel des bourses était de l'ordre de 1514 bourses et le quota accordé avait atteint 2670 bourses, soit 1134 bourses ont été accordées hors quota. Pour les pays d'Afrique, ils ont bénéficié de 1624 bourses, dont 629 bourses hors quota, alors que le quota officiel n'était que de 994 bourses.

10. « La Confédération des Elèves, Etudiants et Stagiaires Africains Etrangers au Maroc » regroupe les différentes associations crées dans les villes où vivent les communautés d'étudiants étrangers, a pour but : la réunion des futurs décideurs des pays africains en un seul ensemble ; permettre aux étudiants la prise de conscience de l'importance de leur formation en vue de la fructifier ; respecter le rôle hospitalier que joue le Maroc afin de jouir de ses retombées; intensifier l'amitié et la fraternité entre les étudiants africains étrangers et les étudiants marocains; défendre les intérêts moraux et matériels de ses membres; amener les étudiants à réfléchir sur l'avenir de toute l'Afrique; développer la diversité culturelle de ses membres. La CESAM fut crée à Rabat, en février 1981, conformément au dahir réglementant le droit d'association.

■ L'organisation annuelle par l'agence de l'opération d'hébergement d'été au sein des cités universitaires à Rabat au profit des étudiants qui ne rentrent pas à leur pays.

■ L'octroi d'une couverture médicale dans le cadre des conventions conclues entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et le Ministère de la Santé, et ce par la prise en charge des frais médicaux par le remboursement plafonné des montants engagés par les.

Par le biais de cette politique d'accueil menée par le Maroc, et à cause de l'accès de plus en plus difficile aux universités européennes et de la généralisation du système LMD au Maroc, l'effectif des étudiants étrangers inscrits aux universités marocaines n'a pas cessé d'augmenter.

1-3. Les étudiants étrangers : vers une nouvelle mobilité socio-spatiale

L'existence au Maroc, d'un côté, de l'université ou Jamaa Al Quaraouyine, l'une des plus anciennes universités dans le monde, et d'un autre côté, de la Zaouia Tijania, ont fait de l'accueil des étudiants étrangers au Maroc un phénomène très ancien. En effet, ces deux institutions recevaient les étudiants de plusieurs pays musulmans désirant se spécialiser ou approfondir leurs études théologiques, s'ajoutant aux étudiants des universités non théologiques, l'effectif des étudiants étrangers au Maroc de nos jours ne cesse de prendre de l'ampleur depuis plus d'une dizaine d'année.

Tableau 2 : Evolution de l'effectif des étudiants étrangers au Maroc

Etablissements	01-02	02-03	03-04	04-05	05-06	06-07	07-08
Publics (1)	5361	6140	6347	6788	7456	9073	7258
Privés (2)	1103	1212	1335	1659	2198	2616	2779
TOTAL	6464	7352	7682	8447	9654	11689	10037

Source : (1) AMCI, (2) Maroc universitaire.

Depuis le début des années deux mille, l'effectif des étudiants étrangers a été multiplié par deux. Cette importante progression est due, comme il a été signalé auparavant, à plusieurs facteurs, qui se résument dans l'accès de plus en plus difficile aux universités européennes et à la politique d'accueil des étudiants étrangers menée par le Maroc. Parmi les composantes essentielles de cette politique les bourses d'étude qu'accorde le Maroc aux étudiants désirants poursuivrent leurs études dans les établissements publics.

Tableau 3 : Evolution de l'effectif des étudiants boursiers du Maroc

Années universitaires	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	05-06	06-07	07-08
Boursiers	3556	4018	4764	5311	5700	6160	6555	6575
Total étudiants	5832	4605	5319	5954	6575	6978	7382	7258
% des boursiers	60,9	87,3	89,6	89,2	86,7	88, 3	88,8	90,5

Source : AMCI

Par sa politique d'octroi des bourses d'étude aux étudiants étrangers, le Maroc est en train de passer d'un pays d'émigration de ses étudiants à un pays d'immigration des étudiants de plusieurs pays. Le nombre des bourses a été multiplié par deux depuis l'année 2000, avec une nette progression du taux des étudiants boursiers, qui est passé de près de 61% en 2000/2001 à 90,5% en 2007/2008. Ces bourses sont octroyées beaucoup plus aux étudiants des pays d'Afrique sub-saharienne que le reste du continent africain et autres pays. En effet, les boursiers de l'Etat marocain, comme le montre le tableau suivant, proviennent au près des deux tiers des pays d'Afrique sub-.

Tableau 4 : Les boursiers de l'AMCI en 2006-2007 selon leur provenance

Ensemble de pays	Afrique sub-saharienne	Monde Arabe	Maghreb	Asie	Autres	Total
Etudiants	5718	2753	290	303	15	9079
%	63 %	30, 3	3,2	3,3	0,2	100 %

Source : AMCI

La part du continent africain dans les étudiants étrangers boursiers poursuivant leurs études au Maroc est de 83,4%, contre 13,1% pour le Moyen Orient et 3,5% seulement pour le reste du monde. Cette part d'Afrique fait du Maroc une destination importante pour ses étudiants, en général, et pour les pays de l'Afrique Occidentale francophone, en particulier. Ainsi, les étudiants d'origine africaine permettent de diviser les pays d'Afrique, dont les étudiants sont inscrits aux universités marocaines, en 3 groupes :

- **Les pays africains arabo-musulmans** : En plus de leur connaissance de la langue française, les étudiants de ces pays maîtrisent la langue arabe (Mauritanie, Tunisie, Iles Comores…), ce qui constitue pour eux un atout par apport aux autres étudiants ; en outre, certains pays de cet ensemble détiennent de fortes relations religieuses avec le Maroc via la Zaouïa Tijania (Sénégal…). Ainsi, les étudiants issus de ces pays peuvent poursuivre des spécialités autres que le reste des étudiants non arabophones, comme la Charia[11], les études islamiques…. En effet, les étudiants de cet ensemble de pays représentent près d'**un tiers** des étudiants en provenance de l'Afrique.

- **Les pays du Sahel et de l'Afrique Occidentale et Centrale :** Du fait des bonnes relations politico-économiques de cette partie de l'Afrique avec le Maroc, le gouvernement marocain réserve la grande partie de ses bourses d'étude aux étudiants de ces pays et à leurs cadres qui souhaitent effectuer un stage de formation dans le cadre de la coopération technique entre ces pays et le Maroc. Dans les deux cas des bourses (bourses d'études ou de stages), ce sont les pays francophones qui bénéficiaient davantage de cette coopération, comme la Guinée, le Mali, la Côte d'Ivoire, Burkina-Faso, le Gabon, le Niger, le Bénin,

11. En 2005-06 parmi les 102 étudiants inscrits à l'université Quaraouiyine, il y avait 77 étudiants africains qui sont originaires de 7 pays seulement, dont 49,4% sont du Sénégal et 32,5% de la Mauritanie. Le reste des étudiants, soit 25 cas sont originaires du Moyen Orient et de l'Indonésie. Parmi tous ceux-ci il y avait 5 filles, dont 4 Sénégalaises et une Iraquienne.

le Togo, Congo et le Congo Démocratique…. Ainsi l'handicap de la langue pour leurs étudiants ne se pose pas, car toutes les spécialités scientifiques, techniques et médicales sont enseignées au Maroc en langue française. La part de ce groupe de pays d'Afrique représente un peu plus de **la moitié** des étudiants africains poursuivant leurs études au Maroc.

- **Le reste des pays africains** : ils sont au total une vingtaine de pays ; leurs relations avec le Maroc, sur le plan de la formation de leurs étudiants, ne sont pas très fortes, soit entre **13% et 15%** des étudiants africains inscrits aux universités marocaines. Cette faible présence des étudiants de ces pays au Maroc est due, d'une part, à l'handicape de la langue, car ils sont dans leur totalité issus des pays anglophones ; et d'autre part, aux répercussions du dossier du Sahara sur les relations de certains pays africains avec le Maroc à cause du conflit entre ce dernier et l'Algérie ; qui s'est répercuté sur les relations de ces deux pays, non seulement avec les pays africains, mais aussi avec d'autres continents.

Pour les pays arabes du Moyen Orient, leurs étudiants représentent au total entre 10% et 13% de l'ensemble des étudiants étrangers au Maroc. Ils proviennent, d'un côté, des pays du Golf (Arabie Saoudite, EAU, Oman, Yemen), et d'un autre côté, des pays dont la situation politique n'est pas très stable (Palestine, Irak …).

Le reste du monde est très peu représenté par ses étudiants au Maroc et concerne uniquement quelques pays d'Asie et d'Europe avec quelques cas d'étudiants d'Amérique. Ces pays sont, soit des pays musulmans (Turquie, Afghanistan, Bangladesh, Indonésie, Iran, Pakistan…), ou des pays où vit une forte communauté marocaine (France, Belgique, Italie, Espagne…), dont une minorité de leurs étudiants viennent au Maroc pour des études théologiques; et ce afin d'avoir une formation en sciences religieuses.

Après cet aperçu sur la mobilité estudiantine, qui prend de plus en plus d›ampleur, il ressort que cette mobilité vers le Maroc touche essentiellement les pays du Sahel et de l'Afrique Sub-saharienne ; alors qu'entre pays du Maghreb, ce mouvement ne concerne que quelques centaines d'étudiants. En 2007-2008, l'effectif des étudiants maghrébins était de l'ordre de 134 étudiants tunisiens et 72 étudiants algériens, soit 206 étudiants, ce qui représente 4% seulement des étudiants d'origine africaine et 3% de l'ensemble des étudiants étrangers au Maroc. A ce propos, plusieurs questions se posent, à savoir : Où en est le projet de l'UMA (Union du Maghreb Arabe) qui devrait créer une mobilité des étudiants entre ses membres? Et sans exclure le facteur politique dans les relations entre les composantes de l'UMA surtout entre le Maroc et l'Algérie, ceux-ci sont-ils rentrés en concurrence pour que chacun puisse monopoliser le maximum des relations avec les pays africains ?

1-3. Gestion des inscriptions et répartition des étudiants étrangers par université

Puisque toute inscription des étudiants étrangers dans les établissements universitaires publics passe obligatoirement par le biais de l'AMCI, qui fait le suivi des dossiers jusqu'à l'inscription définitive de l'étudiant, cela se répercute automatiquement sur la répartition des étudiants entre les universités. En effet, cette gestion des inscriptions par l'AMCI a permet d'avoir une répartition plus ou moins équilibrée entre les différentes universités marocaines, comme le montre le tableau suivant.

Tableau 5 : Les étudiants étrangers selon les universités en 2008-2009

Universités	effectif d'étudiants	Etudiants étrangers	% des étudiants étrangers
Al Quaraouiyine Fès	4 808	99	2,1
Mohamed V Agdal Rabat	21 696	1 085	5,0
Mohamed V Soussi Rabat	15 960	887	5,6
HII Ain Chock Casablanca	20 955	603	2,9
HII Mohammedia	19 221	349	1,8
Mohamed ben Abdellah fès	49 101	975	2,0
Mohamed 1er Oujda	23 568	431	1,8
Moulay Ismail Meknès	23 465	486	2,1
Cadi Ayyad Marrakech	29 155	549	1,9
Abdelmalek Saadi Tétouan	20 674	614	2,9
Ibn Tofail Kenitra	11 923	235	1,9
Chouaib Doukkali El Jadida	6 081	246	4,0
Hassan 1er Settat	6 913	318	4,6
Ibn Zohr Agadir	34 759	185	0,5
My Soolaymane Béni Mellal	5 363	91	1,7
TOTAL	293 642	7 126	2,4

Source : Maroc Universitaire, Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Si on exclut les anciennes universités (Rabat et Fès) où l'effectif des étudiants étrangers s'approche ou dépasse le millier d'étudiants, dans le reste des universités l›effectif des étudiants étrangers varie entre une centaine et plus de six cents étudiants.

1-5. Une présence estudiantine masculine avec une progression du taux du genre féminin

La présence féminine est de l'ordre d'un quart du total des étudiants étrangers, avec une tendance à la hausse d'année en année (tableau 6) ; et ce dans un contexte universitaire marocain, où le genre féminin représente près de la moitié de la population estudiantine, soit 47,7%.

Pour avoir une idée sur l'évolution et la tendance de la part des deux sexes des étudiants étrangers au Maroc, on a eu recours aux données statistiques fournies par le ministère, qui concernent uniquement les étudiants inscrits aux établissements universitaires publics.

Il ressort du tableau suivant que la présence féminine est en progression continue, passant d'un peu plus de 22% à plus de 25 % durant les dernières années. Confirmant, ainsi, la volonté de l'étudiante sub-saharienne de poursuivre, elle aussi à l'instar du garçon, des études supérieures à l'étranger et le côtoyer dans les différents domaines d'étude.

Tableau 6 : Evolution des étudiants étrangers selon le genre

Genre	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	07-08
Féminin	22,2 %	23 %	22,4 %	24,1 %	26,3 %	27,7 %	25 %
masculin	77,8 %	77 %	77,6 %	75,9 %	73,7 %	72,3 %	75 %

Source : Maroc universitaire.

2-6 : les étudiants étrangers selon les domaines et cycles d'étude

Pour étudier les domaines d'étude d'inscription des étudiants étrangers au Maroc, nous ne pouvons l'approcher qu'à partir des données du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de celles de l'AMCI, car les données des établissements privés selon les spécialités ne sont pas disponibles ; tout en sachant que celles-ci offrent généralement de nouvelles spécialités comme le marketing, l'informatique, le management…; et à cycle d'étude court.

Tableau 7 : Etudiants étrangers inscrits aux établissements publics selon les domaines d'études et le genre en 2007/08

Filières et domaines d'étude	Effectif des étudiants		%
	Etudiantes	Total	
Doit et économie	632	2164	31,9
Lettres et sciences humaines	293	1377	20,3
Sciences exactes	254	1198	17,6
Médecine et pharmacie	237	692	10,2
Sciences et techniques	95	554	8,2
Commerce et gestion	72	209	3,1
Sciences d'ingénieur	36	207	3,0
Facultés polydiscilplinaires	09	92	1,4
Enseignement théologique	5	90	1,3
Médecine dentaire	34	86	1,3
Education et traduction	17	63	0,9
Technologie	09	58	0,8
Total	1697	6790	100%

Source : Maroc universitaire (MESFCRS)

Généralement, ce sont les filières juridiques, en particulier, et les établissements à accès non régulé, en général, qui attirent de plus en plus les étudiants étrangers. Alors que les établissements à accès régulé n'absorbent que près d'un tiers des étudiants étrangers. Selon l'AMCI, parmi les 9073 étudiants inscrits dans les établissements publics en 2006-2007, il y

avait 7304 étudiants boursiers de l'Etat marocain, soit 84,5%. Les conditions d'octroi des bourses aux étudiants étrangers associées à l'accès limité aux grandes écoles, instituts supérieurs et à certaines facultés (médecine, sciences et techniques…), expliquent, en grande partie, le recours de la plus part des étudiants étrangers aux filières dites «traditionnelles ». Pour ce qui est des établissements à accès régulé, ils ont vu l'effectif des étudiants étrangers se multiplier par deux depuis quelques années. Cela est dû, d'un côté, à la nature des diplômes que fournissent ces établissements qui sont très sollicités dans le marché de l'emploi ; et d'un autre côté, au bon niveau des étudiants étrangers qui sollicitent une inscription dans ce type d'établissement, qui ne se fait qu'après la réussite au concours d'entrée.

Les étudiants qui n'arrivent pas à avoir une place dans les établissements publics à accès limité, ont le choix entre les établissements à accès illimité ou les établissements privés, s'ils disposent des moyens nécessaires pour financer leurs études dans ce genre d'institutions ; qui sont très concentrées dans les grandes villes où le coût de la vie est cher.

Tableau 8 : Les établissements universitaires privés en 2008-09

Les villes	Nombre établissements	Total des Etudiants	Etudiants étrangers	
			Effectif	%
Casablanca	76	13 697	1 059	7,7
Rabat	31	6 976	483	6,9
Fès	16	2 322	852	3,7
Marrakech	12	3 912	356	9,1
Agadir	7	1 255	276	22,0
Tanger	9	848	14	1,7
Mekhnès	2	197	6	3,0
Kenitra	4	114	12	10,5
Oujda	4	229	11	4,8
El Jadida	4	132	13	9,8
Tétouan	3	130	5	3,8
Mohammedia	2	120	69	57,5
Settat	2	83	30	36,1
Safi	2	189	-	-
Nador	1	28	-	-
Laayoune	1	27	-	-
Témara	1	12	-	-
Total	177	30 541	3 186	10,4

Source : Maroc Universitaire.

Plus de 60% de ces établissements sont localisés à Casablanca (42,9%) et Rabat (17,5); si on leurs ajoute ceux qui sont situés à Fès (9%) et Marrakech (6,8%), on arrive à plus de 3/4 des établissements sont localisés dans ces quatre grandes villes. Malgré l'importance de ces villes au niveau de l'effectif des établissements, il existe d'autres villes (Agadir, Mohammedia et Settat), qui malgré le nombre limité de leurs établissements, elles abritent un effectif important d'étudiants étrangers et qui représentent une part élevée parmi l'effectif global de leurs étudiants. Le cas d'Agadir est très significatif sur ce plan. En fait celle-ci abrite un établissement privé[12] qui a pu réussir un partenariat avec un établissement canadien pour une « co-diplômation » maroco-canadienne. Grâce à la dynamique de cette institution, d'autres institutions ont adopté la même stratégie qui vise à attirer les étudiants sub-sahariens ayant les moyens nécessaires pour payer les frais de leur scolarisation. Ainsi, Agadir est en train de devenir une destination principale pour les étudiants de certains pays sub-sahariens.

CONCLUSION

Il est certain que le Maroc a déployé beaucoup d'efforts pour mettre en place le système LMD, d'un côté, et pour devenir une destination importante pour les étudiants sub-sahariens, d'un autre côté.

En ce qui concerne le système LMD, les efforts du Maroc ont concerné plusieurs dossiers, comme du syndicalisme qui a porté essentiellement sur le changement du statut des enseignants chercheurs et l'amélioration de leurs salaires; dossier qui a été employé comme moyen de pression sur le ministère et le gouvernement. Quant au dossier de l'infrastructure universitaire, il y a eu le renforcement de la capacité de certaines universités par l'ouverture de plusieurs nouveaux établissements. Ainsi, ces établissements, qui sont dans leur majorité de type poly-disciplinaire, ont-ils répondu aux exigences de la réforme qui cherche à adapter la formation aux besoins du marché de l'emploi ? Et ont-ils pu alléger la pression des effectifs des étudiants sur certains établissements et disciplines ?

Quant aux étudiants étrangers qui effectuent leurs études au Maroc, ils sont dans leur grande majorité de l'Afrique sub-saharienne qui arrivent, *a priori*, dans le cadre des relations de coopération que le Maroc a développées avec un grand nombre de pays d'Afrique. Cependant, certains questionnements s'imposent sur le devenir de ces étudiants qui affluent, de plus en plus, au Maroc. Viennent-ils tous au Maroc pour étudier et retourner chez eux, ou pour s'y installer définitivement, ou pour saisir l'occasion qui leurs permet de passer à l'autre rive de la Méditerranéen ? Ainsi, le Maroc est-il une destination en elle-même ou une étape vers une autre destination ? Dans le cas du retour au pays d'origine, que deviennent-ils? Jouent-ils le rôle « d'ambassadeur » souhaité par le Maroc dans le dossier du Sahara et dans d'autres dossiers surtout par ceux qui se chargent d'importantes responsabilités ?

12. Il s'agit de l'ISIAM (Institut Supérieur d'Informatique Appliqué et Management) ouvert bien avant l'appui qu'a commencé à accorder la loi 01-00 au secteur privé par un ex-étudiant et diplômé du Canada. Cette institution offre à ses étudiants la prise en charge en logement dans des studios et des appartements loués par l'institution à leurs propriétaires. Actuellement cette institution vient de construire un complexe « Technopole d'Agadir » sur trois hectares abritant tous les équipements éducatifs et sociaux, y compris la résidence, pour répondre à toutes futures demandes.

Documents et bibliographie :

AMCI (2003) : Coopération sud-sud, potentialités sectorielles du Maroc en matière de coopération tripartite. 39p.

BELKADI Ahmed (2009) : «L'adoption du LMD au Maroc : contexte et enjeux» In « La mondialisation étudiante : le Maghreb entre Nord et Sud » Sous la direction de S. Mazzella, collection IRMC-KHARTHALA pp : 187-198.

BELKADI Ahmed & **CHAREF Mohamed (2009) :** « Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur public et privé marocain » In « La mondialisation étudiante : le Maghreb entre Nord et Sud » Sous la direction de S. Mazzella, collection IRMC-KHARTHALA pp : 243-256.

Ministère de l'Enseignement Supérieur (2006) : Appui à la réforme de l'enseignement supérieur marocain. Volume 1 : Synthèse et recommandations. 117p.

Ministère de l'Enseignement Supérieur : Maroc universitaire, document statistique annuel publié par la Direction de l'évaluation et de la Prospective.

Ministère de l'Enseignement Supérieur : Statistiques universitaires, document statistique annuel publié par la Direction de l'évaluation et de la Prospective.

Ministère de l'Enseignement Supérieur : Inscription des étudiants étrangers dans les universités marocaines. Rapport annuel sur les rentrées universitaires 2005-2006 et 2006-2007.

MAZZELLA. S (2006) : L'enseignement supérieur privé en Tunisie, La mise en place étatique d'un secteur universitaire privé. In Alfa. Maghreb et sciences sociales. pp 231-241.

MAZZELLA. S (Sous direction) (2009) : « La mondialisation étudiante : le Maghreb entre Nord et Sud », collection IRMC-KHARTHALA 404 p.

Royaume du Maroc: Charte Nationale d'Education et de Formation. Commission Spéciale, Education et Formation. 47 p.

AXE III

FEMINISATIONS, MIGRATIONS INTERNATIONALES ET MONDIALISATIONS : QUEL IMPACT SUR LES SOCIETES MIGRATOIRES ?

Emigration internationale, mondialisation et changement urbain, Agadir, une ville d'émigrés dans le système monde

Mohamed Ben Attou[1]

Introduction

Destination touristique internationale et lieu central d'une diffusion économique mondiale (migration, agriculture spéculative, pêche d'exportation, nœud du transport international pour une population étrangère importante devenue résidente sur Agadir plus de la moitié de l'année…), Agadir est une ville tertiaire engagée dans une course à l'excellence configurée par une demande mondialisée se cristallisant encore sur les encrages des pays de colonisation mais tournée progressivement vers le système monde.

L'émergence des entrepreneurs émigrés d'Agadir, vivant désormais sur les deux rives de la Méditerranée, tire ses ressources, bien entendu, de « l'étranger » tout en reconnaissant, par le biais des alliés urbains, légitimité à l'Etat dans leur bien être matériel. Il s'agit donc de stratégies bien adaptées et non pas d'un opportunisme occasionnel ou d'un appui de revendications à caractère matériel qui « touchent » le politique de manière informelle. L'implication des MRE et leur adhésion dans les structures de l'Etat (parti, ONG, formations sociales, organisations économiques, groupes industriels ethniques…) est aussi une stratégie permettant à l'émigré actif dans le champ économique de conserver des marges de manœuvres dans la conduite de ces activités et un espace d'autonomie par rapport à l'Etat. Certains peuvent aller plus loin dans leur engagement politique afin de bénéficier d'avantages licites ou illicites dans la production de la ville. Il s'agit d'individus eux-mêmes produits d'un processus migratoire complexe. Groupe social à forte dominante ethnique ou individus dynamiques et hautement qualifiés, s'inscrivant dans une alliance de sang (première et deuxième génération) ou dans un nouveau réseau relationnel plus puissant que celui hérité qui les a produits. Maîtrisant bien le progrès et la modernisation comme outils leurs permettant la pénétration des circuits économiques et financiers locaux.

Procédant ainsi par double logiques de recherche de profit et d'excellence d'une part vis-à-vis de la haute société de référence, de recherche de la légitimité et de désir d'identification et de valorisation sociale passant nécessairement par la validation de la société de base, les MRE contribuent massivement dans le rapatriement des fonds qui restent souvent non quantifiables. Ils contribuent aussi aux changements urbains. Leur nouveau rôle de MRE- acteurs dans la production de l'espace urbain préférentiel d'Agadir selon une logique de mondialisation confirme bien cette tendance. A travers l'urbanisme commercial et le tourisme des affaires, nous analyserons les fondements économiques, sociaux et politiques des alliances urbaines entre MRE-entrepreneurs d'une part

1. Enseignant chercheur, Université Ibn Zohr, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Agadir.

et la notabilité nationale et locale d'autre part. L'impact de ces alliances, issues d'une mondialisation configurée, sur la production de la ville, sur l'entreprise entrepreneuriale, les stratégies d'acquisition de l'espace préférentiel et les modalités des constructions territoriales et identitaires, sont importants. Comment les MRE entrepreneurs arrivent à conclure les alliances urbaines ? Comment ils arrivent à intervenir et à composer dans les sphères économiques et politiques ? Comment configurent-ils le changement urbain par l'acquisition de l'espace préférentiel ? Par quels moyens maintiennent-ils l'interdépendance notabilaire vis-à-vis de l'Etat d'une part, et des opérateurs locaux d'autre part ? Arrivent-ils à recomposer les territoires urbains ?[2]

1. Les MRE soussis : un esprit d'entreprenariat, une logique du développement et une production d'espace- enjeux

Le désengagement de l'Etat marocain depuis 1980, soutenu par les institutions financières internationales dans le cadre de la mondialisation, a entraîné l'irruption de nouveaux acteurs économiques et sociaux qui donnent tout son sens au développement local. Ces nouveaux acteurs représentent des formes d'adaptation économique, sociale et culturelle aux contraintes actuelles nées de la raréfaction des moyens de l'Etat et à la

2. Sur le plan méthodologique, Nous préconisons une approche de proximité se basant sur un travail de terrain empirique ciblé. Travaillant à partir d'une liste nominative des MRE - acteurs économiques repérés dans différents secteurs d'activité, soit à travers les registres d'Al Oumrane en ce qui concerne l'immobilier, soit à travers le C.R.I (Centre Régional d'Investissement de la région de Souss-Massa-Draa) concernant l'investissement.
Le but est de montrer le changement urbain à Agadir à l'échelle de la ville et à l'échelle des quartiers de concentration des MRE. D'abord, il a fallu examiner la liste nominative des investisseurs par l'administration de tutelle, la confronter avec celle du CRI et celle de l'Omrane puis choisir les MRE investisseurs les plus actifs sur une période de six ans. Cette dernière liste nominative nous a permis de connaître l'identité socio-économique des investisseurs, leur appartenance politique et à travers elle celle de leurs groupes communautaires, le volume déclaré de leurs investissements dans les différents domaines ainsi que leurs alliés économiques à travers le temps. A partir de ce moment, il est devenu possible de connaître les différents projets d›investissements menés par les MRE en circulation, officiellement absentéistes soit d'une manière directe soit en association avec des acteurs autochtones. En fin de compte, il a fallu choisir une plate forme d'investissement pouvant d'une part, rassembler les différents acteurs pour nous permettre de tester leur dynamisme, les fondements économiques, sociaux et politiques des alliances urbaines et d›autre part, mesurer l'impact de ce dynamisme sur la production de la ville, les stratégies d'acquisition de l›espace préférentiel et les modalités de construction des territorialités urbaines et leurs relations avec l'orientation d'aménagement et de développement territorial d'une métropole reconstruite comme Agadir. Nous avons choisi pour Agadir, de travailler sur les investissements immobiliers dans le cadre du holding Al Oumrane et sur les supérettes situées dans les quartiers nouveaux d'Agadir (Dakhla, Al Massira, Al-Qods). Phénomène remarquable qui est apparu ces dernières années et qui se développe très rapidement. Ainsi, toutes les supérettes ont été enquêtées. Elles montrent bien les alliances urbaines qui se nouent entre les acteurs MRE et la notabilité locale. Elles permettent davantage de cerner le mode d'évolution du système migratoire marocain et ses conséquences sur la construction de l'identité entrepreneuriale sur un fond de mondialisation et sur la dynamique d›une entreprise MRE compétitive et porteuse d'une valeur ajoutée. Elles précisent également, le nouveau mode de fonctionnement des réseaux nés de l'émigration internationale et des réseaux relationnels engendrés entre MRE et notabilité locale par le biais des alliances urbaines dans un contexte de mondialisation.

redéfinition des règles du libéralisme économique à l'échelle mondiale. En 2007, les transferts migratoires avoisinent les 55 milliards de Dirhams. 12 à 13 milliards comme investissements directs. Pendant le premier trimestre de 2008, les transferts migratoires dépassent les 3.5 milliard de dollars, soit une hausse de 5% par rapport à la même période en 2007. Le chiffre en soi n'a pas tellement d'importance sachant qu'une masse non négligeable de fonds est rapatriée chaque année sans pour autant être quantifiable.

Grâce à leurs transferts en devises[3], à leur esprit d'entrepreneuriat aussi, les MRE jouent récemment, le rôle important d'articulation entre « le système monde » et le développement local[4]. Il s'agit d'une articulation d'échelles sous l'impulsion d'acteurs dont les stratégies se coordonnent, s'opposent ou se complètent, selon des combinaisons, des alliances urbaines et des échelles variables. Ainsi, le rôle des MRE acteurs locaux et élite reste incontournable à Agadir. Il dépasse largement l'image d'émigrés agents qui, par leurs investissements dans l'immobilier et/ou dans des activités commerciales et de services, se contentent de « produire » de l'espace urbain et de créer des établissements tertiaires ou artisanaux servant plus d'investissement « défensif » à caractère d'épargne, que contribuant à la dynamique économique locale. En effet, le changement de contexte économique et social marocain ainsi que les modifications apportées par les Etats à leur politique de développement, ont profondément influencé l'action des MRE dans la ville d'Agadir, il est désormais susceptible de produire une identité urbaine nouvelle et, à l'échelle des quartiers, de la territorialité aussi. Les MRE soussis adoptent un nouveau comportement quant à la manière de se situer parmi les autres acteurs locaux. De multiples stratégies nouvelles sont développées pour permettre aux MRE de construire tout un processus de légitimation basé plus sur l'apport économique que sur l'identité ethnique ou religieuse. Ceci par le biais de registres économiques, social, culturel, voir même politique. C'est-à-dire, sur des registres à la fois matériels (investissements, redistribution d'argent), immatériels (alliances, renforcement et modernisation des réseaux sociaux d'émigration, rapports de proximité et d'allégeance aux notabilités, à l'autorité) et de représentation (construction de l'image de la réussite, de la diffusion de « nouvelles valeurs » caractéristiques de la nouvelle mobilité produit par le contexte actuel régissant l'émigration internationale, construction des représentations de leur légitimité. Ceci, est bien l'aboutissement d'un processus long de formation agissant à la fois sur la société soussie et sur le dispositif migratoire d'un vieux foyer d'émigration internationale.

3. Rappelons qu'au titre de l'année 2002, les transferts des MRE ont atteint seulement 11 milliards de Dhs.

4. Le développement local est perçu ici, comme une émergence « d'élites» qui procèdent du niveau local et qui sont les vecteurs, non seulement de mutations économiques, mais aussi d'un changement de valeurs, de normes et de comportements sociaux en relation avec « le système monde ».

I- Evolution des acquisitions immobilières MRE à Agadir entre 2000-2006 Chez l'ERAC - SUD (Al Oumrane) (en millier de Dhs)

Pays	Valeur d'acquisition						
	2000	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**
Allemagne	2684	4116	4650	3422	3549	2267	2871
Angleterre	3389	2269	906	753	-	346	269
Arabie Saoudite	-	329	-	-	-	-	-
Autres Pays	10444	11168	26125	22232	13410	11852	17459
Bahrayn	-	644	-	298	-	-	-
Belgique	3217	4049	6063	3570	1714	2784	4115
Canada	484	1384	477	349	994	280	280
Danemark	2424	539	1339	-	-	582	549
E.A.U	-	629	736	-	439	-	176
Espagne	1974	770	925	433	-	957	1459
Finlande	-	349	419	-	331	799	-
France	30194	45591	73616	36265	27044	25947	50224
Grèce	140	-	-	-	-	-	-
Hollande	3758	7678	4962	5130	1913	2167	2816
Italie	2570	3678	5568	1866	1733	3806	3058
Oman	321	-	-	-	-	-	-
Japon	-	489	-	-	-	-	-
Corée	-	130	-	-	-	-	-
Norvège	-	319	175	-	106	-	-
Suède	369	359	299	-	1063	680	699
Suisse	1661	1955	974	3047	2393	898	112
Tunisie			329	329	-	-	-
Lybie	-	-	-	-	-	54	-
U.S.A	1934	255	1059	810	1313	928	-
TOTAL	**65668**	**86525**	**128629**	**78509**	**56006**	**54351**	**84089**

Source : ERAC-SUD, 2007

Entre 2000 et 2006, rien que l'L' ERAC – SUD (Etablissement régional d'Aménagement et de construction, aujourd'hui Holding Al Oumrane) a pu drainer 553 millions de Dhs comme valeur d'acquisition immobilière MRE dans l'agglomération d'Agadir.

II - Les mandats postaux MRE selon les provinces en 2004

Mandats	Agadir	Inezgane	Chtouka	Tarou-dante	Tiznit	Total
Nombre en milliers	307	115	205	131	110	868
%	**35.4%**	**13.2**	**23.6%**	**15.1**	**12.7%**	**100%**
Valeur en millions de Dhs	597	231	101	323	310	1562
%	**38.2%**	**14.8%**	**6.5%**	**20.7**	**19.8%**	**100%**

Source : Bulletin statistique annuelle de la région de Souss-Massa-Draa

Il est évident que sur le plan des mandats postaux, les rapports financiers dépassent le cadre régional et même national. Les flux financiers pour l'année 2004 dans les villes du Souss représentent environ 4% de l'ensemble des crédits immobiliers à l'échelle du Maroc pour la même année. C'est donc de véritables acteurs capables de transcrire l'effet de la mondialisation sur l'espace et la société. En fait, il s'agit de MRE « absentéistes» nouveaux acteurs urbains de la sphère politique et économique. Dans le nouveau contexte complexe de la mobilité transnationale, l'action des MRE gadiris (troisième et quatrième génération surtout) ne se contente pas uniquement de produire la ville mais, elle contribue dans la construction d'identité et de territorialité nouvelles. En effet, malgré leur absentéisme, les MRE s'imposent comme une valeur économique et sociale sûre et incontournable. A travers le cas des supérettes d'Agadir, les stratégies élaborées par des MRE absentéistes, montrent, en plus du pouvoir économique et du savoir-faire, comment ces RME arrivent à intervenir et à peser à la fois sur la sphère politique et économique. Elles montrent également, comment ces entrepreneurs migrants concluent et maintiennent l'interdépendance notabilaire vis-à-vis de l'Etat d'une part et, vis-à-vis des opérateurs locaux et nationaux d'autre part. Ceci, que se soit pour construire des alliances d'intérêt, ou pour l'acquisition de l'espace préférentiel.

III - Investissements immobiliers à Agadir selon les catégories socioprofessionnelles (2000-2002) -ERAC-SUD (Holding al Oumrane)

Catégories socioprofessionnelles	2000	2001	2002
Fonctionnaires	21.0	15.0	23.2
Salariés du secteur privé	28.0	2.0	21.7
Professions libérales	5.8	15.6	12.0
Commerçants	9.4	9.4	11.7
MRE	9.9	13.5	11.6
FAR	2.5	1.7	1.5
Agriculteurs	6.7	1.4	1.3
Non Déclarées	16.7	41.1	1.7

Source : ERAC-Al Oumrane, Agadir, 2006

Les investissements immobiliers MRE occupent la troisième place dans la catégorie socioprofessionnelle des investisseurs après les salariés du secteur privé et les fonctionnaires. En terme d'acquisition par nombre de projets MRE chez Al Oumrane, on passe rapidement de 229 projets en 2000 à 1825 projets en 2006[5]. Soit 54.16% des investisseurs sont initialement d'origine rurale, 37.5% urbaine, alors que 8.34% sont d'origine étrangère.

IV - Investissements immobiliers à Agadir par type de projets (2000-2006) -ERAC-SUD (Holding al Oumrane)

Années	Lots de terrain		Logements		Unités d'usage professionnel	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
2000	83	13.48	134	13.48	12	13.48
2001	100	28.09	168	28.09	25	28.09
2002	203	14.61	143	14.61	13	14.61
2003	103	5.62	130	5.62	5	5.62
2004	43	5.62	120	5.62	5	5.62
2005	74	15.73	124	15.73	14	15.73
2006	152	16.85	159	16.85	15	16.85
Total	758	100%	978	100%	89	100%

Source : ERAC-Al Oumrane, Agadir, 2006

5. Dépouillement de 203, registres de l'ERAC-SUD

Quant aux pays d'accueil, 3867 des investisseurs, soit 97% sont officiellement résidants en Europe. Le reste provient respectivement de l'Amérique du Nord, des pays du golf, de l'Afrique, d'Australie, du Japon et de la Corée. Une partie non négligeable des investisseurs classés dans la catégorie « autres pays » ou « non déclarée » concerne le retour de Juifs marocains. Le phénomène en est à ces débuts mais, il est appelé à s'accroître davantage dans les années à venir. Le Maroc présente une offre d'investissement intéressante sur le marché mondialisé. Agadir, se situe avec Tanger en tête d'affiche des nouveaux hubs- plates formes de la mondialisation. En effet, 82% des migrants de retour à Agadir investissent dans le secteur tertiaire[6], notamment dans le commerce (57%), les services (19%) et les transports (4%). Tandis que l'industrie du bâtiment attire 9 % des migrations de retour pour 8% pour l'agriculture. 57% des migrants de retour à Agadir déclarent comme opportunité d'investissement, leurs capacités financières et leur disponibilité ; 22% se réfèrent à leurs expériences personnelles acquises et aux opportunités d'un marché d'investissement comme le Maroc. Il n'est pas à démontrer que la migration internationale de par ses formes, ses configurations et ses territorialités est un facteur du développement à l'échelle nationale et locale. Le problème c'est qu'on a souvent traité l'émigration (du moins pour le cas marocain) comme un phénomène circulaire qui a certes un impact socio-économique et culturel sur les milieux d'accueil comme sur les milieux d'origine, mais on a rarement pousser l'analyse pour comprendre la part de l'émigration dans la reconfiguration du processus du champ politique et de modèle de gouvernance économique et territoriale. Résultat, une partie de la réalité migratoire dans son interaction avec le développement nous échappe parce qu'elle n'est pas quantifiable. Une bonne partie de l'argent des émigrés est injectée dans les projets du développement stratégique du Maroc. Pourtant, ces remises ne sont pas quantifiables vu les procédés communautaires et ethniques d'investissements indirects de la première et deuxième génération d'émigrés autodidactes fortement enracinés dans la dimension politico - ethnique régionale. A titre indicatif, le PDRT (Plan de Développement Régional du Tourisme) d'Agadir nécessite près de 36 milliards de Dhs pour son Plan Azur (2015). 34 milliards, soit près de 94% de la valeur d'investissement est supporté par le secteur privé pour deux milliards seulement pour l'Etat et la région de Souss-Massa-Draa provenant des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée (14.3%), de la commune Urbaine d'Agadir (22.9%), du Fonds d'Equipement Communal (50%) et du holding Al Oumrane (12.8%). Il est certain qu'il y a une forte implication du capital MRE dans cette stratégie de développement par le jeu de l'alliance ethnique des capitaux, aussi par le mariage de fortunes entre fassis et « berbères ». Le capital migratoire soussi a participé fortement dans la formation du capital privé ethnique surtout pour la première et la deuxième génération. La « bourgeoisie » marocaine fassi est née de la marocanisation entreprise en 1960, 1970 et 1980. Les fassis du parti de l'indépendance / « Istiqlal » sont nés dans les entrailles de l'Etat. La marocanisation fut l'opportunité absolue de création du capital privé marocain. Les fassis au pouvoir nécessitaient une grande liquidité pour créer à travers la marocanisation, les entreprises privées. La disponibilité des fonds migratoires et militaires « berbères » fut l'occasion de nouer les alliances, de reconfigurer l'élite politique et nobiliaires marocaine.

6. CERED, 2006, « Migration de retour au Maroc », dépouillement du fichier d'Agadir

V - MRE et groupes industriels à caractères familiaux et ethniques en 1990

Groupes industriels			
LES FAMILLES FASSIS	**Profil initial du Patron-Historique**	**Filière**	**Entreprises**
ABBES BENNANI	Commerçant de Tissu	Commerce- Import Export Assurances Industrie Services	LAMBERT &CIE (avec SMIRES) SMAC/ C.C.I.C C.A.A (avec ONA) AGMA (avec ONA) CICMATEC/ SIGMA (avec ONA) MAROC ASSISTANCE (avec SMIRES)
BENNANI SMIRES	Concessionnaire Création marocanisation	Commerce- Import Export- Services- Industries- Transport Maritime- Livres et fourniture scolaire	(FISMICOM) TOYOTA MAROC/ BOYER Ets SOLUT/INFORMAT-PACK SOUSS AGRI.PHARM-GLOBAL INVESTIS LOCATRAP-NICOLE& ANDREW MAROC ASSISTANCE I.C.H= GMS-SOLD VIDEONICS I.IMME= HELISTRA-CHANTIERS& ATTELIER DU MAROC- RODA MAROC-COMAGRI-ACAS IAA= DELASSUS UNION MARITIME & DOUANIERE LIBRAIRIE DES SCIENCES LIPADEC
BENJELLOUN	Commerçant	Commerce- Import Export Assurances- Industrie- Services- Agriculture	Association avec Famille ALAMI-VOLVO SYSTEL- AFRIQUE CHIMIE MAPRUPHAR RMA (ROYALE MAROC D'ASSURANCES) UFAC (CREDIT)- MAFISA CCEE (Electronique) SAIDA STAR AUTO- VOLVO BASF MAROC (Chimie) COUSIN MAROC (Textile) SRAP (Chimie)- JABOULY MICROLIC (panneaux solaires) SOMETAL (mécanique) GOODYEAR CTC MAROC (conseil) CALIFORNIA- RANCH

LES FAMILLES AMAZIGH	Profil initial du Patron	Filière	Entreprises
AIT MENNA	Entrepreneur du BTP	Commerce Banque B.T.P Matériaux de construction Industrie chimique Industrie mécanique	Profit de marocanisation 1973 Etablissement MAYSONNIER (Bois) Président principal de la banque Soussie BMAO COMPTOIRE DES MINES SODIPRET- MAYSONNIER B.M.A.O (banque marocain pour l'afrique et l'Orient) Entreprise AIT MENNA & KABBOUD TUILERIE & BRIQUETERIE DE MOHAMMEDIA COMAMETO AFRIQUE ETENCHEITE CADEX- SME MAG METAL- GOURVENEC SOMAROBINET
BOUFETAS	Agriculteur - Commerçant Alliance avec la famille TAZI Création marocanisation 1980 dans le textile et la diversification	Industrie alimentaire Industrie Textile Industrie du cuire et chaussures Industrie chimique Matériaux de construction Commerce Banques-assurances	MOULINS DU SAHARA BIL-SUN FACHION- MICOTEX DIDIER- COMAVET MOROSCO-Ets TREMOLED -BOUTAG AQUAPLAST- PROMAGRI -SAPA- SOMAPLAST BRIQUETERIE DU SAHARA DERBY-COFER-CASA.CHIMIE - CASA1. GALERIE ALGEMENE BANK- OF MORROCO-BASCO
Mly.MESSAOUD AGOUZZAL	Agriculteur - Commerçant autodidacte	Industrieagro-alimentaire Industrie du cuir Industrie chimique Industrie mécanique -Electronique Commerce	Produit marocanisation Huilerie 1973 Conserverie de poisson SONIFALE-MOULINS ZERHOUN- HUILERIE DE MEKNES- GRANDS MOULINS DE GUELMIM TANNERIE DU MAROC- TANNERIE CAREL- TANNERIE DELECLUZ- MANUCUIR CHIMICOLOR- CAPLAM FIMETAL- MUTRONIC CHIMILABO - UNIVERSAL - COMPUTER

Source : Fichiers des entreprises, Dossiers CRI, Fichiers Al Oumrane

La marocanisation a donc permis une éclosion de la « bourgeoisie nationale » autodidacte issue des familles fassis et « berbères ». Le capital migratoire soussi a bel et bien été drainé par la « bourgeoisie nationale » via l'alliance ethnique, le mariage de fortunes ou tout simplement l'association de groupes sociaux et/ou de pouvoir. Le passage du Maroc aux débuts des années 80 à l'ajustement structurel puis à la privatisation a permis la reproduction d'une élite nobiliaire professionnelle où la deuxième génération d'émigrés soussis occupe une place non négligeable. A vrai dire, les perspectives d'ouverture économique et de libre circulation des biens, des capitaux et, certainement, des promoteurs dans l›espace méditerranéen offrent aux MRE- acteurs et hommes d'affaires migrants et à l'épargne, de solides opportunités dans lesquelles les MRE s'associent aux entrepreneurs nationaux, aussi bien dans les pays d›origine que de destination des migrants. Ainsi, les opérateurs migrants accèdent à une nouvelle citoyenneté en s›inscrivant sur la voie d'un développement sans frontières. En effet, malgré leur absentéisme, les émigrés agissent activement en matière de négoce et dans la production de l›espace urbain préférentiel. Ceci, en s›imposant comme de véritables acteurs économiques incontournables. Pour ce faire, les MRE développent des stratégies multiples qui consistent à nouer des alliances avec la notabilité nationale de préférence d'appartenance ethnique « amazigho-berbères de sang » et/ou de fortune comme le Groupe Boufettas, le Groupe Moulay Massouud Agouzzal, le Groupe Menna, (voir tableau 5) . Introduits dans la bourse de Casablanca, ces groupes réalisent de bonnes performances sur les secteurs immobiliers, agro-industriels et alimentaires. Alliés à leur tour aux groupes fassis (Bennani, Smires, Benjelloun), issus aussi de la marocanisation (1965-1975), les groupes industriels « berbères » font partie de la vague boursière hauturière sur plusieurs registres dont le plus important est celui de l'immobilier comme en témoigne l'évolution des crédits immobiliers et la consommation de ciment à l'échelle du Maroc. En effet, les crédits passent de 22.817 millions de Dhs en 1997 à 32.045 millions de Dhs en 2001 puis à 69.652 millions de Dhs en 2006. Pour sa part, la consommation de ciment a progressé pour la même période de 34%. Bien évidement, les capitaux migratoires sont pris dans la mouvance de la dynamique immobilière. Cette dernière semble se réaliser sous une logique de mondialisation faisant aboutir plusieurs projets à la fois, mais, à priori, sans tableau de bord ni d'études d'impact au niveau environnemental, social, et au niveau d'infrastructures communes comme le transport, les génies civils et autres. Cette nouvelle forme d'alliance en groupement d'intérêt économique public et privé (Etat, Associations professionnelles, Groupes industriels) propulsée par le haut dans une économie de marché global excessivement libérale où l'Etat à plusieurs casquettes. Il est à la fois acteur- partenaire, prospecteur foncier, contrôleur, promoteur immobilier et garant territorial. Les villes marocaines sont aujourd'hui la scène d'un changement urbain « global ». Pour la première fois au Maroc, l'urbanisme se fait par l'habitat en dehors de toute police administrative ou documents d'urbanisme. Les Délégations régionales de l'habitat, les Agences urbaines et les autorités provinciales en matière d'urbanisme voient se réduire au maximum leur intervention et rôle à celui d'une simple agence de promotion foncière en faveur de l'investissement. L'urbanisme par l'habitat se fait suite à un nouveau code d'urbanisme, qui n'a pas d'ailleurs dépassé le stade de concertation, mais configuré sur mesure de la demande des opérateurs immobiliers et non selon les besoins d'une planification urbaine opérationnelle. Agadir est un miroir

de ce changement structurel. Sa croissance aujourd'hui en vertical sur l'ensemble du territoire urbain, sur un piémont atlasique en principe non édificandi mais d'une valeur foncière et touristique importante, contribue à la transformation de la morphologie et du paysage urbain et inscrit la ville dans une dimension beaucoup plus élevée que sa taille socio-économique réelle.

Dans un système de gouvernance verticale comme celui du Maroc ou de la Tunisie, les groupes industriels ethniques malgré les alliances de fortunes conclues et les compétences acquises dans le domaine de gestion de l'entreprise ; malgré aussi le poids du capital investi, sont amenés à composer dans une configuration politico-économique structurée sur le lobbying, la concurrence et l'accumulation de richesses. Passage à la « holdinganisation » (ONA en l'occurrence) sous régime de la mondialisation afin d'acquérir la légitimation politique nécessaire pour défendre des intérêts économiques est inévitable.

Ainsi, l'émergence des entrepreneurs émigrés absentéistes (troisième génération en particulier) tire profit comme nous l'avons vu, à travers le cas d'Agadir, de l'étranger mais aussi de l'Etat national selon des stratégies et des mécanismes complexes. Certains peuvent aller plus loin dans leur engagement politique afin de bénéficier d'avantages licites ou illicites dans la production de la ville, et dans le changement de sa morphologie. Comparé au stéréotype de Tiznit[7], le cas d'Agadir, est tout à fait différent. Il s'agit d'individus eux-mêmes produit d'un processus migratoire complexe. Individus dynamiques et hautement qualifiés, s'inscrivant dans un nouveau réseau relationnel plus puissant que celui hérité qui les a produits. Ce dernier réseau est uniquement utilisé comme un « plus » pouvant appuyer l'action des RME- acteurs. Maîtrisant bien le progrès et la modernisation comme outils leurs permettant la pénétration des circuits économiques et financiers locaux, les MRE absentéistes certes mais mobiles, arrivent, que ce soit sur le plan national ou sur la scène locale, à contribuer à la modification de la place que l'ancien émigré occupait dans la configuration sociale. Ceci, moyennant le nouveau statut social d'un émigré instruit, puissant par ses alliances urbaines, parfait négociateur et point nodal dans une nouvelle configuration sociale et économique fort bien influencée par la référence culturelle et les formes d'organisation sociale inspirées des pays d'émigration. Il faut préciser à ce niveau, que la ruée du Maroc, à partir de 1995,

7. Dans le stéréotype de Tiznit, les émigrés et les anciens émigrés surtout, parce qu'ils ont effectué pour la plupart une émigration individuelle, parce qu'ils partagent tous la même identité locale, adoptent une stratégie de fonctionnement intra- familiale qui leur permet d'assurer à la fois, la préparation, voire la programmation, de la retraite avant le retour définitif, l'autorité paternelle, l'estime familiale et la reconnaissance du groupe. Leur dynamisme et leur légitimité, qu'ils se basent sur la lignée ethnique et/ou sur le capital économique ou symbolique fait d'eux des acteurs- élites malgré le séjour prolongé à l'étranger. La production spatiale de la ville tout comme la territorialité et la recherche d'un espace de vie permettant à l'émigré/ancien émigré, une affirmation de soi à base économique et/ou sociale à la fois d'une référence culturelle occidentale et d'une solidarité familiale. Cette affirmation est la clé pour une insertion légitime au groupe ethnique. Il s'agit donc, d'un « groupe social» identifiable relativement autonome, solidaire, ayant une capacité d'action collective articulée sur la conservation des valeurs traditionnelles, l'ethnique, le religieux d'une part, et la capacité de l'épargne permis par le transit migratoire d'autre part.

vers la création des richesses foncières et immobilières à grande échelle est l'un des facteurs importants ayant facilité l'accès à l'émigré transnational pour pénétrer la sphère des promoteurs privilégiés des grands patrons du patrimoine foncier marocain[8].

2. Fabrication urbaine et recomposition socio- spatiale : Agadir, une ville en mouvement au rythme de l'émigration internationale, mais aux portes de la mondialisation

Aujourd'hui, Agadir comme place centrale mondialisée se trouve au milieu des stratégies d'un contexte dynamique et de recomposition socio- spatiale. Comme ville produite et/ou fabriquée, Agadir est pour la majorité de ses habitants, une territorialité, un lieu de prédilection. Elle est au centre des enjeux les plus importants quant au devenir de la société qui construit ses stratégies de développement économique. Elle est de plus en plus sollicitée comme plate-forme de croissance économique, comme lieu d'une mobilité résidentielle et ou de résidence secondaire synonyme d'une ascension sociale; comme un lieu, désormais, d'ancrage d'une mondialisation qui s'affirme à travers le foncier et l'immobilier toutes destinations et catégories. Mais c'est aussi un espace de négociation d'une identité stigmatisée perçue comme enclave fonctionnant sur les principes de la ségrégation et de l'agrégation. Il s'agit de couches infra-sociales issues généralement de l'exode rural et qui réagissent désormais, à travers la société civile, comme compétences citadines à l'épreuve de l'exclusion ; aux portes de la mondialisation.

Les pratiques des usagers et les multiples stratégies des promoteurs immobiliers, dans une situation de dépassement de l'administration en raison des emplois offerts par les promoteurs ainsi que l'implication de l'élite nationale et les multinationales (ONA, CDG, Chaâbi Lil Iskane, la SNEP, Super Céramique, Dimatit, GPC, SCIF, Ynna Holding, Addoha, Fadessa, Bicha…)[9] dans les enjeux immobiliers ; rendent l'environnement urbain en matière de logement des plus complexe au Maroc en général et à Agadir en particulier. Par le jeu de la spéculation foncière et de la promotion immobilière qui répond à une demande extérieure en logement. Agadir devient une ville en mouvement confrontée à une mise en concurrence des lieux qui l'engage dans une course à l'excellence sur laquelle elle a peu de prise sur l'exclusion des niveaux de base de la hiérarchie sociale. La division triangulaire de la société marocaine en classes composées des élites du pouvoir, de notables et des masses populaires urbaines a subi

8. Aujourd'hui au Maroc le foncier est l'enjeu n° 1 pour la création des richesses. A Titre indicatif, le Groupe Aggouzzal dispose d'un patrimoine foncier estimé à 3 milliards de Dhs. La concurrence entre leadership (ONA, CDG, Groupe Chaabi, Addouha, Fadessa…) de l'immobilier se joue sur la base de l'appropriation foncière et d'utilisation des réseaux ethniques pour l'accès au foncier privé. 90% des 3000 ha des concessions du groupe Chaâbi sont passées via des appels d'offres certes mais officieusement négociés.

9. Les multinationales comme leurs alliés et/ou concurrents marocains issus de la marocanisation puis de la privatisation, enfin de la mondialisation mobilisent et investissent des capitaux importants. A titre indicatif, Chaâbi Lil Iskane investi tout récemment une valeur de 1 milliard de dollars que le groupe vient de mobiliser aux Emirats. L'objet de l'engagement consiste dans la construction d'hôtels, de tours… Ce projet s'ajoute à d'autres déjà engagés à l'international, en Egypte, en Tunisie, en Jordanie et en Afrique subsaharienne.

des restructurations et des recompositions importantes. Emergence de la société civile, prolétarisation, rajeunissement du dispositif politique, émergence des entrepreneurs MRE transnationaux, dynamique de l'entreprise privée multinationale notamment dans le secteur de la production du logement, apparition de nouveaux riches, épanouissement de l'économie parallèle sont autant de dispositifs ayant abouti à une diversification de la demande sur le logement et sur le foncier. La pression économique sur la métropole soussi, devenue rapidement un pôle de croissance pour les opérateurs et alliés de tout horizon sur lequel repose une grande partie des stratégies macro-économiques nationales (Tourisme, agriculture, pêche, immobilier…) a certes généré des prévalues et des performances en terme de croissance économique ; mais elle n'a pas pour autant contribué au contournement des contraintes sociales et humaines qui sont restées très fortes. Les facteurs humains et sociaux sont au centre de la notion de durabilité du développement des villes comme Agadir. Or, vulnérabilité et pauvreté touchent une part importante des gadiris qui se trouvent, dans un système monde, en situation déficitaire quant à leur condition d'épargne pour l'accès au logement. En effet, les indicateurs et les tendances de développement de l'agglomération d'Agadir font à ce titre ressortir une situation très inégalitaire et des contraintes socio-économiques fortes qui risquent, si l'on n'y apporte pas de réponses, de conduire à la marginalisation progressive d'une partie importante de la population urbaine. L'accès au logement décent est l'une des problématiques cruciales. C'est pourquoi, ses problèmes actuels sont ceux de la société tout entière. Les besoins sociaux à prendre en charge à long et à moyen termes- et le plus souvent à court terme- placent les édiles et décideurs face à de permanents défis qu'il s'agit de relever. En effet, beaucoup de programmes émanant des différents acteurs ont vu le jour à Agadir. Des fois il s'agit de projets structurels d'envergure. Souvent, il est question d'ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation pour répondre à une politique d'urbanisme adaptée à l'échelle nationale pour résorber la crise du logement[10]. Parfois, il s'agit bien de programmes promotionnels.

Ceux-ci ont certes comblé un grand déficit de logement. Cependant, ils se trouvent chaque fois devant un défit structurel, celui de rattraper le rythme d'évolution interne de la ville sociale qui l'emporte sur la ville urbaine. Mêmes les programmes financés dans une logique de promotion sociale n'arrivent pas à avoir des effets d'entraînement sur les mécanismes fortement sélectifs de régulation sociale elle-même dans un contexte foncier, immobilier et transnational particulier comme celui d'Agadir. Résultat : La société crée ses propres échelles de dépendances et/ou de dépassement.

C'est moins un fait d'urbanisation rapide ou de jeux d'immigration comme il est communément admis que de mécanismes contextuels de recompositions sociales qui tirent vers le bas. Ce qui explique entre autres la déficience d'adaptation de la gestion urbaine et des outils d'urbanismes à un contexte sociétal excessivement changeant, à la permanence

10. Précisons que le gouvernement marocain actuel devra présenter, avant la fin de son mandat, un projet de création de nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation qui concerne 97 villes du Maroc. Les grandes villes commencent à saturer. La solution, c'est la création de villes nouvelles moyennes aux côtés de grandes mégalopoles comme Rabat, Marrakech, Agadir, à l'instar de Tamansourt, de Tamsna…

des goulots d'étranglement qui entravent le secteur immobilier remettant chaque fois en cause le plafond du coût du foncier, la pléthore des taxes, la complexité du système fiscal immobilier, l'inadéquation de l'offre à la demande, la flambée des prix. Ce sont ses mêmes mécanismes de régulation et de recomposition sociales qui à travers le comportement du groupe social et la défiance, valident la spéculation et la pratique du noir tant du côté citoyen que du côté promoteurs. Dans ce contexte en mouvement le glissement devient une pratique fortement sollicitée qui permet à une couche relativement solvable (MRE) qu'une autre moins solvable de se rabattre sur les programmes de logements sociaux pour en faire des programmes de résidence secondaire, de court-circuitage touristique ou carrément des programmes à usage professionnel. La mondialisation à des effets contradictoires sur l'espace et la société urbaine.

3. Les supérettes : un espace «préférentiel» d'innovation et d'échange produit par l'alliance notabilaire autour du foncier

Le cas des supérettes d'Agadir illustre bien le fonctionnement d'une alliance urbaine articulée sur le pouvoir individuel de la notabilité et sur les réseaux relationnels nés de la mondialisation via le processus migratoire et l'alliance ethnique préférentielle. C'est une association de capitaux autour d'un créneau porteur regroupant l'élite nationale autochtone et ses alliés transnationaux d'une part, et l'émigré absentéiste[11] détenteur d'une réserve foncière non négligeable d'autre part. Fruit de tout un cycle migratoire familial depuis la première génération de la diaspora soussie.

L'émigré, acteur mobile, investit des sommes importantes et témoigne d'un grand engagement personnel. Il participe par sa compétence, son expérience et son savoir-faire en marketing. C'est lui qui participe à l'aménagement des rayons et support publicitaire. C'est lui aussi qui assure l'approvisionnement de la supérette en produits divers provenant de France ou d'Espagne soit par des procédures légales soit en faisant jouer les circuits de la contrebande dont il tire profit. C'est lui aussi qui assure la gestion de la supérette par le biais d'un responsable- gestionnaire qui est sur place et qui est souvent un membre de la famille de l'émigré qui a déjà effectué un séjour à l'étranger. Parfois, le gestionnaire est en possession d'une carte réglementaire de séjour française ou espagnole. La supérette rapporte plus en terme de rentabilité. Sur un ensemble de 12 supérettes, nous avons trouvé deux cas de gestionnaires ayant une situation régularisée à l'étranger mais qui préfèrent s'occuper de la supérette car cela est plus rentable pour eux. Ce fait est d'importance, il marque un tournant nouveau dans l›étude migratoire qui souvent en ciblant la masse selon des approches quantitatives, finit par perdre l'originalité et l'efficacité des approches de proximité pouvant détecter de nouveaux comportements socio-économiques et des pratiques migratoires qui coupent totalement avec un profil migratoire excessivement dépassé.

11. Sur le profil de cette alliance urbaine, Cf. à Ben Attou M. (2003), « L'urbanisme à Agadir entre la gestion urbaine, les stratégies d'acteurs et le rôle de la société civile, essai de synthèse », Fès, *Revue Géomaghreb* n° 1, pp. 77-93.

Le système migratoire est aujourd'hui, un dispositif ouvert fonctionnant en circulation selon des mécanismes toujours sociétaux mais de plus en plus injectés de logique entrepreneuriale, basée sur des placements d'argents et sur le transfert d'un savoir-faire acquis dans une logique individuelle purement matérielle en pays d'accueil mais relégué sous forme de transmission de patrimoine civilisationnel plus souvent destiné à un groupe social parfaitement identifié. L'émigré fait appel aux réseaux familiaux nés de l'émigration. En effet, dans un vieux foyer migratoire comme le Souss, l'émigration internationale sous toutes ses formes et depuis ses débuts lointains jusqu'à maintenant a permis de créer de nombreux réseaux familiaux et communautaires fermés dont l'action va de la solidarité familiale à l'entrepreneuriat. Ce qui est important à noter ici, c'est que la tradition migratoire et les pratiques intra-communautaires produites au début par une émigration de pauvreté sont toujours d'actualité. Il s'agit d›un acquis migratoire fréquemment utilisé même si l'émigration d'aujourd'hui est en partie un transfert circulaire de capitaux. L'émigration tout au long d'un processus d'affirmation a produit un patrimoine symbolique qui va au-delà de la question des générations et de surplus matériel réalisé par la transition migratoire. Bien évidement, modernité et traditions sont actuellement des valeurs sûres d›un processus migratoire réceptif et transmetteur en pleine mutation.

En effet, l'émigré utilise les moyens de transport transnational appartenant aux Soussis pour faire aboutir la marchandise. Le transport soussi sur l'axe Tikiouine[12] -Paris, Tikiouine-Amsterdam s'est presque spécialisé dans ce type de trafic. Ceci est une preuve irréfutable affirmant, du moins pour l'émigration soussie, qu'il s'agit d'un système migratoire parfaitement fonctionnel et identifiable ayant ses propres mécanismes de fonctionnement agissant en terme de processus et non de cas isolés discontinus non identifiables et surtout, produits d'une spontanéité et/ou d'une conjoncture de difficultés. Une fois la marchandise transportée, ce sont souvent les logements vacants d'Agadir appartenant à d'anciens émigrés qui servent de dépôts. Ce mode de fonctionnement communautaire initié, cette fois, par l'émigré-entrepreneur en tant qu'individu, et non pas en tant que groupe social, exprime clairement les mutations actuelles qui caractérisent le dispositif migratoire marocain.

Le membre de l'élite nationale et/ou locale est à l'origine un cadre supérieur dans la fonction publique ayant pu investir le champ politique dont il tire son pouvoir d'action et sa légitimité. Fréquemment, cette élite est un produit du pouvoir en quête d'une légitimité en perte de vitesse ou à construire mais, qui garde une partie de son pouvoir grâce à des contacts à défaut d'autres alliances de type divers avec la « bourgeoisie nationale » organisée en groupes industriels et faisant partie de l'élite politique incontournable pour toute transaction économique de valeur importante. Plus souvent, l'élite locale dans ce cas de figure, est un entrepreneur, il arrive à s'approprier la supérette ou autres biens en utilisant le prête- nom (généralement le nom de la conjointe et/ou des membres de sa famille). Dans plusieurs cas, lorsque le membre de la famille de l'élite est un entrepreneur, la supérette est en soi une partie d'une rémunération perçue sur un immeuble et préalablement négociée. Le membre de la famille de l'élite est généralement

12. Municipalité faisant partie de la commune urbaine d'Agadir.

un fonctionnaire de l›administration publique. Il s'occupe de la gestion en faisant jouer son réseau relationnel auprès des autorités, du fisc, de la CNSS, des douanes. C'est lui aussi qui assure l'approvisionnement de la supérette dans les circuits intérieurs. C'est lui finalement qui tient la comptabilité. Le mode de construction des réseaux relationnels ou réseaux notabilaires est encore peu connu au Maroc (A. Abouhani, 1999). Cependant on peut distinguer deux modes totalement ou partiellement en relation.

Le premier, est articulé sur le pouvoir foncier et immobilier. A Agadir, certes la réserve foncière utile à la reconstruction d'Agadir appartenait à l'Etat. Mais les opérations immobilières de celle-ci jusqu'à 1985, ont suscité une vive spéculation aussi bien sur le marché foncier que sur le marché immobilier urbain. Ainsi le pouvoir foncier et immobilier est passé de l'Etat aux mains de gros spéculateurs immobiliers toutes catégories confondues. En entreprenant plusieurs opérations immobilières, en partie en dehors des normes en vigueur (quartiers Nahda, les Amicales, Hay Hassani, Dakhla, Qods, Essalam) et sous forme d'offre adaptée à une demande stable mais à revenus irréguliers, la notabilité locale contribue à la dynamique du marché immobilier gadiri. De telles démarches arrivent à convertir la mainmise immobilière en influence politique. Faciliter l'accès à la propriété face à la crise du logement au Maroc, est la procédure la plus fiable et la plus utilisée par les propriétaires immobiliers pour acquérir la légitimité et l'image nécessaire leur permettant d'investir le champ politique en remportant les élections pour plus d'influence locale. Celle-ci soignera leur image et leur garantira plus tard le titre politique national. Ce titre leur permettra, sans doute, d'entreprendre de grosses affaires pouvant leur garantir la rentabilité souhaitée ou d'entrer en contact avec les acteurs de la haute sphère politique.

Le deuxième mode découle du faible rapport administration / société civile. En effet, devant un retrait systématique de l'Etat qui s'effectue au détriment de la question sociale, des dysfonctionnements se sont produits. Ceci a abouti à un sur-pouvoir individuel à part entière ni boudé ni mandaté mais certes toléré par l'administration, peut être manipulé lorsque ses propres stratégies vont à l'encontre de celles de l'administration. Résultat, les dédales administratifs communaux aussi bien que les réseaux relationnels et les populations locales sont ainsi activés dans un processus de production anonyme de la valeur ajoutée dans des espaces et des secteurs où l'administration technique et politique ne voit que sous-intégration, informité et anarchie à la porte d'une mondialisation plus subie que vécue. Cependant, ceci n'est pas l'unique terrain d'élection où se développent des puissances locales. Les professions libérales, le tourisme, la pêche, l'industrie, le commerce sont autant d'activités où le pouvoir local acquiert une légitimité entrepreneuriale forte- bien structurée. Ainsi défini, le pouvoir local n'est pas une contrainte pure ni un état d'escroquerie occulte. Tant que le foncier et l'immobilier restent au Maroc, à la fois un pouvoir de richesse matériel et symbolique, un moyen d'ascension sociale et de promotion politique aussi ; le pouvoir local va continuer à s'y articuler sous la lumière du jour. Les alliances urbaines entre MRE et notabilités locales ne sont qu'une forme de multiples stratégies d'action du pouvoir local.

Dans un système économique fondé sur les contrats et le marché, l'entreprise transnationale ne peut durablement se maintenir que si elle apporte un supplément de

valeur par rapport à d'autres modalités d'organisation (J. Aubert, 1995). L'alliance urbaine, à travers le cas des supérettes d'Agadir, permet de créer durablement un surcroît de valeur pour les MRE- entrepreneurs et l'élite locale qui engagent des ressources dans cette forme organisationnelle, afin d'assurer un investissement productif et une place dans la configuration sociale. Grâce à l'initiative MRE, le passage de l'entreprise gadirie du statut patrimonial au statut partenariat est assuré. En effet, l'investissement stratégique fondé sur l'alliance urbaine, procure à l'entreprise (les supérettes en l'occurrence) un surplus et l'inscrit dans une compétitivité vis-à-vis des grossistes et des détaillants à la fois. Au niveau de la société, la supérette adopte de nouvelles approches de la clientèle. En encourageant l'utilisation de la carte de crédit et les règlements par chèque ; en faisant aussi crédit à une certaine clientèle, la supérette crée une nouvelle société de consommation dont la demande sélective, au-delà de son caractère commercial, témoigne des profonds changements qui affectent la société marocaine aussi conservatrice soit-elle. Le nouveau paysage commercial et l'architecture appropriée associés à l'espace préférentiel attirent une clientèle qui a besoin de s'identifier à la modernité. Au début des années 90, il n'existait qu'une seule supérette dans les quartiers nouveaux d'Agadir. Aujourd'hui, on compte 12 supérettes.

L'alliance de la notabilité locale avec des MRE dynamiques porteurs d'un projet de développement, lui même issu d'un transfert savant, produit dans un processus migratoire porteur aussi, d'un projet social, est une procédure adaptée s'inscrivant dans le choix stratégique pour l'économie marocaine. Un pays qui, passant par l'ajustement structurel puis par la mise à niveau et la privatisation n'a pas encore réussi à se dégager d'un taux du chômage situé à un niveau de 15%, a beaucoup à attendre des investissements MRE. Sachant que ni la formation continue, ni le redéploiement systématique, ni la multiplication de programmes et de mesures d'adaptation du profil des compétences au marché du travail n'ont pas encore réussi convenablement à effacer le déphasage entre une formation jugée soit trop théorique, soit mal adaptée à des exigences professionnelles d'un marché du travail en changements perpétuels, le rôle des MRE- entrepreneurs n'est pas/plus à démontrer.

L'entreprise MRE ainsi perçue est, de par son caractère d'entreprenariat, une ouverture sur la société locale, transmettant à la fois le savoir-faire, le genre de vie et la modernité. Elle diffuse aussi des pratiques nouvelles qui, en s'ouvrant sur l'autre, permettent de corriger l'image fictive que « des émigrés immobiles » ont tissé par le biais d'un imaginaire basé sur des expériences individuelles inachevées et des récits loin de toute objectivité.

CONCLUSION

A travers l'approche de proximité préconisée dans cet article, nous avons essayé de démontrer que les perspectives de l'émigré marocain sont devenues plus larges, s'étendant aux deux côtés de la Méditerranée. La mondialisation offre davantage d'opportunités. Les jeunes émigrés ne vivent pas le dos tourné à leur pays d'origine comme le laissent croire certains écrits traitant des cas isolés. Même s'ils sont en situation légale, ils ont besoin de s'identifier culturellement et économiquement à leur pays d'origine. La mondialisation évoque aussi le besoin d'identification. L'exemple des émigrés gadiris qui développent

des alliances urbaines à travers le foncier, l'immobilier et l'investissement, dans un contexte de concurrence est à notre sens très significatif. Il démontre à la fois l'évolution du processus migratoire, les mécanismes de production de l'élite transnationale et la capacité d'adaptation de la société marocaine face au changement urbain souhaité soit-il ou agressif. Que celle-ci soit inscrite dans le champ de la mondialisation ou à ses portes. Quelles que soient les modalités, le changement urbain résultant du nouveau contexte stratégique (changement d'environnement ou des décisions à long terme) prend du temps et s'effectue selon des processus incertains et difficilement manipulables. Le changement culturel et comportemental ne se fait pas selon une modalité linéaire mais par oscillations, avec des phases de régression, de confusion et d'expérimentation suivies d'accélération (J. Lorsch, 1986), d'adaptation et d'exclusion.

En effet, pour que le système migratoire soussi passe d'un stéréotype défensif à une stratégie entrepreneuriale ; c'est-à-dire d'un dispositif communautaire intra-familial articulé sur le groupe ethnique de sang seulement à un dispositif stratégique individuel basé sur les alliances urbaines moyennant le réseau ethnique du sang et de fortunes, il a fallu attendre plus de trois générations, il a fallu un vecteur commun, ici la mondialisation, capable de transcrire l'ensemble des acteurs dans une configuration économique et politique absolue. Certains auteurs mal inspirés n'ayant pas le recul nécessaire leur permettant une vision d'ensemble, n'ont pas hésité à qualifier l'émigré marocain d'individu non opérationnel chez qui, l'innovation n'entre pas dans ses aspirations personnelles puisque son séjour prolongé à l'étranger n'a pas réussi à modifier son comportement productif (J.M. Chevassu, 1989). La réalité est toute autre. C'est l'environnement économique et politique marocain qui n'était pas assez favorable à l'émergence d'une entreprise MRE stratégique et cohérente[13] à côté d'une «bourgeoisie» fassie d'accès verrouillé jusqu'en 1970. D'une part, les politiques de réinsertion ou/et d'intégration des MRE dans l'économie nationale ont souvent ciblé les économies de l'émigré et non pas l'émigré en temps que valeur économique en soi. D'autre part, en créant les outils financiers d'accaparement de l'épargne d'un MRE passif (Compte Revenu, Compte Réinsertion, la B.C.P, la B.C.M), les autorités compétentes n'ont réussi, dans les meilleurs des cas, que de produire une micro PME à caractère familial qu'elles ont propulsé ensuite, dans des structures financières dans lesquelles, un MRE en fin de parcours est totalement déconnecté. De fois déstabilisée. D'ailleurs, pour des raisons sociales et politiques, les autorités officielles ont eu une attitude très réservée à l'égard des politiques d'aide au retour. Aujourd'hui, le processus migratoire est en phase avancée de son évolution. La mondialisation a placé le MRE autrement. De même, l'environnement économique et politique a changé. Il est plus favorable à l'émergence d'une entreprise transnationale et compétitive avec d'autres entreprises ou d'autres formes organisationnelles dans un marché complexe mais assez visible où malgré les enjeux de pouvoir, il y a moins de monopole fassi, moins de corruption et de complaisance. Comme le montre le cas d'Agadir, l'alliance apparaît justement comme

13. Ceci n'exclut pas la réussite d'un bon nombre d'entreprises MRE dans différentes régions du Maroc. Sauf que cette réussite n'a pu s'inscrire durablement dans un environnement de crise et de compétitivité déloyale.

une solution alternative adaptée au nouveau fonctionnement d'un marché économique plus compétitif. Avec un espace de mobilité plus large, une émergence d'élite locale plus performante capable de transcrire les nouvelles valeurs acquises au pays d'accueil sur la voie du développement soutenu dans le pays d'origine. Ainsi tirer vers le haut l'infra-société à travers la création d'emploi, la gestion des ressources humaines, l'encadrement citoyen que le politique, le social et le système fiscal n'ont pas réussi à l'entreprendre dans un contexte de course vers le blanchiment d'argent, de fuite de capitaux et de compétences. Il est vrai que la crise économique mondiale pourra dans un avenir proche réduire l'initiative MRE en terme de placement d'argents mais en aucun cas, elle ne pourra interférer le nouveau processus migratoire portée par la mondialisation en tant que firme désir du changement, d'urbanité, de citadinité et de citoyenneté au plurielle.

Bibliographie

- Abouhani A. (1999), *Pouvoirs, villes et notabilités locales, quand les notables font les villes*, publication d'URBAMA, Rabat, 214 p.
- Aubert J. (1995), *Stratégies d'entreprise: du développement patrimonial au partenariat*, Editions Liaisons, Paris, 284 p.
- Ben Attou M. (1997), « Les ressortissants marocains à l'étranger et l'immobilier: dynamisme ou investissement défensif ? le cas d'Agadir » *in La ville d'Agadir, reconstruction et politique urbaine*, publication du GERS, série colloque, Faculté des Lettres d'Agadir,pp.60-79.
- Ben Attou M. (2003), « l'urbanisme à Agadir entre la gestion urbaine, les stratégies d'acteurs et le rôle de la société civile, essai de synthèse », in *revue Géomaghreb* n°1, Info-Print, Fès, pp.77-93.
- Bernabe L.G. (2000), « émigration ou mobilité, une question de regard », Communication aux journées d'étude organisées en collaboration entre La Fondation Hassan II et le Centre d'Etude en Sciences Humaines et Sociale, Rabat.
- Berriane M. (2000), « les émigrés de retour et le développement urbain et local à Nador », Communication au Colloque international « Le rôle des émigrés à l'étranger: nouveaux entrepreneurs et nouveaux acteurs des villes du monde arabe», Tours, URBAMA, 27-28 janvier 2000.
- Chivasseau J.M. (1989), « Résultats de l'Enquête sur l'aide française à la réinsertion », rapport préliminaire, Paris, 35 p.
- Lavergne M. et Duvigneau G. (1995), « Monde Arabe, le retour du local », in *Peuples Méditerranéens* n°72-73, pp.5-30.
- Iraki A. et Tozi M. (1997), «Le rôle des élites» dans le développement local au Maroc », Projet scientifique dans le cadre du Programme international de coopération scientifique, Laboratoire ARER de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Hassan II, Ain Chok, Casablanca, 19 p.

Le rôle du Maroc comme interface migratoire, au présent

Par Mohammed Charef [1] et Juan A. Cebrián [2].

Image d'une embarcation avec 85 immigrants à bord arriverés au port de La Luz de Las Palmas de Grande Canaries fin mai 2OO6[3]

1. ORMES, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc. Responsable du Master Migrations et Développement Durable (MMDD).
2. Institut d'Economie, Géographie et Démographie, CCHS, CSIC, Madrid, Espagne.
3. L'Espagne a lancé une opération diplomatique appelée : « Plan Afrique 2006-2008 ».

Introduction

L'actualité médiatique ne manque pas, chaque jour durant, de se faire l'écho du nombre d'arrestations opérées par les autorités marocaines à l'encontre de ressortissants généralement subsahariens tout à la fois d'origine malienne, nigérienne, nigériane, sénégalaise, gambienne etc.; mais aussi, et c'est une chose assez récente pour être soulignée, de kurdes, sri-lankais et pakistanais entre autres. La provenance des candidats à l'émigration clandestine, d'aires géographiques de plus en plus distantes et éloignées, montre à la fois le caractère mondial des mobilités internationales, explique le poids des surveillances de plus en plus accrues (Bensaâd. A, 2006[4]) et l'importance des turbulences sociopolitiques qui finissent par orienter les candidats vers les goulots d'étranglement naturels que sont les mers, les isthmes et les détroits. Les plus prisés de ces derniers sont les points de contacts avec les zones de destination, comme c'est le cas du Détroit de Gibraltar, ou, plus récemment, des îles de l'Archipel des Canaries à un jet de pierre des côtes marocaines.

Il ressort de l'évidence géographique et de la logique -spatiale de la mobilité humaine, surtout quand celle-ci emprunte des voies terrestres et de surcroît clandestines, que les candidats proviennent en partie de régions limitrophes pour certains et, pour d'autres, de pays plus éloignés, mais toujours inscrits dans cette longitude cartographique que confère un certain « voisinage par transitivité ». Pour ces autres, leur situation marginale est à situer selon une autre dynamique de départ mais toujours en vue d'un objectif commun identique et d'une situation finale collective, celle de l'attente du passage vers l'autre rive qui, ici, signifie continent, société, espace, mais aussi mode de vie et aspiration à une existence meilleure empreinte de plus de liberté et de droit. Leur présence sur les rivages marocains est donc la résultante d'un état de fait, plus que d'un choix. Elle est le fruit d'une logique dynamique à la suite de laquelle ils se trouvent ainsi placés en stase, voire en transit provisoire s'ils arrivent toutefois à passer de l'autre côté de la rive africaine[5].

De ce fait, l'espace marocain est pour eux une sorte de point de chute forcé, d'arrêt provoqué par l'espace environnant constitué par le bras de mer méditerranéen d'un côté et l'océan atlantique de l'autre, or ils sont tout aussi infranchissables sans les moyens adéquats et une prise de risque accrue.

---

4. Cf Bensaâd. Ali, 'La militarisation des frontières', Libération (Journal français) du 26-07-2006, in http,//www.liberation.fr/opinion/rebonds/ 195390.fr.php

5. A un moment, nous avons mesuré les côtes des pays méditerranéens impliqués dans cette dynamique : l'Espagne, la France, l'Italie et la Grèce, en Europe et le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Egypte en Afrique du Nord, le résultat a été de 14 539 Km. Nous avons réfléchi sur la frontière linéaire avec l'Europe qui pourrait nous servir de point de repère pour une comparaison. Nous avons choisi la frontière de la Russie avec l'Europe de l'Est, une frontière qui a été un véritable casse-tête pour les Européens au cours du XXe siècle. Nous avons mesuré 4 965 Km, un peu plus du tiers de la longueur des côtes des pays méditerranéens indiqués. En d'autres mots, la Méditerranée permet une grande liberté de mouvements aux groupes de contrebandiers de personnes qui connaissent le terrain et sont très bien organisés.

Avec en toile de fond l'assaut des clôtures de Ceuta et de Melilla, en septembre-octobre 2005 et l'arrivée massive d'embarcations d'immigrants aux Iles Canaries en 2006-2007, qui ont été deux épisodes importants qui, à ce moment, ont fait la «Une des journaux» du monde entier, nous voulons analyser dans cet article la migration «clandestine», subsaharienne en majorité, qui traverse le Maroc, en route pour l'Europe.

Nous sommes conscients que nous avons à faire à un phénomène qui va au-delà de la zone d'étude[6], puisqu'il s'agit d'un processus à l'échelle continentale. Peu importe le point d'embarquement des immigrants qui arrivent sur les côtes espagnoles (le Maroc et, ces dernières années, d'autres pays de la côte occidentale de l'Afrique : la Mauritanie, le Sénégal, etc.), car nous ne sommes pas face à un problème strictement marocain, mauritanien ou sénégalais. Cependant, la position stratégique du Maroc et celle de l'Espagne sont exceptionnelles pour l'étude de la migration des pays africains en direction du monde développé ; ce n'est pas en vain que ces pays sont les deux piliers d'un des ponts les plus importants unissant les deux rives de la Méditerranée.

Le Maroc a été, au cours des dernières décennies, une des principales sources d'immigration en Espagne. De plus, plus récemment, le Maroc joue un rôle central dans la stratégie espagnole – et de l'Union européenne (UE) – de retenue de la population en provenance des pays subsahariens. Bien qu'au début des années 1990, l'Espagne et le Maroc aient signé un accord de réadmission des immigrants en provenance de pays tiers, le gouvernement marocain a mené une politique équivoque dans son application, en utilisant l'immigration comme arme de négociation en d'autres matières, comme la pêche ou les accords commerciaux et de coopération avec l'Europe. Cependant, à partir des années 2002-2003, avec la signature de conventions d'embauche temporaire de main d'œuvre et la réouverture d'importantes lignes commerciales entre le Maroc et l'UE, il s'est produit un changement d'attitude évident et le Maroc a commencé à exercer un contrôle beaucoup plus efficace de ses frontières et par là-même à protéger l'espace européen face à l'arrivée des immigrants clandestins.

6. Nous avons entrepris un certain nombre d'enquêtes de terrain, auprès à la fois des autorités locales, des organisateurs de traversées vers les îles Canaries et des candidats à l'émigration qui furent refoulés après l'échec d'une ou de plusieurs tentatives antérieures ; qu'ils soient marocains ou étrangers. Pour ce faire et afin de contourner les difficultés d'approches, nous nous sommes appuyés sur nos étudiants issus des zones enquêtées = pour nous introduire, essentiellement auprès des « organisateurs » de l'immigration et de là à rencontrer des candidats à l'émigration. Deux études de terrain furent entreprises, la première dans la région de Guelmin Smara (à partir de la ville de Tan Tan) et la seconde dans la province de Laâyoune à partir de cette même ville. L'enquête a touché huit organisateurs de traversées clandestines et soixante candidats au départ, hommes et femmes (la précision mérite d'être signalée dans la mesure où ces dernières sont généralement moins nombreuses à accomplir ce périple et de toutes façons plus difficiles à approcher parce qu'encadrées par la communauté masculine où elles comptent parfois un proche de degré de proximité variable comme un frère ou un cousin). Cette enquête a été réalisée en 2005, dans le cadre du projet «Circulations migratoires entre l'Afrique noire et le monde arabe et nouvelles configurations urbaines», financé par le Ministère de la Recherche française et le CNRS (Développement Urbain Durable (DUD)) dont Sylvie Bredeloup assure la direction scientifique. Nous avons entrepris en 2009, une nouvelle étude avec les mêmes critères en collaborations des étudiants du Master Migrations et Développement Durable de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Ibn Zohr d'Agadir.

Cette politique de contention a néanmoins de sérieux détracteurs (par exemple : Khachani. Mohamed, 2006)[7]. Selon l'opinion de nombreux auteurs, la « *loi sur l'entrée et le séjour des étrangers dans le Royaume du Maroc, sur l'émigration et l'immigration irrégulières* »[8], qui serait l'instrument juridique par lequel le Maroc s'attribue la capacité d'intervention, en contrôlant les processus d'entrée, de sortie et de circulation sur son territoire, est clairement en contradiction avec la « *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (résolution 45/15)*[9]», signée par de nombreux pays africains, y compris le Maroc, en 1993. Et cela parce que la majorité des immigrants subsahariens sont des jeunes qui veulent échapper à la pauvreté, à des régimes politiques répressifs, au recrutement militaire obligatoire, etc..., et qui sont à la recherche d'un emploi à l'étranger pour pouvoir envoyer de l'argent à leur famille et assurer ainsi leur survie.

Selon ces auteurs, nous nous trouverions donc face à un cas flagrant d'externalisation de la gestion de problèmes frontaliers. Comme c'était le cas de l'Espagne avant son entrée dans la CE/UE, le Maroc représente maintenant une barrière de sécurité face à l'arrivée irrépressible de travailleurs africains. Dans le cas du Maroc, l'accord d'externalisation s'est négocié d'une manière beaucoup plus explicite. L'Europe « a embauché » le Maroc comme « gendarme » des immigrants clandestins africains, en lui accordant en échange des avantages économiques de premier ordre.

Malgré tout, les crises migratoires (franchissement des barrières, pateras, cayucos, etc.) ont aussi des effets co-latéraux positifs, parce qu'elles attirent l'attention de nombreux acteurs sociaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Elles permettent de mieux connaître les trajectoires de la migration, en évitant les obstacles naturels et ceux de nature politique et administrative de même qu'elles favorisent l'approbation d'accords qui améliorent les conditions humaines des itinéraires du futur.

1. La crise des cayucos

La pression de l'immigration clandestine africaine sur les côtes andalouses a nettement diminué à partir de 2005 et jusqu'à ce jour. Depuis le Maroc, en traversant la Méditerranée, on atteignait les plages de Cadix, Malaga, Grenade ou Almeria. De façon inattendue, à partir de début 2006, les débarquements ont proliféré aux Iles Canaries en provenance des côtes du Sud du Maroc, du Sahara occidental, de la Mauritanie et même directement du Sénégal.

Ce changement est dû, en premier lieu, à l'implantation du SIVE (Système intégral de vigilance extérieure) aux abords du Détroit de Gibraltar. Ce système–une application de la technologie la plus récente de gestion de signaux électroniques pour la détection d'objets mobiles dans un champ instable–a permis de blinder une grande partie de la façade maritime andalouse.

7. Président de l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations (A.M.E.R.M), interview donné au journal Libération du 14 février 2006.

8. Cf à ce sujet notamment http://www.migreurop.org/IMG/pdf/dossier_de_presse-oujda.pdf.

9. Cf à ce sujet notamment http://www.migreurop.org/IMG/pdf/dossier_de_presse-oujda.pdf.

D'autre part, les villes de Ceuta et de Melilla, même si elles ne font pas partie de l'espace Schengen, de libre circulation des personnes, sont sous contrôle espagnol. Pour cette raison, si l'on parvient à accéder à une de ces deux enclaves, même s'il sera nécessaire ensuite d'échapper aux contrôles postérieurs plus exhaustifs pour entrer en Europe, les risques de ces opérations ne sont pas plus élevés que ceux de la voie clandestine. Habituellement, en plus, les subsahariens qui atteignaient ces villes en route pour l'Europe n'étaient pas interceptés, entre autre chose, parce qu'il était impossible de déterminer leur provenance. Ce n'était pas le cas pour les Marocains qui étaient rapatriés dans un délai de 24 heures après leur arrestation. Tout cela a produit une saturation d'immigrants irréguliers dans les villes espagnoles qui se trouvent sur le territoire africain et la construction subséquente de barrières infranchissables –double mur, route au centre, tours de surveillance, senseurs nocturnes, etc... – financés par toute l'Union européenne, comme l'a été aussi l'implantation du SIVE[10].

Finalement, le gouvernement du Maroc a accepté de renforcer ses frontières et d'expulser vers le Sud les immigrants subsahariens attrapés sur son territoire; spécialement, à partir des assauts aux clôtures à Ceuta et à Melilla en septembre-octobre 2005. Plusieurs assauts massifs des périmètres frontaliers des deux villes autonomes ont eu comme résultat plus de mille cinq cents subsahariens dans les centres marocains de résidence temporaire d'immigrants.

Le résultat a été l'ouverture de nouvelles routes, toujours plus au Sud : de Sidi Ifni, Wad Amma et Tarfaya au Maroc, les immigrants clandestins se sont déplacés en direction de Laâyoun et Dakhla dans le Sahara marocain, et plus au Sud, jusqu'à Nouadhibou en Mauritanie.

Jusqu'en octobre 2005, depuis le pays d'origine (Nigeria, Côte d'Ivoire, Libéria, Mali, Sierra Léone, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Zambie, Cap Vert, Sénégal et Mauritanie), l'itinéraire des subsahariens pour atteindre l'Espagne suivait deux routes fondamentales :

1) La plus fréquentée, par l'intérieur, jusqu'à Tamanrasset en Algérie, et de là, en passant par Ghardaia et Maghnia jusqu'au Maroc, ils traversaient le Détroit de Gibraltar en utilisant des pateras ou des canaux pneumatiques de 5 à 10 mètres de long et dotés d'un seul moteur d'une puissance de 10 Chevaux (CV). Par cette voie, en 2005, 213 pateras et un total de 4 751 immigrants illégaux sont arrivés en Espagne.

2) La seconde route, moins utilisée, consistait à descendre le long de la côte atlantique du Maroc et à s'embarquer jusqu'aux Iles Canaries.

10. Selon les données du Ministère de l'Intérieur espagnol, seulement en 2003, 29,5 millions d'euros ont été investis dans les installations du SIVE. En 2005, 28,1 millions d'Euros ont été dépensés pour les clôtures de Ceuta et de Melilla et 2,64 millions d'Euros pour l'entretien des installations frontalières en 2006. En 2005, 13 millions d'Euros de frais avaient été annoncés pour créer et améliorer les Centres d'Internement pour Etrangers. De plus, un budget de 24,91 millions d'Euros avait été prévu en 2006 pour couvrir les frais de transports causés par le renvoi des immigrants et 4 millions d'Euros pour d'autres types de soins dérivés de l'immigration.

A partir d'octobre 2005, d'abord à partir de la Mauritanie et ensuite du Sénégal, encore plus au Sud, les embarcations transportant des immigrants clandestins ont commencé à se diriger en masse vers les Canaries.

Actuellement, la migration subsaharienne suit deux chemins au cours de son étape continentale : par l'intérieur, du Nigeria jusqu'en Mauritanie (Nouadhibou), en traversant le Niger et le Mali ; par la côte, depuis le Libéria jusqu'en Mauritanie (Nouakchott et Nouadhibou), en passant par le Sierra Léone, les Guinées, la Gambie et le Sénégal.

Les immigrants clandestins marocains, eux-mêmes conscients de la plus grande facilité d'entrée en Europe par les Canaries, commencent à descendre le long de la côte jusqu'à Zouerate et Nouadhibou, dans un premier temps et le Sénégal par la suite. Début 2006, environ 10 000 africains se sont concentrés le long de la voie de chemin de fer qui transporte le minerai de fer depuis les mines de Zoverat jusqu'au port de chargement de Nouadhibou, et leur nombre n'a pas cessé d'augmenter au bénéfice des mafias qui contrôlaient la traversée en cayuco jusqu'aux Canaries. Les cayucos et les bateaux qui les remorquent jusqu'à proximité des côtes canariennes partent de Nouadhibou. Le cayuco possède deux moteurs de 40 à 60 CV et il est long de 14 à 20 mètres, il peut transporter autour de 100 passagers. Les cayucos couvraient le trajet Mauritanie-Canaries en trois jours et en 7-10 jours pour la traversée depuis la côte sénégalaise.

Au début, la plupart des embarcations pleines d'immigrants arrivaient jusqu'aux côtes de Lanzarote et Fuerteventura. Ensuite, elles ont commencé à débarquer à Grande Canaries, La Gomera et Tenerife, où le SIVE n'était pas encore mis en place.

L'archipel canarien fait partie de l'espace Schengen, de libre circulation des personnes dans l'UE. Mettre le pied sur une plage canarienne c'est réellement arriver en Europe. Le Gouvernement régional canarien a négocié avec le Gouvernement espagnol la répartition, par solidarité, d'une partie de ses immigrants illégaux entre les autres communautés autonomes de la péninsule, après les avoir hébergés et soignés en cas de besoin.

L'arrivée de près de 11 000 subsahariens « sans papiers » au cours du premier semestre 2006 a débordé les centres d'accueil des Canaries. Au fil des mois, en 2006, la fréquence des arrivées a augmenté de plus en plus. L'Union européenne, en bloc, et l'Espagne en tant qu'exécutrice de sa politique, ont pris la décision de stopper le flux des cayucos. Avec l'assistance de l'agence Frontex, l'opération HERA[11] a été mise en place et elle

11. FRONTEX, dont le nom s'inspire de l'expression française 'frontières extérieures' est sise à Varsovie ; c' est une agence communautaire est instituée 26 octobre 2004. Elle coordonne la coopération entre États membres en matière de gestion des frontières extérieures. En 2006, les principales opérations communes – Hera I et Hera II – se sont concentrées sur le flux d'immigrants illégaux en provenance d'Afrique passant par les îles Canaries. Les statistiques montrent qu'à la suite de ces opérations majeures, près de 5000 immigrants illégaux ont été empêchés d'entrer sur le territoire européen et qu'entre 2006 et 2007, une diminution de 70% de l'immigration clandestine a été constatée aux Canaries. La coopération des pays tiers – notamment la Mauritanie et le Sénégal – a été essentielle au succès de ces opérations.

s'est répétée plusieurs fois avec la participation occasionnelle de patrouilles marocaines et mauritaniennes. Inexorablement, le SIVE s'est installé dans tout l'archipel. 2006 et 2007 ont été les années de crise ; ensuite, la pression africaine s'est ralentie. En 2006, près de 39 000 immigrants clandestins ont été interceptés alors qu'ils se déplaçaient vers les Canaries en cayucos (75% d'entre eux dans les eaux juridictionnelles espagnoles et 25% dans les eaux africaines) ; en 2007, 24 500 personnes ont été interceptées (seulement 50% dans les eaux espagnoles, l'autre moitié dans les eaux africaines).

Même si l'arrivée massive d'Africains aux Iles Canaries a cessé, la pression continue toutefois à s'exercer et la surveillance devient extrême. Après la pointe des années 2006-2007, la route qui traverse la Libye et se termine en Italie ou à Malte, après avoir traversé la Méditerranée, recommence à canaliser un flux supérieur de clandestins. Selon les chiffres de Frontex (décembre 2008[12]), l'Italie et Malte reçoivent 18 400 passagers de pateras et de cayucos ; les Canaries, seulement 8 500[13]. Nous reproduisons, ci-dessous, (figure 1) un graphique des arrestations d'immigrants irréguliers en Méditerranée centrale (Italie et Malte), en Méditerranée occidentale (Espagne) et dans l'Atlantique (Canaries, Espagne), élaboré par le groupe MTM[14]

Parallèlement, le Gouvernement espagnol a lancé une opération diplomatique (Plan Afrique 2006-2008), pour parvenir à des accords bilatéraux et multilatéraux avec les pays émetteurs d'immigrants, en leur offrant des investissements dans des projets de co-développement en échange d'un contrôle policier africain plus important de l'émigration clandestine. **L'UE a aux Canaries sa frontière la plus méridionale qu'elle se doit de patrouiller minutieusement.**

12. En 2008, sur les 14.000 personnes qui ont tenté de rejoindre l'archipel espagnol, plus de 5400 (soit plus de 40 % au total) ont été interceptés dans l'Atlantique, et donc directement refoulés sur les côtes d'origine. Les autres sont parvenus à rejoindre les Canaries, 8522 personnes jusqu'au 14 décembre (soit 36 % de moins que l'année 207) : cf. Http://maghrebinfo.actu-monde.com/archives/article1501.htm.

13. Il est difficile de calibrer le poids de l'arrivée des embarcations en Europe, à cause de l'hétérogénéité des sources consultables. Dans ce cas, alors que le Frontex publie les chiffres que nous avons reproduits, le Haut Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés (UNHCR, cité par REUTERSF 04/11/2008, 16 :42) publie les chiffres suivants : près de 30 000 personnes étaient arrivées illégalement en Italie par la mer au cours des dix premiers mois de 2008 ; 2 600 à Malte au cours des neuf premiers mois de 2008 ; 10 700 en Espagne pendant les dix premiers mois de 2008.

14. MTM : Dialogue sur la Migration de Transit en Méditerranée ; ICMPD, Europol, Frontex, 2007.

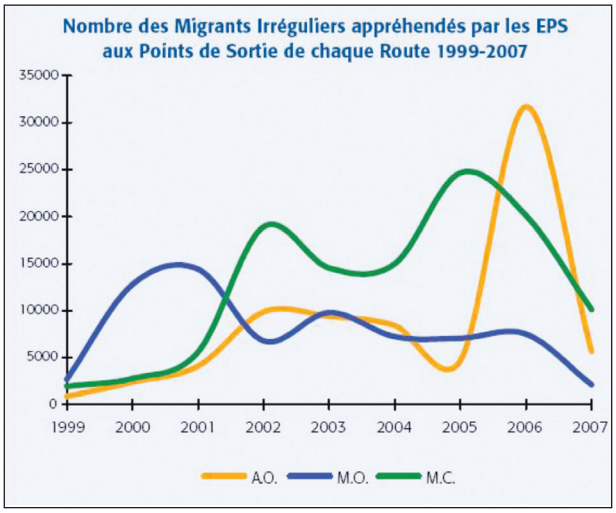

Figure 1. Personnes interceptées par des agents européens (EPS) lorsqu'elles naviguaient de façon irrégulière en direction de l'Europe, en provenance du Nord et de l'Ouest de l'Afrique : 1999-2007 (ICMPD, Europol, Frontex, 2007). A.O.: Atlantique; M.O.: Méditerranée occidentale; M.C.: Méditerranée centrale. Note: Ni la France ni le Portugal ne sont inclus.

2. Dangers d'un parcours : traversées clandestines, stratégies en réseau et gestion politique

Le passage des candidats subsahariens à l'émigration clandestine par le Maroc est ancien, bien qu'il n'ait jamais atteint auparavant l'importance numérique qui caractérise la période actuelle. Il remonte au moins aux années soixante-dix, dilué mais persistant dans les années qui vont suivre, il faudra attendre la signature des accords de Schengen pour qu'il prenne son envolée, avant de devenir ce qu'il est de nos jours. La petite histoire voudrait que le premier noyé du détroit l'ait été quelques jours seulement après la mise en application des accords de Schengen.

La fonction interface du Maroc, depuis toujours

Un panorama historique nous apprend que depuis des siècles, des pistes caravanières que les nomades, marchands et pèlerins avaient coutume d'emprunter (du temps des splendeurs des royaumes africains) et dont l'abandon au profit de modes de transport modernes (principalement maritime puis aérien) les a fait progressivement disparaître des cartes géographiques et mentales. Chemin tracé de tout temps et marquant de ce fait le lien entre la partie nord et sud de l'Afrique, point de jonction fécond par lequel islamisme et animisme ont parfois su se fusionner de manière complémentaire, commerce des épices et des métaux précieux à la suite duquel le syncrétisme culturel s'est opéré de façon indélébile marquant les populations et leur histoire. Ces territoires sont marqués du sceau des zaouïas, des confréries religieuses, comme autant d'espace sacral et vestiges d'une relation toujours entretenue par le va et vient incessant des individus. Par sa position géographique et ses relations historiques privilégiées avec l'espace sahélo-soudanais, le Maroc a maintenu et maintient toujours des échanges humains relativement intenses avec cet espace. D'où la présence d'un côté comme de l'autre d'une communauté commerçante et estudiantine relativement importante et depuis le milieu des années quatre vingt d'une population en transit pour l'Europe, de plus en plus nombreuse.

Jusqu'au début du vingtième siècle, le Maroc était largement ouvert sur l'espace Sahélien en général et Ouest africain en particulier. Les relations concernaient les échanges humains des produits et des biens de consommation, mais aussi une circulation très dense des idées, tout particulièrement religieuses. Les pistes de liaisons sont historiquement indissociables de la naissance de l'Afrique Islamique, ce sont celles qui furent empruntées par les populations occidentales qui islamisent l'Afrique. A la fois religieuses et commerciales, elles traversent les montagnes de l'Atlas, les oasis sahariennes lient le Maroc au Nord à l'Afrique de l'Ouest (Bilad Soudan). Néanmoins, certains auteurs, soulignent l'importance des échanges, même avant l'avènement de l'Islam. Ces derniers se trouvent jalonnés par des villes mythiques, telles que Sijilmassa, Awdaghost, Tamentit, Araoune, Teghazza, Chinguitti, Tombouctou, Gao ou Agadès…. A certaines périodes de l'histoire du Maroc, on pouvait voyager des rives du fleuve Sénégal au Nord de l'Espagne en empruntant le même axe tout en étant dans le même royaume ! Période tout à la fois glorieuse et bénie à en croire de nombreux chroniqueurs.

La réactivation des chemins d'antan

Mais, la colonisation et le développement du commerce moderne et des moyens de transports finiront par affaiblir les échanges traditionnels et quasi naturels entre ces deux espaces. La découverte du pétrole réduira d'autant le rôle des villes traditionnelles, mais fera surgir assez paradoxalement du néant, des villes liées à la phase de d'exploitation des richesses minières comme Tamanrasset. Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes que de pouvoir s'interroger sur la réactivation de pistes caravanières par ces nouveaux nomades de circonstance que sont les candidats à la migration clandestine ! En effet, on constate que de nombreux ressortissants subsahariens empruntent ces chemins d'antan pour gagner les côtes méditerranéennes (comme objectif et point de mire), empruntant par là même le trajet parcouru, pour d'autres motifs, par leurs ancêtres et aïeuls. On remarquera que si les moyens de transport, plus ou moins modernes, évoluent depuis ceux de leurs prédécesseurs, il n'en reste pas moins qu'une constante demeure dans cette trajectoire, à savoir une perception particulière liée à la temporalité. Il y a parmi eux ceux qui ont quitté leurs foyers familiaux depuis plusieurs mois et peuvent demeurer des semaines voire des mois durant, dans une région ou une ville. Ils gèrent tant bien que mal ce qui ne sera qu'une halte forcée. Il pourvoira à ses besoins par un travail éventuel en vue de réunir un pécule pour poursuivre le voyage. Comment pourrait-il en être autrement pour des individus ayant dans certains cas quitté leur foyer familial depuis parfois plusieurs années -vingt quatre mois selon le témoignage de ressortissants gambiens ou congolais, voire plus dans d'autres cas.

La carte est une simplification de la carte des routes de la migration irrégulière, élaborée par ICMPD (International Centre for Migration Policy Development), Europol et Frontex. Nous l'utilisons pour présenter les principales routes de la migration transsaharienne et les routes maritimes complémentaires ou alternatives.

Nous voulons attirer l'attention, même s'il ne s'agit que d'un nombre toujours réduit de personnes, sur l'arrivée par avion d'immigrants asiatiques dans des villes du Sud du Sahara, pour s'unir à des groupes organisés qui facilitent l'arrivée par les terres, avec un

trajet final par la mer pour rejoindre l'Europe. Les sondages signalent les villes d'Addis Abeba (Ethiopie), N'Djamena (Tchad), Niamey (Niger), Accra (Ghana) et Bamako (Mali).

Ainsi donc, le schéma du trafic subsaharien des personnes se réduit à trois axes fondamentaux. A l'Est, la route depuis la Corne de l'Afrique jusqu'en Libye et au centre, la route qui va de l'Afrique équatoriale jusqu'à la Méditerranée se divisant en deux branches, une vers la Libye et l'autre vers le Maroc. Kufra est le nœud dominant de la route de l'Est, et Agadès, la clé de passage de la fourche centrale. C'est pour cette raison que nous nous attarderons à décrire en détail ces deux enclaves dans la section suivante.

Il y a d'autres points de croisement sur le réseau d'itinéraires qui méritent d'être soulignés. Ce sont, sur les deux routes centrales, les villes de Kano (Nigeria), qui draine un immense bassin migratoire du Congo jusqu'au Ghana, Gao (Mali), qui joue un rôle semblable dans les autres pays et, bien sûr, Tamanrasset (Algérie).

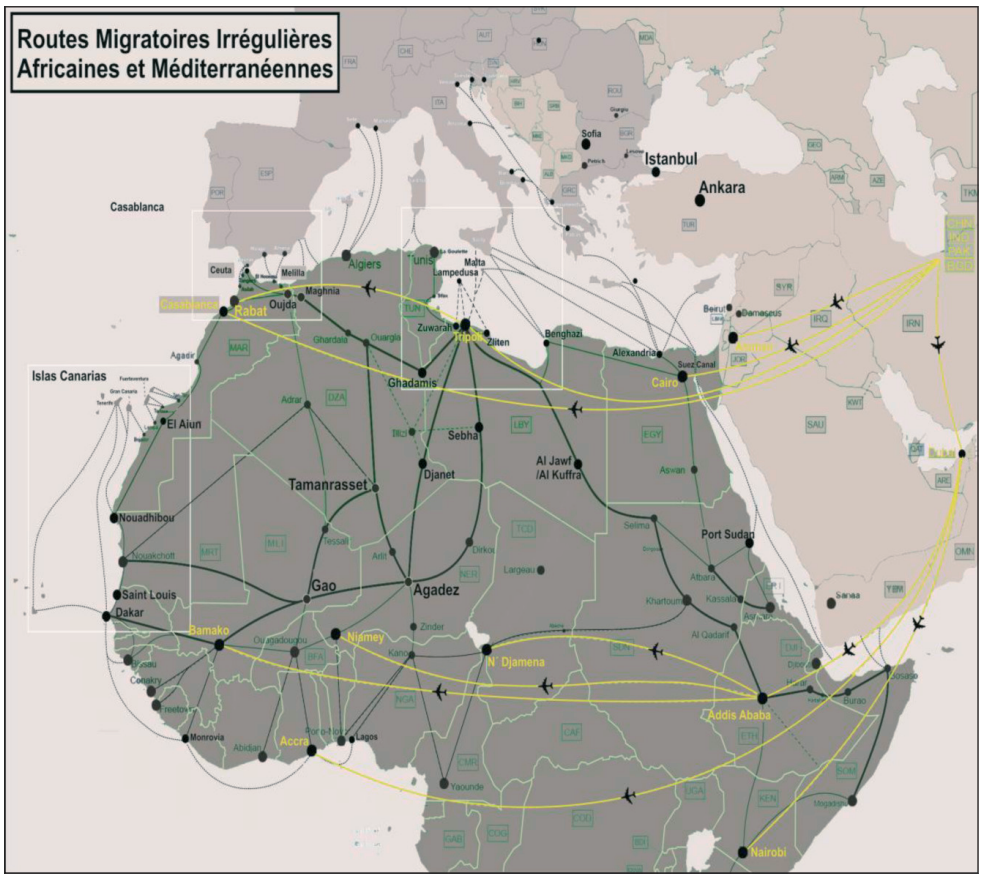

Si nous examinons la carte avec attention, nous verrons que la route centrale traverse le désert en territoire algérien et, par contre, évite la côte de ce pays pour s'embarquer vers l'Europe. Divers facteurs peuvent expliquer ce phénomène. Le premier et le plus décisif est le rôle historique de l'Algérie en tant que grande colonie française dans la région. Pour ce faire, les Français avaient développé des infrastructures qui leur permettaient de dominer tout leur territoire. Ils avaient développé l'axe Nord-Sud jusqu'à Tamanrasset, presque à la frontière avec le Niger, pour exploiter aussi quelques mines importantes. A l'époque coloniale, on parlait d'une grande autoroute qui commençait à Calais, traversait toute la France, se prolongeait par la mer entre Marseille et Alger et descendait jusqu'au cœur du désert algérien. En marge de la rhétorique, tous ces espaces avaient certainement beaucoup de relations entre eux, au niveau économique et politique. L'indépendance de l'Algérie a mis fin à ces liens et le pont Marseille-Alger a disparu de la carte. Pour cette raison, la migration qui monte par l'Algérie depuis l'Afrique centrale, bifurque dans deux directions en s'approchant de la côte, l'une vers la Libye et l'autre vers le Maroc. Nous avons précisé que plusieurs facteurs étaient évoqués ce qui semble vrai quand on sait que les côtes libyennes et marocaines sont plus proches de l'Europe que les côtes algériennes. Ainsi, les routes maritimes irrégulières se situent autour du Détroit de Gibraltar et de ses environs, et sur la route entre Tarabulus/Tripoli (Libye) et la Sicile.

EN GUISE DE CONCLUSION

Partant de ce constat, on peut demander dans quelle mesure et sous quelles formes incidentes, les pays du Maghreb en général et le Maroc en particulier, peuvent se doter ou tout du moins se prévaloir d'une politique migratoire globale. Car il s'agit bien, jusqu'à présent d'une simple tentative de gestion du phénomène étant donné qu'ils ne sont pas en mesure de contrôler les flux de départs correspondants, que ce soit ceux des autochtones ou des transitants. Les responsables marocains conscients de cette dérive, et de la situation particulièrement délicate du Maroc, comme espace de départ et de transit, ont cherché à sensibiliser la communauté internationale, mais jusqu'à présent sans résultat probant.

Les assauts massifs contre les murs de barbelés dressés dans les sillages de Ceuta et de Melilla ne peuvent et ne sauraient être réduit à de simples questions de sécurité. Ces murs ne sont pas juste des clôtures à miradors et à épines. Ils sont le symbole du différentiel de développement entre deux sphères inégalitaires. Ils délimitent, ce qui est une circonstance aggravante, la frontière la plus inégalitaire, en termes économiques, de toute l'Union européenne et même de l'OCDE. Les assauts et leurs gestions ne sauraient, non plus, relever de la seule responsabilité du Maroc ou même de l'Espagne. Ils posent les termes des rapports entre pays riches et pays pauvre. Entre le Nord et le Sud. Entre le continent africain et le continent européen. Ils doivent nous interpeller en ce qu'ils charrient comme malheurs : Pauvreté, famine, conflits armés et absence de perspectives d'avenir dans la plupart des pays africains.

Ces événements n'étaient pas seulement dramatiques pour les seules consciences européennes ou internationales. Elles ont aussi heurté et blessé les consciences marocaines. Le Maroc et les marocains se sont sentis interpellés par l'opinion publique internationale, par les médias, par les ONG sur une question, qui jusqu'alors, se lovait sournoisement sur les flancs respectifs de la Méditerranée. Il est nécessaire d'appréhender les mobilités, en mettant l'accent sur ce qui circule, sur ce qui part d'un point, pour se rendre dans un autre, en mettant l'accent sur ce qui rapproche, interconnecte, unit consolide le continuum et l'interpénétration des espaces au dépend d'une approche uniquement sécuritaire.

Aussi, il est urgent pour l'Europe, première concernée, d'avoir une stratégie globale sur la problématique des migrations. Dans cette stratégie le Maroc peut et doit prendre toute la place qui lui revient. Cette place ne peut être réduite à la fonction de vigile ou de garde frontière. L'Europe, en particulier les pays de la rive sud de la méditerranée, doivent aider le Maroc en particulier et les pays du Maghreb en général, à devenir des puissances régionales. Ce n'est pas de l'altruisme. C'est plus qu'un intérêt partagé. C'est une exigence géostratégique. Les migrations ne doivent plus être vues uniquement comme un problème mais plutôt une opportunité, dont il est nécessaire de valoriser l'apport, tant dans les pays d'origine que d'installation. C'est un pont entre les deux rives, c'est une fenêtre sur le monde pour l'Afrique et les africains, c'est l'expression vivante de notre interdépendance.

Déplacement de main d'œuvre ou migration ? Le cas du travail agricole des marocaines en Espagne

Ahlame Rahmi*[1]*,

Sous le terme de migration circulaire, on désigne aujourd'hui une migration de travail caractérisée par des faibles durées de résidence et des allers retours fréquents entre pays d'accueil et d'origine. Ce type de migration est valorisé par l'ensemble des bureaucraties qui ont l'ambition de proposer des modèles de gestion et de contrôle de la migration. Présentée comme un modèle vertueux, la migration circulaire est encensée lors de meetings politiques comme dans les colloques d'experts, et y compris dans les travaux de recherche[2].

Dans un document de la commission européenne sur la migration circulaire du 16 mai 2007, elle est présentée comme « *une forme-clé de migration qui, si elle est bien gérée, peut aider à réaliser l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre au niveau international, et contribuer ainsi à une répartition plus efficace des ressources disponibles et à la croissance économique* »[3]

Actuellement au Maroc, l'envoi d'ouvrières agricoles marocaines pour les saisons de fraises à Huelva, entrant dans ce registre de « migration circulaire » tient le devant de la scène politique et médiatique. Avec une belle unanimité, les médias comme les politiques qui l'organisent, tant au Maroc qu'en Espagne, font de cette expérience une sorte de modèle, voire d'utopie dont on souligne le caractère exemplaire et vertueux.

La convention spécifique, signée entre l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC)[4] et la commune de Cartaya pour le recrutement de

---

1. Doctorante en sociologie, Université de Provence, LAMES, Aix-en- Provence, France

2. Le CARIM consacre un module de recherche à la migration circulaire dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Financé par le programme européen AENEAS le CARIM a pour objectif de réaliser « des recherches appliquées orientées vers les décideurs politiques, dans le but d'identifier et d'analyser les questions émergentes, et de fournir un appui à la définition et au suivi des politiques publiques » www.carim.org

3. http://eurlex.europa.eu/smartapi/cgi/sga_doc?smartapi!celexplus!prod!DocNumbertypedoc=COM final&an_doc=2007&nu_doc=248.

4. L'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) est sous la tutelle du Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, l'ANAPEC a été créé en 2000 et elle a pour principale mission l'intermédiation sur le marché de l'emploi national mais aussi « l'instruction des offres d'emploi= =émanant de l'étranger et la prospection de toutes les opportunités de placement à l'étranger de marocains candidats à l'émigration ».

travailleurs saisonniers, a particulièrement les honneurs de la presse marocaine et espagnole[5] qui lui donne un caractère exemplaire.[6]

L'Union européenne cite cette convention comme un modèle de référence, la secrétaire d'Etat espagnole pour la migration, Mme Consuelo Rumi, déclare que les politiques en matière d'immigration en cours à Huelva et à Cartaya sont le meilleur exemple à suivre par les autres localités[7]. En parallèle l'ANAPEC, responsable du dossier des recrutements, a mis en place un système de promotion et de valorisation de son action. Elle organise des séminaires de sensibilisation et d'information en direction des journalistes, étudiants et chercheurs. Tant côté marocain que côté espagnol, ce qui revient sans cesse dans ce chœur d'auto-satisfaction, c'est le taux de non retour. « *Seulement 12,8% des 4632 femmes marocaines ne sont pas rentrées, une fois finie leur « mission » à Huelva. Ce qui diffère beaucoup des 90% et 50% qu'ont a enregistrés en 2005 et 2006 lorsque les contrats étaient en direction des hommes marocains. Une nouvelle réalité dans laquelle tout le monde sort gagnants…la femme marocaine est en train de gagner la bataille de la migration en Espagne et une partie de la France* ».[8]

Dans son intervention à la Commission Européenne les 1er et 2 juillet 2008, Juan Luís Molins de la mairie de Cartaya insiste fortement : « la réduction du taux de non retour des Marocaines dans leur pays d'origine a chuté de 60% en 2005 à 9% en 2007 ».

Quelques chercheurs[9] commencent à s'intéresser dans une perspective critique à ce programme. Ils dénoncent à juste titre la violence symbolique faite aux travailleurs dans le fait que, sous prétexte de recentrer l'action politique sur le thème migratoire, on la décentre de la régulation du travail, livrant alors en toute impunité ces femmes à des formes d'exploitation très brutales. Sans remettre en cause ces analyses, il me semble néanmoins nécessaire de questionner la construction même des évidences, comment les politiques construisent des effets de vérités. Car après tout, pour le dire abruptement, en quoi ces femmes sont elles des « migrantes » ? En quoi ce qu'elles accomplissent, qui s'inscrit plus profondément dans la réalité des mobilités saisonnières très traditionnelles du travail agricole, serait « migration » ? Ce sont donc ces « effets de vérité » qu'on veut interroger ici, tant du point de vue des procédures mises en œuvre que du point de vue, souvent oublié, des projets et vécus personnels des femmes concernées. La posture que nous avons adopté, nous permet de considérer les choses non pas du point de vue des

5. Voir à ce propos la synthèse quotidienne de la presse marocaine faite par le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle : www.aft.gov.ma/Docs/1114200921641PM.doc

6. Des exemples de titres d'articles marocains et espagnols : « Les marocaines prisées : 18 000 saisonnières marocaines participeront à la cueillette des fraises en Espagne»; « Plus de 9.000 marocaines travailleront à Huelva au sud de l'Espagne en 2009 » ; « Récolter les fraises en Espagne pour le pain de la famille au Maroc » « Manos para la fresa Huelva »

7. http://ayto cartaya.com/inmigracion/option. com_contenttask. viewid=176=82

8. http://identidadandaluza.wordpress.com/2008/11/18/espanamarruecos-migracion-feminina-circular-como-medio-de-cooperacion-para-el-desarrollo-cartaya-como.

9. Emmanuelle Hellio (2008) « Ici, tu es là pour travailler, travailler et travailler, c'est tout », in Vues d'Europe, N°3, Avril 2008, http://ep.reseau- dEurope3.pdf.

catégorisations institutionnelles mais du point de vue du sens que les acteurs donnent à leurs expériences[10].

Ce travail est un chapitre d'une thèse en cours sur les migrations et les mobilités féminines marocaines. La thèse porte sur les formes historiques de la mobilité des Marocaines et les rôles amnésiés des femmes, et aussi sur une analyse anthropologique des formes de mobilités et migrations féminines. S'agissant de la migration circulaire agricole dont elle est question dans cet article, notre travail a porté sur l'analyse des mécanismes et dispositifs mis en place dans le cadre de la convention Aeneas-Cartaya, complété d'un travail ethnographique auprès des femmes de la région de Moulay Driss ayant accompli cette mobilité. Ce travail ethnographique a été mené lors de cinq séjours dans le douar de ces femmes avec des entretiens individuels et collectifs dans le réseau familial concerné par le départ.

Des cueilleuses sous contrôle

Créé en 2004 par l'Union Européenne, le programme AENEAS[11], est un programme pluriannuel qui porte sur des aides financières et techniques de l'Union aux pays tiers pour une meilleure gestion des flux migratoires. Il a trois priorités : l'aide au développement local, la lutte contre la migration clandestine, l'aide au retour.

Dans le cadre de ce programme, l'Union Européenne a approuvé le projet AENEAS-CARTAYA, intitulé «Programme de gestion éthique de l'immigration saisonnière», établi entre le Maroc et la province de Huelva en Espagne, dont la municipalité de Cartaya est l'initiatrice. Le budget de ce projet est de 1.495.000 Euros, pour une participation de l'Union Européenne à hauteur de 1.196.000 euros. Il vient d'être reconduit en 2008 par l'Union Européenne.

Le projet AENEAS-CARTAYA, vise à mettre en place un système de gestion intégrale de l'immigration temporaire des travailleurs marocains. On notera dans l'ensemble de ses objectifs celui de développer la migration légale pour les emplois temporaires entre les deux régions et prévenir le passage de ces travailleurs à la clandestinité par des tactiques visant à garantir un retour quasiment certain des travailleurs à la fin de la saison. Il revient à l'ANAPEC de procéder à la présélection des candidates, la sélection finale se passe au Maroc en présence des partenaires espagnols. Les «répétitrices»[12] reçoivent un contrat nominatif et ne refont pas la procédure de sélection. Une fois les procédures administratives accomplies (signature du contrat, ouverture d'un compte bancaire, dépôt du dossier pour le visa), les femmes rentrent chez elles et attendent qu'on les contacte. Un rendez vous leur est fixé au port de Tanger pour rejoindre Tarifa. Là, elles sont réparties dans des bus qui les emmènent vers leurs lieux de travail et de séjour,

10. Clifford Geertz (1986) «Savoir local, savoir global : les lieux de savoir», Paris, PUF, p. 290.

11. Programme d'assistance financière et technique aux pays tiers dans les secteurs de l'immigration et de l'asile.

12. C'est le terme utilisé pour désigner les femmes qui ont déjà fait une saison de fraises à Huelva et qui ont fait le retour au Maroc.

avec un encadrement marocain et espagnol. Leur durée de séjour dépend entièrement du patron. De retour au Maroc elles doivent se faire enregistrer au consulat de Tanger. C'est la condition sine qua non d'un contrat nominatif pour la prochaine saison.

En 2005, 1.370 femmes ont été recrutées, 2.299 en 2006, 5.115 en 2007, 12. 000 en 2008 et 16. 000 étaient prévues pour l'année 2009 mais seules 10500 ont bénéficié d'un contrat. Les conditions stipulées dans le projet sont : un CDD de 3 à 6 mois, un salaire de 34 à 37 euros/jour travaillé, la possibilité d'effectuer des heures supplémentaires rémunérées, un logement à la charge de l'employeur, un congé hebdomadaire d'un jour, le transport du lieu de résidence en Espagne au lieu de travail à la charge de l'employeur. La couverture médicale est assurée en Espagne et au Maroc pendant la période de travail.

Ce type de contrat ne diffère pas de ce qui se pratique depuis longtemps dans nombre de pays européens ; c'est le cas de l'Allemagne avec ses travailleurs saisonniers, de l'Autriche avec ses *ertehelger* (aides agricoles), de l'Italie avec sa politique de quota. C'est le cas aussi de la France avec les contrats OMI. Ils auraient d'ailleurs inspiré le modèle espagnol[13].

Des similitudes existent entre ces différentes formes de travail agricole saisonnier (le caractère temporaire du séjour, la définition du cadre de travail (où, chez qui, combien de temps) et la nécessité du retour du travailleur saisonnier dans ce pays d'origine). Elles répondent à «un renouveau de l'utilitarisme migratoire» (A.Morice, 2004)[14], sont organisées selon une logique sécuritaire et disciplinaire voire produisent certaines formes d'esclavage modernes (C.Brovia 2008[15], S.Palidda 1999[16], N.Bell 2003[17]).

En somme, on peut affirmer que les contrats à l'origine pour la cueillette des fraises à Huelva ne sont qu'une énième forme de recrutement de travailleur saisonnier étranger. Leurs seules spécificités est d'être exclusivement réservé à des mères de famille âgées de 18 à 40 ans et ayant des enfants à charges de moins de 14 ans. On voit bien à ce moment là que le ciblage repose sur des critères sociaux plus que techniques. On cible des femmes selon leur statut dans la société patriarcale marocaine et non pour leurs compétences techniques.

---

13. Alain Morice, Bénédicte Michalon(2008) « Les migrants dans l'agriculture : vers une crise de main-d'œuvre ? Introduction » in Etudes rurales, N°182, p. 9-28.
14. Alain Morice (2004) «Le travailleur sans travail» in Plein Droit, N°61, juin 2004, lien : http://www.gisti.org/doc/plein-droit/61/travailleurs.html.
15. Cristina Brovia(2008) « Sous la férule des caporali. Les saisonniers de la tomate dans les pouilles » in Etudes rurales, N°182, pp. 153-168.
16. Salvatore Palidda (1999) « La criminalisation des migrants» in Actes de la recherche en sciences sociales, Volume 129, N°12http ://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_03355322_1999_num_129.
17. Nicholas Bell (2003) «Voyage au pays des hommes invisibles, L'Europe organise la clandestinité» in Le Monde diplomatique, Avril 2003, PP6-7:http://www.monde-diplomatique.fr/2003/04/BELL/10087.

Entre sécuritaire et disciplinaire

Il ne s'agit pas simplement de mettre en place une procédure administrative et bureaucratique de recrutement de main d'œuvre. Le «soupçon migratoire» semble autoriser le déploiement de procédures qui ont très clairement des visées sécuritaires, même si l'on est plus habitué à voir ce type de pratiques s'immiscer dans les opérations bureaucratiques. Or l'opération de recrutement de main d'œuvre telle qu'elle est conçue et menée dans les pays d'origine a tout d'un dispositif sécuritaire au sens foucaldien du terme, car il vise avant tout à corriger des sujets en fonction d'un événement éventuel, «*qui pourrait se produire et qu'on essaie d'empêcher avant même qu'il se soit inscrit dans la réalité*»[18]. Cet événement plausible est le non retour de ces femmes. Les taux de retour sont les preuves de réussite de cette opération. Le discours institutionnel, tant côté marocain que côté espagnol, insiste sur les taux de retour des femmes comme seul élément valorisant, justifiant la poursuite de cette opération. La focalisation sur les retours est totale, et on ne parle ni des conditions de travail, ni du développement local dans le pays d'origine où du rôle concurrentiel de ces travailleuses sur le marché espagnol.

Ce système de sélection est sécuritaire dans la mesure où, d'une part, sa finalité (rendre le retour inévitable) apparaît très en amont dans les critères de choix et de sélection des femmes, mais, d'autres part, parce que le modèle travaille toujours à améliorer ses performances en ce sens «*Les dispositifs de sécurité ont perpétuellement tendance à élargir, ils sont centrifuges, on intègre sans cesse des nouveaux éléments, on intègre la production, la psychologie, les comportements, les manières de faires*»[19].

Ainsi, le taux de retour a augmenté, comme s'en glorifie Hafid Kamal, directeur général de l'ANAPEC : «*Pour le travail saisonnier, nous avions déjà sélectionné des femmes et des hommes. Une fois en Espagne, la majorité s'évapore dans la nature. Nous avons donc revu les critères de sélection et ça a donné un taux de retour de 95 % pour l'année dernière !*»[20].

Les critères de sélection exigées lors de la campagne (2008-2009) sont : être une femme, en bonne santé, âgée de 18 à 40 ans, issue d'un milieu rural, ayant l'expérience du travail agricole, mariées, divorcées ou veuves, avec un ou des enfants à charges de moins de 14 ans.

Même au sein du contingent des mères à charge d'enfants, des règles de différenciation de traitement sont prescrites, notamment pour les mères célibataires[21] .

18. Michel Foucault (2004) « sécurité, territoire, population : cours au collège de France 1977-1978 » Paris, Gallimard- Seuil, p. 435.

19. Op. cit

20. Atika Haimoud (2008) « Dans les fermes de Huelva : La dure saison de la cueillette des fraises » in Aujourd'hui le Maroc, le 11-04-2008, lien http://www.aujourdhui.ma/magazine-details407480.html.

21. Juana Moreno Nieto (2008) « Mujeres marroquíes en la agricultura onubense : vivencias migratorias a través de la contratación en origen », Proyecto de Investigación, Programa de Doctorado del Taller de Estudios Internacionales Mediterráneos, Universidad Autónoma de Madrid, p. 129.

Exclure les mères célibataires et donner la priorité à des femmes mariées et veuves avant les divorcées renvoie au respect et l'adhésion aux normes patriarcales de la société marocaine. On pense qu'une femme mariée (qui bien sûr travaille avec l'autorisation écrite de son mari) aura plus de chance de rentrer au Maroc qu'une femme divorcée ou qu'une mère célibataire.

Les critères de recrutement privilégient d'abord le sécuritaire, un « bio pouvoir » visant à éviter le non retour, au détriment même des critères exclusivement professionnels, car, contrairement à ce qui est aussi affiché, on ne choisit pas les femmes sur leur habilité ou leur expérience agricole. On peut même avancer que, d'un strict point de vue efficacité au travail, des femmes jeunes, sans enfants, seraient sans doute plus rentables et efficaces. Ce n'est donc pas une logique de compétence et d'efficacité économique qui gouverne ce système, mais bien une logique sécuritaire.

La préoccupation sécuritaire intervient aussi en aval, lors du retour au Maroc. Rentrer au Maroc, enregistrer son retour au consulat, signifie pour ces femmes l'éventualité d'une embauche à la saison prochaine sans avoir à refaire tout le protocole de sélection.

Et le système cherche encore à être plus performant pour atteindre la perfection du zéro retour. On envisage pour cela la rétention du dernier salaire et sa délivrance dans le seul cas de retour.

La gestion pratique et individualisée de cette « migration circulaire » est disciplinaire. Elle est fondée sur un ensemble de procédures et de règles pour dicter à ces femmes « ce qu'elles doivent faire »[22]. Cette disciplinarité commence dés la sélection avec l'obligation faite de l'ouverture d'un compte bancaire. Mais le trajet du départ, le dispatching des femmes dans les exploitations, la séparation des femmes venant du même douar, les logements séparés par nationalité, les règlements sur les jours de sortie, les heures de travail et de sommeil, le trajet de retour (même dans le cas où le retour se fait à la charge des femmes), le signalement du retour auprès du consulat d'Espagne à Tanger sont autant de mesures visant à discipliner les comportements.

Mais l'obsession est de traquer les coupables, soupçonnées du désir de migration. Le cadre législatif et judiciaire est clair : « *les saisonniers étrangers se voient délivrer une « autorisation de résidence et de travail temporaire où sont indiqués le secteur géographique et le secteur d'activité autorisés ainsi que la durée de cette autorisation qui correspond à la durée du contrat. Une fois le contrat et donc le droit au séjour échu, le travailleur doit rentrer dans son pays, sous peine de se mettre en situation irrégulière et d'être aisément expulsable si un accord de réadmission a été signé entre les deux pays* »[23].

L'espace dans lequel vivent ces femmes, clôturé et divisé en parcelles, est lui-même disciplinaire : « *il s'agit d'établir les présences et les absences, de savoir où et comment retrouver les individus, d'instaurer des communications utiles, d'interrompre les autres,*

22. M. Foucault, 2004, Op. cit.

23. Emmanuelle Hellio (2008) « importer des femmes pour exporter des fraises (huelva) » in Etudes rurales 2008/2, N°182, p.185-200.

de pouvoir à chaque instant, surveiller la conduite de chacun, l'apprécier, la sanctionner, mesurer les qualités et les mérites »[24]. Les femmes vivent dans des lieux isolés, éloignés des villages de plusieurs kilomètres. Elles sont séparées des travailleuses d'autres nationalités, sans moyen de transport. On leur affecte des numéros d'identification qu'elles doivent inscrire sur leurs caisses, la durée de séjour dans l'exploitation et le retour dépend uniquement du patron : « *Je n'ai travaillé qu'une semaine, je suis arrivée en fin de saison, mais il fallait attendre que les autres finissent, donc je suis restée 3 semaines sans travail en Espagne, le patron voulais nous envoyer toutes en même temps, ça réduisait les dépenses de transport pour le patron, donc je n'ai été payé que pour une semaine de travail, le loyer et ma nourriture étaient de ma poche* » (Souad, 32ans). Le patron exerce un contrôle total sur tous les aspects de vie des saisonnières. « *Quand la saison se termine, les travailleuses ne s'en vont pas toutes à la même date, la première qui s'en va est celle qui ne plait pas au chef, celle qui parle trop, qui est trop prétentieuse, celle qui n'est pas bête, celle qui travaille moins bien, celle qui n'a pas de force ou dont la tête ne revient pas au chef* »[25].

Tous ces éléments mettent ces femmes dans des situations de faiblesse et de vulnérabilité, voire d'infantilisation, où elles peuvent faire objet d'abus sans recours possible : « *en partant en Espagne je n'avais aucune idée de combien je serais payée, on ne m'avait rien dit, autour de moi, on disait 200 Dhs d'autres 300 Dhs par jour. En arrivant en Espagne, la marocaine responsable de notre groupe, m' a dit qu'on m'enlèverait du salaire, 900 Dhs pour le loyer et 200 Dhs pour la location des ustensiles de cuisine, je ne pouvais pas dire non de toute façon*» (Souad, 32 ans).

A considérer les effectifs réels, on se rend compte que l'ANAPEC peut recruter des femmes de ménages, des ouvrières de textile et des brodeuses, et plus une majorité d'urbaines que de femmes originaires des mondes ruraux. Cela parce que les critères d'assurance au retour surdéterminent les critères de compétence et de professionnalisme. D'où la question sur la finalité du dispositif : que s'agit-il d'organiser au juste ? Du travail collectif, en visant une efficience productive ? Mais de ce point de vue, le dispositif flotte, néglige l'essentiel : la productivité.

Ce n'est pas le travail des femmes que l'on discipline mais bien leur mobilité, conçue comme un phénomène dangereux. On développe ainsi un imaginaire de la migration, du départ et du soupçon, sans rapport avec le réel du travail agricole. On produit une scénographie de la migration, et dans la foulée une scénographie des contrôles migratoires[26].

On est là en somme confronté à un dispositif de pouvoir équivalent à ces murs qu'on érige aux frontières, (Tijuana, Sebta), qui, selon les données analysées (J.Duran,

24. Michel Foucault (1975) « Surveiller et punir : naissance de la prison » Paris, Gallimard, p. 318.

25. Emmanuelle Hellio, 2008, Op. Cit. P. 112.

26. Peter Andreas (2000) « Borders games: policing the US –Mexico divide », Ed. Ithaca, Cornell University Press, p. 180.

D.Massey 2004[27], P.Andreas 2000)[28] fonctionnent d'une façon plus théâtrale que réelle dans leur capacité à contrôler l'immigration, car de fait, s'ils n'arrêtent que peu de monde, ils construisent en revanche, l'image illusoire d'un Etat qui protège et de migrants qui menacent[29].

C'est bien en cela que le dispositif de recrutement et de surveillance des travailleuses migrantes offre des similarités avec l'imaginaire des murs : tout cet appareil de contrôle et de discipline trouvent sa justification dans le caractère dangereux que peut constituer cette forme de «*migration circulaire*» mais surtout dans l'inéluctabilité que l'on prête au «*désir migratoire*» de ces femmes, conçu et «inventé» alors comme une pulsion incontrôlable[30] On comprend bien que dans ce dispositif, la réalité des rêves, ou des désirs des femmes est non seulement interdit d'expression mais impossible. Infantilisées, elles ne peuvent forcément qu'avouer ou mentir. Il ne suffit donc pas d'opposer aux fictions sécuritaires du dispositif, ce qui serait la «parole des femmes recrutées», car on pourrait toujours dire qu'elles rusent ou tentent de berner le chercheur sur la réalité de leur désir migratoire. D'où le détour méthodologique que nous avons fait, pour comprendre la réalité et la complexité des intentions de ces femmes par leur vie au douar et le sens qu'elles donnent, en amont, à leur inscription dans le dispositif.

Le douar des brodeuses

Je n'ai pas mené une ethnographie exhaustive auprès d'un échantillon significatif de femmes parties en Espagne. J'ai privilégié une approche compréhensive d'une situation locale, en cherchant les systèmes de liens et les relations sociales dans lesquels s'inscrit le projet de mobilité. Illusion là encore dont il faut prendre le contre-pied, la décision de partir et de profiter de l'opportunité offerte par la procédure de recrutement pour l'Espagne n'est en rien un acte individuel, même si la procédure individualise, de fait, celles qui y souscrivent. Décision, inscription, départ et retour sont au contraire, par différence aux «aventures» migratoires[31], fortement socialisées, c'est ce que l'on va voir ici. Il suffit seulement, pour le comprendre, d'observer dans quels projets s'inscrit le départ en Espagne, en évitant de le poser comme «intention migratoire».

Le douar des brodeuses, comme on l'appellera, est situé à une dizaine de kilomètres de Moulay Idriss[32], dans une commune dont la population a été estimée selon le dernier recensement de 2004 à 10 014, dont 46,7% de femmes.

---

27. Jorge Duran, Douglas Massey (2004), Crossing the Border. Research from the Mexican migration project, Ed Russell Sage Foundation, p. 345.
28. Op. cit.
29. Wendy Brown (2009) « Souveraineté poreuse, démocratie murée » in Revue Internationale des livres et des idées, RILI, N°12, Juillet-Aout 2009.
30. Il s'agit là du processus de naturalisation, qui comme le signale Foucault, est au cœur des techniques du biopouvoir indépendamment de l'objet sur lequel il s'exerce.
31. Sylvie Bredeloup (2008) « L'aventurier, une figure de la migration africaine » In Cahiers Internationaux de Sociologie, vol. CXXV, n°2, p. 281-306.
32. Ville sainte, car elle accueille le tombeau du fondateur de la dynastie Idrisside, Moulay Idriss est une de ces communes du Maroc central, à mi-chemin entre Fès et Meknès, dévolue à l'activité rurale mais en passe de s'ouvrir à une activité touristique.

Laila est une jeune veuve de 32 ans. Son mari, originaire du même douar, est mort d'une crise cardiaque sept ans plus tôt en lui laissant à charge deux enfants, un garçon et une fille, âgés actuellement de 12 ans et de 9 ans. On dit dans le douar que Laila est une femme de caractère. Laila revendique son statut de chef de famille, «je suis une femme libre», dit-elle.

Ali, frère de Laila, est élu du douar et transporteur. Sa camionnette assure des navettes régulières entre les douars voisins et Moulay Idriss. Il a su comprendre le potentiel touristique du site et obtenu un soutien financier de l'Etat[33] pour construire un gîte. Chaque membre de la famille est impliqué dans le travail au gîte, du père de famille qui accompagne les hôtes en randonnées, aux femmes (mère, sœurs et épouse), qui assurent l'intendance et l'entretien. Ali reçoit les réservations et tient la comptabilité. Les bénéfices du gîte reviennent à Ali et son ménage, les autres membres de la famille participent à la gestion quotidienne du gite et ne revendiquent aucune rémunération de sa part. Par contre, les sœurs profitent de la présence de touristes pour vendre des broderies. En effet, le douar est réputé pour la qualité des broderies de ses femmes. Des commerçantes viennent de Meknès et de Fès pour acheter coussins, draps, nappes aux motifs traditionnels. Comme toutes les femmes du douar, Laila brode, et vend ses broderies aux intermédiaires, aux hôtes du gite, car en la matière, les bénéfices sont individuels, même si Laila, par son statut d'aînée, joue souvent les médiatrices. Les prix des broderies varient de 400 Dhs (environ 36 euros) pour une nappe, à 3000 (270 euros environ) pour un drap.

Les femmes du douar participent très peu aux activités agricoles[34], sauf pour la récolte des olives en saison et l'entretien des potagers domestiques.

Laila et ses deux sœurs non mariées travaillent aussi dans un autre gîte à Moulay Idriss. Elles y perçoivent un salaire mensuel de 1000 Dhs chacune (environ 90 euros). Comme leur présence au gite de Moulay Idriss dépend du séjour des hôtes, les trois sœurs et leur belle sœur ont crée un système de rotation qui leur permet d'assurer une présence continue aux deux gîtes, notamment quand Laila est en Espagne. Les femmes du douar pratiquent donc une poly-activité ou se combinent solidarité familiale et organisation collective du travail pour une répartition précise des tâches et des rôles substitutifs. «*Le principe est de s'aider mutuellement, il n'y pas quelqu'un qui décide de la répartition des tâches, on s'aide c'est tout. C'est pareil au gite, on travaille avec ma sœur, mais la première qui a fini quelque chose donne un coup de main à l'autre* ». Par contre, si l'organisation du travail est collective, la rémunération est individuelle. Chacun garde les bénéfices de son travail.

La mobilité des femmes prend place dans cette organisation. Cette mobilité fait partie d'un système économique collectif, elle participe de ce système, des renégociations de la répartition des tâches sont élaborés afin d'assurer la continuité du travail collectif

33. Programme de soutien à la création de gites ruraux.

34. Lors du recensement de 2004, Seulement 5,7% des femmes de la commune travaillent dans l'agriculture.

« *quand j'étais en Espagne, ma sœur cadette m'a remplacé au gite de Moulay Idriss et quand je suis revenue j'ai repris ma place, j'ai aussi donné mes commandes de broderies à une des mes sœurs et je l'ai payée*[35] *une fois que je les ai vendues* ».

Laila en est à sa deuxième saison de fraises. La mobilité de Laila est gérée comme est géré la disponibilité au gîte. Toutes les dépenses inhérentes à cette mobilité (frais de passeport, de visa, de déplacement et d'hébergement à Tanger) sont couvertes par l'argent personnel de Laila. Par contre, Ali accompagne sa sœur pour les démarches administratives, la mère et les sœurs s'occupent des enfants et les bénéfices de cette mobilité reviennent uniquement à Laila. A son premier séjour en Espagne, elle a travaillé 29 jours, ramenant 8000 Dhs[36] (environ 720 euros) : « *je les ai mis de côté chez moi, j'en dépense un petit peu quand je suis serrée mais je veux acheter une maison, donc j'épargne le plus que je peux. Mes parents et mon frère me disent que je dois mettre de l'argent de côté pour l'avenir de mes enfants, pour qu'ils aient un logement décent et puisse faire des études* ».

Laila ne se perçoit pas comme pauvre. Elle dit ne pas manquer d'argent, et se voit engagée dans un processus d'épargne visant une promotion sociale par la scolarisation de ses enfants et l'accès à la propriété.

On est face à un système d'organisation collective et de solidarité familiale qui ne se construit pas au détriment des individus. Il faudrait compléter cette description par l'ordinaire des émotions, des affects inhérents à cette organisation : On y rit plus qu'on y souffre. Fatima[37], une autre brodeuse raconte la mobilisation de la famille et des voisins qui s'est déployé pour l'accompagner dans sa mobilité vers l'Espagne : « *j'étais à Meknès chez ma sœur, je voulais aller voir l'ANAPEC pour connaitre la date de mon départ, les gens de l'ANAPEC ont appelé Ali, l'élu, pour lui demander que je sois à Tanger dans deux jours, je suis rentrée tard la nuit au douar, ma grande fille mariée à Moulay Idriss m'a rejointe au douar, c'est elle qui s'est occupée de ses frères avec l'aide de ma mère. Le lendemain, Ali m'a accompagné à Moulay Idriss où j'ai pris un taxi et je suis allée chez ma sœur à Meknès, ils m'ont préparé quoi emmener, le lendemain mon neveu âgé de 13 ans m'a accompagné jusqu›à Tanger, on a passé la nuit dans un hôtel, il a attendu que j'embraque pour Tarifa et il est rentré à Meknès* ».

35. Une des pratiques courantes chez les brodeuses du douar est celle de sous traiter une partie des commandes de broderies aux autres femmes, le paiement se fait par le calcul des nœuds réalisés dans la broderie.

36. Sous les conseils de son employeur, Laila et d'autres ont ouvert un compte en banque en Espagne où son salaire était viré chaque fin du mois. Pendant son séjour en Espagne, elle n'a pas utilisé ce compte pour ses achats, l'employeur lui donnait des avances pour les courses, ni pour l'envoi d'argent au Maroc. C'est l'employeur qui l'a conduit à la banque le dernier jour pour retirer l'argent. C'est lui encore qui lui a conseillé de laisser 20 euros sur le compte.

37. Fatima est âgée de 45 ans, mariée, mère de 3 enfants dont l'ainée est mariée à Moulay Idriss. Le mari de Fatima souffre d'une maladie qui l'empêche de travailler dans l'agriculture, elle a décidé de partir en Espagne et a fait deux saisons de cueillette de fraises à Huelva.

Or, en activant ainsi les solidarités familiales, de voisinages, les femmes se rendent débitrices, on crée de la dette sociale. C'est elle sans doute qui rend le retour inéluctable, bien plus que toute autre dépendance. Ces femmes sont pour la plupart affranchies de tout contrôle patriarcal. En écoutant Laila et Fatima, toutes deux chefs de familles, on se rend compte que le départ en Espagne est une décision autonome, même lorsqu'il suscite la désapprobation des hommes de la famille : « *mon père n'a rien à dire, je m'appartiens. Ali a un peu rouspéter au début mais de toute façon j'allais partir* » (Laila). « *Pourquoi mon mari dirait non ? Il est malade et on a besoin d'argent, les gens se sont un peu moqués de lui mais mon mari est un meskine*[38]*, mon beau frère n'était pas d'accord que je parte en Espagne, il n'arrivait pas à comprendre que mon mari me laisse partir, mais bon ce n'est pas sa femme qui partait, c'est moi*» (Fatima).

Ce statut « d'affranchie » est décisif. On rencontre en effet d'autres femmes qui ne reviennent pas au Maroc dans un acte d'affranchissement violent de la tutelle patriarcale. Telle cette femme du douar, âgée de 35 ans, mariée à un homme beaucoup plus âgé, mère de trois filles. Avant son départ en Espagne elle est femme de ménage, maltraitée par son mari qui ne participe en rien aux charges familiales. C'est ce qu'elle fuit en restant en Espagne, décidée à mettre de l'argent de côté avant de revenir s'occuper de ses filles.

Ce contre exemple permet de mettre en évidence que l'organisation solidaire des mobilités, si elle n'est pas démontrée comme générale, est un fait banal dans les douars du Maroc agricole. Et il faut ici une conclusion lapidaire : cette organisation peut permettre aux femmes une promotion sociale et une stabilité sociale équivalente à celle que d'autres femmes vont chercher dans la migration *« La migration aurait alors un sens contraire à celui qui lui a été le plus souvent attribué : elle serait une stratégie pour ne pas partir, une alternative à l'émigration »*[39].

L'interrogation principale qui a guidé ce travail de recherche était de se demander tout simplement en quoi ces femmes sont elles des migrantes ? Le discours officiel et institutionnel les présente comme migrantes, ce même discours est repris par les médias et les chercheurs, mais nulle part n'apparait une remise en cause ou même justification de cette dénomination. Cette fiction politique est entérinée et chacun intervient à son niveau, les institutionnels en défendant et revendiquant ce modèle parfait de migration circulaire, les militants et les chercheurs en fustigeant et dénonçant les formes de répressions en cours dans les exploitations et en s'alarmant sur les perturbations que peuvent générer l'absence de ces femmes au sein de la famille marocaine patriarcale[40].

38. Messine en arabe signifie un pauvre au sens matériel mais aussi un gentil et qui ne crée et ne cherche pas les problèmes.

39. Mirjana Morokvasic (1999) « La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants de l'Europe de l'Est » In Cultures & Conflits, 33-34, printemps-été 1999, http://www.conflits.org/index263.html.

40. Houria Alami Mchichi (2010) « les marocaines saisonnières dans la province d'Huelva : aléas d'une nouvelle forme de migration des femmes », In L'Opinion, 27 et 28 février 2010 ; Chadia Arab (2009) « les Marocaines à Huelva « sous contrats en origine »: partir pour mieux revenir », in Migration et société, N° 125, septembre-octobre 2009, pp 175-190.

En lisant les articles et les études apparus, on se rend compte qu'y foisonnent les détails sur les conditions de voyage et de séjour de ces femmes, mais qu'en parallèle la parole leur est rarement donnée pour pouvoir s'exprimer sur le sens qu'elles donnent à leurs expériences. Ont-elles migrés ? Perçoivent-elles leur séjour en Espagne comme une migration ? Faut il rappeler que le verbe migrer en dialectal marocain n'est pas utilisé dans le même sens qu'il a pour les chercheurs et les journalistes en français[41]. Tout se passe comme si, les journalistes et les chercheurs supposaient que ces femmes étaient dans un projet caché, dont elles ne veulent pas exprimer les éléments et de fait les journalistes et les chercheurs reproduisent eux aussi ce qu'on a dénommé « le soupçon migratoire ».

CONCLUSION

L'intérêt de cette forme de mobilité est de mettre en évidence le décalage qui existe entre la représentation institutionnelle qu'on a construit autour de ces femmes, les mécanismes sécuritaires déployés et la réalité de la perception que se font ces femmes et de leurs entourages de leurs mobilités. En adoptant une approche anthropologique de la mobilité, c'est à dire en questionnant les femmes sur leurs perceptions et leurs visions de leur séjour en Espagne, en s'intéressant de plus près à leurs quotidiens et aux mobilités qui se mettent en place au douar pour gérer leurs absences, on se rend compte que le départ de ces femmes s'inscrit tranquillement dans des logiques d'économies agricoles, dans des stratégies de rationalisation de ressources ancestrales.

Cet article avait pour objectif de montrer l'écart entre les stratégies voire les fictions politiques dont la migration est aujourd'hui le terrain, et le vécu de celle qui y sont prises comme symbole ou comme otage. Car s'il serait inconscient de nier la réalité du « désir » et de stratégies migratoires, rien ne permet de penser qu'ils forment à ce point un phénomène régulier et massif qui autorise la massivité des traitements dont ils font l'objet, y compris dans le signalement médiatique et institutionnel. Il faut bien noter qu'on est confronté à la scénographie des souverainetés inquiètes plus qu'à la réalité de processus de mobilité, en quelque sorte plus « tranquilles » que ne le laisse penser les discours dont ils font l'objet.

41. Dans le dialectal marocain, on a recours à diverses expressions pour signifier migrer ou migrant : aller à l'étranger, vivre à l'étranger, travailler à l'étranger, « zmagri » (émigré), Harague (clandestin), hrigue.

Les flux migratoires marocains vers l'Espagne : Destination alternative

***Mohamed NAIM*[1],**
Faculté Polydisciplinaire – Safi

Introduction

Depuis la fin des années 1980, l'Espagne devient de plus en plus un pays d'immigration, après avoir été un pays d'émigration vers les différents pays du monde. Entre 1850 et 1950, près de 3,5 millions émigrés en provenance de l'Espagne étaient installés en Amérique Latine (Argentine, Uruguay, Brésil, Cuba,…) et les pays d'Afrique du Nord (Algérie et Maroc). Mais dés 1950, les départs des émigrés espagnols étaient orientés vers une nouvelle destination, il s'agit des départs vers les pays de l'Europe occidental, vers la France notamment. En 1975, prés de 610 000 émigrés espagnols étaient installés en France (*Fondation Hassan II*, 2005, p. 22).

Ce n'est qu'avec les mutations profondes traversées par l'Espagne, depuis la fin des années 1970, sur le plan politique, économique et social que les départs des émigrés espagnols vers l'étranger tendent vers une diminution d'une année à l'autre d'une part, le retour des ex-émigrés à l'étranger s'intensifie d'autre part. Par ailleurs, l'adhésion de l'Espagne à l'Union européenne (U.E., 1986) donne un grand souffle à l'économie nationale.

A la suite de cette relance économique, l'Espagne exerce une forte attraction sur les différents candidats à l'émigration à travers le monde entier. En 2010, le nombre des immigrés en Espagne est plus de 5 700 000 personnes, soit plus de 12.5% de la population nationale[2]. En plus de ces chiffres officiels, il faudrait ajouter la part des clandestins qui débarquent, sans cesse, sur le territoire espagnol. Cette migration illégale, oblige le gouvernement espagnol à mettre en place des dispositifs de contrôle nécessaires sur l'ensemble de ses frontières afin d'empêcher ou plutôt de réduire les entrées des immigrés clandestins.

L'essor de l'immigration légale et illégale en Espagne ne s'explique pas, seulement, par la relance économique nationale, mais il est lié à d'autres facteurs, tels que :

- La croissance des inégalités entre le Nord et le Sud ;
- La mondialisation des flux migratoire ;
- Les mesures restrictives prises par les pays traditionnels d'immigration de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord ;

---

1. Mohamed NAIM, Enseignant chercheur, Faculté Polydisciplinaire – Safi
E. mnaimbox@yahoo.fr

2. INE, Espagne 2009 ; (voir bibliographie finale).

- La proximité de l'Espagne du territoire marocain constituant la porte privilégie par les clandestins originaires de l'Afrique du Nord et sub-sahariennes, voire de l'Asie pour atteindre l'Eldorado de U.E ;
- Les différentes opérations de régularisations ;
- Le développement des moyens de communication et de transports ;
- Le développement des réseaux de la migration clandestine.

De nombreuses questions s'imposent pour comprendre ce phénomène migratoire, à quel point la situation géographique de l'Espagne favorise l'arrivée massive des immigrés marocains en particulier et d'autres nationalités en général ? Quels sont les facteurs ayant joué le rôle principal dans la répartition géographique des immigrés marocains sur le territoire espagnol, ainsi que leurs répartitions par secteur d'activité ?

1. Des flux migratoires internationaux en Espagne : des origines assez différentes

Depuis le début des années 1990, les phénomènes des mouvements migratoires internationaux légaux et illégaux croissent d'une manière considérable. De multiples facteurs favorisent les déplacements planétaires des individus, tels que la circulation des images et des informations, la croissance des inégalités entre le Nord et le Sud, les contraintes naturelles, les guerres civils et ethniques, le progrès des communications et des transports. M. Tadonnet a souligné que *«Le début du troisième millénaire semble ouvrir une ère nouvelle dans la réalité migratoire, dominée par des mouvements beaucoup plus chaotiques, incontrôlables, erratiques, qui correspondent aux soubresaut du monde. Elle est le produit d'un monde sans règle, déchiré, dominé par la montée des égoïsmes, la faillite de la solidarité internationale, des inégalités vertigineuses, l'instabilité croissante de certaines régions, les guerres ethniques, le terrorisme»* (Tadonnet, M., 2007, p. 7).

A l'instar de nombreux pays industrialisé du Nord, l'Espagne attire des milliers des émigrés provenant du monde entier. Mais cette attraction n'a commencé, véritablement, qu'à partir de la dernière décennie du 20 ° siècle. En effet, la population étrangère en Espagne enregistre une croissance très impressionnante ; en passant de 407 647 immigrés en 1990, à 499 772 personnes en 1995, puis 895 720 personnes en 2000, 2 738 932 en 2005, pour atteindre 4 791 232 en 2009 et plus de 5 700 000 en 2010. Cette évolution qui caractérise le phénomène migratoire en Espagne entraîne les taux d'accroissement annuels les plus élevés de l'Union européenne (U.E) en matière d'immigration. Selon *l'Eurostat*, l'Espagne constitue le premier pays d'accueil d'immigration annuelle dans toute l'U.E depuis 1997. En 2004, l'Espagne a enregistré un solde migratoire positif de 652 300 immigrés, soit 38.5% de l'accroissement total (1 691 500) du nombre d'immigrés dans les 25 pays de l'U.E.

A côté de ces flux migratoires légaux, l'Espagne constitue, également, un espace de destination préférée par de nombreux candidat à l'émigration clandestine ou illégale. La situation géographique de l'Espagne facilite l'accès des clandestins dans son territoire aussi bien par le Sud (Maroc) que par le Nord (France). En effet, le Maroc est l'une

des trois portes de l'Europe occidentale, les plus actives pour les candidats à l'émigration illégale, cette porte est largement privilégiée par les passeurs (Tadonnet M., 2007, p.77). Cependant, des milliers de clandestins arrivent à l'espace de l'U.E à partir du Maroc en provenance du reste de l'Afrique du Nord et de l'Afrique sub-saharienne, voire de l'Asie. A partir des frontières franco-espagnoles, de nombreux clandestins arrivent sur le territoire espagnol. Généralement, ces flux se composent des ex-clandestins installés en France ou d'autres pays européens, notamment ceux qui n'ont pas pu régulariser leur situation.

Les candidats à l'émigration clandestine, toute nationalité confondue, qui tentent d'atteindre l'Eldorado européen via le détroit de Gibraltar ou les Iles Canaries devraient surmonter deux grands obstacles : le premier est naturel, il s'agit de la mer méditerranéenne et l'océan atlantique, le second réside dans les dispositifs logistiques et réglementaires mises en place aux frontières de l'U.E (Naim M., 2010). Mais ces dispositifs et obstacles naturels n'encouragent guère les candidats à l'émigration illégale. M. Lazaar (2008, p. 25) a souligné que «*Pour la seule année 2001, d'après les données officielles, les gardes-frontières espagnols ont arrêté et expulsé plus de 21 000 immigrés clandestins marocains, contre 15 195 en 2000*».

Ces dernières années un nouveau phénomène migratoire croit d'une manière effrayante, il s'agit de l'émigration internationale des mineurs non accompagnés. En 2009, le nombre de Marocains mineurs non accompagnés en Espagne est de 900 enfants. Selon le coordonnateur de la croix rouge de la province d›Almeria, les migrants mineurs arrivés clandestinement à l›aide des «patéras» ont enregistré une augmentation de 30 à 40% par rapport à l›année 2008. En 2007, 2 410 migrants mineurs, dont 1 252 marocains, ont atteint les côtes espagnoles à l'aide des «patéras». (*Journal Almassae*, 02/10/2009).

En fait, l'importance de ces départs clandestins s'explique par le nombre des immigrés régularisés et/ou des expulsés vers le Maroc ou ailleurs par le gouvernement espagnol. Malheureusement, d'autres n'arrivent pas à atteindre l'Eldorado de l'Europe occidentale, soit ils sont arrêtés par la police frontalière, soit ils sont noyés dans la mer méditerranéenne ou l'océan atlantique ou ils sont asphyxiés dans des camions de marchandises ou autres moyens de trasports. Pendant la période de 1989 à 2002, 8 000 à 10 000 migrants ont été noyé dans la mer. (*OIT*, 2002).

En somme, ces flux légaux et illégaux ont permis à l'Espagne de devenir parmi les pays d'immigration par excellence, en regroupant une population étrangère très hétérogènes aussi bien sur le plan culturel et ethnique que géographique.

Sachant que les immigrés en provenance de U.E et le reste de l'Europe détiennent la première place, soit 40.11%[3], (dont 93.59% des immigrés appartiennent à l'U.E, suivie par le continent américain avec 30.27% (dont 98.50% en provenance de l'Amérique latine),

3. Selon l'Annuaire Statistique de l'Immigration (Espagne), une partie des immigrés est qualifiée d'une d'immigration de retraités à la recherche de conditions favorable pour y passer le reste de leur vie. Les données sur la catégorie d'âges de 65 ans et plus confirment ce type d'immigrés en provenance des pays riches. La Norvège 35.15%, la Suisse 35,07%, la Finlande 28.7%, le Royaume-Uni 26.8%, le Danemark 26.7%, la Belgique 21.26%, l'Allemagne 18.0%, les Pays-Bas 16.6% et enfin la France 10.4%.

l'Afrique arrive en troisième place avec 20.62% (dont 77.70 % des immigrés sont des Marocains) et enfin l'Asie et l'Océanie avec une très faible part, soit respectivement 6.04% et 0.04%. Cette répartition migratoire inégale s'explique, surtout, par des facteurs d'ordres géographiques, économiques et politiques. Par exemple, la grande part des immigrés européens en Espagne s'explique, surtout, par la libre circulation des citoyens de l'U.E à l'intérieur des Etats membres de l'U.E.

Au sein de la communauté étrangère en Espagne, on constate également des inégalités énormes entre les nationalités en termes des effectifs totaux. En 2009, les Marocains détiennent la première place, soit 16.02% (767 784 personnes) de l'ensemble des étrangers, suivi par les Romains avec 15.68% (751 688), puis en troisième position on trouve les Equatoriens avec 9.18% (440 304), ensuite les Colombiens avec 5.59% (287 205), puis les Britanniques avec 4.63% (222 039) et enfin les Bulgarie avec 3.06% (147 080).

Les flux migratoires s'accentuent vers l'Espagne il y a presque deux décennies. Cette période coïncide avec le commencement, réel de la mondialisation des mouvements migratoires à travers la planète. En effet, l'immigration constitue un levier considérable pour l'économie espagnole d'une part, et représente d'autre part, un grand souffle pour la croissance démographique de l'Espagne.

2. L'intensification des flux migratoires marocains vers l'Espagne

Depuis l'adhésion de l'Espagne à l'U.E (1986), son économie n'a pas cessé de connaître une croissance importante. Ainsi, le marché de l'emploi national (espagnol) fait appelle à la main d'œuvre étrangère. Depuis quelques années, un grand nombre d'émigrés marocains s'engage dans le système migratoire vers l'Espagne. Ainsi, l'effectif des Marocains en Espagne est passé de 2 438 personnes en 1982, à 11 896 émigrés en 1988, puis 13 698 en 1991, 54 105 personnes en 1992, 51 624 en 1995, 77 189 en 1996, 140 896 personnes en 1998, pour dépasser la barre de 500 000 Marocains en 2005, alors qu'en 2009 ce chiffre atteint 767 784 émigrés marocains.

Fig. n°1

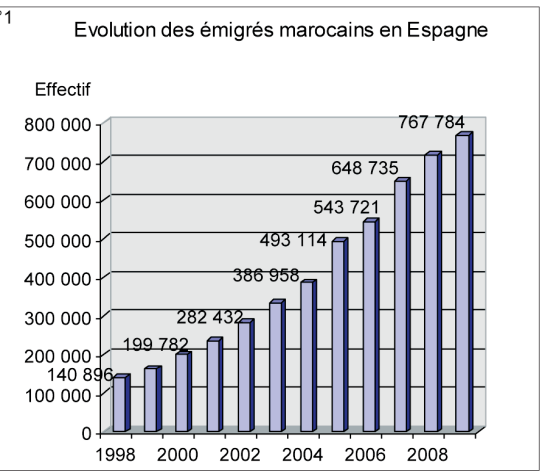

Source : Annuaire Statistique de l'Immigration – Observatoire Permanent de l'Immigration, (Espagne).

Cette croissance rapide et brutale permet à l'Espagne de devenir la deuxième destination des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE) après la France, soit 20% de l'ensemble des MRE, et prés de 32 % de l'ensemble des migrants marocains installés dans l'U.E. Ces effectifs importants enregistrés en Espagne représentant la deuxième source des transferts monétaires vers le Maroc, soit 16% après la France avec 43% (Office de change, Maroc).

Cette forte évolution est due à l'accroissement de l'émigration vers l'Espagne d'une manière impressionnante. Cependant, durant trois ans (1997-2000), le taux d'accroissement des migrants marocains est largement supérieur à celui de l'ensemble des immigrés en Espagne. Cette hausse, s'explique en particulier, par la transformation de stocks des immigrés marocains clandestins sur le territoire espagnol en immigration légale à la suite des différentes opérations de régularisations. Lors de l'opération de 1991, 110 067 immigrés (dont 49 089 immigrés marocains, soit 45.6%), celles de 1996 et 2000, étaient, respectivement, de 19 634 et de 93 668 immigrés (dont 6 479 et 26 436 immigrés marocains). En 2005, le gouvernement espagnol a régularisé la situation de prés de 600 000 immigrés clandestins (dont 64 477 Marocains). Entre 2006 et 2009, 110 886 immigrés ont bénéficié de la régularisation (dont 18 438 immigrés marocains, soit 16.6% de l'ensemble des bénéficiaires (*Ministère Espagnol du Travail*). Par ailleurs, le phénomène du regroupement familial a joué un rôle considérable dans la croissance de la communauté marocaine en Espagne.

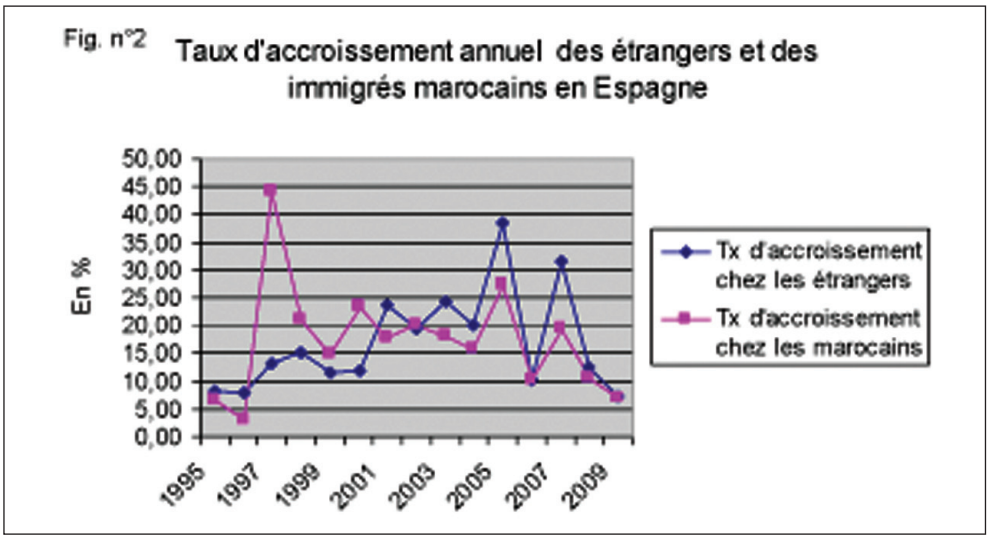

Source : Annuaire Statistique de l'Immigration – Observatoire Permanent de l'Immigration, (Espagne).

Ces taux les plus élevés aussi bien chez l'ensemble des étrangers que chez les immigrés marocains coïncident avec les périodes de régularisation signalées auparavant. Depuis 1997, ces taux ne cessent de régresser pour atteindre respectivement 10.26% et 10.33% en 2006 aussi bien chez les immigrés marocains que chez l'ensemble des

étrangers en Espagne. Celle-ci s'explique par les nouvelles mesures prisent à l'égard des candidats à l'immigration par le gouvernement espagnol après les attentats de Madrid (11 mars 2004).

Après la forte hausse de 2007**,** on assiste, de nouveau, à une chute libre des nouveaux arrivants tant chez l'ensemble des étrangers que chez les Marocains : soit respectivement un taux de 7.10% et 7.02% en 2009 contre 31.68% et 19.31% en 2007. Cette baisse est due cette fois-ci à la crise économique qui frappe l'Espagne en plein fouet.

En gros, le mouvement migratoire marocain vers l'Espagne présente une tendance similaire à celle de l'ensemble des flux migratoires étrangers en Espagne sur le plan de l'accroissement annuel.

2. La structure démographique des émigrés marocains en Espagne

La structure démographique, actuelle, des émigrés marocains en Espagne manifeste une nette inégalité entre les deux sexes, soit 61.9% chez les hommes contre 38.1% chez les femmes. Mais, dés les années 1990, la féminisation du mouvement augmente d'une année à l'autre, en passant de 31.9% en 1998, 32.6% en 2000, 36.1% en 2004, pour atteindre 39% en 2009. Ce taux de féminisation demeure très important, surtout lorsqu'on prend en considération le caractère récent de ce phénomène migratoire. Car, au sein des émigrés marocains installés en France, la part des femmes était de 43.7% seulement[4] en 1990, malgré l'ancienneté de ce mouvement.

Cette féminisation est due, en quelques sortes, aux mutations de la société marocaine d'une part, à la tendance vers une émigration durable et définitive[5] d'autre part. Elle s'explique, également, par l'insertion des femmes marocaines dans le marché de l'emploi espagnol dopé par la convention maroco-espagnole sur la main d'œuvre.

A ces facteurs, on signale la grande importance du regroupement familial. Cependant, l'évolution qui caractérise la tranche d'âge de moins de 16 ans est due dans la plupart des cas aux opérations des regroupements familiaux.

Tableau n 3 : Evolution de la catégorie de moins de 16 ans des immigrés marocains en Espagne

	1998	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007	2008	2009
%	7.24	20.14	19.25	18.40	21.03	22.90	21.25	9.50	24.60	26.05

Source : Annuaire Statistique de l'Immigration – Observatoire Permanent de l'Immigration, (Espagne).

4. Recensement de la Population de 1990 en France.

5. Parmi ces indicateurs : 2.7% de Marocains d'Espagne sont naturalisés. Entre 1993 et 1997, 6 613 Marocains ont conclu un mariage mixte avec un conjoint de nationalité espagnole et en 1999, le nombre des mariages mixte était de 1 228.

La structure par âge chez la communauté marocaine en Espagne se caractérise par la dominance de la catégorie en âge de travailler (16 - 64 ans), soit 72.8% de la totalité des migrants marocains en Espagne. Quant à l'importance de la catégorie de moins de 16 ans (26%), elle est à mettre en relation avec l'extension du regroupement familial enregistré ces dernières années, d'une part et le taux de fécondité le plus élevé chez les femmes marocaines installées en Espagne, d'autre part. A titre indicatif, le nombre de naissance chez les mères marocains en Espagne dépassent largement ce lui des Roumaines et des Equatoriennes. Cependant, le nombre d'enfants enregistrés (en termes de naissance) par les mères Marocaines s'élevait à 25 877 en 2009 contre 14 558 en 2005. Par contre chez les femmes Equatoriennes le nombre de naissance ne dépasse pas 8 074 en 2009 contre 9 922 en 2005 et chez les femmes Roumaines le nombre était de 11 799 en 2009 contre 6 855 naissances en 2005.

A l'inverse des catégories précédentes, la part de la tranche d'âges des émigrés marocains ayant 65 ans et plus est très faible (1.2%), ceci est du au caractère récent de l'immigration marocaine en Espagne.

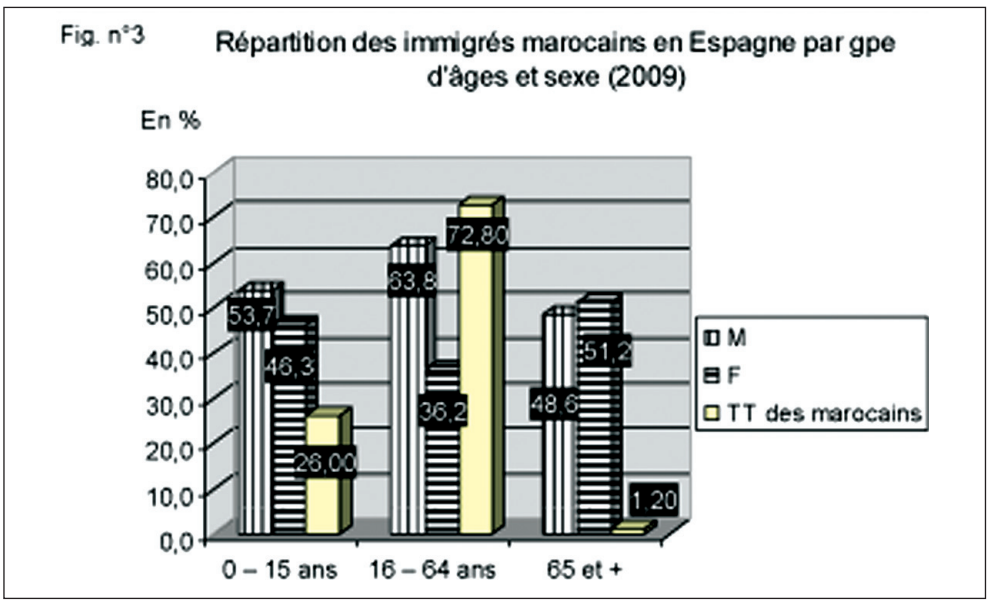

Source : Annuaire Statistique de l'Immigration – Observatoire Permanent de l'Immigration, (Espagne).

Grosso modo, le regroupement familial est à l'origine inévitable de l'augmentation des effectifs marquant ainsi la structure démographique et professionnelle des immigrés marocains en Espagne.

3. La répartition marocaine en Espagne par région

Malgré la présence marocaine dans l'ensemble des régions espagnoles, on constate, néanmoins, que la moitié Est du pays regroupe 86.4% de l'ensemble des effectifs

marocains en Espagne, contre 81.6% de l'ensemble des étrangers. Ainsi, on peut dire que la répartition des immigrés marocains présente une corrélation avec les autres étrangers en Espagne.

La répartition des émigrés/immigrés marocains sur le territoire espagnol se caractérise par des fortes inégalités selon les régions. Cependant, la Catalogne détient[6] la première place en fixant 32.1% de la totalité des Marocains, suivie par la région de l'Andalousie avec 14.1%, puis par la région de Madrid avec 11.2%, en quatrième position vient la région de Murcie avec 9.1% et en cinquième place on trouve la région de Valence avec 8.7% (carte n°1). L'importance des effectifs marocains dans les Iles Baléares et les Iles canaries confirment une forte mobilité. Ces disparités entre les différentes régions s'expliquent par le rythme de la croissance économique de chaque région, la nature des emplois offerts selon le marché de l'emploi réservé aux immigrés, etc...

Carte n°1 :
La répartition des émigrés/immigrés marocains en Espagne selon les régions

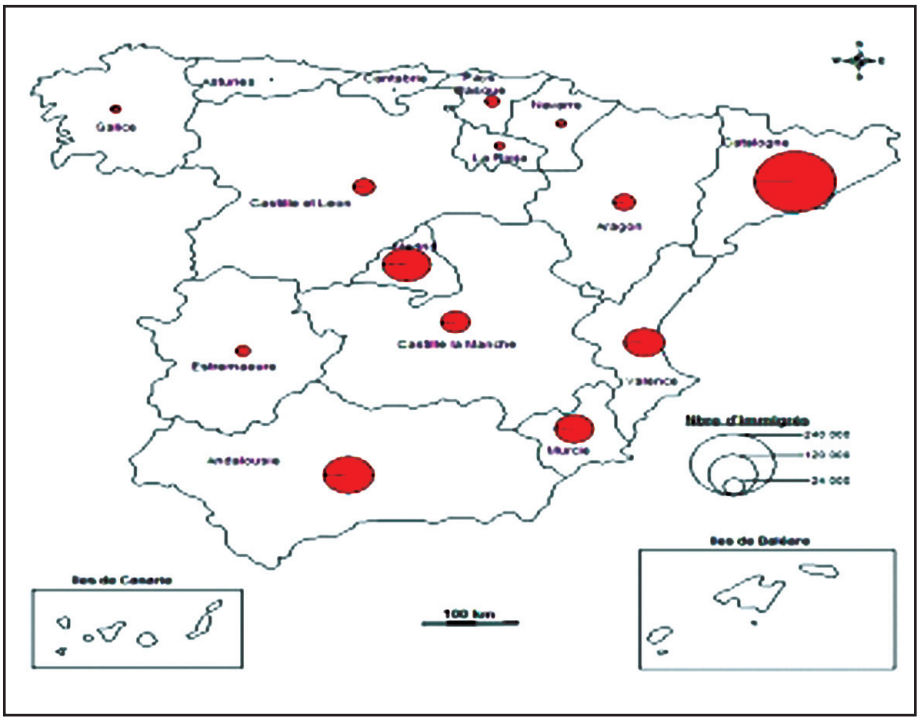

Source : Annuaire Statistique de l'Immigration – Observatoire Permanent de l'Immigration, (Espagne).

6. La répartition géographie de l'ensemble des étrangers manifeste des inégalités considérables entre les régions. Catalogne 21.79%, Madrid 17.82%, Valence 12.95, Andalousie 12.33%.

Mais, il existe également certains facteurs spécifiques à la région de Catalogne et celle de l'Andalousie.

■ **Région de catalogne** :

En raison de sa proximité géographique par rapport à la France, de nombreux ex-clandestins marocains installés en France et/ou dans d'autres pays de l'Europe occidentale débarquent d'une manière illégale dans la région de Catalogne. Sachant que le dispositif de contrôle frontalier contre l'immigration clandestine entre l'Espagne et la France est moins rigide qu'ailleurs. En outre, cette région se caractérise par sa croissance économique assez importante (capitale économique).

■ **Région de l'Andalousie** :

En raison de sa position géographique (porte d'entrée en Espagne), la région de l'Andalousie s'alimente des flux de clandestins qui arrivent du Maroc. De même, cette région offre des emplois importants dans le secteur agricole qui est souvent destiné, en général, aux étrangers et aux Marocains en particulier.

Globalement, la répartition marocaine en Espagne, à l'image des étrangers en provenance des pays du « tiers-monde », est largement déterminée par la nature des emplois offerts aux immigrés. D'autres facteurs expliquent cette répartition, tels que les liens anciens. A ce propos M. Lazaar (2008, p.26) mentionne que «*les liens historiques tissés entre certaines régions marocaines et quelques zones espagnoles. La présence d'un effectif important de marocains originaire de Nador et de Tétouan dans les deux présides occupés (Melilla et Ceuta) reflète cette réalité* ». En 2008, le nombre des émigrés marocains installés dans ces deux régions était de 3 296 à Ceuta et 5 532 à Melilla (INE).

1. La répartition des Marocains par secteurs d'activités

D'après les données de *l'Annuaire Statistique de l'Immigration* (2009), on constate la concentration des actifs marocains, en particulier, et les étrangers, en général, dans les activités qui nécessitent peu ou pas de qualification. Bref, se sont des activités rejetées par les nationaux (autochtones). Généralement, ces activités ont un caractère saisonnier et/ou temporaire.

Le secteur des services (avec 41.19%) constitue le premier secteur d'activité des immigrés marocains en Espagne : dont 58.5% dans le nettoyage, 12.5% dans le commerce et la réparation des véhicules, 17.4% dans l'hôtellerie et la restauration, suivi par l'agriculture avec 31.60%, puis le bâtiment avec 23.31% et dans une moindre mesure les activités industrielles avec 3.90%. Ces d'emplois occupés par les Marocains apparaissent, encore, plus signifiants lorsqu'on compare la part des marocains par secteur d'activité et par rapport à l'ensemble des étrangers. En effet, plus de 1/3 des étranger qui travaillent dans l'agriculture sont d'origine marocaine, 21.77% des étrangers qui occupent un emploi dans le bâtiment sont des immigrés marocains et 11.75%, seulement, dans le secteur des services. Il en résulte que plus de la moitié des Marocains occupent des activités pénibles, situées dans le bas de l'échelle sociale.

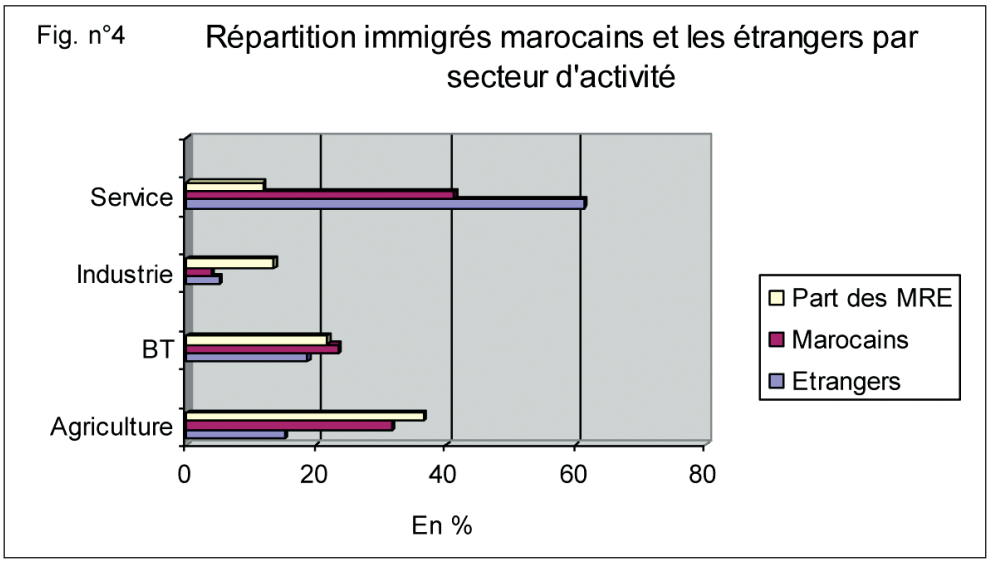

Source : Annuaire Statistique de l'Immigration – Observatoire Permanent de l'Immigration, (Espagne).

Généralement, les Marocains occupent des postes d'emplois non qualifiés et souvent à caractère saisonnier. Ainsi, ils sont plus exposés au chômage, à la marginalisation. M. Lazaar (2008, p. 28) a signalé que *« Selon les chiffres du ministère du travail espagnol pour le mois de novembre 2007, 24.3% des marocains bénéficient des aides au chômage, contre 12% des Equatoriens et 7.7% des Roumains*. En avril 2010, le taux de chômage en Espagne dépasse les 20.05% (Journal ABC, 27 avril 2010) de la population active, dont la part de la population étrangère est très importante, sans aucun doute.

Les accords maroco-espagnols sur la main d'œuvre ont permis de répondre aux besoins de certains employeurs en matière de certaines activités professionnelles bien précises : le bâtiment et la construction, l'agriculture et l'hôtellerie. Ces employeurs effectuent des opérations de recrutements[7] sur place (au Maroc) en collaboration avec l'Agence Nationale pour l'Emploi et des Compétences (l'ANAPEC).

CONCLUSION

Aujourd'hui, le mouvement migratoire marocain vers l'Espagne se caractérise par sa généralisation aussi bien dans toutes les régions marocaines que chez toutes les catégories sociales. Ce phénomène s'est transformé rapidement d'une immigration individuelle à une immigration familiale, et d'une émigration temporaire à une immigration durable et définitive.

7. La répartition des travailleurs insérés dans le marché de l'emploi espagnol en 2004, selon les secteurs, était : 84% dans l'agriculture, 11% dans l'hôtellerie et la restauration, 3% dans le bâtiment et enfin 2% dans les services. En 2008, l›opération de recrutement dans le secteur agricole a atteint 12.000 saisonniers contre 9 905 ouvriers en 2007.

L'essor du regroupement familial entraîne des mutations profondes dans les structures démographiques et professionnelle des immigrés en ainsi que dans toutes les structures renvoyant aux populations espagnoles elles-mêmes. Ce regroupement familial participe à l'enracinement des immigrés marocains sur le sol espagnol malgré la précarité qui caractérise leur situation sociale et économique en raison de la concentration, d'une partie d'entre eux, dans les activités à caractère temporaire, voire saisonnier.

Bibliographie

Annuaire Statistique de l'Immigration – Observatoire Permanent de l'Immigration, (Espagne), 2009.

Fondation Hassan II, 2005 : *Marocains de l'extérieur et développement, pour une nouvelle dynamique de l'investissement*. Rabat.

Khachani (M), 2003 **:** *L'émigration subsaharienne : le Maghreb comme pays de transit*. In Société et culture Migrations.

Lahlou (M), 2003 : *Le Maghreb : lieux de transits*. *La pensée de midi*, n° 10.

Lahlou (M), 2003 : *Le Maghreb, l'Europe et les migrations des Africains du Sud du Sahara*. *Situation et possibilités d'action*, OIT.

Lazaar (M), 2008 : « Les marocains d'Espagne : éternellement des «Moros» », in *Cahiers Géographiques*, université sidi Mohammed Ben Abdellah, FLSH, Dhar El Mehraz -Fés.

Naim (M), 2008 : *« La communauté marocaine en France : Tendance à une émigration définitive », in Cahiers Géographiques*, n°5, Fès.

Naim (M), 2009 : *Les flux migratoires organisés de la main d'œuvre marocaine vers l'Espagne*. Sous presse R.G.M., Rabat.

Naim (M), 2010 : *Le phénomène migratoire international au Maroc : Flux migratoires, politiques migratoires et développement, tendance vers une migration définitive, transferts monétaires et non monétaire, réseaux associatifs des migrants*. Rapport de l'Habilitation Universitaire, CED, FLSH, Saiss- Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès.

OIT, 2002 : *« L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc »*, in *Cahiers de Migrations Internationales*.

Tadonnet (M), 2007 *: Géopolitique des migrations, la crise des frontières*. Ed. Ellipses, Paris.

AXE IV

DEVELOPPEMENT MIGRATOIRE ET TRANSFORMATIONS SOCIODEMOGRAPHIQUES, LITTERAIRES, CULTURELLES ET ECONOMIQUES

La littérature ou le dialogue des différences

Abdelkhaleq Jayed[1]

Lorsque mon ami Atouf El Kbir m'a fait l'aimable proposition de participer à ce colloque, j'ai tout de suite proposé de situer ma contribution dans le champ des études culturelles qui examinent les rapports de représentations et de pouvoir entre Occident et Orient à l'œuvre dans la littérature, préférant ainsi laisser aux sociologues et aux historiens le soin de réinterroger le modèle français dominant d'intégration, les représentations que la compétition sociale génère, la différenciation par laquelle certains français d'origine marocaine affirme leur identité sociale, ainsi que les formes de ralliement qui s'écartent du modèle de la laïcité républicaine.

Il me semble d'abord important de rappeler que les grands théoriciens des études postcoloniales placent au nœud de leur réflexion l'opposition entre diversité culturelle et différence culturelle, laquelle est, comme tout le monde sait, un héritage de la tradition humaniste européenne. L'une des contradictions du monde occidental à ce sujet est son balancement entre l'acceptation de la diversité culturelle et l'endiguement de la différence culturelle, lequel balancement semble au fond dicté non par des principes mais des intérêts tout autant conjoncturels que conjecturels. Dans tous les cas, il y aurait derrière ce balancement un désir de cantonner les cultures *autres* dans leur cadre de référence sans consentir le moindre effort pour les faire dialoguer ni pour les articuler les unes aux autres, encore moins pour établir une interaction avec la culture d'accueil. C'est dans cette absence délibérée de dialogue où s'opère ce que Paul Ricoeur a pertinemment nommé un glissement de la différence à l'indifférence.

Todorov a eu le mérite de préciser la nature d'une autre contradiction dans laquelle s'empêtre le monde occidental face aux autres cultures : c'est celui lié à l'ethnocentrisme enfoui sous cette pensée prétendument universaliste qui adopte vis-à-vis des autres cultures une attitude de tolérance. Autrement dit, cet universalisme affiché et prôné sur toutes les tribunes cache mal une attitude ethnocentriste fixant des normes à partir desquelles les autres cultures se trouvent *jugées* ou évaluées ou *perçues*.

S'appuyant sur Goethe dans ses propositions d'une politique culturelle susceptible d'initier une véritable interaction interculturelle, Todorov a rappelé l'extrême utilité de la traduction culturelle qui permet de rapprocher les cultures dans la mesure où elle dévoile les liens secrets qui se tissent entre les formes culturelles. Le lien est à entendre non pas dans une quelconque parenté de valeurs ou similitude de représentations, mais plutôt dans le fonctionnement des cultures, locales ou universelles, mineures ou majeures, comme des activités symboliques et signifiantes.

---

1. Professeur de littérature française à l'université d'Agadir et auteur de deux romans, le Joueur de tambourin (2007) et Embrasement (2011). Il est également directeur de l'Equipe de recherche Littérature, Culture et Identité et membre du Laboratoire Langue et Communication.

Abdellah Laroui a beaucoup insisté sur l'intérêt que représente la traduction en tant qu'expérience de l'altérité, de mode de transfert esthétique et d'épreuve de l'étranger. Concevoir la culture comme activité symbolique et signifiante revient à dire qu'elle est vivante, dynamique et mobile à l'image du sujet qui en provient et qui de ce fait-là est altéré et décentré par rapport à elle, c'est-à-dire qu'il est porteur d'une altérité intrinsèque qui lui permet de se remettre en question et d'avoir une attitude critique envers sa propre identité, sa propre tradition, la *norme* sous laquelle il vit. Inutile de rappeler ici que Goethe a estimé que le dialogue avec l'autre pose comme condition préalable l'émancipation de l'originalité, la reconnaissance de la particularité de l'autre ainsi que la sauvegarde du principe de réciprocité.

Et c'est, à mon sens, cette position-là qui fait de chaque sujet culturel un sujet en devenir permanent, doté d'une grande capacité d'ouverture culturelle ; même s'il faut reconnaître par ailleurs que la *coexistence* de plusieurs cultures dans une même aire culturelle associant des valeurs communes connues et reconnues est quelque chose d'extrêmement difficile à réaliser. L'hybridité rend cependant possible le vivre-ensemble ; elle reste donc une possibilité sérieuse en tant que tiers-espace constitué et fondé par un travail ininterrompu de connaissance, de transaction, de négociation, de croisement de représentations mentales et culturelles.

Dans sa réflexion sur la littérature universelle, Goethe estime que l'altérité a une fonction interculturelle et sociale dans la mesure où elle nous exerce dans des attitudes sociales telles que la tolérance et la solidarité. Elle contribue ainsi à l'éducation sociale et esthétique de l'homme.

La littérature éclaire d'une lumière éclatante le monde complexe dans lequel nous évoluons avec nos différences, nos mythologies, nos références, nos sensibilités, nos convictions, nos tares, nos fermetures, nos résistances… et nous permet de comprendre les travers qui s'érigent contre le dialogue entre les hommes et les cultures. Les écrivains déjouent le risque ethnocentriste qui consiste à glisser de la différence à l'indifférence et proposent des manières possibles de résorber les rapports forts complexes entre l'identité et la différence, la littérature étant à mon sens le domaine de la vie de l'esprit qui se désintéresse du monde immaculé des abstractions pompeuses pour le monde imparfait de l'infinie pluralité humaine (Hannah Arendt).

Même si la littérature, comme d'ailleurs la science, la religion ou la philosophie, n'a pas réussi à éradiquer définitivement le ressentiment et la haine de l'autre, elle a au moins le mérite de nous ouvrir les yeux sur l'illusion de soi, du voyage, du pays, du langage en tant que représentation, d'autant plus qu'à l'heure actuelle, les lois de l'hospitalité et du partage ont tendance à se friabiliser à une très grande vitesse au profit de l'altérophobie, du fanatisme et du racisme.

Les écrivains issus de l'immigration comme ceux de la diaspora défendent chacun à leur façon la légitimité de leur participation/appartenance *particulière* à l'espace culturel français tout en s'inscrivant contre le mythe de l'unité assimilationniste de l'Etat-nation ou encore celui de la pureté identitaire qu'on polluerait, selon les fervents défenseurs des nationalismes, en y insérant des cultures *autres*.

La littérature a pour vocation de déconstruire les mythiques unités nationales et de dénoncer vigoureusement un certain national-républicanisme *crustacé* qui prive les minorités de ce qui fait leur saveur : leurs particularismes culturels. Les écrivains prônent une pensée nomade et *subtil* se dressant contre une appartenance fermée, sclérosée, codée, sécurisée qui maintient les français d'origine maghrébine en tant qu'*Autres* sociopolitiques et culturels dans une zone à la fois neutre et incertaine où ils évoluent si difficilement.

En effet, le sentiment de «maghrébanéité» que les français issus de l'immigration peuvent revendiquer, on a tendance hâtivement à le percevoir comme une appartenance franche et claire aux lieux d'origine. Ils se voient très souvent attribuer une identité assignée qui les conduit fatalement vers l'ethnicisation. C'est là un fantasme identitaire dont on les affuble et qui s'érige comme un obstacle sérieux contre l'accès à la pleine et véritable citoyenneté. Ce qu'ils recherchent est pourtant bien simple : une manière saine et heureuse d'exister vis-àvis d'eux-mêmes comme du monde.

On peut identifier la liberté à un geste de désaffiliation ou assumer l'inscription généalogique sans la dénier, accepter d'être la réincarnation de ses ancêtres et de subir un code global de sens dicté par la tradition comme forme de pouvoir. On peut naître à soi-même ou mourir à soi-même ; à chacun de décider. Lorsqu'on choisit de naître à soi-même, on peut espérer être dans la joie, la vraie vie, la création, la profondeur, la différence. L'art développe le sens des différences, éradique tout ce qui pourrait uniformiser. Il a «pour mission justement de recueillir ce particulier, cet individuel, que les synthèses de la science laissent échapper», écrit Proust. L'écrivain est porteur de secrets, de mystères ou de vérités qui, si particulières soient-elles, nous interpellent tous, qui nous sont destinés et qui trouvent en nous leur écho, qui déroulent en nous une infinité de miroirs. Cette vérité particulière, toute l'existence de l'artiste aura pour fonction de la délivrer. Je dirais même que la vie de l'écrivain est construite en fonction de l'œuvre à faire. La littérature a ceci de commun avec la démocratie, qu'au premier problème humain de définition : Qui sommes-nous ? elle répond : nous sommes les créateurs de nous-mêmes. Ce n'est point là un lieu commun de la littérature ou une pose romantique.

Il me semble que ce qui fonde généralement l'acte créatif est le partage entre la quête de soi et la peur de soi, et l'effort de l'écrivain pour le résorber par l'écriture qui devient par ce fait même facteur d'équilibre et de progrès, modalité d'existence, défense et illustration. Par conséquent, vivre interfère obligatoirement avec écrire. Se pose alors le problème de la relation du moi à l'écriture, et la sincérité qu'il implique, écrire pouvant être autant un révélateur qu'un masque trompeur. Nietzsche disait que «parler beaucoup de soi peut être un moyen de se dissimuler». «La chose la plus difficile, quand on a commencé d'écrire, c'est d'être sincère», écrivait pour sa part Gide pour qui l'écriture a dès le départ été investie d'une valeur d'expérimentation et de réconciliation des propositions antagonistes de sa nature.

La différence que l'on peut découvrir chez soi comme lorsqu'on est transplanté sur un sol étranger, Jacques Derrida l'a gratifiée du a de participe actif pour marquer que cette particularité, cette articulation première de l'activité fondamentale d'un être qui se cherche se trouve être à l'origine de tout l'être à venir et de son activité créatrice. Mon identité devient alors inquiétante, voire inquiétante étrangeté. Ce qui appartient à

la sphère de l'intime, du privé ou du familier, prend subitement un aspect étranger, c'est-à-dire renferme du mystère et du secret. On naît à la littérature-nomade, la littérature des *subtils* (au sens de la fameuse distinction que Gide a faite entre *subtils* et *crustacés* et qui lui avait servi d'argument dans la polémique autour d'enracinement/déracinement qui l'avait opposé à Maurice Barrès), celle qui fait l'expérience de l'altérité, après nous être «désinstallé» (Ricoeur, *Le Nouvel Observateur*, n° 32, 1998) pour découvrir notre propre étrangeté en nous. Je dirais maintenant que la distance de soi à l'autre s'estompe puisqu'étant une lecture de soi, le texte de soi devient inéluctablement le texte de l'autre, m'apportant un savoir sur un autre mais éveillant surtout «en moi le désir de donner forme à ma propre vie et m'en suggère les moyens» (Ph. Lejeune, Je est un autre, p. 175).

Toutes les occasions sont alors bonnes pour construire ou *se faire* : le voyage qui transforme le projet de vie et d'écriture car il permet la rencontre et la prise en compte de l'autre qu'on se doit de rencontrer avec émotion, sans préjugés, en mettant en valeur le mouvement, le dynamisme de la relation je/autre, le devenir, la perfectibilité de chacun, le développement de l'homme, l'anéantissement des limites, du territoire, des frontières, des racines, de la langue, des catégories. Venu à la rencontre de l'autre différent de soi, on voit le soi se déconstruire en devenant autre et l'autre, d'abord mystérieux et suspect, se muer progressivement en ami. Pour apporter de l'eau au moulin de la théorie goethéenne, je dirais des influences littéraires à peu près la même chose que du voyage car la rencontre des écrivains permet de s'incorporer leurs pensées, même celles – surtout celles, nous souffle Gide- qui diffèrent de la sienne propre.

La lecture, on le sait, est un processus d'innutrition de la création littéraire, mais ce qu'on sait moins c'est qu'elle est aussi une opération d'échange, un voyage en soi et un voyage en altérité. Elle me permet de sortir de moi-même et de m'engager au niveau des fantasmes dans la voie de l'altérité. Lire et écrire, deux actes capables de nous changer, de nous transformer même, de nous faire. Ils me permettent de lever le voile sur ma propre altérité, pourtant inscrite dans la familiarité de mon identité. Je lis, je nomadise, descends en moi, explore des territoires inconnus, foule des contrées mystérieuses. Il en est de même de l'acte d'écriture effectué par le moi qui est nécessairement action sur le moi.

Mais l'écriture est aussi une traduction, c'est-à-dire le passage entre les suggestions de la réalité ou de l'expérience et leur formulation verbale. Ecrire, c'est choisir une *autre* langue dans sa langue *propre*, le rapport de l'écrivain à la langue est simultanément alimenté par une relation d'étrangeté qui seule peut rendre compte de l'écriture. L'écrivain est devant une double étrangeté : étrangeté d'une réalité extralinguistique à traduire selon son mode d'écoute particulier, à infléchir selon le souffle particulier de son langage, selon son rythme personnel, une grammaire singulière de la création, sinon il n'y a pas d'écrit à mon sens.

L'existence versée dans l'œuvre mais aussi dans la prismatique diversité de la vie serait une longue dissolution de soi, une déconstruction plutôt qu'une construction. Mais il y a tout de même construction. C'est dans le cas de l'écrivain la construction de l'œuvre dans laquelle le sujet s'abolit pour laisser place à la lettre. C'est dans le cas de l'homme la construction d'une vie augmentée, ouverte sur les autres vies, les autres itinéraires, les autres expériences et qui dote ainsi le sujet d'une puissance de vie et de pensée.

Ce que je dis là ne concerne pas seulement les écrivains français issus de l'immigration. Il est valable pour tous les hommes car tous les hommes sont un seul homme comme le laisse entendre Borges dans l'Or des tigres[2]. La géographie mentale de Proust par exemple est constituée de deux pôles : l'uniformité et la différence ; de deux domaines, si l'on veut : le monde et l'art. Si l'activité mondaine est assimilatrice, vaporisante, la création est création de soi. La différence est à entendre comme singularité insubstituable. Toute l'œuvre de Proust est marquée par l'expérience de l'écrivain dans sa recherche de *sa* différence. Il tire au jour comment se perd ou s'exprime la différence individuelle dans la création littéraire. La vraie différence vient au jour dans l'œuvre d'art conçue moins comme représentation de soi ou de l'autre que comme expérience, moins comme preuve que comme épreuve. La création est liée à la différence individuelle, car elle donne voix et voie à ce qui de l'individu est le plus atypique, le plus résistant à toute généralisation. De ce fait, la création est contre la société, dans la mesure où celle-ci s'établit et se maintient sur un système de distinctions arbitraires ou secondes ou encore de «différences-entre» qu'elle substitue aux vraies différences. La société est un royaume de fausse monnaie dans lequel l'individu s'égare.

Mais privilégier la différence individuelle, assigner à l'homme comme but souverain de s'inventer dans une œuvre, c'est le détourner de tout ce qui pouvait faire de lui l'élément actif et responsable d'une communauté, le réduire à n'être jamais qu'une exception merveilleuse et protégée, inattentive aux conditions concrètes de l'existence, c'est bourgeoisement le démotiver politiquement, le dépolitiser. C'est là où les grands écrivains font la différence, car ils évitent le fanatisme de la différence, en accomplissant le difficile destin de devenir des hommes, en approfondissant leur communion plutôt qu'en cultivant leur différence.

Le monde dont Proust rêvait est un monde qui associe les différences sans les réduire, les confronter, les frotter les unes aux autres, établir une communication pure où chacun proposerait sa vérité la plus singulière dans une œuvre à laquelle il appellerait l'autre à répondre par une œuvre tout aussi singulière. De l'un à l'autre irradierait une lumière rayonnante entre des univers fortement individualisés.

Le nouvel équilibre à construire doit prendre en considération les singularités et les travailler dans le sens d'une harmonisation des exceptions. Cela est valable pour le moi aussi bien que pour le monde qui aspirent tous deux à une résorption des clivages dans une prise en compte de toutes les composantes. Jeter les bases d'une nouvelle éthique qui valorise l'individualisme, -l'individualisme qui ne peut être conçu que dans le renoncement à l'individuel pour permettre la participation active et positive à une profonde humanité-, le renoncement aux systèmes réducteurs, l'amour de la créature et de la terre qui la porte, et la revendication et la défense de *la différence*. Le plaisir d'être ensemble qui n'est pas *le vivre-ensemble* dans un espace culturel qu'on construit au moyen de négociations et de luttes politiques devrait permettre l'épanouissement d'une culture formée de solidarité et d'aimance. Elargir physiquement son horizon et ouvrir

2. « Un seul homme est né, un seul homme est mort sur la terre […]. Un seul homme est mort dans les hôpitaux, dans des navires, dans la rude solitude, dans l'alcôve de l'habitude et de l'amour… ».

sa formation intellectuelle à la littérature sont consolidés par l'importance accordée à la précieuse mobilité, aliment de la découverte des autres. L'idée gidienne de cette nouvelle culture implique la nécessité d'entreféconder en soi des génies, de s'en imbiber activement, de les assimiler sans s'y assimiler.

Les écrivains réussissent là ou l'européocentrisme échoue, car ils invitent les différences à dialoguer dans la différence. Les cultures devraient faire la même chose, c'est-à-dire que leur lien devrait tenir non dans un contenu semblable, mais dans le fait qu'elles fonctionnent justement, nous le rappelions ci-dessus, comme des activités symboliques et signifiantes.

Le créateur est dans la société, il s'accommode de sa pesanteur, mais, comme l'aviateur, il s'en sert pour s'élever. Sa différence le décentre. Il tente de se débarrasser du poids pesant d'une historicité sclérosante pour édifier le nouvel être. Il y a ainsi pour chaque sujet la possibilité d'occuper une position inédite. Dans le long chemin de la construction de soi qui est dans le même temps l'édification de l'humanisme, l'écriture est la trace ineffaçable de ce que peut l'homme, conscient de sa perfectibilité et décidé à s'améliorer en permanence, déterminé, pour combattre toutes les inhibitions et toutes les barrières établies en lui, à se construire rationnellement dans sa splendide singularité et à «assumer le plus possible d'humanité» (Gide).

L'art permet de dresser la vie selon un projet de création littéraire sincère avec une attention critique sans défaillance. Ainsi l'écrivain a-t-il composé sa vie, il s'est créé lui-même, il a construit une œuvre et son œuvre l'a fait. Proust se transforme et se crée par l'écriture, œuvre tout autant qu'auteur de son œuvre. Il est lui-même sa patrie profonde. Mais l'écrivain n'y arrive, rappelle Thomas Mann -à propos certes de Gide, mais on peut généraliser l'idée-, que par l'inquiétude, le doute créateur, l'infinie quête de la vérité par le biais de tous les moyens que lui confèrent l'Intelligence et l'Art. On sait depuis Kierkegaard que c'est moins le chemin qui est difficile que ce n'est au contraire le difficile qui est le chemin. C'est la création de soi et des œuvres qui approfondit l'intuition première du secret créateur et l'engagement dans un projet esthétique transforme une singularité existentielle en quête artistique de valeurs partageables par d'autres hommes.

Des quelques données sociodémographiques des migrants marocains au Québec

Dr Mohamed Benitto
Enseignant-chercheur-France
benyatou2002@yahoo.fr

Introduction

La diaspora marocaine compte plus de 3 millions de personnes dont 80 % sont en Europe, plus de 13 % dans les pays arabes, plus de 5 % en Amérique du Nord et 1 % en Afrique. Les besoins de la reconstruction après la Deuxième Guerre mondiale sont à l'origine de la grande présence marocaine sur le «Vieux continent», en plus des liens de la période coloniale entre les deux rives de la Méditerranée. Avec le durcissement des procédures de l'émigration vers le continent européen, l'émigration marocaine s'orienta vers le «nouveau monde», dont la destination québécoise.

L'émigration marocaine au Québec a été facilitée par **l'Accord Canada-Québec de 1991** qui confère au Québec davantage de liberté en ce qui concerne la sélection des immigrants. Ainsi, le gouvernement québécois adopte en 1996 une nouvelle grille de sélection des immigrants visant particulièrement :

- les jeunes personnes actives
- les jeunes familles
- les personnes et travailleurs hautement qualifiées et scolarisées ainsi que les francophones.

Dans ce contexte, le Maroc constitue une région cible dans la mesure où un véritable marché de l'émigration vers le Canada s'est déployé à traves la présence de panneaux publicitaires, la multiplication d'annonces dans les journaux et la prolifération de bureaux de consultants et d'avocats en immigration.

La présence marocaine au Canada, particulièrement dans la province francophone du Québec, remonte à la fin de la Deuxième Guerre mondiale ; mais cette présence est devenue significative vers la moitié des années 1960 avec une arrivée importante de juifs marocains.

I/ Aperçu de l'émigration marocaine au Canada

A. émigration marocaine juive

Les raisons de l'émigration marocaine juive vers le Canada sont à priori plus politiques qu'économiques.

- Au lendemain de l'Independence du Maroc en 1956, les Juifs marocains dirigèrent le pas vers le Canada, et précisément le Québec francophone. Le départ était dû à un sentiment de panique provoquée par la décolonisation du Maroc. Le climat psychologique s'est détérioré et l'inquiétude, voire l'angoisse gagnait les esprits.

- La Guerre des six jours en 1967 marqua un tournant décisif dans l'émigration des Juifs marocains. Le départ pour le Canada a été l'objet d'une coopération entre le gouvernement canadien et les différentes organisations juives, dont la Hais (*Hebrew immigrant Aid Society*) qui était à l'origine de l'émigration de 3000 juifs marocains entre 1956-1967. En étroite collaboration avec les autorités du Québec, les organisations juives organisèrent le départ de plusieurs milliers de Juifs marocains qui avaient, en vertu des accords avec le gouvernement canadien, la garantie de pouvoir obtenir la nationalité canadienne après une période de cinq ans. L'émigration marocaine juive s'est opérée progressivement jusqu'à la fin des années 1980 et les Juifs originaires du Maroc représentent 20 000[1] personnes.

B. émigration marocaine musulmane

L'émigration marocaine musulmane vers le Canada en tant que mouvement migratoire n'a commencé réellement que vers 1980 avec une grande ampleur vers la fin des années quatre-vingt-dix. Trois facteurs étaient à l'origine de ce mouvement migratoire :

- D'abord, la coopération entre le Maroc et le Canada dans le domaine de l'enseignement et l'échange des formateurs entre les deux pays facilita le mouvement des cadres marocains.
- Ensuite, le nombre des étudiants marocains augmenta grâce à l'accord Maroc-Québec sur l'exemption des frais de la scolarité ; beaucoup de ces étudiants ont décidé de rester au Québec.
- Enfin, l'émigration marocaine musulmane est liée à ce qu'on appelle « la fuite des cerveaux » favorisé d'une part, par une politique du pays d'accueil qui cherche à stimuler les compétences dans le cadre d'une immigration sélective et qualifié ; et d'autre part, la dégradation économique dans le pays exportateur d'immigrants et l'augmentation du chômage des cadres. Ce mouvement migratoire a été également accentué par la tendance du regroupement familial de la communauté marocaine musulmane.

Pour rebondir sur le questionnement de ces conférences, on pourrait dire que les Marocains qui choisissent un si long parcours dans leurs motivations à migrer, l'acte d'entreprendre est corroboré par la jeunesse de cette population et par son capital autant scolaire, culturel que linguistique. C'est précisément ces données sociodémographiques que nous allons détailler à présent

II/ La communauté marocaine : caractéristiques sociodémographiques

A. Poids démographique et localisation

Sur le plan démographique, on remarque une évolution croissante de la communauté marocaine au Québec. Le nombre des migrants marocains nés au Maroc est passé à 5580 en 1970, à 10 140 en 1980, à 15 450 en 1990 et puis à 20 440 en 1996.

1. R. Assaraf, (2008), Juifs du Maroc à traves le monde : émigration et identité retrouvé, Saint-Denis, Ed. Suger-Suger Press.

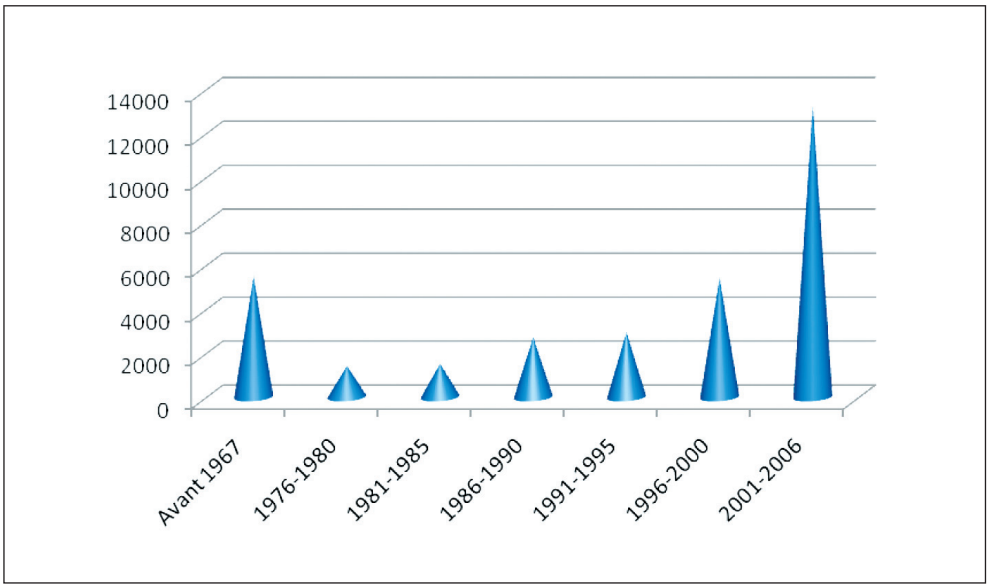

1. Nombre de migrants marocains nés au Maroc par période[2]

Le nombre de Marocains nés au Maroc et résidant au Canada s'élève au recensement de 2006 à 39 055. La grande majorité est concentrée au Québec, soit 33 560 (85,9 %). Par ailleurs, à partir des années quatre-vingt dix, le nombre de Marocains nés au Maroc et mettant le cap sur le Canada a connu une croissance importante. Il est passé de 13 470 en 1991 à plus de 16 585 en 1996, 20 185 en 2001, à 33 560 en 2006, soit une augmentation significative. Résultat de l'impact de la politique québécoise d'immigration à partir de 1991. La majeure partie de la population immigrée (62,7 %) s'est installée au Québec après 1990. Les membres de cette communauté sont majoritairement de religion musulmane (63,8 %) et le quart (24,7 %) sont de confession religieuse juive.

2. Marocains nés au Maroc résidant au Québec (1991-2006)[3]

B. Aspect sociologiques : genre, âge, scolarité

a) ***Genre et vie matrimoniale***

Si on considère la population marocaine au Québec en prenant en compte la variable sexe, on constate, selon le recensement de 2006, que les marocains établis au Québec comptent proportionnellement plus d'hommes, 18 205 hommes, (54,2 %) que de Femmes 15 360, (45,8 %). Les hommes sont plus nombreux que les femmes à prendre le chemin de l'émigration. Cette disparité peut être attribuée aux facteurs qui relèvent d'ordre culturel et social, à savoir que les coutumes, mœurs et religion limitent le mouvement

2. Source : Statistique Canada, recensement 2006.

3. Source : Statistique Canada, recensement 2006.

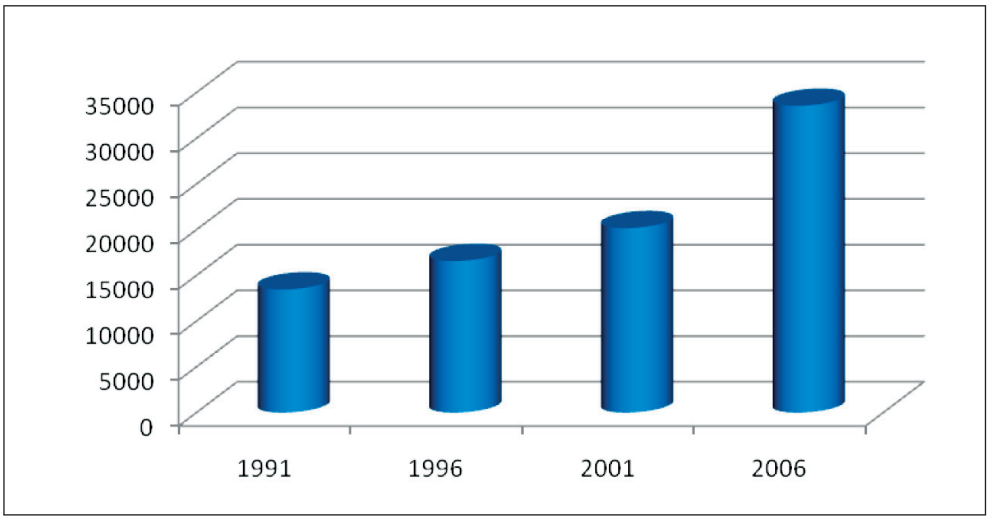

migratoire féminin, tandis que les hommes jouissent d'une grande liberté pour travailler dans d'autres pays. Mais c'est là un enseignement sociologique de taille : il y a là une audace, compte-tenu des contraintes «patriarcale» et de ses dérivés, des femmes à partir et à affronter le déracinement.

Il en va des étudiantes marocaines qui font le choix de poursuivre des études supérieures à l'étranger. Dans cette communauté, un peu plus de la moitié (52,5 %) des personnes sont légalement mariées et 34,8 % sont célibataires. Au sein des familles, on dénombre 14 505 personnes mariées, 9120 célibataires et 1540 divorcées.

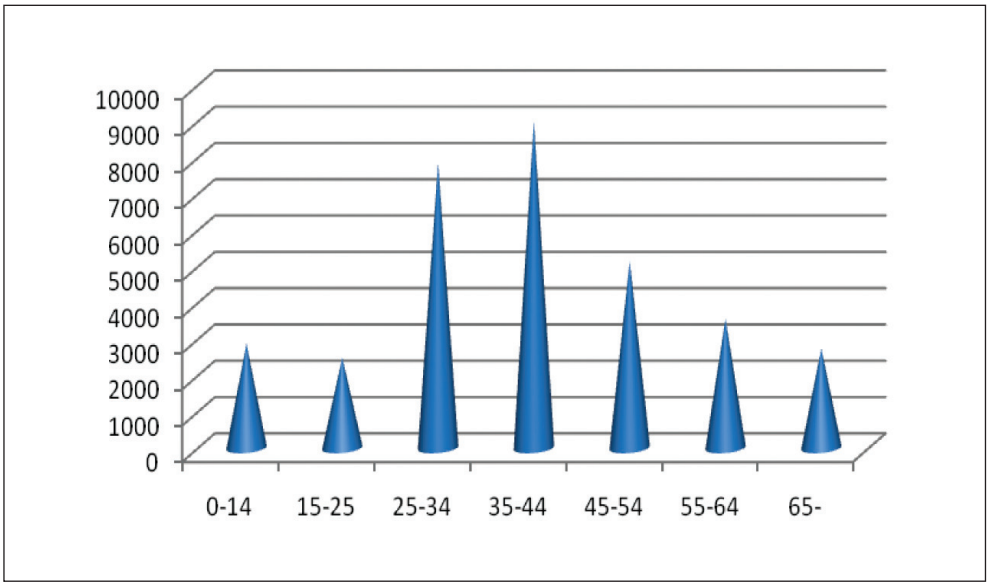

b) Age

S'agissant de l'âge des migrants marocains, selon les statistiques du recensement de 2006, On retrouve une proportion plus élevée d'immigrants dans la tranche d'âge 35-44 ans, puis la tranche 25-34, et ensuite la tranche 45-54. La politique canadienne d'immigration favorise une émigration jeune capable d'intégrer le marché du travail et de contribuer à la construction économique du Québec. La majorité des membres de la communauté marocaine sont de la première génération. Plus de deux personnes sur trois (67,7 %), y compris les résidents non permanents, sont nées au Maroc, alors que le tiers (32,3 %) est né au Canada.

3. Les Marocains nés au Maroc en 2006 selon les tranches d'âge[4]

b) ***Scolarisation et langue***

Concernant la scolarité, les Marocains du Québec ont un niveau de scolarisation supérieur au niveau de la scolarisation postsecondaire. Plus de 35 % des membres de la communauté, âgés de 15 ans et plus, détiennent un grade universitaire. Seulement 11 % déclarent, selon le recensement de 2006, ne détenir aucun diplôme. Plus de 88 % des migrants marocains sont diplômés ; 19 % ont le niveau de Bac, 9 % ont niveau de maitrise, et plus de 2% ont un niveau de doctorat. Il faut noter que l'immigration marocaine au Québec a toujours été très scolarisée; déjà entre 1964 à 1974, on note que la majorité de travailleurs se dirigent vers des emplois de bureau et vers des professions libérales.

La quasi-totalité des personnes de la communauté marocaine sinon maitrisent, du moins parlent et comprennent le français (95,6 %), alors que plus de la moitié (55,1 %) sont bilingues (s'exprimant et en français et en anglais). Près de la moitié des membres de la communauté marocaine (49,7 %) du Québec sont de langue maternelle autre que française ou anglaise (arabe ou berbère ou hébreu), alors que 37,5 % déclarent le français comme première langue apprise à la maison durant l'enfance. Le français est la langue le plus souvent parlée à la maison par 54,9 % des membres de cette communauté. De plus, 21,1 % des personnes parlent une autre langue que le français ou l'anglais à la maison, alors que 14,9 % parlent plusieurs langues. Là encore, un enseignement sociologique : la langue de Molière est le sésame de la partance pour le Québec.

III/ L'intégration économique : les hauts et les bas

Je distinguerai deux types de migrants par rapport à ce qu'il est convenu d'appeler l'intégration économique, voire l'esprit entrepreneurial.

A. Les migrants « pionniers »

Les migrants « pionniers » étaient les membres de la communauté marocaine juive. C'était une population jeune avec une prédominance de la tranche d'âge 15-35. Nombreux sont ceux qui avaient repris leurs études afin d'améliorer leur statut socioéconomique, notamment en sciences mathématiques, gestion et informatique. Les facilités offertes par le système collégial et universitaire au Québec ont permis à beaucoup d'approfondir leur formation et de décrocher des diplômes de l'enseignement supérieur.

4. Source : Statistique Canada, recensement 2006

Une éducation solide a certainement contribué à leur intégration professionnelle dans la société d'accueil, mais la date d'arrivée des premiers migrants juifs marocains au Québec a contribué également à la dynamique de leur insertion.

La conjoncture économique de la période a largement favorisé cette insertion économique. Le Québec et la ville de Montréal connaissaient une expansion économique. Au cours de la première décennie de leur séjour (1956-1966), 57 % de la population masculine se sont professionnellement intégrés en raison de la prospérité économique de la période. Beaucoup sont propriétaire d'un commerce ou œuvraient dans des professions libérales, dans les milieux de la mode et du textile.

On sait depuis fort longtemps l'esprit du capitalisme développé par les individus de confession juive et la vocation entrepreneuriale, je renvoie essentiellement aux travaux de Jacques Attali, alors que l'on sait le rôle de l'éthique protestante dans l'avènement de l'esprit du capitalisme depuis l'ouvrage classique de Max Weber.

B. Les migrants «actuels»

Les migrants « actuels » au Québec, pourtant majoritairement diplômés et qualifiés en vertu de la politique québécoise d'immigration sélective, rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle. Selon les Statistique officielles du Canada, le taux de chômage au sein de la communauté marocaine est de 18,8 % contre 8,2 % pour l'ensemble des Québécois. La communauté marocaine du Canada rencontre des obstacles pour s'insérer dans le marché de travail au moins pour deux principales raisons :

- D'une part la non-reconnaissance des diplômes/expériences et la fermeture des ordres professionnels. Une grande partie des professions, que ce soit au Québec ou dans tout le reste du Canada, sont régies par des ordres soumis à des règles très strictes et dont l'accès est particulièrement difficile pour les nouveaux arrivants. Les migrants marocains qui ont été exclusivement scolarisés dans les établissements d'enseignement marocains, ayant un diplôme universitaire marocain et n'ayant aucune expérience professionnelle à l'international ont dû faire face à la déqualification professionnelle et la non prise en compte des expériences hors Québec par les employeurs québécois.

La rupture du processus de socialisation professionnelle lors du passage du pays d'origine au pays d'accueil est d'ailleurs d'autant plus difficilement vécue par les migrants qui ont quitté un statut social privilégié. Plus un immigré est qualifié à son arrivée, plus il a un statut socio-économique élevé dans son pays d'origine, et moins il a de chance de retrouver un emploi au moins équivalent dans son pays d'accueil.

- D'autre part, les discriminations et préjugés ethniques et religieux aggravés depuis les attentats du 11 septembre 2001 durcissent l'accès des nouveaux arrivants au marché du travail. Les statistiques sur l'emploi et les confessions religieuses publiées au Canada, mettent en évidence des écarts dans l'accès à l'emploi, selon la confession religieuse déclarée lors du recensement canadien.

Pourrait-on faire l'hypothèse, comme l'a fait Mohamed Madoui dans le contexte français, que la difficulté de s'insérer dans la vie active et la stigmatisation dont ils font l'objet les acculent en quelque sorte à créer leur entreprise et à travailler à leur compte.

Mohamed Madoui élabore notamment le concept de déstigmatisation dérivé des travaux du sociologue canadien (tenez, c'est assez prémonitoire !) Erving Goffman.

La population active de cette communauté travaille surtout dans les secteurs industriels de la fabrication (10,56 %), du commerce de détail (12,9 %), des services professionnels, scientifiques et techniques (8,3 %), de même que dans l'industrie de l'hébergement et des services de restauration (5,82%), de même les membres de la communauté marocaine exercent une profession associée aux soins de santé et assistance sociale (8,63 %) et, à l'enseignement (6,72 %) et à l'administration publique (3,89 %).

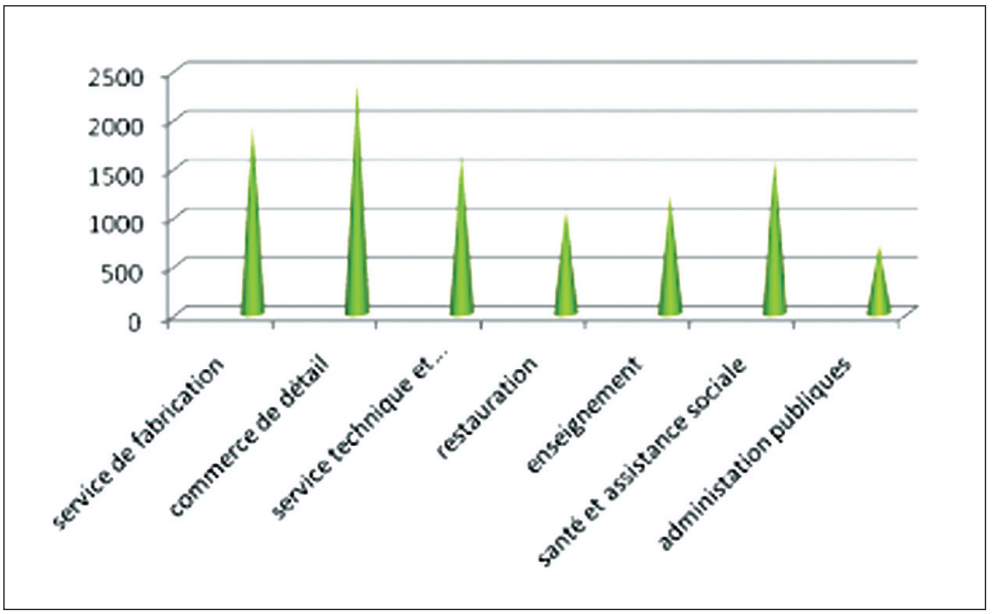

4. Secteurs d'activités des membres de la communauté marocaine[5]

Au sein de la communauté marocaine, les hommes sont surreprésentés dans les secteurs de la fabrication et des services professionnels, scientifiques et techniques. Quant aux femmes, elles sont proportionnellement plus nombreuses à œuvrer dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale. Rien d'étonnant à cela et le constat semble s'appliquer à la majorité des migrante comme l'ont relevé avec force les études féministes. Elles sont, par ailleurs, proportionnellement plus nombreuses à exercer des professions liées à la vente, plus investis dans des métiers traditionnellement féminines comme la garde des enfants dans lesquelles on leur demande peu de qualification. Beaucoup de marocaines se sont retrouvées avec un niveau de vie inférieur à ce qu'elles disaient avoir connu au pays d'origine[6].

5. Source : Statistique Canada, recensement 2006.

6. Bals, M. (1999) Les domestiques étrangères au Canada : esclaves de l'espoir, Paris, Ed. L'Harmattan.

En conclusion, il s'avère que la politique d'immigration du pays d'accueil vise, d'une part, à freiner l'immigration non qualifiée ; et d'autre part, à stimuler les compétences à travers une immigration choisie. En théorie cette politique peut être désastreuse pour les pays d'où proviennent les migrants puisqu'ils sont privés de leur investissement dans le domaine de l'éducation et la formation. Au contraire, le Maroc en tant que pays d'origine n'est pas délaissé pour autant. Bon nombre des Marocains résidant au Canada rebrousse chemin pour entreprendre dans leur pays d'origine, les mesures facilitatrices du gouvernement, la sollicitude dont ils sont entourés comme acteurs économiques, le capital familial et social mais aussi peut-être un certain patriotisme économique pourraient y être pour quelque chose. L'insertion professionnelle des nouveaux arrivants est problématique en raison de l'absence des accords de reconnaissance des diplômes entre le Maroc et le Canada. La signature des accords réciproque sur l'exercice des professions et la reconnaissance des diplômes est essentielle pour faciliter l'insertion professionnelle des migrants marocains au Canada. C'est le cas entre la France et la Canada à travers l'entente France-Québec conclu par le Président de la République française Nicolas Sarkozy et le Premier ministre du Québec en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

Références bibliographiques

Assaraf, R., (2008), *Juifs du Maroc à traves le monde : émigration et identité retrouvé*, Saint-Denis, Ed. Suger-Suger Press.

Basfao, K., Taarj, H., (eds) (1994), *Annuaire de l'émigration :*

Maroc, Casablanca, Afrique-Orient.

Bals, M. (1999) *Les domestiques étrangères au Canada : esclaves de l'espoir,* Paris, L'Harmattan.

Benaim, E. (1974), *Intégration des Juifs marocains au Canada : monographie de la communauté juive marocaine à Montréal*, thèse de troisième cycle, Paris I.

Laaroussi, M. (2007), « Du Maghreb au Québec :

Accommodements et stratégies », *Travail, Genre et Société*, n° 20, 2008.

Laaroussi, M. et al. (2008), "The professional insertion of immigrants born in the Maghreb: challenges and impediments for intervention**",** *Journal de la migration international et de l'intégration* 8 (4): 391-409.

Garneau, S. « Emigration marocaine au Canada : contexte de départ et diversité des parcours migratoires », *Diversité Urbaine*, Volume 8, numéro 2,

décembre 2008, p. 163-190.

Statistique Canada : données du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles.

Préconisations et recommandations

Les intervenants (conférenciers et publics extérieurs composés essentiellement d'étudiants et quelques journalistes) ont insisté sur les préconisations suivantes :

- La coordination avec les institutions et les chercheurs qui s'intéressent à l'immigration marocaine pour faciliter les décisions politiques.
- Création d'un musée dédié à l'immigration, cette idée à été soulevée la première fois par le géographe Gildas Simon lors du colloque international de Casablanca qui a eu lieu en 2003.
- Création d'une revue scientifique et académique accompagnant l'évolution et les mutations traversées par l'immigration marocaine dans le monde.
- Généralisation des observatoires régionaux sur les migrations marocaines (notamment les foyers migratoires conséquents : la région Chchawiya-Wardira (Casablanca et ses environs, le Rif, etc.).
- Sensibilisation des immigrés aux problématiques posées par le défi du développement local.
- Publication des actes des colloques sur les migrations marocaines.
- Encourager les institutions à organiser des manifestations pluridisciplinaires sur les transformations des migrations marocaines.
- Encourager les travaux pragmatiques privilégiant les recherches-actions largement alimentées par les enquêtes sur le terrain migratoire.

خلاصة:

لم تتوقف تدابير وآليات الحماية الفرنسية عند حد إصدار قوانين المنع والتحجيم من عدد الطلبة المغاربة الراغبين في متابعة تعليمهم في بلاد المشرق وبالغرب الأوربي وإنما لجأت إلى إصدار توصيات تقضي بالتحكم في عملية توزيعهم على مختلف مؤسسات التعليم العالي دون تلك الموجودة بباريس مقر جمعية طلبة شمال إفريقيا المسلمين، خصوصا بعدما اتضح لسلطات الحماية بأن الطلبة المغاربة المسجلين بباريس وعددهم 262 طالبا [19] هم أخطر العناصر حركية ونشاطا مقارنة ببقية الطلبة المسجلين بالرباط نظرا لجو الحرية الذي يتمتعون به والدعاية التي تستهدفهم.

19) كمال، حسن، مؤسسات البحث العلمي ...، م. س، ص503

إن ما تمكن الطلبة المغاربة من تحقيقه في مجال العلاقات السياسية مع اليسار الفرنسي ومع شريحة من المتحررين والنابدين للفكر الاستعماري، سيدفع من جديد سلطات الحماية إلى البحث عن وسائل جديدة للحد من وثيرة تزايد عدد الطلبة المغاربة بالمعاهد العليا والكليات الفرنسية الذي بلغ في حدود سنة 1953 حوالي 1799 طالبا[18].

وقد أسفر هذا الوضع على توظيف سلاح المنح التعليمية للحد من ارتفاع عدد الطلبة المغاربة الراغبين في متابعة دراساتهم العليا بالميتربول. فخلال الموسم الجامعي 1947-1946 كان عدد الطلبة المغاربة المسجلين بالكليات الفرنسية لا يتعدى 139 طالبا، موزعين على الكليات التالية:

جدول رقم 1: توزيع الطلبة المغاربة
على مؤسسات التعليم العالي الفرنسية

المؤسسات الجامعية	عدد الطلبة المغاربة المسجلين بها
مؤسسات مختلفة	32
باريس	39
بوردو	16
مونبوليي Montpellier	12
تولوز	11
كرونوبل	09
نانسي	03
إيكسون بروفانس	02
ليون/Lyon	02
رين Rennes	02
كليرمان فيران Clermant-Ferran	01
ليل Lilles	01
مرسيلية Marseille	01
ستراسبورغ Strasbourg	01

18) كمال، حسن، مؤسسات البحث العلمي ...، م. س.، ص503

ويشير مجموعة من الرباطيين إلى أن «حوالي 200 طالب حصلوا على رخص من أجل مغادرة فاس في اتجاه مصر» من أجل متابعة تعليمهم بجامع الأزهر بالقاهرة، وترجع أسباب هذه الهجرة إلى حركة الشيخ عبد الحي الكتاني الذي كان معارضا للشباب المناهض لحركة الزوايا بالمغرب[13].

3. هجرة الطلبة المغاربة إلى فرنسا

إن الموقف العدائي الذي اتخذته سلطات الحماية من هجرة الشباب المغربي خارج حدوده الإقليمية واحتكاكه بنخب الشرق والغرب، لم يحل دون طموحاته في الهجرة إلى فرنسا في أول بعثة تعليمية مغربية منذ سنة 1927 تتكون من ثمانية طلبة [14].

لقد ساهمت إجراءات المنع والتحجيم التي كان الطلبة المغاربة يعانون منها أمام ما يتمتع به الفرنسيون في دفعهم إلى الهجرة لمتابعة تعليمهم بفرنسا، وشق طريقهم في المهجر عن طريق ربط علاقات مركزة مع الطلبة التونسيين والمصريين وبعض زعماء الأحزاب السياسية الفرنسية الذين كانت لهم علاقات حميمية مع الوطنيين المغاربة.

ورغم قلة عددهم بباريس فقد استطاع الطلبة المغاربة فرض أنفسهم داخل أوساط طلبة شمال إفريقيا الذين ساهموا بشكل كبير في ظهور أولى التنظيمات الجمعوية الطلابية بالمهجر خلال سنة 1927 إذ يتعلق الأمر بجمعية طلبة مسلمي شمال إفريقيا (l'AEMNA : l'Association des étudiants musulmans nord -africains)، ثم جمعية الثقافة بنفس المدينة خلال سنة 1928 والتي كانت تجمع شباب سوري ومصري وشمال إفريقي. وقد التحق بمكاتبها منذ وقت مبكر بعض الطلبة المغاربة سنة 1928[15]، كما هو الشأن بالنسبة لمحمد حسن الوزاني الذي انتخب أمينا عاما لجمعية طلبة مسلمي شمال إفريقيا في يناير 1929 وأحمد بلفريج سنة 1930[16].

لم تتوقف علاقات الطلبة المغاربة ببلاد المهجر عند مستوى الفعاليات الطلابية، وإنما تعدتها لتشمل الفعاليات السياسية اليسارية الفرنسية البارزة؛ كالمحامي روبير جان لونغوي (Robert Jean Longuet) وجورج مولي (Georges Moulé) ودنيال غيران Daniel Guérin [17].

---

13) أشقرى، عثمان، م.س، ص.95.
14) أشقرى، عثمان، م.س، ص.95.
15) Paye, Lucien, Introduction et évolution de l'enseignement moderne au Maroc, Imp. Rissalat, Rabat, 1992, p.275.
16) أشقرى، عثمان، م.س، ص95.
17) نفسه، ص.95.

2. هجرة الطلبة إلى المشرق وعلاقاتهم بميلاد الشعور الوطني:

لقد كان مظهر العلاقات المغربية مع المشرق وبلاد مصر على وجه الخصوص، مظهرا بارزا تجلى بالأساس في مسألة البعثات التعليمية والدراسية، إذ تشير المصادر والمراجع المغربية، إلى أن أول بعثة مغربية توجهت إلى المشرق كانت من مدينة تطوان؛ وتتكون من بعض أبناء العائلات المشهورة، الذين قصدوا نابلس في فلسطين ودخلوا مدرسة النجاح الشهيرة، ثم تتالت بعد ذلك بعثات إلى دمشق وبيروت والقاهرة التي كانت وبدون شك تعتبر مركزا للإشعاع الثقافي والسياسي لوعي الشباب المغربي[9]. وقد اقتنع مجملهم بأن المعرفة في المشرق العربي وبمصر خصوصا، يجب أن تأخذ من كل المشارب، فمن الصحف والمجلات إلى الجمعيات والأندية ومن الجامعة الأزهرية إلى الجامعة المصرية[10]، لذلك لم يقتصروا على التحصيل والدراسة بل انخرطوا في الفوران الثقافي والسياسي وقتها، إذ وردت في كتابات الوزاني في هذا الشأن مغامرة كما يسميها الوزاني في مذكراته مفادها: «إن مجموعة من الشباب الفاسي من جمعية قدماء المدرسة الثانوية مولاي إدريس والذين التحقوا بدون جوازات سفر سرا بمصر « بقصد التعليم في معاهدها، وفي الباخرة التي أبحرت بهم من مرسيليا إلى الإسكندرية» اجتمعوا بسعد زغلول باشا القادم مع رفاقه الوافدين من لندن عبر فرنسا وكان بينهم وبين الشباب المغاربة لقاء قوى فيهم الشعور الوطني وألهب في نفوسهم حماس الحرية»[11].

رغم الصعوبات المادية والسياسية التي لاقاها الشباب الفاسي في المشرق العربي، فإنهم تمكنوا من العيش في الوسط المصري الذي كان يزخر بالحياة الفكرية والحركة الوطنية والنشاط السياسي بفضل جهاد الوفد، كما كانوا شديدي الاهتمام والتأثر بكل التيارات والحركات، التي كانت مصر إذ ذاك مجالا لها، فواظبوا على مطالعة الصحف الوطنية المصرية التي كانت تعكس تلك التيارات والحركات واستطاعوا أن يقضوا مدة إقامتهم بالقاهرة في مدرسة الكفاح والتربية الوطنية والتجربة السياسية كما كان المجتمع المصري يكونها.

ولعبت شخصية شكيب أرسلان(الولادة 1868– الوفاة 1946) دورا كبيرا في طبع وتكييف علاقات النخبة المغربية الوطنية الإصلاحية ببلاد المشرق العربي، وفي تنظيم وتأجيج الوعي السياسي والوطني على مستوى العالمين العربي والإسلامي. وتقدم بعض المصادر المتوفرة أن مجموعة من الشباب الفاسي غادروا مدينة فاس خلال سنة 1930 في اتجاه المشرق[12].

---

9) القادري، أبو بكر، سعيد حجي: حياته ونشاطه الثقافي والسياسي، مطبعة النجاح الجديدة، الدار البيضاء، 1979، ج.1، ص.55.

10) أشقرى، عثمان، في سوسيولوجيا الفكر المغربي الحديث، مطبعة النجاح الجديدة، الطبعة الأولى، الدارالبيضاء 1990، ص.94.

11) الوزاني، محمد حسن، مذكرات حياة وجهاد التاريخ السياسي للحركة الوطنية التحررية، مؤسسة محمد حسن الوزاني، ج.1، صص.321–318، 1986.

12) أشقرى، عثمان، في سوسيولوجيا... م.س.، ص.94.

لكن إدارة الحماية لم تبق مكتوفة الأيدي أمام الوضع القائم، لذلك لجأت إلى السلطان لعرض المشكلة عليه، رغبة في استصدار قرار يتسم بالشرعية يقضي بمنع الطلبة المغاربة من الهجرة إلى المشرق، سيما وأن العديد من الأسر كانت تعول على مؤسسات التعليم العالي بالمشرق ليتابع أبنائها تعليمهم بها. وقد برر التحقيق المنجز في الموضوع قرار المنع الذي تسعى إليه سلطات الحماية بـ «مسؤولية الحكومة الحامية تجاه الشباب المغربي، والتي تفرض عليها حمايته[5] من الإحباطات اللاحقة التي قد تنجم عن قرارات طائشة لم تأخذ بعين الاعتبار حاجيات الشباب المغربي» [6].

ظلت عملية منع الطلبة المغاربة من التوجه إلى المشرق تشكل إحدى الثوابت الرئيسية في السياسة التعليمية للحماية الفرنسية إلى غاية عقد الخمسينات، وهو منع تحكمت فيه منذ البداية اعتبارات سياسية بالدرجة الأولى، ففي رسالة أخرى موجهة من السفير الفرنسي ببغداد بيير فوسيل (Pierre Vaucelles) إلى وزير الخارجية الفرنسي بناء على تصريح لوزير التعليم العراقي السيد خليل قانا للصحافة يوم 6 نونبر 1955، جاء فيه: « إن العراق يستقبل كل سنة عددا متزايدا من الطلبة العرب في مؤسسات التعليم العالي (. . . .) وبلغ عدد الطلبة المقبولين في تلك المؤسسات 200 طالب، وبالإضافة إلى هذا الرقم، فإن عدد الطلبة الجدد المسجلين برسم سنة 1955–1956 سيبلغ تسعين طالبا، وبعض الممنوحين الآخرين كانوا آنذاك في طريقهم إلى بغداد. وينتمي المستفيدون من «الكرم العراقي» إلى الأردن وسوريا والكويت والبحرين وشمال إفريقيا. وقد بلغ عدد طلبة شمال إفريقيا المسجلين في مختلف المدارس والجامعات العراقية ما يناهز ثمانين طالبا. وهذا العدد من المتوقع أن يرتفع مستقبلا ويتكون في أغلبيته من الطلبة المغاربة والجزائريين[7].

وبناء على معلومات صادرة عن مصادر أخرى، يتضح بأن شباب شمال إفريقيا لم يكن راض عن الظروف المادية المتوفرة في بغداد بسبب غياب الحريات العامة.

من بين الإجراءات التي اقترحت على إدارة الحماية لمنع الطلبة المغاربة من السفر إلى المشرق، هو تسليم معادلة شهادات الدراسات التي تتم بالعربية للطلبة المغاربة الذين فضلوا البقاء ببلادهم. وبتبني هذا الإجراء يقول السفير الفرنسي بالعراق: سنتمكن وبدون شك من استدراج أغلبية مواطنينا أو محميي شمال إفريقيا إلى التخلي عن التوجه إلى العراق، وبهذه الوسيلة سنتمكن من حمايتهم من الآثار الوبيلة لدعاية ديماغوجية مغرضة تمس بمصالح فرنسا»[8].

---

5) كمال، حسن، مؤسسات البحث العلمي والتعليم . . . ، م. س. ، ص. 465.

6) A.D.N., Fonds Maroc- Protectorat, série D.A.I., Carton 107, Lettre n° 2712 DAI-3, d'Urbain Blanc septembre 1932, op.cit. au contrôleur civil de la région de Rabat, 20

7) A.D.N., Fonds Maroc- Protectorat, Secrétariat Générale du Protectorat, Série S.G.P., Carton 167, Lettre n° 1063 RC, …Op. cit. ; en date du 30 nov 1955.

8) A.D.N., Fonds Maroc- Protectorat, Secrétariat Générale du Protectorat, Série S.G.P., Carton 167, Lettre n° 1063 RC, de Pierre de Vaucelles, Ambassadeur de France en Iraq, au ministère des Affaires étrangères, Bagdad, en date du 30 novembre 1955.

لقد اضطرت سلطات الحماية إلى تبني الخيار الثاني من أجل الحد من هجرة الشبان المغاربة من أبناء الأعيان إلى المشرق خلال المدة المتراوحة بين 1915–1912، وذلك خوفا من أن ينفلتوا من المراقبة المباشرة للحماية، وأن يتأثروا بالأفكار التي كان المشرق العربي آنذاك حابلا بها.

لذلك ففي الوقت الذي أصر فيه ليوطي على أن يستكمل المغاربة تعليمهم العالي بفرنسا، فإن ذلك يعني ضمنيا صرف أنظارهم عن المشرق من جهة وعن القرويين من جهة ثانية. وحسبنا دليلا على ذلك أن المراسلة التي وجهها ليوطي في أكتوبر 1923 إلى الوزير الفرنسي بالقاهرة السيد هنري غايار (H.Gaillard) طالبا منه أن يدلي برأيه فيما يتعلق بنسج علاقات بين معهد الدراسات العليا المغربية والمعهد الفرنسي للأركيولوجيا بالقاهرة، حتى يتسنى للطلبة المغاربة والفرنسيين في ظل هذه العلاقات المنشودة، دراسة في عين المكان الأركيولوجيا الإسلامية بالمشرق[3].

لكن هذا المشروع الطموح اعترضته من الناحية العلمية عدة صعوبات، ويطرح مشاكل من طبيعة سياسية حينما يتعلق الأمر بالطلبة المغاربة.

لقد كانت مصر آنذاك «مركز الهيجان الوطني بالمشرق»، لذلك لم يستبعد هنري غايار، أن يهتم الشبان المغاربة بالحركة الفكرية التي كانت القاهرة تشهدها، وبإمكانهم أكثر من ذلك «أن تجذبهم الأفكار التي ستُعرض أمامهم كل يوم بذكاء كبير، في الصحف المحلية». ويمكنهم العودة إلى بلادهم محملين بالأفكار الوطنية والديمقراطية التي سيكون إدخالها إلى المغرب، خلال تلك المرحلة أمرا خطيرا.

لذلك حاولت السلطات الاستعمارية اتخاذ جل التدابير لمنع الطلبة المغاربة من التوجه إلى المشرق لمتابعة تعليمهم وظل هذا الإجراء يلازم سياسة الإقامة العامة، ليس فقط إبان فترة المقيم العام ليوطي، بل استأنفها من جاء بعده من المقيمين العامين، إذ لجأت سلطاتها إلى التشديد من إجراءات منح جوازات السفر للطلبة المغاربة للحيلولة دون سفرهم إلى البلدان العربية. (كانت قضية الجوازات من المطالب التي تقدم بها طلاب القرويين في بداية الثلاثينيات).

إن ما يؤكد عزم المغاربة على إرسال أبنائهم إلى المشرق ما أعربت عنه بعض العائلات المغربية، مما أجج حفيظة سلطات الحماية التي فتحت تحقيقا في الموضوع لأنه في نظر منظريها يكتسي طابعا سياسيا خطيرا[4]، وقد أسفر هذا التحقيق على أن أسباب هذا الوضع راجعة بالأساس إلى تحركات الوطنيين ودعوتهم للشباب المغربي بالهجرة إلى المشرق من أجل الإفلات من تأثير الحماية (نموذج ذلك دعوة شكيب أرسلان لمجموعة من الشباب الوطني بالهجرة إلى مهد النهضة الجديدة (مصر).

---

3) كمال، حسن، مؤسسات البحث العلمي والتعليم بالمغرب، أطروحة لنيل الدكتوراه، جامعة محمد الخامس، كلية الآداب والعلوم الإنسانية، أكدال، الرباط، 2001–2002، ص. 464.

4) A.D.N., Fonds Maroc- Protectorat, série D.A.I., Carton 107, Lettre n° 2712 DAI-3, d'Urbain Blanc au contrôleur civil de la région de Rabat, en date du 20septembre 1932.

عنها الرئيس الأمريكي أنداك وأفكار التحرر والتقدم التي كانت تنادي بها عدة جهات في العالم العربي والإسلامي وبخاصة مصر، هذا علاوة على الأفكار الاشتراكية التي أخذت تغزو العالم وإسهامها في مناهضة كل أشكال الاستعمار والاستغلال، سيما وأنه خلال نفس الفترة انعقد المؤتمر الثاني للأممية الشيوعية وهو المؤتمر الذي نص على ضرورة التركيز على البلدان المستعمرة باعتبار أن الثورة الاشتراكية لن يكتب لها النجاح إلا إذا أخذت بعين الاعتبار البلدان الخاضعة للسيطرة الغربية– التي لم يكن بإمكان المغرب أن يبقى بمعزل عنها.

لقد أثارت هذه التحولات قلق الأوساط الفرنسية بالمغرب وقضَّت مضجعها، لدرجة أن إدارة الحماية ستوجه تقريرا مطولا في الموضوع إلى الحكومة الفرنسية في محاولة لتدارك الأمر قبل فوات الأوان.

لكن الأبعاد الدولية والعربية وحدها لم تكن السبب في ولادة مخاوف المستعمرين. فالأوضاع المغربية الداخلية، تُنْذِر بدورها في المستقبل القريب بتغيرات لن تحمد عواقبها، بحيث أن الحرب العالمية الأولى تَسببت في هجرة عدد من المغاربة إلى فرنسا وبعض البلدان الأوربية، الشيء الذي مكنهم من التشبع بجملة من الأفكار الجديدة[1].

ولإخماد هذا الغليان الذي بدأ يغزو فكر الفئة المتنورة من الشباب المغربي اضطرت السلطات الفرنسية إلى محاصرته ومَنْعه من التوجه إلى المشرق، عن طريق إحداث مؤسسات للتعليم الثانوي بالمغرب خصوصا بعدما تأكدت من أن المجتمع المغربي مولع بالتعلم والمعرفة وأنه عازم على متابعة التعلم مهما كلفه ذلك وكيف ما كانت الوسيلة.

إن هذه المسلمة التي أُخذت مأخذ الجد من طرف الحماية جعلتها تتنبأ بتطور فكري سريع للمجتمع المغربي. وكانت مظاهر ذلك التطور كثيرة ومنها على سبيل المثال لا الحصر هجرة عدد من الشبان المغاربة المنتمون إلى عائلات من فاس، مكناس، مراكش وبعض المدن الساحلية ما بين 1915–1912 إلى المشرق العربي للتعلم، لذلك أصبحت سلطات الحماية في مأزق كبير إذ أرغمت على تبني أحد الخيارين:

هل يستحسن السماح لهؤلاء الشبان بالهجرة إلى المؤسسات التعليمية بكل من القاهرة والإسكندرية وبيروت في غمرة المناخ المصري والسوري الذي وُسم بخطورته وإلى المدارس والأكاديميات العثمانية بالقسطنطينية وإلى المؤسسات الجامعية بجونيف التي كانت مهد الجامعة الإسلامية وكذلك للثانويات والكليات الفرنسية التي ليست مؤهلة بما فيه الكفاية لهذا النوع من التربية الأهلية ؟

أم إنه من المفيد إبقاؤهم بالمغرب وتأطيرهم بعناية كبيرة وتوفير لهذه النخبة وسائل التعلم في وسط فكري سليم وآمن مع كل الضمانات التي تقدمها بيئتهم[2].

---

1) الناصري، المكي، موقف الأمة المغربية من الحماية الفرنسية، منشورات الوحدة المغربية، تطوان، 1946، صص. 53–37.

2) Marty (Paul), Le Maroc de Demain, publication C.A.F., Paris, 1925, pp.121-122.

هجرة الطلبة المغاربة إلى المشرق وأوربا وميلاد الشعور الوطني

ذ. لحسن أوري
الكلية المتعددة التخصصات / تازة

تقديم:

يعتبر موضوع الهجرة من المواضيع التي تثير إشكالات وقضايا ذات أبعاد مختلفة، لأنها ترتبط في مضمونها وعبر التاريخ، سواء في القديم أو الراهن، بمجموعة من الأسباب والحيثيات التي لا يمكن فهمها، إلا في السياق العامِ للتطورات التي تعرفها البلدان، سواء كانت هذه الأخيرة في موقع المستقبِل أو في موقع المُهاجَر منها.

لذلك اخترت لموضوع مداخلتي الهجرة شرقا وشمالا وبناء الفعل الوطني بمغرب الحماية. وتحكمت في هذا الاقتراح مجموعة من العوامل، كان للوضعية الاستعمارية، التي عانى المغرب منها، الحظ الأوفر، لأن سلطات الحماية واعتمادا على سياسة القمع والإقصاء، دفعت بمجموعة من المثقفين والطلبة المغاربة إلى الهجرة شرقا وشمالا للبحث على سند ودعم قويين للفعل الوطني الذي أشرقت أنواره الأولى خلال العشرينات. فكيف ساهمت هجرة الطلبة المغاربة في دعم الفعل الوطني؟ وما هي النتائج التي أسفرت عنها هجرتهم إلى المشرق وإلى الغرب؟.

1. ظروف المغرب الداخلية وحيثيات هجرة الطلبة المغاربة إلى الخارج:

لقد ساهمت الحرب العالمية الأولى في تعجيل تطور المجتمع المغربي الحديث بقيادة الجيل الأول من الشباب الوطني، الذي أسر وبكل ما يتوفر عليه من إمكانات من مواجهة التحديات التي يفرضها الوضع الجديد الذي تعيشه البلاد في ظل الدولة الحامية، التي انحرفت عن ما التزمت به بموجب المعاهدة التي تربطها بالمغرب منذ 30 مارس 1912، خصوصا فيما يتعلق بإقصاء العنصر المغربي من المشاركة في تسيير الشؤون العامة للبلاد.

لذلك وانسجاما مع التحولات التي بدأت تعصف بعالم ما بعد الحرب العالمية الأولى، وما صاحب ذلك من أفكار ومبادئ جديدة – كحق الشعوب في تقرير مصيرها، التي أعلن

المستحرمين بأماكن مقدسة، ويحذرهم من عواقب المكوث هناك. وكان هذا التهديد في بعض الأحيان كافيا لإرغام المعنيين على الخضوع لأوامر المخزن، مثلما حدث لبعض سكان قبيلة احجاوة الذين توجهوا إلى ضريح مولاي ادريس، بعد أن رفضوا التعامل مع قائدهم. وفي هذا الصدد كتب القائد إدريس بن العلام رسالة إلى أحمد بن موسى جاء فيها:

«... فإن جماعة احجاوة المحترمين بضريح مولانا ادريس نفع الله به وجهت عليهم وما قصرت معهم في إنذارهم للرجوع للخدمة مع عاملهم وبصرتهم وعرفتهم بعقوبة المخزن إن تمادوا على الانحراف عنه فأجابوا بالسمع والطاعة وأنابوا ورجعوا وهاهم سيردون إلى إخوتك في الأمان صحبة مقدم الحرم السعيد لتسمع منهم...»[43].

وغالبا ما كان ضغط القواد وتضييقهم الخناق على الملتجئين للضريح يؤدي إلى إجبار هؤلاء على الرضوخ والاستسلام لأوامر المخزن. بل إن تجاهل المستحرمين بالضريح، ومكوثهم به مدة طويلة، دون أن يأبه المخزن لتظلماتهم، كان يدفع بهم إلى البحث عن وساطة تمكنهم من العودة إلى أراضيهم، وطلب الأمان إتقاء لانتقام القائد وأعوانه.

خاتمة

ارتبطت هجرة سكان العديد من القبائل من أراضيهم في مغرب ما قبل الحماية بعوامل متعددة، وكانت محاولات المخزن الهادفة إلى وضع حد لحالة الاعتلال هاته تصطدم بسعي القواد لتدعيم امتيازاتهم وبسعاياتهم ضد بعضهم البعض. كما كانت تصطدم بواقع سكان البوادي وفقر فئات كثيرة منهم. خاصة بعد أن عرفت الهياكل الاجتماعية والاقتصادية والسياسية للعديد من القبائل تحولات هامة، بلغت أوجها مع نهاية القرن التاسع عشر وبداية القرن العشرين. وقد ساهم في استفحال الوضع أزمة السلطة المخزنية وعجزها عن مواجهة التدخل الأجنبي المتزايد في شؤون البلاد، ثم توالي آفات الطبيعة من جفاف وجراد وأوبئة. ولم تكن ظاهرة الهجرة الاضطرارية المتمثلة في فرار السكان من قبائلهم أو لجوئهم إلى الاستحرام بالأضرحة سوى وجها من أوجه أزمة المجتمع المغربي قبيل فرض الحماية الأجنبية عليه سنة 1912.

43) الرسالة مؤرخة بـ 19 جمادى الآولى 1312 / 18 فبراير 1894، و. خ. ح. مح 49.

والمواشي. جاء في رسالة عامل آسفي حمزة بن الطيب بن هيمة إلى السلطان حول هذا الموضوع قوله: «... أن جماعة من زاوية سيدي حساين من رجراجة إيالة الحاحي وردوا لضريح الشيخ أبي محمد صالح وذبحوا عليه محترمين ووردوا عليه صحبة كبيرهم ذاكرين أنهم عازمون على التطارح بالعارات على محل المخزن المعتز بالله شاكين بعاملهم المذكور أنه أراد خرق العادة عليهم وفرض عليهم ما لا يجب عليهم من الحراك... ثم فرض عليهم من العدد ماشية داخل في مئونة سفره وأجابوه عن الجميع بأنهم من جملة إخوانهم في العطاء وعدمه...»[39].

وكان سكان بعض القبائل يلتجئون إلى أحد الأضرحة للمطالبة بعزل القائد المعين عليهم. فقد توجهت، مثلا، فرقة من قبيلة الشياظمة تدعى «الدرا» إلى ضريح أبي العباس السبتي بمراكش مشتكية من تعسفات القائد الكريمي الشياظمي. وقد كاتب سكان الفرقة المذكورة السلطان مطالبين بعزل قائدهم عنهم، بعد أن بينوا له بعض مظاهر تجاوزاته، ومعاناتهم من ظلمه وجوره[40].

في السياق نفسه أيضا توجهت جماعة من قبيلة مجاط إلى ضريح مولاي عبد الله في العام 1908، هروبا من تعسفات القائد بناصر المجاطي. وقد كتبت الجماعة المذكورة رسالة إلى السلطان توضح فيها دواعي اللجوء إلى الضريح، مما جاء فيها: «ينهى لكريم علم سيدنا... أننا طالت بنا المدة بحرم مولاي عبد الله... تنظر من حالنا تفرقنا مع خديم سيدنا القائد بناصر المجاطي لأنه جرم على الناس أرواحهم وقتل من القبيلة ثلاثة رجال من أخيار القبيلة وأعيانها... وشتت قبيلة مجاط كلها منها طرف في زمور وطرف في جروان وطرف في بني حسن... ونحن زاوكنا في حرم سيدنا أفضل لنا من القبائل... يولي علينا حتى عبد من عبيد سيدنا ولا تولية بناصر لأننا ما نخدموا مع بناصر ولو نحترقوا بالنار... ونطلب من سيدنا يكتب لنا كتاب الأمان نرجعوا لبلادنا نخدموا على أولادنا حتى يولي علينا سيدنا من أراد...»[41].

وكان القواد من جهتهم يكاتبون السلطان لإخباره بهجرة فرق أو جماعات من قبائلهم للاستحرام بأحد الأضرحة، هروبا حسب زعم القواد من أداء ما وظف عليهم من الواجبات والكلف. ويحاول حكام القبائل بذلك إبعاد تهمة التعسف عنهم، وإقناع السلطان بعدم الإستجابة لمطالب المستحرمين[42].

لم يكن المخزن يستجيب دائما لتظلمات الملتجئين للأضرحة، خاصة إذا تعلق الأمر بما كان يعتبره هروبا أو امتناعا عن أداء الواجبات والوظائف والكلف. ولذلك كان المخزن يهدد

39) الرسالة مؤرخة بـ 22 رجب 1319 / 4 نونبر 1901، و. خ. ح. مح 559.
40) رسالة فرقة "الدرا" بالشياظمة إلى السلطان، 8 شعبان 1320 / 10 نونبر 1902، و. خ. ح. مح 679.
41) الرسالة مؤرخة بـ 16 محرم 1326 / 19 فبراير 1908، و. خ. ح. مح 633.
42) رسائل عديدة نذكر منها رسالة القائد العربي بن عياد الامطاعي إلى السلطان، بتاريخ، 17 صفر 1317 / 27 يونيو 1899، و. خ. ح. مح 498.

أثبتت مسؤولية القائد في هجرة السكان لأراضيهم. ولذلك تلقى توبيخ السلطان، الذي اتهمه بالإضرار بأولاد بوعبان، وإرغامهم على أداء وظائف وكلف متعددة، دفعتهم إلى مغادرة بلادهم « وتركها خالية ». غير أن القائد المذكور نفى التهمة الموجهة إليه، وأشار إلى أن فرقة أولاد بوعبان لم تؤد كلفا متعددة ترتبت في ذمتها منذ سنوات[35].

3. الاستحرام بالأضرحة تشكيا من تعسف العمال

للضريح في المجتمع المغربي مكانة دينية واجتماعية هامة[36]. نذكر منها أنه شكل محل «حرم» يلتجئ إليه المتظلم من تعسفات قائده، والمعرض لضغط وتهديد حكامه. وقد استعمل الضريح أيضا كوسيلة لتحقيق طلب ملح، مثل الإعفاء من حكم قائد جائر، أو طلب تدخل السلطان للحد من تجاوزات الحكام وظلمهم. وكان بعض سكان القبائل يلتجئون إلى الأضرحة، أو الزوايا، وحتى المساجد، نظرا لكونها أماكن مقدسة، تضمن نوعا من الحماية للمعتصمين بها من عقاب المخزن وانتقامه. بيد أن هذا الأخير لم يكن يتورع عن اقتحامها إذا تعلق الأمر بتهديد لمصالحه أو عصيان لأوامره.

وهكذا شكل الاستحرام بالأضرحة ظاهرة اجتماعية ارتبطت في حالات عديدة بتزايد الضغط الجبائي على القبائل، وتعسف القواد في فرض أموال إضافية على محكوميهم، الأمر الذي تؤكده الوثائق المخزنية بكثرة، وفي قبائل متعددة، كما هو الشأن بالنسبة لقبيلة زناتة بالشاوية التي عانت من تعسفات قائدها بوشعيب الزناتي سنة 1895، وهذا ما تفصح عنه رسالة موجهة إلى الوزير الصدر أحمد بن موسى مما جاء فيها:

«... إن أعيان قبيلة زناتة خيلا ورماة وصحبتهم قاضي القبيلة ومعه عدلين قدموا إلى ضريح جد سيدنا الأكبر سيدي محمد بن عبد الله وسيدنا المقدس بالله[37]... مشتكين بما حصل لهم من الضرر من عاملهم بوشعيب بن حميمو الزناتي... ولازالوا مخيمين بالضريحين طالبين من سيدنا... الأمن عليهم حتى يتوجهوا لحضرة مولانا الشريفة ويحكوا لسيدنا ما حصل لهم من الضرر...»[38].

وتعرضت وثيقة أخرى لما لحق بجماعة من سكان قبيلة ركراكة من ضرر عاملهم، وكيف استعملوا نفس الأسلوب بالتوجه إلى ضريح الشيخ أبي محمد صالح والاحترام به، فرارا من تعسفات قائدهم الذي ألزمهم بأداء ما لا يستطيعون تحمله من الحراك والأموال

35) ر. ق. محمد بن الجيلاني العروي إلى السلطان، 21 ربيع 2 عام 1323 / 25 يونيو 1905، و. خ. ح. مح 614 مكرر.
36) عن الموضوع انظر: أحمد التوفيق: المجتمع المغربي، م.س، ص: 438-442.
37) المقصود ضريح السلطان مولاي الحسن الأول بالرباط.
38) رسالة العباس بن الطاهر الرفاعي إلى أحمد بن موسى، 28 شعبان 1312 / 24 فبراير 1895، و. خ. ح. مح 38.

وتؤكد وثائق مخزنية عديدة هذا التوجه الهادف إلى تضييق الخناق على الفارين من قبائلهم وإرغامهم على العودة إلى أراضيهم. فقد شهدت قبيلة الرحامنة مثلا خلال العام 1896، بعد تعرضها لاستنزاف جبائي كبير، فرار عدد من سكانها إلى القبائل المجاورة. وتبعا لذلك أمر المخزن قواد هذه القبائل برد الفارين إلى مواطنهم، كما هو الشأن بالنسبة لقائد قبيلة أولاد أبي السباع محمد يرعاه السباعي، الذي أمر بإرجاع الفارين من الرحامنة إلى بلادهم. وبالفعل فقد قام القائد السباعي بإلقاء القبض عليهم، واستأذن أحمد بن موسى في توجيههم إلى السلطان بمراكش، أو ردهم إلى قائدهم مبارك بن الحسن الرحماني[30]. كما أمر السلطان عمه مولاي عبد المالك بالضغط على «أهل الوادي والرميلة من الرحامنة حتى يدخلوا وسط بلادهم لأداء ما عليهم»[31].

لم تكن توجيهات السلطان تقتصر على قواد القبائل، بل كان يأمر عمال المدن ببذل قصارى الجهود من أجل منع الفارين من القبائل من التوجه إلى المناطق التي يقصدونها. فقد كتب السلطان إلى عامل الرباط حول هذا الموضوع رسالة جاء فيها: «فقد بلغ لشريف علمنا أن البعض من دكالة يفرون من بلادهم لزمور وقبائل الغرب كي لا يعمهم ما يعم إخوانهم وعليه فنامرك أن تترصدهم ومن عثرت عليه منهم ألزمه الرجوع لبلاده وامنعه العبور على الوادي والمجاز ولابد...»[32].

يستمد هذا الموقف المخزني بعض دعائمه من توارد شكايات قواد القبائل عليه، وإلحاحهم على ضرورة أداء الفارين من إخوانهم لما نابهم من واجبات ووظائف وكلف، تفاديا لإرهاق بقية السكان المستقرين بقبائلهم بأداء ما يجب على غيرهم من أموال. وفي هذا الصدد تندرج رسالة السلطان إلى باشا مدينة فاس، سعيد بن فرجي، والتي جاء فيها قوله: «... فقد اشتكى على أعتابنا الشريفة القائد بوكرين اليوسي بأن ثلاث عشرة خيمة من إخوانه ءايت مخلوف فارين ونازلين بآيت الشراردة ببوغزوان وعليه فنامرك بالوقوف في ردهم حتى ينزلوا وسط إخوانهم ليقابلوا ما ينوبهم وسط إخوانهم من الكلائف المخزنية والوظائف السلطانية...»[33].

ومن الجدير بالذكر أن السلطان لم يكن يساعد القواد في مطالبهم دون بحث وتحقيق في الاتهامات والشكايات التي يقدمونها له. ولذلك كان المخزن يعمل في حالات كثيرة على إجراء تحقيق لمعرفة دوافع مغادرة السكان لأراضيهم، فيضطر إلى إرسال من يطوف على القبائل المعنية ليقف على حقيقة الأمر، كما حدث في قبيلة عروة سنة 1905، بعد فرار فرقة أولاد بوعبان من تعسفات قائدها محمد بن الجيلاني العروي[34]. ويبدو أن نتائج التحقيق

30) ر.ق. محمد يرعاه السباعي إلى أحمد بن موسى، 04 شعبان 1313 / 10 يناير 1896، و.خ.ح. مح 333.
31) ر. مولاي عبد المالك إلى السلطان، 06 شعبان 12/1313 يناير 1896، و.خ.ح. مح 371.
32) ر. السلطان إلى عامل الرباط، أحمد السويسي، 7 ذي الحجة 1313/20 ماي 1896، ك.خ.ح. رقم 422، ص:52.
33) الرسالة مؤرخة بـ 4 ربيع 2 عام 1317 / 12 غشت 1899، و.خ.ح. مح 503.
34) ر. محمد بن الحجاج السفياني إلى السلطان، 20 ربيع 1 عام 1323 / 26 ماي 1905، و.خ.ح. مح 614 مكرر.

من واجب وعسكر ومال التوظيف وغير ذلك وقد طلبنا مولانا ... أن يصدر الأمر الشريف لهم بالقبض على إخواننا وتوجيههم لنا حتى يؤدوا ما عليهم من كلائف المخزن...»[27].

غير أن هذا لا يعني أن كل القواد كانوا في صراعات ومنافسات دائمة، فثمة حالات كثيرة اتفق فيها حكام القبائل على تضييق الخناق على الفارين من أراضيهم. فقد اتفق بعض قواد قبيلة بني مطير مثلا على الحد من ظاهرة فرار السكان وتنقلهم داخل الإيالات التابعة لهم. وكإجراء عقابي كان على كل من لم يلتزم بهذا الاتفاق أن يؤدي ذعيرة قدرها 500 ريال. وعندما لم يلتزم به القائد المطيري عق البومدماني رفع أحد قواد بني مطير، وهو حم ولحسن البورزوني، شكاية إلى المولى عبد الحفيظ، موضحا ما تم الاتفاق عليه، وآملا ممارسة مزيد من الضغط على البومدماني حتى يجبر الفارين إلى إيالته على العودة إلى مواطنهم[28].

وهكذا ساهمت ظاهرة فرار السكان من مواطنهم في خلق حالة عدم استقرار بالعديد من القبائل. وأدت في حالات كثيرة إلى إرهاق بعض سكان البوادي بجبايات زادت من معاناتهم. كما تسببت في حدوث نزاعات عديدة بين قواد متجاورين. ولذلك عمل المخزن باستمرار على وضع حد لهذه الظاهرة، حفاظا على استقرار الأوضاع بالبوادي، والتقليل من آثارها على مداخيل جباياته من القبائل.

3.2 موقف المخزن

كان المخزن على دراية تامة بما تنطوي عليه مسألة فرار السكان من قبائلهم من عواقب وخيمة على استقرار الأوضاع بالقبائل وعلى ماليته. ولذلك كان يتدخل للحد من انتشار الظاهرة. وقد أولى الوزير الوصي أحمد بن موسى اهتماما كبيرا للمسألة، فأصدر أوامره إلى العمال والقواد بالتعاون فيما بينهم على ضبط تنقلات الأفراد والجماعات بين إيالاتهم. من ذلك هذه الرسالة التي أصدرها على لسان السلطان بهدف الحد من ظاهرة الفرار والتحذير من عواقبها. جاء في الرسالة ما يلي:

«...وبعد فطالما أصدرنا أمرنا الشريف لك ولغيرك من العمال بشد عضد بعضكم بعضا... وأن يكون كل عامل منكم إعانة للآخر... والكون معه يدا واحدة على إلزام المنحرفين الرجوع إلى الجادة ورد الفارين إلى إخوانهم والمتفرقين إلى أوطانهم... لأن ذلك هو سبب ما وقع من انعكاس الأمر على بعض العمال حتى مدت أيدي الفساد في ديارهم... ومع هذا لازال كل عامل يدافع عمن ركن إليه من إيالة غيره وينكر وجود الفارين عنده وهم وراء ظهره... وعليه فنامرك بالقيام على ساق الجد في حفظ هذه المصلحة ولتحذر من التهاون في مثل هذا أو نحوه...»[29].

---

27) الرسالة مؤرخة بـ 21 ذي الحجة 1314 / 23 ماي 1897، و. خ. ح. مح 321.
28) ر. ق. حم ولحسن البورزوني إلى السلطان، 29 محرم 1328 / 10 فبراير 1910، و. خ. ح. مح 66.
29) الرسالة مؤرخة بـ 8 ذي الحجة 1313 / 21 ماي 1896، ك. خ. ح. رقم 422، ص: 25.

كان يزيد من معاناتهم، كما تؤكد ذلك رسالة قائد قبيلة أولاد بوزيري بالشاوية إلى الوزير أحمد بن موسى، بعد فرار بعض سكان إيالته إلى قبيلة الرحامنة، والتي جاء فيها: «... لأنه قد حصل لنا الضرر بسبب فرار إخواننا لمن ذكر ووقع الضياع والإجحاف لإخواننا الثابتين في البلد بتحمل ديون الفارين من إخواننا المذكورين ولم تستقم لنا مصلحة بذلك...»[23].

ولذلك كان بعض القواد يتبادلون الاتهامات حول تحريض وإغراء السكان على مغادرة أراضيهم. خاصة إذا تعلق الأمر بقواد يحاول كل واحد منهم تدعيم نفوذه على حساب الآخر. فقد كتب القائد المدني الكلاوي إلى الوزير أحمد بن موسى متهما القائد الجيلالي الدمناتي بتحريض سكان قبائله على الفرار من أراضيهم. ومما جاء في اتهام الاكلاوي قوله:

«... أننا لما توجهنا للإيالة على الفرض المتقدم لعلم سيادتك ما مررنا سيدي بمحل إلا وقد وجدنا فيه أثر خوض الدمناتي... فجعل النداء في سوق دمنات قائلا بأن من كان من إيالة الاجلاوي من جلاوة وغجدامة وغيرها وأراد الاستراحة من التكاليف المخزانية فليقدم لديه بأولاده في أمان... وقد شاع خبر النداء في السوق وحضره من قدم إليه من سواقة القبائل... وصار كل من طلبه شيخه باللوازم من إخواننا جلاوة يفر لديه فاجتمع لديه هذه الأيام القريبة أزيد من الخمسين...»[24].

كانت أخبار هذه النزاعات ترد على المخزن. وتتمحور في مجملها حول ضرورة عودة الفارين إلى أراضيهم، وأدائهم لما ترتب عليهم من واجبات وكلف. وإلى ذلك أشار قائد قبيلة حمير، قدور الخولاقي الحمري، عندما اتهم جاره القائد علال بن اب الحمري بتوفير الملجأ للفارين من أداء الواجبات المخزنية، مما تسبب في «تعطل الموظف عليهم»[25]. وفي السياق نفسه أيضا اتهم القائد الغالي الخلوفي السرغيني قائد السراغنة الآخر، ابن الموذن السرغيني، بتشجيع بعض الفارين إليه على الامتناع عن أداء ما فرض عليهم من أموال. وطلب من السلطان إجباره على الضغط على المعنيين من أجل العودة إلى أراضيهم الأصلية[26].

وإذا كان السكان يلجأون إلى الرحيل عن أراضيهم هروبا من أداء الواجبات والوظائف والكلف، فإن القائد كان يستعمل جميع الوسائل المتاحة له لإرغامهم على الأداء. ومن أجل ذلك كان يطلب مساعدة القائد الذي انتقل إليه الفارون، وإذا تعذر هذا المسعى فإن القائد كان يعمد إلى رفع شكواه إلى السلطان وطلب تدخله. وهذا ما تفصح عنه رسالة قائد قبيلة الشياظمة الرجراجي بن مبارك الذي كتب لأحمد بن موسى يقول: «... أننا كتبنا لمولانا ... في شأن إخواننا الفارين عند الخديم القائد سعيد الكلولي والفارين بالصويرة لأنهم عليهم كلائف المخزن

23) ر.ق. البهلول بن سلام الزراوي إلى أحمد بن موسى، 20 ربيع الأول 1314 / 29 غشت 1896، و.خ.ح. مح 460.
24) ر.ق. المدني الكلاوي إلى أحمد بن موسى، 20 ربيع 2 عام 1314 / 28 شتنبر 1896، وثائق الخزانة الحسنية، محفظة 653.
25) ر.ق. قدور الخولاقي الحمري إلى أحمد بن موسى، 28 رجب 1314 / 2 يناير 1897، و.خ.ح. مح 339.
26) ر.ق. الغالي الخلوفي السرغيني إلى السلطان، 14 رمضان 1314 / 16 فبراير 1897، و.خ.ح. مح 341.

وفي هذا الصدد كتب القائد بوكْرين الغرابي إلى السلطان قائلا: «... فإن فساد ءايت يوسي فروا بأنفسهم لقبيلة بني سادن فالمطلوب من سيدي يكتب لقواد بني سادن يقبضون عليهم ويوجههم مع كسبهم لدينا ليؤدون الواجب عليهم وسط القبيلة اليوسية...» [19].

وهكذا كان الضغط الجبائي على القبائل يدفع ببعض سكانها إلى الفرار للقبائل المجاورة، سيما إذا لم يعد لدى هؤلاء ما يستطيعون به تلبية مطالب المخزن الجبائية. وقد أشار خمسة قواد من قبائل سايس إلى فرار «إخوانهم» من أماكنهم، حيث توجهوا إلى بني مطير ومن جاورهم من القبائل. وعللوا ذلك بالثقل الجبائي الذي تحمله الفارون. ومما جاء في رسالة القواد المذكورين إلى الحاجب أحمد بن مبارك، في نونبر 1909، قولهم:

«... فلتعلم سيدي رعاك الله بأن إخواننا ذوي منيع ودخيسة وأولاد نصير كثر فرارهم من أماكنهم وينزلون عند بني مطير وغيرهم من القبائل وذلك الفرار الذي صدر منهم من كثرة الحمل الذي ثقل عليهم ولضعفهم واستغلالهم بين القبائل في شأن المال الموظف عليهم والعسكر المعين وقد دفعنا منه على يد رئيس المحلة السعيدة السيد بنعيسى وما بقي من ذلك ها نحن كتبنا لمولانا دام علاه وطلبنا من فضله أن يخفف عنا أو يقسط ذلك على الأعياد ليقع التخفيف على قبائلنا ويرجعون إلى أماكنهم...»[20].

من الواضح إذن أن بعض السكان كانوا يلجأون إلى الفرار بسبب ما لحق بهم من إرهاق جبائي. وقد استعمل قوادهم وساطة الحاجب السلطاني من أجل التخفيف عنهم. وكثيرا ما يحاول المتضررون من ثقل الجباية، وسوء نمط استخلاصها، استخدام وساطات أخرى، مثل وساطة الشرفاء والمرابطين، أو بعض كبار رجال المخزن، علهم يستفيدون من إعفاءات تسمح لهم بالعودة إلى أراضيهم، وأداء ما ترتب عليهم من واجبات ووظائف وكلف.

2.2 عواقب الظاهرة

تسببت ظاهرة الفرار في حدوث نزاعات بين القواد المتجاورين حول محكوميهم، لأن بعض الفارين متى خرجوا من الأرض التي كان يحكمها قائدهم ودخلوا أرض غيره تخلصوا من المتابعة[21]. وتجد هذه النزاعات تفسيرها في العبء الذي كان يتحمله القائد وبقية السكان المستقرين في مجال القبيلة، حيث كان يتوجب عليهم أداء نصيب الفارين من «إخوانهم» [22]. الأمر الذي

19) ر.ق. محمد بوكْرين الغرابي إلى السلطان، 9 محرم 1327 / 31 يناير 1909، و.خ.ح. مح 130.

20) الرسالة تحمل تاريخ 27 شوال 1327 / 11 نونبر 1909، و.خ.ح. مح 35.

21) التوفيق أحمد: المجتمع المغربي في القرن التاسع عشر (إينولتان 1850–1912)، منشورات كلية الآداب بالرباط، الطبعة الثانية، 1983، ص: 479.

22) الخديمي علال: التدخل الأجنبي والمقاومة بالمغرب 1894–1910، حادثة الدار البيضاء واحتلال الشاوية، أفريقيا الشرق، الطبعة الثانية، 1994، ص: 120–118.

1.2 الأسباب المباشرة

ارتبطت ظاهرة فرار مجموعات من سكان البوادي، أو فرق قبلية بكاملها، إلى قبائل أخرى، بخلافاتها مع الحكام المحليين أو مع المخزن، ونتيجة لتوالي آفات الطبيعة على البلاد، من جفاف وأوبئة، وجوائح الجراد. وكان الفارون يهدفون إلى تأمين أنفسهم وممتلكاتهم من ضغوطات القواد وأعوانهم. خاصة وأن سطوة بعض هؤلاء كانت كفيلة بإجبار السكان، وخاصة الفقراء منهم، على أداء واجبات المخزن وكلفه، طوعا أو قسرا.

وتشير الوثائق المخزنية إلى دور بعض قواد القبائل في استفحال هذه الظاهرة، بسبب تعسفهم في استخلاص الجبايات. جاء في رسالة أحد أمناء قبيلة دكالة إلى السلطان، حول دور قائد قبيلة الزمامرة في فرار سكان إيالته من أراضيهم سنة 1896، ما يلي: «... إن خديم سيدنا ابن علال الغندوري مد يده في إيالته ثلث الزمامرة وما قصر يده من الفرض وتحويص الأموال وكثر فرارهم من ذلك حتى كادت بلادهم تصير خالية وصار الآن يدور في أسواق دكالة كالثلاثاء المنسوب لسيدي أبو النور وأربعاء أولاد عمران وسبت أولاد بوعزيز بسلاسله ومن عثر عليه يقبضه ويجعله في السجن بعد حوز ما ألفاه بيده ومن قال له كف نفسك عن هذا يقول له خلي عنك سبيلي نقضي حاجة لرأسي لأن الوقت لا ثمارة فيه...»[16].

وإلى ما يقرب من هذا أشار الشريف مولاي عبد السلام الوزاني إلى أن دوار المزارشة من هوارة العرب عانى من تعسفات قائده، مما دفع بسكانه إلى الفرار لقبيلة غياتة. وأكد على أنهم كانوا «يكلفون بما لا يطيقون ويؤدونه له وينتفع به... وذلك سبب هروبهم لغياتة». وطلب الوزاني من أحمد بن موسى مساعدة سكان الدوار المذكور حتى يتمكنوا من أداء ما وجب عليهم من الوظائف والكلف[17].

في السياق نفسه أيضا كتبت قبيلة المنابهة إلى المولى عبد العزيز مشتكية من تجاوزات قائدها ابيه قدارة. وذكر سكانها أنه بالغ في الإضرار بهم، واستأصل جميع أموالهم، وتركهم «حفاة عراة»، مما دفع بالعديد منهم إلى الفرار، حيث غادر القبيلة في بداية شهر جمدى الأولى من العام 1906/1324 نحو 200 خيمة. وأوضح سكان قبيلة المنابهة أنهم لا يستطيعون الوصول إلى مدينة مراكش خوفا من إلقاء القبض عليهم[18].

ولم يسلم عهد المولى عبد الحفيظ أيضا من هذه الظاهرة. خاصة وأن بعض القبائل عانت من توجيه حركات مخزنية إليها دفعت ببعض سكانها إلى هجرة أراضيهم، والانتقال إلى قبائل مجاورة. فقد تعرضت قبيلة آيت يوسي، خلال العام 1909/1327، لضغط جبائي كبير، كان من آثاره فرار بعض فرق القبيلة بعد عجزها عن أداء واجبات المخزن وكلفه.

---

16) ر. الأمين أحمد المنديلي إلى السلطان، 22 رمضان 1313 / 7 مارس 1896، و.خ.ح. مح 135.
17) ر. عبد السلام بن ادريس الوزاني إلى أحمد بن موسى، فاتح رجب 1319 / 14 أكتوبر 1901، و.خ.ح. مح 679.
18) ر. قبيلة المنابهة إلى السلطان، 8 جمدى الأولى 1324 / 30 يونيو 1906، م.و.م. مح جمدى الأولى 1324.

وإذا طالب المخزن السكان بأداء الواجبات والكلف، فإن العواقب تكون وخيمة. فقد أشار القائد مسعود البوزيري، عندما استفسر عن النقص الواقع في خرص إيالته سنة 1896/1314، إلى أن السبب في ذلك يرجع إلى اجتياح الجراد لأراضي القبيلة، إضافة إلى ندرة الأمطار. ومع ذلك فإن السكان أمروا بدفع الجباية. وبذلك كان عاملا الجفاف والجراد يساهمان في انتشار المجاعة، وفي اضطرار الفقراء إلى هجرة أراضيهم، والبحث عن جذور النباتات مثل نبات «إيرني»[13].

ولقد كان مشكل الجراد يأخذ حيزا كبيرا من اهتمامات المخزن، نظرا لما لهذه الآفة الطبيعية من انعكاسات سلبية، ليس فحسب على المحاصيل الزراعية، وإنما أيضا على ماليته[14]، وعلى استقرار الأوضاع بالعديد من القبائل. ولذلك كان المخزن يحاول الحد من آثار هذه الآفة، بإصدار تعليمات خاصة للقواد والأمناء ببذل قصارى الجهود من أجل القضاء عليه. وفي الوقت نفسه كان يحث السكان على محاربة الجراد وجمع بيضه ودفعه للأمناء مقابل تحفيز مادي حدد في ثلاث ريالات للقنطار الواحد[15].

كانت هذه التدابير تتخذ كلما عاد الجراد إلى اجتياح الأراضي وتهديد المحاصيل الزراعية، حيث لم يكن المخزن يترك سكان البوادي المتضررة في مواجهة هذه الآفة لوحدهم. غير أن الوسائل التقليدية المستعملة في محاربة الجراد، ومعاناة الفلاحين من ظاهرة الجفاف، ساهم بشكل كبير في تفقير فئات عريضة من المجتمع المغربي، ولعب دورا كبيرا في تناقص مداخيل المخزن الجبائية، وهجرة أعداد كبيرة من سكان البوادي وبعض الفرق القبلية بكاملها هروبا من آفات الطبيعة وضغط المخزن.

2. ظاهرة الفرار ومغادرة أرض القبيلة

شكلت مسألة فرار السكان من قبائلهم، ولجوئهم إلى مواطن أخرى، ظاهرة اجتماعية كادت أن تكون لازمة للقبائل طيلة النصف الثاني من القرن التاسع عشر والعقد الأول من القرن العشرين. وقد ساهمت هذه الظاهرة في تفكك البنيات الاقتصادية والاجتماعية للعديد من البوادي المغربية. كما تسببت في حدوث نزاعات بين القواد المتجاورين. ولعب بعضهم دورا كبيرا في استفحالها. في الوقت الذي عمل فيه المخزن على الحد من انتشارها، بإصدار تعليمات إلى العمال والقواد، تنصب على إرجاع الفارين إلى بلادهم، ومنع تنقلهم بين القبائل.

---

13) ر.ق. مسعود البوزيري إلى السلطان، 4 رجب 1315 / 29 نونبر 1897، و.خ.ح. مح 390.
– إيرني: من النباتات التي تستهلك جذورها وقت المسغبة على الرغم من أنها من الأنواع السامة.

14) البزاز محمد الأمين: تاريخ الأوبئة والمجاعات، م.س، ص: 380.

15) تتفق الوثائق التي بين أيدينا على هذا المبلغ، نذكر من بينها رسالة ستة قواد من قبيلة زمور إلى السلطان، بتاريخ 13 محرم 1318 / 13 ماي 1900، و.خ.ح. مح 553.

من القبائل عانت من آفتي الجراد والجفاف خلال سنوات 1895 / 1898[6]. فقد أشار قواد قبيلة عامر الحوزية، في رسالة موجهة إلى السلطان سنة 1895، إلى أن الجراد لم يترك لهم ولا لمواشيهم «ما يتعيشون به وقد ضجت القبيلة من ذلك فالفقير ساح في القبائل لطلب المعيشة والغني يريد الانتقال لبلد الخصب»[7]. واستمرت هذه الحالة خلال سنة 1896؛ ففي صيف هذه السنة كانت « بلاد عامر الحوزية لازالت خالية وقوادهم وجدوا إخوانهم قد تفرقوا في القبائل بسبب ما داهم الناس من الجراد. . . » [8].

كما عانت قبائل الشاوية خلال الفترة نفسها من آفة الجراد، حيث أشارت مراسلات متعددة إلى حلوله بالشاوية، ووصفت بعض عواقبه على السكان[9]. ولم تسلم بعض قبائل الحوز من هذه الآفة، مثل زمران[10] والسراغنة[11].

وقد تسبب غزو الجراد لبعض القبائل في عجز سكانها عن الاستجابة لأوامر المخزن الجبائية، والاكتفاء بتوجيه جزء مما أمروا به. وتصف رسالة موجهة من قواد قبيلة أولاد بوزيري بالشاوية بعض عواقب اكتساح الجراد للقبيلة، وما ترتب عن ذلك من تفقير لسكانها، حيث كتبوا للسلطان يقولون:

«. . . أنه ورد علينا الأمر الشريف بدفع ما بقي على إيالتنا من الخرص عن الأعوام السالفة ووجه كاتب سيدنا الطالب عبد السلام الداودي للنزول علينا حتى ندفعوا ذلك على التمام لمحله المعين له ونحن حيث كنا توجهنا من الحركة السعيدة ودخلنا في البلاد عندنا وعاينا ما فعله الجراد وأولاده بالزرع والنبات وتفاحشه بذلك ودخلنا الدهش أخبرنا سيدنا أيده الله بالواقع وبحال الرعية معه وترادفه عليها هاذه أعوام متوالية حتى قل نفع ما يحرث من أجله وفرغت المخازن من الزرع القديم وترتب بسببه ضرر فادح حسبما هو معلوم من عواقبه. . . »[12].

وهكذا كان السكان يعانون إما من آفة الجراد أو من ظاهرة الجفاف. وقد تجتمع هاتان الآفتان لتؤديا إلى نتيجة واحدة، وهي الإضرار بالإنتاج الفلاحي لسكان البوادي.

---

6) البزاز محمد الأمين: تاريخ الأوبئة والمجاعات بالمغرب خلال القرنين الثامن عشر والتاسع عشر، منشورات كلية الآداب بالرباط، 1992، ص: 342-343.

7) رسالة قواد قبيلة عامر الحوزية إلى السلطان، 20 ذو القعدة 1312 / 15 ماي 1895، وثائق الخزانة الحسنية، محفظة رقم 95.

8) رسالة القائد لحسن بن بوعزة اليعيشي إلى السلطان، 9 محرم 1314 / 20 يونيو 1896، و.خ.ح. مح 227.

9) ر.ق. محمد بن أحمد المزابي إلى السلطان، متم صفر 1312 / فاتح شتنبر 1894، و.خ.ح. مح 65.
- ر.ق. المعطي بن عبد الكبير المزامزي إلى الوزير أحمد بن موسى، 22 صفر 1314/2 غشت 1896، و.خ.ح. مح 307.
- ر.ق. بوشعيب بن العربي الزناتي إلى أحمد بن موسى، 20 شعبان 1314 / 24 يناير 1897، و.خ.ح. مح 290.

10) ر.ق. الجيلاني بن الموذن السرغيني إلى السلطان، 17 جمدى الأولى 1315 / 14 أكتوبر 1897، و.خ.ح. مح 411.

11) ر.ق. عبد السلام الزمراني إلى السلطان، 18 جمدى الثانية 1315 / 14 نونبر 1897، و.خ.ح. مح 396.

12) رسالة قواد أولاد بوزيري: أحمد بن صالح-البهلول بن سلام-مسعود بن محمد إلى السلطان، بتاريخ 6 جمدى الأولى 1314 / 13 أكتوبر 1896، و.خ.ح. مح 287.

في السياق نفسه أيضا يمكن الإشارة إلى أن سياسة بعض القواد الكبار ساهمت في إفقار العديد من الفئات الاجتماعية بالبوادي المغربية، خصوصا في الجنوب. وقد أشارت رسالة موجهة من القائد الطيب بن محمد الكنتافي إلى باشا مراكش إدريس منو، في صيف 1911، إلى معاناة السكان من ثقل الجباية وتعسفات الحكام، ووصف درجة التفقير الذي حل بهم بقوله:

«... غير أن الأمور في هذه النواحي السوسية لازالت على حالها والمسلمون بها في ضيق عظيم وكرب جسيم... وعباد الله يعومون ولم يجدوا من ينقذهم ونحن خففنا على رقابنا ووضعنا على رقابكم... وأنتم المسؤولون...» [4].

غير أن الجباية لم تكن السبب الوحيد في إفقار السكان، وتدني مستوى عيشهم؛ فقد أدى تسرب الرأسمالية الأوربية داخل المجتمع المغربي التقليدي إلى انتشار حركة تفقير عامة مست معظم الفئات الاجتماعية. وفي الوقت نفسه ساهمت آفات الطبيعة في تدهور أحوال السكان، ولم تسمح للعديد منهم بالاستجابة لأوامر المخزن الجبائية وكلفه التسخيرية.

2.1 آفات الطبيعة: الجفاف والجراد

تأثر المجتمع المغربي بتسرب الاقتصاد الأوربي الرأسمالي داخل بنياته التقليدية. وكان لهذا التسرب عواقب وخيمة على السكان وعلى مالية المخزن الذي كان يعتمد بشكل كبير على مداخيل جبايات القبائل [5]. وقد لعبت جوائح الطبيعة دورا كبيرا في إفقار السكان، وانعكست سلبا على أوضاعهم المعيشية، وزادت من معاناتهم، زيادة على اضطرارهم لأداء الواجبات والكلف. ورغم لجوء المخزن في كثير من الأحيان إلى تأجيل الأداء إلى وقت الغلة، أو الإعفاء منه بصفة كلية، فإن خطورة هذه الآفات جعلت الفلاح المغربي في مواجهة عوامل تفقير متعددة كانت تترك آثارا وخيمة على أوضاع العديد من القبائل والمجموعات البشرية.

كان السكان يعانون من اكتساح الجراد لأراضيهم في كثير من السنوات، وإتيانه على محصولاتهم الزراعية، لأن وسائل محاربته كانت تقليدية. ولم يكن لدى بعض سكان البوادي من سبيل لمواجهته سوى الرضوخ لأمره وانتظار رحيله. ويضاف إلى الجراد عامل الجفاف الذي كان يحول دون قيام سكان القبائل بالأنشطة الفلاحية الكفيلة بضمان قوتهم، وجمع ما يمكن أن يؤدوه للمخزن من أموال.

وقد لعب هذان العنصران، إلى جانب الأوبئة الفتاكة، دورا كبيرا في تدني الأوضاع الاجتماعية لسكان عدد من البوادي في فترات مختلفة. ونذكر على سبيل المثال أن العديد

---

4) رسالة القائد الطيب بن محمد الكنتافي إلى الباشا إدريس منو، متم رجب 1329 / 27 يوليوز 1911، وثائق الخزانة الحسنية بالرباط.

5) الخديمي علال: المجتمع الشاوي بين تأثيرات السلطة وتحولات المجال خلال القرن التاسع عشر، هيسبريس تمودا، العدد 34 (1996)، ص: 19.

هذه الوثيقة التي كتبها قائد عبدة الشهير، عيسى بن عمر العبدي، والتي تكشف عما آلت إليه أوضاع بعض قبائل الحوز سنة 1898/1315. جاء في رسالة القائد المذكور إلى الوزير أحمد بن موسى[1] ما يلي:

«... فلتعلم سيادتك حفظها الله أنني لما خرجت للعزيب يوم الخميس وبت به ويوم الجمعة بتنا بواد لخراص ببلاد الفرجان من حمير وأمس التاريخ ويومه نزلت بناحية زاوية بن الأحول وطفنا ببلاد تكنة كلها ونواحي افروكة ومجاط ووجدت هذه المحلات المذكورة ليس بها حرث، وحتى إن كان فيها شيء فلا فائدة فيه ولا معول عليه. ثم رأيت الدواوير التي كانت بالمحلات المذكورة التي نعرفها قبل فيهم نحو الثلاثين خيمة والأربعين لم يبق إلا ستة خيام إلى ثمانية خيام والأناس الذين بالخيام نساء ورجالا متلاشين صاخفين ليس في حالتهم ما ينظر الإنسان. ثم سألت عن نواحي الدير فقالوا مثل ذلك وأكثر وقد تحققنا أن الواقع بهم بسطوة مولانا أعزه الله وسعادته الشريفة التي أخذتهم وتصرفت فيهم ظاهرا وباطنا...»[2].

تفصح هذه الرسالة عن الأوضاع البئيسة لبعض قبائل الحوز والدير. وتبرز من ثناياها مسؤولية المخزن في تدهور أوضاع سكان هذه القبائل، مما دفعهم إلى هجرة أراضيهم. خاصة إذا علمنا أن الوزير أحمد بن موسى تمكن خلال هذه الفترة من إخضاع معظم قبائل الحوز، وألزمها بأداء مختلف أنواع الواجبات، وتشدد مع القواد الذين ألزمهم بتزويد بيت المال بجبايات قبائلهم.

ولاشك في أن القواد يتحملون مسؤولية أكبر في إفقار سكان إيالاتهم، بفرض مبالغ جبائية خاصة بهم، والتعسف في استخلاصها، وإعفاء بعض المقربين منهم على حساب البعض الآخر. وكثيرة هي الرسائل التي كتبتها العديد من القبائل إلى السلطان مطالبة بإعفائها من تعسفات الحكام، بعد أن ساءت أحوال السكان، وتدنى مستوى عيشهم. ونذكر على سبيل المثال، ما جاء في رسائل بعض قبائل سوس إلى السلطان سنة 1900/1318، ومن بينها جزولة وسملالة والأخصاص ومجاط. فقد جاء في رسالة قبيلة جزولة وأعيانها إلى السلطان قولهم:

«أمير المؤمنين السلطان الأكمل سيدنا ومولانا عبد العزيز... هؤلاء القواد الذين لم يحسنوا السيرة مع القبائل واشتغلوا بالضرر التام من موت الأنفس وخراب الديار وهلاك الأموال وجلاء الناس من بلاد إلى بلاد والناس في معيشة ضنك بعد أن كانوا في عيشة راضية أيام الوالد طيب الله ثراه...»[3].

---

1) تميزت الفترة الممتدة من سنة 1894 إلى سنة 1900 بالوصاية التي فرضها أحمد بن موسى البخاري (اباحماد) على السلطان المولى عبد العزيز، تحكم خلالها في تسيير أمور البلاد، باسم السلطان الشاب الذي لم يكن سنه يتعدى 14 سنة. ولذلك ميز المؤرخون فترة وصايته وحكمه عن بقية الحكم الفعلي للمولى عبد العزيز والذي استمر من سنة 1900 إلى سنة 1908.

2) الرسالة تحمل تاريخ 19 ذي القعدة 1315/11 أبريل 1898، وثائق الخزانة الحسنية بالرباط، محفظة رقم 413.

3) الرسالة مؤرخة بـ 20 ذي القعدة 1318 / 11 مارس 1901، وثائق الخزانة الحسنية بالرباط، محفظة رقم 539.

الهجرة الاضطرارية في مغرب ما قبل الحماية

ذ. علي بنطالب
المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية – الرباط

تقديم

كان للضغط الجبائي الذي تعرضت له البوادي المغربية منذ النصف الثاني من القرن التاسع عشر عواقب اقتصادية واجتماعية ساهمت في تدني مستوى عيش السكان، وبروز ظواهر مختلفة انعكست سلبا على أوضاع العديد من القبائل. وإذا كانت الأسباب العامة لهذه الوضعية متعددة، وترتبط في معظمها باستفحال التدخل الأجنبي في شؤون البلاد، اقتصاديا وسياسيا، فإن ما كانت تؤديه القبائل إلى المخزن من أموال ساهم بشكل كبير في تدهور الأحوال المادية والاجتماعية لفئات عريضة من المجتمع المغربي. الأمر الذي دفع ببعض سكان البوادي إلى الفرار وهجرة أراضي قبائلهم، مما خلق حالة عدم استقرار في العديد من القبائل.

يسعى هذا المقال إلى الوقوف عند مسألة الهجرة الاضطرارية في مغرب ماقبل الحماية، من خلال تحليل سياقها العام، والظواهر المرتبطة بها، خاصة مسألة فرار السكان ومغادرة أراضي قبائلهم، والاستحرام بالأضرحة هروبا من تعسفات العمال والقواد.

1. التفقير العام

1.1 أثر الضغط الجبائي

اضطر المخزن، منذ النصف الثاني من القرن التاسع عشر، إلى نهج سياسة ضريبية جائرة دفعت بالعديد من القبائل إلى عصيان أوامره. وتمكن من إجبار معظم القبائل على الخضوع، وألزمها بأداء مختلف أنواع الجبايات والتكاليف، وإن كان يعمد في كثير من الأحيان إلى تأجيل الأداء المترتب على بعض القبائل العاجزة عن الدفع، وتقسيطه على عدة سنوات. وتشير العديد من الوثائق المخزنية إلى مظاهر الضغط الجبائي خلال عهدي المولى عبد العزيز (1894–1908) والمولى عبد الحفيظ (1908–1912). كما توضح معاناة السكان من ثقل الجباية، وطلبهم التخفيف عنهم في الأداء، وهجرة العديد منهم لأراضيهم. من نماذجها،

حاضر الطوائف المغربية اليهودية، من زوايا نظر منهجية تاريخية واجتماعية ونفسية... همها المنافحة عن الهوية السيفاردية، وإسهامها في بناء اليهودية التاريخية عبر العصور، تحت مظلة الحضارة العربية الإسلامية بوجه عام، والحضارة المغربية بوجه خاص. وهي دراسات أرقها موضوعان رئيسيان تمثلا في تعميق النظر في انعكاسات التصور الإتنوغرافي وتصانيف العصر الكولونيالي على تمثيلات إدراك الذات لدى أجيال اليهود المغاربة في الزمن الآني. والسعي إلى تعميق النظر في مجموع ما صيغ وما كتب عن هذه الطوائف على مدى النصف الأول من القرن العشرين، وما صنف بصددها بعد اقتلاعها من البلاد؛ ثم العمل على ترميم شروخ التمزق، والمصالحة مع الماضي. وهو توجه التُزم فيه بما دعاه حاييم الزعفراني بالنظر إلى الأشياء من الداخل، وتجاوز حواجز الغيرية، واستنطاق عهود التاريخ الوسيط على أرض الإسلام.

الزراعي، وغير مؤهل لمواكبة العصر. لقد نظر مجتمع الاستقبال إلى هاته الطائفة على أنها النقيض التام له. النقيض الذي يجب رفضه، ورفض قيمه وتقاليده. ويلزم، بالتالي، إدماجه بأسرع وقت ممكن في العالم الحديث، واستئصال ماضيه، وعلاقاته الإنسانية والأسرية والإجهاز على أنسجة ثقافته. ولذلك احتلت الطوائف المغربية أسفل الدرجات على السلم التراتبي. فالمغربي هو من يُرفض جواره، وهو من يُحرص على عدم مصاهرته. إنه يعيش على الهامش، وعلى حساب الدولة. إنه الممارس للعنف المجاني، والمتوحش الرافض للتمدن . نفهم، في هذا الإطار، أشعار إريتز بيطون، وروايات آشير كنافو، وسيرة حاضرة أكادير لأورنا بازيز، ونفهم، في الإطار ذاته، أعمال من رفض الرحيل، نظير أعمال الطيب الذكر إدمون عمران المليح، ونحيط بما أطر الأعمال الأكاديمية الكبرى في مشروع الطيب الذكر حاييم الزعفراني، الذي ظل يؤكد بقوة تأصل انتمائه إلى مدرسة النبوغ المغربي في شقه اليهودي، وهي المدرسة التي خاطبها في خمسينيات القرن الماضي كارلوس دي نسري الطنجي من خلال رسالته إلى العلامة عبدالله كنون[35]، والتي أدان فيها التغريب اللامحدود الذي انتهت إليه أجيال اليهود المغاربة عشية جلاء الاستعمار، ونبه فيها إلى ضرورة العودة إلى قيم هذه المدرسة التي صانت يهودية المغرب قرونا عديدة.

لقد تبين حاييم الزعفراني، منذ النصف الثاني من القرن العشرين أفق الزوال الذي حاق باليهودية المغربية، وأعماله بدء من «البيداغوجيا اليهودية على أرض الإسلام» إلى «يهود الأندلس والمغرب» شاهد على عمل فذ تغيى تدوين التراث اليهودي المغربي، وإبراز حقائق الولاء المزدوج لفضاء المغرب وسلطانه، ولليهودية في مجال الفكر والدين في سياق ينضح بوعي عميق بوضعية التمزق والتشظي التي عرضنا لها، وبإحاطة عالمة بتاريخ هذه الطائفة... إنها دراسات همها المصالحة مع الذات، ومجابهة المركزية الأشكنازية، سارت على هديها أعمال أكاديميين آخرين: إيساخر بن عمي[36]، و م. شوكيد[37]، وشلومو داشان[38] ومردخاي سوسان[39]، و أ.بن كال[40]، ماركاليت كوهن[41] ممن تناولوا بالدرس والتحليل

35) انظر نص ترجمة رسالة كارلوس دي نسري الطنجي إلى العلامة عبدالله كنون في مصنف الدكتور عبدالعزيز شهبر السالف الذكر.

36) Issachar Ben-Ami, *The Veneration of Saints Among the Jews of the Dra' a valley (South Morocco),* Tél-Aviv, 1982. P.94-98. (hebreu)

37) Moshé Shokeid, the Dual Heritage: Immigrants from the Atlas Mountains in an Israeli Village, Manchester University Press, 1971.

38) Shlomo Dashan et Moshé Shokeid, *The Géneration of transition: Contunuity and change among North Afrcain immigrants,* Jerusalem, 1977.

39) Mordecai Sousan , *L'éveil politique sépharade,* Université d'Aix-en-Provence .Thèse de doctorat de 3éme cycle, juin 1975.

40) E. Bengal, "La muséologie israélienne face au judaïsme marocain", *dans Juif du Maroc, identité et dialogue…* . pp. 305-312.

41) Margalit Cohen Emérique, « Les fondements culturels de l'identité du juif marocain », dans Juif du Maroc …, pp. 285 -304.

واكتشاف الانتماء لحظة وجودية أبانت عن تشظي الهوية، والسعي إلى التصالح مع الذات، فقد عرت الوضعية الاجتماعية الكارثية، والآراء الجاهزة، والأحكام المسبقة التي واجهها المهاجرون عمق المعاناة، وأفصحت عن شراسة التصادم بين من فر من المحارق النازية، وبين من عصمته وضعيته في مجتمعاته الأصلية من أهوال الجيتو في أوروبا الشرقية. وبقدر ماكانت مراكز الإدماج تشتغل على قدم وساق لمحو الذاكرة الشرقية، وصهرها في مجتمع لا يقبل بغير صورة الأشكنازي، وقيمه، ومرجعياته الثقافية وتغييب ما عداها بالانتصار ليهودية ورثت كل أشكال الفعل الكونيالي بقدر كان يتوهج الانتماء إلى ذاكرة الوطن الأصل، قيمه وثقافته، ويتنامى السؤال حول حقيقة ما يحدث. ولذلك شكل التميز والاختلاف مدخلا لوعي الذات وإحساس المهاجرين بهويتهم ضمن سياقات المجتمع الإسرائيلي . وشكلت مقاومة أتون الصهر، في البداية، علامة سلبية على مناهضة التوجه القومي كما هو مبنين في التصور المؤسس على التوحيد الشمولي للطوائف وإقصاء الاختلافات، واستبعاد سلبيات حياة الشتات والمظاهر المرتبطة بها. اكتسحت هذه الطائفة بين الستينيات وحتى منتصف العقد الثامن من القرن الماضي أحاسيس التثبيط ونزوع الهروب من الواقع، ورفض، بل كراهية الذات، إذ كان من الصعب الحديث عن مغاربة خلال هذه الفترة. كما أن الإشارات الواردة حولهم في الأبحاث اعتبرت اليهودية المغربية ماضيا انتهى، يلزم الإجهاز على ما تبقى منه. ولذلك، ظل عماد هذا التوجه اعتبار هاته اليهودية فلكلورا لا غير، ووجودا متحفيا من تاريخ منسي. لخص رفائيل بن سوسان هذه الوضعية بالقول: « لقد كانت الإحالة علينا تتم، وكأننا رأس منزوع عن جذعه وأطرافه. فالنموذج الاجتماعي الذي كان يلزم الإحالة عليه والتماهي معه هو الفرد الكوني وريث أعوام 1789 و 1918 و1948 الذي لا علاقة مشتركة، بطبيعة الحال، بيننا وبينه، أو بين ما كان عليه أسلافنا . . ففي المغرب، كنا باللفظ المختصر يهودا لا زيادة ولا نقصان. وها نحن قد أصبحنا نُنْعت في إسرائيل بالمغاربة لا غير.

لقد اكتشفنا في النهاية أننا مغاربة !»[34].

وعي الهوية ورفض الانصهار:

مَثل الحديث عن هوية مغربية بين عقدي الخمسينيات والثمانينيات نشازا في المجتمع الإسرائيلي وحديثا عن هوية سلبية. ففي هذه الفترة لم يبرز في إسرائيل أي حديث عن هوية بولونية، أو صربية، أو ألمانية، أو مصرية، أو عراقية. وحدها الطائفة المغربية أضحت تتصدر وسائل الإعلام، ويُنمذج بدراستها في الجامعات، وتُطلب الإحصائيات حولها. إنها نشاز. وهكذا اعتبر المغاربة، سواء في الدراسات المنجزة في هذه الفترة، أو لدى الرأي العام، جسما غريبا طفيليا، ينتمي إلى القرون الوسطى، جاهلا بالصناعة، ولا علاقة له بالعمل

34) Raphaël Benchochan : L'identité marocaine en Israël, dans *Juif du Maroc, identité et dialogue.* Grenoble 1980, P. 323

حضور وحدة وسيطة، والمقصود اليهود الشرقيون، المنحدرون في أغلبهم من البلدان العربية والإسلامية. إن تحليلا أكثر اكتمالا، كما أحاول أن أبين، ملزم بأن يأخذ بعين الاعتبار التأثيرات السلبية للصهيونية على الشعب الفلسطيني، وعلى المزراحيم أو اليهود الشرقيين الذين يمثلون اليوم غالبية الساكنة اليهودية في إسرائيل. تزعم الصهيونية، بالفعل، التحدث باسم فلسطين والشعب الفلسطيني، مغتصبة منه كل قدرة على التمثيل المستقل لذاته، وتريد الصهيونية، في الآن نفسه، التحدث باسم اليهود الشرقيين، في حين أن محصلة نفي الشرق العربي والإسلامي والفلسطيني مقتض بالضرورة نفي الصهيونية أيضا لوجود اليهود الشرقيين الذين حرموا، على غرار الشعب الفلسطيني، من حق تمثيل ذواتهم من خلال إواليات دقيقة أقل إفصاحا عن الهمجية والتوحش. فالصوت المهيمن في إسرائيل، بل وعلى الساحة الدولية ظل، تقريبا، هو صوت اليهود الأوروبيين الأشكناز، بينما تم خنق صوت اليهود الشرقيين أو المزراحيم على نطاق واسع، بل تم إجباره على السكوت»[31]. ولم يكن الموقف من المغاربة بوجه عام سوى التجسيد الفعلي للممارسة الكولونيالية التي خلفها يهود المغرب وراء ظهورهم على مدى عقود الحماية الفرنسية في بلدهم الأصل، والتي كانت، تصنفهم أيضا إلى يهود من درجات مختلفة، يهود الجبل، يهود السواحل، يهود أمازيغ، يهود المناطق العربية[32]، ولم يجدوا في إسرائيل الحد الأدنى، على الأقل، من التفضيل الذي نعمت به النخب المتعلمة في المغرب، وهي تتماهى مع الفرنسي لغة وسلوكا... إذ لم يعترف الآخر في إسرائيل بتمدن النخب التي نهلت من الثقافة الفرنسية، بل كانت الإحالة والنسبة على الوطن الأصل المعيار الأوحد لتصنيف المغربي بغض النظر عن التصنيفات التي أفرزتها السياسة الكولونيالية في المغرب. ومن ثمة، غدا الاحتماء بالهوية الثقافية الفرنسية هشا؛ بل ويفضي في غالب الأحيان إلى الوعي بجذور الانتماء الحقيقي واكتشاف الذات، نقرأ في السيرة الذاتية لمردخاي سوسان جانبا مأساويا يمثل التمزق بين وهم التماهي بهوية الكولونيالي وحقيقة الانتماء الفعلي للهوية المغربية السيفاردية التي لم ينتبه إلى خطورة التنكر لها إلا لحظة مساءلة الأشكنازي له: «اكتشفت، والرعب يعتصر قلبي، أنني كنت في هذه اللحظة، أتنكر لذوي وأهلي، أتنكر لأسرتي، ولأصدقائي، ولأسلافي الذين قدموا من إسبانيا؛ وأجبت بصوت متهدج: «أنا فرنسي». بيد أن الحيوان لم يشأ إفلاتي من قبضته، وبهذه الحاسة السادسة لدى العنصريين عاد للتأكيد: «غريب، ولكن أنت لا تملك اللكنة الفرنسية»، عقبت ملاحظا: «وكيف لك أن تعلم، وأنت لاتفقه شيئا عن اللغة الفرنسية؟». وبكل ثقة في النفس، أجابني بالقول: «لا يهم، لدي أذن مدركة للغات، مميزة للكناتها»[33].

---

31) Ella Shohat , "Sephardim in Israel: Zionism from the Standpoint of Its Jewish Victims",Social. Text, 19/20,1988,: Duke University Press, pp. 1-35

32) Daniel, J. Schroeter : *« La découverte des Juifs berbères ». In Relations Judéo-Musulmanes au Maroc : Perceptions et réalités ;* edited by Michel Abitbol, Paris Stavit, 1997, pp.169-187

33) Mordecai Soussan, Moi, Juif arabe en Israel, Paris, Edit. Encre, 1985, P. 91.

الثورة السيفاردية الثالثة. ولئن اتسم مسار حركة الفهود السود بالقصر نسبيا، بسبب انخراط مؤسسيها والمنتسبين إليها في الأحزاب اليسارية لاحقا، فإن من أهم ما ساهمت فيه نجاحها في تسليط الضوء، ليس على الظلم المسلط ضد الطوائف المغربية والمغاربية فحسب، بل على مجموع اليهود الشرقيين أو الـ «المزراحيم» و على قضايا الهوية المتصلة بوضعيتهم على هرم طبقات المجتمع الإسرائيلي المعاصر. وقد كشفت حركات الاحتجاج، التي قادها مغاربة إسرائيل على رأس طوائف اليهود الشرقيين، عن جوانب ظلت خفية في الأيديولوجية الصهيونية السياسية والثقافية. لم يكن أبدا من المصادفة في شيء أن يكون المؤسسان الفعليان لحركة الفهود السود من مغاربة إسرائيل فروبن أبيرجال و سعديا مارسيانو رئسا حركة احتجاج الميزراحيم التي شكل المغاربة قلبها النابض. ولفتت هذه الحركة الدارسين الاجتماعيين إلى حقيقة الممارسات الكولونيالية للـ «إستابلشمانت» في المجتمع المستقبل لطوائف اليهود الشرقيين، وفي مقدمتهم المغاربة، ساهمت حركات الاحتجاج المذكورة في تبين معالم هرم الطبقات الاجتماعية الذي يتربع الأشكناز على قمته، يليهم الـ «عوليم» أو مهاجروا الاتحاد السوفياتي سابقا، وأسفل هؤلاء الميزراحيم والفلاشا، ثم الفلسطينيون القابعون أسفل هذا الهرم. وبالتزامن مع ظهور حركة شاس المعبرة عن تنامي الوعي بالهوية السيفاردية في بعض مظاهرها الدينية تبلور نقد علمي أكاديمي متحرر من ربقة التصور الديني، سعى إلى فهم وضعية اليهود الشرقيين في صلتها بالكولونيالية ومؤسساتها المجدة لمسلمات المركزية الأوروبية المعتبرة لغير الأوروبيين متوحشين وبشرا من الدرجة الثانية. دشنت هذا النقد، من قلب الطوائف الشرقية، أعمال إيلاّ شوحَط، وبوجه خاص دراستها حول ضحايا الصهيونية من اليهود التي نشرتها في العام 1988 في عدد خاص من مجلة Social Text المكرس لنقاشات حول الكولونيالية. وهي دراسة أضحت النص المؤسس، والمرجعية الرئيسة لجيل من مثقفين وأكاديميين تناولوا الصهيونية باعتبارها أيديولوجيا أوروبية استشراقية المنازع، كولونيالية الفكر والممارسة، تنادي بالمثاقفة والتمدين، وتتغيا صراحة وإضمارا القضاء المبرم على كل أشكال مرجعية الهوية اليهودية العربية. ولم تأل هده الدراسات جهدا في توضيح أبعاد الكارثة الاجتماعية والثقافية الناتجة عن فعل الصهينة القسري لليهود المغاربة بوجه خاص ولليهود الشرقيين بوجه عام، وما نتج عن ذلك من خلال التفكير في تاريخ اليهود الشرقيين في علاقته بالفلسطينيين ضحايا الصهيونية في الآن نفسه. كتبت إيلاّ شوحَط في سياق هذا التصور:

« ظل الخطاب النقدي المتداول حول إسرائيل والصهيونية متمحورا حول الصراع الإسرائيلي الفلسطيني، معتبرا إسرائيل دولة مؤسسة على الانحياز إلى الكتلة الغربية ضد الكتلة الشرقية، وأن أساسها قائم أيضا على نفي الشرق وحقوق الشعب الفلسطيني. أبتغي هاهنا توسيع النقاش، وتجاوز هذه الثنائيات (الشرق ضد الغرب، والعرب ضد اليهود، فلسطينيون ضد إسرائيليين) لأجل التطرق لمظهر غفلت عنه كل هذه المركبات الثنائية: إنه

الاجتماعي والاقتصادي؛ بل شملت المجال الثقافي على وجه الخصوص. لوح الأشكناز، على الدوام، وعن إيمان راسخ، بعلو شأنهم، ورفعة تمدنهم، وسمو ثقافتهم مقارنة مع كل السيفارديم من دون استثناء، فهؤلاء اليهود الشرقيون، في منظور الأشكناز، هم أقرب إلى العرب، معدومو الثقافة، منحطون وميؤوس من تحضرهم. تتحدث الإحصائيات الإسرائيلية عن تمدرس شامل للأشكنازيم، مقارنة مع نسب ضئيلة من المتعلمين من السيفارديم، وعدم امتلاك جلهم لأدنى تكوين مهني. ولذلك عملت مؤسسات الدولة على توجيه هؤلاء إلى مراكز تكوين أطر مناهجها سعيا إلى اجتثاث الهوية الشرقية عن السيفارديم، وخنق كل صوت يعلو ضد المركزية الأوروبية الأشكنازية المستعلية؛ ومن ثمة فشلت هذه السياسة في إدماج جموع المهاجرين القادمين من المغرب، على وجه الخصوص، في المجتمع الإسرائيلي. وقد كان من نتائج هذا الفشل العمل على إبعادهم عن الحواضر المتمدنة. صنف المغاربة، وفق هذه الرؤية في أسفل السلم الاجتماعي، وأبعدوا إلى المناطق الأشد قساوة بهدف تعميرها، وتكوين مستوطنات جديدة ومدن مستحدثة. ووكل بهم، في هذا الإطار، تعمير صحراء النقب، واستصلاح أراضي الجليل. وقد انتهى بمن تمرد منهم على قرارات استيطان هذه الفضاءات القاسية إلى الاستقرار في الأحياء الفقيرة الهامشية في القدس ويافا وحيفا حيث كونوا جزر فقر ومراتع لكل أشكال الانحراف. « لقد أضحى يهود الأصول الشرقية محتقرين من قبل الأشكناز، الذين كانوا يمتلكون المناصب الحساسة في هرم السلطة؛ وهو احتقار وجه بالأساس إلى اليهود ذوي الأصول المغربية الذين ألصقت بهم مسكوكات شملت كل النعوت الدنيئة: درج على تسميتهم بال"شحوريم أي السود . . ."[29].

لقد كان من نتائج اضطهاد السيفارديم اندلاع أحداث وادي الصليب في أحد أحياء حيفا الأشد فقرا، تسبب في إشعال فتيلها إطلاق النار على أحد الشبان المغاربة، وإردائه قتيلا. ثم ما لبثت أن انتقلت الاضطرابات، التي فجرها مغاربة إسرائيل، إلى كل أرجاء البلاد لتهاجم الفلول الغاضبة رجال الشرطة، وتتظاهر في كل الأحياء الثرية محتجة على تسلط الأشكنازيم، واستغلالهم عرق المغاربة، واغتنائهم اللامشروع على حساب عوز الطوائف المشرقية. وانبثقت في سياق الأزمة الاجتماعية نفسها حركة الفهود السود في العام 1970/71 التي تزعمها يهود مغاربة[30] قادوا شبيبة السيفارديين في حركة ضد الفقر والميز الممارسين ضدهم، وتمثلت مطالب اليهود المغاربة بين عقدي الستينات والسبعينيات في التمتع بحقوق التمدرس، والتمثيلية السياسية والاعتراف بهويتهم وتميز ثقافتهم. وحمَّلت هذه الطوائف مسؤولية تهميشها وفقرها إلى «الأستبليشمانت» أو مؤسسة الدولة التي كان يتربع على أركان سلطتها حزب العمل، ومن ثمة، لن يتردد هؤلاء في التصويت، لاحقا، بكل قوة لغريم حزب العمل المتمثل في الليكود، مساهمين بذلك في وصول هذا الأخير إلى السلطة، ومحدثين ما اعتبر في حينه

29) Doris Bensimon , Religion et état en Israël , 1992, P. 210.

30) Doris Bensimon ,Israéliens : Des Juifs et des Arabes ,Bruxelles ,Edition Complexes , 1989 ,pp.158-174.

الفرنسية بجلال متقدما كل الشهادات، وكان سببا في إيقاظ رغبات جديدة. أما مهندسونا وأطباؤنا فقد باشروا تكوينهم، وأحرزوا شهاداتهم من جامعة باريس، بينما احتفظ الذين آثروا طريق الآداب الصعب بعبق السوربون الخفي والمعروف..»[27]. كان ذلك واقعا إيجابيا وضريبة ضرورية على الطريق الصعب للحداثة؛ بيد أن غياب الرؤية الإيجابية من الانتماء إلى مجتمع الآباء، والعزوف عن كل أشكال النقد للذات في علاقتها بالكولونيالي، واعتبار التحرر تنكرا للماضي والتاريخ، وازدراء كل ما يمت للمنبت والأصول، وكذا العجز عن تمثل الجديد بوعي نقدي يُسخِّر الملقَّن لخدمة الانخراط في الفعل الوطني، والإصلاح الاجتماعي للطوائف عجل بالانتقال إلى حالة التماهي النفسي والسلوكي والاجتماعي مع الكولونيالي: « لقد تُحدث بلسان فاليري، وأخذت الموضة وآداب السلوك والشغف الأدبي والسينمائي تفد من باريس بالضبط كما كانت تفد التوراة قديما من صهيون؛ استنسخت السلوكات الفرنسية، اقتديت وقلدت. كانت لفرنسا طلاقة هنري غارات Henri Garat، وأناقة إدفينغ فيير Edwing Feuillères، وكانت تأخذ أحيانا لمسات تينو روسي Tino Rossi الفاترة التي كانت تفتن كل المراهقين. ومن بروست Proust إلى فيرنانديل Fernandel كانت لكل واحد ميول ثقافية تمنح بحسب الذوق والمستويات، هناك دائما فرنسا للعشق كما قال رينان Renan »[28].

لقد كان استبطان المسكوكات الكولونيالية، والتماهي المفرط مع الكولونيالي بوابة للقبول بالرحيل بعد الاستقلال، وشكل البديل الصهيوني الذي أعدت له سياسات، ودور تعليم وجمعيات..، وهللت له نخب عدة حلا مقبولا حين أزفت ساعة الاختيار التي عجلت بحلولها، في الآن نفسه، انعكاسات ما كان يحدث في العالم العربي على المغرب.

على محك تجربة الهجرة، مسلمات تتهاوى وعودة إلى ذات مكلومة:

إن النصوص الإنشائية المستشهد بها، أعلاه، موضحة للتصنيف الاجتماعي الذي أدرج فيه يهود المغرب بعد بلوغ معظمهم أرض الوطن البديل: إنهم سيفارديون، "مزراحيم" أي شرقيون، "شوحريم"، أي سود، "موروكو سكين" أو "مغاربة السكاكين" إن صح التعبير، وتلك نعوت دونية في سلم قيم المجتمع الإسرائيلي خلال النصف الثاني من القرن العشرين.

وبغض النظر عن اللبس الثاوي في اصطلاحات تصنيف الطوائف في المجتمع الإسرائيلي المعاصر، فإن أعداد الساكنة من أبناء الطوائف الشرقية، التي ما انفكت تتعاظم نسبتها، ظلت طوائف المغرب تحتل فيها النسبة الأكبر متبوعة بالطوائف الوافدة من العراق. وهما المجموعتان المشكلتان لعصب اليهودية الشرقية أو الـ "مزراحيم" المواجهة، منذ وصولها إلى بلاد فلسطين، تسلط الطوائف الأشكنازية. فالهوة بين السيفارديين أو اليهود من أصول شرقية والأشكنازيم ما لبثت تتسع بين سنتي 1950 و1960 . ولم تنحصر طبيعة هذه الهوة في المجالين

27) عبد العزيز شهبر، مرجع سابق ص 138.
28) المرجع نفسه.

"لقد شرعت الرابطة الإسرائيلية العالمية، بعد الحرب، في تطوير شبكة " مدارس لبْلادْ. فأنشأت مدرسة بإيليغ عام 1954. واحتفاء بتدشين هذه المدرسة، تم إنجاز فيلم يحمل العنوان "Ils seront des hommes ". وصرح Jules Brunshvig، نائب رئيس الرابطة على هامش هذا التدشين قائلا: «إنها مدرسة ستنتشل هؤلاء السكان من بؤسهم»[23]. فقد أضحت لدى الممثلين الجدد للرابطة قناعة بأن هؤلاء سيكونون أفضل حالا في إسرائيل. ولذلك فإن إفراغ الملاحات من ساكنتها فعل أطرته أيديولوجيا الرابطة الإسرائيلية العالمية، واضطلع أطرها فيه بالدور الأبرز والأكثر شراسة في تاريخ اليهودية المغربية. . ."[24].

لقد ولجت الطوائف اليهودية المغربية الأزمنة الحديثة من خلال مدارس الرابطة. وكانت لهذا الولوج أثمنة وتبعات؛ ومزايا ونقائص ترجمها التحول العميق في النظام الاجتماعي والثقافي لهذه الطوائف؛ إذ شكلت بنيات التعليم، مضامينه، وبرامجه، وفلسفته، بوجه عام، دعامة تغريب متواصل، بلغ حد تماهي المتعلمين مع الغربي الأوروبي، واعتبار الآفاق والفرص التي يفتحها هذا الأخير جسر العبور نحو الحرية، والتخلص من إسار التقليد. ندرك، في هذا الإطار، الأبعاد العميقة لما انتهت إليه دراسات إناسية عدة من تقرير واقع استبطان اليهودية المغربية للتصور الكولونيالي، وتجنب هذه اليهودية الانخراط في الفعل الوطني لبلدانها بعد الحرب العالمية الثانية على وجه التحديد. وهو ما وضعها، لحظة استقلال المغرب، أمام واقع وصفه كارلوس دي نسري بالقول: «أنجز حدث الاستقلال فيه من دونهم (أي أبناء اليهودية المغربية) تقريبا، في غيابهم، وأحيانا ضدهم، وأقل من ذلك ضد سر رغبتهم »[25]. ويبرز فعل التماهي مع الكولونيالي، والصدور عن رؤيته، والقبول بتصوراته سمة تعليم أهمل، على الدوام، المكون الثقافي والاجتماعي لليهودية المغربية. وقد ساهمت عوامل عدة في بقاء المتعلمين بمعزل عن الفعل الوطني في بلدانهم، وعمقت هذه العزلةَ، إلى حد بعيد، نظمُ التعليم التي أرست قواعدها الرابطة الإسرائيلية، والتي انتهت إلى سلب أبناء هذه الطوائف الإحساس بالانتماء إلى المحيط المحلي لبلدانهم، وهو سلب تم وفق إواليات ظاهرة سلب الشخصية الملاحظة في كل المجتمعات المستعمرة. اصطبغ التغرب بالثقافة الفرنسية الغالبة. وتحول، أمام استبعاد الوعي بالذات، واستبطان المسكوكات الكولونيالية، وتبني تمثيلاتها الذهنية عن السكان الأصليين في البلدان المستعمرة، إلى السعي المتصل إلى الانسلاخ عن رموز التقليد، والتنكر للهوية[26]. «ركزت باريس من الآن طموحاتنا. وتوجهت الشبيبة اليهودية إلى الحي اللاتيني لصنع مستقبلها العلمي. برز الليصانص في الحقوق من الكليات

23) دانيال شروتر: «اكتشاف اليهود الأمازيغ»، ترجمة د. عبد الرحيم حيمد، مجلة قراءات فصلية أكاديمية محكمة، العدد الرابع، ربيع 2006. ص. 35.

24) Cochba Levy, Notes de voyage dans l'extrême sud marocains, Les Cahiers de l'Alliance IsraéliteUniverselle, n.83, mai 1954, pp.26 - 32.

25) عبد العزيز شهبر، مرجع سابق، ص. 128.

26) Daniel Schroeter et Joseph Chetrit, The Reform of Jewish Institutions in Morocco at the Beginning of the Colonial Government (1912-1919) . . (بالعبرية) مِقدِم أومِيامْ، 6، 1995، ص ص. 77–81.

نص ثان: ابن غوريون وموقفه من طوائف يهود المغرب:

جزئيات عدة ساهمت في تكوين التصورات المسكوكة عن المغاربة في المجتمع الإسرائيلي، منها طول عهود اختلاطهم بالمغاربة عربا وأمازيغ، ومشابهتهم لهم ثقافيا وجسميا وخلقيا، في مقدمة هذه الجزئيات: اللون الضارب إلى السمرة، والأصوات الحلقية، والمعرفة بالعربية، ونمط الحياة المغربي، وكذا العادات والتقاليد. وهي مسكوكات لم يواجه بها عامة الأشكناز المغاربة؛ بل كانت مسلمات يصدر عنها الساسة والمثقفون في الدوائر العليا، ففي تصريحات ابن غوريون نفسه إدانة لكل ما يمت لليهودي المغربي بصلة، واعتبار وصول المغاربة لحظة تشد إسرائيل إلى قعر الجهل والتخلف، نقرأ في نص مثير: "لا يملك هؤلاء (القادمون) من المغرب أي تربية. وعاداتهم هي نفسها عادات العرب. إنهم يحبون زوجاتهم، ولكنهم يضربونهن بقسوة... ربما قد ينبثق شيء أفضل عن الجيل الثالث من هؤلاء اليهود الشرقيين يكون مخالفا قليلا. ولكنني لا أراه يتحقق بعد. لقد أخذ اليهود المغاربة الشيء الكثير عن المغاربة العرب. وثقافة المغرب كنت أحب أن لا أراها (حاضرة) بيننا هنا"[22] .

على المنحدر الكاشف:

ارتبط تصاعد موجات الرحيل عن المغرب في الظاهر باستقلال المغرب، وانضمامه إلى الجامعة العربية، واشتداد الصراع العربي الإسرائيلي، وتمكن الدعاية الصهيونية من السيطرة على أذهان جيل من خريجي مدارس الرابطة العالمية الإسرائيلية. بيد أنها عوامل لم يكن لها سوى دور تعجيل وتيرة الأحداث، أما العوامل التي أنضجت، على وجه الحقيقة، اختيار الرحيل، فتكمن في سيرورة الأحداث التي عاشها يهود المغرب بعد حرب تطوان، وتأسيس مدارس الرابطة الإسرائيلية العالمية في معظم المراكز الحضرية بالبلاد، إذ مثل شعار التنوير أس مشروع الرابطة في المرحلة الأولى من تدخلها في المغرب في العام 1862. والقارئ في أدبيات الرابطة وتقاريرها يدرك أن غايات الإصلاح كانت العمل على دمج الطوائف في مجتمعاتها، وجعلها أكثر قدرة على التصدي لانتزاع حقوقها المدنية. بيد أن هذا المشروع الحداثي انقلب رأسا على عقب، وتحول إلى غايات أخرى حين هيمن على الرابطة المتشبعون بالفكر الصهيوني، المعارضون لكل أشكال إدماج الطوائف في بلدانهم الأصلية، الداعين إلى اقتلاع الطوائف وتهجيرها إلى فلسطين. ولئن عملت السلطات الفرنسية والمجالس الحاخامية المغربية على الحد من انتشار الجمعيات الصهيونية النشطة، آنئذ، بالبلاد، وفي مقدمتها جمعية أحباء صهيون وجمعية مغرب داود، فإن التدخل الأجنبي، مرة أخرى، ممثلا في الولايات المتحدة، وكذا الشروط الداخلية في البلاد حولت مدارس الأليانس إلى أداة للبناء للأيديولوجي، وبوابة للتهجير، ومنبرا مضادا لكل أشكال التعايش السلمي بين الطوائف في بلدانها. كتب دانيال شروتر عن تدشين مدرسة تازروالت، في جنوب المغرب، عام 1954 مايلي:

22) Samy Smooha, Israel : Pluralisme and Conflict, Berkeley, University of California Press,1978, P.88.

لنشر إلى أن هذه العودة إلى طرح مسألة الهوية من زاوية إبداعية، من طرف كنافو، لم تكن من قبيل ترف فكري، بقدر ما كانت ردة فعل على واقع الطوائف المغربية بعد وصولها إلى إسرائيل. نفهم في هذا السياق موضوعات روايات كنافو، وجزء كبيرا من أشعاره، ومقالاته التي توالت مذ عقدين من الزمن على أعمدة مجلة « بريت » أو العهد.

تلزم الإشارة إلى مبدعين يهود مغاربة آخرين مدار أعمالهم جميعا، موضوعة الهجرة في علاقتها بأسئلة الهوية، وبانعكاس فعل الاقتلاع على يهودية، عمرت ألفي عام ويزيد على أرض المغرب، يهودية اكتشفت لحظة الرحيل، وما تلاه، أنها تواجه في أتون تحولات شرسة خطر الطمس، وبخس الماضي وتشظي الوعي. تلك موضوعات مركزية في أعمال من سبقت الإشارة إليهم، وفي أعمال آخرين يضيق المقام عن النمذجة لأعمالهم، نذكر منهم، على وجه الخصوص، الشاعرتين شيلي القايم وميري بن سيمحون، وألبير سويسا، وإسحاق كينان وأوزييل حزان وعَامي بوغانيم...

صورة المهاجر المغربي اليهودي في مجتمع الاستقبال:

يلزم استحضار نصوص غير مغربية تقود إلى فهم ما حدث، وتحيط بالتحول الذي يلحظه القارئ بين نصوص ما قبل الرحيل، والنصوص الإبداعية التي حررت بعد تحقق فعل الهجرة. ما أسباب التحول الكامن خلف الإحساس الذي انبثق في كيان المهاجرين بمجرد بلوغهم محطات الوطن البديل؟ نستشهد بنصين اثنين يضيئان سيرورة الأحداث في فضاء الاستقبال، ويبرزان الأحكام الجاهزة التي أصدرت في وجه يهود المغرب بعد رسو السفن الحاملة لجموع المهاجرين في موانئ فلسطين:

نص أول: صورة المغاربة في الرأي العام الإسرائيلي:

كتب أرييه جيلبلوم في مقال له نشر في العام 1948 على أعمدة جريدة هاآرتس، يسرد تجربته التي عاشها في مؤسسات استقبال اليهود المغاربة لحظة وصولهم إلى إسرائيل ما يلي:

«وهذا جنس من البشر لم نر له أبدا مثيلا في إسرائيل. يتعلق الأمر بشعب بدائي إلى أبعد الحدود. مستواه التعليمي لايتجاوز الجهل التام، وأفظع من ذلك، قدرته على إدراك أي شيء، ولو تعلق الأمر بما هو روحي ديني منعدمة. وبوجه عام، هؤلاء اليهود المغاربة لايتميزون بشيء عن العرب والسود والامازيغ الذين عاشوا بين ظهرانيهم، وهم، على كل حال، من طبقة أدنى بكثير من الفلسطينيين الذين نحن متعودون عليهم، وهم، على عكس اليمنيين، لا يملكون أي جذور يهودية...إنهم متأثرون وموجهون كليا بغرائزهم الأكثر وحشية، والأكثر بدائية وهمجية»[21].

21) Zeev Chafets, Les israeliens, Paris, Ed. Belfond, 1988, P. 121.

هوية في قلب الإنشاء والتحبير، أنموذج أشير كنافو:

لم يتردد **أشير كنافو** (من مواليد الصويرة عام 1935) في بناء أعماله الروائية انطلاقا من جزئيات تاريخ المغرب؛ وارتبط كثير منها بتاريخ الصويرة وتاريخ الطائفة اليهودية بها. كما نهلت أشعاره من الموروث المغربي الأندلسي، واستلهمت أعماله الأحداث التي عاشت فيها هذه الطوائف. وقد صدر له عمل بعنوان « عرس يهودي في الصويرة»[19]بمشاركة داود ساسون، بالإضافة إلى مجموعة قصصية بعنوان « الحزان في الحمام»[20]. وكان قد أصدر روايته حول يهود إفران في عام 2000 قبل أن تعتمد هذه الرواية متنا لدراسة المؤلفات في البرنامج التعليمي الإسرائيلي مؤخرا. تصور رواية «صبي إفران» بتفصيل شديد دقائق التحولات التي عرفتها إفران خلال تمرد بوحلاس في القرن الثامن عشر، وسعيه إلى إكراه يهود المنطقة على الإسلام بالحديد والنار. ويعرض كنافو هذه التفاصيل مركزا على وصف الشخصيات ومشاركتها في الأحداث بلسان السارد، الذي يفسح لأبطاله مختلف أشكال الحوار؛ حوارات داخلية موجهة للذات أشبه بالمونولوج، وحوارات بصوت مرتفع بين الأبطال يهودا ومسلمين، فقراء ومعدمين، مؤمنين وغير مؤمنين، تجارا وحرفيين ورجال دين، وأحداث يتداخل فيها الزمن التوراتي بزمن بوحلاس، وبفضاءات الجنوب، وطرقه التجارية المعتمدة على ميناء الصويرة ببضائعه وتجارته الدولية، وما كان يرد عبره من جديد أفكار وأخبار تحملها السفن لتنقلها قوافل التجار إلى المناطق النائية في الجنوب. وقد اشتغل كنافو على بناء الشخصية اليهودية في روايته بتأصيل متواصل للقيم الروحية لليهودية المغربية، وتوظيف واع لأبرز موضوعات التصوف اليهودي، في مقدمتها موضوعة المسيحانية. وعضد هذا البناء بإعمال البلاغة التوراتية، والنهل من أدب التلمود والمدراش، ولم يتردد في سوق نصوص لعلماء يهود من بلاد الغرب الإسلامي، أورد آراءهم في شتى المواقف التي عاشها أبطال الرواية. وتعكس كثافة تسخير المتن الديني من جهة، والوصف المفصل لجزئيات المنطقة المجسدة لفضاء الأحداث في إفران من جهة أخرى، وكذا الإلماعات المقتضبة إلى مدينة الصويرة عمق معرفة المؤلف بالتاريخ الديني للمنطقة، وبتاريخ الأفكار اليهودية المتداولة في زمن الرواية. فقد عمد إلى جرد مطول لمخطوطات إفران التي عاصر مؤلفوها ثورة بوحلاس، واستثمر كثيرا مما ورد فيه لإغناء عمله الإبداعي. وقد جاء التركيز على موضوعة المسيحانية بحكم سياقات سياسية ودينية تتعلق باليهود وبالمسلمين أنفسهم. لا ننسى أن يهود إفران ظلوا يحيون مفارقات قلق ديني ووجودي: فهم المنتظرون لمجيء مخلص يفاجأون بمسيح آخر هو بوحلاس يتهدد وجودهم.

---

19) חתונה מרוקאית, עמ› . 233–230.

20) أورنا بازيز، مصدر سابق.

3. عرس مغربي:

من لم يشهد في حياته عرس زواج مغربي؟
سمعنا سارة بنت الدودو . . ، مباركة انثناءات كفيك على التعريجة
من أدنى القرية إلى أقصاها، عربا ويهودا تسابقوا لحضور العرس.
من لم يجلس على الأرض، على لحائف وارائك الأطلس،
ولم يهشم الخبز بيديه، ولم يتناول السلطة المتقاطرة بين أصابعه،
ولم يطهر قصره بخمر مراكش، ولم ينفس همس طفولة صبايانا.
لم يشهد في حياته عرس زواج مغربي. . .[17]

نص رابع: ذاكرة تؤثثها مراتع الصبا، أورنا بازيز وسيرة مدينة:

يمكن أن نسوق، في هذا الإطار، نصوصا إبداعية كثيرة ليهود مغاربة، كتبوا عن فضاءات مغربية متعددة ظلت تحيل في تجربة الهجرة التي عاشوها، بعد الرحيل، على مكون رئيس في وعيهم بذات مقتلعة الجذور تحيل على ذاكرة تعوض التشظي، وتمنح توازنا نفسيا ووجوديا يجابه آلة الإدماج الأشكنازية التي رفضت، على الدوام، أنموذج الشخصية السيفاردية ومرجعياتها الثقافية، وعملت على محو ذاكرتها. نسوق نصا يحتفل بفضاء أكادير، للكاتبة أورنا بازيز، التي تكتب عن مراتع صباها في هذه المدينة، وتحرر سيرة عن مدينة رحلت عنها ما يقارب خمسين سنة، نقرأ هذه الجمل ذات النفس الشعري: « أكادير مدينة مولدي، مدينة رمال الذهب لطفولتي، مدينة أحلامي، مدينة حيث تشرق الشمس ثلاثمائة وخمسة وستين يوما في السنة. مدينة تربض على طول أحد أجمل الشواطئ في العالم، وتمتد على شاطئ طوله تسعة كيلومترات، تداعب الريح فيها أشجار الصنوبر المعطرة، وأشجار الأوكالبتوس. مدينة جديدة وحديثة، مدينة رحبة شوارعها، ومزهرة حدائقها. الفنادق فيها ملأى سياحا. مدينة غنى من وافر الأسماك ومن المنتوجات الفلاحية. يتحدث الناس في العالم أجمعه عن دعة العيش ورغده في أكادير مدينتي. حاضرة التحدي المتمثل في إعادة البناء والتجديد، مدينة ولدت من ركام الأنقاض، مدينة باركها الله، مدينة تصلي للرب. .أكادير مدينة أحلامي وكوابيسي »[18].

---

17) חתונה מרוקאית, עמ› . 230-233.

18) أورنا بازيز. مصدر سابق.

ما بعد الوصول، من أشعار إيريتز بيطون: في معترك الطمس والامحاء

« ما الأصالة في نهاية المطاف؟

أن تجري في تل أبيب، وتصيح بملء فيك باليهودية المغربية:

«أنا من المغرب، أنا من المغرب، جيت من الأطلس، جيت من الأطلس»،

ما معنى الأصالة إذن ؟

ان تجلس في المقهى الكبير متزرا سلهامك ؟

أو أن تصرخ في كل اتجاهات الريح: « اسمي أنا إيعيش، أنا لا أدعى شوارتز، أنا إيعيش، أنا إيعيش»[15]

2. احتجاج ضد الأشكناز:

هاأنتم تسألوننا ألا نثور كالريح العاصف، وتسألوننا التنهد بلياقة

في نفثات سيجار. وتريدون أن نصعد آهاتنا رنات شعر،

غير أن تنهدنا ريح أهوج.. ريح جنون..

لطالما كنا مشبوهين بأعينكم، وملمسنا غريب، وملقانا فظ وقاس..

ولكن، لِمَ جئتم بنا إلى كل هذا الدمار؟ وطوحتم بنا إلي لجج عتمات الظل؟

ها أنتم مرتبكون من بسماتنا، قلقون من تنهداتنا..

فعلام كل هذا الصخب؟ أتبتغون أن يكون غضبنا كَيسًا؟ وتسألوننا كظم الغيظ هاهنا حيث يستعر الغضب حتى في قلوب الكلاب !

آنتم تزيحون كل شيء بحركة كف؟

أتنهوننا عن سكب الدمع الحزين، وتأمرون: «إذا أجهشتم بالدمع، فلتبكوا على استحياء،

ولتنفثوا حرقاتكم في دخان سيجار، ولتُصَعِدوا زفراتكم في جرس منظوم».

ها أنتم تفرضون اللامبالاة، هاهنا، حيث الناس يكبرون بين مباضع التعقيم، حيث الأرض نفسها تنوء بألف عذاب وعذاب..

أنتم الذين جررتم بنا إلى كل هذا الدمار، وطوحتم بنا إلي لجج عتمات الظل..

دعونا على الأقل بسلام، فنحن كلام ..كلام مهشم.. وأقوال متشظية...[16]

---

15) إيريتز بيطون، ספר הנענע, הוצאת עקד، 1979 أو ديوان سفر النعناع، قصيدة " ما الأصالة" .

16) المرجع نفسه، قصيدة «كلام مهشم.. أقوال متشظية» .

– « قم بني، انهض.

– الوقت باكر أمي، باكر جدا، الظلمة لم تنقشع بعد.

– نحن ذاهبون يا ولدي، نحن مبحرون بني.

– إلى أين، أنذهب إلى البحر، في ساعة كهذه؟

– إلى بحر آخر بني، نحن راحلون.

– آه، إذن نحن راحلون. ولكن أماه، أنا لم أودع بعد ابن عمي داود، ولم أقل كلمة وداع لصديقي ماركوس، ولم أودع صديقي إدريس.

– صه، أنا من خالص قلبي لا أريد أن يعلم أحد برحيلنا.

– أماه، إن كنت أنا لا أعلم، فكيف لأي أحد آخر غيرك أن يعلم»[13].

يشيد بن هاروش في روايته عوالم الأمل التي حركت الرغبة إلى الهجرة، نقرأ في نفس الرواية، وبين نفس المتحاورين من جديد، الأم وابنها: – «ولكن أماه، لم نحن راحلون إلى إسرائيل، لمَ نغادر بيتنا؟

– ماذا؟ أتريد أن تعيش بين العرب حياتك كلها؟

– ولكن، أليس هذا البيت هاهنا بيتي؟ إنه بيتي.

– هناك أيضا البيت سيكون بيتك.

– ولكن لذلك البيت هناك مفتاح آخر.

– أصبت فيما تقول، سيكون لذلك البيت مفتاح آخر، فلكل بيت مفتاح، ولكن ذاك البيت هناك سيكون بيتك كما هذا البيت هنا في تطوان.

– لن يكون أبدا كذلك أماه، لن يكون هو البيت الذي ولدت فيه، البيت الذي صحت فيه بصرخة الولادة، أو البيت الذي بكيت فيه لأول مرة، ولذلك سيكون لذلك البيت هناك مفتاح آخر.

– من أين تأتي بهذا الهراء الذي تتحدث به؟ بالفعل سيكون للبيت هناك مفتاح آخر، وهذا ما نريد بالضبط؛ أن يكون لنا مفتاح آخر، وتكون لنا دولة أخرى. دولة لن ينعتنا العرب فيها باسم « ليهود»، ولن يرميك أحد بالحجر في طريقك من االمدرسة إلى الدار.

– أصدقيني القول أماه، أسيكون لنا بيت هناك، بيت كبير؟.

– كبير أوصغير، في إسرائيل نبني حياتنا، نكون يهودا، وفي إسرائيل سيكون كل بيت من الكبر ليسعنا جميعا»[14].

---

13) "מפתחות לתטואן"، أو مفاتيح لتطوان؛ ص. 15.

14) "מפתחות לתטואן"، أو مفاتيح لتطوان؛ ص. 22.

– حين نبلغ هناك أخبرك بالسبب. أما الآن فيمكن لأي شرطي أن يقبض عليك إن عدت للتفوه بهذه الكلمة.

– ومتى نرحل؟

– ليس بعد.

– بعد شهر؟

– بعد شهر، بعد شهرين، بعد سنة، المهم، نرحل لحظة ينهي أبوك أعماله هنا.

– ولكن أماه، لمَ يقول أبي بأنه يبتغي السفر إلى كندا أو فنزويلا ؟

– أنظر بني؛ سنسافر إلى الأرض. كفى من المنفى، لقد كان النفي طويلا، طويلا بما فيه الكفاية، أقول لك، ولا يهم ما يقول أبوك: نحن سنسافر إلى الأرض، تلك أرضنا [11].

وتبين مضامين الحوارات اللاحقة بين الأم وابنها آمال التطلع إلى المساواة والعدل في الوطن البديل؛ لنقرأ:

– "وكيف سيكون هناك أماه"؟

– كل الناس سيكونون مثلك، يهودا، ولن يلقمك الناس هناك الحجر.

– وأي لغة هم يتحدثون هناك؟

– هم يتحدثون العبرية؛ ولكن ليس عبرية الكتاب؛ بل العبرية التي تتعلمها لدى موسيه كوهن أيام الجمعة من كل أسبوع. عبرية التحادث، عبرية اليومي.

– والدراسة أماه؟

– ستكون أيضا بالعبرية؛ أنت تتعلم بسرعة، ستكون تلميذا نجيبا...

– أماه، أنا خائف من الذهاب إلى هناك.

– تلك أرضنا بني، ستكون البداية صعبة بعض الشيء؛ وعلى كل حال، هناك، بني، سيكون أفضل من هاهنا»[12].

ولحظة أزف الرحيل، يستعيد الحوار التكتم الشديد الذي أطر الهجرة، ويلمح إلى طفولة بريئة تتشبث بفضاء الوطن، وبالعلاقات الإنسانية التي تؤثث حياة الفرد والجماعة فيه. بينما يحرك عجلة الإسراع بركوب المجهول لدى البالغين أمل ديني مسيحاني في عمقه. نقرأ، في الرواية نفسها، عن لحظة ركوب البحر:

---

11) "מפתחות לתטואן"، أو مفاتيح لتطوان، ص. 8.

12) "מפתחות לתטואן"، أو مفاتيح لتطوان؛ ص. 11.

الشاعر إيريتز بيطون[7] بتفاصيل جزئيات الحياة المغربية ودقائقها، ألوانا، وأطعمة وحكايات؛ أشعار تعيد ترتيب مكونات الهوية المتشظية بمساءلة زمن الصبا ودعة العيش في المغرب الشرقي، ومقارنته بوضعية اليهودي الذي يكتشف في إسرائيل أنه مغربي قبل أن تكون له صفات أخرى؛ وارتبطت لدى اورنا بازيز بفضاء سوس، وبأكادير ماقبل الزلزال[8]، وما بعده؛ وارتبطت لدى الروائي مويس بن هاروش بفضاءات تطوان، وتاريخ الطائفة بشمال المغرب، وبلحظات الرحيل عن البلاد وما رافقها من آلام[9].

لمع من إبداعات حول سياقات الهجرة:

لنقرأ النصوص التالية: النص الأول: حوار عشية الرحيل، آمال مسيحانية دينية:

يصور ابن هاروش في ثلاثيته الروائية المعنونة بـالثلاثية التطوانية»[10]، وبوجه خاص في الجزء الأول: « مفاتيح تطوان » لحظات الرحيل عن المغرب في حوارات دالة، تقرب القارئ المعاصر من سياقات الهجرة إلى فلسطين، والحظر الذي كان من نتائجه تسارع موجات الهجرة السرية من شمال المغرب على ظهر بواخر مهترئة ومتصدعة انتهت بمـأساة غرق الباخرة إيكوز وما تلاها من ضغوط على الدولة المغربية. وهي هجرة، في سياق الرواية كما في سياق واقع الأحداث، تنظمها وتشرف عليها عناصر المخابرات الإسرائيلية، وتسهر على إنجاحها بعيدا عن أعين الدولة المغربية. وتصور الحوارات المطولة جوانب من تمثل يهود المغرب، آنئذ، لأيديولوجيا الفكر الصهيوني الواعدة بوطن بديل، والساكتة عن ما كان ينتظر هؤلاء عقب الهجرة. لنقرأ الحوار التالي بين أم وابنها:

– أماه، إلى أين نحن ذاهبون؟

– إلى الأرض.

– إلى إسرائيل؟

– شـ. . شـ؛ لا تنطق بهذا الاسم أبدا؛ ممنوع التلفظ بهذه الكلمة.

– لمَ أماه؟

---

7) إيريتز بيطون: شاعر وناثر من أصول مغربية، ولد عام 1943؛ تحمل أشعاره جذوة الانتماء إلى المغرب، وهي شاهد معاصر عن الذاكرة الجمعية لأبناء طائفته. من أشهر دواوينه: ספר הנענע, הוצאת עקד 1979، (سفر النعناع)؛ מנחה מרוקאית، 1976، (تقدمة مغربية)؛ ציפור בין יבשות، 1989، عصفور بين اليابسات)؛ תמביסרת, ציפור מרוקאיתי הוצאת הקיבוץ המאוחד، בשנת 2009، (تَمْبيسريت، (أو بشار الخير) عصفور مغربي).

8) אורנא בזיז, הגדת אגדיר – העיר ושברה, הוצאת יד בן צבי-קהילות המזרח, תשס"ח. (سيرة أكادير، المدينة وتحطمها، إصدار مؤسسة بن زفي، طوائف الشرق، القدس 2008.

9) מואיז בן הראש, הטרילוגיה התטואנית, הוצאת מובן ,ירושלים 2007, (مويز بن هاروش، الثلاثية التطوانية، إصدار موبن للنشر، القدس 2007.

10) وتضم هذه الثلاثية روايات ثلاثة مدارها هجرة اليهود بعد حرب تطوان؛ الرواية الأولى: "מפתחות לתטואן"، أو مفاتيح لتطوان؛ الرواية الثانية: "לוסנה" أو أليسانة؛ الرواية الثالثة: בשערי טנג'יר أو على أبواب طنجة.

والوقائع التفصيلية التي رافقته، والتي انتهت برحيل جماعي لم ينجح القائمون عليه إلا بعد لأي وعنت كبيرين، فإن الناظر، اليوم إلى ماحدث، سواء من داخل اليهودية المغربية نفسها، ومن أرشيفات التهجير، ويوميات المعيش في الفضاءات البديلة، أو من داخل التاريخ العام للمغرب الحديث والمعاصر، لا يملك إلا التسليم بثقل تبعات ونتائج السياسة الاستعمارية على المكون اليهودي في نسيج المجتمع المغربي. ففعل الاقتلاع لساكنة تعد بمئات الآلاف من الجسم المغربي كان فعلا كولونياليا، عملت على إنجاحه، والسير به قدما نحو غاياته الكبرى المؤسسة الاستعمارية بكل دوائرها. وقد كانت أعتاها تأثيرا، وأشدها فاعلية الدوائر الثقافية التي أطرت وعي اليهود المغاربة، وعملت على عزلهم تدريجيا عن مواطنيهم، أولا؛ وعن ما كان يعتمل، ثانيا، من أحداث في البلاد في النصف الأول من القرن العشرين. وليس غريبا أن نقرأ اليوم آراء تقلب الأحداث، أو تنساق، إلى حدود لحظتنا الراهنة إلى مسلمات الدرس الكولونيالي، ننمذج هنا بكتابات إستير داحان، التي ما مافتئت تطالعنا بمواقف تتماهى والفكر الإسباني الاستعماري. فالخلاص في منظور داحان ارتبط بدخول الإسبان إلى شمال المغرب، وكانت فاتحته هزيمة تطوان. ومن حسن حظنا أن كتابات داحان، ومن يحتذي حذوها، ليست سوى نموذج ضمن نماذج أخرى أكثر وعيا بما مورس في ظل سياسة الدوائر الاستعمارية، وبالمآل الذي انتهى إليه من اختار الهجرة لحظة أزفت ساعة الاختيار بين البقاء والرحيل، على حد تعبير كارلوص دي نسري في آواخر خمسينيات القرن الماضي[5].

نصوص إبداعية: تَمَثُّل الهجرة وتَمثيلات الهوية

نسوق، في مستهل هذا العرض، نماذج إبداعية من تحرير يهود مغاربة، تمثلوا فعل الهجرة؛ وكتبوا عنه من خلال الارتباط بذاكرة الهوية المغربية، التي واجهت حقائق ما بعد التهجير. ونحاول، في الآن نفسه، قبل تحليل جوانب من هذه الأعمال تقديم نصوص دالة، نعتقد أنها تقرب القارئ من إبداع يتضمن تمثيلات ذهنية عميقة الغور حول مارافق الهجرة من آمال مسيحانية الطابع، اصطدمت بواقع غير منتظر في إسرائيل، وهي كتابات إنشائية انشغلت بتمثيل الذات في سياقات الانسلاخ عن هوية، اكتشف في النهاية السراب المخادع لفعل تجاوزها. كما تتضمن النصوص نفسها تمثيلات إعادة اكتشاف الهوية، وسيرورات استنطاق واقع الحال في الأوطان البديلة. وفي كل النصوص التي ننمذج ببعضها حجر زاوية مرجعي لدى كل مبدع في علاقته بالمغرب: ارتبطت مرجعية العودة إلى الينابيع المغربية لدى الروائي آشير كنافو بالصويرة، وبفضاءات الجنوب المغربي، وبأحداث تعود إلى القرن السابع عشر[6]؛ وارتبطت لدى

5) Carlos de NESRY, Les israélites marocains à l'heure du choix. Tanger, Editions Internationales, 1958.

6) אשר כנפו, התינוק מאופראן, הוצאת קשת, בשנת 0200، (آشير كنافو، صبي إفران، إصدار «قشت»، 2000).

الهجرة والوعي بالهوية لدى يهود المغرب: نماذج تمثيلات الذات والانتماء في الدراسات والمتون الأدبية

عبدالرحيم حيمد

استهلال

مفارقة كبرى يكتشفها الناظر في الأرشيفات العبرية حول هجرة اليهود المغاربة إلى إسرائيل، ورحيلهم عن وطن تفيأوا أدواحه وظلاله أزمانا عز فيها نظير التعايش الذي صانه المغرب، وغذاه، مستفيدا من التجربة المريرة زمن السعي إلى تأصيل الأيديولوجية المهدوية التومرتية[1]، ومحتذيا سمت تجربة إنسانية تمثلت في احتضان المهجرين من شبه الجزيرة الأيبيرية، ومواساة ضحايا محارق التفتيش المكرهين على تغيير المعتقد[2]. إنها مفارقة ما انفكت تقارير المخابرات الإسرائيلية تؤكدها[3]، وتتمثل بالأساس في نزوح جموع اليهود من أوروبا، طوعا إلى بلاد فلسطين، وإجبار يهود العالم العربي على الرحيل عن أوطانهم، في حين واجه القائمون على ترحيل طوائف المغرب صعوبة إقناع اليهود بالهجرة عن البلاد، بل وإقناع المغاربة ساسة وشعبا بالتخلي عن مواطنيهم من الموسويين. فقد ظلت عقبتان رئيسيتان تعترضان سبل التهجير، أولاهما حقيقة ترسخ الطوائف اليهودية المغربية في وسطها الاجتماعي والاقتصادي، وامتلاك نخبها كل أسباب النجاح، ومشاركتها في المشهد السياسي للبلاد. أما العقبة الأخرى فتتمثل في شخص محمد الخامس الذي تتحدث أرشيفات المخابرات عن موقفه الحازم تجاه المس برعاياه اليهود، وتأكيده لجميع المبعوثين الدوليين والإسرائيليين، على وجه الخصوص، معارضته لكل أشكال التمييز بين المغاربة، بغض النظر عن معتقدهم إسلاما كان أو يهودية[4]. وعلى الرغم من تشعب سياقات التهجير،

---

1) ينظر لبعض من تفاصيل علاقات الموحدين باليهود، ومدى العسف الذي لاقاه أهل الذمة في المرحلة الأولى من حكم الموحدين كتاب القبالة لأبراهام بن داود (طليطلة، – 1180): אברהם אבן דאוד. ספר הקבלה، وانظر: عبد العزيز شهبر، في التراث اليهودي الأندلسي والمغربي، دراسات في تراث مهمل، تطوان: كلية الآداب والعلوم الإنسانية، 2007.

2) Michel Boeglin, L'Inquisition espagnole au lendemain du concile de Trente : le tribunal *du Saint-Office de Séville, 1560-1700,* Université Paul Valéry de Montpellier, 2003.

3) Michel Knafo, Le Mossad et les secrets du réseau juif au Maroc, 1955-1964, les opérations de la Misguéret, ses succès et ses échecs, Biblieurope, 2008

4) Haïm Zafrani, Le judaïsme maghrébin: le Maroc, terre de rencontres des cultures et des civilisations, Rabat, ed. Marsam, 2003, P.46.

إن هذه النتيجة ولو أنها تمت في العقد الثالث من القرن السابع عشر، فإنها قد تفسر لنا العديد من الأطروحات التي حاولنا مناقشتها في هذا الموضوع، خاصة ما يتعلق بالمقاربة الاجتماعية الإثنية والهوية. فالموريسكيون مثل اليهود شكلوا في إسبانيا أقلية ثقافية وحضارية ودينية، وقد استمر هذا التمييز عندما انتقلوا إلى المغرب خاصة حينما اعتبر المغاربة المهاجرين الموريسكيين نصارى رغم كونهم مسلمين في الأصل.

إن هذا الحكم الذي مارسه المغاربة، سواء عن وعي أو بدونه، يعبر عن وجود اختلاف في الذهنية والهوية الثقافية والحضارية بين المغاربة والأندلسيين، وبذلك يبقى البعد الاجتماعي حاضرا وغائبا في المجالين معا، حينما نتحدث عن مستويات العزلة والاندماج بالنسبة لليهودي والموريسكي على مستوى الهوية التي استمرت قائمة رغم تغيير المجال، فقد ظلت مرتبطة بوطن اسمه إسبانيا ومجال قد يعتبر ملجأ مؤقت ومختلف يمثله المغرب.

إن ما حصل لليهود والموريسكيين في إسبانيا يعتبر صراعا أهليا حضاريا بالأساس ينطلق من هوية واحدة مختلفة العقيدة، وهو الصراع التي استمر بشكل آخر في المغرب بلد الهجرة واللجوء، بحيث أن تصرفات المروسكيين واليهود في المغرب شكلت نوعا من محاولات إثبات الاختلاف عن بنيات المجتمع المغربي من خلال آليات التميز الاجتماعي والسياسي والاقتصادي تصبح من خلاله السلطة المركزية بالنسبة لهؤلاء شكلية، وفي بعض الحالات تصل إلى الندية التي تؤكد أننا أمام هوية مختلفة عن الهوية المغربية.

إن هذه الخلاصة تجعلنا أمام إشكالية تعدد المقاربات عند معالجة موضوع الهجرة الدينية بين ضفتي البحر المتوسط، خاصة أن تحليلنا لهذا الموضوع تحكمت فيه مجموعة من الأبعاد لها علاقة بالهوية من جهة وبالصراع الحضاري من جهة ثانية، وبذلك تصبح القراءة الثنائية سلطة إسبانية وسلطة مغربية متجاوزة حينما يتعلق الأمر بسلطة ثالثة تجمع بين السلطتين الأصل سلطة الأندلسي الموريسكي واليهودي الذي لا يمكن فهمها سوى من خلال وضعها في إطار الهوية الواحدة، وإن اختلفت المعتقدات وهو ما يعبر عنه حاليا بالتعايش الحضاري عوض الصراع الحضاري.

يقول هنين:

«إنني أرى أن على جلالتكم أن تأخذوا الاحتياط اللازم من مولاي زيدان وكأن الأمر يتعلق بعدو قوي، ذلك لأنني أعرف تطلعاته ومخططاته وبالتالي ما يمكن القيام به بدعم من الهولنديين، لذا على جلالتكم أن تقفوا حجر عثرة في وجه أية محاولة للاتصال بهم وسوف يتسنى لكم ذلك بعدم ترك أي ميناء بحري في يده...»[52].

إن هذا الخطاب الذي يقدمه هنين إلى ملك إسبانيا يدخل في إطار التخوف من التقارب الذي أصبح للموانئ المغربية مع الإنجليز والهولنديين وأن الحل الأمثل للحيلولة دون هذا التقارب هو احتلالها مع ضرورة عدم الثقة في السلطة المغربية التي يمثلها زيدان. إن تأكيد هنين على الموانئ المغربية يخفي واقع قائما تمثله المدن الدول التي أنشأها الأندلسيون في المغرب ولعب اليهود دورا أساسيا لإعطائها إشعاعا دوليا في أوربا.

لقد كان لليهود دور أساسي في التقارب بين السلطة المغربية وسلطة دولة المدينة مع الأوربيين خاصة الهولنديين والإنجليز، فقد لعب مثلا صمويل بايتشي دورا أساسيا في هذا التقارب، وهو ما يريد هنين تنبيه الملك الإسباني له، فقد قام هذا اليهودي من فاس بنشاط ديبلوماسي وتجاري وعسكري مكثف، حيث قام في الفترة الممتدة بين 1609و1614 بعدة سفريات بين هولندا والمغرب نتجت عنها علاقات تجارية مميزة خصت بالأساس توريد السكر إلى هولندا ومواد حربية إلى المغرب[53].

إن الممارسات اليهودية تبقى دائما مبنية على المصلحة الاقتصادية التي تنطلق من توجه بديهي يحكمه الربح وهو ما يؤكد أن اليهود عبر العالم كانوا يمارسون التقية من أجل تحقيق هذه الغاية، وما يؤكد ذلك ما قام به بايشي نفسه حينما حاول اللعب على الحبلين الهولندي والإسباني بخصوص احتلا ميناء المعمورة، حيث كان يعرض هذه الأخيرة لمن يدفع أكثر إما لهولاندا أو لإسبانيا. لقد فشلت هذه الوساطة حينما فقد فيليب الثقة في بايتشي، وتؤكد هذه النتيجة أن إسبانيا كانت على دراية بكل تعاملات المغرب مع هولندا عن طريق الرهبان الوسطاء وكذلك عن طريق بعض الأندلسيين الذين كانوا يتقربون من التاج الإسباني طمعا في العودة إلى إسبانيا، إن هؤلاء هم الذين أقدموا في وقت لاحق على إبرام اتفاق مع إسبانيا قصد تسليمه قصبة الرباط، وقد يعتبر هذا الحد الفاصل بينهم وبين المغربة، حيث أعلنوا بهذا الإجراء عن رغبتهم في العودة إلى أوطانهم وصرحوا بكراهيتهم واحتقارهم للمغاربة وبينوا أنهم على استعداد لتسليم القصبة ومدوا ملك إسبانيا بالمعلومات اللازمة عن المغرب وقد كان لهذا المشروع وقع كبير على الذهنية المغربية[54].

---

52) مذكرة خورخي دي هنين، وصف الممالك المغربية، 1603 – 1613، ترجمة عبد الواحد أكمير، الرباط، معهد الدراسات الإفريقية، 1997، ص.ص. 184 – 185.

53) مرثيدس غارثيا أرينال، المرجع السابق، ص.ص. 166 – 167

54) عبد المجيد القدوري، المرجع السابق، ص. 87.

لقد أكسبت القرصنة مدن الرباط وسلا، التي يكاد يقطنها مورسكيون فقط، إمكانية إحداث دول مدن مستقلة عمليا عن سلاطين فاس ومراكش لدرجة أن العواصم الأوربية أدخلتهما في مصنفاتها الديبلوماسية، وقد كان الفضل في ذلك يعود لليهود على الخصوص والرهبان الوسطاء الذين كانوا يشتغلون كوسطاء لافتداء الأسرى.

لقد لعب اليهود الإسبان المتواجدون عبر العالم خاصة في هولاندا دورا أساسيا في علاقة المغرب مع العالم الخارجي، ففي سنة 1608 شهد بداية زيادة النشاط الهولندي في المغرب، وهي عملية لعب فيها اليهود دورا مهما. لقد تحولت هولندا أثناء العقود الأولى من القرن السابع عشر إلى المزود الأساسي للأسلحة والصناعات إلى المغرب، بالإضافة إلى كونها الحليف الرئيسي لهذا البلد في مواجهته مع إسبانيا، مما كان سببا في إحداث نوع من القلق للتاج الإسباني، خاصة عندما نضج في الحسبان أنه كان يوافق عمليات القرصنة على سواحل إسبانيا والبرتغال[50].

لقد كان الجهاد البحري بالتعبير الديني، القرصنة بالتعبير الأوربي، السبب الأساسي في إمكانية ربط الأندلسيين في كل من سلا وتطوان علاقات سياسية وتجارية مع الأوربيين، فقد كانت هذه المؤسسات السياسية في حاجة ماسة إلى العتاد وإلى الآلات الضرورية لتجهيز السفن، وكذا إلى بعض مواد التموين. ومن جهتهم فإن الأوربيين كانوا يريدون أن يفتدوا أسراهم، ويؤمنون سفنهم من أي سلب أو نهب من طرف سفن المجاهدين/ القراصنة. كما كانوا أيضا يعملون على تنمية تجارة مربحة بالنسبة لهم رغم كل الظروف. لقد دفع هذا الواقع السياسي والاقتصادي إلى محاولة كل من إسبانيا وإنجلترا الذهاب أبعد من هذا حينما طرحا في مشاريعهما إمكانية احتلال قصبة سلا وهو ما يعني أن الوضعية الخارجية للمغرب أصبحت تتحكم فيها المدينة الدولة (الجمهورية) أكثر من السلطة المركزية[51].

إن هذه النتيجة تؤكد استمرار اهتمام السلطة في إسبانيا بالمغرب، فقد كان العديد من الرهبان الأسبان، الذين كانوا يقومون بعملية الوساطة لافتداء الأسرى، يمارسون عمليات التجسس لنقل أخبار ما يقع بالمغرب لصالح التاج الإسباني، وتدخل مذكرة الراهب خورخي دي هنين في هذا الاتجاه حينما وضع بين يدي فيليب الثاني مجموعة من المعلومات تفصل فيما يقع في المغرب وتحثه على إمكانية احتلال موانئه دون عناء.

---

50) مرثيدس غارثيا أرينال، جيرارد ويغرس، بين الإسلام والغرب، حياة صمويل باياشي يهودي من فاس، ترجمة ممدوح البستاوي، القاهرة، 2005، ص. ص، 95-96.

51) محمد رزوق، الأندلسيون وهجرتهم إلى المغرب، المرجع السابق، ص. 222.

إن هذا الوضع سيضفي على الأندلسيين في المغرب طابعا خاصا داخل المجتمع المغربي، فقد كانوا يقيمون في الشريط الساحلي الضيق بجوار السلطة المركزية (القصر والجيش والعاصمة) وبالقرب من البحر ومدنه التجارية الغنية يتم فيها التبادل التجاري، لقد فضل الأندلسيون على الأقل في البداية الاندماج في نظامين أقرب إلى استيعاب الأجانب تطوان وسلا ونشاطهما في القرصنة وجيش السلطان.

إن وضعية المورسكي واليهودي خاصة على مستوى الحواضر يبقى مميزا، إذ استطاع هؤلاء تشكيل قوة ضغط على السلطة المحلية وهو ما يدفعنا إلى الحديث عن تعدد للسلطة في مغرب شكل فيه الاستقرار استثناء، فتعدد العواصم فاس ومراكش يؤدي إلى تحول في موازين القوى، وقد كانت الجاليتان اليهودية والأندلسية تتحرك في هذين المجالين حسب المصلحة الخاصة والاستراتيجية المسطرة، كما حدث مع أحمد المنصور وابنه زيدان، لكن يبقى التميز حاضرا عندما يتعلق الأمر بالإطار المغلق الذي تمثله كل من تطوان وسلا وهو ما يدفعنا إلى البحث عن الرؤى المتباينة بين سلطة هذه الدول المدن والدولة المركزية.

لقد كان هناك اعتراف لهذه المدن بالسلطة المركزية، اعتراف له ارتباط بمحاربة الإسبان، وهو ما أظهرته السلطة المركزية علانية لكنها في الخفاء كانت تجمعها مصالح أخرى بإسبانيا، السلطة التي حرمت المورسكيين واليهود من انتمائهم للهوية الإسبانية بسبب معتقداتهم، وهو ما يعني رغبتهم وهم في أرض المهجر في البحث عن الحرية وممارسة التميز، قصد الانتقام ممن طردوهم، لقد حاولت السلطات المركزية أن تستغلهم لتثبيت نفوذها فرفضوا وحاولت بعض الزعامات المحلية أن تستعين بهم في أعمال الجهاد فتمردوا الأمر الذي أدى بهم إلى اصطدام مع هؤلاء وأولئك.

فإذا شكلت تطوان استثناء باعتبارها عرفت موجة قديمة من الهجرات واستطاعت أن تؤسس لنفسها استقرارا استقبل المهاجرين من إسبانيا في ظروف جيدة هذا بالإضافة إلى اعتبارها سلطة مستقلة بقيادة مغربية، فإن مدينة سلا تشكلت من خلال استقرار جالية أندلسية مهمة خلال القرن السابع عشر ودخلت على الفور في طاعة زيدان وقد بنى الهورنتشيون (Hornacheros) القصبة وشرعوا في جمع الأندلسيين في باقي أجزاء المغرب، وذهبوا إلى حد تسديد مصاريف نقلهم وجعلهم يستقرون بالقرب من القصبة، وبذلك انبعثت مدينة الرباط الأندلسية داخل السور الموحدي القديم التي كانت تسمى سلا الجديدة بموازاة لسلا القديمة، وقد أدى هذا الطموح إلى بداية الاصطدام مع سلطة الوصاية التي يمثلها زيدان[48].

هكذا تكونت ثلاث جمهوريات الهوراناشيون بالقصبة وهي مقر الحكم، والأندلسيون الآخرون بالرباط، وأخرى بسلا. وشرع الأندلسيون في تنظيم أنفسهم على غرار ما كانوا عليه في إسبانيا، فالسلطة أصبحت بيد حاكم أو قائد ينتخب لمدة سنة من قبل ديوان مكون من 16 عضو[49].

48) محمد رزوق، الأندلسيون وهجرتهم إلى المغرب، المرجع السابق، ص. ص. 190 – 191.

49) Safaa Monqid, « Les morisque et l'édification de la ville de Rabat », in Cahier de la Méditerranée, N79, 2009, pp. 351-358

يتمثل في تقديم جزء من غنيمة القرصنة إلى هذه السلطة، وهو ما دفع العديد من الدراسات إلى نعت مثل هذه التجمعات بالجمهورية وهي النتيجة التي تجعلنا في المغرب أمام سلط متعددة وليست واحدة، وهو ما يعني اختلاف التعامل مع ظاهرة الهجرة الدينية التي مارسها اليهود والمورسكيون.

2.2. الهوية والضغط الاجتماعي بين البحث عن الخلاص وخيبة الأمل

إن العلاقة بين السلطة والمجتمع في المغرب تحكمها عدة مستويات، فإذا أردنا أن نقوم بعملية تصنيف سياسي واجتماعي للمغرب لكي نفهم شكل انخراط المهاجرين المورسكيين واليهود داخل النسيج الاجتماعي المغربي، فعلينا أن نضع في الاعتبار مجموعة من الاعتبارات:

أن السلطة المركزية التي استقبلت المورسكيين واليهود وفرت لهم أماكن للإقامة بما يتفق مع مصالحها العامة من خلال الدفاع والجيش والسياسة والتجارة الخارجية، فهي في نفس الوقت كانت تتطلع إلى الاستفادة من خبراتهم تحقيقا لمصالح شخصية، ومراقبهم، خوفا من تطلعاتهم إلى الحكم وتحقيق استقلال فعلي في مدن بعيدة مثل تطوان وسلا.

أن هناك أمور تجمع بين اليهود المغاربة والمورسكيين: الاندماج في المجتمع الحضري في المغرب خاصة حينما يتعلق الأمر بالأنشطة التجارية[46]، وهو ما يدفعنا إلى تفسير هذه الظاهرة من جانب الهوية الإسبانية التي جعلت السلطات الإسبانية تعتبر المورسكي والماران أقلية مهمشة في عقر دارها ومنبوذة وغير مرغوب فيها لأنها تشكل في توهم القصر والكنيسة الإسبانيين خطرا مباشرا على النصرانية[47]، الأمر الذي جعل هذه السلطات تجرد المورسكي واليهودي من هويته، بحيث أضحى بدون جنسية، حينه يصبح قرار التهجير طبيعي إذا ما حللناه من الناحية الجينيالوجية.

أما إذا ما نظرنا إلى الموضوع من زاوية بلاد المنفى المغرب، فالأمر لا يعدو تمييزا بين الأغلبية المغربية والأندلسيين الوافدين، وإذا كان الاختلاف واضح مقارنة مع اليهود الذين يمارسون ديانة مغايرة، فالأمر يصبح اجتماعي حينما نتحدث عن المورسكيين والمغاربة المحليين، فهل نحن أمام هوية واحدة أم أمام ثقافتين وحضارتين مختلفتين؟ وربما هذا الاختلاف، إن أجبنا بالإيجاب على السؤال السابق، هو الذي يفسر نظرة التعالي الذي لم تفقد الأندلسيين المهاجرين وعيهم بأصلهم. إن ممارسة التميز تجعل من المنفي الذي رغم كونه يحمل نفس الثقافة قادرا على مماثلة المغربي والتفوق عليه وهو التميز الذي جعل العديد من المورسكيين يفضلون العزلة.

---

46) ميكيل دى إيبالثا، المورسكيون في إسبانيا وفي المنفى، ترجمة جمال عبد الرحمان، القاهرة، 2005، ص.ص. 170 – 172.

47) إسماعيل العثماني، المورسكيون في الكتابات الأجنبية، منشورات أكاديمية المملكة، الرباط، 2001، ص.ص. 185 – 186.

بشقيه البري والبحري جعل من تطوان قبلة للمسلمين المضطهدين في أوربا ومجالا للكسب السريع بالنسبة لليهود[43].

لقد كانت مصادر الثروة الوحيدة، القائمة على نواة أساسها المحاربون، هي تلك الناتجة من الحرب، سواء في البر ضد الحدود البرتغالية أو في البحر، حيث يتم الاستيلاء على كل غنيمة مسيحية تقع في متناول السفن، لقد كانت القرصنة بمثابة النشاط الذي يقدم مستوى معيشة خاصة لتلك التجمعات التي برزت في شمال وجنوب البلد بعدما كونت مدنا مستقلة: تطوان في الشمال وحتى نهاية القرن الخامس عشر والرباط في الجنوب، في القرن السابع عشر. ومن خلالهما ازدهرت أسواق عبيد ناجحة، حيث لم تكن أي منها تستطيع بدون وجود هذه الأسواق أن تنتشر أو أن تستقبل مطلقا العدد الكبير من المنفيين الذين وصلوا إليها.

إن الغنائم البشرية التي كان يتم الاستيلاء عليها تحمل إلى سوق تطوان ويتم بيعها إلى شخص لديه رأس مال يستطيع أن يحتجز البضاعة خلال الوقت اللازم لكي يصل المفتدون، وانطلاقا من هذه العملية تشكلت برجوازية مسلمة ويهودية أصبحت ثرية بفضل أعمال القرصنة[44].

لقد تحدتنا سابقا عن تحليل يحمل استراتيجية سياسية واقتصادية، إن تحليل ظاهرة اللجوء لم تتوقف عند الانتقام أو الجهاد في بعدها الديني، ولكن تجاوزتها لتؤسس سوقا اقتصادي للأسرى تذر الأموال على هذه التجمعات المغلقة التي كونها الموريسكيون واليهود، والتي أصبحت السلطة المغربية طرفا في الاستفادة الجزئية منها.

يؤكد هذا التوجه نص من مذكرات الراهب خوليان بستور، وقد كان هذا الأخير يلعب دورا في افتداء أسرى القرصنة، فهو يقول متحدثا عن عمليات القرصنة في سلا:

«...وقد كان الأمر كذلك في سلا، حيث اتجه الأندلسيون إلى القرصنة البحرية فكانوا يمخرون عباب البحر في الشواطئ الإسبانية الأمر الذي جعل ذلك المكان يعظم كثيرا. فقد كانوا يملكون ما يزيد على خمسين سفينة قرصان يحتويهم ذلك المرسى، وكذلك ستة آلاف أسير مسيحي معظمهم من المسيحيين. وكل هذا دون أن يعترفوا برفعة الشأن لأحد، لأن اعترافهم بملك مراكش لم يكن إلا اسميا تقريبا. فكانوا يرضونه ببعض المسيحيين الذين كانوا يبعثون بهم إليه من حين لأخر، وذلك من الأسرى الذين كانوا يأسرونهم. وكانوا يحكمون أنفسهم في شكل جمهورية...»[45].

إن ها النص يؤكد ما ذهبنا إليه سابقا، حيث تجاوزت عملية القرصنة ذلك الصراع الديني لتتحول إلى مؤسسة اقتصادية لتحقيق الربح. هذه المؤسسة التي ولدت داخل المغرب دولة داخل دولة تمارس نوعا من الاستقلال عن السلطة المركزية يصل إلى الاعتراف الإسمي الذي

43) غييرمو، المرجع السابق، ص 8.
44) نفس المرجع، ص. 188 – 189.
45) الحسين بوزينب، مذكرة الراهب خوليان بستور، في التاريخ العربي، ع 22، 2002، ص 324.

لقد ارتبطت السلطة بالمغرب بتوجهات قد نعتبرها دينية لها علاقة بالدفاع عن دار الإسلام وممارسة الجهاد، ونظن أن انخراط الموريسكيين في الجيش المغربي إما طواعية أو مجبرين يسير في إطار نصرة الدين ونصرة قضيتهم، لكن تبقى قضية التميز حاضرة على المستوى الفكري حينما يعتبر الفقيه والعالم والشريف أداة للاختلاف والتميز وهو ما حصل حينما تحولت الإطارات المعزولة للموريسكيين إلى ممارسة دينية سياسية، دفعت علماء المغرب إلى نعتها بالبدع، مثل تلك التي ذهبت فيها الطائفة الأندلسية إلى عدم الدعاء بعد الصلاة وإنكار ذكر النبي مع الله في الشهادة، وهو ما يعني بداية صراع فكري يخفي وراءه قضايا سياسية ومذهبية، اعتبرها المؤرخ المجهول دون أهمية من خلال تفسيرها كميا انطلاقا من التفوق العددي للفقهاء والأشراف في المجالات، حيث نشطت هذه الحركات خاصة على مستوى فاس، وهو ما يعني مقاربة ضيقة لظاهرة فكرية تخفى رغبات اجتماعية للموريسكيين داخل أرض اللجوء.

إن انخراط الموريسكيين في الجيش المغربي والترقيات التي حصلوا عليها جعلهم فاعلين في هذا المجال لدرجة وصولهم إلى إمكانية خلع سلطان والإتيان بآخر وقد كان لقادة مثل زرقون الذي أصبح رئيسا لفرقة النار والدغالي الذي أصبح رئيس فرقة الأندلسيين بالجيش المغربي، دور بارز في هذا التميز الذي أصبح يقلق السلطة المركزية، هكذا أصبح الأندلسيون ركنا قويا من أركان الدولة المغربية وجيشها أيام المعتصم وبنى الأندلسيون كذلك أسطولا مغربيا خاصة في العرائش وسلا للجهاد في البحر ضد سفن الإسبان والبرتغال[41].

لقد مارست السلطة المغربية التقية في تعاملها مع الموريسكيين، فقد استعملت مأساة الأندلس أداة لتقوية السلطة بالمغرب، وفي نفس الوقت تحالفت سرا مع الإسبان لمواجهة الإمراطورية العثمانية، وبذلك يمكن القول أن سياسة التوازن الاستراتيجي كانت هي الغالبة في تعامل هذه السلطة مع القضية الموريسكية، وبذلك يصبح الخوف هو الذي يحرك السياسة من الواقع الداخلي والخارجي والخوف كذلك من المريسكي، وهو ما دفع السلطات المغربية في أوج قوتها إلى التخلص من أهم قيادة عسكرية أندلسية كانت تشكل الشر والخطر في نفس الوقت، ويتعلق الأمر بالدغالي الذي خدم ثلاثة ملوك ليلقى حتفه في عهد المنصور[42].

وإذا كان الحذر وعدم الثقة حاضرتان على مستوى تعامل السلطة مع العنصر الموريسكي فقد كانت سلطة المال هي التي كانت تحكم بين هذه السلطة واليهود، خاصة حينما استطاع هؤلاء، على مستوى فاس وتطوان، أن يشكلوا قوة اقتصادية من خلال متاجرتهم في سلعة البشر أي الأسرى، وهو ما يعني أن الأندلسيون، خاصة على مستوى مدينتي تطوان وسلا، مارسوا الجهاد البحري الذي تحول في بعض الأحيان إلى وسيلة لكسب العيش. إن الجهاد

41) علي المنتصر الكتاني، انبعاث الإسلام في الأندلس، بيروت، 2005، ص.ص 145-140.

42) Fatima Rachidi, » La présence des Andalous (Moriscos) dans l'armée Saadianne », in Mélange Louis Cardaillac, T 2, Tunis, 1995, p/590

عشر ألفا ونقلهم إلى مراكش فأقطعهم الجانب الغربي وهو روض الزيتون سكنى...من المزارع والضياع واتخذوا فيه البساتين وأعطوهم السلاح وسموا قائدا عليهم الدغالي... وكان أهل الأندلس أكرههم على الجندية وقهرهم عليها، وولى عليهم من لا يرضون ولايته فكانوا يتمنون له النكبة ليخرجوا رقبة الرقابة إلى الحرية...»[38].

أما فيما يتعلق باليهود، فإن السلطات المغربية عملت على تحديد مجالات خاصة لليهود المطرودين من أسبانيا في كل من فاس ومراكش. ويقول مارمول «... توجد في فاس الجديد الجماعة المحلية من اليهود التي كانت من قبل في فاس البالي: ولما كانت تتعرض للنهب عند وفاة الملوك، نقلت إلى هناك لضمان أمنها، مقابل جزية مضاعفة.

وفي هذا الحي ساحة كبيرة محاطة بدكاكين وبيع وديار حسنة البناء يعيش اليهود فيها وكأنهم في مدينة على حدة، وينيف عددهم على عشرة ألاف، إذ يضم كل منزل أربع أو خمسة أسر، معظمهم ممن طردوا من إسبانيا من طرف الملكيين الكاتوليكيين، ويوجد من بينهم بعض الأغنياء يدير شؤونهم شيخ أو عامل، يفصل في أمورهم، ويجبى منهم ما يؤدى للأمير وحتى لا يتعرضوا للتعذيب، يقبض المغارم والضرائب المفروضة على معاملهم وبضائعهم، لأنهم يؤدون واجبا عن كل ما يصنعون ويبيعون، ولأن هذا الرهط يعامل معاملة سيئة... لكنهم يحسنون التصرف، ويظهرون ذكاء كبيرا في العمليات التجارية حتى إن الملوك وكبراء القوم يوكلون إليهم تدبير أموالهم، لأن أشراف المغاربة لا يعتنون بالادخار، ولا يفقهون شيئا في هذه الدقائق الصغيرة، بحيث إن لكل واحد منهم يهوديا كمقتصد الشيء الذي يجعلهم يحتفظون بهم، فيكون ذلك في صالحهم»[39].

إن عملية العزل التي مارستها السلطة المغربية، ولو أنها كانت لأهداف التوفر على قوة عسكرية تخدم السلطان، فإنها قد ولدت حركة تسير في اتجاهين اتجاه عسكري يمثله الأندلسيون لتشكيل قوة الدولة واتجاه اقتصادي يمثل حسن التدبير المالي لليهود باعتبارهم مصدر لخلق الثروة ولتطويرها، وإذا كان الاتجاه الثاني إيجابي إلى حد ما، فالثاني قد نعتبره سلبي، خاصة حيمنا تتحول التجمعات المورسكية كما حصل في مراكش بالأساس إلى حركة دينية سياسية تسعى لكسب وتأييد العامة والعلماء على السواء. فقد تشكلت داخل تجمع المورسكيين بمراكش زعامة مثلها محمد الأندلسي، والذي كان مؤازرا من طرف جالية أندلسية هامة، ويقول المؤلف المجهول صاحب تبصرة الرئيس الأمين «وإما الطائفة الأندلسية – أدلهم الله وأخلى منهم الأرض– فشرذمة قليلون. ونبغ شيخها ودبيحها بمراكش وانتشرت بدعتها بسلا وظهر شيئ منها بمكناسة الزيتون، وخفى أمرها بفاس إلا النادر لكثرة الفقهاء والأشراف بفاس»[40].

38) محمد رزوق، الأندلسيون وهجرتهم إلى المغرب، ص166، نقلا عن أبو القاسم الزياني، الترجمان المعرب، ص 350.
39) مارمول كربخال، إفريقيا، ترجمة محمد حجي وآخرون، الرباط، 1989، ص.156.
40) محمد رزوق، الأندلسيون وهجرتهم إلى المغرب، المرجع السابق، ص. 173.

حروب لا تنقطع مع البرتغاليين وكثيرا ما ضيق الخناق على سبتة وطنجة وكان معه دائما ثلاثمائة فارس كلهم غرناطيون من نخبة أهل غرناطة فجعل يجوب أنحاء البلاد بهذا الجيش ويأخذ العديد من المسيحيين يحتفظ بهم كأسرى ويستخدمهم في أعمال التحصين. ولقد شاهدت في إحدى المرات التي ذهبت فيها إلى هذه المدينة ثلاثة آلاف أسير مسيحي لابسين سترات من الصوف ينامون ليلا مقيدين في الأصفاد داخل سراديب تحت الأرض...»[36].

لقد كان لهذه المؤسسة السياسية والاجتماعية التي تأسست في سنة 1485 في تطوان دور أساسي، جعل العديد من الوفود المهاجرة تفضل التوجه إلى مثل هذه التجمعات، وهي نتيجة تدفعنا إلى أن الحديث عن السلطة في الضفة الجنوبية للعدوة مجال الهجرة، فنحن أمام سلط متعددة وليست واحدة، تكونت انطلاقا من عدم الاستقرار الذي كان يعرفه المغرب ويمثله صراع بين إمارتي فاس ومراكش، وهو ما جعل الجالية الموريسكية أمام خيارين: إما المشاركة في الأحداث السياسية للبلاد وهو ما حصل لمجموعة فاس ومراكش، أو التصرف بنوع من الاستقلالية، كما كان بالنسبة للمجموعة الثانية التي اختارت حرية التصرف بمعزل عن السلطة المركزية كما هو الحال بالنسبة لمجموعة تطوان وسلا.

إن الكتابات التاريخية تختلف في الحكم عن السلطة المغربية في تعاملها مع المهاجرين وذلك بين مدافع عن القضية باعتبارها مسؤولية دينية وأن مؤازرتها يعني ممارسة الجهاد ضد دار الكفر وأن التخلي عنها يعني خيانة، أما الاتجاه الثاني فيطرح الموضوع من زاوية البعد الاستراتيجي السياسي والاقتصادي وهو الاتجاه الذي نميل له في تحليلنا للظاهرة. ولتأكيد هذا التوجه نورد بعض النصوص التي تحدد استراتيجة تعامل السلطات المغربية مع قضية الهجرة.

يقول مؤلف الدولة السعدية التاكمدرتية:

« ... وكانت بينه وبين النصارى مكاتبات ومراسلات وأنه استشار معهم وأشار عليهم أن يخرجوا أهل الأندلس إلى ناحية المغرب، وقصده بذلك تعمير سواحله ويكون له منهم بمدينة فاس ومراكش جيش عظيم ينتفع به في مصالح ملكه... وأخدم الجيش من أهل الأندلس الفارين بدينهم من الكفر وجعل يشق عليهم في الخدمة وجمع منهم جيشا عظيما ليتعصب بهم ويتقوى بجمعهم فصلح بذلك ملكه وعهد سلطانه»[37].

إن عملية العزل الإرادي أو المفروض قد مارستها السلطات المغربية على اليهود كما على الموريسكيين، فبخصوص هؤلاء يقول أبو القاسم الزياني « في عام سبعين وتسمائة (1562-1563) أمر الغالب بجمع أهل الأندلس... طوعا وكرها وكتب منهم في الديوان أربعة

36) الحسن الوزان، المصدر السابق، ص. 319.

37) مؤلف مجهول، تاريخ الدولة السعدية التاكمدارتية، تحقيق عبد الرحيم بن حادة، مراكش 1994، ص ص. 40 – 42.

الشرعي فطالب الفتوى ينطلق من الاطمئنان على الآلة الشرعية ويغيب الظروف الاجتماعية ليرفض سخط الموريسكيين الرافض لظروف المعاش اليومي الضاغط فهم يشتكون من قلة الأمن وقلة العيش، فقد رفضهم المغاربة وسموهم بنصارى قشتالة، فنظرة الموريسكي كانت مبنية على سخطه على واقع المسلمين وليس على الإسلام وأن مدحهم لم يكن للمسيحية، بل للواقع الذي يعيشه المسيحي[32].

الفئة الثانية فضلت البقاء للمساهمة في الأحداث التي يعرفها المغرب، وذلك بالانضمام إلى سلطة الوطاسيين التي آوتهم وأدنت لهم بالاستقرار، هذا بالإضافة إلى أن الأزمة التي كانت تعرفها السلطة الوطاسية حجمتها عن القدرة في إثبات الاستقرار داخل المغرب، صراع أسري صارع مع سلطة السعديين وإمارة مراكش، كل هذه المعطيات سمحت للعديد من الأندلسيين الذين هاجروا إلى المغرب من تشكيل قوات للدفاع عن مجالات محددة كما حدث مع علي العطار الأندلسي بخصوص مليلية ولتحقيق هذا الغرض طلب من السلطان الوطاسي بإعادة بناء تزوطا لتكون منطقة للعمليات، ويقول الحسن الوزان في ذلك: « فطلب أحد قواد ملك فاس وهو من أصل أندلسي وعلى جانب كبير من الشجاعة أن يؤذن له ببناء تزوطة وأذن الملك بذلك وأعيد بناء المدينة»[33].

إن هذا التوجه يسري على قيادات أخرى اختارت البقاء في المغرب لهدف أساسي هو محاربة الأسبان وممارسة الجهاد وما يؤكد ذلك أن الأندلسيين تعاونوا مع السعديين حينما رأوا تقارب الوطاسيين مع الأسبان ومثال ذلك علي أقراص الذي كان يجمع بين قيادة القبيلة والإشراف على الجهاد، حيث أنه أمام عجز الوطاسيين واتضاح تعاونهم مع الأسبان اتجه إلى محمد الشيخ السعدي الذي أعطاه تعليمات بتحرير مليلية[34]. ومن القيادات الأندلسية التي لعبت دورا في واقع أزمة السلطة في المغرب عائلة المنظري وهي من بين العائلات النبيلة التي فضلت النفي الإرادي حتى قبل أن يجبر الموريسكيون على معايشة المنتصر. فقد شكل أبو الحسن علي المنظري قوة تتكون من المئات من الفرسان في وادي نهر مارتيل وهو يحارب البرتغاليين في سبتة[35]، لقد كانت تطوان عبارة عن إمارة شبه مستقلة، مما ترك له حرية الحركة فقد ذكر الحسن الوزان في هذا الصدد:

«... بقيت تطوان خربة ثم جدد بناءها قائد أندلسي جاء إلى فاس مع ملك غرناطة وقد أذن له أن يعيد الحكم إلى المدينة ويتولاه بنفسه، فأعاد بناء جميع الأسوار وكانت له بعد ذلك

32) عبد المجيد القدوري، المرجع السابق، ص. 86-85.
33) الحسن الوازان، وصف إفريقيا، ترجمة محمد حجي ومحمد الأخضر، ط. 2 بيروت 1983. ص ص. 342 – 343.
34) محمد رزوق، الأندلسيون وهجرتهم إلى المغرب، المرجع السابق، ص. 159.
35) غييرمو غوثالبيس بوستو، الموريسكيون في المغرب، ترجمة مروة محمد إبراهيم، القاهرة المجلس الأعلى للثقافة، 2005، ص. 31.

لقد كانت الهجرة إحدى الروابط الأساسية في علاقات المغرب بإسبانيا في هذه المرحلة، وتعتبر الهدنة غير المعلنة بين السلطات المغربية والإسبانية سببا في عدم المواجهة بينهما حتى خلال مرحلة التهجير التي تعرض لها الموريسكيون.

لقد شمل التهجير والطرد فئات مختلفة وأديان مختلفة واتجه المطرودون إلى مجالات مختلفة، فكيف تعاملت هذه الفئات مع واقعها الجديد؟ لماذا استطاعت بعض الفئات الاندماج وساهمت في تحريك عملية الاقتصاد في حين فشلت أخرى؟ كيف حاولت أن تتجاوز الصعاب؟ ما هي الأسباب التي دفعت الموريسكيين إلى الانكماش والانعزال في المغرب؟ كيف نفهم انعزالهم اجتماعيا ونجاحهم في جعل ثقافتهم الثقافة النموذج في سلوك المغاربة خصوصا مغاربة الحواضر؟ وكيف تعاملت السلطات الدينية والسياسة مع هؤلاء اللاجئين؟.

لقد انتقلت الجالية الأندلسية إلى المغرب في ظل ظروف خاصة، حيث كانت السلطة المركزية ضعيفة، هذا بالإضافة إلى أن الأزمات الاقتصادية والاجتماعية التي كانت تعرفها البلاد والمتمثلة أساسا في موجات من المجاعات والأوبئة كانت سببا في وجود القحط والغلاء، مما أثر بشكل مباشر على الوضعية الديموغرافية والاجتماعية في المغرب[29].

لقد اختلفت مواقف الجالية الأندلسية اتجاه الوضعية التي يعرفها المغرب، فهناك فئة كانت تتحفز باستمرار للعودة إلى الأندلس وكانت مستعدة للتضحية بأي شيء في سبيل تحقيق هذه الغاية[30]، ويشير الونشريسي لذلك بقوله: «وصرحوا في هذا المعنى بأنواع من قبيح الكلام الدال على ضعف دينهم وعدم صحة يقينهم في معتقدهم، وأن هجرتهم لم تكن لله ورسوله كما زعموا، وإنما كانت لدنيا يصيبونها عاجلا عند وصولهم جارية على وفق أهوائهم، فلما لم يجدوها وفق أغراضهم صرحوا بذم دار الإسلام وشأنه، وشتم الذي كان السبب لهم في هذه الهجرة وسببه، وبمدح دار الكفر وأهله والندم على مفارقته، وربما حفظ عن بعضهم أنه قال على جهة الإنكار للهجرة إلى دار الإسلام التي هي هذا الوطن صانه الله: إلى هاهنا يهاجر من هناك، بل من هاهنا يجب الهجرة إلى هناك! وعن آخر منهم أيضا أنه قال: إن جاء صاحب قشتالة إلى هذه النواحي نسير إليه فنطلب منه أن يردنا إلى هناك يعني دار الكفر، وعن بعضهم أيضا أنهم يرمون إعمال الحيلة في الرجوع إلى دار الكفر معاودة للدخول تحت الذمة الكافرة...»[31].

إن الونشريسي يورد أن حادث «عودة الموريسكيين إلى الأندلس» تطلب إصدار فتوى وهو ما يوحي أننا أمام حدث تكرر وتفحش حتى أصبح ظاهرة اجتماعية تتطلب التدخل

---

29) محمد رزوق، الأندلسيون وهجرتهم إلى المغرب خلال القرنين 17–16، الدار البيضاء، إفريقيا الشرق، 1998، ص 141.

30) محمد رزوق، «آثار سقوط غرناطة على المغرب، الوضع السياسي والاجتماعي» ضمن
L'écho de la prise de Grenade dans la culture européenne aux 16°-17° siècle, op, cit . p.53.

31) المنوني وأخرون، المرجع السابق، ص 251، نقلا عن الونشريسي، المعيار المعرب ج 2، ص.ص 119 – 124.

أو محددا، وإذا شكل المغرب الجهة المفضلة للساسة الأسبان أثناء التحضير لطرد المورسكيين من إسبانيا، فقد كان حاضرا كذلك أثناء عملية توحيد الكاتوليكية داخل المجال الإيبيري، وهو ما يعني أن العديد من المورسكيين غادروا هذا المجال قبل وأثناء وبعد سقوط غرناطة.

إن اهتمام السلطات الإسبانية بالعدوة المغربية كمجال للاستقبال المهاجرين أو المطرودين، يدخل في إطار الاستراتيجية العامة لهذه السلطة، فهي من جهة تعرف جيدا ما تعانيه السلطة السياسية في المغرب من ضعف ما لا يسمح لها بتدخل خارج الحدود، وهي من جهة ثانية، قامت بحماية أمامية لحدودها الساحلية من خلال احتلال مجموعة من الثغور المغربية (سبتة، القصر الصغير، أصيلا وطنجة، ومليلية) في الفترة الممتدة بين 1415 و1497، وهو ما يعني حماية لأية ردة فعل للمهجرين في أرض المغرب باعتباره ملجأ منتظرا لهؤلاء المورسكيين، ومكان مناسب لنهايتهم فهو يشكل، بالنسبة للسلطات الإسبانية نوعا من المقبرة للأحياء[26].

1.2 بين حماية المعتقد وإثبات الذات في أرض الاستقبال

إن ثنائية الموقف، أي ضعف السلطة المركزية في المغرب وضعف إمكانية تقديمه المساعدة التي ينتظرها المهاجرون والمهجَّرون أو المطرودون من الأندلس، وهذا باعتراف المورسكيين أنفسهم من خلال رسالة بعثوها لسليمان القانوني سنة 1541 يؤكدون فيها أن جيرانهم وإخوانهم في الإيمان ببلاد المغرب قد خذلوهم[27]، تجعلنا نعالج موضوع الهجرة إلى العدوة المغربية من خلال عدة مستويات ترتبط بالمهاجر نفسه في تعامله مع هذه السلطة، وهو التعامل الذي اختلف حسب طبيعة قرار كل من سلطة المهاجر من جهة، وسلطة المستقبل من جهة ثانية، وهو ما يدفعنا بصيغة أخرى إلى الحديث عن ما ينتظر هذا المجتمع المهاجر إلى العدوة المغربية. فإذا كانت السلطات في المغرب تفكر في الاستفادة من المهجرين من إسبانيا في برامجها السياسية والاقتصادية والديموغرافية، فقد كان للمورسكيين رأي أخر يتمثل في رغبتهم في مواجهة النصارى الأسبان الذين أجبروهم على الخروج من بلدهم.

إن انتقال المورسكيين واليهود إلى المغرب يرتبط بنوع من عدم الانتظام سواء على مستوى العدد أو على مستوى زمن الهجرة، فإذا كانت هجرات اليهود إلى المغرب قد تمت لاعتبارات خاصة سنة 1492 حوالي 40 ألف يهودي هاجروا إلى المغرب استقر منهم البعض في أصيلا وسلا وحوالي نصفهم استقر بفاس وهي أرقام تبقى تقريبية[28]، فإن الهجرات الموريسكية تمت عبر فترات واختلفت أهدافها من فترة لأخرى، وتشير بعض الإحصائيات غير المضبوطة إلى وصول حوالي 30 ألف مورسكي إلى المغرب بداية القرن السادس عشر وحوالي 50 ألف بعد قرار الطرد النهائي.

---

26) الحسين بوزينب، البعد المغربي في السياسة الإسبانية اتجاه المورسكيين مند عهد أحمد المنصور، ضمن ندوة المورسكيين في المغرب مطبوعات أكاديمية المملكة، الرباط، المعارف الجديدة، 2001، ص 42.

27) عبد الجليل التميمي، المرجع السابق، ص. 36.

28) Haim Zafrani, Juifs d'Andalousie et du Maghreb, Paris 2002, p.219.

بالنسبة لليهودي، هذا بالإضافة إلى ميله للعيش في عزلة وهو السبب الذي دفع السلطات بعد ثورة البشرات إلى محاولة كسر هذه العزلة ومباشرة عمليات التهجير الداخلي التي لم تعمل سوى على نقل المشكل من مجال إلى آخر دون أن تكون له فعالية.

لقد كانت السياسة الإسبانية في الأندلس اتجاه المورسكيين والماران تحمل بعدا جينيالوجيا يحاول بكل الطرق الوصول إلى تحقيق ما عبر عنه البعض بنقاوة الدم، وبذلك تصبح الجينالوجيا سلاح اجتماعي للقضاء على الأقليات، الأمر الذي أدى إلى اتخاذ إجراءات للقضاء على التجمعات ذات المكونات العائلية القبلية وتحويل الإنسان إلى عبد أو سلعة تباع وتشترى، وقد كان قرار التهجير الداخلي أداة لتحقيق هذا الهدف أي التشتيت، وبالتالي العيش وسط مجتمع غالبيته مسيحي[25].

ماذا يمثل قرار الطرد الذي أعده مجلس الدولة سنة 1582 والذي نفذ بداية من سنة 1603 هل هو تعبير عن فشل لسياسة دينية استمرت أكثر من قرن لمحاولة القضاء على ثقافة وحضارة مختلفة يمثلها اليهود والمسلمين؟ لماذا طرد اليهود أولا وتم انتظار أكثر من قرن لطرد المورسكيين؟

إن الإجابة على هذه التساؤلات تبقى مجرد فرضيات، فمعظم الكتابات التاريخية حاولت التفصيل في الموضوع من وجهات نظر مختلفة قد ينقصها الجانب الموضوعي الذي يرتبط من جهة بالصراع الاجتماعي بين فئات اجتماعية تختلف من حيث الثقافة وتمثل أقلية اجتماعية مقابل أغلبية، ولكنها في نفس الوقت تمثل فئة اجتماعية فاعلة ومتفاعلة مع المجتمع الإسباني، وقد ذهبنا إلى التأكيد على أن سبب طرد اليهود المبكر له علاقة بوضعيتهم المتميزة داخل سلطة القرار السياسي والمالي والديني في بعض الحالات، أما تأخر طرد المورسكيين فله علاقة بهذه الوضعية الاجتماعية التي لم تسمح لهم بالوصول إلى دواليب القرار السياسي، وأخيرا يمكن أن نفسر قرار الطرد بالخوف الذي تعيشه المؤسسة الدينية والمدنية في إسبانيا خوف خارجي من دار الإسلام التي تعتبر هذا المجال دارا للكفر وخوف من ثقافات الثورة الدينية التي يمثلها لوثر وفرنسا، ما قد يبرر أن هذا الخوف قد يفسر جميع إجراءات عرض القوة على الداخل وهو ما يعني أن محاولة مواجهة الإسلام واليهودية داخل إسبانيا هو مجرد نوع من المواجهة المجازية لإسلام تركيا وشمال إفريقيا في حالة المسلمين، وهو إجراء الندية بالنسبة لليهود مماثلة لما جرى من تعامل مجموعة من القوى الأوربية مع هذه الفئة، وهو بعبارة أخرى تعبير عن محاولة إثبات الذات الدينية والسياسية في إسبانيا خاصة اتجاه العالم المسيحي التي أصبحت إسبانيا تعتقد أنها الحامية الأساسية له.

2. المغرب أرض الهجرة والهروب

إن فكرة توحيد العقيدة في إسبانيا كان يعني خروج غير المسيحي نحو اتجاه قد يكون مجهولا

25) خوليو كارو باروخا، مسلمو غرناطة بعد عام 1492، ترجمة جمال عبد الرحمان، القاهرة، 2003، ص. 213.

« لقد كنا مضطرين أن نظهر لهم ما كانوا يرغبون فيه، منا وعكس ذلك فقد كانوا يسوقوننا إلى محاكم دواوين التفتيش بسبب إتباعنا الحقيقة لقد حرمونا من الحياة والأملاك والأبناء وزجوا بنا في السجون المظلمة لأتفه الأسباب، ونظرا لأفكارهم السيئة، فإنهم يبقوننا سنين عديدة في الوقت الذي يستولون فيه على أملاكنا التي صادروها... إن حكام دواوين التفتيش يفتشون عن كل الوسائل للقضاء نهائيا على هذه الأمة»[23].

إن هذا التصريح يحمل العديد من القضايا المرتبطة بالإستراتيجية التي اتبعتها السلطات المدنية والدينية لتحقيق أهدافها وهو ما يتماشى مع ما قاله أحد القساوسة اجتثاث اليهود والمسلمين، فقد تمثل دور محاكم التفتيش في تحقيق هذا الهدف، ففي حالات كثيرة كانت هذه المحاكم تخلط بين الممارسات الطقوسية اليهودية والإسلامية، وبذلك يمكن اعتبارها مؤسسة لتطبيق القصاص على من يخدع الديانة المسيحية، أي الهرطقة اليهودية والتقية الإسلامية.

لقد مارست السلطات المدنية والدينية اعتمادا على مؤسسة محاكم التفتيش سلطتها أولا للاقتناع بمحاربة اليهود أولا، واستغلالهم ثانيا كمصدر للتمويل لمحاربة المسلمين، وهو ما تم فعلا حينما أقدمت إيزابيلا على إصدار مرسوم يقضي بطرد اليهود الذين اختاروا البقاء على دينهم مباشرة بعد سقوط غرناطة. لقد كانت الكنيسة المحرك الأساس لكل هذه التطورات، فهي كانت دوما تخاطب المؤمنين بضرورة محاربة الهراطقة فهي تؤكد: « كل الأشخاص الذين يحملون معتقدات الهرطقة والشك والخطأ ... بسيدنا المسيح وديننا الكاتوليكي الحنيف... وخاصة أولائك الذين ما يزالون على ارتباط بقوانين موسى أو أتباع محمد أو لوثر، أو من يتحدثون عنهم بخير. وأيضا جميع أولائك الذين قرأوا، أو بين أيديهم كتب ألفها الكتاب الهراطقة المدرجة أسماؤهم في قائمة الكتب الممنوعة التي عممها المكتب المقدس»[24].

إن هذا النص يحيلنا على ملاحظة أساسية تتمثل في رفض كل المعتقدات المختلفة عن المسيحية وهو ما يدفعنا إلى نتيجة أخرى قد ترتبط من جهة بقوة ارتباط الأقليات الدينية بمعتقداتها وبثقافتها وفشل السلطات الدينية والمدنية في تحويل الموريسكيين والماران إلى مسيحيين حقيقيين. لقد اختلف تعامل هذه السلطات مع الحضارتين الإسلامية واليهودية المستمرتان في إسبانيا بكل الطرق العلانية والخفية. فإذا كان الهدف واضحا على مستوى محاولات الاجتثاث، فقد اختلف على مستوى التطبيق فطرد اليهود بمجرد سقوط غرناطة سنة 1492 ارتبط بنفوذهم الاجتماعي. أما الطرد النهائي للموريسكيين فقد تأخر إلى سنة 1609، أي بعد أكثر من قرن، وهذا يدفعنا إلى تأكيد مجموعة من الفرضيات التي طرحناها سابقا، والمتعلقة بالبعد الاجتماعي للأفراد والجماعات الموريسكية، فلم يكن الموريسكي مستنفدا داخل دواليب السلطة كما هو الحال

---

23) كارديك، المرجع السابق، ص ص. 106-104. نقلا عن Loupis Bernard, *La pratique secrète de l'islam au XVI °et XVII° siècle, in Hespéris Tamouda,* V.IV, 1965, p .1 21.

24) عادل سعيد بشتاوي، المرجع السابق، ص. 219.

وإذا أجبر المرسكيون على التنكر لعقيدتهم، فإنه يجب عليهم أن يكونوا مراوغين في أجوبتهم، وإذا ضغط عليهم فإنه يجب عليهم في أعماق أنفسهم إنكار ما أجبروا على التصريح به وإذا أجبرتهم على التنكر لدينهم فليس بإمكانه المراوغة فليفعلوه على أن يبقى ضميرهم متمسك بالعقيدة ومحتقرا لكل الأشياء التي يجبرون على التصريح بها "[20].

إن هذه الفتوى تحمل بعدا ثقافيا ودينيا في نفس الوقت وهي تحمل موقفا خاصا للشخص الذي أصدرها فهو يدافع على الثقيلة بشكل خاص ويسمح للمسلم في إسبانيا بإمكانية تجاوز كل الطقوس الإسلامية بطرق شكلية من خلال ممارسة الشعائر الإسلامية بشكل سري وأداء أوامر الكنيسة الكاثوليكية وكأنها التزامات اجتماعية.

إن هذه النتيجة تدفعنا إلى طرح تساؤل قد لا نجد له جواب، ولكن يدخل في إطار تحولات المرحلة فهل يمكن القول أن التقية تعتبر ممارسة اجتماعية فرضتها الظروف العامة من أجل الاستمرار في البقاء داخل المجتمع المسيحي، خاصة وأن السلطات الدينية اعتبرت تدين الموريسكي والماران صوري لم يصل إلى مستوى التدين الحقيقي.

إن الإفتاء الإسلامي لم يتوقف عند هذا الحل، ولكنه تجاوزه لحل آخر مرتبط بالهجرة وهو ما يمكن استنتاجه من الفتاوى التي أصدرها الونشريسي في هذا الإطار الفتوى الأولى صدرت سنة 1484م والثانية سنة 1495م.

تقول الفتوى الأولى: «... إن الهجرة من أرض الكفر إلى أرض الإسلام فريضة إلى يوم القيامة...»[21].

وتقول الفتوى الثانية «... إن مساكنة الكفار، من غير أهل الذمة والصغار لا تجوز ولا تباح ساعة من نهار، لما تنتجه من الأدناس والأوضار، والمفاسد الدينية والدنيوية طول الأعمار...»[22].

إن قراءة هذه النصوص قراءة أفقية توحي بنوع من الاختلاف على مستوى الاختيارات المطروحة على المجتمع الإسلامي في إسبانيا ما يوحي بنوع من التناقض بين الفتوى الأولى من جهة والثانية والثالثة من جهة أخرى، أما إذا قرأنها بشكل عمودي فهي تتحدث عن مجالين إسلاميين مختلفين، فالفتوى الأولى صادرة عن الجزائر والثانية الثالثة عن المغرب. تفيد الأولى الانتظار، أي انتظار مساعدة الأتراك، وتفيد الثانية تصور آخر ينم على ضرورة الحفاظ على صفوة الدين ما يعني الهجرة إلى الضفة المغربية باعتبار أن البقاء في إسبانيا يعني المعاناة، وهو ما عاشه المورسكيون مع محاكم التفتيش. ويقول أحد المتضررين من هذه المحاكم:

---

20) كارديك، المرجع السابق، ص.ص. 93-92، نقلا عن مخطوط توجد نسخة منه في، Aix-en-Provence Bibliothèque Méjane MS 1223 Fos 103-138

21) المنوني وآخرون، المرجع السابق ص. 252، نقلا عن المعيار المعرب للونشريسي، ص ص. 119 – 124.

22) نفس المرجع، ص. 263، نفلا عن المعيار المعرب، للونشريسي، ص ص 137 – 141.

الجدد. أما اليهودي فظاهره نصرانيا أي أنه لا يرفض الاختلاط ويمكن له أن يحقق ما يريد عن طريق الاندماج الكلي رغم حفاظه على دينه الأصلي. وإذا كان البعد الديني حاضرا في صراع الكنيسة مع المسيحيين الجدد، فإن الحرب ضد اليهود كانت اجتماعية ودينية في نفس الوقت خاصة وأن اليهود في الواقع وحسب نص الحجري استطاعوا أن يحققوا وضعا اجتماعيا مميزا أوصلهم إلى أعلى المناصب وهو ما حال دون مواجهتهم مباشرة، مما اضطر الكنيسة إلى خلق مجموعة من الإشاعات تبرر مواجهتهم، باعتبار أن اليهودي تحول إلى المسيحية دون أن يصبح مسيحيا حقيقيا، وقد كانت إشاعة خبر قتل اليهود للأطفال المسيحيين المنفذ الذي أدى إلى بداية المواجهة، التي دفعت أحد القساوسة إلى القول بضرورة «اجتثاث اليهود والمسلمين من أرض إسبانيا وأخذ أطفالهم لتربيتهم على الطرق المسيحية».

لقد كانت الحملة ضد الماران (Marranes) – وهو الاسم الذي كان يطلق على اليهود المتمسحين–، اجتماعية قبل أن تكون دينية، خاصة وأن اليهود استطاعوا تحقيق مواقع اجتماعية متميزة داخل المجتمع الإسباني من خلال الوصول إلى أعلى المراتب السياسية والمالية[18]، وقد تضمن قانون أصدره قضاة طليطلة سنة 1449 هذا التوجه، يقول القانون « نعلن أن المدعوين باليهود المتنصرين (Conversos) نسل أجدادهم اليهود المنحرفين هم بحكم القانون شائنون مذلون لا يصلحون لشغل أي منصب حكومي ولا هم أهل له أو مناسبون لرتبة ضمن مدينة طليطلة أو الأرض والواقعة تحت سيطرتها، أو صالحون للعمل كتاب عدل أو محلفين أو أن يكون لهم أية سلطة على النصارى الصادقين أبناء الكنيسة الكاثوليكية الطاهرة"[19].

لقد مارس المورسكيون واليهود، بمستويات متفاوتة، التقية دفاعا عن أنفسهم وضد مضايقات محاكم التفتيش وهي النتيجة التي تؤكدها الوثائق خاصة ما يتعلق بالفتوى في الإسلام، أما بالنسبة لليهودية فقد شكلت القوة الاجتماعية لليهود أداة لحماية الديانة. فبخصوص المورسكيين صدرت فتوى في دجنبر 1504 تتحدث عن ممارسة المسلم لشعائره داخل مجال مسيحي وهي للمفتي الجزائري أحمد بن أبي جمعة المغراوي الوهراني.

تقول الفتوى: " إذا كان المسيحيون يجبرون المسلمين على سب الرسول، فإنه وجب عليهم تسميته بحامد، شأنهم في ذلك شأن المسيحيين، وكذلك عدم ربطه بأنه مبعوث من عند الله ولكن بالشيطان أو بشخصية يهودية باسم أحمد"، أما ما يتعلق بالصلاة، " فإن المورسكي المجبر إلى التحول إلى الكنيسة في نفس الساعة التي وجب عليه أداء الصلاة الإسلامية، فإنه في هذه الحالة يعفى من أدائها وتحسب عليه وكأنه أداها تماما ووجهته نحو مكة، اما إذا تعذر عليه أداؤها في النهار فباستطاعته تأديتها بالليل، إن التطهر لأداء الصلاة يمكن هو الآخر أن يعوض، وهذا وفقا للملابسات، كالغوص في ماء البحر أو مسح الجسم بمادة نظيفة تراب أو خشب، وإذا أجبر الإنسان على شرب الخمر أو أكل لحم الخنزير فبإمكانه القيام بذلك، ولكن بشرط أن يعتبر ذلك فعلا فاحشا ويدخر لنفسه حسن النية.

---

18) Graetz, Histoires des juifs, traduits de l'allemand par Moise Bloch, Paris, 1893, pp.375-376

19) عادل سعيد بشتاوي، المرجع السابق، ص 210.

دار بين الحجري وأحد القساوسة من جهة ورأيه في وجود اليهود واليهودية في الأندلس من جهة أخرى. يقول القس مخاطبا الحجري:

«...قال: أنتم الأندلس فيكم عادة غير محمودة، قلت ما هي؟ قال: أنكم لا تمشون إلا مع بعضكم مع بعض ولا تعطون بناتكم للنصارى القدماء ولا تتزوجون من النصرانيات القدماء قلت له لماذا نتزوج النصرانيات القدماء؟ وكان بمدينة انتقير رجلا من قرابتي عشق بنتا نصرانية، ففي اليوم الذي مشوا فيه بالعروسة إلى الكنيسة ليتم النكاح احتاج يلبس العروس الزرد المهند تحت الحوايج، وأخذ عنده سيفا لأن قرابتها حلفوا أنهم يقتلونه في الطريق، وبعد أن تزوجها بسنين لم يدخل إليها أحد من قرابتها، بل يتمنون موته وموتها، والنكاح لا يكون ليتخذ به الإنسان أعداء بل أحباب وقرابة قال لي: والله أنك قلت الحق وتودعنا بالخير وذهبت وما ذكرت له عن الأندلسي والنصرانية كان صحيحا وأسلمت على يده، وحسن إسلامها غاية الحسن، وأسلمت على يدها أمها عجوزة»[16].

وبخصوص اليهود يقول الحجري:

«اعلم أن اليهود الذين هم بتلك البلاد كان أصلهم في قديم الزمان وفي زمننا بلاد الأندلس وأكثرهم ببرتقال. وكانوا في الظاهر نصارى، وفي الخفاء يهود. وكانوا يخفون أنفسهم بين النصارى أكثر من الأندلس. ويقرأون العلوم بالعجمية، ولا يتكلمون إلا بها ويدركون بالعلم بعض المراتب. وإذا أدرك أحدهم أمرا ليتحكم على الناس يضربهم كثيرا لا سيما بالأندلس، حتى أن الناس إذا ألحقهم ضرر ممن يحكم سواء كان الحكم على النصارى أو على الأندلس يبحثون في أصله، ويجدونه يهوديا مخفيا أو من سلالتهم، إما من الأبوين أو من جهة أبيه أو أمه لأنهم من أجل الرئاسة والطمع كانوا يختلطون في التزويج مع النصارى، ويعطون بناتهم، ويتزوجون منهم. وجميع اليهود فيهم من الكبر الخفي ما لا كنت نظن فيهم، حتى رأيتهم بالبلاد المذكورة، وهي فرنجة وفلنضس. وفيها هم أشهر مما هم ببلاد الفرنج لأن لهم الإذن في نقل السلاح، واللباس مثل أهل فلنضس. والتقيت في مدينة برضيوش بفرنجة ببعض علمائهم وبلغوا وأطنبوا في مدح دينهم حتى رأيت أنه لا يكفيني في رد عليهم من كتبنا إلا إذا ما كان من كتبهم فهو أقوى وأبلغ كما اتفق لي مع النصارى»[17].

إن النصين معا يعبران عن جدال ثقافي اجتماعي في نفس الوقت، فهو يحمل رؤى مختلفة حول العلاقات الاجتماعية بين المسلم والمسيحي واليهودي، ويحمل من جهة أخرى اقتناعا ضمنيا لتصرفات المسيحي القديم الذي يرفض أي اختلاط مع المسلم، وهو تعبير عن صراع سياسي تتزعمه الكنيسة وتطبقه السلطة أي ممارسة الحرب على المسلمين أو النصارى

16) أحمد بن قاسم الحجري الأندلسي (أفوقاي) ناصر الدين على القوم الكافرين، تحقيق محمد رزوق، البيضاء النجاح الجديدة، 1987، ص.ص. 34 – 35

17) نفس المرجع، ص. 87.

إن قضية المورسكيين واليهود في إسبانيا تدل، في إطار الصراع الديني والحضاري، على صراع لم يبدأ مع سقوط غرناطة ولم يتوقف مع الطرد النهائي سنة 1609، فحرب الاسترداد بدأت قبل سقوط غرناطة واستمرت بعد الطرد. وقد كان الهدف المبدئي للسلطة المنتصرة في هذه الحرب هو تعمير مجال واسع يسكنه فلاحون مسلمين ومسيحيين ومدنيين تأسلموا وهو ما يؤكد التحول من تعمير للسكان إلى استعمار للاستغلال، وقد طرحت عملية التحول مسألة الوقت والمجال باعتبار أن السلطات الإسبانية تتعامل مع ساكنة تختلف درجات حياتها الإسلامية من مجال إلى آخر.

إن المجتمع الإسلامي في إسبانيا يمثل نسيجا اجتماعيا مستنفذ ومفكك تغيب فيه الطبقة الأرسطقراطية والنخبة وتغلب عليه القوة العاملة، وهو ما يعني عدم إمكانية توفره على مقاومة منظمة للدفاع عن ثقافته ومعتقداته، ثم إن هذه القوة العاملة لم تكن مسلمة فقط، بل كان إلى جانبها قوة عاملة مسيحية، وهو ما يعني تداخل بين ما هو اجتماعي وثقافي، هذا بالإضافة إلى وجود مجتمع من الأهالي يشكل قوة فاعلة من النبلاء للدفاع عن المورسكيين في أراضيهم، المعطى الذي يؤكد وجود المصلحة الاقتصادية لهذه الفئة، وبهذا وجدت إسبانيا نفسها، وهذا ليس حكما وإنما تفسيرا، داخل مقاولة استعمارية تتكون من خليط غير منسجم يصعب دمجه.

2.1 التعدد الديني: صعوبة الإندماج واختلاف المواقف وردود الفعل

لقد لعبت السلطات الإسبانية على تعميق عدم الاندماج فقد عملت على عزل وفصل ما أمكن المشاكل التي يطرحها الخليط الديني في إسبانيا وهو ما دفعها إلى عزل المجالات التي تطرح مثل هذه المشاكل، ما يعني بالنسبة إليها مراقبة الحدود الداخلية كما الخارجية خاصة الحدود البحرية التي تفصل اسبانيا عن بلاد الإسلام سواء في شمال أفريقيا أو في تركيا والتي تصعب مراقبتها أو التي تحرس بشكل سيء[15]. وإذا كانت هذه الإجراءات سياسية بالأساس لحماية الدين، فإن قراءة في النصوص والوثائق تؤكد على ما ذهبنا إليه سابقا ويتعلق الأمر بالصبغة الانعزالية التي تميز الأديان في جميع المستويات.

فإذا كان المسلم ينطلق من تقاليد معتقده، للتعامل مع الأخر المسيحي، والدفاع عنه من خلال استعمال التقية أحيانا والجهر بالدفاع عنه أحيانا أخرى من خلال طلب المساعدة تارة والدفاع المباشر تارة أخرى، فإن لليهود منظور آخر للحفاظ على الدين من خلال الاندماج الكلي مع الحفاظ على الثقافة الخاصة، وهي تقية قد نعتبرها مبالغة إلى حدود المصلحة.

إن فهم الظاهرة الدينية في إسبانيا في هذه المرحلة لا يتوقف عند الصراع السياسي ولكنه يصل إلى مستوى المجادلة التي تحمل الخصوصية الثقافية والتصرف الإنساني للفرد الذي يحمل معتقدا مختلفا داخل مجال تسيطر عليه الثقافة المسيحية، ولتأكيد هذا الجدال نورد نقاشا

15) Fernand Braudel, « Conflits et refus de civilisation : Espagnols et Morisques au XVI° siècle », in Annales Economies Sociétés, Civilisations, 2é Année N 4, 1947, pp.397-401.

«نرجو من صاحب الجلالة أن يأمر بإرسال أبناء أمراء الموريسكيين إلى قشتالة القديمة، وعلى حساب أولياء أمورهم، كي يربوا هؤلاء على العادات والتعاليم المسيحية فينسوا عاداتهم ودينهم القديم إلى أن يصيروا رجالا»[11] .

إن أي قرار سياسي أوديني اتخذته السلطات الملكية أو الدينية في إسبانيا يدخل في منطق استرجاع جميع المجالات التي كانت تابعة في الماضي البعيد أو القريب للعرش الكاتوليكي ويعتبر سقوط غرناطة بداية لهذا الهدف، هذا الهدف الذي تزامن مع بزوغ قوة أخرى في البحر المتوسط تعتبر نفسها حامية للإسلام والمسلمين أينما كانوا، ويتعلق الأمر بالإمبراطورية العثمانية.

إن الإمبراطوريتين الإسبانية والعثمانية بعد السيطرة على التوالي على غرناطة والقسطنطينية دخلا في جدال قد نعتبره ثقافي وإيديولوجي من خلال حمل لواء الدفاع عن معتقديهما الإسلام والمسيحية، وبذلك اعتبرت إسبانيا أنها لا تواجه عدو جديدا ولكنها تحارب المعتقد الذي أظل واستمال الأفراد والمجموعات في غرناطة، وهو ما يعني خلق نوع من إيديولوجية السلطة[12].

لقد كان من المستحيل خلال القرن السادس عشر أن نفصل الدين عن السياسة، فهو كما يؤكد على ذلك بروديل، قرن السياسة والدين بامتياز، وهو كما يفسره علماء الاجتماع قرن الديناميكية والثورة[13]، وهي ديناميكية دينية بالأساس تحمل داخل عقلية مجتمعاتها فكرا ثوريا دفاعا عن الدين.

إن هذا الإصرار وهذه الملاحقة وهذا العنف في محاربة أعداء الدين هي مميزات أسبانيا التي جندت خلال قرنين من الزمن، وباسم الوحدانية وصفاء الدين جنود الملك الكاتوليكي، وعلى هذا الأساس وجب اعتبار الدين في القرن السادس عشر بمثابة الضمير الوطني للشعب الإسباني والباني للوحدة وحدة العقيدة والإيمان. وقد فرض هذا الإيمان وهذا التمسك المغلق مجموعة من الواجبات على المواطنين للعمل من أجل خلق عالم جديد للإنجيل والدين المسيحي، باعتبار أن وحدة الدين هي الدعامة الراسخة للمجتمع، وبذلك تعتبر أية ملاحقة ومضايقة لغير المسيحي مشروعة وتدخل في إطار الدفاع عن الدين الأصل[14].

---

11) نفس المرجع، ص. ص. 43 – 44

12) Miguel Angel de Bunes Ibarra, «Les conséquences idéologiques de la prise de Constantinople et de la prise de grenade dans l'Espagne des XVème et XVI ème siècle », traduit en français par G. Bourgeat, in L'écho de la prise de Grenade dans la culture européenne aux XVI° et XVII° siècles, Tunis, 1999, pp. 311-318.

13) Fernand Braudel, «Qu'est ce que le XVI ° siècle ?», in: Annales Economies, Sociétés, Civilisation, A. 8 N1, 1953, pp. 69-73.

14) عبد الجليل التميمي، الدولة العثمانية وقضية الموريسكيين الأندلسيين، تونس، 1989، ص.ص، 68 – 69

وإذا كان المقري يعتبر العودة إلى المسيحية رجوع إلى الكفر وأن وضعية المسلمين في إسبانيا بالنسبة للمجهول أصبحت صعبة لاعتبارات تتمثل في إجبارهم على ممارسة طقوس تتنافى ومعتقداته، فإن مارمول يشك في إيمان المتنصرين الحقيقي الذي يعتبره مجرد تقية تعبر عن ردة فعل قد تبدو طبيعية ضدا عن وعود لم تحترم.

إن السلطة الدينية والمدنية في إسبانيا ترفض التعددية الدينية على أراضيها فهي تهدف إلى استئصال الديانات غير المسيحية الإسلام واليهودية والبروتستانتية، وعملية الاستئصال لا تتوقف عند البعد الديني، وإنما تتجاوزه نحو الأبعاد الثقافية. إن تجميع القوانين الصادرة بين سنوات 1511 و1526، يؤكد على توجه جديد في سياسة السلطة في إسبانيا، حيث تشير هذه الوثائق إلى إزالة كل خصائص الثقافية التي تميز الموريسكي داخل المجتمع الإسباني، فقد حرم استخدام اللغة العربية كتابة أو مشافهة، وكذلك الملابس أو أي رمز له صلة بالدين الإسلامي مثل الختان أو استعمال الطريقة الإسلامية لذبح الحيوانات، أما عقود الزواج فكانت موضع مراقبة خاصة، وقد كانت محاكم التفتيش المؤسسة التي تسهر على مراقبة هذه القرارات على أرض الواقع[10].

لقد منح للمورسكيين واليهود المتنصرين، من طرف الكنيسة، نوع من التسامح النسبي بداية من سنة 1526، وهي سياسة عبر عنها بسياسة الانفتاح التي انتهت بوصول فيليب الثاني إلى الحكم سنة 1555م، مما أصبح معه الأمر صعبا بالنسبة للمنشقين فقد كانت مؤسسة التفتيش تعمل بكل قوتها، وكان المورسكيون ضحية لغيرتها الدينية، ففي الفترة الممتدة بين نهاية الخمسينيات من القرن السادس عشر وبداية الثورة اتخذت مجموعة من الإجراءات تهم بالأساس عملية نزع السلاح ومراجعة وثائق الملكية أفقدت الكثير من المرسكيين لممتلكاتهم، وقد قام الأساقفة بالخطوة الحاسمة في الإجراءات القهرية بعد أن خاب أملهم في نتائج عملية التنصير، ففي سنة 1565 عقد مجلس كنسي في غرناطة كان لقراراته أهمية خاصة لأنها وضعت بصورة مدروسة نهاية لسياسة الملاينة من جانب الأساقفة حتى تلك الفترة، فقد حوى نص القرار النهائي تسع مواد تدعوا إلى تطبيق كل اللوائح الصادرة منذ سنة 1511م ولم تعد تستعمل تلك الكلمات مثل التبشير والوعظ وتعليم العقيدة المسيحية، بل استعملت كلمات تحمل صبغة القهر والإكراه، ولم تترك تلك الوثيقة أي مظهر من مظاهر الثقافة إلا وذكرته، ونصح الأساقفة الملك باستئصال تلك الخصوصيات كلها، وتناولت الوثيقة السكن وأمرت أن تقيم اثنتا عشر عائلة على الأقل من المسيحين في كل قرية من قرى المورسكيين، وينبغي أن يستقبلهم السادة ثم يقدمون لهم أماكنهم ومساكنهم، وذلك ليقوموا بزيارات دورية لبيوت المورسكيين أيام الجمعة والسبت والأعياد، ليتأكدوا من صدق تطبيقهم للتعليمات، ثم نصحت الوثيقة في النهاية بأن يعار كبار المورسكيين ورؤساءهم عناية خاصة، حيث يراقبون بدقة ويعاملون معاملة خاصة ليكونوا مثالا يحتدى به للآخرين، وكتب الأساقفة في هذا يقولون:

10) دومينغيت أورتيث، المرجع السابق، ص. 30.

أما النص الثاني فهو لمؤلف مجهول في كتاب أخبار العصر في انقضاء دولة بني نصر حيث يقول:

«... فلما اطمأن في البلد سرح لهم الجواز وأتاهم بالمراكب إلى الساحل فسار كل من أراد الجواز يبيع ما له... بالثمن القليل فمنهم من اشتراه منه المسلمون الذين عزموا على الدجن ومنهم من اشتراه منه النصارى، وكذلك جميع الحوائج والأمتعة وأمرهم بالمسير إلى الساحل بما معهم فيرفعهم النصارى في البحر محترمين مكرمين مؤمنين... وصار بمدينة فاس أصاب الناس من شدة الأمر ورجع بعض الناس من الذين جازوا إلى الأندلس فأخبروا بتلك الشدة فقصر الناس على الجواز عند ذلك وعزموا على الإقامة والدجن... ولما رأى ملك الروم أن الناس قد تركوا الجواز وعزموا على الاستيطان والمقام في الوطن أخذ في نقض الشروط التي شرطوا عليه أول مرة، ولم يزل ينقضها فصلا فصلا إلى أن نقضها جميعها... وأمرهم بالخروج من مدينة غرناطة إلى الأرباض والقرى... ثم بعد ذلك دعاهم إلى التنصر وأكرههم عليه وذلك سنة أربع وتسعمائة (1498) فدخلوا في دينهم كرها وصارت الأندلس كلها نصرانية ولم يبق فيها من يقول لا إلاه إلا الله محمد رسول الله إلا في قلبه وفي خفية من الناس... ولم يقدروا على الهجرة واللحوق بإخوانه المسلمين... وينظرون أولادهم وبناتهم يعبدون الصلبان ويسجدون للأوثان ويأكلون الخنزير والميتات، ويشربون الخمر،... فلا يقدرون على منعهم ومن فعل ذلك عوقب أشد العقاب...»[8].

أما النص الثالث فهو للويس مارمول كربخال وهو يتحدث عن ثورة البشرات «إن الداخلين حديثا في الدين المسيحي كانوا دوما يشعرون بالحقد اتجاه ديننا وأنهم لن ينسوا أبدا أنه في اتفاقية غرناطة التزم الملكان الكاتولكيين بالسماح للمسلمين بممارسة دينهم وإلى الأبد وأن أصحاب الفخامة ومن سيتولى بعدهم سوف يبقون إلى الأبد... يمارسون عقيدتهم وسوف لا تؤخذ مساجدهم وصوامعهم ومآذنهم»[9].

إن هذه النصوص تتحدث على نفس الموضوع لكن بصيغ مختلفة، فكل واحد منها ينظر له حسب قناعته الثقافية فالمقرى يتحدث عن خدلان الإسبان للمسلمين وهو ما يؤكده المؤلف المجهول لكن بشيء من التفصيل حينما يتحدث عن الهجرة الطوعية التي سمحت بها السلطات الإسبانية، والتي توقفت لأسباب لها علاقة بالوضعية في أرض المهجر، وهذا يؤكد أن السلطات الإسبانية كانت تفضل أن يكون المغرب أرض المهجر بالنسبة لمسلمي الأندلس، ليصبح الاستقرار في الوطن كما يشير إلى ذلك المؤلف المجهول هدفا لجميع المسلمين وهو ما يعني التدجين والدخول في النصرانية إما بقناعة أو بشكل صوري.

---

8) محمد المنوني وآخرون، التاريخ الأندلسي من خلال النصوص، الدار البيضاء، 1991، ص. 260-259، نقلا عن مؤلف مجهول أخبار العصر في انقضاء دولة بني نصر، ص.ص 125 – 131

9) لوي كارديك، المرجع السابق، ص. 91.

إن هذا المرسوم يعتبر إيذان لنهاية عملية التعايش بين المسلمين والمسيحيين واليهود الذين طردوا بعد سقوط غرناطة، وهو بذلك تعبير عن عنصرية الدولة حينما اتبعت سياسة الإقصاء التي حركتها الكنيسة[5].

لقد كان التنصير في تلك الأحوال نقطة بداية وكانت السلطة على يقين بأنه ليس من الممكن أن يتحول المسلمون إلى نصارى حقيقيين، لذلك فإلى حدود سنة 1510 اتبعت سياسة خاصة بتنفيذ الوسائل الضرورية بغية الوصول بهم إلى تنصير حقيقي، وقد وقعت مجموعة من المواثيق بين الدولة والمسلمين. وتؤكد هذه المواثيق اندراج المسيحيين الجدد في النظام العام أي أن يحصلوا على كل الحقوق، وهو ما لم يتم في الواقع إذ أن جميع القوانين الصادرة في العقد الأول من القرن السادس عشر تؤكد عكس ذلك في بنودها، حيث تشير إلى ضرورة اجتثاث أي ممارسة دينية لا تتماشى مع المعتقد الأصل، فقد تم في هذه المرحلة إحراق كل الكتب التي لها علاقة بالإسلام، كما صدرت تعليمات بشأن تحريم ذبح الحيوانات، بينما لم تعتبر الحمامات والثياب الخاصة أمرا دينيا على الرغم من اختلافهما عن تلك الخاصة بالمسيحيين، وبذلك فرقت هذه الوثائق بين ما هو ديني وما هو ثقافي[6].

إن هذه الإجراءات ولو أنها في ظاهرها تبعث عن حسن نية السلطة، إلا أنها إجراءات تبقى في عمقها اجتماعية تفرق ساكنة إسبانيا بين فئتين اجتماعيتان واحدة مقبولة وأخرى مرفوضة، بسبب حمولتها الثقافية والحضارية من جهة، وبسبب معتقداتها من جهة أخرى، وقد أكدت مجموعة من النصوص هذا الواقع أشير إلى ثلاثة منها، النص الأول للمقري في كتابه نفح الطيب في غصن الأندلس الرطيب حيث يقول:

« . . . إن النصارى نكثوا العهد ونقضوا الشروط إلى أن آل الحال لحملهم المسلمين على التنصير سنة أربع وتسعمائة (الموافق سنة 1499)، بعد أمور وأسباب أعظمها وأقواها عليهم أنهم قالوا: إن القسيسين كتبوا على جميع من كان أسلم من النصارى أن يرجعوا قهرا إلى الكفر، ففعلوا ذلك، وتكلم الناس ولا جهد لهم ولا قوة، ثم تعدوا إلى أمر آخر، وهو أن يقولوا للرجل المسلم: إن جدك كان نصرانيا فأسلم فترجع نصرانيا. . . وهذا كان السبب للتنصر. . . وبالجملة فإنهم تنصروا عن آخرهم بادية وحاضرة وامتنع قوم من التنصر واعتزلوا الناس، فلم ينفعهم ذلك. . . وأخرجوا عن الأمان إلى فاس بعيالهم وما خف من مالهم دون الذخائر، ثم بعد هذا كله كان من أظهر التنصر من المسلمين يعبد الله خفية ويصلي فشددوا عليهم النصارى في البحث حتى أنهم أحرقوا منهم كثير بسبب ذلك. . . إلى أن كان إخراج النصارى إياهم بهذا العصر القريب من أعوام سبعة عشر وألف. . .(الموافق 1609)»[7].

---

5) عبد المجيد القدوري، «الموريسكيون في المجتمع المغربي: اندماج أم انعزال» ندوة أكاديمية المملكة، الرباط، المعارف الجديدة، 2001، ص. 75

6) دومينغيث أورتيث وبرنار فينسينت، تاريخ الموريسكيين مأساة أقلية، ترجمة عبد العال صالح، القاهرة، المجلس الأعلى للثقافة، 2007، ص. ص. 27 – 28

7) أحمد بن المقري التلمساني، نفح الطيب من غصن الأندلس الرطيب، ج، 4، تحقيق إحسان عباس، بيروت، 1968، ص. ص. 527 – 528

الهداية في داخلها[2]، وهو ما ولد ليس فقط ثلاثة ديانات ولكن ثلاث ثقافات وحضارات مختلفة بعاداتها وتقاليدها.

إن الاعتقاد السائد، قبل الحديث عن الصراع الديني أو المأساة، يتمثل في صراع قد نعتبره إيديولوجي متمثل في البحث عن دين الخلاص، فالديانات الثلاث المسيحية والإسلام واليهودية قد تجاورت في إسبانيا لمدة طويلة دون أن تتعايش، وهو ما دفع مجموعة من الأفراد إلى محاولة البحث عن الخلاص، في حالة الأزمة، في ديانة أخرى باعتبارها الأقرب إليه كما ذهب إلى ذلك لوي كارديك (Louis w) عندما قال: " إن الحق بالنسبة للمورسكيين أو المسيحيين هو نفسه بالنسبة للبروتستانت أو اليهود... وعلى ضوء ذلك كان للمسلمين والمورسكيين واليهود والبروتستانت نفس المشاغل وتتمثل في النجاة الأبدية وقد تعارضوا فقط في الطريقة التي بواسطتها يحصلون على الجزاء الأكبر وهذا هو السبب الجدري لمواجهة بعضهم البعض، فكل واحد منهم يعتقد أن دينه هو الوحيد الذي يضمن له النجاة."[3]

الملاحظة الأساسية فيما يطرحه كارديك تتمثل في التمثلات التي يقدمها للمعتقدات السائدة في الأندلس، فهو يتحدث عن معظم المعتقدات المتصارعة روحيا ويركز على التمييز بين المسيحيين والمسلمين والمورسكيين واليهود، فهل التمييز طبيعي كما ذهب إلى ذلك الإسبانيين المسيحيين أنفسهم أم هو مقصود باعتبار أن هناك أربع ثقافات متميزة عن بعضها مسيحية وإسلامية وموريسكية ويهودية، وهو ما يعني أن إدراك الحق الأعلى يختلف باختلاف الثقافة الخاصة التي تتشكل بداخلها التجربة الدينية، وأن التعددية الدينية هي نتاج طبيعي لتعدد المجتمعات والحضارات والتقاليد، التي لا تنتج تعددية دينية فقط، بل تنتج تعددية داخل الدين الواحد، أي نظرة كل دين للصراع العقائدي الدائر داخل الأندلس بعد سقوط غرناطة.

1.1 منطق التنصير في فكر السلطات الدينية والسياسية في إسبانيا

إن الإشكال المطروح يرتبط بالعلاقة بين المعتقد الأصل والمعتقد الطارئ، فسياسة السلطات الإسبانية سارت في بدايتها على محاولة إعادة المسيحي الذي أسلم إلى دينه الأصلي، الشيء الذي يختلف مع اليهودي، وبذلك تصبح عملية تنصير المسلمين دينية بالأساس أي أنها انطلقت من عملية التعميد وهو ما برز بشكل جلي من خلال مرسوم سنة 1502 الذي مارسه المنتصر في حرب الاسترداد على المنهزم أي المسلم واليهودي، والذي يقضي بالاختيار بين التنصير أو الرحيل [4].

---

2) وجيه قانصو، التعددية الدينية في فلسفة جون هيك، المرتكزات المعرفية واللاهوتية، الدار البيضاء، المركز الثقافي العربي، 2007، ص. 45.

3) لوي كارديك، المورسكيون الأندلسيون والمسيحيون، المجابهة الجدلية 1492– 1640، ترجمة عبد الجليل التميمي، تونس، 1983، ص. 87.

4) عادل سعيد بشتاوي، المرجع السابق، 1983، ص. 100

السلطة الدينية والمدنية وثقافة الهجرة والتهجير
مجتمع يهود ومريسكيي الأندلس
نموذجا 1492 – 1614

عبد الكريم مدون،
جامعة ابن زهر، اكادير

تحدد هوية كل مجتمع من خلال البنيات التي يستعملها في طريقة عيشه، وتختلف هذه الطرق حسب عقلية وذهنية هذا المجتمع، كما تختلف طبقا لعاداته ومعتقداته، ويصبح المجال إما قاعدة أو استثناء للحكم على طبيعة الممارسات التي يختارها أي مجتمع للتأقلم في بيئة قد تكون خارج بيئته الأصلية.

إن المجتمع في الأندلس، المسيحي والإسلامي واليهودي والمورسكي (MORISCOS) أو النصارى الجدد أو النصارى الصغار[1]، يطرح العديد من التساؤلات حينما يتعلق الأمر بالممارسات الثقافية للفرد المسلم أو اليهودي أو المورسكي داخل مجال وثقافة قد نعتبرها تحمل معتقدا مخالفا تمثله المسيحية، أي أننا أمام مجال يحمل حسب القاعدة ثقافة مسيحية والطارئ فيه هو الديانة اليهودية والديانة الإسلامية.

إن هذا الطرح يدفعنا إلى مقاربة أخرى لها علاقة بالهوية، فهل الهوية تتكون انطلاقا من قناعات الثقافة الأصلية أم من خلال بيئة العيش أم من خلال ما يجب أن يكون عليه الأمر داخل مجال يحمل ثقافة مغايرة. وهل كانت المجموعات المسلمة واليهودية داخل المجتمع الإسباني تشكل فئة اجتماعية داخل المجتمع الإسباني أم أقلية أثنية باعتبارها حافظت على لغتها وثقافتها وديانتها وحضارتها إما عن طريق الإخفاء ومحاولة المعايشة أو الهروب والهجرة؟

1. من التعدد الديني نحو الأحادية: إستراتيجية التمسح في مجال الأندلس

لقد تأسست الأديان الكبرى في العالم، الإسلام والمسيحية واليهودية، داخل حضارات منعزلة ومنفصلة عن بعضها البعض وتملك القليل والنادر من المعرفة المتبادلة بينها. بحيث كانت كل ديانة وليدة حضارة ذات بيئة ثقافية مغلقة، فهي تتمحور حول ذاتها وتنحصر حقيقة

1) عادل سعيد بشتاوي، الأندلسيين المواركة: دراسة في تاريخ الأندلس بعد سقوط غرناطة، القاهرة، 1983، ص. 7

ر.ت	اسم العلم	ترتيب المدارك
34	محمد بن عبد الله بن غالب الهمداني	8/ 170 - 171
35	حسن بن يخلف الأنصاري (ابن علا قومه)	8/ 171
36	حسن بن خالد الزبيدي	8/ 172
37	محمد بن مسعود المعروف بابن اللنكو	8/ 172
38	حسن بن محمد القيسي (ابن البربا)	8/ 173
39	عبد الله بن حمو اللواتي	8/ 173 - 174
40	محمد عبد الرحمن الكتامي (ابن العجوز)	8/ 174
41	إسماعيل بن يربوع	8/ 175 - 176
42	حجاج بن قاسم الماموني	8/ 176
43	مروان بن عبد الملك اللواتي	8/ 177 - 178
44	حدو بن فتوح الزناتي	8/ 179
45	محمد بن خلف التميمي (ابن العاصي)	8/180
46	عبد الله بن غالب الهمداني	8/ 188 - 189
47	إبراهيم بن يربوع القيسي	8/190
48	محمد بن عبد الله الأموي	8/ 196
49	عبود بن سعيد التنوخي (ابن العطار)	8/ 198-197
50	عبد الرحمن بن محمد بن الخطيب	8/198
51	إبراهيم بن أحمد البصري	8/199
52	أبو عبد الله بن عيسى التميمي	8/ 199 - 201
53	محمد بن عبد المسيلي	8/ 201
54	عبد الله بن منصور اللخمي	8/ 202
55	إبراهيم بن أحمد بن يربوع	8/ 202
56	محمد بن عبود التنوخي (ابن العطار)	8/ 203
57	إبراهيم بن جعفر اللواتي (ابن الفاسي)	8/ 203 - 204
58	عبد الرحمن بن محمد بن عبد الرحمن بن العجوز	8/ 204 - 205
59	حسين بن الفضل الصدفي	8/ 205
60	أبو المجد حمام	8/ 205 - 206
61	عبد الله بن أحمد بن شبونة	8/ 206
62	عمار بن مسلم	8/ 207
63	عبد الله بن عيسى	8/ 207 - 208
64	أبو بكر بن حجاج بن صالح	8/ 208
65	محمد بن قاسم	8/ 209
66	أبو علي بن سهل الخشيني	8/ 210

ر.ت	اسم العلم	ترتيب المدارك
01	أبو هارون العمري	5/ 148 - 149
02	أحمد بن حذافة	5 / 149
03	بشار بن بركانة	5/ 149
04	دراس بن إسماعيل (أبو ميمونة)	6 /81/ 84
05	جبر الله بن القاسم الفاسي	6 /85
06	عبد الرحيم بن مسعود الكتامي ابن أبي عامر	6/ 276
07	عيسى بن علاء بن نذير (أبو الأصبغ)	6/ 276 - 277
08	عيسى بن سعادة الفاسي	6/ 277 - 279
09	موسى بن يحيى الصديقي (أبو هارون)	6/ 279
10	أحمد بن خلوف المسيلي	7/ 110
11	عبد الله بن أيمن	7/ 110
12	أبو سعيد خلف بن مسعود الرعيني (ابن أمينة)	7/ 111
13	أبو بكر محمد بن عيسى (ابن زوبع)	7/ 111 - 113
14	أبو مروان عبد الملك الكوري	7/ 113
15	يحيى بن تمام	7 /113
16	عبد الرحيم بن أحمد الكتامي (ابن العجوز)	7 /278 - 279
17	يوسف بن حمود بن خلف الصدفي	7/ 281 - 284
18	عثمان بن مالك	8 /78
19	الحسن القرشي	8 /79
20	حمزة بن يوسف الحرار	8 /79
21	أيوب بن محمد	8 /79
22	أبو القاسم بن عذراء	8 /80
23	توباوت بن تيدي	8 /80
24	لمتاد بن بلين اللمتوني	8 /80
25	عبد الله بن ياسين الجزولي	8 /81 - 83
26	عبد العزيز بن عبد الرحيم الكتامي (ابن العجوز)	8 /83
27	عبد الرحمن أبو القاسم (أخوه)	8 /84
28	عثمان بن سعيد بن حمادة	8 /84 - 85
29	سعيد بن خلف الله البصري (الزناجي)	8 /85 - 86
30	قاسم بن محمد الرعيني (ابن الماسوني)	8 /86
31	عبد العزيز السوسي	8 /168
32	سعيد بن إبراهيم أبو عثمان	8 /169
33	عبد الله بن إبراهيم (أخوه)	8 /169 - 170

5. خلاصات واستنتاجات:

- قوة تيار الهجرة في وسط علماء المغرب الأقصى بنسبة 68.18% من مجموع العلماء، خلال الفترة مابين القرنين (6-4 هـ/12-10م).
- قوة تيار الهجرة الخارجية بنسبة 86.66 % من مجموع العلماء المهاجرين.
- صدارة سبتة لمحطات طرد العلماء المهاجرين بنسبة71.11 %.
- تعدد المناطق المستقطبة لتيار الهجرة الخارجية مع تفاوت أهميتها وهي على التوالي: الأندلس، ومكة، والمدينة، وإفريقية، ومصر، ثم العراق.
- تنوع دواعي هجرة العلماء مع تباين أهميتها وهي على التوالي: علمية، وحجية، و وظيفية، وسياسية، وجهادية، وتجارية، ثم سياحة صوفية.
- هيمنة العلوم الشرعية على بنية التخصصات العلمية للمهاجرين ويتصدرها الفقه.
- تنوع مجالات عطاء المهاجرين، ويتصدرها التدريس والقضاء والإفتاء والمشاورة.
- هيمنة تيار الاستفادة والأخذ على تيار الإفادة والعطاء في وسط العلماء المهاجرين.

المصادر والمراجع:

1) عياض بن موسى اليحصبي أبو الفضل، ترتيب المدارك وتقريب المسالك، لمعرفة أعلام مذهب مالك.

- الجزء الأول، تحقيق: محمد بن تاويت، نشر وزارة الأوقاف والشؤون الإسلامية، الرباط، 1324هـ/1965م.
- الجزآن: 7و8، تحقيق سعيد أعراب، نشر وزارة الأوقاف، الرباط، ما بين 1401 - 1403هـ /1983-1980م.

2) مبارك لمين، أعلام المذهب المالكي المغاربة من خلال «ترتيب المدارك» للقاضي عياض: مقاربة كمية، مجلة المذهب المالكي، عدد: 3، ربيع 2007-1428، أكادير، المغرب، صفحات: 113 - 137

3) إبراهيم مصطفى وآخرون، المعجم الوسيط، تحقيق مجمع اللغة العربية، ط: 4، مكتبة الشروق الدولية، القاهرة، 1425هـ/2004م .

6. ملحق:

ثبت بأسماء العلماء المغاربة المستثمرين في الدراسة من خلال كتاب « ترتيب المدارك . . . »

3.4. بنية مجالات العطاء:

جدول رقم 11: توزيع العلماء المهاجرين على مجالات عطائهم المختلفة

مجال العطاء	العدد
التدريس	25
القضاء	15
الإفتاء	14
المشاورة	11
الخطابة	04
التجارة	04
ولاية الصلاة	03
إدخال مرويات	03
الجهاد/القتال	03
التأليف	03
كتابة القضاء	01
الفلاحة	01
خطة الشرطة العليا	01
المجموع	88

2.4. بنية التخصصات العلمية للمهاجرين:

1.2.4. التخصصات العامة

جدول رقم 9: توزيع العلماء المهاجرين على الحقول العلمية الكبرى

الحقل العلمي	العدد
علوم شرعية	61
علوم اللسان	13
علوم الأوائل	00
المجموع	74

2.2.4. التخصصات الدقيقة:

جدول رقم 10: توزيع العلماء المهاجرين على التخصصات العلمية الدقيقة:

التخصص العلمي	العدد
الفقه	42
الحديث	07
الأدب	06
الشعر	04
الزهد	03
التصوف	02
الرأي	02
القراءات	02
الأصول	02
الكلام	01
النحو	01
اللغة	01
الخط	01
المجموع	74

2.3.3. المحطات الخارجية

جدول رقم 7: توزيع العلماء المهاجرين على المحطات الخارجية المستقبلة

المحطة	عدد العلماء
الأندلس	36
مكة والمدينة	16
إفريقية	13
مصر	13
العراق	02
المجموع	80

4. بنيات العلماء المهاجرين:

1.4. بنية وفيات العلماء المهاجرين:

جدول رقم 8: بنية وفيات العلماء المهاجرين حسب الفترات الزمنية

المحطة	عدد العلماء
300-349	04
350-399	04
400-449	07
450-499	03
500-549	11
مجهول	16
المجموع	45

2.3. محطات طرد المهاجرين

جدول رقم 5: توزيع العلماء على محطات الطرد

المحطة	العدد
سبتة	32
البصرة	04
فاس	04
مسيلة	01
أصيلا	01
مليلة	01
طنجة	01
بلاد المصامدة	01
المجموع	45

3.3. محطات استقبال المهاجرين

1.3.3. المحطات الداخلية

جدول رقم 6: توزيع العلماء المهاجرين على المراكز الداخلية المستقبلة

المحطة	عدد العلماء
طنجة	03
فاس	03
سبتة	02
مراكش	02
أغمات	02
سلا	02
سوس	01
بادس	01
المجموع	16

أما العامل السياسي فقد أجبر بعض العلماء على الهجرة القسرية، ومنهم عثمان بن سعيد بن حمادة الذي أخرج من سبتة بعد دخول البرغواطيين إليها بعد الثلاثين من القرن الهجري الخامس[10]. وبالمقابل هاجرت فئة من العلماء طواعية استجابة لنداء الجهاد بالأندلس[11]. وكانت دوافع متداخلة وراء هجرة قسم من العلماء المغاربة، فقد زاوج حدور بن فتوح الزناتي، وهو من ساكني سبتة، بين التجارة وطلب العلم بالأندلس والمغرب[12]. وشكلت السياحة الصوفية دافعا لهجرة عبد العزيز السوسي عبر عدة محطات، بدءا من القيروان، ومرورا بالأندلس فطنجة وسبتة، وانتهاء بسوس التي سكنها[13].

3. التوزيع الجغرافي لتيار الهجرة

1.3. تيارات الهجرة الداخلية والخارجية

جدول رقم 4: توزيع العلماء بين الهجرتين الداخلية والخارجية

تيار الهجرة	العدد	النسبة المئوية
الهجرة الخارجية	39	86.66
الهجرة الداخلية	06	13.34
المجموع	45	100.00

10) نفسه، 8 / 84 – 85
11) نفسه، 7 / 110 و 8 / 27 – 28
12) نفسه، 8 / 179 – 180
13) نفسه، 8 / 168

يتضح من فحوى الأرقام أعلاه أن تيار الهجرة قاربت نسبته السبعين بالمائة، ومن تم لنا أن نتساءل عن دواعي هذه القوة في تيار الهجرة العالمة.

2.2. دواعي تيار هجرة العلماء

إن استقصاء تراجم أعلام المهاجرين، يفضي بنا إلى استخلاص جملة من العوامل المتباينة والمتشابكة التي كانت وراء هذا الانخراط القوي للعلماء في تيار الهجرة بشقيه الداخلي والخارجي، ويمكن تتبع مدى إسهام هذه الدواعي وأهميتها في اندفاع العلماء نحو الهجرة من خلال معطيات الجدول الآتي:

جدول رقم 3: العوامل المتحكمة في تيار هجرة علماء المغرب

دواعي الهجرة	العدد
علمية	32
حجية	16
سياسية/قسرية	06
وظيفية	07
جهادية/ قتال	03
تجارية	02
سياحة صوفية	01
المجموع	67

نستنتج من الجدول أعلاه أن الدافع العلمي يتصدر العوامل المتحكمة في هجرة العلماء، فمن العلماء من شد الرحال للأخذ العلمي بغية بناء الشخصية العلمية [6]، ومن أعلام سبتة من آنس في نفسه القدرة على العطاء، بعد أخذه من مكة ومصر، فهاجرإلى أغمات لخدمة المرابطين بعلمه[7]. واحتل دافع أداء فريضة الحج الرتبة الثانية، وشكلت مكة والمدينة وجهة معظم الذين رحلوا إلى المشرق .

وقد انخرط قسم من العلماء في الهجرة لأسباب وظيفية، غير نشر العلم والتدريس، فمن العلماء من أجبرته خطة القضاء على التنقل باستمرار بين الحواضر المغربية والأندلسية[8]، ومنهم من تنقل بين طنجة وغرناطة لممارسة مهمة كتابة القضاء[9].

6) ترتيب المدارك، 5/ 148 –149 و 6/ 276 .
7) نفسه، 8 / 175 – 176
8) نفسه، 8 / 204 – 205
9) نفسه، 8 / 203 – 204

جدول رقم 1: توزيع أعلام المذهب المالكي على مناطق العالم الإسلامي

المنطقة	عدد الأعلام
أهل الأندلس	796
أهل إفريقية	356
أهل مصر	194
أهل العراق وما وراءه	118
أهل المدينة	067
أهل المغرب الأقصى	066
أهل الشام	012
أهل مكة	003
أهل اليمن	003
المجموع	**1615**

إن هذه الكتلة من العلماء الذين احتضنهم المغرب الأقصى خلال الفترة موضوع الدراسة هي التي ستكون أرضية لموضوعنا المتعلق بالهجرة. فما هو حجم تيار الهجرة في وسط هؤلاء العلماء ؟

2.1.2. حجم تيار الهجرة في وسط علماء المغرب الأقصى

إن القراءة المتأنية في متون تراجم علماء المغرب الأقصى، خاصة المعطيات ذات الصلة بلقب العالم، وموطنه، وسماعه من العلماء، ورحلاته العلمية، ومولده ووفاته، توقفنا على وسط اجتماعي يتسم بالحركية في معظمه، فقليلون هم أهل القلم الذين اسنكفوا عن الهجرة وآثروا الاستقرار، وهذا ما تجليه المعطيات الإحصائية الآتية:

جدول رقم 2: نسبة المهاجرين في وسط العلماء

الحالة	العدد	%
المهاجرون	45	68.18
المستقرون	21	31,82
المجموع	66	% 100

في المذهب وأعلامه، وهذا ما نلامسه في دوافع تأليفه «ترتيب المدارك»؛ فقد اتجهت إليه أنظار أصحابه[5]، ملحة عليه، لخوض ثبج التأليف في أعلام المذهب المالكي.

تأسيسا على مكانة المؤلِّف، وقيمة المؤلَّف، اشتغلت العديد من الدراسات والبحوث على كتاب «ترتيب المدارك»، بمناهج مختلفة، غير أن هذا المؤلف – في تقديرنا– لا يزال منجما بكرا للدراسة والبحث، شريطة التجديد على مستوى المنهج، ومن هنا جاء تبنينا للمقاربة الكمية لمدارسة هجرة أعلام المذهب المغاربة.

5.1. على مستوى المنهج

تم اعتماد آلية منهجية ممثلة في المقاربة الكمية لسببين: أولهما الرغبة في القراءة ا لجديدة للمصادر البيوغرافية، وثانيهما ملاءمة هذا المنهج للتعامل مع المصدر المعتمد إلى حد مقبول، لكون عياض سلك نمطا في تقديم تراجمه وفق النموذج الآتي:

1 – الإسم	5 – رحلاته العلمية	9 – المتخرجون على يده
2 – اللقب	6 – مكانته في العلم	10 – مصنفاته
3 – الموطن	7 – أخباره وطرائفه	11 – مولده ووفاته
4 – سماعه من العلماء	8 – محنه	12 – أبناؤه وأسرته العلمية

وتوفر الخانات ذات الأرقام: 2 و3 و4 و5 بالخصوص، مادة موضوع بحثنا المتعلق بالهجرة. ولا نصبو من وراء هذه الدراسة تحليل المعطيات، بقدر ما نسعى إلى وضع معطيات كمية أولية بين يدي الدارسين والمهتمين بتاريخ هجرة أهل القلم.

2. حجم تيار هجرة علماء المغرب الأقصى ودواعيه

1.2. حجم تيار الهجرة في وسط علماء المغرب الأقصى

1.1.2. موقع علماء المغرب الأقصى في خريطة أعلام المالكية

قسم عياض الانتماء الجغرافي للعلماء الذين ترجم لهم إلى تسع مناطق موزعة عبر شطري العالم الإسلامي، شرقه وغربه، ويأتي أهل المغرب الأقصى في الرتبة السادسة من حيث العدد كما يتضح من معطيات الجدول الآتي:

5) عياض، اليحصبي، ترتيب المدارك و تقريب المسالك لمعرفة أعلام مذهب مالك، تحقيق: محمد بن تاويت، نشر وزارة الأوقاف و الشؤون الإسلامية، الرباط، 1965، 1/ 5.

3.1. على مستوى الزمان

تغطي هذه الدراسة الفترة الوسيطة، وتحديدا من القرن الرابع إلى مطلع القرن السادس الهجريين / من القرن العاشر إلى مطلع القرن الثاني عشر الميلاديين.

4.1. على مستوى المادة المصدرية

شكل كتاب "ترتيب المدارك وتقريب المسالك لمعرفة أعلام مذهب مالك" للقاضي عياض السبتي (544-476هـ/ 1149-1083م)، عمدة هذه الدراسة، ويستمد هذا الاختيار مشروعيته من معطيين أساسيين هما:

أولا: قيمة الكتاب

يكتسي كتاب «ترتيب المدارك، وتقريب المسالك، لمعرفة أعلام مذهب مالك»، أهميته من جوانب عديدة، أهمها[2]:

- اعتباره من أوائل الكتب المغربية، إن لم يكن أولها في موضوع التراجم، إذ هو "فن لم يتقدم فيه تأليف جامع، ولا اختص به تصنيف رائع"[3] فكان موسوعة في موضوعه.
- ترجمته لأعلام المذهب المالكي في العالم الإسلامي بصفة عامة، وفي الغرب الإسلامي بصفة خاصة، ومنه المغرب الأقصى.
- تأريخه لأعلام المذهب المالكي خلال الفترة الوسيطة، و توقف عند سنة 530هـ/1136م، مما يساعد في التعرف على جوانب من التاريخ المبكر للمذهب الذي يكتنفه بعض الغموض، خاصة ما يتعلق بالمغرب الأقصى. ومن ثم فالمؤلّف يسجل البدايات الأولى لتاريخ المذهب في المغرب.
- منهجية المؤلف في تقديم التراجم المغربية، فمن خلال المقارنة بين جملة من التراجم، نخرج بخلاصة مفادها أن عياضا سلك نوعا من النمطية في إنجاز معظم تراجم الأعلام.

ثانيا: مكانة المؤلف

- مكانة المؤلف تختزلها العبارة المتداولة: "لولا عياض لما ذكر المغرب"[4]

- تتجسد مكانة المؤلف على مستوى رحلته العلمية إلى الأندلس، التي مكنته من الاحتكاك بأعلام المذهب من أهل الأندلس، والطارئين عليها، مما أكسبه قدرة علمية على التصدي للتأليف

2) مبارك لمين، أعلام المذهب الملكي المغاربة من خلال «ترتيب المدارك» للقاضي عياض: مقارنة كمية، مجلة المذهب المالكي، ع: 3، 2007، أكادير، ص: 114 .
3) عياض، ترتيب المدارك، 1/ 6 .
4) محمد بن تاويت، تقديم «ترتيب المدارك» الجزء الأول، نشر وزارة الأوقاف والشؤون الإسلامية، الرباط، 1965، 1/ أ.

هجرات علماء المغرب الأقصى من خلال «ترتيب المدارك» للقاضي عياض (ت 544 هـ/1149م): معطيات كمية

مبارك لمين
جامعة ابن زهر، اكادير

شكلت هجرة العلماء وحركتيهم إحدى العناصر التي لا تنفك عنها نصوص تراجم العلماء في معظم المؤلفات البيوغرافية، لما لهذا العنصر من أهمية في حياة العالم، سواء في مرحلة أخذه، أو في مرحلة عطائه؛ وتتباين معطيات الهجرة في متن النص من ترجمة لأخرى، ومن مصدر لأخر.

ويعد كتاب «ترتيب المدارك» للقاضي عياض من جملة المصادر التي أولت العناية لجانب الحركية في حياة الأعلام الذين ترجم لهم المصنف، ومنهم أهل المغرب الأقصى. فما هو حجم تيار الهجرة ودواعيه في صفوف المغاربة؟ وما هي مميزات توزيعهم الجغرافي على مستوى محطات الطرد والاستقبال؟ وما هي خصائص بنيات الفئة المهاجرة؟ وقبل الشروع في الإجابة عن هذه الأسئلة، يجدر بنا رسم محددات الموضوع.

1. محددات الموضوع

1.1. على مستوى المحتوى

– **هجرات**: جمع هجرة وهي الخروج من أرض إلى أخرى، وانتقال الأفراد من مكان إلى آخر سعيا وراء الرزق. والهجرة مصدر فعل هاجر أي ترك وطنه[1].

– **العلماء**: يقصد بهم الشريحة المتعلمة، أي أهل القلم، المنتمين إلى تخصصات علمية مختلفة، وقد قصر القاضي عياض مؤلفه على علماء المذهب المالكي.

2.1. على مستوى المكان

لئن أرخ القاضي عياض لأعلام المذهب المالكي عبر شرق العالم الإسلامي وغربه، إلا أن هذه الدراسة حصرت اهتمامها على أهل المغرب الأقصى بحدوده الحالية.

1) المعجم الوسيط، مادتا: (هاجر) و (الهجرة) .

Bibliographie

Baroudi A., 1980 : Maroc, impérialisme et émigration. Edition le syncome, Paris, France, 189p.

Belguendouz A., 1999 : La communauté marocaine à l'étranger et la nouvelle marche Marocaine, plaidoyer pour une politique gouvernementale de changement relative aux marocains résidants à l'étranger, Boukili impression, édition et distribution, Kenitra, 328p.

El Hariri S., 2003 : Les transferts monétaires et commerciaux des Marocaines et le développement local au Maroc in place et rôle des émigrés / immigrés dans le développement local dans les pays des Maghreb et du sahel. Colloque d'Agadir 26, 27 et 28 Février.

Fadlollah M F., 1996 : Transfert et politiques d'incitation aux investissements des émigrés (Maroc), Séminaire du centre d'études et de recherches démographique, Rabat, Maroc, pp. 305-396

Hamdouch B., et al. 2000 : Les marocains résidant à l'étranger. Une enquête socio-économique, INSEA, imprimerie El Maarif Al Jadida, Rabat, Maroc, 245p

Garasson J., 2000 : Les flux financiers de l'émigration et leur impact sur le développement régional, O.C.D.E, Paris.

Simon G., 1990 : Les transferts de revenu des travailleurs Maghrébins vers leurs pays d'origine ; in les effets des migrations internationales sur les pays d'origine : le cas du Maghreb.

TODISCO E., 2002 : Mondialisation et migration qualifiée, *in* migration société, vol. 14, N° 79, pp. 195-220.

يلاحظ من الجدول أعلاه أن عائدات الهجرة الدولية تساهم بشكل كبير في تغذية مداخيل الأسر، سواء بالمجال الحضري أو بالمجال القروي، لكن هذه المساهمة تتفاوت من مجال لآخر، وتعزى أسبابه إلى التوسع الذي تعرفه بعض الأنشطة الاقتصادية بالمجال الحضري، كالنشاط التجاري الذي يساهم بـ 2،75 % وقطاع الخدمات بـ 1،9 %، إضافة إلى الريع العقاري الذي يضمن 5،6 % من مداخيل الأسر .

وعلى العموم، فبالرغم من هذا التفاوت، فإن الريف الشرقي يعتمد في موارد عيشه أساسا على عائدات الهجرة الدولية، التي ترتبط بها بشكل مباشر معظم الأسر سواء في المجال القروي أو في المجال الحضري.

خاتمة

عرفت عائدات الهجرة الدولية بالمغرب تطورا كميا متزايدا منذ 1968 إلى الآن، باستثناء التراجع الواضح الذي سجلته سنة 1987. وقد كان لتوسع المجال الهجروي في أوروبا، وبروز إسبانيا وإيطاليا كدولتين مستقطبتين للهجرة المغربية خلال العقدين الأخيرين، إلى جانب ارتفاع عدد المهاجرين المغاربة في أوربا، دورا حاسما في تزايد حجم التحويلات المالية للمهاجرين المغاربة، التي أصبحت تشكل المصدر الأول للعملة الصعبة بالمغرب، متجاوزة مداخيل السياحة والفوسفاط، وتساهم بحوالي 7 % من الناتج الداخلي الخام، كما أنها تعتبر المسكن الأول للعجز المزمن للميزان التجاري المغربي.

ومن جانب آخر، مكنت عائدات الهجرة الدولية من جعل الريف الشرقي القطب المالي الثالث على المستوى الوطني وراء كل من الدار البيضاء والرباط، والمنطقة الرابعة من حيث تمركز المؤسسات البنكية، لكن دورها يقتصر فقط على جمع هذه العائدات وتحويلها نحو مناطق أخرى، وليس إعادة استثمارها على المستوى المحلي.

يتضح من الجدول أعلاه أن النشاط الفلاحي لا يساهم إلا بشكل متواضع في مداخيل الأسر بالريف الشرقي، بحيث لا تتعدى هذه المساهمة 5 % من مجموع هذه المداخيل، مع تفاوتات بسيطة من جماعة إلى أخرى. فأمام عجز الموارد المحلية في تلبية حاجيات السكان، تبقى عائدات الهجرة الدولية البديل الوحيد على الأقل على المدى القريب والمتوسط. فمثلا، إذا أخذنا فقط التحويلات المالية للمهاجرين عبر البريد سنة 2004 بحوض تمسامان، تتبين أهمية هذه العائدات التي وصلت قيمتها إلى 38.996.964.73 درهم، بمعدل شهري وصل إلى 3.244.747.00 درهم.

لا تقتصر هذه الموارد على المجال القروي فقط، وإنما تمس كذلك المجال الحضري ولكن بنسبة أقل، بحيث تبين من البحث الذي تم على مستوى المجال الحضري للناظور الكبير حول مداخيل الأسر في إطار إنجاز تصميم التهيئة، أن عائدات الهجرة الدولية تساهم بـ 40،8 % في مداخيل الأسر. وتأتي مدينة الناظور في المرتبة الأولى بـ 63،7 من الأسر المبحوثة، تليها مدينة أزغنغان بـ 26،4 %، وتتوزع بقية المداخيل على باقي الفروع الاقتصادية الأخرى. وهذا يدفعنا بالتأكيد على القول، أن موارد الهجرة تشكل الدخل الرئيسي لمعظم الأسر الريفية، وتساهم بأكثر من 70 % من مجموع مداخيلها.

الجدول رقم: 5 المقارنة ما بين عائدات الهجرة الدولية
وباقي مدخيل الأنشطة الاقتصادية بالناظور الكبرى سنة 1993.

مداخيل الأسر حسب فروع الأنشطة الاقتصادية	مدينة الناظور	باقي الناظور الكبرى[1]	المجموع
الفلاحة	% 1،9	% 5،6	% 3،75
التجارة	% 4،4	% 1،1	% 2،75
الصناعة التقليدية	% 0،6	% 0،0	% 0،30
الخدمات	% 3،8	% 0،0	% 1،90
الريع العقاري	% 6،9	% 4،4	% 5،65
الهجرة الداخلية	% 15	% 1،1	% 8،05
الهجرة الدولية	% 40،6	% 41،1	% 40،85
آخر	% 26،8	% 46،7	% 36،75

Source: Enquête ménage. Plan d'aménagement de Nador, 1993.

1) العروي، سلوان، بني نصار، ازغنغان، زايو.

ينفقون ما بين 23000 ألف درهم و27 % ينفقون ما بين 20000 و 22000 درهم و 7.4 % ما بين 16000 و19000 درهم و26 % ينفقون أقل من 15000 درهم، بالمقابل لم يصرح 15.1 % من المهاجرين بحجم نفقاتهم أثناء العودة إلى مناطقهم الأصلية. وتتجلى أهمية هذه النفقات من خلال الدينامية المهمة التي تعرفها المنطقة والتي تتزامن مع عودة العمال المهاجرين خلال فصل الصيف، مما يمكن الريف الشرقي من مبالغ مالية جد مهمة.

4. عائدات الهجرة الدولية تفوق الموارد المحلية

ساهمت عائدات الهجرة الدولية بالريف الشرقي في تحسين مداخيل الأسر، وتتضح الأهمية القصوى التي تكتسيها هذه العائدات عندما تتم مقارنتها بالمداخيل المحلية، وخاصة المداخيل الفلاحية، التي تعتبر النشاط الرئيسي للسكان. بالرغم من غياب معطيات إحصائية دقيقة حول مساهمة النشاط الفلاحي في الميزانية العائلية، لكن هذه الأخيرة لا تكتسي في اعتقادنا أهمية كبيرة بناء على عدة مؤشرات من أهمها: الإكراهات التي يعانيها القطاع محليا، كتعقد الظروف الطبيعية، وسيادة المساحات المجهرية وتواضع التقنيات المسخرة في الإنتاج، مما ينعكس بشكل سلبي على المردودية، بحيث لا يتعدى حجم المردود الفلاحي في سنة فلاحية جيدة 7ق /هـ من الشعير و 7،7 ق/ هـ من القمح الطري والصلب . أما بالنسبة للقطاع المسقي فهو كذلك لا يكتسي أهمية قصوى، بحيث لا يساهم إلا بنسبة ضئيلة في مجموع الأنشطة الفلاحية.

على العموم، يبقى القطاع الفلاحي قطاعا ضعيفا لا يلبي حاجيات السكان، سواء في البور أو في المسقي، كما أنه غير قادر في الوقت الراهن على تحقيق متطلبات السكان.

الجدول رقم 4: المقارنة ما بين عائدات الهجرة الدولية والموارد المحلية ببوادي الريف الشرقي سنة 2004.

الجماعات	الأراضي الزراعية بالهكتار		عدد رؤوس الماشية بالآلاف			المردود الفلاحي الخام (%)	الهجرة نحو أوربا (%)	مساهمة عائدات الهجرة في مداخيل الأسر (%)
	البور	المسقي	الأبقار	الأغنام	المعز			
بودينار	1556	205	454	2098	52	4	30،5	76
تمسامان	2121	127	387	3064	58	3	30،5	80
تروكوث	2595	911	691	3821	112	6	28	55
اجرمواس	8172	964	1176	4900	139	5	64	65
تفرسيت	3739	111	120	1922	4	4	23	75

المصدر: بحث ميداني، 2004

الجدول رقم 3: توزيع العمال المهاجرين حسب حجم المبالغ المحولة وبلدان الإقامة بالريف الشرقي

حجم التحويلات / بلدان الإقامة	غير مصرح		أقل من 50000		ما بين 60000–90000		أكثر من 100000		المجموع	
	ع	%	ع	%	ع	%	ع	%	ع	%
فرنسا	20	13	44	29	60	39	28	18	152	100
هولندا	11	12	14	15	39	43	27	29	91	100
ألمانيا	0	0	6	13	13	48	27	58	46	100
بلجيكا	7	25	8	28,5	9	32	4	14,2	28	100
إسبانيا	0	0	8	38	10	47,6	3	14,6	21	100
آخر	1	8	3	25	3	25	5	41,6	12	100
المجموع	**39**	**11**	**83**	**24**	**134**	**38**	**94**	**27**	**350**	**100**

المصدر: بحث ميداني، 2001-2002

يلاحظ من الجدول أعلاه، أن 24 % من المهاجرين يحولون أقل من 50000 درهم و38 % يحولون بين 60000–90000 درهم و 27 % يحولون أكثر من 100000 درهم، لكن هذه النسب يمكن أن ترتفع أو تنخفض حسب بلدان الإقامة. وتتراوح المبالغ المحولة عند المهاجرين الذين يستقرون في ألمانيا وهولندا ما بين المتوسطة والمرتفعة. بينما يلاحظ أنها متوسطة وأحيانا منخفضة عند المهاجرين الذين يستقرون في فرنسا وإسبانيا. كما يلاحظ كذلك من الجدول أن النسبة المرتفعة من المهاجرين الذين يحولون أكثر من 100000 درهم يستقرون بألمانيا بـ 58%، متبوعة بهولندا بـ 29 % ثم فرنسا بـ 18 %، وأخيرا إسبانيا بـ 14.6%. هذا يتوافق تماما مع النتائج التي تم التوصل إليها على الصعيد الوطني، بحيث أن 33 % من المغاربة المقيمين بألمانيا صرحوا بأنهم حولوا أكثر من 100000 درهم سنة 1997 مقابل 10 % فقط بالنسبة لفرنسا و 20 % بالنسبة لهولندا و9.3 % بالنسبة لإسبانيا» (Hamdouch B et al. 2000:179). ويعتبر هذا التفاوت في حجم التحويلات حسب بلدان الإقامة العامل المفسر لارتفاع موارد الهجرة الدولية في إقليم الناظور مقارنة بالأحواض الهجروية الأخرى على الصعيد الوطني، ذلك أن نسبة معتبرة من المهاجرين الريفيين يستقرون في ألمانيا وهولندا، حيث تكون الأجور جد مرتفعة مقارنة مع فرنسا وإيطاليا.

ومن جانب آخر، يجب الإشارة إلى أن المبالغ المحولة لا تقتصر فقط على الأموال التي يرسلها المهاجر من الخارج، بل تضاف إليها أموال مهمة ينفقها المهاجرون أثناء العودة خلال العطل الصيفية إلى مناطقهم الأصلية، إذ تبين من البحث الميداني أن 4.7 % من المهاجرين

3. تحويلات المهاجرين: تنقيد متزايد للعالم القروي

لم تؤثر التحولات التي مست الهجرة الدولية منذ بداية السبعينيات من القرن الماضي، بانتقالها من هجرة فردية قصيرة في الزمان، إلى هجرة عائلية طويلة الأمد، على العلاقة التي تربط ما بين المهاجرين ومناطقهم الأصلية. وتتجسد هذه العلاقة القوية من خلال العودة السنوية المكثفة، وضخامة التحويلات المالية للمهاجرين نحو مناطقهم الأصلية لمساعدة أقاربهم أو للقيام بمشاريع خاصة، مما يمكن العالم القروي من موارد مهمة تعوض نقص الموارد المحلية، وتعمل على الرفع من مداخيل الأسر. هذه الخاصية التي تميز المهاجرين المغاربة عن غيرهم، تأخذ بعدا أكثر على المستوى المحلي، حيث تبين من البحث الميداني، أن 98 % من المهاجرين على مستوى الريف الشرقي يحولون جزءا من مداخيلهم مقابل 2 % لا يقومون بذلك. بالمقابل «بلغت نسبة المهاجرين على المستوى الوطني الذين قاموا بعملية التحويل خلال خمسة سنوات الأخيرة 93.9 %، مقابل 6.1 % فقط لم يقوموا بذلك» (Hamdouch B et al. 2000, 164).

لكن وتيرة التحويل تختلف من مهاجر لآخر سواء محليا أو وطنيا، وترتبط بعدة متغيرات كحجم المدخول الشهري للمهاجر في أوربا والمهنة الممارسة، ثم الوضعية في العمل (عاطل – يشتغل – متقاعد). إضافة إلى حجم المسؤولية تجاه الأقارب في المغرب. وارتباطا بهذه المتغيرات يلاحظ أن 38 % من المهاجرين من العينة المبحوثة يقومون بعملية التحويل شهريا و19.1 % كل ثلاثة أشهر و 38 % من المهاجرين يقومون بها بطريقة غير منتظمة و11 % لم يصرحوا بأي شيء. «نفس النتائج تقريبا تم تسجيلها على المستوى الوطني، بحيث أن 31.4 % من المهاجرين يقومون بعملية التحويل كل شهر و19 % كل ثلاثة أشهر و7.5 % كل سنة و41.5 % يقومون بهذه العملية بطريقة غير منتظمة» (Ibid,169). موازة مع هذا التباين المسجل على مستوى التحويلات المالية، فإن حجم المبالغ المحولة تختلف من مهاجر لآخر ارتباطا بنفس المتغيرات السالفة الذكر.

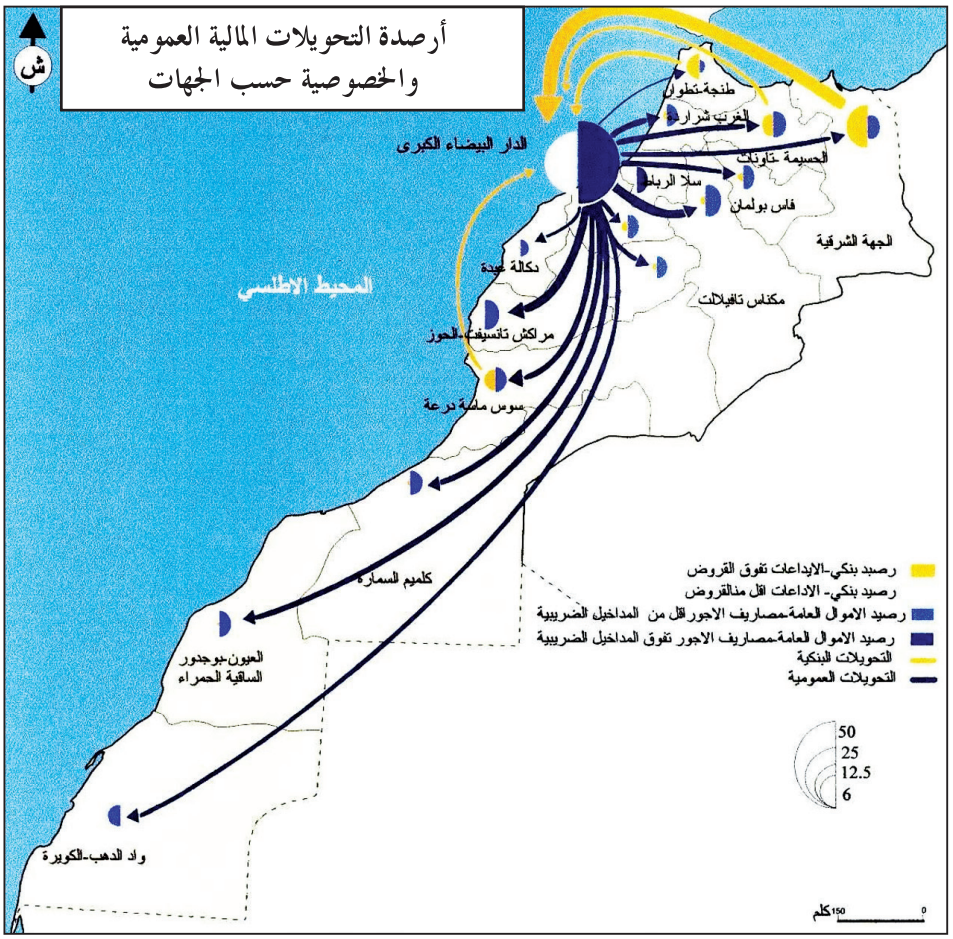

المصدر: المجال المغربي، واقع الحال، مديرية إعداد التراب الوطني، الرباط 2000، ص: 118

إن تراكم الأموال في الريف الشرقي لا تستفيد منه المنطقة، بل تحول نحو مناطق مغربية أخرى ليعاد استثمارها أو تقديمها كقروض بدون فوائد أو بفوائد ضعيفة. ويبقى المتحكمون في شبكة الأبناك على الصعيد الوطني من أكثر المستفيدين من هذه الأموال، كما أن جزءا من هذه الأموال تمر عبر قنوات سرية تصرف في السوق السوداء، ليعاد تهريبها نحو الخارج، مما يفقد الإقليم موارد مالية مهمة، بإمكانها المساهمة في حل جزء من إشكالية التنمية على المستوى المحلي.

2.2 القطاع البنكي: حضور مكثف

تفيد النشرة الإحصائية للمغرب، أن الريف الشرقي يحتل المرتبة الرابعة على المستوى الوطني من حيث عدد المؤسسات البنكية بـ 5 %، وراء كل من الدار البيضاء والرباط وفاس. كما أنه يحتل المرتبة الأولى على المستوى الجهوي ب 53 % من مجموع المؤسسات المتمركزة في المنطقة الشرقية، يليه إقليم وجدة بـ 24 %. أما على مستوى المناطق الشمالية، يحتل إقليم الناظور كذلك المرتبة الأولى بـ 23 %، يليه إقليم طنجة ب 21 %.

وتجدر الإشارة إلى أن كل الفروع البنكية ممثلة في الإقليم، مع تركز واضح للبنك الشعبي الذي يعتبر بنك المهاجرين بامتياز بـ 29 وكالة بنكية، أي ما يعادل 6.5 % من مجموع فروع البنك على المستوى الوطني. ثم يليه التجاري وفا بنك ب 24 وكالة، أي ما يمثل 9 %. ويحتل الريف الشرقي المرتبة الثانية وراء الدار البيضاء بالنسبة لهذين البنكين متقدما على جل العواصم الجهوية والمدن السياحية الكبرى، كالرباط وفاس ومراكش وطنجة وأكادير والحسيمة.

إن الثقل المالي للريف الشرقي على المستوى الوطني لا يعبر عن الواقع الحقيقي للإقليم، فهو بعيد على أن يكون مؤشرا على التنمية الاقتصادية والاجتماعية. وإذا كان الإقليم يتميز بتمركز شديد للأبناك، فإن هذه الأخيرة هدفها هو جمع الأموال وتحويلها إلى مناطق أخرى، وليس إعادة توزيعها على مستوى قروض في عين المكان. وهذا يبدو من خلال حجم القروض التي يستفيد منها إقليم الناظور، مقارنة بمناطق أخرى على المستوى الوطني، بحيث لا تمثل هذه الأخيرة إلا 5 % من مجموع الودائع البنكية بالإقليم سنة 1989، ثم 5.8 % سنة 1990 و6.1 % سنة 1991 ثم 6.8 % سنة 1992، لتستقر في 7.4 % سنة 2001، وتبقى الجهة الشرقية عامة أقل استفادة من القروض مقارنة بحجم الودائع، في حين يلاحظ العكس بالنسبة للجهات المغربية الأخرى كالدار البيضاء وفاس والرباط التي تتعدى فيها القروض حجم الودائع. (الخريطة رقم 2).

كما تعتبر كذلك القناة التي يمكن الاعتماد عليها لإبراز جزء من هذه التحويلات، وهكذا «انتقلت قيمة التحويلات المالية الواردة عبر البريد على الصعيد الوطني من 519.818 مليون درهم سنة 1969 إلى 149.477.76 مليون درهم سنة 1975 أي بزيادة وصلت إلى 287.5 % في ظرف سبع سنوات» (Charef M. 1990:33). لكن هذه التحويلات عرفت تراجعا واضحا في بداية الثمانينيات من القرن الماضي، بحيث انتقلت من 46 % من مجموع التحويلات سنة 1980 إلى 20 % سنة 1990 ثم 13 % سنة 2000 و 4.4 % سنة 2004. أما على مستوى الريف الشرقي، فإن التطور العام للتحويلات المالية عبر الوكالات البريدية لا يساير التطور السلبي المسجل على الصعيد الوطني، بحيث ارتفعت هذه التحويلات بين 2003 و2004 بنسبة وصلت إلى 11 + %.

تتوزع هذه التحويلات بشكل متفاوت على الوكالات البريدية بالريف الشرقي، ويعكس هذا التفاوت المساهمة المتباينة للجماعات القروية والحضرية في نظام الهجرة العالمية. فعلى مستوى المجال الحضري تتوصل مدينة الناظور بـ 16063 حوالة، متبوعة بمدينتي أزغنغان والعروي بـ 8000 حوالة، ثم زايو بـ 4035 حوالة، وبهذا يتضح أن الناظور الكبير يَستحوذ على معظم الحوالات الدولية بـ 55 % بفعل تركز أسر المهاجرين بها. (الخريطة 1).

الحوالات البريدية الدولية الواردة على إقليم الناظور سنة 2004.

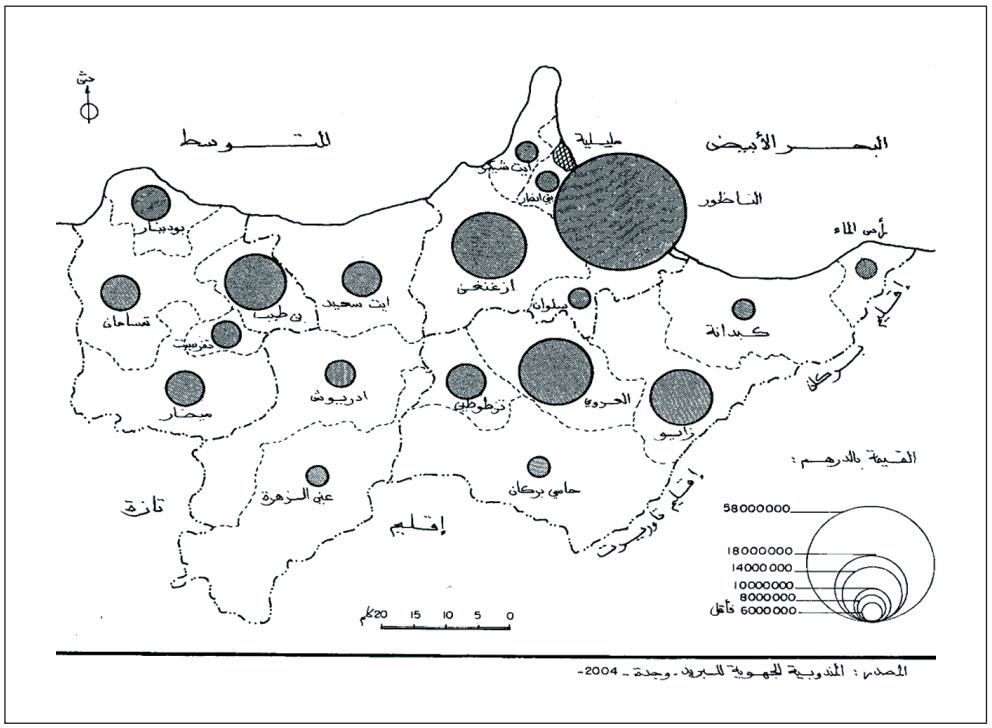

II. الريف الشرقي : مصدر هام للعملة الصعبة على المستوى الوطني

1. أهمية التحويلات المالية للمهاجرين بالريف الشرقي

يتبين من المعطيات الإحصائية لبنك المغرب، أن إقليم الناظور يعد المركز المالي الثالث على المستوى الوطني، كما يحتل المرتبة الثالثة من حيث تمركز الأبناك على الصعيد الوطني. فهذه المكانة المتميزة التي يحتلها الإقليم من حيث الودائع البنكية لم تكن ناتجة عن موارد محلية أو ذاتية –ما دام أن موارد الإقليم جد محدودة– يمكن أن ترقى بالإقليم إلى المرتبة التي يحتلها حاليا من حيث الودائع البنكية. والأكيد أن هذه المكانة ما هي إلا نتيجة للتحويلات المالية الضخمة للمهاجرين، وهذا يتضح عندما تتم مقارنتها بودائع غير المهاجرين.

ولعل من الضروري التأكيد، على أن ارتفاع حجم التحويلات المالية للمهاجرين في الريف الشرقي مقارنة مع الأحواض الهجروية الأخرى على الصعيد الوطني، يرجع إلى أهمية الهجرة على الصعيد المحلي، بحيث يوجد الريف الشرقي على رأس الأحواض الهجروية بالمغرب، بالإضافة إلى تنوع المجال الهجروي للمهاجرين المحليين في أوربا، واستقرار معظمهم في ألمانيا وهولندا، مما ينعكس بشكل إيجابي على ارتفاع مدخولهم الشهري.

وتشكل التحويلات المالية للمهاجرين الركيزة الأساسية التي تضمن المحافظة على التوازنات الاجتماعية ببوادي وحواضر الريف الشرقي، وهكذا تضع معطيات بنك المغرب لسنوات 1999 و2000 و2001 إقليم الناظور على رأس الأقاليم المغربية من حيث قيمة ودائع المهاجرين على الصعيد الوطني بـ 93822 منخرط سنة 2001، وبقيمة مالية بلغت 4.365039.00 مليار درهم، أي ما يمثل 9 % من مجموع ودائع المهاجرين على الصعيد الوطني. في حين تأتي الدار البيضاء في المرتبة الأولى بـ 107240 منخرط وبقيمة مالية وصلت الى 2.491.817.00 مليار درهم، أي ما يعادل 28 % من مجموع الودائع. ويلاحظ أنه بالرغم من تفوق الدار البيضاء على مستوى عدد المنخرطين بـ 9 ،21 %، فإن ودائع المهاجرين في إقليم الناظور تفوق نظيرتها في الدار البيضاء، بحيث تشكل 80 % من مجموع الودائع البنكية في إقليم الناظور مقابل 20 % فقط لودائع غير المهاجرين.

2. التحويلات المالية للمهاجرين: قنوات متعددة

2 .1. الوكالات البريدية

تعتبر الوكالات البريدية إحدى القنوات الرسمية التي يستعملها المهاجرون في تحويل مدخراتهم المالية عندما توجه هذه التحويلات لمساعدة أحد أفراد العائلة بالبلد الأصلي،

إلى حدود الثمانينيات، شكلت فرنسا وباقي الدول التقليدية للهجرة المغربية المصدر الأساسي للعملة الصعبة، بحيث يلاحظ أن فرنسا تحتل المرتبة الأولى بدون منازع، منذ انطلاق الهجرة إلى اليوم، رغم تراجع حصتها من التحويلات حاليا، «وانتقلت نسبتها من 93 % سنة 1973» (Baroudi A . 1980 : 96) إلى 71 % سنة 1982، لتنخفض إلى 66 % سنة 1990، لتستقر في 44 % سنة 2003. وهذا الأمر ينطبق تماما على الدول الأخرى، مثل هولندا وألمانيا، بحيث عرفت التحويلات المالية من هاتين الدولتين استقرارا إن لم نقل تراجعا، وهكذا تراجعت التحويلات المالية من ألمانيا من 5.0 % سنة 1982 إلى 3.4 % سنة 2003، ومن 7.7 % إلى 6 % بالنسبة لهولندا.

يعزى هذا التراجع أساسا، إلى توقف الهجرة المغربية نحو هذه البلدان، وتزايد معدل البطالة بها، أضف إلى ذلك توسع المجال الهجروي المغربي وامتداده إلى بلدان مثل إيطاليا وإسبانيا ودول أمريكا الشمالية. وهكذا، يلاحظ أن إيطاليا التي كانت تحتل المرتبة العاشرة من حيث التحويلات المالية للمهاجرين بـ 0.2 % سنة 1982، تزايدت نسبتها بشكل سريع، إذ انتقلت من 2.6 % سنة 1990 إلى 4 % سنة 1995 لتستمر في الارتفاع، وتتضاعف أكثر ما بين 1995 و 2000 بـ 13 %، لتستقر في 12.6 % سنة 2003. كما تزايدت حصة إسبانيا بشكل مماثل من مجموع التحويلات، بحيث انتقلت هي الأخرى من 14.9 مليون درهم سنة 1982، أي ما يمثل 0.2 % من مجموع التحويلات إلى 0.7 % سنة 1990 و1.3 % سنة 1995 لتتضاعف أكثر سنة 2003 بـ 318.83 مليون درهم، أي ما يعادل 9.2 % من مجموع التحويلات المالية خلال هذه السنة، لكن هذا الرقم يبقى تقريبي فقط بالنسبة لإسبانيا، إذا ما أخذنا بعين الاعتبار أن عددا من المهاجرين يودعون مدخراتهم في مدينتي سبة ومليلية المحتلتين، أضف إلى ذلك تحويلات المهاجرين السريين التي لا تمر عبر القنوات الرسمية خوفا من انكشاف أمرهم.

موازاة مع تزايد حجم التحويلات من إسبانيا وإيطاليا، يلاحظ كذلك التطور المتزايد الذي شهدته التحويلات المالية من الولايات المتحدة الأمريكية، بحيث انتقلت من 24.1 مليون درهم سنة 1982 إلى 128.8 مليون درهم سنة 1995، لتستقر في 20.36.2 مليون درهم سنة 2003، أي ما يعادل 6 % من مجموع التحويلات المالية للمهاجرين المغاربة. أما بالنسبة للدول العربية فإن حصتها من تحويلات المهاجرين المغاربة لا تكتسي أهمية كبرى، بل تراجعت عما كانت عليها في السابق. وهكذا تراجعت نسبة ليبيا من 1.6 % سنة 1982 إلى 0.2 % سنة 2003. نفس الشيء يلاحظ بالنسبة للعربية السعودية، بحيث انتقلت نسبتها من 2% سنة 1982 إلى 1.6 % سنة 2003.

على العموم، ساهم توسع المجال الهجروي المغربي نحو بلدان أخرى، في استمرار تدفق العملة الصعبة نحو المغرب، مما يضمن إلى حد كبير سلامة الصحة المالية للمغرب، وموارد إضافية للعيش لكثير من الأسر المغربية، كما هو الشأن بالريف الشرقي.

الجدول رقم 2: توزيع التحويلات المالية للمهاجرين المغاربة
وتطورها بين (1982 – 2003)
حسب بلدان الإقامة بملايين الدرهم.

السنوات / الدول	1982		1990		1995		2000		2003	
	عدد	%	ع	%	ع	%	ع	%	ع	%
فرنسا	3640	71	10944.3	66	10805.8	64.2	10386.3	45	153858.0	44
بلجيكا	368.1	7.5	1195.5	7	1447.1	8.6	1853.6	8	2062.4	6
هولندا	395.0	7.7	1513.2	9	953.5	5.5	1606.5	7	2031.9	6
ألمانيا	265.6	5.0	873.8	5	986.8	6	979.8	4	1179	3.4
إيطاليا	14.4	0.2	444.4	2.6	724.7	4	2994.2	13	4379.7	12.6
الدانمارك	11.1	0.3	57.4	0.3	89.0	0.5	155.9	0.6	144.6	0.4
السويد	5.0	9	27.5	0.16	40.6	0.2	59.5	0.2	83.7	0.2
ليبيا	83.0	1.6	79.4	0.48	44.7	0.6	33.5	0.1	9.6	0.2
ع. السعودية	104.6	2	321.5	1.9	283.2	1.6	572.5	2.4	560.0	1.6
بريطانيا	52.1	2.4	251.5	1.5	290.4	1	954.1	4	1650.4	4.7
و.م.أ	24.1	0.4	70.8	0.4	128.8	0.7	895.6	4	2036.4	6
إسبانيا	14.9	0.2	183.4	0.7	235.0	1.3	924.2	4	3188.3	9.2
سويسرا	20.4	0.3	165.7	1	236.5	1.4	458.8	2	697.3	1.9
إ.ع.م	59.0	1	292.5	1.7	432.5	2.5	557.9	2.4	524.5	1.5
دول أخرى	74.3	0.9	176.9	1	219.3	1.3	529.2	2.3	666.5	2
المجموع	**5114.5**	**100**	**16537.2**	**100**	**16819.9**	**100**	**22961.6**	**100**	**34581.8**	**100**

Source : www.oc.gov.ma

وقد مكنت هذه الإجراءات من إعادة تدفق العملة الصعبة من جديد، وشهدت التحويلات المالية للمهاجرين ارتفاعا متزايدا خلال التسعينيات، إذ انتقل حجمها من 16.537.2 مليار درهم سنة 1990 إلى 22.961.6 مليار درهم سنة 2000. لتستمر في الارتفاع طيلة الخمس سنوات التي تلتها، لتحطم الرقم القياسي سنة 2001 بـ 36.858.1 مليار درهم، وبنسبة زيادة وصلت إلى 60.9 +% مقارنة مع سنة 2000. وسجلت الفترة الممتدة ما بين سنة 2000 و2004 زيادة وصلت إلى 98% خلال أربع سنوات، وهي أعلى نسبة تم تسجيلها منذ انطلاق مسلسل الهجرة الدولية، لتمثل ثلاثة أضعاف صادرات الفوسفاط ومشتقاته سنة 2001. وقد كان لمرونة الدرهم وتخفيض قيمته ب 5% سنة 2000 أثره الإيجابي على ارتفاع التحويلات المالية للمهاجرين، كما أن توسع المجال الهجروي إلى بلدان جديدة مثل إسبانيا وإيطاليا وأمريكا الشمالية، ساهم إلى حد كبير في تزايد حجم التحويلات خلال هذه الفترة.

2. تحويلات المغاربة المقيمين بالخارج: تفاوت حسب بلدان الإقامة

تعتبر بلدان أوربا الغربية المصدر الأساسي للعملة الصعبة المغربية، وتشكل فرنسا التي تحتضن أكبر جالية مغربية المصدر الأول لهذه العملة، إضافة إلى دول أخرى مثل بلجيكا وهولندا وألمانيا. في حين ظلت التحويلات المالية من باقي بلدان العالم ضعيفة حتى حدود التسعينيات، كما يوضح الجدول أسفله.

على العموم، سجلت تحويلات المهاجرين المغاربة خلال الفترة الممتدة ما بين 1981 و 1986 نسبة زيادة وصلت إلى 97 %، وهي أعلى نسبة تم تسجيلها خلال عقد الثمانينيات. «وقد استغل المهاجرون المغاربة فرص انخفاض قيمة الدرهم الذي بلغ أدنى مستوياته سنة 1985، لتحويل كل مدخراتهم من أوروبا، بل هناك من المهاجرين من اقترض أموالا لإرسالها نحو المغرب للاستفادة من هذا الانخفاض» (Belguendouz A. 1990 :109). كما يلاحظ كذلك أن التحويلات المالية للمهاجرين عرفت تزايدا تصاعديا منذ سنة 1980 باستثناء الانخفاض المحسوس الذي سجلته سنة 1988، بحيث تراجعت من 13.267.9 مليار درهم سنة 1987 إلى 10.700.4 مليار درهم سنة 1988، بنسبة انخفاض وصلت إلى 19.4- % وتعزى أسباب هذا الانخفاض إلى عدة عوامل، أهمها:

- إلغاء 2.5% من المكافأة التي كانت تقدمها الدولة للمهاجرين من أجل تشجيعهم على تحويل مدخراتهم، والمحددة في 5%، وتوجيه الجزء الباقي نحو صندوق التضامن الذي أنشئ ليستفيد منه المهاجرون بشكل جماعي» (Ibid,110).
- ارتفاع البطالة في صفوف المهاجرين خلال هذه الفترة، بعد التحولات التي شهدها الاقتصاد الأوروبي، وبروز أنشطة جديدة تتطلب كفاءة مهنية متميزة ويدا عاملة مؤهلة.
- ارتفاع عدد المحالين على التقاعد من الجيل الأول.

لكن ثمة عوامل أخرى تتصل بالإجراءات، حيث يبدو أن التدابير المتخذة من طرف السلطات العمومية للزيادة في حجم التحويلات، ضعيفة المفعول، مقارنة مع التدابير المضادة التي اتخذتها السلطات المالية في بلدان المهجر، للحيلولة دون تدفق التحويلات المالية. وبعد الإحساس بخطورة الوضع، اتخذت الدولة المغربية عدة إجراءات جديدة تهدف إلى ضمان تدفق العملة الصعبة من جديد، من أهمها:

- إنشاء بنك العمل في 28 مارس 1989 من أجل إنعاش التنمية الاقتصادية والاجتماعية، وبالأخص تشجيع مشاريع المهاجرين، عبر تقديم قروض خاصة لإنجاز مشاريعهم في المغرب. وهكذا قام هذا البنك منذ إنشائه أواخر يونيو 1989 بتقديم قروض لدعم 256 مشروعا استثماريا للمهاجرين.
- « تمكين المهاجرين من فتح حساباتهم بالمهجر بالعملة الأجنبية كيفما كان المبلغ المراد إيداعه، شريطة أن يتعدى المبلغ المدرج في فتح الحساب 100000 درهم» (Fadlolah M. 1996:316)، بالإضافة إلى إنشاء مكاتب خاصة في الأقاليم لاستقبال المهاجرين، وتقديم تسهيلات لهم من أجل إنجاز مشاريعهم في ظروف جيدة. كما عملت الدولة كذلك على تحسين ظروف الاستقبال بالموانئ والمطارات أثناء العودة خلال العطل الصيفية، بل وأكثر من ذلك تم لأول مرة خلق منصب وزاري مكلف بالجالية المغربية المقيمة بالخارج.

وقد نتج عن هذه السياسة النفعية تجاه المهاجرين تضاعف حجم التحويلات أكثر من خمس مرات ما بين 1966 و 1972، بحيث انتقلت من 158 مليون درهم سنة 1966 إلى 640 مليون درهم سنة 1972 . كما أن هذا التزايد يرجع كذلك إلى تزايد عدد المهاجرين، بعد الاتفاقيات التي وقعها المغرب مع عدة دول أوروبية لتصدير اليد العاملة، بحيث انتقل عدد المهاجرين المغاربة من 100000 شخص سنة 1966 إلى 200000 شخص سنة 1971» (Charef M. 1990 :31).

خلال السبعينيات من القرن الماضي تراجع حجم التحويلات المالية بفعل الأزمة الاقتصادية (1973 – 1974) ب 2.4– %. لكنها ما لبثت أن ارتفعت من جديد خلال الثمانينيات والتسعينيات من القرن الماضي، لتحطم الرقم القياسي خلال بداية الألفية الثالثة، كما يوضح الجدول أسفله:

جدول رقم رقم: 1 تطور تحويلات المغاربة المقيمين بالخارج بين (1980و2004) بملايين الدرهم

السنوات	الأوراق البنكية	الودائع البنكية	الحوالات البريدية	المجموع	التطور
1980	2.08.6	2.000.8	1.938.2	4.174.6	+12.2
1981	2.32.4	2.072.7	2.936.9	5.242.0	+26.4
1982	2.02.4	2.108.2	2.803.9	5.114.5	−2.4
1983	397.5	2.763.0	3.355.1	6.515.4	+27.4
1984	5.81.5	3.427.6	3.671.6	7.680.7	+17.9
1985	909.8	4.592.5	4.229.9	9.732.2	+26.7
1986	1.059.4	5.317.5	6.353.7	12.730.6	+30.8
1987	1.094.9	6.041.6	6.131.4	13.267.9	+4.2
1988	1.076.5	7.782.8	1.841.1	10.700.4	−19.4
1989	942.0	7.812.0	8.590.1	11.344.1	+6
1990	15.68.9	11.706.9	3.261.4	16.537.2	+46.8
1991	2.246.4	11.245.3	3.830.2	13.328.1	−4.8
1992	2.223.3	12.245.3	4.042.1	18.530.7	+6.9
1993	2.248.7	11.947.4	4.019.8	18.215.9	−1.7
1994	2.211.7	11.947.4	2.858.7	16.818.99	−7.7
1995	2.613.9	11.744.0	3.028.9	16.819.9	−0.03
1996	4.495.9	11.177.1	2.838.0	18.873.8	+12.2
1997	4.146.0	11.539.9	3.059.4	18.033.4	−4.5
1998	4.779.7	10.828.0	2.870.7	19.310.9	+7.1
1999	4.205.1	11.660.5	3.286.5	19.001.5	−1.6
2000	16.202.6	11.509.5	3.051.1	22.961.6	+20.8
2001	6.801.6	13.108.9	2.967.1	36.858.1	+60.9
2002	8.947.8	17.689.8	3.847.9	31.707.9	−14
2003	9.666.8	21.263.7	3.651.3	34.581.8	+9
2004	1.0307	25.197.6	1.649.5	37.422.5	+7.4

Source : www.oc.gov.ma

تخرج سنويا من الدول الأوربية، ما بين 30 و 40 مليار جنيه استرليني (46 و 61 مليار أورو) في اتجاه الدول الإفريقية والآسيوية ودول أمريكا الجنوبية» (Todisco E.1999 :210). أما على المستوى الوطني، لا يجادل أحد في أهمية ودور التحويلات المالية للمهاجرين المغاربة في تنشيط الاقتصاد الوطني، باعتبارها مصدرا أساسيا للعملة الصعبة، وإحدى الدعامات الاقتصادية التي تساهم في الرفع من الادخار الوطني، وموازنة عجز ميزان الأداءات. وبلغ حجم التحويلات النقدية للمهاجرين المغاربة سنة 2007 حوالي 50 مليار درهم، وهو ما يمثل 9 إلى 10 % من الناتج الداخلي الخام.

1. التحويلات المالية: تطور متزايد

عرفت التحويلات المالية للمهاجرين المغاربة تطورا متزايدا، على الأقل منذ الستينيات من القرن الماضي، ويعزى هذا التطور، حسب أحد الباحثين، إلى ارتفاع عدد المهاجرين المغاربة بفعل تطور الهجرة العائلية» (Simon G. 1990 : 16)، في حين هناك من يؤكد على قوة الادخار عند المهاجرين المغاربة. «وتفيد دراسة أنجزت في فرنسا، شملت مهاجرين من ثمان جنسيات، على أن المهاجرين المغاربة أكثر ادخارا من غيرهم» (Garasson J. 2000 : 313). ومقارنة بالمهاجرين الجزائريين، فإن 48 % من المهاجرين المغاربة قاموا بتحويل 71.8 % من مداخيلهم سنة 1986، بينما لم يحول 38 % من المهاجرين الجزائريين إلا 9.7% من هذه المداخيل» (Simon G . 1990:17).

وللاستفادة من هذه القدرة العالية على الادخار لدى المهاجرين المغاربة، اتخذت الدولة عدة إجراءات منذ نهاية الستينيات من القرن الماضي لتشجيعهم على تحويل مدخراتهم نحو المغرب، لضمان تدفق العملة الصعبة.

ويجب التأكيد على أن نزعة التحويل عند المهاجرين المغاربة لا ترجع إلى الوقت الحاضر فقط، بل هي نزعة قديمة، «بحيث وصل حجم المبالغ التي تم تحويلها سنة 1921 إلى 1.801.048.00 فرنك فرنسي، وحوالي 1.660.227.00 فرنك فرنسي سنة 1922 لتصل إلى 2.261.985.00 فرنك فرنسي سنة 1923» (El Hariri S. 2003:48).

تضاعف حجم التحويلات المالية للمهاجرين بعد الاستقلال، أي بعد انطلاق المرحلة الثانية من الهجرة، وتوسعها إلى باقي الأقطار الأوربية، خلال الستينيات والسبعينيات من القرن الماضي، وقد انتقل حجم التحويلات من 60 مليون درهم سنة 1960، إلى 316.8 مليون درهم سنة 1970» (Belguendouz A . 1999:48). ويمكن تفسير أسباب هذا الارتفاع خلال هذه الفترة إلى الاهتمام الكبير الذي أولته الدولة لهذا القطاع، بحيث كان من بين أهم أهداف المخطط الخماسي (1968 – 1972)، الرفع من التحويلات المالية للمهاجرين من أجل تمويل جزء من الاستثمارات الداخلية، وهذا ما حصل من خلال وضع البنيات التحتية لذلك، وتكليف القرض الشعبي بجمع أموال المهاجرين وتحويلها نحو المغرب منذ سنة 1968.

أهمية وتطور التحويلات المالية للمهاجرين المغاربة بأوربا: حالة الريف الشرقي

الحسين بوضيلب

المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية – الرباط

عرفت الهجرة الدولية منذ أواسط السبعينيات من القرن الماضي تحولات بنيوية عميقة، وذلك بانتقالها من هجرة فردية مؤقتة، إلى هجرة عائلية تتجه نحو الاستقرار النهائي بأوربا. لكن هذا التحول لم يؤثر على العلاقة الوطيدة التي تربط المهاجرين بمناطقهم الأصلية، وتتجلى هذه العلاقة في أهمية الأموال التي يحولونها نحو هذه المناطق الأصلية، مما يجعلها تلعب دورا حيويا في تنشيط الاقتصاد الوطني، بحيث تشكل المصدر الأول للعملة الصعبة، وتساهم في الحفاظ على التوازنات المالية، إضافة إلى كونها تشكل مصدرا هاما من مصادر العيش على المستوى المحلي والجهوي لكثير من الأسر التي يقيم أحد أفرادها في المهجر.

فما هي أهم التطورات التي عرفتها عائدات الهجرة الدولية بالمغرب؟ وما هي العوامل المتحكمة فيها؟ وأي دور تلعبه على المستويين الماكرو والميكرو- اقتصادي؟ وما المكانة التي يحتلها الريف الشرقي كقطب هجروي على الصعيد الوطني، ضمن حجم التحويلات المالية للمهاجرين المغاربة ؟.

I. التحويلات المالية للمهاجرين المغاربة: دور حيوي في تنشيط الاقتصاد الوطني

لا أحد يشك اليوم، بأن التحويلات المالية للمهاجرين تشكل المصدر الأساسي للعملة الصعبة، بالنسبة لكثير من الدول المصدرة لليد العاملة، وتساهم بشكل كبير في الرفع من الادخار الوطني وموازنة عجز ميزان الأداءات. «وتتجاوز في غالب الأحيان مجموع مداخيل الصادرات في مصر وباكستان، كما أنها تشكل نسبة لا يستهان بها في الناتج الداخلي الخام، وتغطي جزءا هاما من عجز الميزان التجاري، خاصة في الدول المغاربية وتركيا ويوغوسلافيا سابقا والمكسيك وبعض دول أمريكا اللاتينية» (Garasson J. 2000 :309).

دفع هذا الدور الماكرو- اقتصادي الكبير الذي تلعبه التحويلات المالية للعمال المهاجرين، «بعض الباحثين إلى اعتبارها شكلا من أشكال المساعدة التي تقدمها دول الشمال لدول الجنوب. فحسب التقديرات الرسمية للأمم المتحدة سنة 1991، بلغ حجم هذه الأموال التي

الفهرس

- الحسين بوضيلب، المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية – الرباط 5

أهمية وتطور التحويلات المالية للمهاجرين المغاربة بأوربا:
حالة الريف الشرقي

- لمين مبارك، كلية الآداب و العلوم الإنسانية، جامعة ابن زهر، اكادير 23

«هجرات علماء المغرب الأقصى من خلال « ترتيب المدارك » للقاضي عياض (ت544هـ/1149م): معطيات كمية»

- عبد الكريم مدون، كلية الآداب والعلوم الإنسانية، جامعة ابن زهر، اكادير 37

«السلطة الدينية و المدنية وثقافة الهجرة والتهجير : مجتمع يهود وموريسكيي الأندلس بالمغرب نموذجا (1492م–1614م)»

- عبدالرحيم حيمد، جامعة ابن زهر– أكادير 61

الهجرة والوعي بالهوية لدى يهود المغرب:
تمثيلات الذات والانتماء في الدراسات والمتون الأدبية

- علي بنطالب، المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية – الرباط 79

الهجرة الاضطرارية في مغرب ما قبل الحماية

- لحسن أوري، الكلية المتعددة التخصصات – تازة 93

هجرة الطلبة المغاربة إلى المشرق وأوربا وميلاد الشعور الوطني

المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية

ⵜⵅⴰ ⵜⴰⵙⵙⴰⵙⵜ ⵏ1973-1974 ⵕⴰⵍ ⵙⵍⵉⵉⵉⵏ ⵅ ⵙⵏⵣⵙⴰⵕ ⵏ ⵙⵣⵍⴰⵅ ⵏ ⵏⵏⵜⵙⴰⵙⵉⵕⵏ ⵙ ⵜⵏⵉⵣⴰⵙ ⵏ ⵙⵙⵙⵙⴰ, ⴰⵛⵕⵙ ⵅⵙⴰⵍⵜ ⴷ ⵅⵉⵙ ⵉⵙⵙⵍⵍⵍⵍⵍ ⴷⵙⴰⵍⵉⵍ. ⵉⵕⵕⴰⵜ ⵉⵍⵍ ⵙⵣⵍⴰⵅ ⵉⵣⵍⵉⵉ ⵙ ⵢⴰⵙ ⵉⵙⵅⴰⵣⵍ. ⵜⵉⵅⵉⵙⴰ ⴰⵢⵙⵍⵍⵜ ⴰⵍⵍⴷ ⵜⴰⵍⵍⵉⵍⵍⵉⵍ ⵙ ⵉⴷⵍⵉⵉⵙⵍ ⵍⵍⵙⵍⵜ ⴰⵅⵍⴷ ⵜⵉⵏⵢⴰⵙⵉⵍ ⵏ ⴰⵕⵕⵜ ⵜⵉⴷⵍⵉⵍⵍⵉⵍ ⵜⵉⵍⴰⵏⵙⵍⵍⵉⵍ ⴷⴰ ⵉⵉⵉⵣⵍⵜ ⴰⵙⵙⵍⴰⵜ ⵏ ⵙⵣⵍⴰⵅ. ⵏⵕⵍⵍⵍⵍ ⵉⵉⵏⵏⴰⵜⵉ ⵅⵉⵉ ⵙⵣⵍⴰⵅ ⵙⵣⵍⴰⵅ ⴰⵅⵍⴰⵅ ⴰⵕⵕⵙⴷⴰⵍ ⴰⵙ ⴰⵣⵍⴰⵅ ⴰⵏⵏⵍⴰⵍ.
ⵢⵏⵕ ⴰⴷ ⴰⵣ ⵉⵅⴰ ⵙⵣⵍⴰⵅ ⵕⴰⵜ ⵜⵍⵅⵅⵜⵉⵜ ⵏ ⵙⵏⵕⴰⵍⴰⵉ ⵏ ⵙⴰⵏⵙⵙⴰ ⵅ ⵍⵅⵙ ⵜⵏⵣⵙⴰⵙ ⵍⵍⵍⵍⵍ